

créer avenir durable  
rêve coopérer aujourd'hui  
moderne Desjardins  
leader dans égaux  
un monde en tous  
mouvement  
précurseur futur  
prospérité



futur  
Coopérer  
moderne pour grandir  
créer  
l'avenir  
durable



## Desjardins, leader dans un monde en mouvement

En fondant la première caisse populaire il y a près de 110 ans, Alphonse et Dorimène Desjardins ont semé une graine qui a germé et produit un arbre au tronc solide et aux branches chargées de fruits: le Mouvement Desjardins.

Cette métaphore a inspiré l'installation d'un arbre stylisé, symbole du passé et de l'avenir de Desjardins, au milieu de la scène du 20<sup>e</sup> Congrès du Mouvement, tenu à Québec en novembre 2009. Dans cet « arbre de l'espoir », les feuilles étaient autant de messages porteurs d'avenir formulés par des participants à la vaste consultation publique « Créer l'avenir » et par des dirigeants élus présents au Congrès.

À l'image de l'arbre qui croît grâce à ses racines profondes, le Mouvement Desjardins continue de grandir et de s'adapter pour répondre aux besoins de ses membres et de ses clients, dans le respect de sa nature coopérative, de sa mission et de ses valeurs.

C'est pourquoi, plus que jamais, Desjardins est et sera un leader dans un monde en mouvement.



Le monde est en mouvement et se transforme. C'est vrai pour l'environnement et pour les collectivités. C'est vrai pour les grands défis globaux liés à l'économie, aux marchés financiers, à la santé, au climat. C'est vrai aussi pour le Mouvement Desjardins qui, dans ce contexte de changement, s'adapte et innove pour transmettre aux générations à venir un Mouvement encore plus fort qu'il ne l'est aujourd'hui.

Ce sont les leaders qui créent l'avenir. Et l'histoire de Desjardins est faite du leadership et de la confiance d'hommes et de femmes passionnés de leur caisse, de leur milieu et de leur Mouvement, qui ont choisi la coopération pour réaliser leurs idéaux. Héritiers de la vision, des valeurs et de la persévérance d'Alphonse et de Dorimène Desjardins, ils forment une force humaine, financière et économique qui évolue, qui demeure en mouvement afin de « Coopérer pour créer l'avenir ».

## Table des matières

<b>Le Mouvement Desjardins, c'est nous tous!</b>	04
<b>La coopération, un modèle qui allie solidité et performance</b>	06
<b>La présence du Mouvement Desjardins au Québec et au Canada</b>	08
<b>Un rôle marqué à l'international</b>	09
<b>Message de la présidente et chef de la direction</b>	12
<b>En mouvement vers une prospérité durable</b>	18
<b>Plan d'évolution du Mouvement Desjardins</b>	20
<b>Chantier « Croissance et développement stratégique du Mouvement »</b>	22
<b>Chantier « Concertation, participation et liaison avec le réseau »</b>	26
<b>Chantier « Optimisation de la performance du Mouvement »</b>	30
<b>Chantier « Mobilisation de tout Desjardins: capital humain, culture et valeurs »</b>	32
<b>Chantier « Évolution du rôle de la Fédération et de la structure du Mouvement »</b>	34
<b>Comité de direction du Mouvement Desjardins</b>	36
<b>Groupe de coordination du Mouvement Desjardins</b>	37
<b>Faits saillants 2009</b>	38
Soutien au réseau des caisses	38
Soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques	39
Secteurs d'affaires	40
Finances, Trésorerie et Direction financière	44
Gestion des risques	45
Technologies et Services partagés	46
Capital humain et Culture	47
Stratégie, Performance et Développement	48
Communications Mouvement	49
<b>Notre responsabilité d'entreprise: le reflet de notre ADN coopératif</b>	52
<b>L'excellence en mouvement</b>	54
<b>Le relais de la flamme olympique, à l'image de l'évolution du Mouvement Desjardins</b>	56
<b>Rapport de gestion du Mouvement des caisses Desjardins</b>	57
Informations complémentaires	129
Glossaire de termes financiers	146
<b>États financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins</b>	149
<b>Principaux résultats financiers des caisses et des fédérations du Manitoba et de l'Acadie</b>	214
<b>Une gouvernance en pleine évolution</b>	215
<b>L'empreinte sociale et coopérative de Desjardins</b>	227

## Notes au lecteur

Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons les symboles M et G pour désigner respectivement les millions et les milliards. Ainsi, « 22 M\$ » se lit « vingt-deux millions de dollars » et « 100 G\$ » se lit « cent milliards de dollars ». Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

## English Version

Copies of the English edition of this Report may be obtained upon request.

Ce rapport annuel a été produit par la vice-présidence exécutive Communications du Mouvement des caisses Desjardins et la première vice-présidence Finances, Trésorerie et Direction financière du Mouvement des caisses Desjardins (vice-présidence Comptabilité, Normalisation et Divulgateur financière).

## Siège social

Fédération des caisses Desjardins du Québec  
100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec)  
G6V 7N5 Canada  
Téléphone: 418 835-8444  
Sans frais: 1 866 835-8444  
Télécopieur: 418 833-5873

Engagé envers le développement durable, le Mouvement Desjardins privilégie l'utilisation de papier produit au Canada et fabriqué dans le respect de normes environnementales reconnues. Conception graphique: Ig2boutique / Réalisation: Ig2fabrique / Photos: Éventus7 / Impression: J.B. Deschamps / Imprimé au Canada

Le présent rapport a été imprimé sur du papier contenant 100% de fibres recyclées après consommation certifiée FSC (Forest Stewardship Council), procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz. La fibre certifiée FSC utilisée lors de la fabrication du papier provient de forêts bien gérées, certifiées de façon indépendante par SmartWood et conformément aux règles du Forest Stewardship Council.

## Liste des acronymes

CCD: Caisse centrale Desjardins  
CFE: Centre financier aux entreprises  
DCR: Desjardins Capital de risque  
DE: Directeur exécutif ou directrice exécutive  
DG: Directeur général ou directrice générale  
DGA: Desjardins Gestion d'actifs  
DGAG: Desjardins Groupe d'assurances générales  
DSF: Desjardins Sécurité financière  
DID: Développement international Desjardins  
DP: Directeur principal ou directrice principale  
FCDQ: Fédération des caisses Desjardins du Québec  
ICD: Institut coopératif Desjardins  
MCD: Mouvement des caisses Desjardins  
PV-P: Premier vice-président ou première vice-présidente  
PV-PE: Premier vice-président exécutif ou première vice-présidente exécutive  
SCD: Services de cartes Desjardins  
VMD: Valeurs mobilières Desjardins  
V-P: Vice-président ou vice-présidente  
V-PE: Vice-président exécutif ou vice-présidente exécutive  
V-PP: Vice-président principal ou vice-présidente principale  
VPSDA: Vice-président ou vice-présidente Soutien au développement des affaires



# 110 ans en 2010

## **Desjardins en mouvement vers un monde plus responsable plus équitable et plus durable**

**Premier groupe financier coopératif du Canada et sixième en importance à l'échelle mondiale, le Mouvement Desjardins, à l'aube de ses 110 ans, est fort de son histoire, de ses valeurs coopératives et de son capital humain. Résolument tourné vers l'avenir et dans le respect de sa mission, il pense à long terme et agit afin de créer une prospérité solide et durable pour ses membres et ses clients ainsi que pour les collectivités au sein desquelles il évolue.**

Première institution financière et plus important employeur privé au Québec, Desjardins, c'est à la fois une association de personnes et une entreprise gérée avec rigueur et efficacité. Constitué d'un vaste réseau humain soudé par les valeurs de solidarité, de démocratie, d'engagement personnel et d'éducation, le Mouvement présente une capacité à allier performance, solidité financière et coopération qui inspire confiance à ses membres et à ses clients partout au pays.

Au cœur de ce grand Mouvement, il y a 481 caisses proches de leurs membres. Animées par les valeurs coopératives, elles jouent un rôle moteur dans leur milieu et, parce qu'elles sont regroupées en un seul réseau, leur force est d'autant plus grande et leur rayonnement est considérable.

Depuis plus d'un siècle, Desjardins a relevé un grand nombre de défis et a évolué en respectant sa mission, qui est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Aujourd'hui, le Mouvement Desjardins compte plus de 5,8 millions de membres et de clients au Canada, plus de 42 200 employés et quelque 6 200 dirigeants élus. La grande force que représente ce capital humain s'accompagne également d'un sens aigu de responsabilité collective. C'est pourquoi Desjardins travaille sans relâche à assurer une prospérité durable pour les personnes et les collectivités. «Coopérer pour créer l'avenir», c'est le défi stimulant que le Mouvement Desjardins s'est donné!

## Le Mouvement Desjardins, c'est nous tous!

Les caisses et leurs membres sont au cœur de la réussite du Mouvement Desjardins et de sa pérennité comme groupe financier coopératif. Ils sont la force distinctive de Desjardins, qui a la capacité de prendre profondément racine dans les milieux où il est présent, que ce soit au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde.

Cette présence est marquée par la proximité des caisses avec leurs membres, l'engagement de leurs dirigeants élus et l'expertise du personnel de toutes les composantes du Mouvement Desjardins.

Ensemble, les caisses, leurs centres financiers aux entreprises, leurs centres administratifs et les filiales mettent à la disposition de plus de 5,8 millions de membres et de clients une gamme complète de produits et de services financiers faisant ainsi en sorte que le Mouvement Desjardins offre une réponse adaptée à leurs besoins, et ce, quels que soient leurs avois.

Avec son modèle coopératif basé sur la force du nombre et sur une gouvernance démocratique, où chaque membre a un droit de vote, le Mouvement Desjardins aide ses membres et ses clients à prendre en main leur avenir financier et à changer les choses dans leur milieu.

Chaque jour, membres, clients, dirigeants élus, employés et gestionnaires participent ainsi par leurs actions à la concrétisation dans la vie de tous les jours des valeurs coopératives de Desjardins, valeurs qui le distinguent des autres institutions financières.

Capitalisation  
du Mouvement  
**11,2 G\$**

Quelque  
**5,8**  
millions de membres  
incluant près de  
400 000 entreprises

Un actif de  
**157,2 G\$**

**51**  
centres financiers  
aux entreprises  
dont 47 au Québec  
et 4 en Ontario

**6 258**  
dirigeants élus au  
Québec et en Ontario

**481**  
caisses au Québec  
et en Ontario  
(incluant la Desjardins Credit Union)

**1<sup>er</sup>**  
assureur de personnes  
au Québec

**Chef de file**  
des assureurs  
de dommages  
des particuliers  
au Québec

Quelque  
**42 200**  
employés au Canada

**1<sup>er</sup>**  
émetteur de cartes  
de crédit et de débit  
au Québec

3 points de services  
de la Desjardins Bank en  
Floride et une succursale  
de la Caisse centrale  
Desjardins aux États-Unis

Une vingtaine de sociétés  
offrant une gamme de services  
financiers, dont bon nombre  
d'entre elles sont actives  
dans plusieurs provinces  
canadiennes

Un réseau virtuel de  
guichets automatiques  
et Internet à la fine  
pointe de la  
technologie

# La coopération, un modèle qui allie solidité et performance

Interpellé par les défis collectifs et toujours inspiré par l'esprit innovateur de son fondateur, Alphonse Desjardins, le Mouvement Desjardins fait, chaque jour, le choix de la croissance et de l'ouverture sur l'avenir. Aux lendemains de la tempête financière qui a secoué toute la planète, son modèle coopératif, basé sur la force du nombre, a permis d'allier les valeurs de la coopération à la performance financière.

Par l'application constante de pratiques commerciales qui placent les intérêts et les besoins de ses membres au centre de ses préoccupations et de pratiques de gestion prudentes et rigoureuses, le Mouvement Desjardins a connu en 2009 une progression de ses affaires, et ce, dans ses principaux secteurs d'activité.

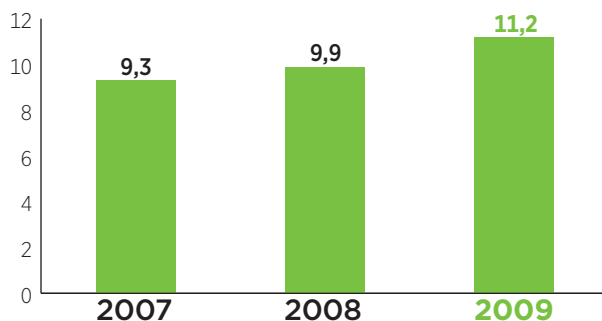
Il a commencé à récolter les fruits des importants efforts déployés tout au cours de la dernière année, affichant ainsi des résultats financiers en hausse et un des plus hauts taux de capitalisation de l'industrie au Canada.

Avec un actif total de 157,2 G\$ et d'excellentes cotes de crédit, le Mouvement Desjardins figure au vingt-sixième rang des 50 institutions financières les plus fiables au monde, selon le classement du World's 50 Safest Banks 2009 du *Global Finance*. Ce classement souligne l'importance et le poids du Mouvement Desjardins, tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

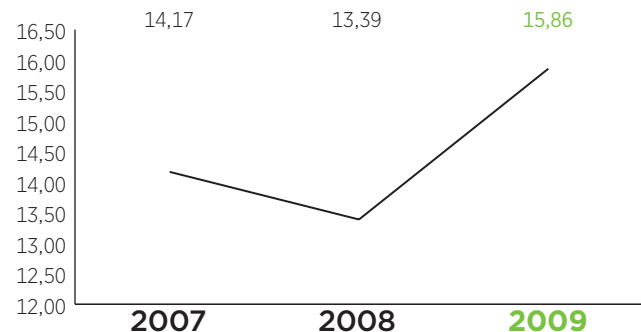
Dans un contexte économique qui s'annonce encore incertain, le Mouvement Desjardins, premier groupe financier au Québec et sixième groupe financier coopératif à l'échelle internationale, poursuit activement ses efforts en vue d'augmenter sa productivité et de maintenir une capitalisation toujours aussi élevée.

Groupe coopératif innovateur, le Mouvement Desjardins favorise l'union des forces individuelles pour contribuer au dynamisme de l'économie et à l'accroissement de la richesse collective. C'est ainsi que Desjardins et ses membres forment un tout, un Mouvement, vers un monde financier et social où « Coopérer pour créer l'avenir » prend tout son sens.

**Capitalisation du Mouvement**  
(G\$)



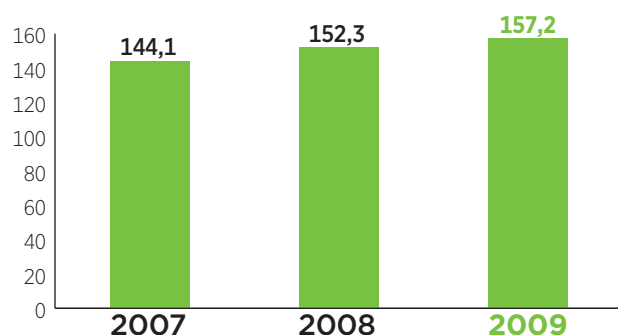
**Évolution du ratio de capital de 1<sup>re</sup> catégorie<sup>(1)</sup>**  
(%)



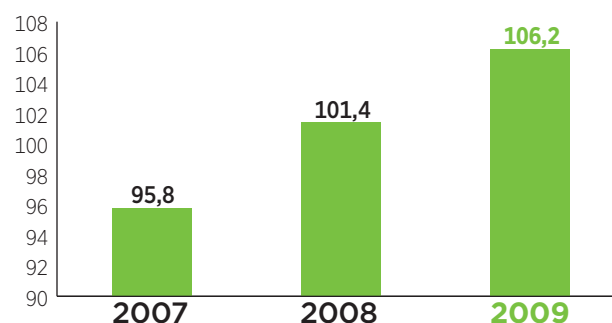
(1) Ratio sous Bâle I en 2007 et 2008 et sous Bâle II en 2009

**Actif total du Mouvement**

(G\$)

**Évolution des dépôts**

(G\$)

**Situation financière - Bilan et hors bilan<sup>(1)</sup>**

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation 2009-08	2009	2008 <sup>(2)</sup>	2007 <sup>(2)</sup>
Total de l'actif	3,2 %	157 203 \$	152 298 \$	144 059 \$
Liquidités	6,3	32 646	30 711	33 059
Prêts	5,3	109 995	104 462	95 403
Dépôts et débiteures subordonnées	5,2	107 455	102 184	96 624
Capitaux propres	13,4	11 197	9 875	9 282
Biens administrés	16,8	235 448	201 647	210 683
Biens sous gestion	9,4	32 038	29 292	38 569
Ratio de capital de première catégorie - BRI	—	15,86 %	13,39 %	14,17 %

(1) Excluant les caisses et les fédérations du Manitoba et de l'Acadie.

(2) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

**Résultats d'exploitation<sup>(1)</sup>**

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation 2009-08	2009	2008 <sup>(2)</sup>	2007 <sup>(2)</sup>
Revenu total	27,4 %	10 670 \$	8 373 \$	9 671 \$
Provisions pour pertes sur créances	11,5	271	243	197
Frais autres que d'intérêt	7,1	5 141	4 800	4 823
Excédents après impôts et avant ristournes aux membres	1 280,8	1 077	78	1 101
Provision pour ristournes aux membres	44,7	311	215	592
Rendement des capitaux propres	—	10,4 %	0,8 %	12,3 %

(1) Excluant les caisses et les fédérations du Manitoba et de l'Acadie.

(2) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

**Cotes de crédit**

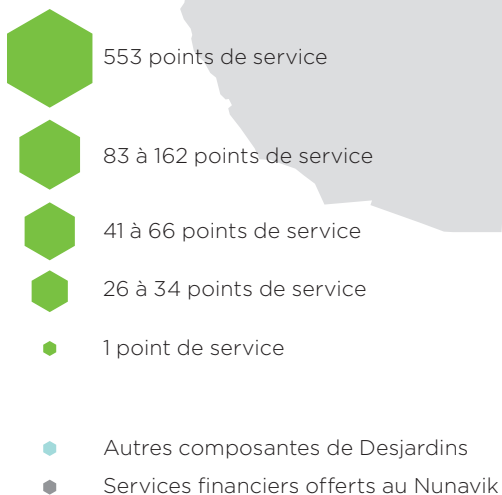
Solidité financière du Mouvement des caisses Desjardins représentée par les cotes de crédit de première qualité de la Caisse centrale Desjardins.

	Court terme	Moyen et long terme de premier rang
Standard and Poor's	A-1 +	AA -
Moody's	P-1	Aa1
DBRS	R-1 (élevé)	AA

# La présence du Mouvement Desjardins au Québec et au Canada

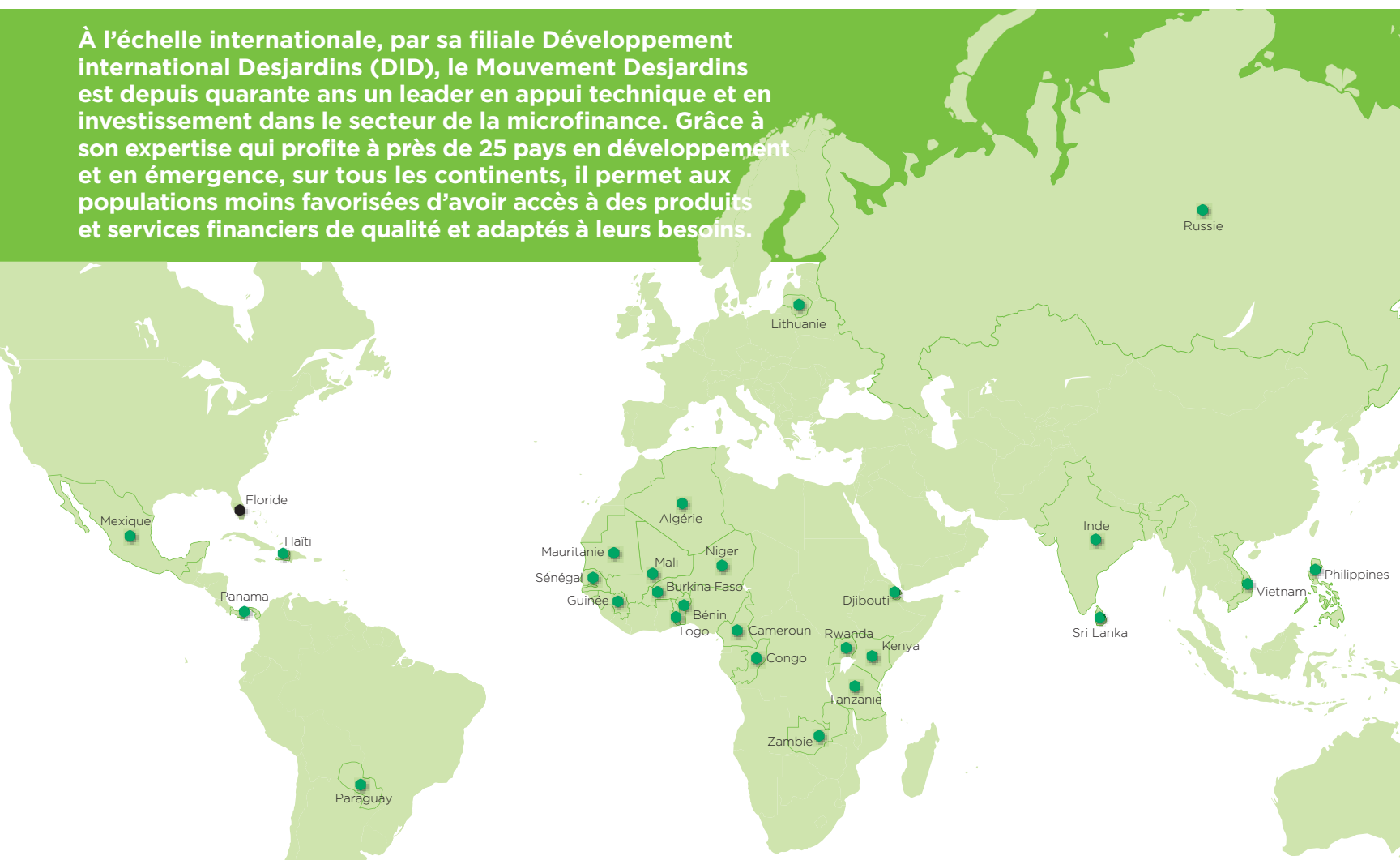
L'offre de service intégrée du Mouvement Desjardins est non seulement complète, elle est aussi accessible avec son vaste réseau de groupes, de centres financiers et de filiales solidement implantés dans le Québec, en Ontario et ailleurs au Canada et aux États-Unis, plus précisément en Floride.

## Concentration des points de service (31 décembre 2009)



# Un rôle marqué à l'international

À l'échelle internationale, par sa filiale Développement international Desjardins (DID), le Mouvement Desjardins est depuis quarante ans un leader en appui technique et en investissement dans le secteur de la microfinance. Grâce à son expertise qui profite à près de 25 pays en développement et en émergence, sur tous les continents, il permet aux populations moins favorisées d'avoir accès à des produits et services financiers de qualité et adaptés à leurs besoins.



- Pays où Développement international Desjardins (DID) était active en 2009
- Caisse centrale Desjardins U.S Branch et Desjardins Bank

## Données complémentaires

Au 31 décembre

	2009		2008	
	Mouvement <sup>(1)</sup>	Manitoba et Nouveau-Brunswick <sup>(2)</sup>	Mouvement <sup>(1)</sup>	Manitoba et Nouveau-Brunswick <sup>(2)</sup>
Nombre d'employés <sup>(3)</sup>	42 273	1 383	41 921	1 436
Nombre de membres	5 806 001 <sup>(4)</sup>	228 435	5 795 277 <sup>(4)</sup>	234 613
Nombre de dirigeants élus	6 258	292	6 299	355
Nombre de caisses membres	481	29	513	36
Nombre de centres de services	903	81	915	77
Nombre de guichets automatiques	2 728	142	2 764	142

(1) Inclut les données de la Desjardins Credit Union (DCU). Les centres de services de DCU sont inclus à la ligne «Nombre de centres de services».

(2) Fédérations et caisses du Manitoba et de l'Acadie (par voie d'affiliation).

(3) Comprend les employés qui travaillent au sein des sociétés filiales ayant des activités à l'extérieur du Québec.

(4) Total du nombre de membres de chacune des caisses du Québec et de l'Ontario, ainsi que de DCU.

« Plutôt que de nous contenter du *statu quo*, nous faisons une nouvelle fois dans notre histoire le choix de la croissance et de l'ouverture sur l'avenir. [...]

À nous d'innover pour développer encore plus nos avantages et faire grandir le patrimoine que nous remettrons à nos enfants pour leur avenir. »

— Monique F. Leroux





Déry



# Leader performance moderne dans un monde en mouvement pour une prospérité durable solidité

**L'année 2009 s'est amorcée dans un contexte de crise économique et financière qui laissait présager une longue période difficile. Les interventions avisées et concertées des gouvernements et des banques centrales ont permis de ramener le système financier sur la voie d'une certaine stabilité et de créer les conditions propices à la reprise économique.**

Bien que toutes les incertitudes ne soient pas levées et qu'il faille demeurer très vigilants, le système financier canadien a démontré une stabilité remarquable en comparaison avec celui de nombreux autres pays. Un encadrement réglementaire rigoureux et une solide tradition de gestion saine et prudente ont amené les grandes institutions financières bancaires et coopératives du Canada à établir des pratiques de crédit plus prudentes, à avoir recours à un effet de levier moins prononcé et à maintenir une forte capitalisation. Tout cela nous a permis de traverser la tempête en contrôle de la situation.

## **Un leadership proactif dans une conjoncture difficile**

Dans cet environnement de crise mondiale, le Mouvement Desjardins a su faire preuve de leadership et miser sur sa relation de confiance avec ses membres et ses clients. Il a su les conseiller et les rassurer alors que les marchés faisaient face à d'importants soubresauts, particulièrement dans la première moitié de l'année. Un solide partenariat s'est établi entre les personnes chargées du soutien aux caisses et celles qui servent et conseillent les membres, rendant ainsi possible un accompagnement efficace dans un contexte financier particulièrement exigeant.

De même, transparence et dialogue avec les caisses et leurs membres ont fait en sorte que la grande majorité des assemblées générales se déroulent dans une atmosphère sereine et constructive. Malgré que des décisions à l'égard de la capitalisation et du partage des excédents aient dû être prises, tant les membres que les dirigeants et les employés des caisses savaient qu'elles étaient l'expression d'une prudence judicieuse et adaptée aux circonstances. Tous pouvaient en même temps être confiants en la solidité et en la résilience des caisses et du Mouvement Desjardins.

## **Un leadership basé sur la confiance en l'avenir**

Par-delà les mesures proactives qui ont été prises dans une conjoncture exceptionnelle, le leadership du Mouvement Desjardins s'est aussi manifesté en 2009 dans sa capacité à poursuivre avec détermination la mise en œuvre de son Plan d'évolution. Ce plan, qui repose sur cinq chantiers, est le moyen que nous nous sommes donné pour concrétiser les cinq grandes convictions que je me suis engagée à placer au cœur des réalisations de ma présidence.



## Les cinq grandes convictions qui sont au cœur de mon mandat

**Les caisses sont la force motrice du Mouvement.**

**La Fédération et les filiales sont au service des caisses et de leurs membres.**

**La croissance et le développement stratégique du Mouvement passent par les caisses, appuyées par les filiales.**

**Notre capital humain est notre plus grande richesse et notre force d'avenir.**

**Nos valeurs de coopération sont le fondement de notre ambition et elles doivent demeurer au cœur de nos façons de faire.**

**Monique F. Leroux**  
Présidente et chef de la direction  
du Mouvement des caisses Desjardins

Là où, avant de se lancer dans la réalisation de chantiers d'envergure, d'autres auraient préféré attendre un retour à une situation économique et financière plus stable, nous avons quant à nous suffisamment confiance en nos assises et en nos forces pour aller résolument de l'avant. Nos cinq grands chantiers ont ainsi donné le ton aux réalisations de 2009.

### **Chantier «Évolution du rôle de la Fédération et de la structure du Mouvement»**

Nous avons procédé à une réorganisation majeure de l'ensemble de la structure de soutien aux caisses composée de la Fédération, des filiales et des unités d'affaires du Mouvement.

L'objectif visé par cette réorganisation était de simplifier notre structure globale de direction dans le but d'accroître la cohésion au sein du Mouvement ainsi que la proximité avec les caisses.

Notre nouvelle structure organisationnelle, qui favorise le regroupement d'expertises par secteur d'affaires et par fonction pour un meilleur soutien aux caisses, vise à accroître notre capacité d'adaptation rapide à l'évolution des besoins des membres et des clients ainsi qu'aux changements du marché. Parce qu'elle est propice également à une plus grande efficacité tout comme au renforcement de la gestion financière et des risques, elle soutiendra à long terme le développement et la performance des caisses et du Mouvement.

### **Chantier «Optimisation de la performance du Mouvement»**

La nouvelle structure mise en place en 2009 facilite en outre la mise en commun des expertises présentes au sein des différentes composantes de Desjardins. Ce faisant, elle a déjà permis de simplifier des façons de faire, d'éliminer de nombreux chevauchements et de réaliser de nouveaux gains d'efficacité. En 2010, nous poursuivrons dans cette voie, en y associant une culture d'amélioration continue.

La mise en commun des savoir-faire nous conduit également à travailler à une plus grande intégration de nos divers systèmes technologiques et à optimiser nos services en ce domaine. Ici encore, les travaux en cours vont nous permettre de réaliser d'intéressantes synergies.

### **Chantier «Concertation, participation et liaison avec le réseau»**

Les caisses étant la force motrice du Mouvement, leurs dirigeants élus et leurs directeurs généraux sont importants lorsqu'il s'agit de définir les orientations et les stratégies les plus aptes à répondre aux besoins des membres et des collectivités. Ce chantier a précisément pour but de maximiser leur rôle en identifiant les moyens de mettre encore mieux à contribution leur expertise et leur expérience sur le terrain.

En 2009, le premier volet de ce chantier a permis d'optimiser les mécanismes d'échange et de discussion impliquant les directeurs généraux et de créer de nouveaux forums à leur intention. Grâce à ces outils, la définition des stratégies opérationnelles du Mouvement bénéficiera de toute la connaissance qu'ont les directeurs généraux des membres et du milieu. Ils favoriseront également une meilleure appropriation des enjeux et une plus grande adhésion aux solutions retenues.



**Le conseil d'administration du Mouvement Desjardins: un leadership apprécié en cette année déterminante.**

Nous consacrerons l'année 2010 au volet Dirigeants du chantier «Concertation, participation et liaison avec le réseau». Nos travaux viseront à mettre en place des mécanismes qui permettront une meilleure contribution des dirigeants à l'évolution du Mouvement et qui accroîtront leur influence sur la définition de ses orientations. Ils auront également pour but de favoriser la mobilisation et la reconnaissance des dirigeants élus, de même que de susciter encore plus d'intérêt et d'attrait pour la fonction qu'ils exercent. Notre réflexion va aussi inclure un examen du rôle et des responsabilités des conseils des représentants dans le cadre de notre gouvernance démocratique actuelle.

C'est également dans l'objectif de favoriser la contribution des élus que nous avons tenu, en 2009, un premier Rendez-vous des présidentes et présidents des conseils de surveillance des caisses du Québec et des comités de vérification des caisses de l'Ontario.

Grâce à l'ensemble de ses efforts visant à accroître l'influence des gens de caisses et à optimiser sa gouvernance, le Mouvement Desjardins tirera encore plus pleinement profit de l'une de ses plus grandes forces distinctives.

### **Chantier «Croissance et développement stratégique du Mouvement»**

Le leadership du Mouvement Desjardins s'est par ailleurs manifesté, en 2009, par sa capacité à se projeter dans le futur.

À l'issue d'une démarche de réflexion stratégique entamée à l'automne 2008, trois grands thèmes d'orientation ont été soumis à la délibération et à la décision à l'occasion du 20<sup>e</sup> Congrès des dirigeants que nous avons tenu en novembre. Ce grand moment privilégié de la vie démocratique de Desjardins a rassemblé plus de 1 750 représentants des caisses et du Mouvement. Ceux-ci y ont fait des choix clairs et inspirants à l'égard du développement futur de Desjardins. Ces choix touchent:

- **La pensée et l'action Mouvement**
- **Les ambitions de développement du Mouvement**
- **La performance et la solidité financière du Mouvement**

#### **La pensée et l'action Mouvement**

Les délégués au Congrès ont clairement donné leur aval à un renforcement de la coordination des actions à l'échelle du Mouvement, de façon à ce que nous mettions la force de l'ensemble des caisses et des composantes au service des membres. Le but ainsi visé est de créer, pour chacun d'eux, une expérience Desjardins à forte valeur ajoutée, de leur offrir une réponse encore plus complète, efficace et rapide à leurs besoins en éliminant les diverses contraintes associées au fait de faire affaire avec des entités différentes au sein du Mouvement Desjardins.

La pensée et l'action Mouvement seront notamment soutenues par la nouvelle structure mise en place en 2009.

#### **Les ambitions de développement du Mouvement**

Les délégués des caisses ont aussi, par une très forte majorité, exprimé la volonté que le Mouvement Desjardins cible des segments de marché où sa présence n'est pas nettement affirmée. Nous consacrerons donc des efforts particuliers, dans les années à venir, à servir les entreprises, les jeunes, les communautés culturelles, les clientèles aisées et fortunées, la grande région de Montréal, ainsi que l'Ontario et le reste du Canada. Le développement de nos manufacturiers de produits et la réalisation de partenariats stratégiques seront des avenues privilégiées pour notre développement pancanadien.

Desjardins se sait aujourd'hui capable de développer, de façon rigoureuse et prudente, ces marchés au vaste potentiel de croissance. Il s'ouvre de la sorte aux nouveaux besoins et aux nouvelles aspirations collectives. Il s'ouvre aussi à de nouveaux membres et à de nouvelles clientèles.

#### **La performance et la solidité financière du Mouvement**

La troisième grande orientation arrêtée par le Congrès a trait à la performance et à la solidité financière du Mouvement. Les efforts déjà en cours en matière de révision des façons de faire se poursuivront dans les années à venir, dans le but de réduire nos coûts et d'accroître notre productivité.

Il en va de même pour la capitalisation des caisses et du Mouvement, que nous savons être la base incontestée d'une solidité financière reconnue.

**Pour connaître la composition du conseil, consulter la brochure «Leadership partagé et cohésif» insérée en page 17.**

« Je veux dire à mes collègues du conseil d'administration à quel point j'ai apprécié consacrer avec eux l'année 2009 à construire le Desjardins que nous voulons pour l'avenir. »

Déjà en 2009, notre volonté de nous démarquer par une solide capitalisation nous a amenés à réaliser deux émissions de titres sur les marchés d'un total de 1 G\$ ainsi qu'une émission de parts permanentes de 654 M\$ qui a été couronnée de succès auprès des membres des caisses. La réponse positive des membres nous a d'ailleurs incités à prolonger cette émission de parts permanentes en 2010.

Notre ratio de capital de première catégorie et notre ratio de capital total, calculés selon le nouveau cadre réglementaire (Bâle II), s'élevaient ainsi à 15,86% au 31 décembre 2009. Nous nous sommes donné pour objectif de maintenir en 2010 un ratio de capital total toujours supérieur à 15%. Nous suivons aussi avec beaucoup d'attention l'évolution des travaux relatifs aux nouvelles propositions de modifications au cadre de Bâle II, déposées à la fin de 2009, qui concernent spécifiquement le capital des institutions financières.

Le World's 50 Safest Banks 2009, publié l'été dernier par *Global Finance*, plaçait Desjardins au vingt-sixième rang des institutions financières les plus fiables au monde. C'est une position extrêmement enviable que nous entendons conserver.

Les orientations arrêtées au Congrès nous ont permis de compléter le Plan stratégique du Mouvement pour la période 2010-2012 ainsi que ceux du réseau des caisses et des secteurs d'affaires. Le présent triennat s'amorce donc avec des objectifs clairs et ambitieux et des stratégies bien définies pour les atteindre. Chaque caisse profitera des premiers mois de 2010 pour élaborer son propre plan stratégique, en complémentarité avec le plan d'ensemble.

#### **Chantier « Mobilisation de tout Desjardins: capital humain, culture et valeurs »**

Le capital humain constituant notre plus grande richesse, nous avons pris les moyens pour bien accompagner nos employés dans le contexte de changement lié à notre restructuration. Je suis quant à moi convaincue qu'une plus grande coopération au sein de la vaste équipe qui agit en soutien aux caisses et aux membres ainsi que le partage d'une « pensée Mouvement » s'alimentant aux valeurs de la coopération vont accroître la valorisation que chacun tire de son travail.

Une organisation davantage unifiée offre en outre un plus vaste espace de réalisation de soi et de mobilité, accroissant d'autant les possibilités d'évolution de carrière.

La tenue de notre 20<sup>e</sup> Congrès et la réflexion qu'il a suscitée sur nos orientations à long terme nous ont par ailleurs motivés à ouvrir le dialogue avec nos membres et le public. La consultation tenue à l'automne par l'entremise du Web, au cours de laquelle nous les invitons à nous dire quel sens a pour eux le mot « coopérer », nous a permis de prendre le pouls de nos membres tout en les intéressant au devenir du Mouvement Desjardins. Nous ferons plus fréquemment appel à ce type de communication bidirectionnelle dans les années à venir.

En plus des efforts constants réalisés en matière d'éducation économique et financière, particulièrement auprès des jeunes, la différence de Desjardins a aussi continué à se manifester en 2009 par une adhésion croissante du réseau des caisses aux produits de solidarité tels les Fonds d'entraide Desjardins et le programme Créavenir.

Notre partenariat avec la campagne institutionnelle d'Équiterre « Changer le monde, un geste à la fois » encourage pour sa part des comportements qui s'inscrivent dans la perspective du développement durable chez nos 6 258 dirigeants, nos 42 200 employés et nos 5,8 millions de membres et de clients. Cette campagne a donné lieu à de nouvelles mesures en 2009, particulièrement en matière de transport écologique, de commerce équitable et de consommation responsable ainsi que d'efficacité énergétique et de gestion des matières résiduelles.

#### **Un leadership qui engendre de grandes réalisations collectives**

Ces nombreuses manifestations du leadership de Desjardins ont sollicité la contribution de tous au sein du Mouvement. Elles ne nous ont cependant pas détournés de la nécessité de fournir un service quotidien attentionné aux membres et aux clients. Notre présence assidue au côté des membres propriétaires et des clients s'est d'ailleurs répercutée sur la croissance des affaires.

Tout en maintenant l'excellente qualité de notre portefeuille, nous avons vu nos parts de marché continuer à croître dans les domaines du crédit à la consommation et sur cartes de crédit, du crédit hypothécaire résidentiel ainsi que du crédit industriel et commercial. Nous avons aussi connu une croissance des affaires supérieure à celle du marché dans la vente de plusieurs types de placements et d'assurances.

Sur le plan financier, nous avons su profiter du rétablissement des marchés et du regain de l'économie pour renouer, en 2009, avec des excédents avant ristournes aux membres de 1,1 G\$ plus exactement. L'augmentation très importante de la rentabilité sur l'année précédente démontre bien que les résultats de 2008 avaient un caractère d'exception.

Il est aussi à noter que tous les secteurs d'activité ont fait mieux que ce que nous avons prévu à notre plan financier. Ainsi, le secteur Particuliers et entreprises a réalisé des excédents avant ristournes aux membres de 740 M\$, soit 105,6% de plus qu'en 2008.

Dans le secteur Assurance de personnes, le bénéfice net de Desjardins Sécurité financière s'élève à 194 M\$, soit une augmentation de 461,9% par rapport à 2008. Le rendement de l'avoir de l'actionnaire est de 25,9% en 2009, ce qui en fait l'un des meilleurs de l'industrie des services financiers.

Du côté de l'Assurance de dommages, l'apport de Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) aux résultats du Mouvement est de 94 M\$ en 2009, une amélioration de 161,1% sur l'année précédente. Le rendement des capitaux propres de DGAG atteint 17,5%.

Le secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque a, quant à lui, bénéficié de la reprise graduelle des marchés en 2009 et affiche un bénéfice net de 22 M\$, comparativement à une perte nette de 29 M\$ en 2008.

### Des leaders engagés et solidaires

Cette somme de réalisations et ces résultats n'auraient pas été possibles sans le travail constant du personnel en place dans les caisses et les composantes et leur désir d'offrir aux membres et aux clients, peu importe la conjoncture, un service professionnel et personnalisé. Je les en remercie chaleureusement, d'autant plus qu'une grande partie d'entre eux ont accompli cette tâche dans un contexte de changement organisationnel d'envergure.

Je remercie les membres des conseils et de l'Assemblée des représentants pour le rôle stratégique qu'ils ont joué en une année déterminante pour l'avenir de Desjardins. Placés au cœur de notre processus de planification, ils ont été des guides avisés au service des ambitions et de la cohésion du Mouvement Desjardins.

Je veux aussi souligner l'appui de la nouvelle équipe de direction ainsi que celui du nouveau groupe de coordination du Mouvement, composé des gestionnaires de premier et de deuxième niveaux, en cette année importante. Je salue leur désir manifeste de construire un Desjardins encore plus efficace et plus proche de ses caisses et de leurs membres.

Enfin, après une année où la gestion de la crise financière avait sollicité une grande partie de nos énergies, je veux dire à mes collègues du conseil d'administration à quel point j'ai apprécié consacrer avec eux l'année 2009 à construire le Desjardins que nous voulons pour l'avenir. Votre connaissance des caisses et du Mouvement ainsi que votre appui sont d'importants gages de réussite et je m'estime extrêmement privilégiée de pouvoir compter sur eux. Merci pour cette année déterminante dans le parcours du Mouvement Desjardins.

Mes derniers remerciements s'adressent à MM. Pierre Tardif, Daniel Mercier, Dominique Arsenault et Daniel Lafontaine, qui ont quitté le conseil au cours de la dernière année. Je souhaite la bienvenue à MM. Yvon Vinet et Pierre Levasseur, de même qu'à M<sup>me</sup> Annie P. Bélanger et M. Alain Raïche, qui les remplacent respectivement.

### Un leadership de solidarité qui inspire confiance

Interpellé par les défis auxquels sont confrontés aujourd'hui le Québec et le Canada, le Mouvement Desjardins entend apporter sa contribution à l'effort collectif qui s'impose. C'est avec la plus grande résolution que nous travaillerons à établir la croissance économique et la création de richesse sur des bases solides et durables, dans le respect des gens, de l'environnement et pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

Pendant l'année qui s'amorce, qui est la 110<sup>e</sup> de son histoire, le Mouvement Desjardins va aussi placer les jalons de grands projets porteurs qui vont lui permettre de réaliser ses ambitions et de consolider sa performance et sa solidité financière.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les valeurs de coopération et de responsabilité sociale, sur le leadership et la mobilisation de nos dirigeants et de nos employés et nous adopterons une approche centrée sur le membre et le client à l'échelle du Mouvement.

C'est aussi en misant sur l'ouverture, l'innovation et l'agilité que le Mouvement Desjardins exercera plus que jamais, dans notre monde en mouvement, un leadership de solidarité qui inspire confiance.

**Monique F. Leroux, FCA, FCMA**  
Présidente et chef de la direction  
du Mouvement des caisses Desjardins

Coopérer  
pour créer  
l'avenir

avenir

performance mobilis

Leadership

partagé force

opération et démocratique

transparence cohésif éco

participation solidité

innovation



Desjardins

mission En orientations  
mouvement  
vers une  
prospérité  
durable valeurs  
vision

## Une mission toujours actuelle

**Contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de notre champ d'action :**

- en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux, et un réseau d'entreprises financières complémentaires, à rendement concurrentiel et contrôlé par eux;
- en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective, particulièrement auprès de nos membres, de nos dirigeants et de nos employés.

## Des valeurs fortes

**L'argent au service du développement humain**

**L'engagement personnel**

**L'action démocratique**

**L'intégrité et la rigueur dans l'entreprise coopérative**

**La solidarité avec le milieu**

## Une vision d'avenir

**Desjardins,  
premier groupe financier coopératif du Canada,  
inspire confiance dans le monde  
par l'engagement des personnes,  
par sa solidité financière et  
par sa contribution à la prospérité durable.**

## Des orientations porteuses de sens

### Coopération et engagement :

Miser sur les valeurs de coopération et de responsabilité sociale pour différencier Desjardins et accroître sa capacité d'attraction.

### Excellence de l'expérience membre et client :

Mettre en œuvre une approche centrée sur le membre et le client à l'échelle du Mouvement.

### Croissance et innovation :

Réaliser une croissance soutenue et rentable en misant sur l'ouverture, l'innovation et l'agilité.

### Rentabilité et solidité financière :

Optimiser la productivité et la performance globales et renforcer la solidité financière du Mouvement.

### Leadership et mobilisation :

Miser sur le leadership et la mobilisation des dirigeants et des employés pour soutenir l'évolution du Mouvement.

# Plan d'évolution du Mouvement

# Desjardins

**Au fil de son histoire, le Mouvement Desjardins a été un précurseur et un bâtisseur. Il a su s'adapter et changer pour apporter des réponses pertinentes aux besoins évolutifs de ses membres et de ses clients. Aujourd'hui plus que jamais, dans un environnement concurrentiel complexe où des pans de l'industrie mondiale des services financiers sont fragilisés, Desjardins se doit d'être en mouvement vers un monde plus responsable, plus équitable et plus durable.**

Le Plan d'évolution du Mouvement s'inscrit dans cet esprit. C'est un plan qui voit loin et qui donne une perspective globale au développement et à la croissance du Mouvement Desjardins. Il s'inspire de cinq convictions:

- **Les caisses sont la force motrice du Mouvement.**
- **La Fédération et les filiales sont au service des caisses et de leurs membres.**
- **Les caisses doivent participer activement à la croissance du Mouvement.**
- **Notre capital humain est notre plus grande richesse.**
- **Nos valeurs de coopération doivent être au cœur de notre action.**

L'objectif du Plan est de permettre à l'organisation de grandir, en fonction des enjeux actuels et à venir, dans le respect de sa nature coopérative, de sa mission et de ses valeurs, en mettant à profit les compétences, les talents et la créativité des dirigeants élus, des directeurs généraux de caisses, des gestionnaires et des employés de Desjardins.

Au-delà des changements fonctionnels et structurels qui en découleront, le Plan d'évolution vise à mobiliser tout Desjardins. Plus qu'un thème, « Coopérer pour créer l'avenir » traduit une volonté de coopérer et d'innover dans une perspective Mouvement, une volonté de mettre en commun les expertises et les idées afin de mieux servir les membres et les clients.

Ce plan d'évolution est en fait un plan de travail collectif qui s'échelonne sur quatre ans. Il s'appuie sur cinq grands chantiers reliés entre eux, dont les mandats, les objectifs et les réalisations sont détaillés dans les pages qui suivent.

# Desjardins


**Notre capital humain est notre plus grande richesse.**


**La Fédération et les filiales sont au service des caisses et de leurs membres.**

**Nos valeurs de coopération doivent être au cœur de notre action.**

**Les caisses sont la force motrice du Mouvement.**

**Les caisses doivent participer activement à la croissance du Mouvement.**

<b>Chantier « Croissance et développement stratégique du Mouvement »</b>	Se donner une vision commune de ce que sera Desjardins en 2015; les objectifs à poursuivre, les mesures à prendre ainsi que les ressources et les moyens requis pour s'y rendre.	
--	--	---


<b>Chantier « Concertation, participation et liaison avec le réseau »</b>

Optimiser les actions convergentes des dirigeants et des directeurs généraux dans la vie financière et démocratique du Mouvement Desjardins afin d'améliorer la mobilisation et la performance.

<b>Chantier « Évolution du rôle de la Fédération et de la structure du Mouvement »</b>

Recentrer le rôle de la Fédération comme pôle d'orientation et d'encadrement du Mouvement.

<b>Chantier « Optimisation de la performance du Mouvement »</b>

Optimiser la performance du Mouvement et y introduire une culture de gestion basée sur la mesure et l'évaluation selon une approche de balisage.

<b>Chantier « Mobilisation de tout Desjardins: capital humain, culture et valeurs »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier la vision d'avenir</li> <li>• Approfondir la compréhension du sens des orientations et des initiatives</li> <li>• Susciter la participation et l'implication dans l'action</li> </ul>	
---	---	---

# Chantier « Croissance et développement stratégique du Mouvement »

## Un Mouvement proche de ses caisses, des caisses proches de leurs membres

### Mandat

**Se donner une vision commune de ce que sera Desjardins en 2015; les objectifs à poursuivre, les mesures à prendre ainsi que les ressources et les moyens requis pour s'y rendre.**

### Objectif

**Ce chantier vise à assurer le développement et la pérennité du Mouvement dans un contexte de profonds changements externes. L'objectif: se donner une vision de ce que sera Desjardins dans un horizon de cinq à dix ans. L'élaboration du Plan stratégique 2010-2012 du Mouvement Desjardins est au cœur de ce chantier.**

L'environnement dans lequel évolue Desjardins est en mouvance. La concurrence est très active, les enjeux se complexifient, les attentes des membres et des clients évoluent et, pour toutes les organisations, le temps de réaction et d'adaptation raccourcit sans cesse. Mais ces défis représentent aussi pour Desjardins des occasions qu'il doit saisir.

Dans un contexte de profonds changements sociodémographiques, un environnement où la mondialisation joue un rôle déterminant et où la concurrence s'intensifie sans cesse, comment Desjardins peut-il tirer son épingle du jeu?

C'est ici que le chantier de la croissance et du développement stratégique prend tout son sens. Il a été créé justement pour fixer au Mouvement des objectifs de croissance qui l'amèneront à un niveau supérieur, grâce à la contribution de son capital humain, tel que représenté dans le nouveau schéma du modèle Desjardins de la performance (page 23).

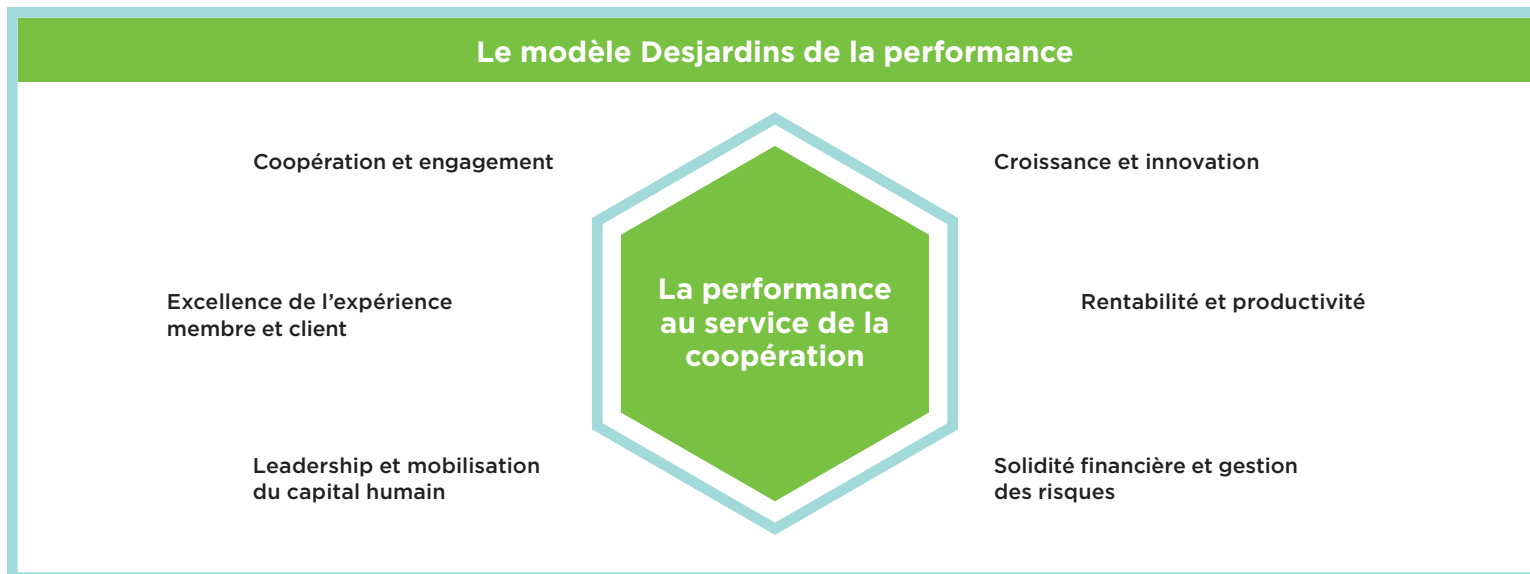
### Une réalisation collective

Ce chantier a démarré en septembre 2008 avec la mise en place d'un groupe de pensée prospective et de dix équipes de réflexion stratégique. Dix équipes qui ont travaillé sur autant de thèmes porteurs de croissance et de développement pour le Mouvement Desjardins, soit: les jeunes, les communautés culturelles, les entreprises, l'épargne, la responsabilité sociale et le développement durable, la croissance des régions et des groupes de Desjardins, le Grand Montréal, le développement pancanadien et les alliances stratégiques, la mobilisation du capital humain et la gestion des talents, et enfin, la rentabilité, la productivité et les processus d'affaires.

Composée de participants de caisses et des autres composantes du Mouvement, chaque équipe avait pour tâche de cerner les enjeux liés au thème qui lui était dévolu. Une fois cet examen fait, il appartenait à chaque équipe de proposer des options, de développer des stratégies de croissance et de définir une vision 2015 pour l'ensemble du Mouvement Desjardins.

Au terme de leurs travaux, les équipes ont retenu quelque 70 options stratégiques qui ont ensuite fait l'objet d'une vaste consultation dans le réseau, au printemps 2009. Cette réflexion a alimenté le 20<sup>e</sup> Congrès de novembre 2009 et tissé la trame de fond du Plan stratégique 2010-2012 du Mouvement Desjardins.

## Le modèle Desjardins de la performance



### Réunis pour créer l'avenir

Le 20<sup>e</sup> Congrès du Mouvement Desjardins, qui s'est tenu à Québec à la fin de novembre 2009, a connu un vif succès. Plus de 1 750 participants, dont 1 205 délégués représentant les membres des caisses, se sont rassemblés sous le thème «Coopérer pour créer l'avenir». Pendant deux jours et demi, ils ont travaillé sur les orientations que Desjardins devrait prendre pour demeurer un leader dans un monde en mouvement.

Trois grands thèmes leur étaient proposés : la pensée et l'action Mouvement, les ambitions de développement du Mouvement, ainsi que la performance et la solidité financière de Desjardins. Au terme de leurs débats, les délégués des caisses ont très majoritairement décidé de faire front commun pour relever les défis de l'avenir.

Ainsi, ils se sont dits prêts à se donner une pensée et une action Mouvement accrues et à tenir davantage compte des orientations globales du Mouvement dans les plans d'affaires et d'action de leur caisse. Ils ont donné un appui sans équivoque à une «approche de service Desjardins», où membres et clients pourront faire affaire plus facilement avec toutes les composantes du Mouvement.

Les délégués ont également voté pour une accentuation des efforts et des investissements afin d'augmenter les parts de marché auprès des clientèles à fort potentiel; ils ont aussi donné leur appui à la poursuite du développement du marché pancanadien, en misant prioritairement sur ses manufacturiers de produits d'assurances, de cartes et de placements.

Enfin, ils ont favorablement accueilli les propositions visant, d'une part, à revoir les façons de faire pour réduire les coûts et, d'autre part, à continuer à renforcer le niveau de capitalisation des caisses et du Mouvement, dans le but d'assurer à celui-ci une plus grande solidité financière dans le contexte où la capitalisation est au cœur de la pérennité des institutions financières, et ce, partout dans le monde.

### L'équipe de réflexion Planification stratégique réseau des caisses

Cette équipe, constituée de 21 directeurs généraux de caisses représentant toutes les régions du Québec, de l'Ontario et les caisses de groupes, est appuyée par les responsables des secteurs d'affaires de la nouvelle organisation. Depuis mars 2009, elle travaille au plan stratégique des caisses qui servira d'intrant à chacune des caisses dans l'élaboration de son propre plan stratégique triennal. Le plan réseau sera finalisé au premier trimestre 2010 après avoir été discuté avec l'ensemble des directeurs généraux.

#### Ses membres sont:

**Robert Desrosiers**, (leader), Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup; **Bruno Gagnon**, (coleader), Caisse Desjardins de L'Islet; **Lorraine Simoneau**, (coleader), Caisse populaire Châteauguay; **Luc Bazinet**, Caisse populaire Desjardins Sieur-d'Iberville; **Serge Beaudoin**, Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi; **Mercédès Beaulieu**, Caisse populaire Desjardins de Bois-Franc-Cartierville; **Joé Bélanger**, Caisse populaire Thérèse-De Blainville; **Guy Belisle**, Caisse populaire Desjardins du Cœur-des-Vallées; **Jacques Bérubé**, Caisse Desjardins du Vieux-Moulin (Beauport); **Daniel Blais**, Caisse populaire Desjardins Préfontaine-Hochelaga; **Serge Bourgeois**, Caisse populaire Desjardins de Victoriaville; **Christian Champagne\***, Caisse populaire Desjardins de Lévis; **Louise Desautels\*\***, Caisse Desjardins De Lorimier; **Michel Duranleau**, Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska; **Sylvain Filion**, Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes; **Isabelle Garceau**, Caisse populaire de Maskinongé; **Yves Gaudet**, Caisse Desjardins de la Nouvelle Acadie (Lanaudière); **Denis Guay**, Caisse Desjardins de Chicoutimi; **Lise Lauzon**, Caisse populaire de la Vallée; **Paul Ouellet**, Caisse d'économie solidaire Desjardins; **Brigitte Tremblay**, Caisse populaire Desjardins de Hauterive.

\* A quitté pour la retraite

\*\* Occupe désormais le poste de vice-présidente Région Est de Montréal

# S'unir pour réussir

Voici les dix équipes de réflexion stratégique<sup>(1)</sup> qui ont participé à l'élaboration des 70 options soumises aux caisses pour examen. Les choix faits par les caisses ont donné naissance aux trois grands thèmes du 20<sup>e</sup> Congrès. Ces équipes étaient soutenues, entre autres, par le groupe de « pensée prospective », responsable d'assurer la cohérence des contenus, et par le groupe « experts finances et risques », responsable des questions de nature financière et des risques.

## L'épargne



**Leader, Serge Bourgeois**, DG, Caisse de Victoriaville, et **coleaders Madeleine Arsenaault**, DG, Caisse de Beauport; **Normand Desautels**, PV-P Région de l'Ouest, FCDQ. **Contributeurs: Danièle Laverdière**, DG, Caisse de LaSalle; **Réjean Lemieux**, DG, Caisse de Sillery-Saint-Louis-de-France; **Claude Lessard**, DG, Caisse Laviolette; **Patrice Mainville**, DG, Caisse de Saint-Jérôme; **Joanne Meilleur**, DG, Caisse Saint-Paul-l'Ermitte; **Pierre Morissette**, DG, Caisse de Saint-Georges de Beauce; **Michel Vaillancourt**, DG, Caisse du personnel de l'Administration et des Services publics; **Laurent Villeneuve**, DG, Caisse d'Alma; **Alain Bédard**, PV-P Assurance et Épargne pour les particuliers, DSF; **Renald Letarte**, V-P Fonds de placement Desjardins, FCDQ; **Yves Néron**, PV-P et chef des services aux particuliers, VMD; **Florent Salmon**, V-P division Gestion de placements alternatifs, DGA; **Michel Verreault**, V-PP Distribution, DGAG. **Contributeurs - soutien interne: Danyelle Bédard**, DP Planification, FCDQ; **Éric Landry**, directeur Ingénierie financière, FCDQ; **Éric Lemieux**, V-P Gestion des avoirs, FCDQ; **Louis Régimbald**, facilitateur; **André A. Bolduc**, conseiller, direction Développement de l'offre, FCDQ.

## Les communautés culturelles



**Leader, Anne Gaboury**, présidente et directrice générale, DID, et **coleaders Mercédès Beaulieu**, DG, Caisse de Bois-Franc-Cartierville, et **Mariano A. De Carolis**, DG, Caisse Canadienne Italienne. **Contributeurs: Jacinta Amâncio**, DG, Caisse des Portugais de Montréal; **Robert Bouillon**, DG, Caisse Sainte-Geneviève de Pierrefonds; **Patrice Breton**, DG, Caisse du Mont-Bellevue de Sherbrooke; **Danielle Hénauld**, DG, Caisse du Mont-Rose-Saint-Michel; **Denis Laferrière**, DG, Caisse de Montréal-Nord; **André Marceau**, DG, Caisse de Québec; **Pierre Poirier**, DG, Caisse Saint-Joseph-de-Bordeaux; **Sylvie Tremblay**, DG, Caisse de Saint-Antoine-des-Laurentides; **Diane Derome**, VPSDA Ontario; **Manon Débigaré**, V-PP Assurance-recherche, DGAG; **André Langlois**, V-P Développement et Mise en marché - Assurance pour les particuliers, DSF. **Contributeurs - soutien interne: Nicole Filiatrault**, directrice Distribution, Informations et Stratégies marketing, FCDQ; **Sean Kelly**, directeur Développement des affaires, Carrefour Desjardins, FCDQ; **Hubert M. Makwanda**, conseiller, Planification et Développement des ressources humaines Mouvement, FCDQ; **Jocelyn Leclerc**, facilitateur; **Robert Raymond**, conseiller, direction Distribution, Information et Stratégies marketing, FCDQ.

## Les entreprises



**Leader, Jean-Claude Jalbert**, DG, Caisse de Hull, et **coleaders Joé Bélanger**, DG, Caisse Thérèse-De Blainville, et **Stéphane Achard**, PV-P Marché des entreprises, FCDQ. **Contributeurs: Laurent-Paul Chartier**, DG, Caisse du Piedmont laurentien; **Bernard Circé**, DG, Caisse Atwater-Centre; **Serge Cousineau**, DG, Caisse de Drummondville; **Françyne Gagnon**, DG, Caisse de Charlesbourg; **Jean-Claude Loranger**, DG, Caisse de Rouyn-Noranda; **Richard Arsenaault**, directeur, CFE Lanaudière-Sud-Ouest; **Roger Michaud**, directeur, CFE Bas-Saint-Laurent; **Jocelyn Beauchesne**, V-P Centre d'affaires Moyenne entreprise, FCDQ; **Daniel Dupuis**, V-PP Risque de crédit Fédération, FCDQ; **Lucie Cormier**, DP Règlements d'assurance salaire et Gestion de l'invalidité, DSF; **Jean-Marc Léveillé**, V-P Actuariat - Corporatif et Assurance des entreprises, DGAG; **Christian St-Arnaud**, PV-P Financement et Services bancaires - Grandes entreprises, CCD; **Jean-Philippe Morin**, directeur général Financement aux sociétés - Énergie alternative et Technologie, VMD. **Contributeurs - soutien interne: André Chatelain**, V-P Marketing-Entreprises, FCDQ; **Yves Gagné**, V-P Investissements majeurs et Rachats d'entreprises, DCR; **Alain Beaudry**, facilitateur; **Éric Manseau**, conseiller, direction Développement de l'offre aux entreprises, FCDQ.

## Le Grand Montréal



**Leader, Louise Desautels**, DG, Caisse De Lorimier, et **coleaders Yannick Laviolette**, DG, Caisse des Sources, et **Guyline Legault**, V-P Carrefour Desjardins, FCDQ. **Contributeurs: Gilles Aubé**, DG, Caisse du Marigot de Laval; **Sylvain Bélière**, DG, Caisse des Seigneuries de Soulanges; **Alain Boutin**, DG, Caisse Pierre-Boucher; **Johanne Cloutier**, DG, Caisse La Porte des Anciens-Maires; **Guy Cormier**, DG, Caisse d'Outremont; **Michel Gamelin**, DG, Caisse du Réseau de la santé; **Denis Dubreuil**, VPSDA Ouest-de-Montréal, FCDQ; **Françine Champoux**, V-P Financement et Services bancaires - Entreprises privées, CCD; **Patrice Dagenais**, directeur Planification, Développement et Mise en marché, SCD; **Stéphane Morency**, V-P Planification et Développement des marchés, DGAG; **Colette N. Pierrot**, V-P Marketing et Planification stratégique, DSF; **Steve Shelton**, PV-P Groupe revenus fixes, VMD. **Contributeurs - soutien interne: Robert Bastien**, V-P PME, FCDQ; **Pierre Belzile**, directeur Développement de l'offre, FCDQ; **Roger Durand**, V-P Investissements, Capital de développement, DCR; **Jean-Pierre Sablé**, facilitateur; **François J. Gagnon**, conseiller, direction Distribution, Information et Stratégies marketing, FCDQ.

## Les jeunes



**Leader, Brigitte Dupuis**, V-P Coopératives et Régions ressources, DCR, et **coleaders Daniel Blais**, DG, Caisse Préfontaine-Hochelaga, et **Jean Vaillancourt**, PV-PE et DG Opérations Québec, DGAG. **Contributeurs: Stéphane Benjamin**, DG, Caisse de Brome-Missisquoi; **Sylvie Campbell**, DG, Caisse de Farnham; **Jacques Duranleau**, DG, Caisse de l'Ouest de la Mauricie; **Paul Dulude**, DG, Caisse de Boucherville; **Denis Guay**, DG, Caisse de Chicoutimi; **Martin Ratté**, DG, Caisse de L'Érable; **Sylvie Béchard**, directrice Gouvernance financière, FCDQ; **Linda Fiset**, V-P Développement des stratégies et Commercialisation, DSF; **Frédéric Paquette**, V-P et DG Courtage en ligne, VMD; **Mathieu Staniulis**, directeur Télécommercialisation, AccèsD; **Sylvie Trudeau**, directrice Développement de l'offre aux entreprises, FCDQ. **Contributeurs - soutien interne: Sonia Gosselin**, directrice Centre de contacts avec les clients, SCD; **Yvan Laurin**, V-P Coopération et Qualité, FCDQ; **André Pelletier**, V-P Marketing et Développement, FCDQ; **Jocelyn Leclerc**, facilitateur; **Pierre-Luc Bélisle**, conseiller, direction Développement de l'offre.

## Le pancanadien et les alliances stratégiques



**Leader, Jean-François Chalifoux**, PV-PE et DG Opérations hors Québec, DGAG, et **coleaders Alain Thauvette**, PV-P Assurance pour les groupes et les entreprises, DSF, et **Hubert Thibault**, V-PP Affaires institutionnelles du Mouvement, FCDQ. **Contributeurs: Patrice Bergeron**, DG, Caisse d'économie des employées et employés du ministère de la Défense nationale; **Denis Bernier**, DG, Caisse Cité-du-Nord de Montréal; **Natalie Corsi**, DG, Caisse Coniston (Ontario); **Michel Desjardins**, DG, Caisse de Saint-Augustin-de-Desmaures; **Normand Leroux**, DG, Caisse Trillium (Ontario); **Jean-Marc Spencer**, DG, Caisse de LaSalle (Ontario); **Normand Paquin**, V-P Placements Nord-Ouest et Éthique, FCDQ; **André Bellefeuille**, PV-PE, CCD; **Normand Bergeron**, chef de service, Réseau des marchands, SCD; **Thomas Jarmai**, V-P Financement aux sociétés institutions financières, VMD; **Jacques Lussier**, V-P Placements mobiliers et Ingénierie financière, DGA; **Betty Shaw**, V-P Marché des capitaux - actions, VMD. **Contributeurs - soutien interne: Martin Caron**, DE Finances et Gestion du capital Mouvement, FCDQ; **Yanick Gagné**, DE Stratégies pancanadiennes, FCDQ; **Louis Régimbald**, facilitateur; **André Campeau**, conseiller, direction principale Planification, FCDQ.

## La croissance des régions et des groupes de Desjardins



**Leader, Sonia Caron**, DG, Caisse de la Vallée des Lacs, et **coleaders Michel Duranleau**, DG, Caisse de Granby-Haute-Yamaska; **Marie-Claude Boisvert**, PV-P Investissements et Opérations, DCR. **Contributeurs: Jocelyn Gilbert**, DG, Caisse des Chutes Montmorency; **Michèle Gosselin**, DG, Caisse de Baie-Comeau; **J.-Martin Landry**, DG, Caisse du Centre de la Nouvelle-Beauce; **Jacynthe Larouche**, DG, Caisse de Dolbeau-Mistassini; **Yves Léveillé**, DG, Caisse du Haut-Saint-Laurent; **Michel Nadeau**, DG, Caisse des Ramées; **Chantal St-Amant**, DG, Caisse d'économie de la Sûreté du Québec; **André Talbot**, DG, Caisse d'Amos; **Liliane Laverdière**, PV-P Région de l'Est, FCDQ; **Yves Mathieu**, V-P Marché agricole et agroalimentaire, FCDQ. **Contributeurs - soutien interne: Marie Boissonneault**, directrice Coopération, FCDQ; **Denis Dubois**, V-P Assurances du MCD, DGAG; **Louis Régimbald**, facilitateur; **Michel F. Jourdain**, facilitateur.

## La responsabilité sociale et le développement durable



**Leader, Pauline D'Amboise**, secrétaire générale, FCDQ, et **coleaders Serge Ménard**, DG, Caisse du Mont-Royal, et **Paul Ouellet**, DG, Caisse d'économie solidaire. **Contributeurs: Andrée Côté**, DG, Caisse de Tracadie; **Hélène Drouin**, DG, Caisse du Plateau Montcalm; **Yves Gilbert**, DG, Caisse des Hauts-Reliefs; **Martin Lemay**, DG, Caisse du Sud de Lotbinière; **Patrick Lévesque**, DG, Caisse de la Vallée du Gouffre; **Luc Rajotte**, DG, Caisse de Mont-Laurier; **Daniel Ruel**, DG, Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie; **Lyne Giroux**, V-P Gestion des risques et Conformité, DGAG. **Contributeurs - soutien interne: Philippe Béland**, V-P Partenariat avec le réseau - Financement et Services internationaux, CCD; **Hélène Gagné**, directrice Commercialisation, FCDQ; **Jocelyn Leclerc**, facilitateur; **Patrice Camus**, écoconseiller, Secrétariat général, FCDQ.

## La mobilisation du capital humain et la gestion des talents



**Leader, Chantale Picard**, DG, Caisse du Mont-Saint-Bruno, et **coleaders Robert Desrosiers**, DG, Caisse de Rivière-du-Loup, et **Louise Le Brun**, PV-P Opérations et Administration, FCDQ. **Contributeurs: Sylvie Dulude**, DG, Caisse des Moissons; **Lise Gagné**, DG, Caisse de Pointe-Bleue; **André Gauthier**, DG, Caisse des Trois-Rivières; **Johanne Perron**, DG, Caisse du Quartier-Latin de Montréal; **Alain Raïche**, DG, Caisse Les Méandres; **Johanne Rock**, DG, Caisse de East Angus; **François Chaput**, VPSPA Centre-du-Québec, FCDQ; **Maureen Dubois**, V-P Services de financement, FCDQ; **Josiane Moisan**, DP Recrutement stratégique et Gestion de la relève des cadres supérieurs MCD, FCDQ; **Sylvie Blain**, V-P Administration, Ressources humaines et Systèmes d'information, DGA; **Lise Bordeleau**, V-P Ressources humaines et Développement organisationnel, DSF; **Louis Chantal**, PV-PE Administration, Finances et Ressources humaines, DGAG. **Contributeurs - soutien interne: Yves Bouchard**, V-PP Ressources humaines et Communications, DGAG; **Jean Brunet**, PV-P Ressources humaines, FCDQ; **Josée Ouellet**, DE Développement des ressources humaines et Gestion du changement Mouvement, FCDQ; **Madeleine Chenette**, facilitatrice; **Loïc Jacob**, conseiller, direction exécutive Développement des ressources humaines et Gestion du changement Mouvement, FCDQ.

## La rentabilité, la productivité et les processus d'affaires



**Leader, Pierre Moran**, PV-P Marché des particuliers, FCDQ, et **coleaders Sylvain Courcelles**, DG, Caisse Les Grands Boulevards, et **Bruno Gagnon**, DG, Caisse de L'Islet. **Contributeurs: Claude Coulombe**, DG, Caisse de Gatineau; **Jean Dénomme**, DG, Caisse de Joliette; **Martin Desrosiers**, DG, Caisse de Matane; **Jeannot Gagnon**, DG, Caisse du Lac-Memphrémagog; **Sonia Gauthier**, DG, Caisse Les Estacades; **Bruno Godin**, DG, Caisse de Jonquière; **Jean-René Pelletier**, DG, Caisse de Saint-Hyacinthe; **Lionel Renaud**, DG, Caisse de Hawkesbury (Ontario); **Linda Labbé**, DE Divulgateur et Normalisation comptable, FCDQ; **Sylvie Riel**, V-P Centre de services partagés d'arrière-guichet - produits d'épargne spécialisée, FCDQ; **Micheline Gervais**, V-P Soutien à la gestion des processus, DSF; **Sylvain Perreault**, PV-P Opérations, TI et chef de la Conformité, VMD; **Anne Tourchot**, directrice Centre de contacts à la clientèle, AccèsD; **Pierre Turcotte**, V-PP Bureau des projets et Affaires électroniques, DGAG. **Contributeurs - soutien interne: Pierre Lemay**, V-P Services de financement, FCDQ; **Carol Roy**, V-P Développement des solutions entreprises, FCDQ; **Andrée Tanguay**, conseillère, vice-présidence Marketing-Entreprises, FCDQ; **Jean-Pierre Sablé**, facilitateur; **Julie M. Gauthier**, directrice Synergies Mouvement, FCDQ.

## Le groupe Experts finances et risques



**Leader, Benoît Lefebvre**, V-P Contrôle, Planification et Gestion de la performance financière Mouvement, FCDQ, et **coleader Julie Bouchard**, DE Risques de marché et d'assurance Mouvement, FCDQ. **Contributeurs: Martin Caron**, DE Finances et Gestion du capital Mouvement, FCDQ; **Gilles Bernard**, directeur Approbation du crédit commercial et industriel, FCDQ; **Michel Delisle**, directeur Performance financière des caisses, FCDQ; **Serge Doyon**, DE Intégration et mesure des risques MCD, FCDQ; **François Drouin**, PV-P Finances, DSF; **Yves Gauthier**, PV-P et chef de la direction financière, VMD; **Michel Laflamme**, V-PP aux finances, DGAG; **Alain Leprohon**, V-P Finances, Contrôle et Conformité, CCD; **Patrick Nadeau**, conseiller, direction exécutive Finances et Gestion du capital Mouvement, FCDQ; **Michel Paradis**, PV-P Gestion intégrée des risques, CCD; **Caroline Thomassin**, V-P Affaires juridiques et secrétaire corporative, DGA; **Lucie Valois**, chef de service, Contrôles et Conformité, SCD.

## Le groupe de pensée prospective



**Leader, Marc Laplante**, PV-P Finance et Crédit Fédération et Développement Mouvement, FCDQ, et **coleaders Sylvie Paquette**, PV-PE Développement corporatif, DGAG, et **Christian Champagne**, DG, Caisse de Lévis. **Contributeurs: Serge Bourgeois**, DG, Caisse de Victoriaville; **Louise Desautels**, DG, Caisse De Lorimier; **Robert Desrosiers**, DG, Caisse de Rivière-du-Loup; **Bruno Gagnon**, DG, Caisse de L'Islet; **Jean-Claude Jalbert**, DG, Caisse de Hull; **Yanick Gagné**, DE Stratégies pancanadiennes, FCDQ; **Patrice Dagenais**, directeur Planification, Développement et Mise en marché, SCD; **Jacques Descôteaux**, PV-P Trésorerie Mouvement, CCD; **Yves Néron**, PV-P et chef des services aux particuliers, VMD; **Colette N. Pierrot**, V-P Marketing et Planification stratégique, DSF; **Éric Lamarre**, facilitateur. **Contributeurs - soutien interne: Claude Amireault**, DE, Planification stratégique et Développement des solutions, FCDQ; **Marie-Huguette Cormier**, V-PP aux Communications stratégiques et aux Affaires de la direction du Mouvement, FCDQ; **Nathalie Larue**, V-P Développement Mouvement, FCDQ; **Josée Ouellet**, DE Développement des ressources humaines et Gestion du changement Mouvement, FCDQ; **Micheline Montbriand**, facilitatrice.

(1) Les noms et fonctions cités correspondent aux informations valides au moment de la formation des équipes et ne tiennent pas compte des changements de toute nature survenus depuis.

Pour plus de détails, consulter la [Liste des acronymes présentée en page 2](#).

# Chantier « Concertation, participation et liaison avec le réseau »

## Un Mouvement plus uni et plus fort

### Mandat

**Revoir et actualiser les mécanismes de concertation, de participation et de liaison avec le réseau des caisses en vue de bénéficier pleinement de la contribution des dirigeants et des directeurs généraux.**

### Objectifs

**Accroître la contribution et l'influence des caisses sur les décisions du Mouvement.**

**Avoir un impact positif sur les membres et les clients.**

**Améliorer la performance globale du Mouvement.**

Les caisses, en collaboration avec leurs centres, sont en liaison constante avec les membres et les clients et voient au quotidien les effets de changements qui surviennent dans leur milieu et dans l'environnement externe. Elles mesurent l'impact de la conjoncture sur les particuliers et les entreprises et doivent y répondre à la satisfaction de leurs membres. Elles sont aussi aux premières loges quand la concurrence se manifeste et innove.

L'objet du chantier « Concertation, participation et liaison avec le réseau » est de déterminer comment tirer parti de la force distinctive du réseau des caisses, de l'entrepreneuriat et de cette connaissance du milieu chez les dirigeants, directeurs généraux et gestionnaires pour propulser le Mouvement Desjardins encore plus loin dans l'avenir.

Il vise à trouver les meilleurs moyens de mettre à contribution l'expertise de ces acteurs qui demeurent les mieux placés pour comprendre les besoins des membres et des clients.

### Les directeurs généraux de caisses en plein cœur de l'action

Réalisé en 2009, le premier volet de ce chantier visait à faire évoluer les mécanismes de concertation avec les directeurs généraux des caisses de manière à ce qu'ils puissent participer activement aux décisions du Mouvement en matière de stratégies opérationnelles et au développement de solutions mieux adaptées à leur contexte régional. Dans son analyse des mécanismes existants et de validation des changements proposés, le groupe de travail, qui comprenait notamment 7 directeurs généraux de caisses et 2 dirigeants, a consulté 80 personnes, dont 54 directrices et directeurs généraux. Saluée par l'ensemble des directeurs généraux, la nouvelle approche de concertation résultant de ces travaux est mise en place progressivement depuis l'automne 2009.

Cette approche de concertation, qui se veut mobilisatrice pour les directeurs généraux, leur permettra d'être partie prenante des stratégies opérationnelles qui ont un impact sur la performance de leur caisse, une performance dont ils sont d'ailleurs imputables. Celle-ci repose sur cinq éléments clés :

- **une version améliorée des rencontres régionales des directeurs généraux;**
- **la tenue de rencontres régionales des autres gestionnaires des caisses et de leurs centres dans l'ensemble du réseau;**
- **l'utilisation systématique de groupes de travail;**
- **la création d'un forum de directeurs généraux;**
- **la mise sur pied d'un comité de concertation.**

### Dix rencontres par an

Pivot de l'approche, les rencontres des directeurs généraux seront dorénavant tenues simultanément dans toutes les régions, à raison de 10 rencontres par an. À la fin de 2009, trois rencontres ont eu lieu selon cette nouvelle formule.

Une première partie de la rencontre est consacrée principalement aux questions touchant l'ensemble des caisses. Réunies en mode virtuel, les régions ont des échanges directs avec des intervenants de la direction du Mouvement et avec leurs collègues directeurs généraux. Une seconde partie, qui constitue un moment privilégié d'échanges et de concertation pour les directeurs généraux d'une même région, est consacrée à des sujets d'intérêt régional. La formule engendre d'importantes économies de temps et d'argent.

Parallèlement, les rencontres régionales des autres gestionnaires des caisses et de leurs centres, qui existaient déjà dans certaines régions, seront étendues à l'ensemble du réseau des caisses. Elles seront l'occasion pour les participants de partager de l'information de nature opérationnelle et de se concentrer sur différents éléments, notamment sur les moyens, les outils et leur déploiement.

L'approche propose aussi un recours plus systématique à l'utilisation de groupes de travail composés, selon le cas, de directeurs généraux, de directeurs de services et de professionnels du réseau. En collaboration avec les vice-présidences concernées, ces groupes contribueront au développement des moyens et des outils requis pour concrétiser les stratégies opérationnelles.

Par ailleurs, tous les directeurs généraux se réuniront en forum, une ou deux fois l'an, pour évaluer la performance des stratégies en place et débattre de sujets de fond. Des échanges directs entre les régions sont souhaités. Au printemps 2010 se tiendra un forum de concertation des directeurs généraux, comme le prévoient les mécanismes de consultation.

Cette nouvelle approche est chapeautée par un comité de concertation constitué de quatre directeurs généraux nommés par la présidence et de cinq membres élus par leurs pairs.

### Les retombées attendues

Au terme de leur implantation, les nouveaux mécanismes de concertation contribueront à ce que l'expertise des directeurs généraux soit davantage reconnue et mise à profit au sein du Mouvement. Les échanges et les discussions sur les stratégies opérationnelles auront lieu en amont, ce qui favorisera chez les directeurs généraux une meilleure compréhension des enjeux et une plus grande adhésion aux solutions retenues.

La contribution et l'expertise des directeurs généraux alimenteront les équipes des secteurs et des unités d'affaires du Mouvement. Cette nouvelle synergie créera un levier de mobilisation important pour toutes les personnes concernées et contribuera, à terme, à l'atteinte de meilleurs résultats pour l'ensemble du Mouvement.

### Miser encore plus sur la contribution des dirigeants élus à l'évolution du Mouvement

En 2010, le chantier «Concertation, participation et liaison avec le réseau», volet Dirigeants, amorcera ses travaux. Il s'agit d'accroître la contribution et l'influence des dirigeants élus des caisses à l'égard des orientations stratégiques du Mouvement. Le comité aviseur des dirigeants, créé l'an dernier lors du lancement du Plan d'évolution, agira comme groupe de travail.

Les dirigeants membres du comité auront à réexaminer les mécanismes de concertation qui interpellent les dirigeants des caisses. Appuyé par la vice-présidence exécutive Soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques, le groupe de travail procédera d'abord à un diagnostic complet de la situation, en faisant l'inventaire et l'évaluation des moyens et mécanismes actuellement en place (assemblée générale annuelle, assemblée des représentants, assemblée régionale et des caisses de groupes, conseils des représentants) et identifiera les enjeux et les pistes d'amélioration.

La reconnaissance de la fonction de dirigeant et la mobilisation de tous et chacun ainsi que la question de la relève seront aussi au cœur des préoccupations du comité aviseur.

La mise en œuvre des solutions de ce chantier est attendue pour 2011 et constitue une priorité.

# Volet Dirigeants

Comité adviseur des dirigeants



**01 Emanuel Linhares**, président, Caisse d'économie des Portugais de Montréal; **02 Claire Sarrazin**, administratrice, Caisse Desjardins de Joliette; **03 Lorrain Barrette**, président, Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda; **04 Aline Bouchard**, présidente, Caisse populaire Desjardins de La Malbaie; **05 Francine LeGrand**, présidente, Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet; **06 Yvon Vinet**, président, Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield; **07 Annie P. Bélanger**, présidente, Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes; **08 Gilles A. Pelletier**, président, Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup; **09 Claude Ouellet**, président, Caisse Desjardins de Dolbeau-Mistassini; **10 Réjean Bellemare**, président, Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis; **11 Michel Blouin**, président, Caisse populaire Desjardins du Centre-ville de Québec; **12 Madeleine Roy**, présidente, Caisse Desjardins de la Chaudière; **13 Martin Jacques**, président, Caisse Desjardins de Beauce-Centre; **14 Bernard W. Morissette**, président, Caisse populaire Desjardins de Gatineau; **15 Jacques Sylvestre**, secrétaire, Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe; **16 Yvan Laurin**, vice-président, Coopération et Qualité, FCDQ; **17 Michel Picard**, vice-président, Caisse populaire Rideau d'Ottawa.  
**Absent sur la photo: Amélie Beauchesne**, secrétaire, Caisse populaire Desjardins du Piémont laurentien; **Carole Chevalier**, administratrice, Caisse Desjardins Les Estacades; **Gabrielle Gosselin**, administratrice, Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal; **Daniel Rousseau**, président, Caisse Desjardins de Chomedey; **Jacques Sansoucy**, président, Caisse Desjardins de Granby—Haute-Yamaska.

Le comité adviseur des dirigeants sera élargi à compter de mars 2010.

**01 Danielle Lortie**, présidente du comité, Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval; **02 Sonia Gauthier**, Caisse Desjardins Les Estacades; **03 Lise Lauzon**, Caisse populaire de la Vallée; **04 Denis Laferrière**, Caisse Desjardins de Montréal-Nord; **05 Daniel Dupuis**, premier vice-président, Soutien au réseau des caisses (FCDQ); **06 Claude Lambert**, Caisse Desjardins de Beauce-Centre; **07 Denis Guay**, Caisse Desjardins de Chicoutimi; **08 Louise Gaudreault**, Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers; **09 André Shatskoff**, Caisse populaire Desjardins Terrebonne; **10 Christine Verner**, directrice, Concertation et Projets spéciaux (FCDQ). **Absent sur la photo: Denis Laforest**, Caisse populaire Desjardins du Centre-ville de Québec.

# Volet Directeurs généraux

Comité de concertation



Outre les dix équipes de réflexion stratégique, le comité adviseur des dirigeants, le comité du premier volet du chantier « Concertation, participation et liaison avec le réseau », le « groupe des 21 DG », les directeurs généraux et les élus des caisses ont été largement mis à contribution en 2009 et le seront encore en 2010. Ci-dessous, un aperçu d'autres équipes<sup>(1)</sup> qui ont mis ou mettront l'épaule à la roue.

### Comité de réflexion Évolution de la gouvernance financière du réseau des caisses et de leurs centres

Le comité de réflexion Évolution de la gouvernance financière du réseau des caisses et de leurs centres est composé de 23 personnes. Elles ont pour mandat d'évaluer la gouvernance financière ainsi que les contrôles opérationnels et réglementaires du réseau des caisses.

L'optimisation des contrôles internes, la clarification des rôles et responsabilités dans l'application des contrôles financiers, de même que l'intégration de la notion de contrôle au sein des processus d'affaires sont au nombre des principaux objectifs du comité.

L'analyse de la documentation, des processus et procédures ainsi que l'identification des priorités et de pistes de solutions figurent parmi les réalisations du comité en 2009.

#### Ses membres sont:

**Sylvain Dessureault** (leader), Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno; **Guylaine Dubuc** (coleader), Caisse Desjardins du Carrefour des lacs; **Christiane Carle**, Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau; **Éric Charron**, Centre financier aux entreprises de l'Outaouais; **Sylvie Cloutier**, Caisse populaire Welland limitée; **Marlène Gagné**, Centre administratif de Québec; **Réjean Gagné**, Caisse populaire Desjardins de La Baie; **Francyne Gagnon**, Caisse Desjardins de Charlesbourg; **Jeannot Gagnon**, Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog; **Line Gagnon**, Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien; **Manon Gingras**, Centre financier aux entreprises Desjardins Domaine-du-Roy; **Dany Girard**, Caisse Desjardins de Rimouski; **Marcelin Grenier**, Caisse Desjardins de Béarn-Fabre-Lorrainville; **Michel Laforge**, Caisse d'économie Desjardins des employé(e)s du Secteur industriel (Montréal); **Gilles Lamy**, Caisse populaire Desjardins Cité de Shawinigan; **Joël Landry**, Caisse populaire Desjardins de Montcalm; **Alain Lavallée**, Centre financier aux entreprises Desjardins d'Arthabaska; **Patrice Mainville**, Caisse populaire Desjardins de Saint-Jérôme; **Sylvie Pepin**, Centre administratif Région Centre-sud; **Johanne Perron**, Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal; **Carole Plante**, Centre administratif de la Rive-Sud de Montréal; **Jacques Rémy**, Caisse Desjardins de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire; **Richard Tassé**, Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagnes.

### Comité de réflexion sur la titrisation

Une équipe de travail, formée de 11 directeurs généraux de caisses et appuyée par des spécialistes de la Fédération et de la Caisse centrale, a été mise sur pied pour examiner les opportunités liées au processus de titrisation.

#### Ses membres sont:

**Gilles Aubé**, Caisse Desjardins du Marigot de Laval; **Luc Bazinet**, Caisse populaire Desjardins Sieur-d'Iberville; **Denis Bernier**, Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal; **Patrice Breton**, Caisse Desjardins du Mont-Bellevue de Sherbrooke; **Claude Coulombe**, Caisse populaire Desjardins de Gatineau; **Michel Desjardins**, Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures; **Michel Duranleau**, Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska; **Sylvain Lessard**, Caisse populaire Desjardins Richelieu-Saint-Mathias; **Jean-René Pelletier**, Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe; **André Shatskoff**, Caisse populaire Desjardins Terrebonne; **Laurent Villeneuve**, Caisse populaire Desjardins d'Alma.

### Comité de réflexion Capitalisation Mouvement

Un comité de réflexion Capitalisation Mouvement a également été formé; ses travaux débuteront en 2010 et s'échelonneront tout au long de l'année.

Son rôle est de proposer des pistes de réflexion relativement à la capitalisation dans une perspective caisse et dans le cadre du plan de capitalisation du Mouvement.

La compréhension des enjeux liés à la capitalisation sera l'axe privilégié de son action, et ses communications viseront l'appropriation par le réseau des diverses facettes de ce dossier essentiel à la pérennité du Mouvement.

#### Ses membres sont:

**Laurent Villeneuve**, Caisse populaire Desjardins d'Alma; **Gilles Aubé**, Caisse Desjardins du Marigot de Laval; **Denis Laferrière**, Caisse Desjardins de Montréal-Nord; **Jocelyn Gilbert**, Caisse populaire Desjardins de Lévis; **Alain Dumas**, Caisse populaire de St-Tite; **Claude Coulombe**, Caisse populaire Desjardins de Gatineau; **Martin Ratté**, Caisse Desjardins de L'Érable; **Jean-Claude Loranger**, Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda.

(1) Les noms et fonctions cités correspondent aux informations valides au moment de la formation des équipes et ne tiennent pas compte des changements de toute nature survenus depuis.

# Chantier « Optimisation de la performance du Mouvement »

## Une amélioration continue fondée sur les bons indicateurs de performance et la revue de nos façons de faire

### Mandat

Déterminer comment rendre nos structures, nos modes de fonctionnement et nos processus d'affaires plus performants, afin de maintenir une saine rentabilité pour l'avenir du Mouvement.

### Objectifs

Optimiser la performance du Mouvement, en ayant recours à une culture de gestion basée sur la mesure et l'évaluation.

Développer une culture d'amélioration continue: approche de balisage, indicateurs de performance, pensée Mouvement.

Améliorer nos technologies et nos processus d'affaires afin d'accroître le caractère concurrentiel de Desjardins, dans un contexte de développement et de diversification des réseaux de distribution.

À l'heure où des institutions financières de plus en plus solides parviennent à réaliser d'importantes économies d'échelle, où des joueurs extrêmement performants qui occupent des niches spécialisées font leur apparition sur le marché, et au moment où des modèles d'affaires virtuels émergent ici et là, la performance globale du Mouvement Desjardins est une préoccupation de tous les instants.

À cette pression constante de ces nouveaux joueurs sur les marges s'ajoutent les coûts liés à la conformité réglementaire et financière, qui sont en constante progression. Ce sont là autant de facteurs qui posent de nouveaux défis en matière de rentabilité, mais qui ne doivent en aucun cas en freiner les ardeurs. Au contraire, il faut les voir comme un stimulant à la créativité et au sens de l'innovation.

La créativité et l'innovation prennent appui sur une gestion rigoureuse. Dans un contexte économique devenu plus exigeant et où la reddition de comptes prime, il importe, plus que jamais, de renforcer cette culture d'amélioration continue fondée sur des indicateurs de performance et des cibles précises ainsi que sur la mise en œuvre de façons de faire innovantes.

Le chantier «Optimisation de la performance du Mouvement» vise donc à améliorer la performance de nos équipes, de nos modes de fonctionnement et de nos processus afin de maintenir une rentabilité suffisante et rassurante, garante de la pérennité du Mouvement. Dans ce contexte, les pistes identifiées ont fait l'objet de discussions et de partage avec les directeurs généraux qui ont proposé la tenue d'un forum de discussions pour favoriser la productivité dans le Mouvement et le réseau des caisses. Ce chantier se poursuivra donc au cours de 2010 en lien avec le Plan stratégique du Mouvement et du réseau des caisses.

Faire de Desjardins un groupe financier coopératif encore plus performant permettra :

- **d'offrir des produits et services de qualité à des prix concurrentiels pour nos membres et nos clients;**
- **de dégager une marge de manœuvre pour réinvestir dans nos produits, services, systèmes et infrastructures;**
- **d'assurer la pérennité du Mouvement et de continuer de contribuer au mieux-être des communautés.**

# Chantier « Mobilisation de tout Desjardins : capital humain, culture et valeurs »

## Pour une philosophie de gestion partagée et une culture commune

### Mandat

**S'assurer que les dirigeants des caisses, les gestionnaires et les employés de toutes les composantes de Desjardins adhèrent à la vision d'avenir du Mouvement, qu'ils comprennent le sens des orientations et des initiatives, qu'ils y participent et qu'ils soient engagés dans l'action.**

### Objectifs

**Se mettre à l'écoute de nos employés.**

**Favoriser des communications transparentes.**

**Miser sur la participation active.**

**Développer une approche de travail rigoureuse orientée vers les résultats et centrée sur l'amélioration continue de la performance.**

Les changements découlant du Plan d'évolution apportent d'importantes modifications aux rôles, responsabilités et activités de nombreux secteurs du Mouvement et, par conséquent, à sa culture organisationnelle. C'est notamment le cas avec la nouvelle structure de gestion intégrée du Mouvement qui unit les forces de 17 000 employés et gestionnaires, sans égard à leur appartenance à diverses entités juridiques (Fédération, filiales). C'est aussi le cas des nouveaux mécanismes de concertation, de participation et de liaison avec les directeurs généraux des caisses et les dirigeants, qui exigent une plus grande implication de leur part. À ce chapitre, le Plan d'évolution s'appuie sur les valeurs de gestion suivantes : cohésion, performance, culture d'affaires, participation, concertation, mobilisation et leadership.

Pour soutenir la mise en œuvre progressive de tous ces changements, le conseil d'administration privilégie une approche de mobilisation, de communication et d'accompagnement. Car tous et toutes sont dorénavant appelés à participer au développement du Mouvement de façon active, innovante et performante. Concertation et cohésion sont les mots clés de cette démarche, que ce soit en formation, en information ou pour toute forme de soutien tout au long de l'implantation de cette nouvelle culture, pour que celle-ci se fasse de façon ordonnée et respectueuse des personnes et des valeurs coopératives : la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité.

Centré sur le capital humain du Mouvement Desjardins comme levier de développement, le chantier «Mobilisation de tout Desjardins: capital humain, culture et valeurs» influence de façon continue les travaux des autres chantiers, en ce sens qu'il cherche à implanter une culture de participation et de concertation à l'échelle de tout le Mouvement. Comment? En misant sur l'engagement et la mobilisation des acteurs clés que sont les dirigeants, les gestionnaires et les employés, grâce à une communication régulière sur le sens des changements proposés.

### De nouvelles façons de faire

Les formules de rencontres avec les clientèles internes mises en place dès le début des travaux ont largement contribué à accélérer la participation des dirigeants, des directeurs généraux et des gestionnaires au sein des chantiers. Ils ont pu de la sorte partager la vision d'avenir du Mouvement, en comprendre le sens ainsi que celui de la transformation en cours.

Ainsi, par exemple, les options mises de l'avant par les équipes de réflexion du chantier «Croissance et développement stratégique du Mouvement», composées de dirigeants, de directeurs généraux et des gestionnaires, ont alimenté l'ensemble du processus de Planification stratégique 2010-2012 du Mouvement. Ces options ont ensuite été étudiées par les conseils de chacune des caisses. Le résultat de cet exercice a permis au conseil d'administration de rédiger les questions soumises aux délégués des caisses, réunis en congrès à des fins d'orientation.

Au chapitre des communications, plusieurs nouveaux outils ont été mis en place et notamment la *Chronique de la présidente du Mouvement* sur le portail des employés et le *Bulletin d'information sur le Plan d'évolution du Mouvement*, qui renseignent dirigeants, gestionnaires et employés sur l'état d'avancement des travaux des différents chantiers, ainsi que la *Foire aux questions* que l'on trouve également sur le portail. Un lien électronique direct avec la présidente a été établi afin de lui permettre de recueillir les idées, opinions et suggestions des dirigeants et des employés.

Enfin, le bulletin *Unir nos forces*, consacré à la transformation en cours, a donné naissance à une édition spéciale qui montre, en images et en mots, de quoi est faite cette transformation et qui en sont les acteurs.

### Accompagnement des employés

Le chantier de la mobilisation a mis en place une série de mesures pour accompagner les employés dans le processus de transformation de la structure organisationnelle. Une équipe en gestion des changements a été créée à cet effet.

Ainsi, à chacune des grandes étapes de la restructuration (annonce des nouvelles structures, affichage des nouveaux postes, nominations) des opérations de communication en cascade ont été déployées. L'ensemble des gestionnaires et des employés du Mouvement ont donc été tenus informés de l'évolution des changements, et les gestionnaires étaient alors en mesure de situer, avec leurs employés, la nature des changements et de répondre directement à leurs préoccupations.

De plus, un service d'appui à la carrière a été offert tant aux gestionnaires qu'aux employés, comportant des ateliers de préparation aux entrevues, un service d'échange et de réflexion sur le plan de carrière et sur les choix qui s'offrent à la personne ainsi qu'un service d'accompagnement pour les situations vécues plus difficilement. Les taux de satisfaction des employés et gestionnaires à l'égard de ces services ont été extrêmement élevés, avec 91% de gens «très satisfaits» et 9% de «satisfaits».

D'ici 2012, la position retenue est de demeurer un Employeur de choix et d'améliorer notre classement en devenant une référence parmi les Employeurs de choix au Canada. Aussi, en raison de l'importance que nos employés accordent au fait d'améliorer notre gestion de la performance, le chantier de la mobilisation axera son travail sur les moyens concrets à mettre en œuvre en ce sens. Une approche de travail rigoureuse orientée vers les résultats et centrée sur l'amélioration continue de la performance sera privilégiée. Des mécanismes et des activités concrètes seront mises en place pour soutenir les ambitions de transformation du Mouvement et de sa culture d'entreprise. La responsabilisation des employés dans l'atteinte des résultats et dans leur développement sera favorisée de même qu'une mesure annuelle de la mobilisation et de l'adhésion au changement.

# Chantier «Évolution du rôle de la Fédération et de la structure du Mouvement»

## L'union de nos forces et de nos expertises

### Mandat

**Proposer une nouvelle structure à l'échelle du Mouvement.**

### Objectifs

**Rapprocher la Fédération et les filiales des caisses et de leurs membres.**

**Simplifier l'organisation.**

**Optimiser la performance globale.**

**Assurer notre croissance.**

**Renforcer la gestion financière ainsi que la gestion des risques.**

Le chantier «Évolution du rôle de la Fédération et de la structure du Mouvement» vise à repenser le modèle d'affaires de la Fédération et à recadrer la mission et les objectifs des différentes unités. Il vise principalement à simplifier l'organisation et à accroître l'imputabilité de chacun dans une perspective Mouvement. Plus spécifiquement, il s'agit d'aligner les services et les activités de la Fédération sur son rôle stratégique, de décentraliser certaines activités destinées aux caisses, d'offrir des services-conseils adaptés en fonction de la taille ou de la situation géographique des caisses, d'alléger le processus décisionnel et, finalement, d'accroître la productivité et la performance.

En lien direct avec les autres chantiers du Plan d'évolution, son principal livrable en 2009 consistait à doter le Mouvement d'une structure organisationnelle plus légère, plus performante et plus proche des caisses et des besoins de ses membres. Misant sur l'union des forces de quelque 17 000 employés et gestionnaires de la Fédération et des filiales, cette nouvelle structure, qui est maintenant en place, constitue un levier indispensable pour concrétiser les recommandations formulées par les autres chantiers et fournir ainsi au Mouvement plus de croissance et de performance.

Cette vaste réorganisation vise à consolider l'expertise, éliminer les chevauchements, assurer une plus grande cohésion au sein des principaux secteurs d'activité et produire un meilleur rendement, toujours dans l'optique d'une offre de service maximale aux

caisses et aux membres. La réduction du nombre de niveaux de gestion vise à rapprocher les employés des centres de décision et à rendre la communication plus fluide. Cette réorganisation des expertises fonctionnelles devrait se traduire par une plus grande agilité du Mouvement, en réponse aux besoins des caisses et aux exigences réglementaires.

### Une structure au service des caisses avec deux groupes de soutien au réseau

Mise en place progressivement de mai 2009 à janvier 2010, la nouvelle structure organisationnelle du Mouvement se compose de trois grands blocs qui regroupent les activités de soutien au réseau des caisses et aux instances démocratiques, les secteurs d'affaires et, enfin, les fonctions Mouvement. Ceci inclut l'équipe chargée de la mise en œuvre de la transformation du Mouvement de même que les communications.

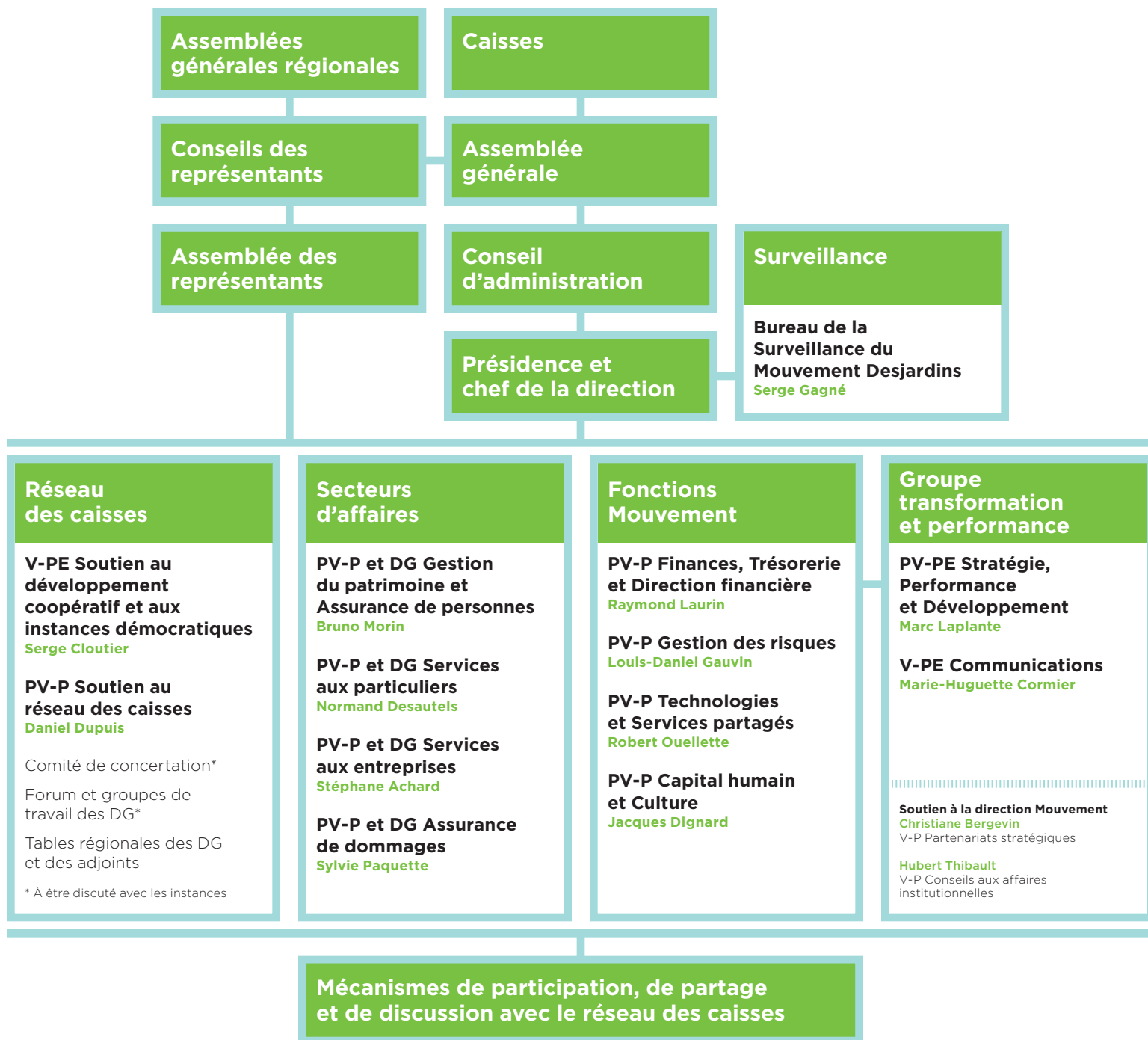
De façon à mieux appuyer les caisses dans leurs activités quotidiennes et à resserrer la collaboration entre le réseau, les secteurs d'affaires et les fonctions Mouvement, une première vice-présidence Soutien au réseau des caisses a été créée. Elle a pour tâche, entre autres, de dynamiser la participation et la contribution des caisses à la croissance et au développement du Mouvement Desjardins.

Par ailleurs, dans le but de rapprocher les caisses et leurs dirigeants de la direction du Mouvement, une vice-présidence exécutive Soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques a été mise sur pied. Sa mission est d'encourager l'expression d'une vie démocratique active, grâce à un soutien continu aux dirigeants et au maintien d'une communication fluide avec eux dans l'exercice de leur rôle.

### Des secteurs d'affaires alignés sur les besoins des membres

Desjardins a constitué quatre secteurs d'affaires représentant les principaux marchés dans lesquels il évolue, soit: la Gestion du patrimoine et Assurance de personnes; les Services aux particuliers; les Services aux entreprises; et l'Assurance de dommages.

Pour chacun de ces secteurs d'affaires, le Mouvement souhaite capitaliser sur les forces et les expertises des équipes de la Fédération et des filiales. L'objectif est de concevoir une offre de service encore mieux intégrée et qui répond parfaitement aux besoins de nos membres et de nos clients.



Ce qui est nouveau et fondamentalement différent de la structure qui prévalait jusqu'à maintenant, c'est que ces regroupements s'appuient désormais sur les impératifs du marché plutôt que sur des entités juridiques distinctes. Notamment à cause des diverses lois qui les régissent, les entités juridiques subsistent, mais les équipes travaillent désormais ensemble, dans un esprit Mouvement. De moins en moins de travail en silos et de plus en plus de synergie dans les stratégies d'affaires et les offres de service: voilà ce qui caractérise la nouvelle organisation de nos secteurs d'affaires.

#### Des expertises fonctionnelles réunies

De leur côté, les expertises fonctionnelles, dont certaines sont plus spécialisées, ont été regroupées de la façon suivante: finances et trésorerie, gestion des risques, capital humain et culture, technologies et services partagés.

Pour veiller à l'atteinte des objectifs, une première vice-présidence exécutive Stratégie, Performance et Développement a été constituée. Appuyée par le secteur des communications, ses grandes priorités consistent à voir à ce que la transformation organisationnelle du Mouvement se réalise selon l'échéancier et le modèle prévus, à veiller à ce que sa performance et son développement soient optimaux et que ses communications internes et externes soient cohérentes.

Outre les bénéfices attendus sur le plan des affaires proprement dites, cette réorganisation générera, à terme, un minimum de gains de productivité récurrents de 150 M\$ à 200 M\$. Elle se traduira également par une plus grande imputabilité des gestionnaires et des employés, tout en offrant à ceux-ci plus de mobilité et la capacité d'avoir un cheminement de carrière à la grandeur du Mouvement.

Depuis 110 ans, Desjardins a toujours su tirer avantage du changement. Avec cette nouvelle structure et sans compromettre sa mission coopérative, il se dote d'une organisation moderne et adaptée aux exigences d'un environnement en constante évolution, où concurrence et performance sont les principaux vecteurs. Avec en main une gamme de services plus complète et mieux intégrée que jamais, bien adaptée aux besoins de ses membres et de ses clients, Desjardins aborde la prochaine décennie avec confiance et optimisme, convaincu que l'avenir lui donnera raison une fois de plus.

# Comité de direction du Mouvement Desjardins



Le comité de direction regroupe des femmes et des hommes de haut calibre, aux parcours professionnels variés et complémentaires, des personnes qui ont une vaste expérience au sein du Mouvement, autant dans leur métier que dans l'ensemble du réseau des caisses et du marché canadien. Ses membres sont unis par un lien commun: la mission et les valeurs de Desjardins. Il regroupe:

**01 Monique F. Leroux**

Présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins

**02 Normand Desautels**

Premier vice-président et directeur général, Services aux particuliers

**03 Sylvie Paquette**

Première vice-présidente et directrice générale, Assurance de dommages

**04 Marie-Huguette Cormier**

Vice-présidente exécutive, Communications

**05 Serge Cloutier**

Vice-président exécutif, Soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques

**06 Bruno Morin**

Premier vice-président et directeur général, Gestion du patrimoine et Assurance de personnes

**07 Stéphane Achard**

Premier vice-président et directeur général, Services aux entreprises

**08 Marc Laplante**

Premier vice-président exécutif, Stratégie, Performance et Développement

**09 Raymond Laurin**

Premier vice-président, Finances, Trésorerie et chef de la direction financière

**10 Jacques Dignard**

Premier vice-président, Capital humain et Culture

**11 Louis-Daniel Gauvin**

Premier vice-président et chef de la gestion des risques

**12 Robert Ouellette**

Premier vice-président, Technologies et Services partagés

**13 Daniel Dupuis**

Premier vice-président, Soutien au réseau des caisses

# Groupe de coordination du Mouvement Desjardins



Composé de tous les premiers vice-présidents et vice-présidents de l'organisation, le groupe de coordination du Mouvement a pour mandat de conseiller le comité de direction sur les priorités de l'entreprise. Son rôle est d'assurer la cohésion d'ensemble afin que tous aient une même lecture des enjeux et adhèrent aux solutions proposées afin d'apporter le meilleur soutien au réseau des caisses. En un mot, il vise à doter Desjardins d'une «véritable force Mouvement».

Monique F. Leroux, Stéphane Achard, Stéphane Allaire, François Audet, Robert Bastien, Sylvie Béchar, Alain Bédard, Gaston Bédard, André Bellefeuille, Réal Bellemare, Christiane Bergevin, Gilles Bernard, Daniel Bigras, Raynald Bisson, Marie-Claude Boisvert, Franc Botti, Julie Bouchard, Yves Bouchard, Jean Brosseau, Martin Brunelle, Jean-François Chalifoux, Roger Champagne, Louis Chantal, François Chaput, Louis Chassé, André Chatelain, Gregory Chrispin, Francine Cléroux, Serge Cloutier, Guy Cormier, Marie-Huguette Cormier, Renaud Coulombe, Pauline D'Amboise, Diane Derome, Louise Desautels, Normand Desautels, Gisèle Deschamps, Jacques Descôteaux, Michel Desmarais, Gilles Dessureault, Jacques Dignard, François Drouin, Denis Dubois, Richard Dufour, Serge Dufresne, Brigitte Dupuis, Daniel Dupuis, François Dupuis, Richard Fagnan, Richard Fortier, Pierre Fromentin, Anne Gaboury, Serge Gagné, Sylvain Gareau, Viviane Garneau, L.-Daniel Gauvin, Marc Geoffroy, Diane Gervais, Christopher Grove, Alain Hade, Linda Labbé, Éric Lachaine, Richard Lacroix, Daniel Lafontaine, Denis Lafrenière, Marc Laplante, Nathalie Larue, Raymond Laurin, Danièle Laverdière, Liliane Laverdière, Louise Le Brun, Benoît Lefebvre, Guylaine Legault, Pierre Lemay, Éric Lemieux, Tom Lemieux, Jacques Léonard, Alain Leprohon, Rénaud Letarte, Christian Léveillé, Robert Léveillé, Camil Lévesque, Luc Loiselle, Jacques Lussier, Yves Mathieu, Josiane Moisan, Stéphane Morency, Yves Morency, Bruno Morin, Richard Nadeau, Yves Néron, Gilbert Nolasco, France Noreau, Josée Ouellet, Robert Ouellette, Sylvie Paquette, Michel Paradis, Daniel Partridge, Jocelyne Payette Poulin, Sylvain Perreault, Chantale Picard, Odette Provost, Sylvie Riel, Luc Robitaille, Yvan Rouleau, Michel Roussy, Carol Roy, Raynald Roy, Danielle Savoie, Michel Sawyer, Pierre Téroult, Alain Thauvette, Hubert Thibault, Louise Turgeon, Jean Vaillancourt, Michel Verreault.

Également membres du groupe de coordination du Mouvement Desjardins, Manon Débigaré, Normand Paquin, Lionel Gauvin, Roger Tessier, Michel Laflamme et Martin Voyer ne figurent pas sur la photo.

# Faits saillants 2009

Aperçu des principales réalisations 2009 et défis 2010 des équipes en soutien au réseau des caisses, des quatre grands secteurs d'affaires, des fonctions Mouvement et du groupe transformation et performance.

## Soutien au réseau des caisses

La première vice-présidence Soutien au réseau des caisses s'est donné pour mandat, en 2009, de mettre en œuvre les initiatives découlant du chantier « Concertation, participation et liaison avec le réseau », décrit en page 26. Elle a mis principalement sur un dialogue avec les dirigeants et les directeurs généraux de caisses autour de la gestion de la performance. Elle a revu l'offre des services-conseils en mettant l'accent sur une plus grande proximité avec les caisses et une liaison plus efficace avec les secteurs d'affaires.

L'amélioration de la productivité des caisses a été une préoccupation constante de cette première vice-présidence.

### Principales réalisations

- Tenue de rencontres mensuelles simultanées de 480 directeurs généraux de caisses dans le but d'assurer une meilleure concertation.
- Révision du rôle des vice-présidents régionaux et embauche de directeurs généraux de caisses dans les fonctions clés de la première vice-présidence, de façon à accroître la proximité entre le Mouvement et les caisses.
- Soutien au comité de concertation et à la mise en place des autres mécanismes de concertation, en définissant et en proposant notamment leurs modalités de fonctionnement.
- Appui à l'implantation de programmes et d'outils de gestion, tel le tableau de bord de gestion de la performance globale.



En compagnie du vice-président régional, les directrices et directeurs généraux du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine réunis à Rimouski le 30 septembre 2009 pour les premières rencontres régionales des directeurs généraux en mode concertation.

### Trois défis pour 2010

En réponse aux besoins d'affaires des caisses et de leurs centres, assurer un lien étroit entre la conception et le développement des solutions avec les secteurs d'affaires et les fonctions Mouvement.

Soutenir les caisses dans la transformation du réseau et le déploiement des solutions d'affaires.

Accroître la proximité entre le Mouvement et les caisses afin d'établir et de maintenir avec elles le dialogue sur la performance.

# Soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques



Surveillance et vérification.

Dans une perspective Mouvement, cette vice-présidence exécutive appuie la direction et les instances décisionnelles dans l'évolution, la mise en œuvre et la performance de la gouvernance coopérative. Elle la soutient aussi dans les positionnements en coopération, qualité, responsabilité sociale et relations gouvernementales et veille à la proximité entre la direction du Mouvement et les dirigeants des caisses.

## Principales réalisations

- Participation aux travaux des équipes de réflexion stratégique et contribution à l'organisation du 20<sup>e</sup> Congrès du Mouvement Desjardins.
- Organisation du premier Rendez-vous des présidentes et présidents des conseils de surveillance des caisses du Québec et des comités de vérification des caisses de l'Ontario pour faire le point sur leur rôle et leurs responsabilités.
- Diffusion de plus de 132 sessions de formation Savoir-faire et gouvernance aux dirigeants, ainsi que d'un nouveau manuel de référence et d'un outil d'évaluation du conseil d'administration.
- Partage du patrimoine historique de Desjardins par l'accueil de 7 761 visiteurs à la Maison Alphonse-Desjardins, le traitement de plus de 200 demandes de renseignements et de collaboration ainsi que 27 présentations et conférences.
- Lancement du nouveau rapport de responsabilité sociale et coopératif selon les lignes directrices de la Global Reporting Initiative.
- Octroi par la Fondation Desjardins de 323 bourses et prix totalisant 714 700 \$, dont 507 500 \$ en bourses universitaires, ce qui la place au premier rang des fondations privées offrant des bourses en milieu universitaire au Québec. La Fondation attribue également les Prix annuels Desjardins à des organismes à but non lucratif dont la contribution à la collectivité est remarquable.

## Trois défis pour 2010

Contribution à l'optimisation des mécanismes de concertation, de participation et de liaison avec le réseau des caisses (volet Dirigeants) et mobilisation des dirigeants.

Actualisation du positionnement en coopération et en responsabilité sociale pour une intégration progressive aux plans d'affaires des secteurs d'affaires et pour une prise en compte dans ceux des caisses.

Accroissement du nombre de jeunes et de membres des communautés culturelles au sein des instances démocratiques.

# Secteurs d'affaires

## Services aux particuliers

Secteur d'activité regroupant la plupart des services d'intermédiation financière offerts aux particuliers par les caisses du Québec, de l'Ontario, la Desjardins Credit Union et les succursales de la Desjardins Bank. Il faut ajouter à cela les services de cartes et solutions de paiement, les services courants et de convenance, incluant les services automatisés (guichets automatiques), de même que les services d'accès téléphonique et Internet.

Chef de file au Québec pour les parts de marché dans le crédit hypothécaire résidentiel (39,6%) et le crédit à la consommation (23,7%), incluant le financement au point de vente ● Pionnier et leader en matière de services en ligne au Québec ● Site Internet financier le plus visité au Québec et parmi les premiers au Canada ● Plus important émetteur de cartes de crédit au Québec (Visa Desjardins).

### Principales réalisations

- Croissance de 0,4 point des parts de marché et de 7,1% de l'encours du portefeuille total de financement aux particuliers malgré le contexte économique et une vive concurrence.
- Hausse de 11% des transactions effectuées par AccèsD et de 8% du nombre de membres actifs utilisateurs de ce service.
- Plus de 280 000 nouvelles adhésions au compte d'épargne libre d'impôt (CELI) totalisant des ventes de plus de 1,2 G\$.
- Déploiement complet de la technologie de la carte à puce dans l'ensemble du réseau des caisses et poursuite du déploiement progressif auprès des marchands Desjardins.

- Lancement de l'Assurance prêt - marge Atout qui offre une protection sur le solde décroissant de tous les prêts regroupés dans la marge Atout.
- Introduction d'une offre d'assurance soins de santé d'urgence pour les nouveaux arrivants et mise en place d'une fonctionnalité d'ouverture de compte à partir de l'étranger via le site *desjardins.com*.
- Lancement du service Vérifié par Visa, une protection supplémentaire pour réaliser des achats en ligne en toute sécurité.
- Nouvelles initiatives de clavardage avec des étudiants internautes pour mieux les outiller dans la gestion de leurs finances personnelles.
- Ajout de nouveaux services sur le site *desjardins.com*, dont la webémission *Feu vert à vos affaires* et des outils pour calculer le coût réel d'un achat par carte de crédit et établir un plan pour rembourser ses dettes.
- Signature d'une entente avec la Prospera Credit Union en Colombie-Britannique pour l'acquisition de 12 000 nouveaux comptes Visa.

### Trois défis pour 2010

Poursuivre les efforts afin que l'ensemble des membres et des clients aient accès à une offre encore plus intégrée et personnalisée à l'échelle du Mouvement.

Optimiser la distribution physique et virtuelle des produits et des services.

Élargir l'éventail des services courants et de convenance disponibles sur AccèsD et au guichet automatique et adopter des pratiques d'excellence en matière de services au comptoir.

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

## Services aux entreprises

Secteur d'activité regroupant des services spécialisés offerts aux entreprises et aux institutions par les centres financiers aux entreprises des caisses du Québec et de l'Ontario, et le Centre d'affaires Moyenne entreprise ● Financement hypothécaire ● Financement aux grandes entreprises ● Services bancaires et internationaux ● Accès aux marchés des capitaux ● Capital de développement.

Part de marché de 27,3% au Québec en crédit commercial et industriel ● Leader au Québec dans le secteur agricole ● Partenaire de 329 PME par l'intermédiaire de Desjardins Capital de risque, contribuant au maintien de près de 35 000 emplois ● Chef de file en administration et garde de valeurs au Québec ● Chef de file en services bancaires et en financement dans le marché institutionnel au Québec.

### Principales réalisations

- Transformation organisationnelle du secteur, qui désormais regroupe sous une même première vice-présidence et direction générale toutes les expertises, toutes les équipes et tous les produits et services financiers qui sont destinés aux entreprises.
- Performance record du groupe Marché des capitaux et déploiement d'une équipe pour couvrir le secteur de l'énergie.
- Progression de 1,8% dans le crédit commercial et industriel.
- Concrétisation de nouveaux partenariats et élargissement de la gamme de produits destinés aux entreprises.
- Réduction du niveau de pertes sur créances dans le marché de la grande entreprise.

- Renforcement du leadership dans le marché des entreprises agricoles et agroalimentaires, notamment par le maintien et la conclusion de nouveaux partenariats d'affaires avec de nombreux leaders du secteur.
- Poursuite des activités d'investissement dans le domaine des transferts et des rachats d'entreprises afin de favoriser la continuité de leurs opérations dans les régions qui les ont vues naître et croître.
- Investissements de 99,7 M\$ dans 70 PME à travers les fonds sous gestion et un appui soutenu aux entreprises partenaires dans un contexte économique difficile.
- Poursuite du développement du Centre d'affaires Moyenne entreprise dans le Grand Montréal, lequel a réalisé des transactions d'importance avec des joueurs clés.
- Obtention d'un mandat de financement pour 300 projets d'agrandissement, d'amélioration ou d'ouverture de centres de la petite enfance (CPE) à travers le Québec.

### Trois défis pour 2010

Accroître la notoriété et le développement des affaires dans les marchés à potentiel.

Promouvoir le transfert et le rachat d'entreprises dans une optique de développement durable.

Augmenter substantiellement les ventes croisées au sein du Mouvement Desjardins, et ce, pour le bénéfice des membres et des clients.

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)  
[www.dcrdesjardins.com](http://www.dcrdesjardins.com)  
[www.desjardinsgestiondactifs.com](http://www.desjardinsgestiondactifs.com)  
[www.fiduciedesjardins.com](http://www.fiduciedesjardins.com)  
[www.vmd.ca](http://www.vmd.ca)

## Gestion du patrimoine et Assurance de personnes

Premier assureur de personnes au Québec et cinquième au Canada avec plus de cinq millions de clients particuliers, groupes et entreprises. Ce secteur est l'un des plus importants manufacturiers québécois de fonds de placement et d'autres produits spécialisés d'épargne, incluant les Fonds Desjardins, le courtage, le courtage en ligne et la gestion privée.

● Propriétaire à 50% des Fonds NordOuest et Éthiques ● Gestionnaire de placements reconnu pour sa création de valeur et son innovation ● Plus importante force-conseil au Québec regroupant 1 500 planificateurs financiers, 325 conseillers en placements mobiliers, 8 500 représentants en épargne collective et 1 300 conseillers en sécurité financière.

### Principales réalisations

- Renouvellement de plusieurs ententes d'importance en assurance collective, autant au Québec qu'ailleurs au Canada.
- Croissance de 7,3% des ventes d'assurance à l'extérieur du Québec.
- Refonte complète de la gamme de produits en invalidité SOLO, spécialement conçue pour les travailleurs autonomes, les propriétaires d'entreprise et les salariés sans régime d'assurance collective.
- Succès des portefeuilles d'investissement socialement responsable SociéTerre, auprès d'une clientèle d'investisseurs grandissante, qui souhaite pouvoir investir en fonction de critères extrafinanciers de nature environnementale, sociale et de gouvernance. Lancés en janvier 2009, les portefeuilles SociéTerre atteignaient un actif de quelque 110 M\$ à la fin de l'année 2009.

- Introduction d'une offre bonifiée de gestion discrétionnaire de portefeuille incluant notamment trois nouveaux fonds, des ententes avec six nouveaux gestionnaires-conseils et un éventail plus diversifié de mandats en titres, dont cinq portefeuilles d'investissement socialement responsable.
- Déploiement du logiciel de planification des flux monétaires à la retraite Planiste Pro et de la plateforme informatique commune SMART pour les conseillers en placement des Valeurs mobilières Desjardins afin de mieux servir leur clientèle.
- Implantation de Disnat Mobile, qui permet l'accès aux principales fonctionnalités des sites Web de Disnat sur Blackberry et iPhone.
- Lancement de Point de mire<sup>MC</sup>, un produit d'épargne-retraite collective destiné à la PME, qui combine la souplesse de la solution d'épargne-retraite collective de Desjardins Sécurité financière et l'expertise indépendante en analyse de placements de Morningstar.
- Déploiement du logiciel Expert, qui regroupe les services de diversification de portefeuille, d'analyse à la retraite et de Vision retraite Desjardins.

### Trois défis pour 2010

Renforcer les capacités manufacturières et réaliser des synergies d'offres.

Soutenir proactivement le réseau des caisses pour augmenter le portefeuille de placements et d'assurance.

Accroître le volume d'affaires en accentuant les capacités de vente dans les autres provinces canadiennes.

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)  
[www.fondsdesjardins.com](http://www.fondsdesjardins.com)  
[www.fondsnordouest.com](http://www.fondsnordouest.com)  
[www.ethicalfunds.com/fr](http://www.ethicalfunds.com/fr)  
[www.gestionpriveedesjardins.com](http://www.gestionpriveedesjardins.com)  
[www.vmdconseil.ca](http://www.vmdconseil.ca)  
[www.disnatdirect.com](http://www.disnatdirect.com)  
[www.desjardinssecuritefinanciere.com](http://www.desjardinssecuritefinanciere.com)

## Assurance de dommages

Secteur offrant une gamme de produits d'assurance automobile et habitation destinés aux particuliers et aux membres de groupes partenaires à l'échelle canadienne ainsi qu'aux entreprises du marché québécois. La distribution des produits se fait par l'entremise d'agents en assurance de dommages en poste dans le réseau des caisses Desjardins du Québec et à partir de plusieurs centres de contacts avec les clients situés à Lévis, Québec, Montréal, Ottawa, Mississauga et Calgary ainsi que par Internet.

Chef de file des assureurs de dommages des particuliers au Québec

- Deuxième au Canada dans le marché des groupes sous la bannière La Personnelle
- Septième assureur de dommages des particuliers au Canada.

### Principales réalisations

- Rendement de 17,5%, parmi les meilleurs de l'industrie.
- Augmentation de 9% de la notoriété spontanée de la marque Desjardins en Ontario, pour atteindre 10%.
- Conclusion d'une entente de partenariat avec une importante institution financière canadienne en vertu de laquelle une filiale agit comme fournisseur de produits d'assurance à l'échelle canadienne.
- Signature d'une quinzaine de nouvelles ententes en assurance de dommages de groupes, notamment avec la Caisse Desjardins de l'Éducation, le Syndicat canadien de la fonction publique de l'Alberta, l'Association canadienne des chefs de pompiers et la Canadian Owners and Pilots Association; renouvellement d'une cinquantaine d'ententes qui arrivaient à échéance, dont celle avec la Ville de Toronto.

- Lancement de deux nouvelles garanties complémentaires à l'assurance auto de base, soit l'option 0\$ de franchise, qui protège les assurés lors d'un accident responsable, et le pardon d'accident, en vertu duquel le premier accident responsable n'est pas pris en compte dans le calcul de la prime au moment du renouvellement de la police.
- Introduction de nouvelles applications informatiques simplifiées et plus performantes pour la soumission d'assurance automobile en ligne, qui permettent à l'internaute d'obtenir rapidement un prix juste et de comparer les différents forfaits offerts par Desjardins.
- Lancement d'un nouvel outil de soumission en ligne d'assurance pour motocyclette au Québec.
- Lors de sinistres climatiques, qui entraînent un volume exceptionnel de demandes d'indemnisation, redéfinition du plan de gestion. Ce plan prévoit notamment l'envoi rapide d'une équipe d'experts sur place et l'aménagement temporaire de locaux pour accommoder les assurés lorsque surviennent des situations exceptionnelles.

### Trois défis pour 2010

Déployer des initiatives à l'échelle canadienne afin de gagner des parts de marché.

Maintenir le cap sur une rentabilité intéressante, en dépit d'une réglementation défavorable aux assureurs directs en Ontario.

Optimiser l'approche globale d'indemnisation.

[www.dgag.ca](http://www.dgag.ca)  
[www.desjardinsassurancesgenerales.com](http://www.desjardinsassurancesgenerales.com)  
[www.lapersonnelle.com](http://www.lapersonnelle.com)

# Finances, Trésorerie et Direction financière

La première vice-présidence Finances, Trésorerie et Direction financière a pour mandat de coordonner toutes les activités de nature financière du Mouvement Desjardins. Elle veille à la divulgation des rapports financiers et à la normalisation, à la gestion de la trésorerie Mouvement, à l'appariement et à la gestion des placements, en plus d'assurer la saine capitalisation de l'entreprise et les relations avec les agences de notation. Elle est également responsable des régimes de rentes à l'échelle du Mouvement et de la réalisation d'études économiques.

## Principales réalisations 2009

- Gestion sécuritaire de l'approvisionnement en liquidités du Mouvement par l'émission de billets de dépôt à moyen terme pour un total de 1,8 G\$ sur les marchés européen et canadien.
- Renforcement de la capitalisation du Mouvement par deux émissions de débetures subordonnées de Capital Desjardins inc. totalisant 1 G\$ et l'émission de parts permanentes d'une valeur de 654 M\$, permettant d'atteindre un ratio de capital de première catégorie de 15,86%.
- Poursuite des travaux vers la transition aux normes internationales d'information financière en 2011.
- Mise en place progressive de règles et de pratiques en matière de gouvernance financière comparables aux meilleures pratiques de l'industrie.
- Actualisation de la politique d'investissement guidée par le passif du Régime de rentes du Mouvement, afin de mieux appairer ce dernier et minimiser l'impact financier.
- Mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle qui regroupe les expertises clés pour un service optimal.

## Trois défis pour 2010

Mettre en œuvre les Plans de capitalisation 2010-2012 du Mouvement.

Réaliser la transition aux normes internationales d'information financière (IFRS) au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Poursuivre la mise en place des nouvelles pratiques en matière de gouvernance (règlement 52-109).

# Gestion des risques

La première vice-présidence Gestion des risques a pour principale responsabilité de soutenir l'organisation, en favorisant à la fois le maintien de la compétitivité et l'obtention d'un rendement approprié selon le profil de risque et les objectifs du Mouvement.

Elle encadre la gestion des risques pour l'ensemble des activités du Mouvement et s'assure qu'ils sont mesurés et gérés adéquatement. Elle doit également doter le Mouvement d'un cadre de gestion prudent et approprié, dans le respect des principes d'imputabilité et d'indépendance reconnus (pratiques de l'industrie et exigences réglementaires).

Sa mission consiste à appuyer le Mouvement dans son développement et à contribuer à assurer sa pérennité par la coordination et l'intégration de ses activités d'identification, de mesure, de gestion et de gouvernance des risques.

## Principales réalisations 2009

- Regroupement des unités de gestion des risques du Mouvement Desjardins au sein de la première vice-présidence Gestion des risques Mouvement.
- Obtention sous condition, en vertu de Bâle II, de l'agrément de l'approche de notation interne du risque de crédit, clientèle de détail — particuliers.
- Élaboration et déploiement d'une nouvelle norme financière qui encadre l'ensemble des pratiques de gestion des risques au sein du réseau des caisses. Cette norme touche le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt, la gestion de capital ainsi que les contrôles internes.

## Trois défis pour 2010

- Accentuer et renforcer une culture de risque au sein du Mouvement.
- Continuer à faire évoluer la gestion des risques dans une perspective de juste équilibre risque-rendement.
- Poursuivre les travaux qui mèneront à l'atteinte et au maintien des cibles d'agrément de l'Autorité des marchés financiers en vertu de Bâle II.

# Technologies et Services partagés



Grâce aux infrastructures technologiques, les caisses disposent de services d'information virtuels.

Nouvelle salle de traitement informatique respectant les plus hauts standards technologiques et écologiques de l'industrie, à Lévis.

La première vice-présidence Technologies et Services partagés assure le développement et l'évolution des technologies de l'information pour l'ensemble des secteurs d'affaires et des fonctions Mouvement, pour le bénéfice des membres et des clients. Elle met aussi en œuvre des services partagés, tels que la sécurité, les services de comptabilité, d'administration et de soutien en ligne auprès des caisses et assure la production de l'information de gestion. De plus, elle a la responsabilité de l'approvisionnement et met en place les ententes avec les fournisseurs. C'est elle également qui gère le parc immobilier du Mouvement Desjardins, à l'exception de celui des caisses.

## Principales réalisations

- Mise en commun des expertises en technologies de l'information (TI) des différentes composantes de Desjardins au sein d'une seule première vice-présidence pour l'ensemble du Mouvement.
- Révision de l'ensemble des besoins en matière d'exploitation informatique. Ce nouveau positionnement, auquel toutes les composantes du Mouvement ont contribué, mise à la fois sur les avantages d'une offre de service à l'interne et sur une répartition sélective.
- Inauguration, à Lévis, d'une nouvelle salle de traitement informatique respectant les plus hauts standards technologiques et écologiques de l'industrie. Un double système électrique et de climatisation permet notamment d'assurer la continuité des affaires en cas de bris.
- Début des travaux du projet de migration technologique pour l'ensemble du parc d'applications du secteur de l'assurance de dommages et offre de services électroniques élargie.
- Ouverture de deux Centres Desjardins de compensation à Halifax et Toronto.

## Trois défis pour 2010

Mettre en place des outils technologiques pour appuyer les secteurs d'affaires et les fonctions Mouvement dans l'optimisation des processus d'affaires.

Assurer la transformation liée à l'exploitation des infrastructures technologiques pour améliorer l'efficacité, la robustesse et la qualité du service.

Effectuer un positionnement sur l'approvisionnement stratégique dans le but de mettre en commun les volumes d'achat et de générer des économies à l'échelle du Mouvement.



## Capital humain et Culture



La première vice-présidence Capital humain et Culture a pour mandat de contribuer activement à faire du Mouvement Desjardins un Employeur de choix axé sur la performance, la rentabilité et la solidarité. Pour y arriver, elle doit prendre le leadership du virage vers une culture d'affaires et d'intercoopération, en mettant en place des politiques et des mécanismes qui favorisent la mobilisation, la mobilité et la gestion des talents de l'ensemble du capital humain du Mouvement Desjardins.

### Principales réalisations

- Soutien-conseil pendant l'étape de conception de la nouvelle structure pour appuyer nos leaders dans la mise en œuvre et la gestion du changement.
- Coordination des règles de gestion des ressources humaines, assurant équité et gestion des talents tout au long du processus.
- Mise à niveau de nos programmes de relève pour les cadres supérieurs (89% des postes de cadres supérieurs ont été comblés à l'interne) et recrutement de talents externes.
- Accroissement de la représentativité des femmes dans les postes supérieurs de gestion, qui est passée de 19% à 26%. De plus, 36% des relevants des vice-présidents sont des femmes.
- Efforts importants consentis pour mobiliser notre capital humain. Desjardins reconnu comme un des meilleurs employeurs au Canada.
- Mise en place de mécanismes d'échange avec les employés de façon à mieux comprendre leurs attentes et leurs besoins ainsi que révision de l'approche carrière.

### Trois défis pour 2010

Faire vivre la nouvelle structure organisationnelle en portant une attention particulière à la mobilisation et à l'engagement des personnes.

Revoir les processus en ressources humaines reliés à la gestion de la performance du réseau et développer des approches favorisant le leadership des caisses dans la mise en place d'une culture de performance et d'intercoopération.

Revoir la façon dont est gérée, diffusée et développée la formation afin de l'aligner sur la nouvelle réalité organisationnelle et sur les compétences clés à forte valeur ajoutée.

# Stratégie, Performance et Développement

La première vice-présidence exécutive Stratégie, Performance et Développement est en fait «le chef d'orchestre» du Plan d'évolution et de transformation du Mouvement. À ce titre, c'est elle qui doit assurer la mise en œuvre des cinq chantiers en appui au Plan d'évolution.

Parmi ses responsabilités, signalons celles d'élaborer et de mettre en œuvre la planification stratégique pour l'ensemble du Mouvement; de mesurer et d'assurer, de façon intégrée, le suivi de la gestion de la performance du Mouvement; de mettre de l'avant des initiatives d'amélioration de la productivité; d'assurer l'alignement et la réalisation des grands projets stratégiques du Mouvement; d'appuyer le rayonnement international de Desjardins découlant des activités de Développement international Desjardins; et de fournir des services-conseils en matière juridique.

## Principales réalisations

- Mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle Mouvement plus cohérente et efficace, en seulement six mois.
- Préparation et réalisation du 20<sup>e</sup> Congrès auquel ont assisté plus de 1 750 participants.
- Élaboration du Plan stratégique 2010-2012, sur la base des engagements découlant du 20<sup>e</sup> Congrès et des 70 options retenues lors de l'exercice de réflexion stratégique.
- Élaboration du modèle de performance du Mouvement.

## Trois défis pour 2010

Assurer la mise en œuvre au sein du Mouvement des initiatives découlant du Congrès et de la planification stratégique.

Concrétiser la transformation organisationnelle et poursuivre la livraison du Plan d'évolution du Mouvement et des bénéfices qui y sont associés, soit au minimum de 150 M\$ à 200 M\$ par année d'ici 2012.

Instaurer des mécanismes structurés de gestion de la performance et mettre en œuvre les initiatives d'amélioration de la productivité au sein du Mouvement.

# Communications Mouvement



La campagne publicitaire «Portraits» diffusée au printemps 2009.



Publication du rapport de responsabilité sociale et coopératif 2008 en mode virtuel.

**Le mandat de la vice-présidence exécutive Communications consiste à soutenir la réalisation du Plan stratégique du Mouvement par le développement de stratégies et la réalisation de tactiques de communication harmonisées et cohérentes au sein de l'organisation, à savoir:**

- planifier, orchestrer et aligner la communication liée à la transformation du Mouvement;
- soutenir et conseiller les secteurs d'affaires, les fonctions Mouvement, la première vice-présidence Stratégie, Performance et Développement ainsi que les fonctions de soutien au réseau des caisses dans leurs communications auprès des différents publics internes et externes;
- assurer la promotion et la protection de la marque Desjardins;
- coordonner et gérer les investissements en publicité ainsi que les dons et commandites du Mouvement.

## Principales réalisations

- Orchestration des communications dans la mise en œuvre de la transformation du Mouvement.
- Organisation des communications et de la logistique entourant le 20<sup>e</sup> Congrès d'orientation.
- Utilisation accrue des nouveaux médias dans les communications avec le réseau des caisses et le personnel du Mouvement et utilisation accrue d'Internet pour joindre le grand public.
- Diffusion de la campagne publicitaire «Portraits» qui démontrait que Desjardins est plus que jamais une institution présente pour ses membres et ses clients, solide et digne de confiance.
- Hausse significative du nombre d'articles sur Desjardins dans les médias ethniques et anglophones.

## Trois défis pour 2010

Déployer des outils de communication Web innovateurs et interactifs pour tous les publics internes.

Repositionner la marque Desjardins et rendre disponibles des solutions qui vont soutenir la diffusion de la nouvelle image de marque.

Orchestrer la communication reliée à la mise en œuvre du Plan d'évolution du Mouvement Desjardins.

« Lorsque l'on se préoccupe du rôle social de l'entreprise qui dépasse la seule considération économique, que l'on se préoccupe de la relève, que l'on cherche à établir des relations harmonieuses avec toutes les personnes physiques ou morales sur lesquelles nos activités ont un impact [...], on voit nécessairement au-delà du prochain trimestre.

Sur ce point, j'estime que les coopératives, qui appartiennent à leurs membres et qui sont capitalisées par eux en bonne partie, jouissent d'un avantage certain. »

— Monique F. Leroux



Dubois



# Notre responsabilité d'entreprise

## Le reflet de notre ADN coopératif

**En faisant affaire avec le Mouvement Desjardins, ses membres et ses clients trouvent non seulement réponse à leurs besoins financiers, ils participent également au développement d'une société économiquement plus responsable, plus équitable et plus durable.**

Le concept de responsabilité sociale est inscrit dans l'ADN coopératif du Mouvement Desjardins, dont la mission est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Son application se vit au quotidien parce que les dirigeants élus et les employés qui y travaillent sont soucieux :

- **d'assurer l'accessibilité des services financiers à l'ensemble de la population, dont les communautés culturelles et autochtones;**
- **de maintenir une gouvernance coopérative dynamique, participative et unique en son genre;**
- **d'assurer un environnement de travail sain et propice au développement et au mieux-être des personnes;**
- **d'appuyer les collectivités par divers engagements contribuant à leur prospérité durable et à l'amélioration de leur qualité de vie;**
- **de mettre en œuvre des pratiques commerciales et de gestion respectueuses de l'environnement, des droits humains et des moins bien nantis.**

Le Mouvement Desjardins soutient également chaque année des projets et des organismes à caractère coopératif, économique, culturel, éducatif, humanitaire, social, environnemental et sportif par l'attribution de commandites, de dons et de bourses d'études, ainsi que par le recours aux fonds d'aide au développement du milieu mis en place par les caisses.

### Nature coopérative et parties prenantes

De par sa nature coopérative, le Mouvement Desjardins maintient un dialogue très ouvert avec ses membres et leurs représentants élus, notamment par le biais des assemblées générales des caisses et de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, de son site Internet, de ses mécanismes mis en place pour recueillir et traiter leurs commentaires, suggestions et insatisfactions ainsi que par des exercices de consultation qui leur permettent d'influencer la gouvernance des caisses et du Mouvement Desjardins. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'ils ont été appelés au cours de 2009 à se prononcer sur des options stratégiques visant à consolider, sur le plan commercial, le positionnement de Desjardins en matière de responsabilité sociale et de développement durable.

Plus grand employeur privé au Québec et Employeur de choix au Canada pour l'année 2009 selon le magazine *Report on Business*, Desjardins place ses employés au cœur de ses préoccupations. C'est ainsi qu'au fil des années, au-delà des sondages faits auprès d'eux pour mesurer leur mobilisation, ils ont été associés à des groupes de réflexion, à des comités d'action et sont informés sur une base continue de l'actualité touchant Desjardins. Dans un récent sondage, 90% des employés répondants<sup>(1)</sup> ont affirmé vouloir appuyer le Mouvement Desjardins dans ses initiatives envers le développement durable.

Le Mouvement Desjardins est également impliqué dans des dialogues sur la responsabilité sociale avec d'autres parties prenantes : partenaires d'affaires, organismes non gouvernementaux, universités, différents niveaux de gouvernement, médias ainsi que toutes personnes physiques ou morales sur lesquelles ses activités ont un impact ou qui peuvent influencer son avenir.

### Meilleur citoyen corporatif

En 2009, Desjardins s'est classé au vingt-quatrième rang des 50 Meilleurs citoyens corporatifs du Canada selon le magazine *Corporate Knights* et a été finaliste au Grand prix Bilan social des Prix québécois de l'entreprise citoyenne Korn/Ferry - L'actualité - National.

Afin de rendre compte de sa performance et de ses réalisations, le Mouvement Desjardins publie depuis 2007 un rapport de responsabilité sociale et coopératif qui s'appuie sur les indicateurs de performance de l'organisation internationale Global Reporting Initiative (GRI). Ces indicateurs sont à la responsabilité sociale ce que les « principes comptables généralement reconnus » sont à la divulgation financière : un gage de transparence et de constance dans le suivi des résultats. Le Mouvement Desjardins vous invite à consulter son dernier rapport publié en ligne au [www.desjardins.com/rapportresponsabilitesociale](http://www.desjardins.com/rapportresponsabilitesociale).

### Une politique de développement durable

S'appuyant sur les principes de responsabilité sociale, le Mouvement Desjardins a également adopté en 2005 une politique de développement durable qui reçoit un appui grandissant de la part de ses caisses et de ses autres composantes, qui en font un élément clé de la culture coopérative de Desjardins. À l'écoute de ses membres et de ses clients ainsi que des collectivités, le Mouvement Desjardins est plus que jamais animé par la volonté de faire évoluer ses pratiques internes et son offre de produits et de services en ce sens.

(1) Parmi les quelque 20 000 employés sollicités, 15 590 employés du Mouvement Desjardins ont répondu au sondage de la firme Hewitt au printemps 2008.

72,3 M\$

en commandites  
et dons

Programmes

Défi papier  
Défi relevé vert24<sup>e</sup>

au palmarès des

50

Meilleurs citoyens  
corporatifs  
au Canada

Pour mettre en œuvre les orientations de sa politique, Desjardins a créé un programme de développement durable basé sur une approche touchant toutes les fonctions de l'entreprise:

- **Manufacturier et distributeur de produits et services financiers**
- **Gestionnaire de placements**
- **Investisseur en capital de risque**
- **Entreprise consommatrice de biens et de services**
- **Intervenant en développement international**
- **Entreprise socialement responsable**

### Des actions à long terme

Plusieurs des actions du Mouvement Desjardins découlent de son engagement envers le développement durable:

- **Engagement dans la campagne institutionnelle «Changer le monde, un geste à la fois» d'Équiterre avec l'adoption de 12 gestes visant à améliorer sa performance en tant qu'entreprise socialement responsable.** Chacun de ces gestes, axés sur l'efficacité énergétique, la gestion des matières résiduelles, la consommation responsable et l'engagement social, se traduit par une pluralité d'actions posées en continu et Desjardins produit une reddition de comptes annuelle sur l'avancement de ses travaux qu'il diffuse sur le site *desjardins.com*.
- **Réduction de l'impact écologique de ses activités de gestion, notamment l'importante réduction dans la consommation de papier qui a découlé des programmes Défi papier et Défi relevé vert ainsi que l'engagement, pris en 2009, d'acheter uniquement du papier recyclé 100% postconsommation.** De plus, depuis 2006, tous les grands événements du Mouvement Desjardins, telles ses assemblées générales annuelles, sont tenus de façon écoresponsable.
- **Réduction de son impact climatique par la comptabilisation annuelle de ses émissions de gaz à effet de serre et par la mise en place de plusieurs mesures, telle la modification de la politique automobile des gestionnaires pour y intégrer des critères d'efficacité énergétique.** Aussi, des travaux de développement ont été réalisés en 2009 pour donner suite à la volonté du Mouvement de déployer dès que possible un programme de transport alternatif pour les déplacements quotidiens de ses employés et un programme d'efficacité énergétique pour l'ensemble de ses bâtiments. En 2009 également, le Mouvement Desjardins s'est associé comme partenaire au Projet climatique Canada afin de participer à la sensibilisation de ses concitoyens sur l'importance de trouver des solutions pour freiner les changements climatiques et s'y adapter.

De plus, la réflexion stratégique menée en 2009 aura permis de confirmer la volonté des caisses de prioriser, pour le Mouvement, les initiatives visant à assumer un leadership dans l'intégration des principes de responsabilité sociale et de développement à ses activités commerciales. Desjardins propose déjà plusieurs produits ayant ces caractéristiques, notamment la réduction des primes d'assurance pour les véhicules hybrides et les constructions LEED, les Fonds SociéTerre, la carte de crédit à vocation sociale ou environnementale, les Fonds d'entraide, le microcrédit aux entreprises et le programme Créavenir pour les jeunes entrepreneurs.

Le Mouvement Desjardins communique les faits saillants de sa performance sociale dans la section «L'empreinte sociale et coopérative de Desjardins» présentée à la page 227.

### Une responsabilité sociale qui s'étend au développement international

Le Mouvement Desjardins croit que la coopération est l'outil par excellence pour aider les populations à prendre en charge leurs besoins de toute nature, notamment en matière de services financiers. Comme groupe financier coopératif, son savoir-faire et son expertise sont depuis longtemps reconnus à l'extérieur du pays. C'est pourquoi, grâce à sa composante Développement international Desjardins (DID), le Mouvement Desjardins offre depuis près de quarante ans des services d'appui technique et d'investissement dans le secteur de la microfinance dans les pays en développement et en émergence. Leader à l'échelle internationale dans son secteur, DID appuie le développement, la consolidation et la spécialisation de réseaux d'institutions financières durables et ancrés au sein de leur communauté dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles, d'Asie ainsi que d'Europe centrale et de l'Est. Elle contribue également au développement de produits financiers en appui au commerce équitable.

En 2009, DID a notamment créé deux nouveaux Centres financiers pour les entrepreneurs en Zambie et au Panama, en plus d'obtenir une quinzaine de nouveaux mandats dans plusieurs pays. Cette composante a également réalisé plusieurs percées technologiques visant à interconnecter les caisses affiliées à cinq de ses réseaux partenaires, et ce, dans le cadre d'un projet financé par la Fondation Bill-et-Melinda-Gates.

La remarquable résistance des institutions appuyées par DID face à la crise financière a été mise en lumière lors d'un séminaire international du réseau Proxfin tenu en novembre 2009 à Vilnius en Lituanie. Au nombre de 2 000 en 2009, ces institutions coopératives ont permis à quelque 6 millions de familles d'une vingtaine de pays en développement et en émergence d'avoir accès à des services financiers de proximité.

Pour en savoir plus sur les activités du Mouvement Desjardins à l'international, visitez le site [did.qc.ca](http://did.qc.ca).

# L'excellence en mouvement

**En matière de services aux membres et aux clients, de gestion de son capital humain, d'efficacité opérationnelle, de communications ou de responsabilité sociale, le Mouvement Desjardins ne vise rien de moins que l'excellence. Les récompenses et distinctions reçues en 2009 en font la démonstration et rejaillissent sur l'ensemble de ses employés et dirigeants élus. Desjardins est particulièrement fier de ces reconnaissances.**

## Desjardins parmi les 50 institutions financières les plus fiables au monde

Selon le World's 50 Safest Banks 2009 publié par *Global Finance*, le Mouvement Desjardins figure au vingt-sixième rang des 50 institutions financières les plus fiables au monde. Plus de 500 institutions financières ont été évaluées pour établir ce classement, ce qui vient souligner l'importance et le poids du Mouvement Desjardins, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Les principaux facteurs pris en considération dans ce classement incluaient l'actif total et les cotes de crédit décernées par les agences de notation Moody's, Standard & Poor's et Fitch.

## Meilleure entreprise citoyenne

Encore cette année, le Mouvement Desjardins fait partie des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada, occupant le vingt-quatrième rang au classement 2009 de *Corporate Knights*, un organisme qui fait la promotion de l'entrepreneuriat socialement responsable. Figurer à ce classement correspond parfaitement aux valeurs et principes coopératifs du Mouvement Desjardins. En effet, les critères utilisés cette année par *Corporate Knights* incluaient la responsabilité sociale et l'engagement envers le développement durable, de même que la qualité du régime de retraite, la diversité parmi les membres de la direction, le niveau de rémunération du président et chef de la direction, les relations avec les peuples autochtones et les retombées fiscales de l'activité de l'entreprise.

## Employeur de choix

Le Mouvement figure en outre au prestigieux palmarès des 50 Employeurs de choix au Canada du magazine *Report on Business*, propriété du *Globe and Mail*, dont les résultats sont également publiés dans le quotidien *La Presse*. Cette reconnaissance s'appuie sur les résultats d'un sondage de mobilisation mené au printemps 2008 auprès de 20 000 employés de Desjardins par la firme de services-conseils en ressources humaines Hewitt.

## Champion de la diversité

Lors du gala «Vision et inspiration» du Réseau des entrepreneurs et professionnels africains tenu en mai 2009, le Mouvement Desjardins a été désigné «Entreprise de l'année, championne de la diversité» pour l'excellence de son travail dans ce domaine. Depuis quelques années, Desjardins a démontré un leadership certain en matière de diversité, notamment en lançant des initiatives telles que des programmes de sensibilisation et de formation à l'intention de ses dirigeants et gestionnaires et en organisant des journées découvertes et des stages destinés aux membres des communautés culturelles.

## Intronisation au Panthéon des entreprises québécoises

Avec d'autres leaders de l'entrepreneuriat québécois, le Mouvement Desjardins a été intronisé, en octobre 2009, au Panthéon des entreprises québécoises de la Fédération des chambres de commerce du Québec, une initiative qui souligne le centenaire de ce regroupement et vise à reconnaître les entreprises ayant marqué l'histoire entrepreneuriale du Québec. Un honneur que Desjardins a partagé avec tous ceux qui l'ont bâti : ses membres, ses dirigeants élus et ses employés.

## Palmarès des 100 femmes les plus influentes du Canada

Le Mouvement Desjardins mise sur une approche de gestion inclusive des talents et valorise la représentativité des différents groupes, dont les femmes, aux postes de gestion supérieurs en soutenant leur développement et leur progression. En 2009, en plus de l'accession de la présidente et chef de la direction, Monique F. Leroux, au Temple de la renommée du Women's Executive Network de Toronto, Desjardins a vu deux femmes membres de sa haute direction s'ajouter au Palmarès des 100 femmes les plus influentes du Canada soit : Marie-Huguette Cormier, vice-présidente exécutive, Communications, et Sylvie Paquette, première vice-présidente et directrice générale, Assurance de dommages.

## Excellence en marketing et communication

Dans son dossier annuel consacré aux Brands of the Year, le réputé magazine canadien *Strategy* a reconnu Desjardins comme l'une des quatre grandes marques de l'année au Canada. Cette reconnaissance vise autant la qualité de la représentation de sa marque au Québec que les efforts déployés pour en accroître la notoriété ailleurs au Canada.

AccèsD et Desjardins Assurances générales ont vu leurs efforts en marketing récompensés lors du concours Les Flèches, organisé chaque année par l'Association du marketing relationnel du Québec. AccèsD a reçu un prix pour son activité «Coupez dans la papperasse» et un deuxième pour le jeu-questionnaire interactif *monprofilvert.com*. Pour sa part, Desjardins Assurances générales a gagné un prix pour le succès de son envoi postal de sollicitation «Locataires».

De son côté, Desjardins Sécurité financière a brillé pour une sixième année consécutive lors du concours 2009 de l'Insurance & Financial Communicators Association, un regroupement de quelque 700 communicateurs provenant de plus de 225 compagnies d'assurance de personnes et de services financiers du Canada et des États-Unis. La compagnie a reçu pas moins de 12 distinctions pour la qualité de ses actions de communication et de publicité, dont 2 grands prix, 8 mentions d'excellence et 2 mentions honorables.



**Intronisation de Desjardins au Panthéon des entreprises québécoises de la Fédération des chambres de commerce du Québec.**

### Le Fonds Desjardins Environnement récompensé

Pour une deuxième année consécutive, le Fonds Desjardins Environnement a reçu un Lipper Fund Award en 2009 en tant que meilleur fonds d'actions canadiennes pour son rendement sur cinq ans au 31 décembre 2008. Attribués dans 21 pays à travers le monde, les Lipper Fund Awards récompensent les fonds de placement qui se distinguent de leurs pairs par une solide et constante performance de rendement.

### Une référence mondiale pour les centres d'appels

Avec l'obtention de la certification COPC (Customer Operation Performance Center) pour une cinquième année consécutive, les centres d'appels des Services AccèsD sont devenus une référence mondiale dans le milieu des institutions financières. Cette certification, qui requiert de se conformer à plus de 21 critères liés à la productivité, à la qualité et à la satisfaction de la clientèle, est l'une des plus exigeantes au monde en matière d'exploitation de centres de contacts avec la clientèle. Plus qu'une reconnaissance, c'est une démarche permanente d'amélioration des opérations, puisque les objectifs à atteindre évoluent chaque année. Cette certification n'a encore été obtenue par aucune autre institution financière en Amérique du Nord.

Les centres d'appels sont aussi une référence en matière de formation, ayant obtenu pour une quatrième année d'affilée la certification de la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC).

### Des clients satisfaits

Disnat, la division de courtage en ligne des Valeurs mobilières Desjardins, a obtenu le «Meilleur résultat en matière de satisfaction de la clientèle d'investisseurs ayant recours aux services des firmes de courtage à commissions réduites» au Canada<sup>(1)</sup>, selon J.D. Power and Associates. Menée auprès de 2 696 répondants en mai et juin 2009, cette étude tendait à mesurer les expériences et la satisfaction des investisseurs à titre de clients.

Dans un autre sondage de satisfaction pancanadien réalisé par la même firme, Desjardins a également obtenu d'excellents résultats dans le domaine de l'assurance de dommages. Sa marque de commerce La Personnelle a pris la deuxième place au classement 2009 en matière d'assurance habitation, alors que Desjardins Assurances générales figurait au quatrième rang dans la même catégorie. De plus, La Personnelle s'est classée quatrième en assurance automobile; ce classement exclut le Québec en raison de l'existence du régime public d'assurance automobile. Ce sondage annuel évalue les principaux assureurs de dommages canadiens selon cinq critères: le service à la clientèle, l'offre des protections, les primes, les modes de facturation et de paiement et les réclamations.

Une étude réalisée par la firme canadienne Investor Economics a consacré la Gestion privée Desjardins au deuxième rang des entreprises canadiennes dont l'actif sous gestion dépasse 1 G\$ quant à la croissance et à la stabilité de ses encours, un résultat qui confirme l'expertise des équipes de la Gestion privée.

### DID honoré par le Forum Africa

Développement international Desjardins (DID) s'est vu décerner le Prix d'excellence Renforcement des capacités en Afrique. Ce prix prestigieux a été remis à DID en présence de Son Excellence Alpha Oumar Konaré, ancien président du Mali et ancien président de la Commission de l'Union africaine, lors du Forum Africa tenu en octobre à Montréal. Ce prix vient consacrer le travail exceptionnel accompli par le Mouvement Desjardins depuis quarante ans dans une vingtaine de pays d'Afrique en partageant son expertise en microfinance et en appuyant la création et le renforcement d'institutions financières locales.

### Des pratiques vertes récompensées

Satisfaisant aux exigences en matière de performance énergétique et environnementale, le complexe Desjardins s'est vu attribuer une certification environnementale BOMA BEST (Building Environmental Standards) par BOMA Québec. En plus de constituer une valeur ajoutée pour l'immeuble, cette reconnaissance est un encouragement à poursuivre les efforts de réduction des déchets et de la consommation énergétique et ainsi qu'une preuve supplémentaire d'un engagement réel de la part de Desjardins comme première entreprise privée à adhérer à la campagne «Changer le monde, un geste à la fois» de l'organisme Équiterre.

Encore une fois cette année, les Services de cartes Desjardins ont reçu le certificat ISO-VÉLO 2009 pour leur participation active à l'Opération vélo-boulot de Vélo Québec. Cette certification vient reconnaître les initiatives de cette unité d'affaires de Desjardins afin de favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de transport pour se rendre au travail.

### Des employés engagés envers Centraide

Pour la quatrième fois en six ans, le Mouvement Desjardins a mérité un des prix Solidaire remis chaque année par Centraide du Grand Montréal. En 2009, ce sont ses efforts auprès des employés grands donateurs qui lui ont permis de remporter le Solidaire dans la catégorie «Campagne leader - 1 000 employés et plus».

(1) Disnat a obtenu le meilleur pointage parmi les sept firmes de courtage à commissions réduites analysées dans l'étude exclusive J. D. Power and Associates 2009 Canadian Discount Brokerage Investor Satisfaction Study<sup>SM</sup>. Les résultats de cette étude sont basés sur les expériences et les perceptions des consommateurs sondés en mai et juin 2009. Les expériences peuvent varier. Consultez le site [jdpower.com/ca](http://jdpower.com/ca).

# Le relais de la flamme olympique, à l'image de l'évolution du Mouvement Desjardins

En décembre 2009, quatre employés du Mouvement Desjardins ont participé au relais de la flamme olympique en parcourant chacun une distance de 300 mètres, autant de pas menant aux Jeux 2010 de Vancouver. D'un océan à l'autre, des coureurs de tous les horizons ont ainsi fait cheminer ce feu, apportant leur contribution à un grand événement collectif.

De même, au cours de l'année 2009, Desjardins a bénéficié de l'apport de son capital humain, composé de ses dirigeants élus et de ses employés, en mouvement vers une prospérité durable.

«Coopérer pour créer l'avenir», voilà le thème du vaste projet qui anime tout le Mouvement Desjardins dans la définition d'une vision de son avenir, au service de ses membres et de ses clients.

Comme André Chatelain, vice-président des Services de cartes Desjardins, Sylvie Coulombe, de la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales à Normandin, Marie-Pier Lafortune, de la Caisse Desjardins Les Méandres à L'Assomption, et Richard Fitzbay, de la Caisse Desjardins de Kildare à Saint-Ambroise-de-Kildare, tous chez Desjardins se passent le relais et contribuent à faire croître, pour les générations futures, le patrimoine engendré depuis bientôt 110 ans par l'initiative d'Alphonse et de Dorimène Desjardins.



Marie-Pier Lafortune, comme trois autres employés du Mouvement Desjardins, a porté la flamme olympique des Jeux 2010 de Vancouver.

# Rapport de gestion du Mouvement des caisses Desjardins

## 1.0 Revue générale du Mouvement des caisses Desjardins

Cette section présente le Mouvement des caisses Desjardins et décrit son plan d'évolution mis en oeuvre à l'échelle de l'organisation en vue de la réalisation de ses objectifs prioritaires. On y trouve aussi l'analyse des résultats financiers.

## 2.0 Secteurs d'affaires

Cette section présente un tableau synthèse des nouveaux secteurs d'affaires créés en fonction de la structure organisationnelle annoncée en 2009 et qui seront mis en oeuvre dès 2010. Ce tableau décrit, pour chacun de ces nouveaux secteurs, un profil, une stratégie globale, des perspectives et des orientations 2010 en fonction du Plan stratégique 2010-2012.

Également, cette section énumère, pour chacun des secteurs d'activité actuels du Mouvement Desjardins, un profil du secteur, les réalisations de 2009, la description de l'industrie et l'analyse des résultats financiers.

## 3.0 Analyse des états financiers cumulés

Cette section analyse les résultats cumulés ainsi que la situation financière cumulée du Mouvement Desjardins.

## 4.0 Informations complémentaires

Cette section présente le contexte réglementaire, les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, les conventions comptables critiques et estimations, les modifications de conventions comptables, l'environnement économique, diverses statistiques tant annuelles que trimestrielles ainsi que d'autres renseignements.

## Table des matières

<b>Revue générale du Mouvement des caisses Desjardins</b>	<b>58</b>
Vision globale	58
Analyse des résultats financiers	68
<b>Secteurs d'affaires</b>	<b>71</b>
Secteurs d'affaires et information synthèse	71
Particuliers et entreprises	74
Assurance de personnes	82
Assurance de dommages	85
Valeurs mobilières, gestion d'actifs, capital de risque et autres	87
<b>Analyse des états financiers cumulés</b>	<b>94</b>
Revue des résultats	94
<b>Revenu total</b>	<b>94</b>
<b>Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance</b>	<b>98</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>	<b>98</b>
<b>Obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>100</b>
<b>Qualité du crédit</b>	<b>101</b>
Revue de la situation financière	103
<b>Gestion du bilan</b>	<b>103</b>
<b>Gestion du capital et cotes de crédit</b>	<b>109</b>
<b>Situation de trésorerie et sources de financement</b>	<b>112</b>
<b>Éléments hors bilan</b>	<b>114</b>
<b>Gestion des risques</b>	<b>117</b>
<b>Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques</b>	<b>126</b>
<b>Informations complémentaires</b>	<b>129</b>
Contexte réglementaire	129
Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs	130
Conventions comptables critiques et estimations	130
Modification de conventions comptables	133
Environnement économique	138
Statistiques des cinq dernières années	140
Sommaire des résultats trimestriels	142
Principales statistiques par secteur d'activité	144
Glossaire de termes financiers	146

### Mise en garde sur les énoncés prévisionnels

Le présent rapport peut contenir des énoncés prévisionnels sur les activités et les stratégies du Mouvement des caisses Desjardins. Ces énoncés prévisionnels se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «anticiper» et «pouvoir», des verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que des mots et expressions comparables. De par leur nature même, les énoncés prévisionnels comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que ces prédictions, projections ou autres énoncés prévisionnels, en raison de plusieurs facteurs, notamment la situation financière et économique actuelle, ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Divers facteurs importants peuvent influencer sur la justesse des énoncés prévisionnels mentionnés dans ce rapport, notamment les changements d'ordre législatif ou réglementaire, l'évolution de la conjoncture économique, y compris l'incidence de la volatilité des marchés financiers actuels qui entraîne un manque de liquidités dans divers marchés, notamment celui des billets à terme adossés à des actifs, les variations des taux d'intérêt et des cours de change, les politiques monétaires et fiscales, les dépenses de consommation, la demande de crédit, le comportement d'épargne des particuliers, le taux de chômage, les échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis, les changements technologiques, l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation, l'aptitude à concevoir de nouveaux produits et services et à les lancer sur le marché en temps opportun, la capacité de recueillir une information complète et exacte de notre clientèle et ses contreparties, les procédures judiciaires ou réglementaires, l'aptitude à réaliser et à intégrer des acquisitions et des alliances stratégiques, l'incidence d'éventuels conflits internationaux, y compris le terrorisme, ou de catastrophes naturelles, la capacité de recruter et de conserver des dirigeants clés et l'aptitude de la direction à prévoir et à gérer les risques des facteurs qui précèdent.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels soient raisonnables, il ne peut assurer et se tenir garant que ces attentes se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions.

Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport ont pour objectif d'aider nos membres à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes terminées à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.



# Revue générale du Mouvement des caisses Desjardins

1.1

## Vision globale

### Mission du Mouvement des caisses Desjardins

Contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de son champ d'action:

- en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux et un réseau d'entreprises financières complémentaires, à rendement concurrentiel et contrôlé par eux;
- en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective, particulièrement auprès de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés.

Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins. Le rapport de gestion est daté du 25 février 2010 et il est basé sur les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement des caisses Desjardins et ses composantes sont disponibles sur les sites Internet de Desjardins à l'adresse [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com) et de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) (sous le profil de Capital Desjardins inc.). On y retrouve également la notice annuelle de Capital Desjardins inc.

Un glossaire de termes financiers se trouve aux pages 146 à 148 du présent rapport de gestion.

### Profil du Mouvement des caisses Desjardins

Le Mouvement Desjardins est la plus grande institution financière au Québec. Il est un groupe financier coopératif qui appartient à ses membres propriétaires. Desjardins redistribue à ses membres une partie significative de ses excédents sous forme de ristournes lorsque la situation financière des caisses le permet, et ce, conformément à sa structure organisationnelle et à la gouvernance démocratique que lui confère sa nature coopérative.

Le Mouvement Desjardins propose toute une gamme de produits et de services financiers à ses 5,8 millions de membres et de clients, particuliers et entreprises.

Le Mouvement Desjardins constitue aussi le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième en importance dans le monde. C'est également le premier employeur privé au Québec. Au total, le Mouvement compte 42 273 employés, 6 258 dirigeants élus, 481 caisses, 903 centres de services et 2 728 guichets automatiques.

Le Mouvement Desjardins regroupe un réseau de caisses et de centres financiers aux entreprises au Québec et en Ontario ainsi que des filiales, dont plusieurs sont actives à l'échelle du Canada. En mai 2009, Desjardins a annoncé une nouvelle structure organisationnelle à l'échelle du Mouvement, tel qu'il est fait mention subséquemment, selon quatre grands secteurs d'affaires, soit: « Services aux particuliers »; « Services aux entreprises »; « Gestion du patrimoine et Assurance de personnes » et « Assurance de dommages ». Divers travaux ont été mis en place au cours du deuxième semestre de 2009 en vue de mettre en œuvre cette importante réorganisation structurelle et présenter, dès 2010, l'information financière selon cette nouvelle structure. Soulignons que l'information financière, telle que présentée dans la note sur l'information sectorielle des états financiers cumulés de 2009, continue de l'être selon les grands secteurs d'activité suivants: « Particuliers et entreprises », « Assurance de personnes », « Assurance de dommages », « Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque »; elle fait aussi état d'une autre catégorie qui regroupe principalement les autres composantes du Mouvement Desjardins, l'ensemble des titres de billets à terme adossés à des actifs (BTAA) détenus par le Mouvement, de même que des éléments de bilan et de résultats de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes.

## Plan d'évolution du Mouvement Desjardins

Le Plan d'évolution du Mouvement, adopté par le conseil d'administration en septembre 2008, donne une perspective globale au développement du Mouvement Desjardins. L'objectif est de permettre à l'organisation de grandir, en fonction des enjeux actuels et à venir, dans le respect de sa nature coopérative, de sa mission et de ses valeurs. Ce plan s'appuie sur cinq grands chantiers du Mouvement dont certains sont terminés.

Les valeurs de coopération sont au cœur des actions posées par Desjardins. Les compétences, les talents et la créativité de dirigeants élus, de directeurs généraux de caisses ainsi que de gestionnaires et d'employés de Desjardins ont été mis à contribution, tout au long de la réalisation des travaux des équipes de réflexion associées aux chantiers. Appuyés par la richesse du capital humain du Mouvement, ces chantiers contribuent à concrétiser la vision d'avenir de Desjardins comme groupe financier coopératif.

### Croissance et développement stratégique du Mouvement

Le chantier « Croissance et développement stratégique du Mouvement » vise à ce que les acteurs du Mouvement se donnent les objectifs communs nécessaires pour amener Desjardins plus loin en s'appuyant sur l'intelligence collective de son capital humain.

En 2009, deux grandes démarches de participation active ont ainsi concouru à l'établissement de cette vision commune qui se concrétisera par le Plan stratégique 2010-2012 du Mouvement Desjardins.

La première démarche a été consacrée à la réflexion. Dès le début de l'année, un groupe de pensée prospective et 10 équipes de réflexion stratégique ont déposé le fruit de leurs travaux des derniers mois : 70 options de croissance et de développement pour le Mouvement Desjardins. Ces équipes se composaient de quelque 200 gestionnaires à l'emploi du Mouvement, dont la moitié était des directeurs généraux de caisses. Au printemps, une vaste consultation des caisses et des autres composantes (Fédération et filiales) a suivi sur les options en question.

À partir de cet exercice de réflexion stratégique, ainsi que d'un diagnostic sur les grandes tendances mondiales socio-économiques et de l'industrie des services financiers, trois thèmes ont été identifiés pour alimenter le 20<sup>e</sup> Congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, qui constituait la deuxième démarche de participation.

En effet, comme on l'avait fait pour l'exercice sur les 70 options stratégiques, le Congrès a voulu associer à ses travaux les quelque 6 200 dirigeants et dirigeantes des caisses Desjardins, de même que nombre de leurs gestionnaires, en les invitant à contribuer à la préparation des participants à ce grand rendez-vous démocratique qui se tient tous les quatre à cinq ans.

## Réalizations marquantes

### Renforcement de la capitalisation et des sources de financement

Nouvelle émission de parts permanentes Desjardins en 2009 par l'entremise du réseau des caisses Desjardins pour une somme de 654 M\$.

Lancement de plusieurs émissions effectuées au cours de 2009 par l'entremise de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins pour une valeur totale de 2,8 G\$.

Excellents ratios de capital supérieurs à ceux des banques canadiennes et maintien d'excellentes cotes de crédit dans un contexte économique incertain.

### Parts de marché

Maintien de la position de chef de file du Québec avec des parts de marché, au 31 décembre 2009, de 39,6% dans le crédit hypothécaire résidentiel, de 45,3% dans le crédit agricole et de 44,2% dans l'épargne bilan des particuliers, malgré un contexte économique fragile et une vive concurrence.

Ventes d'épargne individuelle importantes de 1,1 G\$ pour le secteur Assurance de personnes.

Augmentation de 9% de la notoriété spontanée de la marque Desjardins en assurance de dommages dans le marché ontarien pour atteindre 10% des parts de marché.

Croissance de 20,7% de l'encours des Fonds Desjardins, supérieure à la moyenne de l'industrie.

### Excellente qualité de portefeuille

Excellente qualité de portefeuille de prêts avec un bon ratio des prêts douteux bruts sur le total des prêts bruts de 0,46%.

### Réorganisation majeure de l'ensemble de la structure

Nouvelle structure organisationnelle favorisant une meilleure agilité et des gains de productivité.

Tenue du 20<sup>e</sup> Congrès d'orientation du Mouvement en novembre 2009, manifestation tangible de la participation démocratique au sein du Mouvement Desjardins.

### Souci de se conformer aux meilleures pratiques

Agrément accordé par l'Autorité des marchés financiers du Québec au Mouvement relativement à son approche de notation interne avancée, sous réserve de conditions, pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts à la clientèle de détail - particuliers.

Les congrès constituent en effet une assise essentielle de la gouvernance distinctive de Desjardins et s'inscrivent dans son processus démocratique. Les orientations définies par les représentants des caisses au 20<sup>e</sup> Congrès à la fin de l'année guideront donc les instances décisionnelles du Mouvement dans l'exercice de leurs responsabilités.

### Concertation, participation et liaison avec le réseau

Le chantier « Concertation, participation et liaison avec le réseau » a permis d'identifier les meilleurs moyens pour bénéficier pleinement de la contribution des directeurs généraux et mettre de l'avant l'expertise de ces acteurs qui demeurent les mieux placés pour comprendre les besoins des membres et des clients.

De nouveaux mécanismes de concertation sont présentement établis avec les directeurs généraux des caisses, de manière à ce qu'ils puissent participer activement aux décisions du Mouvement en lien avec les stratégies opérationnelles et au développement de solutions mieux adaptées à leur contexte régional.

La concertation du réseau des caisses repose sur cinq éléments clés :

- une version améliorée des rencontres régionales des directeurs généraux;
- la tenue de rencontres régionales à l'intention des autres gestionnaires des caisses et de leurs centres dans l'ensemble du réseau;
- l'utilisation systématique de groupes de travail;
- la création d'un forum annuel de directeurs généraux;
- la création d'un comité de concertation.

Une optimisation de la participation des dirigeants à l'évolution du Mouvement est aussi souhaitée. En 2010, le deuxième volet de ce chantier sera réalisé dans le but de donner aux dirigeants des moyens d'accroître leur contribution et leur influence à l'égard des orientations stratégiques du Mouvement. Un comité aviseur des dirigeants a été mandaté pour actualiser les mécanismes de concertation qui interpellent les dirigeants des caisses et identifier les enjeux et les pistes d'amélioration. Ce comité proposera des changements aux façons de faire existantes et de nouveaux mécanismes favorisant une meilleure contribution des dirigeants à l'évolution du Mouvement, de même qu'une mobilisation accrue. La mise en œuvre des solutions est prévue pour 2011.

### Évolution du rôle de la Fédération et de la structure du Mouvement

Le chantier « Évolution du rôle de la Fédération et de la structure du Mouvement » vise à repenser le modèle d'affaires de la Fédération et à recadrer la mission et les objectifs des différentes unités afin de simplifier et d'accroître leur imputabilité dans une perspective Mouvement.

En lien direct avec l'ensemble des chantiers du Plan d'évolution, ce chantier a permis de doter le Mouvement d'une structure organisationnelle plus légère, plus performante et plus proche des caisses et des besoins de leurs membres.

Mise en place progressivement depuis mai 2009, cette nouvelle structure est un levier important pour réaliser les recommandations découlant des travaux en cours et ainsi assurer la croissance et la performance du Mouvement. La structure se décline dorénavant en trois grands blocs regroupant respectivement les activités de soutien aux caisses et aux instances démocratiques, les secteurs d'affaires et les fonctions Mouvement. Elle permettra, à l'échelle du Mouvement, un rapprochement de la Fédération et des filiales avec les caisses et leurs membres; elle vise aussi la simplification de l'organisation, l'optimisation de la performance globale, la croissance ainsi que le renforcement de la gestion financière et de la gestion des risques.

Ces changements assureront :

- l'union de toutes les forces du Mouvement et de ses expertises;
- l'alignement des secteurs d'affaires sur les besoins des membres;
- la mise en commun des expertises fonctionnelles.

### Optimisation de la performance du Mouvement

La réalisation des travaux du chantier « Optimisation de la performance du Mouvement » est prévue pour 2010. Ce chantier vise l'amélioration de la performance des structures, des modes de fonctionnement et des processus afin de maintenir une rentabilité, garante de la pérennité du Mouvement. D'ici la fin de 2010, une culture d'amélioration continue (approche de balisage, indicateurs de performance, pensée Mouvement) sera mise en place et une analyse des technologies et des processus d'affaires permettra d'améliorer le positionnement concurrentiel de Desjardins dans un contexte de développement et de diversification des réseaux de distribution.

### Mobilisation de tout Desjardins: capital humain, culture et valeurs

Centré sur la force du capital humain du Mouvement Desjardins, le chantier de la mobilisation se reflète de façon continue dans les travaux de chacun des autres chantiers. Tout au long de l'évolution des travaux, ce chantier travaille à l'implantation d'une culture de participation et d'innovation à l'échelle du Mouvement en misant sur la mobilisation, l'engagement et l'implication des acteurs clés que sont les dirigeants, les gestionnaires et les employés. Il permet :

- l'appropriation de nouvelles façons de faire et de la vision d'avenir du Mouvement par ses différents acteurs, de même que la compréhension de la transformation en cours;
- l'accompagnement des employés et leur mobilisation dans le processus de transformation des structures organisationnelles suite aux changements entraînés par la mise en place de la nouvelle structure;
- l'établissement de formules de rencontres valorisant et favorisant les échanges.

### Coopérer pour créer l'avenir

À la base de ces chantiers, cinq convictions :

- Les caisses sont la force motrice du Mouvement.
- La Fédération et les filiales sont au service des caisses et de leurs membres.
- Les caisses doivent participer activement à la croissance du Mouvement.
- Notre capital humain est notre plus grande richesse.
- Nos valeurs de coopération doivent être au cœur de notre action.

La pensée Mouvement, la collaboration et l'innovation caractérisent la réflexion amorcée depuis l'automne 2008 et continueront de teinter l'avenir. Au-delà des changements fonctionnels et structurels qui découleront du Plan d'évolution, l'approche actuelle vise à mobiliser le tout Desjardins. Sous le thème « Coopérer pour créer l'avenir », qui traduit la volonté de travailler à l'échelle du Mouvement, la mise en commun des expertises et des idées optimisera les services offerts à ses membres et à ses clients.

### 20<sup>e</sup> Congrès

C'est à Québec, les 27, 28 et 29 novembre, qu'a eu lieu le 20<sup>e</sup> Congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, dont la thématique était « Coopérer pour créer l'avenir ». L'événement a réuni plus de 1 750 participants, dont 1 205 délégués des caisses avec droit de vote. Les caisses du Québec et de l'Ontario y étaient représentées dans une proportion de 92%.

Conscients des responsabilités qu'ils ont collectivement à l'égard du plus grand groupe financier coopératif au Canada, les dirigeants des caisses y ont fait des choix clairs et inspirants à l'égard du développement futur de Desjardins. Ils ont fortement appuyé les orientations proposées sur chacun des trois grands thèmes abordés : la pensée et l'action Mouvement, les ambitions de développement du Mouvement, la performance et la solidité financière du Mouvement.

Les délégués ont profité des échanges et des débats qui ont eu lieu en ateliers et en plénières pour préciser certaines balises selon lesquelles ces orientations devront être mises en œuvre. Ils l'ont aussi fait en s'appuyant sur les fondements de l'identité coopérative de Desjardins que sont sa mission, ses valeurs et l'enracinement des caisses dans leur milieu.

Le Congrès s'est déroulé dans l'esprit d'un mouvement coopératif tourné vers l'avenir, vers les membres et les collectivités. Les choix exprimés par les caisses se refléteront dans le Plan stratégique 2010-2012 du Mouvement et contribueront à configurer ce que sera Desjardins dans les dix à quinze prochaines années, afin de lui permettre de demeurer un leader dans un monde en mouvement.

## Vision et stratégie

Prenant appui sur les résultats du chantier «Croissance et développement stratégique du Mouvement» et sur les choix exprimés par les caisses lors du 20<sup>e</sup> Congrès de novembre 2009, le Mouvement Desjardins a formulé la vision qui inspirera et guidera l'organisation sur l'horizon de deux plans stratégiques, soit jusqu'en 2015 :

*«Desjardins,  
premier groupe financier coopératif du Canada,  
inspire confiance dans le monde  
par l'engagement des personnes,  
par sa solidité financière et  
par sa contribution à la prospérité durable.»*

Les orientations stratégiques du Mouvement sont partie intégrante du Plan stratégique 2010-2012, adopté par le conseil d'administration de la Fédération le 24 février 2010. Elles définissent les principales voies de réalisation de la vision, dans l'objectif d'atteindre le plein potentiel de développement des affaires, d'optimiser la force financière du groupe et de faire de Desjardins une organisation stimulante, distinctive et performante, qui apporte une contribution unique à l'évolution de notre société. Elles constituent une base commune sur laquelle prennent appui les orientations et les stratégies spécifiques aux quatre secteurs d'affaires et au réseau des caisses. Elles s'énoncent ainsi :

- **Coopération et engagement:** Miser sur les valeurs de coopération et de responsabilité sociale pour différencier Desjardins et accroître sa capacité d'attraction.
- **Excellence de l'expérience membre et client:** Mettre en œuvre une approche centrée sur le membre et le client à l'échelle du Mouvement.
- **Croissance et innovation:** Réaliser une croissance soutenue et rentable en misant sur l'ouverture, l'innovation et l'agilité.
- **Rentabilité et solidité financière:** Optimiser la productivité et la performance globales et renforcer la solidité financière du Mouvement.
- **Leadership et mobilisation:** Miser sur le leadership et la mobilisation des dirigeants et des employés pour soutenir l'évolution du Mouvement.

## Nouvelle structure organisationnelle

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant en 2009 dans le cadre du Plan d'évolution du Mouvement Desjardins. L'une d'elles constitue en quelque sorte le principal levier du Plan, soit la nouvelle structure organisationnelle du Mouvement, annoncée en mai dernier et dont la mise en place s'est échelonnée sur toute l'année.

Concrètement, la nouvelle structure vise à :

- assurer une meilleure cohésion entre les diverses entités du groupe;
- renforcer la gouvernance financière et la gestion des risques;
- favoriser une plus grande proximité entre la direction du Mouvement et les caisses;
- augmenter l'imputabilité des différents acteurs concernés;
- améliorer la productivité.

Parmi les nombreux avantages de cette restructuration, il y a celui du regroupement des forces et des expertises des équipes au sein de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de ses filiales, désormais solidairement orientées vers le développement d'une offre de service davantage intégrée et répondant encore mieux aux besoins de l'ensemble de la clientèle.

Ainsi, les activités du Mouvement Desjardins sont aujourd'hui structurées en fonction des besoins des membres et des clients ainsi que des marchés au sein desquels Desjardins évolue. Elles se divisent en quatre secteurs d'affaires, soit : «Services aux particuliers»; «Services aux entreprises»; «Gestion du patrimoine et Assurance de personnes» et «Assurance de dommages».

Pour assurer plus de cohésion au sein des principaux secteurs d'affaires du Mouvement, quatre fonctions ont élargi leur portée à l'ensemble des activités de la Fédération et des filiales. Ces fonctions, dites «fonctions Mouvement», sont : «Finances, Trésorerie et Direction financière»; «Gestion des risques»; «Capital humain et Culture»; «Technologies et Services partagés».

Afin d'appuyer les caisses dans leurs activités quotidiennes et de favoriser la collaboration entre le réseau des caisses, les secteurs d'affaires et les «fonctions Mouvement», un groupe de soutien au réseau des caisses a été constitué. De la même façon, la participation des dirigeants élus des caisses à la vie coopérative de même que leur rapprochement avec la direction du Mouvement sont favorisés par la constitution du groupe de soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques.

De plus, les équipes de communication des différentes composantes du Mouvement ont été regroupées afin de favoriser la cohérence des communications au sein de l'organisation et auprès de ses divers publics externes.

Un secteur appelé «Stratégie, Performance et Développement» a également été constitué, dont la mission est la suivante : veiller à l'atteinte des objectifs de cette transformation organisationnelle tout en assurant le développement du Mouvement Desjardins dans le cadre de son Plan d'évolution, et ce, en lien avec les secteurs d'affaires et les «fonctions Mouvement» présentés plus haut. Ce secteur verra également à la réalisation des bénéfices et des gains de productivité qui découleront de la nouvelle structure et de la révision des processus d'affaires à l'échelle du Mouvement, estimés à un minimum de 150 M\$ à 200 M\$ récurrents à compter de 2012.

La nouvelle structure a permis de définir de nouveaux profils de cadres, en plus de favoriser une mobilité importante des gestionnaires de toutes les composantes concernées; elle a aussi permis d'attirer un certain nombre de nouveaux talents en provenance de l'externe. De plus, elle a entraîné une réduction du nombre de niveaux d'encadrement, ce qui, combiné à un élargissement de la portée de gestion, a amené une baisse du nombre de gestionnaires de l'ordre de 16%. Il en résulte une plus grande agilité dans l'exécution et une plus grande proximité entre la direction du Mouvement et les caisses.

Le Mouvement Desjardins a comptabilisé dans ses résultats cumulés du quatrième trimestre de 2009 un montant de 36 M\$ au titre d'indemnités de départ, d'honoraires professionnels, de dépréciation d'actifs et autres, ce qui porte la somme cumulative découlant de cette restructuration à 101 M\$ au terme de l'année 2009. Ces charges sont présentées au poste «Frais de restructuration» de l'état cumulé des résultats.

## Renforcement de l'encadrement des activités de placement et des risques

Dans le contexte de turbulences des marchés financiers vécu en 2008, la direction et les instances du Mouvement ont poursuivi le déploiement et la mise en place des mesures pour atténuer et optimiser l'encadrement des risques, notamment à l'égard des activités de placement :

- la réorganisation de la fonction stratégique de gestion des risques, laquelle vient davantage renforcer son rôle clé dans l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- la création et la mise en place d'une équipe affectée au suivi des billets à terme adossés à des actifs (BTAA);
- la révision et l'adoption de plusieurs politiques applicables à l'ensemble du Mouvement, notamment au niveau de la gestion du risque de contrepartie et d'émetteur, du risque de liquidité et du risque opérationnel;
- le système de suivi quotidien des risques de marché et de contrepartie ainsi que d'émetteur des portefeuilles consolidés au bilan cumulé du Mouvement;
- la nouvelle approche d'analyse de risque et de contrôle sur les nouveaux produits financiers complexes;
- la mise en place du comité de gestion Finances et Risques du Mouvement au début 2009, tel que décrit précédemment.

## Comités d'appui au cadre financier

Le conseil d'administration de la Fédération, appuyé par le comité de direction Mouvement, est responsable d'assurer la direction du Mouvement. De ce fait, il assume les responsabilités d'orientation, de planification et de surveillance de l'ensemble des activités financières du Mouvement. Le conseil d'administration est appuyé par la commission Vérification et Inspection dans l'exercice de certaines responsabilités spécifiques touchant la gouvernance financière. Des informations additionnelles relatives à la gouvernance financière sont présentées à la rubrique «Gouvernance financière» de la section «Revue générale du Mouvement». De par son rôle premier, le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins appuie l'encadrement de la gouvernance financière.

Le comité de direction du Mouvement s'est également doté d'un comité de gestion Finances et Risques à portée Mouvement. Ce comité, qui est sous la coordination conjointe de la première vice-présidence Finances, Trésorerie et Direction financière du Mouvement et de la première vice-présidence Gestion des risques, est formé de certains membres de la haute direction. Une de ses principales responsabilités consiste à prendre connaissance des opérations à grande incidence financière actuelle ou potentielle pour le Mouvement et d'approuver ces dernières avant leur acheminement aux instances de gestion et de gouvernance des composantes et du Mouvement. Les opérations incluses dans la portée du mandat du comité comprennent :

- les limites d'engagement de crédit aux entreprises;
- les activités de placement;
- les activités d'investissement;
- les nouveaux produits financiers utilisant des instruments structurés ou nécessitant un capital de démarrage.

Le comité de gestion Finances et Risques du Mouvement a aussi comme responsabilité de revoir plusieurs tableaux de bord de façon statutaire, lesquels présentent plusieurs indicateurs de risques clés à l'égard des opérations couvertes par la portée du mandat.

Par ailleurs, la première vice-présidence Finances, Trésorerie et Direction financière du Mouvement a pour principale mission de veiller à l'encadrement financier et à la gouvernance financière à l'échelle du Mouvement, d'appuyer la direction et la commission Vérification et Inspection et de faire rapport au conseil d'administration, à la commission Vérification et Inspection et à la direction dans leurs responsabilités de gestion et de surveillance. Cette fonction stratégique coordonne et sert de référence pour le Mouvement en ce qui touche la trésorerie générale, l'appariement et la gestion des placements, la gestion du capital et des relations avec les agences de notation, la gouvernance financière, le soutien à la gestion de la performance financière des caisses et de leurs centres, le soutien à la performance des secteurs d'affaires, la divulgation des rapports financiers, la normalisation comptable, les études économiques, la planification financière et la fiscalité. Elle assume aussi la responsabilité fonctionnelle de la caisse de retraite du Mouvement Desjardins.

Les intervenants financiers évoluent dans un contexte externe caractérisé par : (i) un encadrement légal et réglementaire plus chargé; (ii) une complexité accrue des marchés et une globalisation croissante des économies; (iii) une spécialisation plus prononcée des métiers de professionnels; (iv) l'ampleur et l'évolution rapide de l'environnement. Dans un contexte de plus en plus exigeant, la coordination de l'ensemble des intervenants financiers du Mouvement représente donc un facteur essentiel en vue d'assurer une saine gestion du bilan et du capital. Outre le comité de gestion Finances et Risques du Mouvement, cette coordination à l'échelle du Mouvement est assumée par divers autres comités financiers de nature davantage opérationnelle.

## Gestion prudente du capital

La gestion du capital est un élément crucial de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle tient compte de ses obligations réglementaires, de la conjoncture économique et financière, de son profil de risque ainsi que de sa distinction et de ses objectifs coopératifs.

En vue de faire face aux problèmes économiques et financiers ayant marqué l'industrie financière en 2008 et 2009, le Mouvement Desjardins a préconisé une gestion prudente de son capital. Celle-ci vise à maintenir des ratios de capitalisation supérieurs à ceux de l'industrie bancaire canadienne et aux exigences réglementaires. Cette vision s'est traduite, en 2009, par des émissions de débentures subordonnées de 1 G\$, admissibles au niveau réglementaire à titre de fonds propres de deuxième catégorie, et par l'émission de parts permanentes d'un montant de 654 M\$, admissibles à titre de fonds propres de première catégorie. Ces émissions ont contribué à porter les ratios de capital de première catégorie et total, calculés sous le nouveau cadre réglementaire (Bâle II), à 15,86% au 31 décembre 2009. Au 31 décembre 2008, ces ratios, calculés sous l'ancien cadre réglementaire (Bâle I), étaient respectivement de 13,39% et 12,85%.

La crise financière globale a amené l'industrie à mettre davantage l'accent sur la capitalisation. En fait, les agences de notation et le marché favorisent plus que jamais les institutions les mieux capitalisées. De plus, un renforcement de la réglementation mondiale par les autorités en place a été annoncé au cours de la deuxième moitié de l'année 2009. Ces éléments militent en faveur d'un rehaussement général du niveau et de la qualité du capital émis par les institutions financières. C'est dans ce contexte que, pour les prochaines années et à compter de 2010, le Mouvement a porté à 15 % sa cible minimum de capital de première catégorie.

## Productivité

La productivité représente la capacité à générer des bénéfices de façon efficace et efficiente. Elle est donc primordiale afin d'assurer la rentabilité de l'entreprise et, ainsi, sa pérennité. L'amélioration de la productivité est au cœur des objectifs du Mouvement, ce qui lui permet d'atteindre une position concurrentielle favorable et d'assurer une offre de service adaptée aux besoins évolutifs des membres.

À l'instar des grandes institutions financières, la productivité du Mouvement demeure un enjeu. C'est pourquoi les travaux se poursuivent dans le cadre de divers chantiers du Plan d'évolution du Mouvement, dont un des volets générera des gains de productivité importants grâce à des initiatives telles que l'allègement des structures organisationnelles, l'optimisation des processus des secteurs d'affaires et des fonctions ainsi que l'amélioration de l'efficacité des technologies de l'information.

## Description et tendances de l'industrie

Malgré les bouleversements subis par l'économie en 2009, la structure de l'industrie financière canadienne est demeurée sensiblement la même. Comme en 2008, elle comptait environ 13 000 institutions d'envergures très variées, allant des cabinets de services financiers, à ceux des courtiers en valeurs mobilières et en assurance jusqu'aux grandes banques. Ces dernières regroupaient environ 70 institutions réparties entre les banques canadiennes et les banques étrangères. Toutes étaient en mesure de fournir une gamme très complète de services financiers, à l'exception de sept succursales de banques étrangères qui n'offraient que des prêts. L'industrie canadienne a pu s'appuyer aussi sur la présence d'environ 1 000 coopératives d'épargne et de crédit. À lui seul, le Mouvement Desjardins représentait environ 50% de toutes ces coopératives.

L'offre de services financiers était complétée par quelques sociétés de fiducie ou de prêt indépendantes. À celles-ci s'ajoutaient des sociétés de financement, des promoteurs de fonds de placement et des gestionnaires de caisses de retraite qui géraient des centaines de milliards d'actifs.

Les sociétés d'assurance sont un autre pilier de l'industrie. On en dénombrait plus de 300 en activité au Canada en 2009. Près des deux tiers étaient actives dans l'assurance de dommages, alors que l'autre tiers exerçait ses activités au sein de l'assurance de personnes. On ne comptait que quelques entreprises présentes à la fois dans les deux branches d'activité.

L'industrie financière canadienne disposait de dix grands groupes financiers, dont le Mouvement Desjardins, offrant une gamme complète de services. Ces derniers contrôlent près de 90% de l'ensemble des activités de l'industrie financière au Canada.

Au cours de cette année trouble aux chapitres économique et financier, on a souvent décrié la concentration des activités financières comme une des causes de la débâcle financière qui a mené à la récession. Pourtant, l'industrie canadienne est fortement concentrée puisque les six grandes banques canadiennes, le Mouvement Desjardins et quelques sociétés d'assurance dominent largement l'activité financière au pays. Cependant, le système financier canadien a su se donner des balises pour éviter de se piéger lui-même. Des normes strictes quant aux prêts et aux ratios de liquidité et un respect de celles-ci l'ont mis à l'abri de la débâcle. L'effet domino des faillites bancaires tant redouté ne s'est pas manifesté de ce côté-ci de la frontière, l'industrie canadienne ayant maintenu des pratiques d'affaires sécuritaires qui ont contribué à la robustesse de ses institutions depuis des années.

Pour une seconde année consécutive, le Forum économique mondial et Moody's Services ont considéré le système bancaire canadien comme le plus sûr au monde et le plus solide du point de vue financier.

L'année 2009 a été difficile, et ce, à plus d'un titre. En janvier 2009, l'économie américaine était en récession depuis déjà un an, alors que le Canada et le Québec venaient de s'y engager au cours de l'automne 2008. De leur côté, les marchés boursiers ont continué de périlcliter. Les premières lueurs d'espoir se sont manifestées en avril 2009, après que les indices boursiers ont atteints leur creux en mars et qu'ils ont recommencé à grimper. Toutefois, malgré cet optimisme, il a fallu attendre la mi-année pour que la récession se termine à la fois aux États-Unis, au Canada et au Québec.

La fin de la récession n'a toutefois pas levé toutes les incertitudes. Le rétablissement de l'économie nord-américaine a été très graduel, ce qui n'est qu'un symptôme des craintes qui continuaient de planer sur l'économie américaine. Les corrections du marché immobilier n'étaient pas terminées et la restructuration de l'industrie automobile, un des piliers de l'économie des États-Unis, n'était pas complétée. Cette situation, alliée à l'état précaire des finances des ménages américains, a davantage nourri le doute que la confiance. Toute cette incertitude entourant la reprise économique a engendré beaucoup d'inertie et d'immobilisme, ce qui a nécessité une action des gouvernements et des banques centrales pour insuffler un peu de dynamisme dans l'économie.

**Tableau 1 – Mouvement des caisses Desjardins<sup>(1)</sup>**Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu total	10 670 \$	8 373 \$( <sup>2</sup> )	9 671 \$
Provisions pour pertes sur créances	271	243	197
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	3 758	3 144	3 171
Frais autres que d'intérêt	5 141	4 800	4 823
<b>Excédents après impôts et avant ristournes aux membres</b>	<b>1 077</b>	<b>78<sup>(2)</sup></b>	<b>1 101</b>
Provision pour ristournes aux membres	311	215	592
<b>Ratios clés</b>			
Rendement des capitaux propres	10,4 %	0,8 % <sup>(2)</sup>	12,3 %
Ratio de productivité Mouvement <sup>(3)</sup>	74,4	91,8 <sup>(2)</sup>	74,2
Ristournes/excédents	28,9	275,6	53,8
Ratio de capital de première catégorie – BRI <sup>(4)</sup>	15,86	13,39	14,17
Ratio de capital total – BRI <sup>(4)</sup>	15,86	12,85	13,59
<b>Situation financière au 31 décembre</b>			
Total de l'actif	157 203 \$	152 298 \$	144 059 \$
Actif moyen	158 463	149 676	139 957
Prêts	109 995	104 462	95 403
Capitaux propres moyens	10 399	9 570	8 913
Dépôts et débiteurs subordonnés	107 455	102 184	96 624

(1) Excluant les caisses et les fédérations du Manitoba et de l'Acadie.

(2) Les données de 2008 ont été affectées par la crise financière.

(3) Établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(4) Banque des règlements internationaux.

C'est ainsi que les banques centrales ont eu recours à des moyens exceptionnels pour aider les institutions financières américaines à rester en affaires. De même, la politique de taux d'intérêt directeurs presque nuls aux États-Unis et au Canada a permis de réduire les frictions et de faciliter les investissements de la part des entreprises et des particuliers tout au long de 2009.

La situation des institutions financières canadiennes est plus enviable que celle de leurs homologues américaines. Aucune banque canadienne n'a déclaré faillite. Le gouvernement fédéral a mis en place un programme d'achat de prêts hypothécaires assurés. Une somme maximale de 125 G\$ a été mise à leur disposition afin qu'elles puissent compter sur un financement à long terme stable et qu'elles continuent d'accorder des prêts aux consommateurs et aux entreprises au Canada.

Malgré une situation économique peu propice aux affaires, l'industrie financière canadienne a su tirer son épingle du jeu. Elle a tout de même réussi à accroître son volume d'affaires dans le financement aux particuliers, mais à un rythme moins rapide qu'en 2008. Le ralentissement de l'activité domiciliaire est l'un des principaux facteurs à l'origine de cette baisse de cadence. Le marché de la vente de maisons existantes a repris de la vigueur en deuxième moitié de 2009 et ce regain a permis de compenser partiellement pour un premier semestre décevant. Par ailleurs, la remontée rapide du secteur résidentiel témoigne de la robustesse du marché de l'habitation canadien.

Toutefois, le contexte économique difficile et la rareté relative du crédit ont eu des effets sur le financement des entreprises. Nombre d'entre elles ont reporté et, parfois même, abandonné des projets de développement ou d'expansion en 2009. Leur demande de crédit a donc stagné, faisant suite à un ralentissement important au cours de 2008.

Le pessimisme ambiant n'a pas eu que des effets négatifs. Ainsi, l'insécurité provoquée par un climat économique et financier incertain a favorisé la collecte d'épargne des institutions de dépôt, particulièrement dans les premiers mois de 2009. Toutefois, la reprise de l'activité boursière, qui a permis aux indices de regagner plus de 50% de leur valeur depuis le creux atteint au printemps 2009, a changé la donne. Les fonds de placement et les actions ont retrouvé la faveur des investisseurs.

Au même titre que les institutions d'intermédiation financière, les sociétés d'assurance ont évolué dans un contexte économique changeant, ponctué de bonnes et de mauvaises nouvelles tout au long de l'année. Malgré des conditions peu engageantes pour la bonne marche des affaires, l'industrie de l'assurance de dommages a vu le nombre de primes souscrites augmenter légèrement par rapport à 2008. En contrepartie, la rentabilité du secteur a été mise à l'épreuve avec une hausse de la sinistralité et la faiblesse des revenus de placement. Même si cette industrie a subi une baisse de sa rentabilité depuis 2006, elle n'a tout de même pas atteint le seuil observé en 2001 et 2002.

L'industrie de l'assurance de personnes a affiché des améliorations notables. À ce titre, les rentes souscrites ont connu une forte poussée au cours de la dernière année. De même, les primes perçues en assurance de personnes ont suivi la tendance à la hausse observée en 2007 et 2008. En parallèle, les assureurs de personnes ont enregistré une bonne progression de leurs revenus de placement, ce qui a offert un peu de réconfort compte tenu des piètres résultats de 2008. Enfin, l'année 2009 s'est terminée sur une note plus optimiste qu'elle n'a commencé.

**Suivi des objectifs financiers priorisés**

Dans le contexte de l'élaboration du Plan stratégique 2010-2012, un certain nombre d'orientations et d'initiatives stratégiques ont été définies lors des travaux effectués par les secteurs d'affaires. La définition de ces orientations et de ces initiatives était soutenue par les résultats des travaux de différentes équipes de réflexion et de consultation qui ont conduit à la révision des indicateurs financiers du Mouvement.

Les objectifs visent à réaliser une rentabilité qui reflète l'équilibre recherché entre la performance coopérative et la performance financière, tout en servant d'assise à l'évaluation des progrès accomplis par le Mouvement Desjardins par rapport à ses stratégies priorisées.

Globalement, le Mouvement Desjardins affiche une rentabilité et une productivité inférieures à ses cibles en 2009, mais s'appuie sur une solide capitalisation et une excellente qualité de son bilan. Les changements effectués à la structure du Mouvement Desjardins auront un effet bénéfique en vue de l'atteinte de ces objectifs pour les années futures. Aussi, il est important de mentionner que ces orientations doivent être observées dans une perspective à plus long terme.

Le tableau ci-dessous présente un suivi des résultats de l'année 2009 par rapport aux objectifs financiers priorisés.

Mouvement des caisses Desjardins	Objectifs financiers priorisés en 2009	Résultats des objectifs priorisés en 2009	Objectifs financiers priorisés en 2010 selon le Plan stratégique 2010-2012
<b>Croissance et développement</b>			
- Croissance des revenus d'exploitation <sup>(1)</sup>	—	1,2 %	Supérieur à 8%
<b>Rentabilité et productivité</b>			
- Indice de productivité	—	74,4 %	Inférieur à 70% en 2012
- Écart entre la croissance des revenus <sup>(2)</sup> et la croissance des frais	Supérieur à 1,0%	25,1 % <sup>(3)</sup>	Supérieur à 2% en 2012
- Croissance des excédents après impôts	Entre 5% et 10%	1 280,8 % <sup>(3)</sup>	Entre 5% et 10%
- Rendement des capitaux propres	Entre 12% et 15%	10,4 %	Supérieur à 9%
<b>Solidité financière et gestion des risques</b>			
- Ratio de capital de première catégorie	Supérieur ou égal à 13,0% et médiane des banques + 3%	15,86 %	Supérieur à 15%
- Ratio de capital total	Supérieur ou égal à 12,5% et médiane des banques	15,86 %	—
- Prêts douteux bruts/prêts bruts	Inférieur à 1,0%	0,46 %	Inférieur à 1%
- Ristournes (avant impôts)/excédents du Mouvement (après impôts)	Se limiter à 45%	28,9 %	Maximum de 35% des excédents ristournables des caisses

(1) Revenu total, déduction faite des revenus sur les titres disponibles à la vente, des revenus de négociation et des revenus sur autres placements.

(2) Revenu total, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

(3) Rappelons que les résultats financiers de 2008 avaient été affectés par la crise financière.

Il faut par ailleurs se rappeler que le ratio des ristournes sur les excédents du Mouvement de 2008 avait fait l'objet d'une mesure exceptionnelle et temporaire par le conseil d'administration du Mouvement qui avait alors opté pour une approche équilibrée dans le partage des excédents des caisses et qui tenait compte à la fois des attentes des membres et des communautés ainsi que des besoins en capitalisation du Mouvement. De même, en octobre 2009, le conseil d'administration a décidé de proposer aux caisses de favoriser une croissance de leur capitalisation et une gestion prudente de leurs ristournes en 2009 et de ne pas ristourner à même leurs résultats ou leur réserve pour ristournes éventuelles au-delà de 35% de leurs excédents avant impôts tels que calculés conformément à la norme sur l'affectation des excédents.

Le Mouvement maintient ses objectifs financiers à un niveau très élevé pour les prochaines années et est très bien positionné pour saisir les occasions lui permettant de relever ces défis.

Compte tenu de la réalité de la nouvelle organisation du Mouvement, certains de ces indicateurs feront l'objet de travaux supplémentaires en 2010 afin qu'ils soient en harmonie avec ceux des différents secteurs d'affaires, tout en tenant compte des particularités propres à chacun de ces secteurs.

## Perspectives financières 2010

La performance financière prévue s'inscrit dans la continuité des objectifs financiers élaborés dans le cadre de la Planification stratégique 2010-2012 et du Plan financier 2010-2012 du Mouvement Desjardins. Elle demeure tributaire d'importants travaux amorcés en 2009 en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de cette planification stratégique pour les prochaines années.

Ainsi, malgré un contexte économique incertain, le Mouvement prévoit une performance financière satisfaisante, fondée sur une croissance des excédents du réseau des caisses et appuyée par les unités d'affaires de la Fédération, les sociétés d'assurance et autres filiales. Pour ce faire, le Mouvement Desjardins devra faire face à des défis importants, notamment au chapitre de la productivité, de l'atteinte de ses objectifs de croissance et de la gestion prudente de son capital. En conséquence, les travaux prévisionnels ont été poursuivis en tenant compte de l'évolution des normes comptables, de la concrétisation du Plan d'évolution du Mouvement, de l'optimisation de la structure financière et de la priorisation des différentes initiatives stratégiques de productivité.

Le Plan de capitalisation 2010-2012 du Mouvement souligne la nécessité d'atteindre un équilibre entre les besoins en capital, les aspirations de croissance et le partage des excédents. Bien que Desjardins dispose d'un bon niveau de capitalisation, les conséquences appréhendées de l'impact de nouvelles exigences réglementaires amènent la direction du Mouvement à adopter une attitude prudente. Cette attitude favorise une augmentation de la base de capital, comme c'est d'ailleurs le cas pour plusieurs institutions financières canadiennes, et se traduit par un ensemble de mesures conséquentes de gestion du capital.

La perspective financière actuelle nécessitera une attention plus grande en matière de gestion des coûts afin d'améliorer la productivité du Mouvement. Les autorités du Mouvement exerceront également une vigilance accrue dans la gestion de l'institution.

## Ce qui nous caractérise

Le Mouvement Desjardins se distingue des autres institutions financières par sa nature coopérative. Les caisses appartiennent à leurs membres et sont administrées localement par des dirigeants élus. Elles visent à offrir les meilleurs services possibles à tous leurs membres. Cette même nature fait en sorte que les caisses, piliers du Mouvement, contribuent activement à l'amélioration de la situation économique et sociale de leurs membres et des collectivités.

## Le capital humain, notre plus grande richesse

Le capital humain est la plus grande richesse du Mouvement Desjardins. Avec plus de 5,8 millions de membres et de clients et quelque 6 200 dirigeants élus, incluant les jeunes dirigeants stagiaires, cette institution démocratique se démarque par une vie associative riche de sens. Ce capital humain est complété par les quelque 42 200 employés du Mouvement qui en font le plus important employeur privé au Québec et qui lui ont permis de devenir, en 2009, l'un des 50 Employeurs de choix au Canada. De plus, Desjardins est l'institution financière qui emploie le plus grand nombre de planificateurs financiers au Québec.

En tant qu'employeur, le Mouvement se distingue également face au reste de l'industrie financière par le maintien d'un taux de conservation de son effectif supérieur à 95%.

### Actif au sein de l'économie québécoise depuis près de 110 ans

Faisant partie du paysage économique et financier du Québec depuis près de 110 ans, Desjardins détient des parts de marché importantes dans les secteurs de l'épargne et du crédit. En outre, il est présent sur l'ensemble du territoire québécois et offre des services à l'échelle pancanadienne ainsi qu'aux États-Unis.

Il est le plus grand groupe financier coopératif au Canada et possède une structure financière solide avec plus de 157 G\$ d'actif et plus de 11 G\$ de capital. Desjardins offre à ses membres et à ses clients une gamme complète de produits et de services au moyen d'un vaste réseau de distribution.

Les cotes de crédit du Mouvement sont excellentes grâce à la qualité de ses actifs financiers, de sa structure financière et de ses capitaux propres. Déjà importante, la synergie entre les caisses et les filiales de Desjardins s'accroît d'année en année, et elle se verra amplifiée par la mise en œuvre de l'orientation adoptée lors du 20<sup>e</sup> Congrès qui porte sur la pensée et l'action Mouvement.

Le marché des entreprises contribue grandement, quant à lui, aux résultats du réseau des caisses et du Mouvement. Desjardins est présent auprès des entreprises, avec près de 1 200 directeurs de comptes répartis sur le territoire; il dispose, pour les très petites et les petites entreprises, d'une offre de service complète et d'une remarquable expertise.

Au printemps 2009 avait lieu le premier Rendez-vous des présidentes et présidents des conseils de surveillance des caisses du Québec et des comités de vérification des caisses de l'Ontario. Cet événement se voulait un lieu de rencontre pour faire le point sur le rôle et les responsabilités des présidents. Tenu à Québec en avril dernier sous le thème « Coopérer pour mieux gouverner », ce rendez-vous misait sur le réseautage. Il a été l'occasion de discuter de l'importance de la surveillance et de ses aspects éthique, déontologique et coopératif. Enfin, il a permis une réflexion sur les façons positives d'influencer le leadership et d'y prendre part.

### Un réseau qui rayonne

Desjardins possède une plateforme technologique sûre et efficace qui appuie son réseau de distribution. Ses services en ligne AccèsD et son site *desjardins.com* sont parmi les plus utilisés au Québec et font figure de modèles pour les autres institutions financières dans le monde.

L'accessibilité de Desjardins au Québec, l'étendue de ses canaux de distribution, de même que son volet humain et ses valeurs coopératives sont proches des valeurs de la plupart des communautés culturelles présentes au Québec. Pour mieux servir ses membres, le Mouvement Desjardins offre des services adaptés, et ce, dans plusieurs langues.

### Gouvernance financière

Bien que le Mouvement Desjardins ne soit pas un émetteur assujéti ou émergent selon le « Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs » de l'Autorité des marchés financiers, la direction, de concert avec la présidente et chef de la direction et le premier vice-président Finances, Trésorerie et chef de la direction financière du Mouvement, a conçu ou a fait concevoir des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui sont soutenus notamment par un processus d'attestation périodique et de sous-attestation interne de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires. L'ensemble de l'information recueillie au cours du processus de gouvernance financière est revu trimestriellement et annuellement par les membres du comité de divulgation du Mouvement et par les membres de la commission Vérification et Inspection, ces derniers exerçant un rôle de premier plan quant à la surveillance et l'appréciation de l'adéquation des contrôles et des procédures de communication de l'information financière.

L'approche rigoureuse en matière de gouvernance financière, comparable aux meilleures pratiques de l'industrie, fournit une assurance raisonnable à la présidente et chef de la direction et au premier vice-président Finances, Trésorerie et chef de la direction financière du Mouvement leur permettant de conclure que l'information importante relative au Mouvement et à ses composantes leur est communiquée au moment opportun afin de fournir au public, aux membres et aux clients, une information complète et fiable. En date du 31 décembre 2009, la direction a procédé à une évaluation des contrôles et des procédures de communication de l'information financière. Cette évaluation en a confirmé l'efficacité tant dans leur conception que dans leur fonctionnement.

Toutefois, compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, la direction du Mouvement reconnaît que les contrôles et les procédures de communication de l'information ne peuvent prévenir ni détecter toutes les inexactitudes résultant d'erreurs ou de fraudes.

De plus, dans un souci de poursuivre l'évolution de ses règles et de ses pratiques en matière de gouvernance financière, le Mouvement considère important de maintenir un environnement de contrôle interne structuré lui permettant de répondre aux attentes du marché et de ses membres et ses clients, et ce, dans le respect de ses structures, de son environnement et de sa gouvernance.

Ainsi, conformément à l'échéancier établi par la direction, de concert avec la présidente et chef de la direction et le premier vice-président Finances, Trésorerie et chef de la direction financière du Mouvement, les travaux se sont poursuivis au cours de l'exercice 2009 afin de mettre en place de façon progressive les règles et les pratiques de gouvernance financière comparables à celles prescrites par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui lui permettront d'attester au 31 décembre 2011 l'efficacité de son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Au 31 décembre 2009, deux composantes du Mouvement, soit la Caisse centrale Desjardins à titre d'émetteur assujéti et Capital Desjardins inc. à titre d'émetteur émergent, se sont conformées aux nouvelles exigences requises par le Règlement 52-109. La direction de chacun de ces deux émetteurs a donc évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui fournissent une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers cumulés ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

**Tableau 2 – Apport aux excédents cumulés par secteur d'activité**De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007
Particuliers et entreprises	740 \$	360 \$	805 \$
Assurance de personnes <sup>(1)</sup>	193	40	211
Assurance de dommages	94	36	126
Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	22	(29)	17
Autres	28	(329)	(58)
<b>Excédents après impôts et avant ristournes aux membres</b>	<b>1 077 \$</b>	<b>78 \$</b>	<b>1 101 \$</b>

(1) Cet apport diffère des résultats propres de la filiale puisqu'il tient compte d'ajustements de consolidation.

Cette évaluation a été effectuée suivant le cadre de contrôle reconnu du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et confirme l'efficacité de leurs contrôles et procédures de communication de l'information et de leur contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Divers autres éléments au sujet de la gouvernance sont traités plus en détail aux pages 215 à 226 du présent rapport annuel.

**Présentation de l'information financière**

Les états financiers cumulés du Mouvement Desjardins sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Tous les montants présentés au rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. La variation des taux de change n'a pas d'impact significatif sur les résultats et la situation financière du Mouvement.

Certaines données des exercices antérieurs ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

Il n'y a pas eu d'éléments inhabituels qui ont eu une incidence significative sur les résultats des exercices 2009, 2008 et 2007, à l'exception pour l'année 2008 de l'instabilité des marchés financiers, de même que du dossier du PCAA (qui a également eu une incidence sur les résultats de 2007) et de l'impact direct et indirect du PCAA et des produits structurés à capital garanti. Rappelons que la performance financière de l'année 2008 avait également été affectée par d'autres éléments particuliers découlant de décisions stratégiques, notamment certaines initiatives de développement pancanadien et la fin du projet d'imagerie des chèques à la suite de la décision de l'Association canadienne des paiements de mettre un terme à ce programme. Par ailleurs, soulignons que les résultats financiers du deuxième semestre de 2007 avaient été touchés par la restructuration mondiale de VISA et le partenariat avec la Ethical Funds Company.

Il n'y a pas eu d'acquisitions d'entreprises importantes au cours de ces exercices.

Le rendement des capitaux propres permet à la direction du Mouvement d'évaluer globalement sa performance financière.

Les opérations avec les apparentés sont traitées à la note 31 des états financiers cumulés.

Tel qu'il est fait mention précédemment, le Mouvement Desjardins a annoncé une nouvelle structure organisationnelle en mai 2009, qui comprendra quatre grands secteurs d'affaires. Le Mouvement Desjardins est à finaliser divers travaux en vue de mettre en œuvre sa réorganisation structurelle et présentera dès 2010 son information financière selon cette nouvelle structure.

Par ailleurs, en 2009, le Mouvement Desjardins fait état de son information sectorielle selon ses anciens secteurs d'activité auxquels s'ajoute un secteur «Autres», qui comprend les ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes et qui présente, depuis le premier trimestre de 2009, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins. Ces sociétés étaient auparavant incluses dans le secteur Particuliers et entreprises. Notons également que depuis le deuxième trimestre de 2009, l'ensemble des billets restructurés de PCAA (BTAA) détenus par le Mouvement a été regroupé dans le secteur «Autres» à la suite de la vente de ces titres dans des entités nouvellement créées. Les données des périodes précédentes ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

**Particuliers et entreprises**

Ce secteur regroupe principalement le réseau des caisses du Québec et de l'Ontario, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., la Fiducie Desjardins, MM Trust II, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario ainsi que la Fédération des caisses Desjardins du Québec qui inclut les unités d'affaires suivantes: Services de cartes Desjardins, Services de fonds de placement, Services d'ingénierie financière et Services de paie et de ressources humaines Desjardins. Tel qu'il a été mentionné au paragraphe précédent, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins sont présentées dans le secteur «Autres» depuis le premier trimestre de 2009.

**Assurance de personnes**

Ce secteur correspond aux activités de Desjardins Sécurité financière.

**Assurance de dommages**

Ce secteur présente les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales.

**Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque**

Ce secteur regroupe les activités des Valeurs mobilières Desjardins, de Desjardins Gestion d'actifs et de Desjardins Capital de risque.

On trouve aux pages 74 à 93 une analyse détaillée des secteurs d'activité du Mouvement.

## 1.2

# Analyse des résultats financiers

## Résultats du quatrième trimestre de 2009

Pour le quatrième trimestre de 2009, le Mouvement Desjardins a affiché une rentabilité en hausse avec des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 244 M\$, par rapport à un déficit de 476 M\$ un an auparavant. Le rendement des capitaux propres atteint 8,6%, comparativement à (19,3%) un an plus tôt.

La performance financière du quatrième trimestre a été favorisée par une importante augmentation des revenus de négociation et des revenus sur les titres disponibles à la vente, et ce, en dépit de la baisse des taux d'intérêt, qui a exercé une pression sur le revenu net d'intérêt des caisses, affectant du même coup leur rentabilité. Les activités d'assurance, particulièrement celles de la filiale d'assurance de personnes, ainsi que les activités de valeurs mobilières affichent quant à elles des résultats en hausse.

Rappelons que les résultats financiers du quatrième trimestre de 2008 avaient été affectés par les conditions très difficiles des marchés financiers, lesquelles avaient eu une incidence importante sur le portefeuille de placements des filiales et sur les autres activités liées directement aux marchés financiers, dont les activités de valeurs mobilières, de capital de risque et de fonds de placement.

Au chapitre des revenus, le revenu total se chiffre à 2 583 M\$ au terme du quatrième trimestre de 2009, une progression de 854 M\$ ou de 49,4% comparativement au même trimestre en 2008.

Le revenu net d'intérêt s'élève à 941 M\$ au quatrième trimestre de 2009, ce qui représente une augmentation de 61 M\$ ou de 6,9% par rapport au trimestre correspondant de 2008. Quant aux primes nettes, elles s'établissent à 1 082 M\$, soit une hausse de 55 M\$ ou de 5,4% comparativement au quatrième trimestre de 2008, et ce, en bonne partie grâce à une forte croissance des primes de rentes.

Les autres revenus atteignent 560 M\$, comparativement à une perte de 178 M\$ au même trimestre de 2008. Cette importante hausse provient de l'augmentation de 495 M\$ des revenus de négociation et de 200 M\$ des revenus sur les titres disponibles à la vente résultant de l'amélioration des marchés. La hausse de ces revenus est attribuable principalement au secteur Particuliers et entreprises. Soulignons que les revenus de négociation de la filiale d'assurance de personnes présentent une baisse qui a été contrebalancée par une diminution de la dépense des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance de ce secteur.

Desjardins continue de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité, et ce, en dépit d'une légère hausse du ratio de prêts douteux bruts sur le portefeuille de prêts bruts, qui se chiffre à 0,46%. Pour ce qui est de la dépense de provisions pour pertes sur créances, elle s'établit à 86 M\$ pour le quatrième trimestre de 2009, par rapport à 88 M\$ en 2008.

La charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance se chiffre à 773 M\$, soit une diminution de 192 M\$ ou de 19,9% par rapport au quatrième trimestre de 2008. Soulignons qu'une grande partie de cette baisse s'explique par un repli équivalent des revenus de placement de la filiale d'assurance de personnes, tel que mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt se chiffrent à 1 425 M\$, une augmentation de 168 M\$ ou de 13,4% comparativement au trimestre correspondant de 2008. Une grande partie de cette hausse découle de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux reliée à l'indexation annuelle des salaires et du régime d'intéressement. Les résultats cumulés du quatrième trimestre de 2009 incluent également une charge de 36 M\$ découlant des coûts de la mise en œuvre du Plan d'évolution du Mouvement, qui est présentée au poste «Frais de restructuration».

Un sommaire des résultats des huit derniers trimestres est présenté aux pages 142 et 143 du présent rapport de gestion.

## Résultats de l'exercice 2009

Le Mouvement Desjardins déclare des excédents avant ristournes aux membres de 1 077 M\$ pour son exercice financier 2009 par rapport à 78 M\$ en 2008, alors que sévissait une importante crise financière.

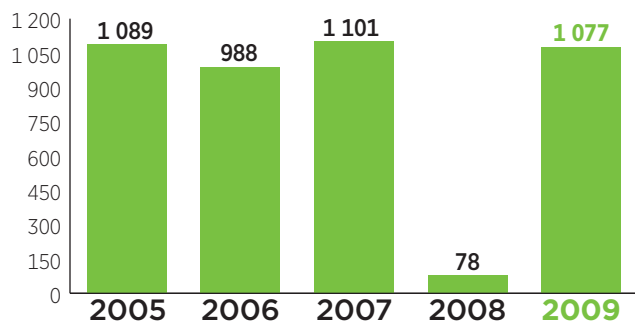
La performance financière de l'exercice 2009 a été favorisée par une hausse des revenus de négociation et des revenus sur les titres disponibles à la vente, grâce à l'amélioration des conditions de marché ainsi qu'à une dévaluation moindre que celle enregistrée en 2008 du portefeuille de billets restructurés de PCAA (BTAA). En effet, un montant de 43 M\$ a été comptabilisé en 2009 principalement à titre de variation à la baisse de la juste valeur de l'ensemble des portefeuilles de billets restructurés de PCAA et la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal, alors qu'une dévaluation de 472 M\$ avait été comptabilisée en 2008.

Mentionnons aussi une hausse de rentabilité des secteurs d'assurance et des activités de valeurs mobilières. En ce qui a trait au réseau des caisses, il présente un recul de 25,5% de ses excédents, lesquels sont passés de 693 M\$ pour l'exercice 2008 à 516 M\$ en 2009, et ce, surtout en raison de la baisse des taux d'intérêt qui a eu une incidence négative sur le revenu net d'intérêt.

Les états financiers cumulés de 2009 incluent une provision pour ristournes aux membres de 311 M\$, comparativement à 215 M\$ en 2008. De plus, une somme de 73 M\$ a été retournée à la collectivité sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études. En tout, les ristournes individuelles et collectives totalisent 384 M\$.

**Excédents avant ristournes aux membres<sup>(1)</sup>**

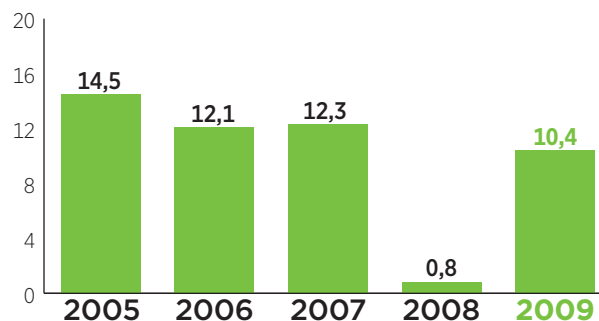
(en M\$)



(1) Les excédents de 2008 ont été affectés par la crise financière.

**Rendement des capitaux propres<sup>(1)</sup>**

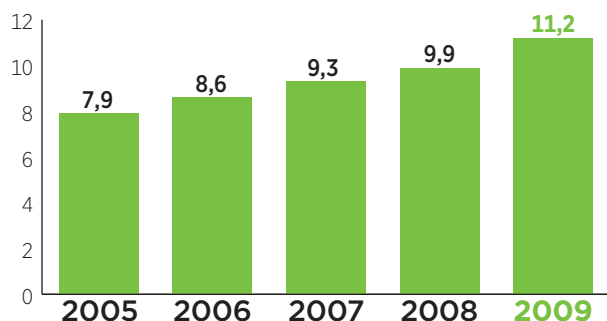
(en %)



(1) Le ratio de 2008 a été affecté par la crise financière.

**Capitalisation du Mouvement**

(en G\$)



Le rendement des capitaux propres s'élève à 10,4%, par rapport à 0,8% en 2008.

Le Mouvement Desjardins se classe parmi les institutions financières les mieux capitalisées au Canada. Le ratio de capital de première catégorie, évalué selon le nouveau cadre réglementaire (Bâle II), s'élève à 15,86% au 31 décembre 2009, par rapport à 13,39% en 2008, évalué selon l'ancien cadre réglementaire (Bâle I), soit un niveau supérieur à la cible de capitalisation du Mouvement et l'un des meilleurs de l'industrie. Quant au ratio de capital total, il s'établit aussi à 15,86%, évalué selon Bâle II, par rapport à 12,85%, évalué selon Bâle I, au 31 décembre 2008.

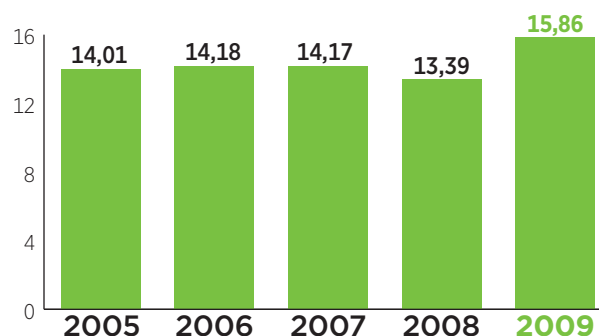
Soulignons que l'Accord de Bâle II vise à relier les exigences de fonds propres aux risques encourus et à favoriser la progression constante des capacités d'évaluation des risques au sein des institutions financières. Au cours du premier trimestre de 2009, l'Autorité des marchés financiers du Québec a accordé au Mouvement Desjardins, dans le cadre de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base, son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée, sous réserve de conditions, pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et au risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». Cette disposition sert au calcul des ratios de capital du Mouvement Desjardins, lesquels demeurent toujours les plus élevés parmi les institutions financières les mieux capitalisées au Canada.

Le Mouvement Desjardins a procédé en 2009 à des émissions de :

- titres de dettes par l'entremise de la Caisse centrale Desjardins pour un montant de 1,8 G\$ ;
- débetures subordonnées par l'entremise de Capital Desjardins pour une valeur de 1 G\$ ;
- de parts permanentes par l'entremise du réseau des caisses Desjardins pour une somme de 654 M\$.

**Ratio de capital de première catégorie (BRI)**

(en %)



Au chapitre des revenus, le revenu total du Mouvement se chiffre à 10 670 M\$ au terme de l'année 2009, une augmentation de 2 297 M\$ ou de 27,4% par rapport à 2008.

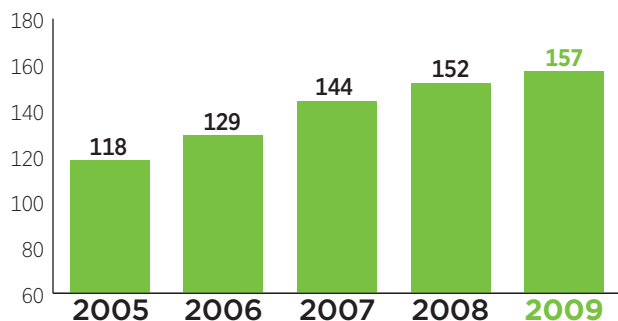
Le revenu net d'intérêt, quant à lui, atteint 3 522 M\$, une augmentation de 104 M\$, ou de 3,0%, par rapport à 2008. Les primes nettes se sont accrues de 116 M\$, ou de 2,8%, grâce à une bonne croissance tant des primes d'assurance, particulièrement en assurance de personnes, que des primes de rentes. Les autres revenus ont progressé de 2 077 M\$ grâce à l'augmentation de 1 667 M\$ des revenus de négociation et de 484 M\$ des revenus sur les titres disponibles à la vente résultant de l'amélioration des marchés. De la hausse des revenus de négociation, un montant de 814 M\$ provient de la filiale d'assurance de personnes et a été contrebalancé par une augmentation de 610 M\$ de la dépense des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance de ce secteur. Notons également que la dévaluation du portefeuille de billets restructurés de PCAA n'a été que de 43 M\$ en 2009, comparativement à 472 M\$ en 2008, ce dont a bénéficié le poste « Autres revenus ». Ce poste a aussi profité de la progression de 34 M\$, ou de 8,3% des revenus de commissions sur prêts et cartes de crédit. En ce qui a trait aux revenus provenant des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie, ils se sont repliés de 36 M\$, ou de 5,8%, en raison principalement de la volatilité des marchés.

Desjardins continue de présenter une excellente qualité de son portefeuille de prêts, et ce, bien que la dépense de provisions pour pertes sur créances ait légèrement augmenté pour atteindre 271 M\$, par rapport à 243 M\$ en 2008.

La charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance totalise 3 758 M\$ au terme de l'exercice 2009, soit une hausse de 614 M\$, ou de 19,5%, par rapport à un an plus tôt. Rappelons qu'une bonne partie de cette hausse s'explique par une augmentation équivalente des revenus de placement de la filiale d'assurance de personnes, tel qu'expliqué précédemment.

## Actif total du Mouvement

(en G\$)



Les frais autres que d'intérêt s'élèvent, quant à eux, à 5 141 M\$, une hausse de 341 M\$ ou de 7,1% par rapport à 2008. Plus de la moitié de cette hausse est attribuable à l'augmentation des salaires et des avantages sociaux en raison, notamment, de l'indexation annuelle des salaires et du régime d'intéressement. Soulignons qu'une charge de 101 M\$ découlant des coûts de la mise en œuvre du Plan d'évolution du Mouvement est comprise dans les résultats cumulés de 2009. Rappelons également que les frais autres que d'intérêt de l'année 2008 incluaient une radiation d'actifs de 68 M\$ liée à des décisions stratégiques.

Le ratio de productivité est établi en faisant le rapport entre les frais autres que d'intérêt et le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et de prestations d'assurance. Ce ratio s'établit à 74,4% au terme de 2009, une amélioration par rapport au ratio de 91,8% en 2008. Rappelons que diverses initiatives ont été entreprises en vue d'améliorer la productivité, dont la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du Mouvement Desjardins, annoncée en mai 2009.

L'actif total du Mouvement Desjardins se chiffrait à 157,2 G\$ au 31 décembre 2009, par rapport à 152,3 G\$ à pareille date l'an dernier, soit une croissance de 4,9 G\$ ou de 3,2%. L'expansion du Mouvement s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2009, et ce, malgré un contexte économique plutôt difficile.

L'ensemble des biens pour lesquels le Mouvement agissait à titre de fiduciaire ou de gestionnaire totalisait 235,4 G\$ au 31 décembre 2009, une hausse de 33,8 G\$ ou de 16,8% sur 2008. Pour ce qui est des biens sous gestion, ils se chiffraient à 32,0 G\$ au 31 décembre 2009, par rapport à 29,3 G\$ un an plus tôt, une augmentation de 2,7 G\$ ou de 9,4%.

## Apport aux excédents par secteur d'affaires

Une brève description de la rentabilité des secteurs d'affaires du Mouvement Desjardins est présentée ci-après. Une analyse financière détaillée est fournie dans les sections qui suivent.

Le secteur Particuliers et entreprises présente des excédents avant ristournes aux membres de 740 M\$ pour 2009, par rapport à 360 M\$ un an plus tôt grâce, notamment, à l'amélioration des conditions de marché et aux bons résultats de la Caisse centrale Desjardins. En effet, cette dernière présente une rentabilité à la hausse qui résulte des efforts de tous les secteurs d'activité, notamment celui du secteur Trésorerie Mouvement qui a fortement contribué à cette croissance avec un revenu brut en hausse de 147,2 M\$ sur celui de 2008. Soulignons une baisse des résultats financiers du réseau des caisses par rapport à l'année dernière, tel que mentionné précédemment, et ce, en raison du bas niveau des taux d'intérêt qui affecte leur marge bénéficiaire.

Le secteur Particuliers et entreprises a connu un revenu net d'intérêt en progression, une forte hausse des autres revenus favorisée par l'augmentation des revenus de négociation, des revenus sur les titres disponibles à la vente découlant de l'amélioration des marchés et des revenus liés aux activités de cartes de crédit. Ce secteur présente une hausse des frais autres que d'intérêt dont une importante proportion provient de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux en raison, notamment, de l'indexation annuelle des salaires de même que des coûts reliés à la transformation entreprise par le Mouvement en 2009. Rappelons qu'une radiation d'actifs de 68 M\$ liée à des décisions stratégiques avait été comptabilisée en 2008. Le secteur Particuliers et entreprises continue d'afficher une excellente qualité de son portefeuille de prêts avec un bon ratio des prêts douteux bruts sur le portefeuille des prêts bruts.

L'apport aux résultats cumulés du secteur Assurance de personnes s'élève à 193 M\$ en 2009, par rapport à 40 M\$ il y a un an. Desjardins Sécurité financière (DSF) enregistre un bénéfice net de 194 M\$ comparativement à 34 M\$ en 2008. Le rendement de l'actionnaire s'établit à 25,9%, l'un des meilleurs de l'industrie des services financiers. La reprise des marchés financiers, la bonne expérience des affaires d'assurance et les économies réalisées à la suite d'un contrôle serré exercé sur les dépenses sont les principaux facteurs responsables de cette performance.

L'apport du secteur Assurance de dommages aux résultats cumulés du Mouvement atteint 94 M\$ en 2009, par rapport à 36 M\$ en 2008. Le rendement des capitaux propres de Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) s'élève à 17,5%, comparativement à 8,5% en 2008. L'amélioration des résultats d'assurance est la conséquence des conditions climatiques plus clémentes en 2009 comparativement à celles de 2008, année qui avait été marquée par des accumulations de neige records ainsi que par des orages violents. De plus, l'amélioration du rendement s'explique par la hausse des revenus de placement. En 2009, les taux d'intérêt à la baisse et la diminution des écarts de crédit ont eu pour effet de faire augmenter la valeur des obligations. De plus, un remaniement du portefeuille effectué au premier trimestre de 2009 a aussi permis de matérialiser des gains sur dispositions d'obligations.

Le secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque affiche un bénéfice net de 22 M\$ pour 2009, contre une perte nette de 29 M\$ un an plus tôt. Cette amélioration de la rentabilité s'explique par la reprise graduelle des marchés, qui a eu un effet favorable sur les activités de valeurs mobilières et de capital de risque. Il importe de souligner la performance financière en forte hausse de la filiale de valeurs mobilières, dont le bénéfice net en 2009 s'élève à 20 M\$ par rapport à une perte nette de 23 M\$ en 2008, et qui s'explique principalement par la solide performance du Groupe revenus fixes. Mentionnons cependant que les activités de gestion d'actifs affichent des résultats financiers en baisse. À cet égard, rappelons qu'en 2008, dans le contexte de la crise financière qui sévissait, un programme de désinvestissement des placements sous-jacents aux produits structurés avait été entrepris et l'impact en a été ressenti tout au long de l'année 2009.

Enfin, le secteur « Autres » inclut, depuis le premier trimestre de 2009, le déficit des sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins et qui étaient auparavant regroupées dans le secteur Particuliers et entreprises. Rappelons également que depuis le deuxième trimestre de 2009, l'ensemble des billets restructurés de PCAA (BTAA) détenus par le Mouvement a été regroupé dans le secteur Autres, à la suite de la vente de ces titres dans des entités nouvellement créées. Ce secteur a enregistré un bénéfice net de 28 M\$ en 2009, comparativement à une perte nette de 329 M\$ un an plus tôt. Ces hausses ont été favorisées, notamment, par l'amélioration des conditions de marché, dont celui des BTAA. Rappelons que les résultats de l'année 2009 incluent la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal.

De plus, les résultats cumulés du Mouvement incluent différents ajustements de consolidation non reflétés dans les résultats des différents secteurs d'activité dont, notamment, l'ajustement de la charge liée aux avantages sociaux futurs, en hausse de 29 M\$ après impôts par rapport à celle de 2008. Ce dernier ajustement découle principalement de l'actualisation de certaines hypothèses actuarielles.

# 2

## Secteurs d'affaires

### 2.1

## Secteurs d'affaires et information synthèse

Tel que mentionné à la section « Vision globale », le conseil d'administration de la Fédération a approuvé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009 la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle simplifiée pour le Mouvement. Cette restructuration s'inscrit dans le cadre du Plan d'évolution du Mouvement Desjardins mis de l'avant à l'automne 2008.

Ainsi, le Mouvement a constitué quatre secteurs d'affaires représentant les principaux marchés dans lesquels Desjardins évolue, soit: Services aux particuliers; Services aux entreprises; Gestion du patrimoine et Assurance de personnes; Assurance de dommages. De la même façon, afin d'assurer plus de cohésion au sein des principaux secteurs d'activité du Mouvement, quatre fonctions ont élargi leur portée sur l'ensemble des activités de la Fédération et des filiales. Il s'agit de: Finances, Trésorerie et Direction financière; Gestion des risques; Capital humain et Culture; Technologies et Services partagés. Un secteur appelé Stratégie, Performance et Développement veillera à l'atteinte des objectifs de cette transformation organisationnelle, tout en assurant le développement du Mouvement Desjardins dans le cadre de son Plan d'évolution.

Afin d'appuyer les caisses dans leurs activités quotidiennes et de favoriser la collaboration entre le réseau des caisses, les secteurs d'affaires et les fonctions Mouvement, un groupe de soutien au réseau des caisses a été constitué. De la même façon, la participation des dirigeants élus des caisses à la vie coopérative de même que leur rapprochement avec la direction du Mouvement sont favorisés par la constitution du groupe de soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques.

De plus, les équipes de communication des différentes composantes du Mouvement ont été regroupées afin de favoriser la cohérence des communications au sein de l'organisation et auprès de ses divers publics externes.

L'information synthèse qui suit présente, pour les quatre nouveaux secteurs d'affaires, leur profil, leur stratégie globale ainsi que leurs perspectives et orientations 2010 en lien avec la Planification stratégique 2010-2012.

## Services aux particuliers

### Profil

Le secteur Services aux particuliers a la responsabilité de faire évoluer et de commercialiser l'offre de service aux particuliers pour la clientèle de masse, ce qui inclut les activités de financement, ainsi que les cartes de paiement et de crédit. Il soutient les caisses et leurs centres de services dans la distribution des produits et services en optimisant la performance et la rentabilité des réseaux physique et virtuel.

Il comprend les entités légales et unités d'affaires suivantes: Services de cartes, AccèsD, Desjardins Bank, Centre de financement au point de vente, Carrefour Desjardins, Centre de financement hypothécaire et Centre de services aux étudiants.

### Stratégie globale

Le secteur veut faire en sorte que Desjardins soit reconnu comme la meilleure institution financière canadienne pour servir la clientèle de masse. Il vise à renforcer sa position de chef de file en matière de financement et de services transactionnels et à réaliser une croissance rentable de ses parts de marché au Québec et au Canada. Pour réaliser ces objectifs, il s'appuiera principalement sur la qualité, l'innovation et la rentabilité de ses offres en matière de financement, d'opérations courantes, de convenance et de cartes ainsi que sur son haut niveau d'accessibilité.

### Perspectives et orientations 2010

La mise en œuvre de la stratégie du secteur portera principalement sur:

- la concrétisation de l'objectif de rendre plus simple et plus facile pour les membres et les clients le fait de faire affaire avec Desjardins et d'avoir accès à l'ensemble des services selon leurs attentes, leurs besoins et par leur canal qu'ils préfèrent;
- l'évolution des processus de vente et des processus administratifs dans le but d'améliorer la qualité de l'expérience-client et l'efficacité opérationnelle;
- l'optimisation de la distribution physique et virtuelle;
- le développement de nouveaux marchés et de nouvelles clientèles.

## Services aux entreprises

### Profil

Le secteur Services aux entreprises a la responsabilité de manufacturer les produits financiers s'adressant aux entreprises et de soutenir les caisses et les centres financiers aux entreprises pour les services destinés à cette catégorie de membres. Il assure l'intégration de l'offre aux moyennes et aux grandes entreprises, notamment le financement, les valeurs mobilières, le capital de risque, les services spécialisés et les conseils. Il effectue la distribution des services aux grandes entreprises et aux secteurs public, parapublic et institutionnel.

Il comprend les entités légales et unités d'affaires suivantes: Caisse centrale Desjardins, Valeurs mobilières Desjardins (services aux entreprises et institutionnels), Capital de développement et transfert d'entreprises, Capital régional et coopératif Desjardins, Desjardins Gestion d'actifs, le Centre d'affaires Moyenne Entreprise, Services de paie et de ressources humaines Desjardins, Garde de valeurs et Services fiduciaires aux entreprises.

### Stratégie globale

Le secteur veut être reconnu dans l'industrie comme un leader dynamique et performant, qui contribue à la croissance économique durable des entreprises et des collectivités qu'il sert. Sa stratégie repose sur l'établissement de relations de confiance avec ses clients et ses partenaires et sur une philosophie axée sur le développement durable. Elle se réalise en prenant appui sur son fort ancrage dans les régions et sur son implication étroite et son engagement envers le milieu socio-économique.

### Perspectives et orientations 2010

La mise en œuvre de la stratégie du secteur portera principalement sur:

- le renforcement de l'approche-conseil, de l'expertise et de la proactivité dans la relation client;
- l'intensification de ses activités de développement afin d'accélérer la croissance dans les secteurs d'activité, dans les régions et auprès des segments de clientèle qui présentent le meilleur potentiel pour Desjardins, tout en appliquant une gestion saine et prudente des risques;
- l'enrichissement de sa gamme de services spécialisés et le déploiement d'offres de service plus complètes et mieux adaptées aux clientèles ciblées;
- la révision des processus d'offre et de service-conseil ainsi que des processus administratifs, dans le but d'améliorer la qualité de l'expérience-client et l'efficacité opérationnelle;
- l'évolution de la distribution, notamment virtuelle.

## Gestion du patrimoine et Assurance de personnes

### Profil

Le secteur Gestion du patrimoine et Assurance de personnes est responsable de la manufacture de produits d'épargne spécialisée et d'assurance vie. Il fournit le soutien à la distribution intégrée des produits et services de gestion du patrimoine par le réseau des caisses et distribue des produits spécifiques par des canaux complémentaires. Il assure la croissance pancanadienne de Desjardins en gestion du patrimoine et en assurance de personnes.

Il comprend les entités légales et unités d'affaires suivantes: Desjardins Sécurité financière, Valeurs mobilières Desjardins (services aux particuliers), Fiducie Desjardins (services aux particuliers), Gestion privée Desjardins, Desjardins Gestion d'actifs (incluant Desjardins Gestion d'investissements), le Centre de services partagés d'arrière-guichet, le Carrefour Desjardins (volet Gestion du patrimoine).

### Stratégie globale

Le secteur vise à ce que Desjardins soit reconnu comme une institution de choix en gestion de patrimoine et comme un joueur national en assurance de personnes. Il a pour objectif d'augmenter les parts de marché de Desjardins dans les produits et services d'épargne spécialisée tels que les fonds communs de placement, les valeurs mobilières, les fonds à capital garanti ainsi que dans les gammes de produits d'assurance de personnes, en visant un taux de croissance supérieur au marché.

### Perspectives et orientations 2010

La mise en œuvre de la stratégie du secteur portera principalement sur:

- une meilleure coordination des offres aux clientèles cibles, favorisant des solutions de service-conseil intégrées en gestion du patrimoine et assurance de personnes, concrétisation de l'objectif premier de la création de ce secteur;
- l'évolution des modèles de distribution dans le but de répondre pleinement aux attentes des clientèles servies et d'optimiser l'offre de service-conseil;
- la poursuite de la croissance hors Québec par le développement de la notoriété et de l'image de Desjardins, le renforcement de la capacité de distribution et la recherche d'occasions de croissance externe;
- un investissement accru dans les services d'arrière-guichet afin de soutenir la croissance des affaires et d'améliorer l'efficacité;
- la mobilisation de ses ressources dans le but de former une équipe intégrée, qui se consacre à assurer la pleine satisfaction des membres et des clients.

## Assurance de dommages

### Profil

Le secteur Assurance de dommages est responsable de la manufacture, de la distribution et du service à la clientèle des produits d'assurance de dommages. Il collabore avec le réseau des caisses, le soutient dans la distribution des produits et assure la croissance pancanadienne de Desjardins en assurance de dommages.

Il comprend les entités légales suivantes: Desjardins Groupe d'assurances générales, Desjardins Assurances générales, La Personnelle, assurances générales, La Personnelle, compagnie d'assurances, Certas direct, compagnie d'assurances, Certas, compagnie d'assurances auto et habitation, et Desjardins, services d'assurances générales.

### Stratégie globale

Le secteur veut confirmer sa position de premier assureur au Québec et positionner Desjardins comme un assureur de choix dans le marché de masse ontarien, par une croissance vigoureuse du volume de primes. Il mise sur un modèle et une stratégie bien alignés sur la dynamique du marché, de même que sur ses compétences en matière d'évaluation des risques, de distribution directe et de gestion des réclamations. Il entend connaître une croissance supérieure au marché en profitant pleinement de son partenariat avec le réseau des caisses et en renforçant sa culture de croissance, tout en préservant une saine rentabilité.

### Perspectives et orientations 2010

La mise en œuvre de la stratégie du secteur portera principalement sur:

- le déploiement d'initiatives commerciales ciblées dans les marchés que Desjardins souhaite développer davantage, notamment au Québec et en Ontario;
- la mobilisation des ressources en vue d'accentuer la croissance du secteur, en misant sur ses forces;
- l'adaptation des pratiques d'affaires à l'évolution de la réglementation dans chacune des provinces, dans une perspective de saine rentabilité;
- l'adaptation et la transformation des technologies de l'information pour appuyer le développement des affaires et l'efficacité opérationnelle.

Les pages qui suivent présentent les secteurs d'affaires tels que le montre la note sur l'information sectorielle des états financiers cumulés de 2009.

## 2.2

## Particuliers et entreprises

### Profil

Le secteur Particuliers et entreprises regroupe un réseau décentralisé, au Québec et en Ontario, de 501 caisses, de 51 centres financiers aux entreprises et d'une credit union, soit la Desjardins Credit Union. Il inclut également la Caisse centrale Desjardins, qui agit en tant qu'agent financier du Mouvement, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., la Fiducie Desjardins, MM Trust II, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario ainsi que la Fédération des caisses Desjardins du Québec qui regroupe les unités d'affaires: Services de cartes Desjardins, Services de fonds de placement, Services d'ingénierie financière et Services de paie et de ressources humaines Desjardins.

Le secteur Particuliers et entreprises offre une gamme étendue de produits et de services financiers, tant de gros que de détail, à ses membres et ses clients. Ce secteur mène des activités de financement, de collecte d'épargne, de cartes de crédit, de fonds de placement et services fiduciaires ainsi que de caisse centrale.

Ce secteur offre aussi ses produits et services à l'extérieur du Québec et de l'Ontario par l'entremise des réseaux de caisses et des fédérations du Manitoba et de l'Acadie, membres auxiliaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, mais qui sont régis par un ensemble de lois et de règlements qui leur sont propres. Ces caisses et fédérations ne paraissent pas au bilan cumulé du Mouvement. Les principaux résultats financiers de ces membres auxiliaires, qui ne font pas partie des résultats financiers du secteur Particuliers et entreprises, sont présentés à la page 214 du présent rapport annuel.

### Description de l'industrie

La forte concentration de différents acteurs et la solide concurrence qu'ils se livrent caractérisent l'industrie des services bancaires canadiens. Cela entraîne une saturation des marchés, ce qui explique que des gains de parts de marché réalisés par un acteur se fassent au détriment d'un autre. La majorité de nos concurrents concentrent leurs efforts à dominer des segments d'affaires lucratifs, et ce, afin de maximiser leur rentabilité et ainsi augmenter la satisfaction des actionnaires.

### Réalizations de 2009

**Croissance de 2,1% de l'actif, qui se chiffrait à 126,2 G\$ au 31 décembre 2009, favorisé par une amélioration du climat économique, notamment du secteur de l'habitation.**

**Chef de file sur le territoire québécois avec des parts de marché au 31 décembre 2009 de 39,2% dans le crédit hypothécaire résidentiel; de 45,3% dans le crédit agricole, et de 43,2% dans l'épargne bilan des particuliers.**

**Gain de parts de marché dans le crédit commercial et industriel au Québec, soit de 27,0% au 31 décembre 2009 par rapport à 25,8% au 31 décembre 2008.**

**Émission au début de 2009 de billets de la Caisse centrale Desjardins sur les marchés européens, pour une valeur de 500 M€ suivie, au cours de l'exercice, de deux émissions de billets de dépôt à moyen terme totalisant 1 G\$ selon les termes d'un prospectus simplifié préalable de base, daté du 14 mars 2008, qui permet l'émission de billets d'une valeur maximale de 5 G\$.**

**Émissions en 2009 de débentures subordonnées pour une somme de 1 G\$ par l'entremise de Capital Desjardins, et ce, en vertu d'un prospectus préalable de base, daté du 30 juin 2008, qui permet l'émission de titres d'une valeur maximale de 2 G\$.**

**Émission en 2009 de parts permanentes par l'entremise du réseau des caisses Desjardins pour une somme de 654 M\$.**

**Solide croissance de 10,4% du volume d'affaires des Services de cartes Desjardins (SCD) en 2009, qui s'établissait à 55 G\$ à la fin de l'exercice. Rappelons qu'au Québec, les SCD occupent le premier rang parmi les émetteurs de cartes de crédit et de débit.**

**Tableau 3 – Particuliers et entreprises: résultats sectoriels**Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007
Revenu total	5 269 \$	4 509 \$ <sup>(1)</sup>	4 919 \$
Provisions pour pertes sur créances	270	242	197
Frais autres que d'intérêt	3 973	3 725	3 599
<b>Excédents après impôts et avant ristournes aux membres</b>	<b>740</b>	<b>360<sup>(1)</sup></b>	<b>805</b>
Apport aux excédents cumulés	68,7 %	461,5 % <sup>(1)</sup>	73,1 %
Provision pour ristournes aux membres	311 \$	215 \$	592 \$
Actif moyen	124 929	118 601	109 849
Prêts moyens	105 226	97 939	90 028
Dépôts moyens	105 413	100 104	92 398

(1) Les données de 2008 ont été affectées par la crise financière.

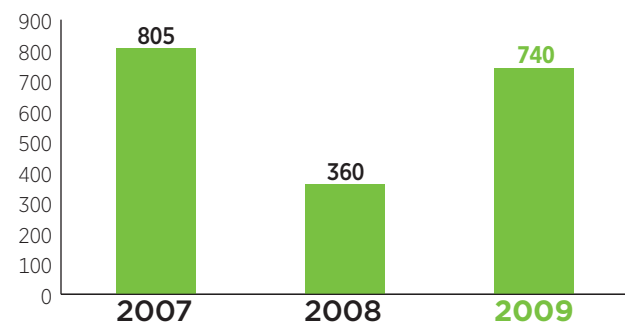
**Analyse des résultats financiers**

Le secteur Particuliers et entreprises a réalisé des excédents avant ristournes aux membres de 740 M\$ au terme de l'exercice financier 2009, en augmentation de 380 M\$ par rapport aux 360 M\$ réalisés un an plus tôt. L'apport de ce secteur d'activité aux résultats cumulés du Mouvement Desjardins s'élève à 68,7%, par rapport à 461,5% en 2008. Soulignons que le réseau des caisses, force motrice du Mouvement Desjardins, a connu une baisse de ses excédents de 25,5 %, qui sont passés de 693 M\$ en 2008 à 516 M\$ en 2009. On note néanmoins une rentabilité à la hausse au niveau de la Caisse centrale Desjardins (CCD), son revenu net s'élevant à 127 M\$ pour l'exercice 2009, une progression de 164 M\$ comparativement à la même période en 2008. Par ailleurs, la croissance du volume d'affaires moyen a été soutenue depuis un an et a ainsi permis une hausse du revenu net d'intérêt de 99 M\$. En effet, les activités de financement ont progressé de 5,8 G\$, ou de 5,7%, tandis que la collecte d'épargne au bilan a connu une hausse similaire de 4,6 G\$ ou de 4,5%.

Rappelons que depuis le premier trimestre de 2009, les sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins, auparavant regroupées dans le secteur Particuliers et entreprises, sont maintenant présentées dans le secteur «Autres». Les données des années comparatives ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

Les caisses du Mouvement Desjardins ont comptabilisé en 2009 une provision pour ristournes aux membres s'élevant à 311 M\$ comparativement à 215 M\$ un an plus tôt.

Le revenu total (somme du revenu net d'intérêt et des autres revenus) du secteur Particuliers et entreprises atteint 5 269 M\$, soit une augmentation de 760 M\$ ou de 16,9% par rapport à 2008. La marge bénéficiaire nette se chiffre à 3 565 M\$, une légère hausse de 2,9% par rapport aux 3 466 M\$ enregistrés au 31 décembre 2008. Ce revenu net d'intérêt représente 67,7% du revenu total de ce secteur, comparativement à 76,9% en 2008. Le revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen, a subi un certain repli relié au contexte des taux d'intérêt. Ce repli est le résultat de la baisse du rendement moyen des prêts, qui n'a pas été entièrement contrebalancée par celle du coût moyen des dépôts. En effet, la marge bénéficiaire nette s'établit à 2,85%, par rapport à 2,95% au 31 décembre 2008. Les tableaux 13 et 14, présentés à la page 96, détaillent l'évolution du revenu net d'intérêt du secteur Particuliers et entreprises.

**Particuliers et entreprises  
Apport aux excédents cumulés<sup>(1)</sup>**  
(en M\$)

(1) L'apport de 2008 a été affecté par la crise financière.

Les autres revenus atteignent 1 704 M\$ pour l'exercice 2009, une hausse de 661 M\$, ou de 63,4%, par rapport à la période correspondante de 2008. Ce poste a été favorisé par l'augmentation de 637 M\$ des revenus de négociation et de 138 M\$ des revenus sur les titres disponibles à la vente à la suite de l'amélioration des marchés. Ce poste a également bénéficié de la progression de 34 M\$, ou de 8,2%, des revenus liés aux activités de cartes de crédit. Toutefois, la hausse des autres revenus a été amoindrie, entre autres, par la diminution de 7 M\$, ou de 2,1%, des revenus provenant des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie.

Le revenu net de la CCD s'élève à 127 M\$ pour l'exercice 2009, une progression de 164 M\$ comparativement à la même période en 2008. Rappelons que les résultats de 2008 avaient été affectés par la crise financière qui sévissait sur les marchés financiers mondiaux. Ainsi, la CCD avait dû comptabiliser une baisse de valeur durable de l'ordre de 88 M\$ sur des titres adossés à des créances avec flux groupés. N'eût été de cet élément ponctuel, le revenu net serait tout de même en hausse de 76 M\$ sur celui de l'an dernier. Cette excellente performance est attribuable à tous les secteurs d'activité, notamment au secteur Trésorerie Mouvement qui présente des revenus supérieurs de 147 M\$ pour 2009, comparativement à 2008, en grande partie grâce aux activités de négociation et à la gestion de l'appariement du bilan et des actifs liquides. La contribution de la CCD au secteur Particuliers et entreprises s'élève à 123 M\$, comparativement à (33) M\$ en 2008.

La charge de provisions pour pertes sur créances s'est chiffrée à 270 M\$ en 2009, soit 28 M\$ ou 11,6% de plus que l'année précédente. Malgré cette hausse, le portefeuille de prêts de Desjardins continue de présenter une excellente qualité, avec un ratio de prêts douteux bruts sur le portefeuille de prêts bruts de 0,46%. Plus précisément, au 31 décembre 2009, l'encours des prêts douteux bruts s'élevait à 509 M\$, une augmentation de 87 M\$ ou de 20,6% par rapport à 2008. Quant à la provision cumulative pour pertes sur créances, elle est de 846 M\$ comparativement à 826 M\$ un an auparavant, et est composée de 143 M\$ en provisions spécifiques et de 703 M\$ en provision générale. À la fin de l'exercice 2009, le ratio de couverture, soit la provision cumulative pour pertes sur créances par rapport au volume de prêts douteux bruts, était de 166,2% contre 195,7% un an plus tôt.

Les frais autres que d'intérêt totalisent 3 973 M\$, une augmentation de 248 M\$, ou de 6,7%, comparativement à 2008. Une forte proportion de cette hausse découle principalement de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux, en raison notamment de l'indexation annuelle des salaires et de l'augmentation du régime d'intéressement; à cela s'ajoutent les coûts reliés à la transformation entreprise par le Mouvement en 2009. Rappelons qu'une radiation d'actifs de 68 M\$ liée à des décisions stratégiques avait été comptabilisée au cours de l'exercice 2008.

Au 31 décembre 2009, l'actif total du secteur Particuliers et entreprises s'établissait à 126,2 G\$, contre 123,6 G\$ enregistrés à la fin de 2008, une augmentation de 2,6 G\$ ou de 2,1%. Cette faible croissance s'explique par les besoins moins importants en terme de financement des membres et des clients du Mouvement.

Au chapitre des activités de financement, l'encours du portefeuille de prêts du secteur Particuliers et entreprises, net de la provision cumulative pour pertes sur créances, a affiché une majoration annuelle de 5,7% ou de 5,8 G\$ au 31 décembre 2009, pour totaliser 108,0 G\$, alors qu'il avait crû de 8,7% ou de 8,1 G\$ un an plus tôt. Cette cadence plus faible tire son origine du côté du financement demandé autant par les ménages que par les entreprises.

Le recul de l'activité domiciliaire au Québec et en Ontario, notamment dans la construction neuve, s'est répercuté sur la demande de crédit hypothécaire résidentiel auprès du secteur Particuliers et entreprises. Au 31 décembre 2009, l'encours de ses prêts dans ce domaine atteignait un volume de 61,4 G\$, en hausse de 4,7% ou de 2,8 G\$ annuellement, comparé à une augmentation de 7,4% ou de 4,1 G\$ enregistrée à la même date en 2008. Soulignons, cependant, que le secteur Particuliers et entreprises a continué à se démarquer dans le financement à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, et ce, grâce principalement à la grande popularité de sa marge de crédit personnelle avec garanties hypothécaires, la marge Atout. L'encours de ses prêts dans ce marché a crû de 14,8%, ou de 2,6 G\$, pour se chiffrer à 20,2 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à une croissance de 9,2% ou de 1,5 G\$ observée un an auparavant.

Par ailleurs, dans le financement octroyé aux entreprises et aux gouvernements, force est d'admettre que l'environnement économique et financier n'a pas vraiment été propice au développement des affaires dans ce domaine. La chute des investissements des entreprises a réduit considérablement leurs demandes d'emprunt en 2009. Le secteur Particuliers et entreprises n'a pas été épargné par ce contexte plus difficile; l'encours de ses prêts dans ce marché a progressé de 1,6% ou de 424 M\$, pour s'établir à 27,3 G\$, par rapport à une majoration de 11,0% ou de 2,7 G\$ enregistrée à la fin de 2008.

Au chapitre des activités de collecte d'épargne, l'encours des dépôts du secteur Particuliers et entreprises totalisait 106,6 G\$, en hausse de 4,5% ou de 4,6 G\$, comparativement à une croissance de 5,9% ou de 5,7 G\$ observée un an plus tôt. Notons que cet amenuisement s'explique, entre autres, par une collecte de dépôts auprès des particuliers un peu plus ardue en raison de l'engouement accru des épargnants pour les produits d'épargne hors bilan. En effet, les fonds de placement et les autres valeurs mobilières ont été très favorisés par la reprise de l'activité boursière. Les dépôts des particuliers, qui constituaient 70,8% du passif-dépôts du secteur Particuliers et entreprises au terme de ce dernier exercice financier, ont donc crû de 4,8% ou de 3,5 G\$ sur une base annuelle, pour se chiffrer à 75,4 G\$ au 31 décembre 2009, contre un rythme de 9,4% ou de 6,2 G\$ enregistré à la fin de 2008.

Quant aux dépôts des entreprises et des gouvernements, ils ont affiché une augmentation annuelle de 8,3% ou de 1,8 G\$, pour atteindre 23,3 G\$ au 31 décembre 2009, comparé à une progression de 3,1% ou de 654 M\$ observée un an auparavant. L'encours des autres types de dépôts, pour sa part, a diminué de 8,0% ou de 688 M\$, pour s'élever à 7,9 G\$ à la même date, comparativement à une baisse de 12,1% ou de 1,2 G\$ enregistrée à la fin de 2008.

Enfin, la recrudescence importante de la bourse canadienne en 2009 a été bénéfique pour la vente de produits d'épargne hors bilan, comme les fonds de placement et les autres types de valeurs mobilières. Le secteur Particuliers et entreprises a su profiter de cette embellie, comme en témoignent les excellents résultats qu'il a affichés. L'encours de ses fonds de placement et des actifs qu'il a en garde dans le domaine du courtage en valeurs mobilières a progressé de 24,0% ou de 5,4 G\$ annuellement, pour totaliser 27,8 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à une baisse de 18,3% ou de 5,0 G\$ observée à la fin de 2008.

## Activités de base

### Activités de financement

#### Activités de collecte d'épargne

#### Activités de cartes de crédit

#### Activités de fonds de placement

#### et de services fiduciaires

#### Activités de caisse centrale

### Activités de financement

**Profil** Les principales activités de financement du secteur Particuliers et entreprises sont réalisées dans une forte proportion par les caisses ainsi que par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, incluant les centres financiers aux entreprises. Elles se retrouvent dans :

- le crédit hypothécaire résidentiel, notamment les prêts octroyés pour l'achat de maisons neuves ou de maisons existantes et pour la rénovation;
- le crédit à la consommation, entre autres, les prêts pour l'achat de biens durables (meubles, appareils électroménagers et électroniques, automobiles), les avances aux détenteurs de cartes de crédit, la marge de crédit personnelle ainsi que les prêts étudiants;
- le financement d'activités, d'équipements, de bâtiments ou d'autres actifs, dans la plupart des secteurs commercial, industriel, agricole ou institutionnel.

**Stratégie** Le secteur Particuliers et entreprises vise à offrir une gamme complète de produits et de services de crédit des plus concurrentiels et parfaitement adaptés aux besoins grandissants de ses membres et de ses clients au Québec, en Ontario et ailleurs au Canada.

Les stratégies suivantes contribueront à l'atteinte de cet objectif :

- miser sur l'accroissement de ses parts de marché pour l'ensemble des produits et auprès de chacune des clientèles, et ce, en s'appuyant sur sa distinction coopérative;
- optimiser l'offre et la distribution de ses services.

**Perspectives** Le secteur Particuliers et entreprises entend poursuivre le développement de ses activités de crédit auprès de ses membres et de ses clients, particuliers et entreprises, avec le même dynamisme dont il a fait preuve dans le passé. À l'instar des activités de collecte d'épargne, il fera connaître davantage sa distinction coopérative, sa relation privilégiée avec sa clientèle et la grande qualité de ses produits et de ses services, afin d'augmenter ses parts de marché dans les différentes catégories de crédit.

## Réalisations de 2009 - Activités de financement

**Consolidation des leviers de développement, tels le renforcement des stratégies d'accueil des accédants à la propriété ainsi que des processus de renouvellement, la commercialisation de la marge Atout et le déploiement des représentants hypothécaires.**

**Lancement d'une nouvelle solution d'assurance crédit adaptée aux particularités de la marge Atout, visant à simplifier l'offre de ce produit pour les conseillers.**

**Pour la clientèle des nouveaux arrivants et des communautés culturelles (NA/CC), poursuite du pilote de la mise en place des nouvelles normes de crédit pour la carte, introduction de l'offre d'une assurance soins de santé d'urgence par Desjardins Sécurité financière, mise en place d'une fonctionnalité d'ouverture de compte à partir de l'étranger via le site *desjardins.com*, transmission aux caisses des données de marché de leur clientèle NA/CC et accompagnement des régions dans le déploiement de l'offre à cette clientèle.**

**Réduction du délai de traitement des demandes de financement hypothécaire par les Services de financement.**

**Formation des ressources des centres financiers aux entreprises à une toute nouvelle approche de développement des affaires, basée sur le cycle décisionnel du membre et sur la proactivité, cette nouvelle approche améliore la capacité de la force de vente à mieux gérer ses relations avec la clientèle.**

**Poursuite du programme Créavenir, qui s'adresse aux jeunes entrepreneurs de 18 à 35 ans; les caisses, les centres financiers aux entreprises et des partenaires du milieu s'unissent pour encourager l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et les soutenir dans la création d'emplois.**

**Mise sur pied, par l'entremise de l'équipe de soutien téléphonique du service transactionnel AccèsD Affaires - le 1 877 ACCESD A -, d'un service d'information de première ligne aux jeunes entrepreneurs.**

**Poursuite des activités du Centre d'affaires Moyenne entreprise, visant à développer le potentiel du marché de la moyenne entreprise par une offre complète de produits et de services, particulièrement le Grand Montréal.**

**Ajout d'un service de consolidation de comptes et bonification de la gamme de produits internationaux avec le service LC Express, pour les opérations de crédit documentaire.**

**Dans le cadre de l'appel d'offres pour le financement des centres de la petite enfance (CPE), obtention par le Mouvement du partenariat pour le financement de leurs immobilisations en vertu du programme mis de l'avant par le ministère de la Famille et des Aînés du Québec.**

**Signature d'une entente de collaboration avec la Caisse de dépôt et de placement du Québec visant à bonifier l'offre de financement conventionnel à la moyenne entreprise.**

**Conclusion d'une entente avec le gouvernement fédéral pour la gestion d'un fonds de capital de risque au Québec ainsi que d'une autre entente de partenariat avec le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean.**

**Évolution des parts de marché du secteur Particuliers et entreprises dans ses activités de crédit au Québec et en Ontario en 2009 :**

- crédit à la consommation (incluant les avances aux détenteurs de cartes de crédit) en hausse de 1,1% au Québec (23,4%) et de 0,01% en Ontario (0,3%);
- crédit hypothécaire résidentiel en croissance de 0,1% au Québec (39,2%) et en baisse de 0,03% en Ontario (0,4%);
- crédit commercial et industriel en majoration de 1,2% au Québec (27,0%) et en hausse de 0,03% en Ontario (0,5%);
- crédit agricole en recul de 0,2% au Québec (45,3%) et stable à 0,5% en Ontario.

### Activités de collecte d'épargne

**Profil** Les activités de collecte d'épargne du secteur Particuliers et entreprises se composent de deux grands groupes de produits. Le premier englobe tous les produits d'épargne offerts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements qui paraissent au passif de son bilan, soit toutes les formes de dépôts. Ces produits constituent d'ailleurs la plus importante source de financement pour soutenir son expansion. Le deuxième groupe de produits d'épargne offerts par le secteur Particuliers et entreprises à ses membres et à ses clients a trait à l'ensemble des avoirs financiers qu'il administre ou qu'il gère pour eux.

Ce groupe comprend principalement les fonds de placement et d'autres types de valeurs mobilières, comme les actions, les obligations ou les bons du Trésor. Ces produits ne sont pas comptabilisés au bilan.

**Stratégie** Le secteur Particuliers et entreprises offre un éventail complet de produits et de services d'épargne diversifiés, personnalisés et concurrentiels à ses membres et à ses clients qui regroupent un grand nombre de ménages, de sociétés et d'autres organismes privés ou publics au Québec, en Ontario et ailleurs au Canada.

Afin de répondre à leurs besoins grandissants dans ce domaine, il s'appuie sur des stratégies qui visent à mettre à leur disposition des produits et des services d'épargne de grande qualité:

- accroître ses parts de marché dans des secteurs ciblés grâce à une offre de service évolutive et adaptée à chaque segment d'épargnants, et ce, tout en misant sur sa distinction coopérative;
- optimiser la distribution et continuer à renforcer la synergie des équipes de vente de toutes les composantes du Mouvement;
- intensifier les initiatives visant à favoriser la collecte d'épargne auprès des entrepreneurs et de leurs établissements.

**Perspectives** Le secteur Particuliers et entreprises compte accélérer le développement de ses affaires dans le domaine de l'épargne-placement auprès des particuliers et des entreprises, et ce, autant au Québec, en Ontario qu'ailleurs au Canada. Il entend promouvoir sa distinction coopérative ainsi que la grande qualité de ses produits et de ses services afin d'augmenter sa présence dans les différentes catégories de détenteurs d'épargne.

### Réalisations de 2009 - Activités de collecte d'épargne

**Production de 30 webémissions *Feu vert à vos affaires* diffusées sur le site *desjardins.com* visant à vulgariser plusieurs aspects touchant la gestion des finances personnelles. La combinaison des webémissions et du blogue sur le Web constitue une première au Canada pour une institution financière. L'objectif est de renforcer la mission éducative du Mouvement auprès de ses membres et de ses clients en abordant des sujets qui touchent leurs préoccupations aux divers stades de leur vie financière.**

**Soutien des caisses dans l'offre du compte CELI qui est disponible depuis janvier 2009. Ce compte permet aux membres et aux clients du Mouvement d'épargner tout en réduisant leur facture fiscale puisque les revenus de placement qu'il génère sont à l'abri de l'impôt. Desjardins a été particulièrement proactif dans ce marché, ayant été parmi les premiers à offrir ce nouveau compte.**

**Nouvelle approche personnalisée en matière de transfert intergénérationnel auprès des membres et des clients donateurs et liquidateurs d'une succession ainsi qu'auprès des éventuels héritiers dans les diverses étapes du processus de planification et de liquidation. Le Mouvement réaffirme l'importance accordée à la prévenance, à la reconnaissance et à la considération à l'égard des besoins de ses membres et ses clients ainsi que de leur famille en matière de gestion, de protection et de transmission de leur patrimoine financier.**

**Tenue du Forum 2009 sur la gestion des avoirs, sous le thème «La clé de notre succès: Proximité, expertise et confiance». Ce forum, qui s'est déroulé sur deux journées, a permis à 1 500 professionnels du domaine de l'épargne provenant de toutes les composantes du Mouvement de se ressourcer. Cette activité constitue un lieu privilégié pour se donner une vision commune des enjeux d'affaires et des besoins des membres et des clients du Mouvement en matière de gestion de patrimoine.**

**Présence médiatique soutenue dans la presse écrite et parlée ainsi que dans des revues spécialisées tant francophones qu'anglophones, ainsi que dans les médias destinés aux membres de Desjardins comme *Espace D*. L'objectif demeure de faire connaître et reconnaître l'expertise du Mouvement en gestion de patrimoine auprès de divers publics.**

**Dans le cadre de l'émission autorisée de 150 M\$ pour 2009, collecte par Capital régional et coopératif Desjardins de 114,7 M\$ entre mars 2009 et décembre 2009. Cette émission bénéficiait d'un avantage fiscal de 50 % et d'un montant maximum admissible de 5 000 \$.**

**Évolution des parts de marché du secteur Particuliers et entreprises en 2009 dans le domaine de l'épargne personnelle au Québec et en Ontario:**

- épargne au bilan (comptes avec opérations, épargne stable et dépôts à terme) en baisse de 0,2% au Québec (43,2%) et stable à 0,6% en Ontario;
- épargne hors bilan, malgré un début d'année 2009 difficile, augmentation de 0,4% au Québec (9,8%) et maintien à 0,1% en Ontario, plus particulièrement dans les activités suivantes:
  - courtage en valeurs mobilières, hausse de 0,5% au Québec (8,4%) et stabilité à 0,1% en Ontario;
  - fonds de placement, croissance de 0,2% au Québec (12,6%) et stabilité à 0,1% en Ontario;
  - fonds sociaux à capital de risque, comme Capital régional et coopératif Desjardins, recul de 0,6% au Québec (10,5%).

### Activités de cartes de crédit

**Profil** Les activités de cartes sont exercées par les Services de cartes Desjardins (SCD), une unité d'affaires du Mouvement Desjardins. Les SCD procurent des services à plus de 4 millions et 6 millions de titulaires de cartes de crédit et de cartes de débit au Québec et dans d'autres provinces canadiennes. Au Québec, les SCD occupent le premier rang parmi les émetteurs de cartes de crédit et de débit. Ils offrent un ensemble de produits et de services à diverses clientèles (services de paiement par carte pour les particuliers et les entreprises, fidélisation de la clientèle grâce au programme BONIDOLLARS Desjardins et services de paiement à quelque 48 000 marchands).

Les SCD offrent des solutions de financement aux particuliers, comme le financement Accord D (deuxième limite distincte sur les cartes de crédit VISA Desjardins) disponible chez plus de 6 500 marchands au Canada. Ce service est aussi proposé par l'entremise du réseau des caisses Desjardins pour les financements de moins de 50 000\$. Les SCD traitent également le financement pour l'acquisition d'automobiles et de biens durables. Des services de financement sont aussi offerts aux entreprises, notamment Solutions Libre-Affaires, le financement Accord D *Affaires*, la carte *Affaires* et la carte Approvisionnement.

**Stratégie** Assurer le développement rentable des solutions de financement, de cartes et de paiement pour les particuliers et les entreprises à travers le Canada.

Contribuer, à titre de partenaire de premier plan, à l'atteinte des objectifs d'affaires des caisses Desjardins en appliquant des standards de qualité de service de haut niveau pour les clientèles des particuliers et des entreprises, membres ou non des caisses.

Les stratégies suivantes contribueront à l'atteinte de cet objectif:

- adapter les processus de crédit aux différents marchés cibles;
- soutenir le développement pancanadien au moyen des solutions de paiement et de financement auprès des commerçants importants;
- poursuivre l'automatisation des processus d'affaires;
- assurer l'évolution des services de gestion de compte en ligne auprès de la clientèle des particuliers et des entreprises.

### Perspectives

- Personnalisation complète du visuel de la carte par le détenteur pour la clientèle étudiante.
- Développement d'une offre de paiements sans contact.
- Optimisation des systèmes de recouvrement.
- Amélioration du système de prévention de la fraude Falcon Credit.
- Conclusion de partenariats importants avec les credit unions et les marchands partout au Canada.

## Réalisations de 2009 – Activités de cartes de crédit

**Apport de 106 M\$ aux excédents du secteur Particuliers et entreprises, comparativement à 86 M\$ en 2008.**

**Croissance de 10,4% du volume d'affaires, qui a atteint 55 G\$.**

**Mise en place du service Vérifié par VISA destiné à sécuriser, autant pour le marchand que pour le détenteur, les transactions en ligne à l'aide de la carte de crédit.**

**Déploiement complet de la technologie de la carte à puce dans l'ensemble du réseau des caisses et poursuite du déploiement progressif auprès des marchands Desjardins.**

**Implantation du nouveau système de recouvrement Phoenix.**

**Développement des affaires découlant de l'entente avec Meubles Léon Limitée à titre de fournisseur principal de solutions de paiement et de financement pour le marché canadien.**

**Lancement de la nouvelle carte Entreprise VISA Desjardins destinée aux grandes entreprises désirent faciliter le règlement et la gestion des dépenses d'affaires.**

**Signature d'une entente avec la Prospera Credit Union, la quatrième plus importante credit union en Colombie-Britannique.**

### Activités de fonds de placement et de services fiduciaires

**Profil** La première vice-présidence Fonds de placement et Services fiduciaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec regroupe les entités juridiques Fiducie Desjardins inc. et Gestion Placements Desjardins. Elle agit en tant que manufacturier, grossiste et distributeur de produits spécialisés d'épargne et est responsable des services de gestion privée, de la garde de valeurs et de services fiduciaires du Mouvement Desjardins.

**Stratégie** La première vice-présidence Fonds de placement et Services fiduciaires vise à appuyer le développement du réseau des caisses en mettant à sa disposition des produits et des services de qualité, concurrentiels et performants.

Pour atteindre cet objectif, elle entend mettre de l'avant les stratégies de développement suivantes:

- placer l'intérêt des investisseurs au centre de toute décision d'affaires;
- concevoir et mettre en marché des produits et des services compétitifs, adaptés aux membres de Desjardins;
- donner accès aux membres de Desjardins à l'expertise et au savoir-faire de gestionnaires de portefeuilles parmi les meilleurs au monde;
- élaborer des solutions de placement sous forme de portefeuilles préétablis à la fine pointe de la diversification par classes d'actif, par styles de gestion et par régions géographiques;
- miser sur l'alliance stratégique entre Fonds NordOuest et Fonds Éthiques pour percer le marché pancanadien;
- demeurer le premier gardien de valeurs au Québec auprès de la clientèle institutionnelle avec une offre qui répond aux plus hauts standards de qualité, de conformité et de rigueur;
- poursuivre la croissance des affaires du programme Immigrants Investisseurs de manière à continuer d'alimenter le réseau des centres financiers aux entreprises avec des subventions pour leurs membres en provenance de ce programme gouvernemental.

### Perspectives

- Intensifier la croissance dans toutes les lignes d'affaires afin d'occuper des positions de tête dans les principaux marchés au Québec et d'augmenter la masse critique ailleurs au Canada.
- Maintenir notre leadership au Québec et au Canada dans l'offre de produits d'investissement socialement responsable.
- Participer activement à la gestion des avoirs des membres et des clients de Desjardins en concevant des produits novateurs et performants, adaptés à chaque étape de la vie financière, tout en assurant un juste équilibre entre le risque assumé par les détenteurs et le rendement attendu.
- Développer avec agilité et de façon proactive une offre en épargne et placements simplifiée et intégrée, de façon à répondre aux attentes des divers réseaux de distribution, des conseillers et planificateurs financiers, des membres et des clients de Desjardins.
- Renforcer la stratégie de commerce électronique.
- Assurer une contribution optimale à l'excellence de l'offre de service et à la rentabilité.

### Réalisations de 2009 – Activités de fonds de placement et de services fiduciaires

La fin de l'exercice 2009 a été marquée par la confirmation de la reprise économique, reprise qui a eu des retombées positives sur les résultats des fonds de placement de Desjardins.

L'actif sous gestion des Fonds Desjardins était de 11,7 G\$ au 31 décembre 2009, une hausse de plus de 20,7% par rapport à la même date l'an dernier.

L'année 2009 s'est terminée avec un niveau de ventes nettes s'élevant à 409 M\$, soit un montant de 10 fois supérieur aux ventes nettes de l'an dernier. Rappelons toutefois que l'année 2008, marquée par la crise financière, avait été la pire de l'histoire des Fonds Desjardins.

Placements NordOuest et Éthiques S.E.C. (détenue à 50% par la Fédération) a conclu sa deuxième année d'exploitation avec un actif sous gestion de 4,5 G\$, soit 1 G\$ de plus que l'an dernier. Par ailleurs, l'entreprise a enregistré des ventes nettes de 91,3 M\$.

L'actif en gestion discrétionnaire de portefeuilles se chiffrait à 2,0 G\$ au 31 décembre 2009, une hausse de 22,9% comparativement à la même période l'an dernier.

Les services de garde de valeurs de Desjardins conservent et administrent un actif de 174 G\$ en provenance des plus grandes institutions et entreprises québécoises, publiques, parapubliques et privées.

Les services de garde de valeurs de Desjardins ont intensifié l'ensemble des mesures de contrôle et de conformité dans l'exécution de leurs mandats dans le respect des plus hauts standards de cette industrie.

En 2009, le programme Immigrants Investisseurs a connu une croissance de 20% par rapport à l'année 2008. Grâce à ce programme, le réseau des caisses et les centres financiers aux entreprises ont permis à plus d'une centaine de membres entreprises de bénéficier de contributions financières non remboursables.

### Activités de caisse centrale

**Profil** La Caisse centrale Desjardins (CCD) est une institution financière coopérative, propriété du réseau des caisses Desjardins. Elle agit à titre de trésorier du Mouvement Desjardins et en est le représentant officiel auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien. Parallèlement, en sa qualité de pourvoyeur de fonds du réseau des caisses, la CCD fait appel aux marchés des capitaux du monde entier pour maintenir le niveau de liquidités nécessaire à la bonne conduite des affaires du Mouvement.

La CCD offre des services de type bancaire et financier aux entités de Desjardins, aux institutions gouvernementales ainsi qu'aux moyennes et grandes entreprises. Elle agit également à titre de pourvoyeur de services internationaux pour les membres du réseau. Ses opérations engendrent des retombées pour l'ensemble du Mouvement Desjardins.

La CCD exerce ses activités au Canada et à l'étranger en complémentarité avec les autres composantes du Mouvement.

Les activités de la CCD comprennent :

- À titre de trésorier du Mouvement Desjardins :
  - Règlement financier de la compensation des effets transitant par le réseau des caisses sur les plans national et international.
  - Approvisionnement en fonds sur les marchés financiers nationaux et internationaux pour répondre aux besoins de liquidités du Mouvement.
  - Titrisation comme source de fonds pour le Mouvement Desjardins.
  - Gestion des liquidités normatives des caisses.
  - Instruments financiers dérivés et autres produits de trésorerie (change étranger, swaps de taux et options).
  - Gestion de l'appariement.
- À titre de fournisseur de services aux entreprises et aux institutions, en appui au réseau des caisses :
  - Financement et services bancaires offerts aux entreprises et aux secteurs public et parapublic.
  - Gamme complète de produits et de services internationaux.
  - Services bancaires aux particuliers, aux petites entreprises et prêts commerciaux en Floride, par l'entremise de la Desjardins Bank.
  - Financement d'entreprises ayant des activités au Canada et aux États-Unis, par l'entremise de la Caisse centrale Desjardins U.S. Branch.

Les cotes de crédit accordées à la CCD par les principales agences de notation sont, grâce à l'appui du Mouvement Desjardins, parmi les meilleures de l'industrie financière au Canada et dans le monde.

### Réalisations de 2009 - Activités de caisse centrale

**Revenus nets records de 127,4 M\$, comparativement à une perte nette de 36,6 M\$ l'année précédente.**

**Émissions de titres de dettes et de dépôts sur les marchés européens et canadiens, pour une valeur de près de 1,8 G\$.**

**Approvisionnement, pour l'ensemble du Mouvement, en liquidités nécessaires à ses opérations et à son développement, et ce, dans un contexte économique très contraignant.**

**Performance exceptionnelle de ses activités d'arbitrage grâce à la qualité de l'évaluation de la situation économique et à une analyse juste et rigoureuse de l'évolution des marchés.**

**Accroissement des marges réalisées sur le portefeuille de prêts aux entreprises.**

**Maintien de la grande qualité du portefeuille de prêts aux entreprises malgré la situation économique difficile engendrée par la crise.**

**Service de contrats de change à terme en ligne désormais offert à la clientèle par l'entremise d'AccèsD Affaires.**

### Stratégie

- Continuer de faire connaître la valeur ajoutée de la CCD dans le rôle de partenaire des caisses et des centres financiers aux entreprises en mettant de l'avant son expertise dans les secteurs spécialisés et son accompagnement sur les marchés externes ainsi que les produits internationaux.
- Maintenir un coût d'approvisionnement en liquidités compétitif pour l'ensemble du Mouvement Desjardins.
- Poursuivre le développement des portefeuilles de prêts de la moyenne et de la grande entreprise, tout en appliquant une gestion saine et prudente des risques.
- Consolider la position de la CCD en tant que joueur important dans les syndicats bancaires de grandes entreprises québécoises.
- Réévaluer les principaux éléments de la politique de risques afin de permettre une lecture plus fine et plus précise des divers types d'exposition aux risques.
- Continuer la gestion proactive des comptes afin de maintenir la qualité du portefeuille de la CCD.
- Aider les clients de la CCD à profiter pleinement de la reprise qui s'amorce et créer des relations d'affaires durables.
- En conformité avec la réorganisation majeure annoncée en mai 2009, accroître les synergies avec les autres entités du Mouvement Desjardins et augmenter la valeur ajoutée de ses activités.

### Perspectives

- Accroître les revenus générés par le portefeuille de prêts dans un contexte où les encours ont connu une décroissance en 2009.
- Mettre sur pied une équipe de syndication bancaire afin d'intensifier la présence de la CCD et développer une expertise de marché.
- Développer les services bancaires pour les segments de la grande et de la moyenne entreprise en appui aux centres financiers aux entreprises.
- Poursuivre l'élargissement de l'offre des produits de change et de trésorerie.
- Procéder à l'allongement de l'approvisionnement du Mouvement en fonds sur les marchés.
- Minimiser l'impact sur la rentabilité lorsque la Banque du Canada décidera de retirer graduellement ses facilités de liquidités.
- Mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'émission d'obligations sécurisées sur les marchés européens.

## 2.3

# Assurance de personnes

## Profil

Desjardins Sécurité financière (DSF), cinquième assureur de personnes au Canada et premier au Québec, propose aux particuliers ainsi qu'aux groupes et aux entreprises, au moyen de plusieurs modes de distribution, une gamme adaptée de produits et de services novateurs en assurance vie, en assurance santé et en épargne-retraite qui procurent la tranquillité d'esprit à plus de cinq millions de Canadiens.

DSF détient deux filiales principales: Desjardins Sécurité financière Investissements inc., une société de courtage en fonds communs de placement et en assurance, et Sigma Assistel inc., une société offrant une gamme de services en assistance téléphonique.

## Description de l'industrie

L'industrie de l'assurance de personnes représentait en 2008 un volume de 67,4 G\$ de revenus de primes en assurance vie et santé et en rentes individuelles et collectives. Ce volume se concentrait principalement en Ontario, avec 49%, et au Québec, dans une proportion de 23,5%<sup>(1)</sup>. Les primes souscrites en 2007 provenaient de réseaux de type traditionnel à 86,5% et de réseaux de type alternatif à 13,5%<sup>(2)</sup>. Les réseaux de type traditionnel englobent l'ensemble de la vente faite en personne par les professionnels de l'assurance de personnes. Les canaux de distribution alternatifs existent en modes directs, notamment par des intermédiaires tels les institutions de crédit, les agents de voyage et les concessionnaires ainsi que par des centres de distribution directe ou par publipostage.

Les besoins des néo-Canadiens influenceront fortement la demande en produits et services financiers au cours des deux prochaines décennies. Par ailleurs, les personnes actuellement âgées de 55 à 64 ans, au sommet de leur cycle d'accumulation d'épargne, présentent un potentiel d'affaires considérable et fortement convoité. Enfin, les générations X et Y constituent la relève sur le plan des ressources humaines de l'entreprise et un marché potentiel important. Leurs attentes diffèrent de celles des générations précédentes et l'industrie doit s'y adapter.

En assurance individuelle, le marché est très segmenté. L'industrie se concentrera sur les segments haut de gamme. Les protections en santé et bénéfices du vivant, notamment les assurances pour les maladies graves et pour les soins de longue durée, connaissent une croissance supérieure à celle des protections vie. Ces produits sont de plus en plus offerts sur une base complémentaire et représentent un marché en développement. Les produits d'assurance vie temporaire s'adressent davantage aux clients à revenu moyen et représentent un marché de commodité.

## Réalisations de 2009

**Bénéfice net de 194 M\$, en hausse de 461,9% par rapport à 2008.**

**Taux de rendement de l'avoir de l'actionnaire de 25,9%, un des meilleurs de l'industrie des services financiers.**

**Croissance de 3,9% de l'assurance en vigueur.**

**Primes nettes de 2 983 M\$, en hausse de 4,0%.**

**Croissance de 7,3% des ventes d'assurance à l'extérieur du Québec.**

**Augmentation de 11,8% des ventes d'assurance individuelle.**

**Ventes d'épargne de 1,5 G\$, en hausse de 116,6%.**

**Hausse de 6,2% du volume total de crédit assuré à la protection vie.**

**Forte solidité financière et très bonne capitalisation.**

**Assurance pour les groupes et les entreprises: développement des systèmes administratifs afin de déployer une offre améliorée de commerce électronique.**

**Caissassurance institutionnelle: Assurance prêt - marge Atout, une protection globale et novatrice protégeant tout le financement utilisé en vertu de la marge Atout.**

**Assurance individuelle: refonte complète de la gamme de produits en invalidité Solo, spécialement conçue pour les travailleurs autonomes, les propriétaires d'entreprise et les salariés sans régime d'assurance collective; ouverture de trois centres financiers Desjardins Financial Security Independent Network en Colombie-Britannique et en Alberta et conclusion d'ententes de distribution avec 15 nouveaux agents généraux d'assurance vie.**

**Caissassurance pour les particuliers: Maladies graves plus - coûts nivelés jusqu'à 100 ans, une protection qui couvre 33 maladies graves avec options additionnelles de remboursement.**

**Assurance directe: l'Assurance mieux-être, une protection unique en son genre, grâce à laquelle l'assuré reçoit un montant forfaitaire au premier diagnostic de cancer.**

**Épargne individuelle: Garantie Avantage, un produit de placements à terme liés au marché.**

**Épargne-retraite collective: Point de mire, une solution pour la petite et la moyenne entreprise en association avec Morningstar.**

**Sigma Assistel: renouvellement annuel de la certification ISO 9001:2001 et obtention de ISO 9001:2008 comportant des exigences encore plus élevées quant à l'efficacité et à la proaction.**

(1) Sources: ACCAP, *Faits sur les assurances de personnes au Canada 2009, Facts & Figures Life and Health Insurance in Ontario 2009 et Facts & Figures Life and Health Insurance in Québec 2009*, (revenu-primes excluant revenu non assuré)

(2) Source: ACCAP, *Marché de la distribution alternative au Canada, 2008 (données 2007)* et LIMRA

**Tableau 4 - Desjardins Sécurité financière**Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007
Primes d'assurance et de rentes	2 983 \$	2 868 \$	2 575 \$
Revenus de placement nets	750	(101) <sup>(1)</sup>	514
Charges attribuables aux titulaires de police	2 767	2 089	2 215
Frais d'exploitation	560	490	473
Impôts sur les bénéficiaires	56	22	71
Bénéfice net	194	34 <sup>(1)</sup>	217
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire	193	40 <sup>(1)</sup>	211
Rendement des capitaux propres	25,9 %	5,9 % <sup>(1)</sup>	27,5 %
Actif sous gestion - fonds généraux	14 472 \$	13 759 \$	15 308 \$
Actif sous gestion - fonds distincts	3 502	2 051	2 247
Actif sous administration (fonds communs de placement)	4 792	3 856	5 021

(1) Les données de 2008 ont été affectées par la crise financière.

Par ailleurs, l'arrivée à la retraite des *baby-boomers* et la volatilité des marchés favorisent les produits d'épargne-placement offrant des garanties. L'offre alliant la gestion du patrimoine à la sécurité financière prendra une grande importance auprès des *baby-boomers*, qu'elle soit sous la forme de produits d'assurance vie ou santé, de garanties de capital, de valeurs mobilières, de fonds communs de placement ou de rentes. Les assureurs qui sont actifs également en épargne-retraite collective pourront miser aussi sur le potentiel des clients rejoints en vertu de contrats collectifs au moment du décaissement.

Sur le plan de l'assurance collective, l'industrie est concentrée et le marché se trouve à maturité. La croissance au niveau des primes est principalement alimentée par l'augmentation des coûts des services et des médicaments, et l'utilisation accrue des services par la population vieillissante d'employés. Dans ce contexte, les entreprises mettent l'accent sur l'analyse et le contrôle des facteurs d'augmentation des coûts ainsi que sur la prévention et l'intervention hâtive en invalidité. Par ailleurs, le renforcement de la couverture sociale des employés pourra s'avérer un facteur de rétention alors que les entreprises chercheront à stabiliser leur main-d'œuvre ou à retarder les départs à la retraite.

Du côté de l'épargne-retraite collective, les participants aux régimes d'épargne-retraite des entreprises seront plus conscients de l'importance de prendre une part active aux décisions liées à leurs placements en raison de la dernière crise des marchés. L'épargne-retraite collective devrait demeurer, pour la prochaine décennie, un secteur en forte croissance. La tendance des entreprises privées à remplacer les régimes à prestations déterminées par des régimes à cotisations déterminées s'est confirmée au cours des dernières années. Le secteur poursuit son évolution vers des outils et des programmes de plus en plus sophistiqués qui facilitent l'établissement et le suivi des plans d'épargne-retraite pour chaque employé. Cette évolution donne également accès à d'autres formes de services personnalisés et de conseil. Ici aussi, l'attention de l'industrie se portera sur la rétention des actifs au moment du décaissement.

**Analyse des résultats financiers**

La rentabilité de Desjardins Sécurité financière affiche une croissance avec un bénéfice net de 194 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 34 M\$ pour la période équivalente en 2008. La reprise des marchés financiers, la bonne expérience des affaires en assurance et les économies réalisées à la suite d'un contrôle serré exercé sur les dépenses sont les principaux facteurs responsables de cette performance. La part du bénéfice net attribuable aux actionnaires ultimes, les caisses Desjardins, s'élève à 193 M\$, en hausse de 153 M\$. Le taux de rendement de l'avoir de l'actionnaire s'établit à 25,9% et se classe parmi les meilleurs de l'industrie des services financiers.

**Primes nettes**

(en M\$)



Quant à la croissance globale des affaires, le revenu de primes d'assurance et de rentes s'établit à 2 983 M\$ et enregistre une hausse de 115 M\$ par rapport à la même période en 2008.

Les primes nettes d'assurance affichent une augmentation de 50 M\$ comparativement à 2008, atteignant 2 603 M\$. Au Québec, la croissance globale de ces primes pour tous les secteurs d'affaires a été de 1,5%. Dans les autres provinces canadiennes, la hausse est plus importante et se situe à 2,9%. Les ventes d'assurance s'établissent à 193 M\$ et sont supérieures de 13 M\$ à la période équivalente en 2008.

Le secteur de l'épargne et des fonds continue de progresser avec des ventes totalisant 1 814 M\$, soit une croissance de 659 M\$. Cette croissance résulte de l'excellente performance des Fonds de placement garanti Helios et de l'épargne-retraite collective dans son ensemble.

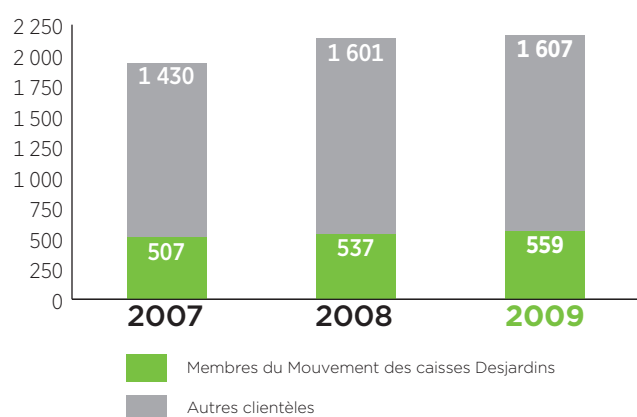
En assurance pour les groupes et les entreprises, les ventes atteignent 144 M\$, soit une croissance de 7 M\$. Au total, les primes en assurance collective, incluant les primes en assurance pour les groupes et les entreprises, celles liées aux régimes offerts par le biais des institutions financières, dont les caisses Desjardins, ainsi qu'un équivalent de primes pour les groupes administrés (SAS), totalisent 2 277 M\$, une hausse de 57 M\$ par rapport à la même période en 2008.

**Tableau 5 - Desjardins Sécurité financière**Charges attribuables aux titulaires de police de l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

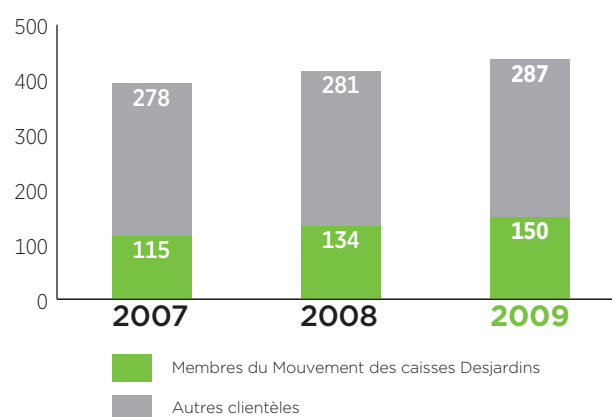
	2009	2008	2007
Prestations d'assurance et de rentes	2 175 \$	2 062 \$	1 953 \$
Variation des provisions techniques	467	(117)	162
Participations des titulaires de police et ristournes	118	133	87
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	7	11	13
	<b>2 767 \$</b>	<b>2 089 \$</b>	<b>2 215 \$</b>

**Primes d'assurance collective  
par réseau de distribution**

(en M\$)

**Primes d'assurance individuelle  
par réseau de distribution**

(en M\$)



En assurance individuelle, les ventes totales réalisées par l'intermédiaire des conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins, du réseau des centres financiers SFL et de Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant s'élevèrent à 49 M\$ par rapport à 44 M\$ en 2008, une augmentation de 11,8%.

Le volume de primes en assurance individuelle est de 437 M\$, en hausse de 22 M\$ par rapport à 2008. Le volume de primes provenant du réseau des conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins est en croissance de 17,7% comparativement à 2008. Ce dépassement est principalement conséquent à la hausse du nombre de contrats Vision en vigueur et à l'augmentation de la portion épargne dans ces polices. À la suite d'une croissance remarquable des ventes au cours des deux dernières années par le réseau SFL, les primes encaissées relativement à ce réseau ont augmenté de 18,8% comparativement à 2008, représentant une hausse de 2,6 M\$. De plus, le volume de primes au chapitre des produits commercialisés par le mode de distribution directe totalise 66 M\$, soit une augmentation de 3 M\$.

Les ventes d'épargne-retraite collective se chiffrent à 404 M\$, en hausse de 55,1% par rapport au 31 décembre 2008. Les ventes en épargne individuelle s'établissent à 1,1 G\$ et ont plus que doublé par rapport à 2008. En effet, les ventes de produits de fonds de placement garanti atteignent des niveaux records et se chiffrent à 986 M\$. Les ventes de fonds communs de placement totalisent 314 M\$, en baisse de 32,0% comparativement au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2009, la charge attribuable aux titulaires de police, qui inclut les prestations d'assurance et de rentes, les participations et ristournes de police, les intérêts sur prestations et sommes en dépôt ainsi que la variation des provisions techniques, a augmenté de 678 M\$ pour s'établir à 2 767 M\$. Cette augmentation de 32,5% découle principalement de la hausse de la juste valeur des revenus de placement, dont la volatilité temporaire de l'ordre de 110 M\$ se reflète dans l'augmentation des provisions techniques équivalentes en 2009. En 2008, par contre, une diminution de la juste valeur de l'ordre de 500 M\$ était survenue. Notons aussi que la croissance des affaires, principalement en assurance invalidité, a fait augmenter la charge relative aux prestations, laquelle totalise 2 175 M\$ (2 062 M\$, en 2008).

Au 31 décembre 2009, l'actif total sous gestion et sous administration de DSF s'éleva à 23 G\$ par rapport à 20 G\$ en 2008, ce qui représente une augmentation de 15,8%.

## 2.4

# Assurance de dommages

## Profil

Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) est le dixième plus important joueur dans le marché canadien de l'assurance de dommages et le septième assureur de particuliers au Canada dans une industrie comptant environ 100 groupes d'assureurs. DGAG met à la disposition de ses diverses clientèles, par l'entremise de ses cinq filiales, les couvertures nécessaires à la protection des biens matériels et les compensations financières liées aux blessures corporelles subies en automobile dans les provinces qui sont non assujetties à un régime public. Desjardins Assurances générales est active auprès des particuliers et des petites entreprises au Québec par l'entremise d'agents présents dans le réseau des caisses Desjardins et dans un centre de contact clients ainsi que par des services en ligne par le Web. Dans le marché individuel, cette filiale est le chef de file des assureurs de dommages en direct au Québec. La Personnelle distribue ses produits d'assurance automobile et habitation au Québec avec l'appui de groupes (associations professionnelles, employeurs, syndicats) qui agissent comme commanditaires; elle fait de même auprès de groupes de l'extérieur du Québec. Ces deux dernières entités offrent leurs services essentiellement au moyen de centres de contact clients et en ligne sur Internet. Finalement, deux autres filiales, Certas direct, compagnie d'assurances et Certas, compagnie d'assurances auto et habitation font affaire directement avec les particuliers, principalement en Ontario et en Alberta en déployant la marque de commerce «Desjardins General Insurance» et par l'entremise de marques privées grâce à des partenariats stratégiques.

## Description de l'industrie

Le paysage de l'assurance de dommages au Canada n'a pas subi de profonde transformation en 2009. Par contre, des tendances lourdes se sont maintenues, notamment l'accroissement des parts de marché des assureurs directs, l'utilisation élargie des transactions par Internet et l'accroissement des dommages causés par les conditions climatiques. En 2008, l'assurance des particuliers constituait 60,7% du marché total alors que l'assurance commerciale en couvrait 39,3%, pour un volume total de primes de 38 G\$. Les 10 groupes d'assureurs les plus importants au Canada, en ce qui concerne les primes souscrites, représentaient 58% de l'industrie. En assurance des particuliers, la concentration des affaires est demeurée semblable, avec respectivement 45% et 73% pour les 5 et 10 plus importants assureurs. Cependant, la consolidation pourrait s'accroître dans les prochaines années.

Dans l'ensemble du marché canadien, 69,4% des sociétés font affaire avec des courtiers tandis que 30,6% sont des assureurs directs. Ces derniers sont plus présents en assurance des particuliers, occupant 42% des parts de marché (59,9% au Québec), parts qui sont continuellement en hausse.

L'Ontario occupe la plus grande part du volume des primes, avec 31% du marché, suivi du Québec avec 19,1% et de l'Alberta avec 9%. L'assurance automobile au Canada représente la plus forte ligne d'affaires avec une proportion de 68,7%.

## Réalizations de 2009

**Bénéfice net de 94 M\$ pour un rendement à l'actionnaire de 17,5%, généré par un bénéfice d'assurance et des revenus de placement supérieurs à ceux de l'an dernier.**

**Rentabilité nettement supérieure aux résultats prévus pour la moyenne de l'industrie.**

**Croissance des revenus dans toutes les lignes d'affaires.**

**Entente de partenariat avec une institution financière canadienne comme manufacturier et distributeur de produits d'assurance de dommages à sa clientèle.**

**Poursuite d'une vaste campagne médiatique visant la distribution de produits d'assurance sous la marque Desjardins en Ontario.**

**Conclusion de nouvelles ententes de partenariat pour la distribution d'assurance à des groupes, représentant un potentiel de 120 000 nouveaux assurés.**

**Poursuite des travaux menant à une migration technologique d'envergure en 2010.**

**Transformation en profondeur de la structure de gestion et des modes de fonctionnement de l'organisation.**

**Offre de deux nouvelles garanties complémentaires à l'assurance automobile, soit l'option franchise à zéro et le pardon d'accident.**

**Nouvelles applications Web simplifiées et plus performantes pour la soumission automobile en ligne.**

**Lancement d'un plan de gestion destiné à porter assistance aux assurés sinistrés lors d'événements climatiques majeurs.**

L'assurance automobile est gérée par les pouvoirs publics en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan, alors qu'au Québec seuls les dommages corporels découlant d'un accident d'automobile sont pris en charge par le gouvernement. Ce même domaine est par ailleurs fortement réglementé en Alberta, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique.

Quant à l'assurance habitation, les règles de souscription, de segmentation et de tarification sont moins encadrées que celles de l'assurance automobile partout au Canada.

En 2008, la rentabilité de l'industrie a été réduite à 6,0% en raison des pressions inflationnistes sur le coût des indemnités, des événements météorologiques violents et d'une réduction du rendement des placements dans un contexte de crise financière et de récession. L'année 2009 s'annonce également sous la moyenne historique de 10%, compte tenu de la détérioration du marché de l'assurance automobile en Ontario et des conditions climatiques difficiles qui ont sévi dans le reste du Canada.

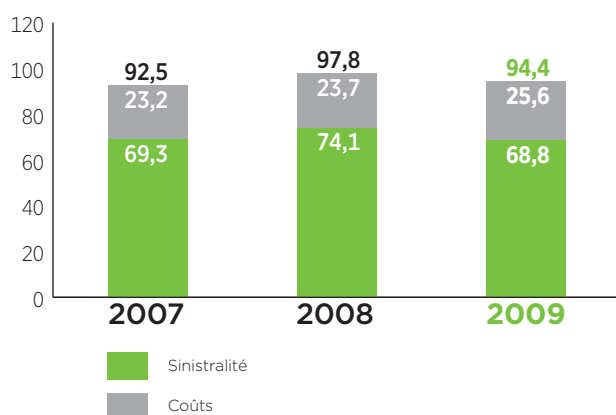
**Tableau 6 - Desjardins Groupe d'assurances générales**Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007
Primes brutes souscrites	1 499 \$	1 460 \$	1 429 \$
Primes nettes acquises	1 443	1 426	1 379
Ratio combiné	94,4 %	97,8 %	92,5 %
Bénéfice technique	81 \$	32 \$ <sup>(1)</sup>	103 \$
Revenus de placement	71	24 <sup>(1)</sup>	104
Bénéfice net	105	41 <sup>(1)</sup>	140
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire	94	36 <sup>(1)</sup>	126
Rendement des capitaux propres	17,5 %	8,5 % <sup>(1)</sup>	26,7 %
Actif total	3 125 \$	2 882 \$	3 147 \$

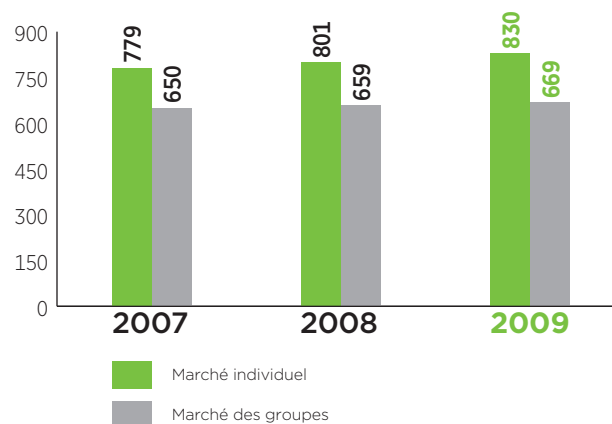
(1) Les données de 2008 ont été affectées par la crise financière.

**Ratio combiné**

(en % des primes nettes acquises)

**Primes brutes souscrites**

(en M\$)



En novembre 2009, le gouvernement de l'Ontario a annoncé une réforme de l'assurance automobile dans le cadre de son plan quinquennal. Cette réforme aura un impact significatif sur l'offre des produits d'assurance automobile à compter de l'été 2010.

**Analyse des résultats financiers**

Au 31 décembre 2009, Desjardins Groupe d'assurances générales a généré un bénéfice net de 105 M\$, comparativement à 41 M\$ en 2008. La portion de ce bénéfice attribuable à son actionnaire, le Mouvement Desjardins, s'élève à 94 M\$ pour un rendement des capitaux propres de 17,5%, comparativement à 36 M\$ et 8,5% respectivement l'an dernier.

Le ratio combiné, qui correspond aux frais d'indemnisation et d'exploitation divisés par les primes nettes acquises, s'établit à 94,4%, en baisse de 3,4 points sur les résultats de 2008. Nous nous souviendrons des chutes de neige records de l'hiver 2008 ainsi que de la pluie abondante et des orages violents survenus à l'été qui avaient généré un nombre élevé de réclamations. Les conditions climatiques beaucoup plus clémentes au cours de 2009 au Québec ont résulté en une diminution significative du nombre d'événements majeurs par rapport à l'année dernière autant en habitation qu'en automobile.

De plus, les jugements en faveur des gouvernements des provinces de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse relativement aux causes de blessures corporelles mineures ont permis de réduire les provisions affectées à cet enjeu de l'industrie.

Depuis les trois dernières années, DGAG a consacré des sommes additionnelles afin d'augmenter ses capacités de croissance, son offre de produits et son expertise en souscription et tarification ainsi que ses équipes de développement technologique. Ces choix expliquent la progression de son taux de frais d'exploitation. Parmi ses priorités, notons les frais additionnels se rapportant à une campagne de publicité en Ontario, le développement du commerce électronique et des modifications aux règles de souscription. Finalement, en 2009, des dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre de la transformation du Mouvement Desjardins ont été engagées. Toutefois, encore cette année, le ratio se compare avantageusement à celui du reste de l'industrie et il devrait continuer de se maintenir à ce niveau au cours des prochaines années.

Le marché des placements a amorcé une reprise en 2009 après les difficultés connues en 2008. Cette année, les taux d'intérêt à la baisse et la diminution des écarts de crédit ont eu pour effet de faire augmenter la valeur des obligations de DGAG. Un remaniement de son portefeuille effectué au premier trimestre a permis de matérialiser des gains sur dispositions d'obligations. Toutefois, des pertes de valeur durable sur certains titres ont été constatées.

Les primes brutes souscrites ont progressé de 2,7% ou de 39 M\$ comparativement à l'an dernier, résultat de la croissance en assurance habitation. Dans le marché individuel, la croissance découle de l'inflation, de l'augmentation du niveau général des taux et de l'offensive en Ontario en utilisant la marque de commerce DGI «Desjardins General Insurance». Ce dernier segment a augmenté de 6,8% en 2009. De plus, à la fin de l'année 2009, une entente de partenariat a été signée avec une institution financière canadienne, ce qui a contribué à l'augmentation des primes souscrites. En assurance de groupes, l'ajout de nouveaux partenaires en plus des ententes renouvelées a permis à DGAG de connaître une croissance de 2% de ce volume. Quant à l'assurance des entreprises, au Québec, le volume-primes s'élevait à 59 M\$.

2.5

## Valeurs mobilières, gestion d'actifs, capital de risque et autres

### Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque

Ce secteur regroupe différentes composantes ayant des champs d'expertise très spécialisés et qui travaillent en étroite collaboration avec le réseau des caisses Desjardins et les diverses filiales du Mouvement.

Il s'agit des Valeurs mobilières Desjardins, dans les activités de courtage de valeurs mobilières, de Desjardins Gestion d'actifs, dans la gestion d'actifs, et de Desjardins Capital de risque, dans l'investissement de capital de risque.

### Autres

La catégorie «Autres» regroupe principalement d'autres composantes du Mouvement, des ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes ainsi que, depuis le premier trimestre de 2009, le déficit des sociétés créées spécifiquement pour la détention des titres de PCAA rachetés par le Mouvement Desjardins et qui étaient auparavant regroupées dans le secteur Particuliers et entreprises. De plus, depuis le deuxième trimestre de 2009, l'ensemble des titres de PCAA détenus par le Mouvement a été regroupé dans le secteur «Autres» à la suite de la vente de ces titres dans des entités nouvellement créées. Les données des années antérieures ont été reclassées afin de les rendre conformes à ce nouveau mode de présentation.

**Tableau 7 – Sommaire des résultats – Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque**

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007
Revenu total	416 \$	355 \$	404 \$
Frais autres que d'intérêt	388	387	379
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>	<b>28</b>	<b>(32)</b>	<b>25</b>
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	6	(3)	8
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>22 \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>17 \$</b>

## Activités

Activités de valeurs mobilières  
 Activités de gestion d'actifs  
 Activités de capital de risque  
 Autres

### Activités de valeurs mobilières

**Profil** Les Valeurs mobilières Desjardins (les VMD), société de courtage de valeurs mobilières du Mouvement Desjardins, offrent aux particuliers, aux investisseurs institutionnels, aux entreprises et aux gouvernements toute la gamme des produits et des services d'une société de courtage intégrée. La clientèle des particuliers est servie par les divisions de courtage de plein exercice, de courtage en ligne (Disnat) et de services au réseau Desjardins, tandis que les besoins des entreprises, des institutions et des gouvernements sont pris en charge par les divisions Financement aux sociétés, Groupe revenus fixes et Marché des capitaux actions. Établies dans toutes les régions du Québec, les VMD comptent également des points de service en Ontario, en Colombie-Britannique à Vancouver et en Alberta à Calgary.

**Description de l'industrie** Les VMD affichent pour l'année 2009 une meilleure performance que les sociétés de courtage comparables (groupe D – source: FCPE) en termes de revenus. L'augmentation des revenus cumulatifs des VMD (311 M\$ au 30 novembre 2009) est en effet de 69,4 M\$ par rapport à l'an dernier, soit une croissance de 28,8%, comparativement à une baisse moyenne de 8,0% pour les sociétés de courtage du groupe D sur la même période. Sur le plan de la performance avant impôts, les VMD sont passées d'une perte de 26,6 M\$ à un profit de 30,0 M\$ au 30 novembre 2009. Le rendement annualisé sur l'avoir des VMD est de 18,8%, contre un rendement négatif de 0,9% pour les sociétés du groupe D. Les VMD ont également augmenté leurs parts de marché. Leurs parts d'actifs totaux sont passées de 4,05% à 6,23% parmi les actifs de l'ensemble des sociétés de courtage et de 44,69% à 49,45% parmi les actifs des sociétés du groupe D.

### Comparaison

Au 30 novembre  
 (en pourcentage)

Variation 2009-2008	VMD	Total Firmes	Firmes B	Firmes D
Revenus de commissions	9,4 %	(11,1) %	(8,8) %	(12,0) %
Revenus totaux	28,8	14,9	29,5	(8,0)
Dépenses	4,3	(2,9)	–	(7,6)

### Statistiques

Au 30 novembre  
 (en milliers de dollars et en pourcentage)

2009	VMD	Total Firmes	Firmes B	Firmes D
Revenus par employé	346 \$	374 \$	466 \$	188 \$
Dépenses par employé	289	228	251	172
Bénéfice avant impôts	29 960	3 412 695	2 856 399	37 821
Rendement sur l'avoir	18,8 %	20,8 %	28,4 %	(0,9) %
Rendement sur le capital	13,4	12,8	16,2	1,6

### Parts de marché VMD

(en pourcentage)

	Total Firmes		Firmes D	
	2009	2008	2009	2008
Nombre d'employés	2,24 %	2,30 %	6,55 %	6,75 %
Revenus de commissions	2,66	2,16	10,35	8,33
Revenus totaux	2,08	1,85	12,09	8,63
Dépenses	2,91	2,70	11,32	10,03
Bénéfice avant impôts	0,90	(1,40)	79,20	88,80
Actifs totaux	6,23	4,05	49,45	44,69
Capital réglementaire	0,74	0,73	9,10	9,47

**Revue sommaire des marchés** L'année 2009 a vu une reprise des marchés boursiers. Les marchés boursiers nord-américains ont ainsi affiché une augmentation des gains de plus de 18% par rapport à l'année précédente. Plus spécifiquement, notons que le S&P/TSX a terminé l'année 2009 en hausse de 30,7%. Les indices Dow Jones, S&P 500 et Nasdaq ont conclu 2009 avec des hausses respectives de 18,8%, de 23,5% et de 43,9%.

En décembre 2009, le Dow Jones a gagné 0,9% pour clôturer à 10 428,1 alors que le S&P 500 avançait de 1,9% à 1 115,1. Le Nasdaq progressait de 5,9% à 2 269,2 alors que le TSX avançait de 2,9% à 11 746,1. À l'international, le NIKKEI 225 a dominé avec un bond de 12,9%. Pour l'ensemble de 2009, le TSX a généré un gain de 35,1% alors que le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq grimpaient respectivement de 22,7%, 26,5% et 45,4%. Cependant, les gains dans les marchés US ont été amputés par l'appréciation de la devise canadienne, réduisant ainsi les indices à des gains respectifs en devise canadienne de 5,4%, 8,7% et 24,9%.

Parmi les secteurs américains, les technologies (5,6%), les services publics (5,5%) et les télécommunications (4,6%) ont mené à la hausse alors que les financières (-2,6%), l'énergie (-2,0%) et la consommation de base (-1,3%) minaient la performance des marchés. Du côté canadien, les technologies (14,8%), les services publics (7,9%) et les industriels (7,2%) ont mené à la hausse alors que seuls les matériaux (-3,6%) pesaient à la baisse. En termes de style, en décembre, les sous-indices croissance ont dominé leurs vis-à-vis valeur partout, sauf au Canada. Sur l'année entière, la même domination a été observée partout, sauf au Canada où le rendement du style valeur a atteint presque le double de celui du style croissance.

Du côté obligataire, l'indice DEX a cédé 1,4% en décembre, pour clôturer l'année avec un gain de 5,4%. En décembre, le segment long terme (2,3%) a davantage souffert que le moyen (1,9%) et le court terme (0,8%). Quant au choix des émetteurs, ce sont les sociétés AAA qui ont dominé avec un recul de 0,9%.

## Réalisations de 2009 - Activités de valeurs mobilières

**Services aux particuliers: une plateforme transactionnelle a été déployée pour les conseillers en placement afin de faciliter les transactions et leur suivi; il y a eu implantation de Disnat Mobile qui permet d'accéder aux principales fonctionnalités du site Web de Disnat sur Blackberry et iPhone.**

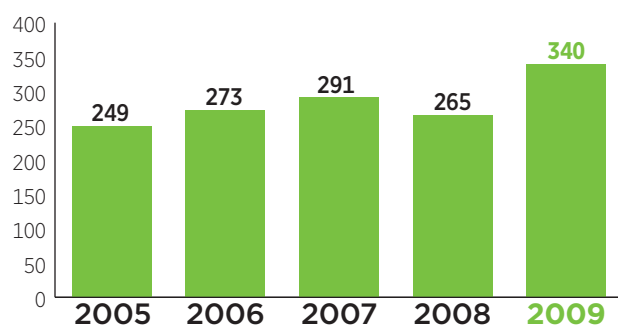
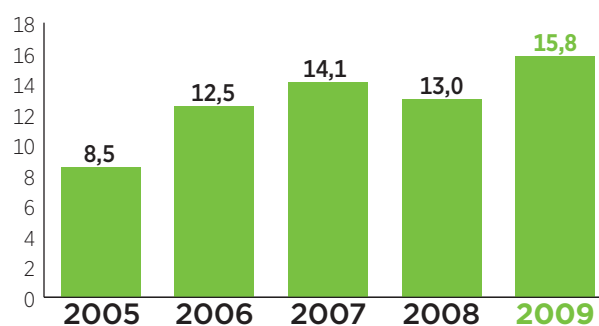
**Disnat a obtenu le meilleur pointage parmi les sept firmes de courtage à commissions réduites analysées dans l'étude exclusive *J. D. Power and Associates 2009 Canadian Discount Brokerage Investor Satisfaction Study*<sup>SM</sup>.**

**Groupe revenus fixes: ce secteur a vu ses parts de marché progresser en 2009. Au total, les VMD consolident ou améliorent leur huitième position au Canada. Les volumes de transactions ont progressé en comparaison des firmes concurrentes qui, elles, ont vu leur volume décroître en 2009 par rapport à 2008.**

**Les VMD ont participé à 131 nouvelles émissions du marché obligataire et à 185 pour le financement aux sociétés.**

**Tableau 8 - Valeurs mobilières Desjardins**Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars, à moins d'avis contraire)

	2009	2008	2007
Biens administrés	21 116 \$	16 309 \$	18 601 \$
Revenus totaux	340	265	291
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>19,9</b>	<b>(23,4)</b>	<b>0,6</b>
Nombre de points de service	48	48	44
Nombre total d'employés	975	1 041	1 303
Au Québec	831	911	1 164
À l'extérieur du Québec	144	130	139

**Revenus**  
(en M\$)**Contribution au réseau Desjardins**  
(référencement)  
(en M\$)

**Analyse des résultats financiers** Les revenus totaux des VMD s'élèvent à 340 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 265 M\$ en 2008, ce qui représente une augmentation de 28,3%. Cette hausse s'explique principalement par les résultats du Groupe revenus fixes, qui présente un revenu de 101,6 M\$ en 2009, comparativement à un revenu de 39,8 M\$ en 2008.

Les VMD continuent, conformément à la stratégie de développement adoptée en 2001, à investir pour accroître leur présence dans des marchés et en pénétrer de nouveaux, ce qui permet de renforcer leur position au Québec et d'améliorer leur positionnement au Canada.

Le bénéfice net de l'exercice 2009 s'élève à 19,9 M\$, comparativement à une perte nette de 23,4 M\$ pour l'exercice précédent. La rentabilité connue en 2009 a été fortement soutenue par la reprise des marchés.

La rémunération payée au réseau des caisses Desjardins s'élève à 15,8 M\$ en 2009 et totalise 91,3 M\$ depuis 2000.

Au 31 décembre 2009, l'actif sous gestion des VMD s'élevait à 21,1 G\$, en hausse de 4,8 G\$ par rapport à la même date en 2008. Les capitaux propres totalisaient 66,1 M\$. Les VMD respectent toutes les règles de capital édictées par les organismes de réglementation.

**Tableau 9 – Desjardins Gestion d'actifs**Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007
Revenus d'honoraires	49 \$	82 \$	89 \$
Frais d'exploitation	53	67	67
Bénéfice net (perte nette)	(3)	11	16
Biens sous gestion	39 428	38 355	50 773

**Activités de gestion d'actifs**

**Profil** Desjardins Gestion d'actifs (DGA) est un groupe de gestionnaires en placement du Mouvement.

DGA regroupe quelque 240 employés, soit 188 à ses bureaux de Montréal, Toronto et Vancouver et plus de 50 dans ceux de sa filiale Desjardins Gestion immobilière. Ses employés travaillent principalement dans trois secteurs d'investissement : les placements mobiliers, les placements hypothécaires et le financement institutionnel ainsi que les placements immobiliers.

DGA gère 39,4 G\$ provenant principalement des fonds propres des filiales d'assurance et de mandats de gestion qui lui sont confiés par d'autres composantes du Mouvement.

La mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle du Mouvement Desjardins a amené DGA à redéployer ses activités de placements mobiliers et immobiliers dans le secteur Gestion du patrimoine et Assurance de personnes, et ses activités de placements hypothécaires et de financement institutionnel au sein du groupe Services aux entreprises.

**Description de l'industrie** Même si l'environnement économique et la situation des marchés financiers ont encore présenté leur lot de défis en 2009, la reprise, bien que timide, a permis d'atténuer les tensions qui pesaient sur l'industrie en permettant de regagner une partie des revenus d'honoraires.

Ainsi, les gestionnaires qui se sont montrés opportunistes en réintégrant plus rapidement les marchés ont bien tiré leur épingle du jeu. En contrepartie, ceux qui ont continué d'agir avec grande prudence ont affiché un recul de leurs rendements.

Du côté de l'immobilier, le marché canadien, en général, a mieux résisté que le marché américain puisque l'économie s'est moins détériorée et que les financements accordés étaient, de façon générale, moins risqués. De plus, la volonté ferme des autorités monétaires de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau aura contribué à soutenir le marché.

**Réalizations de 2009 – Activités de gestion d'actifs**

**Tout en gérant de façon prioritaire les contrecoups de la crise financière sur les actifs de ses partenaires et de ses clients, DGA a su saisir les occasions de reprise des marchés et a ainsi obtenu de bons résultats de placement, plus spécifiquement en obligations, en placements hypothécaires et en placements immobiliers.**

**Dans le contexte de la reprise incertaine des marchés, DGA a accompli beaucoup de travail en gestion de risque afin, d'abord et avant tout, de protéger les intérêts de ses partenaires et de ses clients, ainsi que ceux de Desjardins et de ses membres.**

**Analyse des résultats financiers** En 2008, à la suite de la crise financière qui sévissait, DGA avait entrepris un programme de désinvestissement des placements sous-jacents aux produits structurés. L'effet de ce programme s'est pleinement fait sentir en 2009. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009, DGA affiche une perte nette de 3 M\$, alors qu'au cours de la période correspondante en 2008, elle enregistrait un bénéfice net de 11 M\$. Malgré l'augmentation des biens sous gestion, le programme de désinvestissement a contribué largement à la diminution importante des revenus de gestion, lesquels sont à la baisse de 33 M\$ comparativement à 2008. Cependant, la gestion prudente des dépenses a contribué à diminuer en partie cette perte de revenus importante. Tout en maintenant une stratégie de développement ciblée, DGA a su réduire ses dépenses de 21 % par rapport à 2008.

La mise en œuvre de la nouvelle structure du Mouvement Desjardins a eu certaines répercussions sur DGA. Sans pour autant affecter les services offerts, la nouvelle structure a engendré des synergies au niveau de certains postes cadres et dans le mode de fonctionnement des services institutionnels. Conséquemment, DGA a comptabilisé en 2009 des frais de 3,5 M\$ reliés à cette restructuration. N'eussent été ces frais, la réduction des dépenses par rapport à 2008 aurait été de 26 %.

Bien que la poursuite des activités de désinvestissement contribue toujours à la diminution graduelle des actifs sous gestion depuis le début de 2009, la reprise graduelle des marchés, combinée à l'atteinte de bons rendements de la part des gestionnaires de DGA, a favorisé un accroissement des actifs en valeurs mobilières qui a largement compensé la perte subie depuis le début de l'exercice. Au 31 décembre 2009, le total des actifs sous gestion s'établissait à 39,4 G\$, comparativement à 38,4 G\$ au 31 décembre 2008.

### Activités de capital de risque

**Profil** Desjardins Capital de risque (DCR) est un gestionnaire de fonds spécialisés en capital de risque. En tant que gestionnaire, sa mission est double : procurer aux propriétaires des fonds sous gestion le rendement attendu et l'atteinte de leurs objectifs spécifiques en plus d'apporter aux entrepreneurs les capitaux nécessaires et un appui stratégique pour soutenir leurs projets de croissance.

Ainsi, DCR gère les éléments d'actifs de neuf fonds disposant de missions distinctes orientées vers une participation active au développement économique de toutes les régions du Québec et de l'Ontario. Il s'agit de sept fonds privés de Desjardins, Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) et Desjardins - Innovatech S.E.C. Par le biais de chacun d'eux et en complémentarité avec les centres financiers aux entreprises, DCR est présente partout au Québec, accompagnant 329 entreprises, coopératives et fonds.

L'activité principale de DCR étant d'investir dans les entreprises qui évoluent sur tout le territoire québécois, ses directeurs à l'investissement sont répartis dans 24 bureaux. La plupart d'entre eux sont situés au sein d'un centre financier aux entreprises avec lequel ils sont appelés à collaborer de façon régulière. DCR peut ainsi offrir aux entrepreneurs de toutes les régions un accompagnement qui répond à leurs besoins et à leur potentiel de croissance. C'est en conjuguant les expertises du financement traditionnel et du capital de risque que Desjardins peut appuyer les entrepreneurs qui recherchent conseils et financement pour leurs projets de croissance, de relève ou d'acquisition.

Afin de bien répondre aux besoins des entrepreneurs et de les appuyer efficacement dans leurs projets de croissance, DCR a développé une structure interne axée sur deux lignes d'affaires : Capital de développement ainsi que Rachat d'entreprises et innovations technologiques.

**Description de l'industrie** L'activité québécoise de capital de risque a augmenté en 2009 par rapport à l'année précédente, avec des investissements totalisant 431 M\$. Ces résultats démontrent bien la vitalité de l'économie québécoise lorsque comparée au reste de l'Amérique du Nord. Les investissements pour l'ensemble du Canada ont chuté de 27%. La province canadienne la plus affectée par la situation économique est l'Ontario, avec une baisse de ses investissements de moitié, pour terminer avec un total de 288 M\$ d'investissements. L'augmentation des volumes d'investissement au Québec, jumelée à la réduction observée dans le reste du Canada, a fait en sorte qu'en 2009 les activités d'investissement au Québec représentent plus de 43% de celles de l'ensemble du Canada.

Les investissements au Québec liés aux technologies de l'information ont également progressé, pour atteindre près de 200 M\$. Pour leur part, les secteurs des sciences de la vie ont continué leur régression des dernières années avec des investissements de 88 M\$, ce qui représente une diminution de 26% par rapport à 2008.

Avec un fort volume d'activités au cours du premier semestre, les investissements dans les secteurs plus traditionnels ont augmenté de 65%, pour terminer l'année 2009 à environ 129 M\$.

Les investissements dans les sociétés québécoises en expansion représentent près de 54% de toute l'activité de 2009. Au niveau des entreprises en démarrage et en début de croissance, l'activité d'investissement a continué de progresser, enregistrant une croissance de 59% par rapport à 2008, pour atteindre près de 46% de tous les investissements au Québec.

Les investisseurs américains et étrangers ont fait un retour en force en 2009. La proportion de leurs investissements au Québec a progressé de 50%, pour s'établir à environ 125 M\$.

Montréal a encore attiré la plus forte proportion des investissements au Québec. Cependant, pour la première fois depuis les cinq dernières années, cette proportion a été inférieure à 70%, pour représenter environ 56% des investissements québécois. C'est la ville de Québec qui a considérablement modifié le portrait habituel de la répartition des investissements, et ce, en attirant plus de 31% de tous les investissements comparativement à seulement 6% en 2008 et 10% en 2007.

**Analyse des résultats financiers** Les activités d'investissement et de réinvestissement se sont traduites par des engagements totalisant 100 M\$ dans 70 entreprises et coopératives québécoises. Les engagements relatifs à CRCD et à Desjardins - Innovatech S.E.C. ont représenté plus de 98% de l'activité d'investissement; les données financières de ces deux fonds ne figurent pas dans les livres du Mouvement. Le capital investi, quant à lui, s'établit à 420 M\$, en hausse de 53 M\$ par rapport à 2008. Cette hausse s'explique principalement par des déboursés de l'ordre de 101 M\$, par la cession d'investissements totalisant 36 M\$ et par un recul de la valeur des investissements de 12 M\$. Les titres des secteurs des nouvelles technologies ont connu une année difficile alors que l'amélioration des conditions de crédit et l'évolution des marchés boursiers ont permis de limiter la baisse.

Au 31 décembre 2009, l'actif des neuf fonds sous gestion de DCR totalisait 1 014 M\$, par rapport à 914 M\$ en 2008; il s'agit d'une croissance de 10,9%, comparativement à 7,8% en 2008. Cette croissance des actifs sous gestion est attribuable principalement à la levée de capital nette annuelle de CRCD qui a atteint 76 M\$ en 2009 (109 M\$ en 2008) ainsi qu'à la performance des fonds sous gestion qui est en croissance par rapport à 2008. L'actif de cette société représente maintenant 90,2% de l'actif sous gestion total.

**Tableau 10 – Desjardins Capital de risque – Activités de capital de risque**Données choisies au 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage, à moins d'avis contraire)

	2009	2008	2007
Actif sous gestion			
Mouvement	74 \$	70 \$	92 \$
Tiers	940	844	756
<b>Total</b>	<b>1 014 \$</b>	<b>914 \$</b>	<b>848 \$</b>
Nombre d'entreprises partenaires	329	313	296
Capital investi	420 \$	367 \$	407 \$
Revenus d'honoraires de gestion de l'exercice	24	27	26
Ratio des frais d'exploitation: actif moyen sous gestion de l'exercice	2,1 %	2,4 %	2,6 %

**Tableau 11 – Fonds Mouvement sous gestion<sup>(1)</sup>**Données choisies au 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007
Investissements, aux livres	41 \$	40 \$	69 \$
Capitaux propres	72	70	92
Investissements déboursés au cours de l'exercice	3	4	8
Produit de la cession d'investissements au cours de l'exercice	2	7	13
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	3	(22)	(3)

(1) Les fonds Mouvement sous gestion comprennent Desjardins Capital de risque S.E.C. ainsi que les six fonds régionaux Desjardins Capital de développement.

Les revenus d'honoraires de gestion sont en baisse en raison du taux de facturation de CRCD qui, conformément à la convention de gestion, a été ramené de 3,0% à 2,5% à partir de 2009, puisque l'actif total de ce fonds a dépassé 750 M\$ en 2008. Cette baisse de taux a toutefois été compensée en partie par la hausse des actifs sous gestion.

Le ratio des dépenses d'exploitation par rapport à l'actif moyen sous gestion de DCR est passé à 2,1% en 2009 (2,4% en 2008) grâce à la poursuite d'un contrôle serré des coûts et à l'augmentation des actifs sous gestion.

Depuis le printemps 2004, le portefeuille de Desjardins Capital de risque S.E.C. est entré en phase de désinvestissement. De plus, depuis le début de l'exercice 2006, les six fonds régionaux Desjardins Capital de développement ne participent plus systématiquement à de nouveaux investissements conjointement avec CRCD. Ceci explique que les investissements faits en 2009 pour les fonds Mouvement se sont élevés à seulement 3 M\$.

**Autres**

Ce secteur a enregistré un bénéfice net de 28 M\$ au terme de l'exercice 2009, comparativement à une perte nette de 329 M\$ un an plus tôt. Soulignons que cette hausse des résultats a notamment été favorisée par l'amélioration des conditions de marché, dont celui des billets restructurés de PCAA et par la radiation d'un titre de PCAA exclu du moratoire de l'Entente de Montréal.

Les résultats cumulés du Mouvement incluent également différents ajustements de consolidation non reflétés dans les résultats des différents secteurs d'activité dont, notamment, l'ajustement de la charge liée aux avantages sociaux futurs qui est en hausse de 29 M\$ après impôts par rapport à celle de 2008. Ce dernier ajustement découle principalement de l'actualisation de certaines hypothèses actuarielles.

**Réalisations de 2009 – Activités de capital de risque**

**Transfert d'entreprises toujours au cœur des activités de DCR. En 2009, 14 financements ont été réalisés. Depuis 2003, 83 entreprises ont profité de cet appui, à cette étape importante de leur développement.**

**Rachat d'une entreprise, une transaction de près de 25 M\$ qui a permis d'assurer le maintien de la propriété de l'entreprise dans sa région d'origine.**

**En concordance avec le volet Appui au milieu coopératif de la mission de CRCD, promotion de coopératives de travailleurs actionnaires permettant aux employés de devenir copropriétaires de leur entreprise aux côtés de l'équipe de direction et du fonds.**

**Contribution accrue d'entrepreneurs en résidence dans les secteurs des technologies de l'information et des télécommunications afin de valoriser les entreprises en portefeuille.**

**Suivi de satisfaction de prestation de services auprès des centres financiers aux entreprises.**

**Suivi de satisfaction des entreprises et coopératives partenaires (pour un indice global moyen de «tout à fait satisfaits» de 69%, une augmentation de 8% par rapport à 2008).**

**Nouveaux engagements de l'ordre de 100 M\$, dans 70 entreprises, portant le nombre d'entreprises en portefeuille à 329 et contribuant à la création ou au maintien de plus de 34 000 emplois.**

**Déclaration par DCR d'un dividende de 2,3 M\$.**

## 3

## Analyse des états financiers cumulés

## 3.1

## Revue des résultats

**Faits saillants**

Augmentation du revenu total de 2 297 M\$ ou de 27,4%.

Hausse du revenu net d'intérêt de 104 M\$ ou de 3,0%.

Progression des primes nettes de 116 M\$ ou de 2,8%.

Augmentation des autres revenus de 2 077 M\$ ou de 252,1%.

**Revenu total**

Au terme de l'exercice 2009, le revenu total, constitué du revenu net d'intérêt, des primes nettes et des autres revenus, s'établit à 10 670 M\$, en hausse de 2 297 M\$ ou de 27,4% par rapport à l'exercice précédent.

Le revenu net d'intérêt a atteint 3 522 M\$, soit une croissance de 104 M\$ ou de 3,0%.

Les primes nettes, constituées des primes d'assurance de personnes et de dommages ainsi que des primes de rentes, ont augmenté de 116 M\$ ou de 2,8%, pour s'établir à 4 247 M\$ au 31 décembre 2009. La progression des primes nettes provient principalement des activités d'assurance de personnes exercées par Desjardins Sécurité financière.

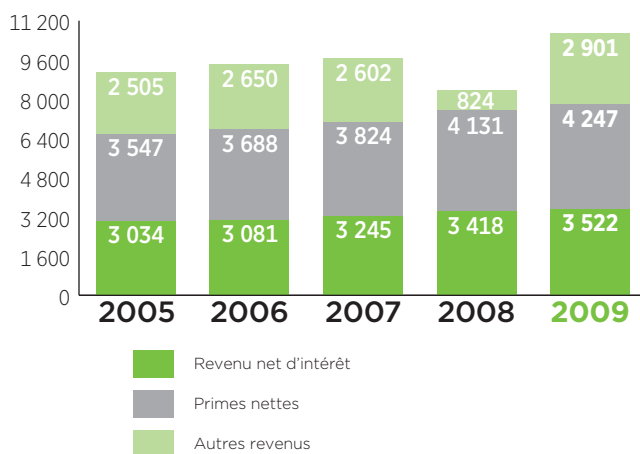
Enfin, les autres revenus se chiffrent à 2 901 M\$, représentant une hausse de 2 077 M\$, ou de 252,1%, en comparaison de l'exercice précédent. Cette augmentation du niveau des autres revenus est causée par la hausse de 1 667 M\$ des revenus de négociation et de 484 M\$ des revenus sur les titres disponibles à la vente résultant de l'amélioration des marchés. De la hausse des revenus de négociation, un montant de 814 M\$ provient de la filiale d'assurance de personnes et a été contrebalancé par une augmentation de 610 M\$ de la dépense des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance de ce secteur. Les autres revenus ont bénéficié d'une dévaluation du portefeuille de billets restructurés de PCAA moindre que celle enregistrée à la période équivalente de 2008. La baisse de valeur n'a été que de 43 M\$ en 2009, comparativement à 472 M\$ en 2008. Ce poste a aussi profité de la hausse de 34 M\$, ou de 8,3%, des revenus de commissions sur prêts et cartes de crédit. Pour ce qui est des revenus provenant des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie, ils ont diminué de 36 M\$, ou de 5,8%. Cette baisse s'explique principalement par le désinvestissement des actifs effectué par Desjardins Gestion d'actifs au cours de l'exercice 2009 ainsi que par la baisse de l'encours moyen des fonds de placement.

**Tableau 12 - Revenu total**De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009		2008		2007	
Revenu net d'intérêt	3 522 \$	33,0 %	3 418 \$	40,8 %	3 245 \$	33,6 %
Primes nettes	4 247	39,8	4 131	49,4	3 824	39,5
Autres revenus	2 901	27,2	824	9,8	2 602	26,9
	<b>10 670 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>8 373 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>9 671 \$</b>	<b>100,0 %</b>

**Revenu total<sup>(1)</sup>**

(en M\$)



(1) Les données de 2008 ont été affectées par la crise financière.

**Revenu net d'intérêt**

Tel que présenté à la note 30 des états financiers cumulés portant sur l'information sectorielle, le revenu net d'intérêt provient principalement du secteur Particuliers et entreprises. Ainsi, l'analyse et les commentaires qui suivent porteront uniquement sur ce secteur d'activité.

Le revenu net d'intérêt correspond à la différence entre le revenu d'intérêt gagné sur des éléments d'actif, comme les prêts et les valeurs mobilières, et les frais d'intérêt liés à des éléments de passif tels les dépôts, emprunts et débiteures subordonnées; il est affecté par les variations de taux d'intérêt, par les stratégies d'approvisionnement en fonds ainsi que par la composition des instruments financiers portant ou non intérêt.

Afin d'analyser la variation du revenu net d'intérêt du secteur Particuliers et entreprises, nous présentons au tableau 13 son évolution selon les grandes catégories d'actif et de passif, alors que le tableau 14 présente en détail les effets sur la marge bénéficiaire des variations de volume et des taux d'intérêt des différents éléments d'actif et de passif.

Le secteur Particuliers et entreprises termine l'exercice financier 2009 avec un revenu net d'intérêt de 3 565 M\$, en hausse de 99 M\$ ou de 2,9%. Cependant, exprimée en pourcentage de l'actif moyen, cette marge nette d'intermédiation financière s'est comprimée de 10 points de base. Ainsi, l'évolution des taux d'intérêt et son effet sur le choix par les membres de Desjardins des échéances et des produits offerts tant en crédit qu'en épargne placement ont fait diminuer le rendement moyen des prêts de 89 points de base, tandis que la baisse du coût moyen des dépôts de 78 points de base a été insuffisante pour contrebalancer la perte de rendement des actifs.

L'évolution favorable du revenu net d'intérêt de 99 M\$ ou de 2,9% est expliquée au tableau 14 par la croissance importante du volume moyen des activités de crédit équivalente à 7,2 G\$, représentant une progression de 7,4%. Globalement, la croissance de 6,2 G\$ ou de 5,6% du volume moyen du total des actifs portant intérêt a permis l'ajout de 384 M\$ au revenu d'intérêt, tandis que la diminution de 76 centièmes du rendement moyen de ces actifs a fait diminuer le revenu d'intérêt de 942 M\$.

Quant aux frais d'intérêt, ils se chiffrent à 1 986 M\$, représentant une diminution de 657 M\$ ou de 24,9% par rapport à l'exercice 2008. Ainsi, une croissance de 5,6 G\$ ou de 5,5% de notre approvisionnement en fonds au moyen des dépôts, emprunts et débiteures subordonnées a eu pour effet d'ajouter 152 M\$ en frais d'intérêt supplémentaires, tandis que la diminution de 75 centièmes du coût moyen de ces sources de fonds a fait diminuer de 809 M\$ les frais d'intérêt.

Au cours de l'année 2009, la demande de crédit a crû légèrement. Cette faible croissance s'explique par une baisse de la demande de financement, tant du côté des ménages que de celui des entreprises. L'encours du portefeuille de prêts, net de la provision cumulative pour pertes sur créances, a augmenté de 5,7% ou de 5,8 G\$ depuis la fin de 2008, pour s'établir à 108,0 G\$ au 31 décembre 2009. Le recul de l'activité domiciliaire au Québec et en Ontario, notamment dans la construction neuve s'est répercuté sur la demande de crédit hypothécaire résidentiel. Au 31 décembre 2009, l'encours des prêts hypothécaires du secteur atteignait un volume de 61,4 G\$, en hausse de 4,7% ou de 2,8 G\$ annuellement, en regard d'une augmentation de 7,4% ou de 4,1 G\$ enregistrée à la même date en 2008. Soulignons cependant que ce secteur a continué de se démarquer dans le financement à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, et ce, principalement grâce à la grande popularité de la marge de crédit personnelle avec garantie hypothécaire, la marge Atout. L'encours des prêts du secteur dans ce marché a crû de 14,8% ou de 2,6 G\$, pour se chiffrer à 20,2 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à une croissance de 9,2% ou de 1,5 G\$ observée un an auparavant.

Par ailleurs, en ce qui a trait au financement octroyé aux entreprises et aux gouvernements, force est d'admettre que l'environnement économique et financier n'a pas vraiment été propice au développement des affaires dans ce domaine. La chute des investissements des entreprises a réduit considérablement leurs demandes d'emprunt en 2009. Le secteur Particuliers et entreprises n'a pas été épargné par ce contexte plus difficile; l'encours de ses prêts dans ce marché a progressé de 1,6% ou de 424 M\$, pour s'établir à 27,3 G\$, par rapport à une majoration de 11,0% ou de 2,7 G\$ enregistrée à la fin de 2008.

**Tableau 13 – Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens<sup>(1)</sup>****Secteur Particuliers et entreprises**De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009			2008		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
<b>Actif</b>						
Actif portant intérêt						
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières	13 327 \$	432 \$	3,24 %	14 304 \$	462 \$	3,23 %
Prêts	105 207	5 119	4,87	97 986	5 647	5,76
Total de l'actif portant intérêt	118 534	5 551	4,68	112 290	6 109	5,44
Autres actifs	6 568	—	—	5 229	—	—
<b>Total de l'actif</b>	<b>125 102 \$</b>	<b>5 551 \$</b>	<b>4,44 %</b>	<b>117 519 \$</b>	<b>6 109 \$</b>	<b>5,20 %</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>						
Passif portant intérêt						
Dépôts	105 191 \$	1 922 \$	1,83 %	99 920 \$	2 604 \$	2,61 %
Emprunts et débetures subordonnées	1 154	64	5,54	838	39	4,65
Total du passif portant intérêt	106 345	1 986	1,87	100 758	2 643	2,62
Autres passifs	9 671	—	—	8 646	—	—
Capitaux propres	9 086	—	—	8 115	—	—
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>125 102 \$</b>	<b>1 986 \$</b>	<b>1,59 %</b>	<b>117 519 \$</b>	<b>2 643 \$</b>	<b>2,25 %</b>
<b>Revenu net d'intérêt<sup>(2)</sup></b>		<b>3 565 \$</b>			<b>3 466 \$</b>	
<b>En pourcentage de l'actif moyen</b>			<b>2,85 %</b>			<b>2,95 %</b>

(1) La différence entre l'actif moyen du secteur Particuliers et entreprises selon le tableau 3 et le tableau ci-dessus a principalement trait aux prêts et dépôts conclus avec les entités des autres secteurs d'activité, lesquels sont éliminés au cumulé. De plus, le solde moyen du secteur Particuliers et entreprises est établi en excluant les prêts de valeurs.

(2) La différence entre le total du revenu net d'intérêt du secteur Particuliers et entreprises présenté au tableau 13 et le montant du revenu net d'intérêt présenté au tableau 12 se rapporte aux transactions intersectorielles et au secteur «Autres».

**Tableau 14 – Répercussions sur le revenu net d'intérêt des modifications survenues dans les soldes et les taux****Secteur Particuliers et entreprises**De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009-2008			Augmentation (diminution)	
	Variation volume moyen	Variation taux moyen	Intérêt	Volume moyen	Taux moyen
<b>Actif</b>					
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières	(977) \$	0,01 %	(30) \$	(32) \$	2 \$
Prêts	7 221	(0,89)	(528)	416	(944)
<b>Variation du revenu d'intérêt</b>			<b>(558) \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>(942) \$</b>
<b>Passif</b>					
Dépôts	5 271 \$	(0,78) %	(682) \$	137 \$	(819) \$
Emprunts et débetures subordonnées	316	0,89	25	15	10
<b>Variation des frais d'intérêt</b>			<b>(657) \$</b>	<b>152 \$</b>	<b>(809) \$</b>
<b>Variation du revenu net d'intérêt</b>			<b>99 \$</b>	<b>232 \$</b>	<b>(133) \$</b>

**Primes nettes**

Les primes nettes, constituées des primes d'assurance de personnes et de dommages ainsi que des primes de rentes, ont augmenté de 116 M\$ ou de 2,8%, pour s'établir à 4 247 M\$ au 31 décembre 2009. La progression des primes nettes provient principalement des activités d'assurance de personnes exercées par Desjardins Sécurité financière (DSF).

L'ensemble des activités d'assurance de DSF a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 2 983 M\$, comparativement à 2 868 M\$ au 31 décembre 2008, représentant une progression de 4,0%. Les primes nettes d'assurance affichent une hausse de 1,9% par rapport à 2009, atteignant 2 603 M\$. Au Québec, la croissance globale des primes pour tous les secteurs d'affaires a été de 1,5%. Dans les autres provinces canadiennes, l'augmentation des primes est de 2,9%. Au total, les primes en assurance collective, incluant les primes en assurance pour les groupes et les entreprises, celles liées aux régimes offerts par l'entremise des institutions financières, dont les caisses Desjardins, ainsi qu'un équivalent de primes pour les groupes administrés (SAS), se chiffrent à 2 277 M\$, comparativement à 2 220 M\$ en 2008.

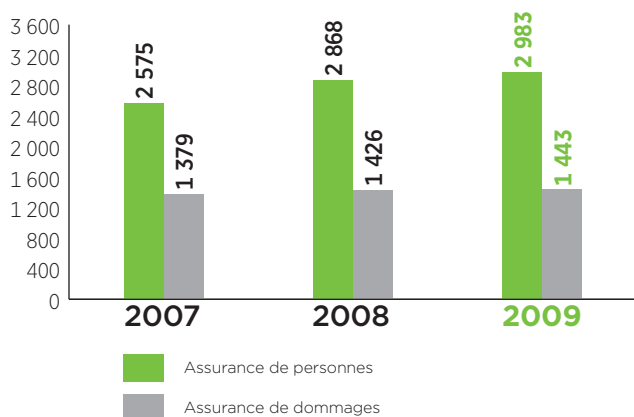
**Tableau 15 - Autres revenus**De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007
Frais de service sur les dépôts et paiements	513 \$	497 \$	484 \$
Commissions sur prêts et cartes de crédit	444	410	381
Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	581	617	738
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	79	(405) <sup>(1)</sup>	141
Revenus (pertes) de négociation	666	(1 001) <sup>(1)</sup>	262
Revenus autres placements	275	239	179
Autres	343	467	417
	<b>2 901 \$</b>	<b>824 \$</b>	<b>2 602 \$</b>
Croissance (diminution) des autres revenus	252,1 %	(68,3) %	(1,8) %
Autres revenus en % du revenu total	27,2 %	9,8 %	26,9 %

(1) Les données de 2008 ont été affectées par la crise financière.

**Primes nettes<sup>(1)</sup>**

(en M\$)



(1) La différence entre le total des résultats et la somme des résultats des secteurs d'activité a trait aux transactions intersectorielles.

En assurance individuelle, le volume de primes est de 437 M\$, en hausse de 22 M\$ par rapport à 2008. Le volume de primes et le nombre de contrats en vigueur provenant du réseau des conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins se sont respectivement accrus de 17,7% et de 7,0% par rapport à l'année précédente. À la suite d'une croissance remarquable des ventes au cours des deux dernières années par le réseau SFL, les primes encaissées relativement à ce réseau ont augmenté de 18,8% comparativement à 2008, représentant une hausse de 2,6 M\$. De plus, le volume de primes au chapitre des produits commercialisés par le mode de distribution directe affiche une croissance de 4,6%, atteignant 66 M\$. En épargne, les primes qui représentent les mises de fonds des clients dans des produits autres que les fonds distincts ont connu une croissance de 20,6%, passant de 315 M\$ en 2008 à 381 M\$ en 2009. Ces produits répondent aux attentes des clients qui recherchent un rendement sécuritaire ou qui souhaitent que leur capital investi soit garanti.

En assurance de dommages, Desjardins Groupe d'assurances générales a généré des primes brutes souscrites de 1 499 M\$, pour une progression de 2,7% par rapport à 2008. Les primes souscrites par les membres des caisses Desjardins s'élèvent à 720 M\$, comparativement à 698 M\$ l'an dernier. À l'extérieur du Québec, les ventes du marché individuel ont progressé de 6,8% grâce aux efforts de distribution des produits Desjardins en Ontario et au partenariat avec une institution financière canadienne. Quant aux assurances de groupes pour l'ensemble du Canada, les primes sont passées de 659 M\$ en 2008 à 669 M\$ en 2009.

**Autres revenus**

Les autres revenus s'établissent à 2 901 M\$ pour l'exercice courant, soit une augmentation de 2 077 M\$ ou de 252,1% par rapport à l'exercice précédent. La portion des autres revenus sur le revenu total correspond à 27,2% pour l'année 2009, comparativement à 9,8% en 2008.

Les autres revenus ont crû de 2 077 M\$ en raison de l'augmentation de 1 667 M\$ des revenus de négociation et de 484 M\$ des revenus sur les titres disponibles à la vente résultant de l'amélioration des marchés. Sur la hausse totale des revenus de négociation, un montant de 814 M\$ provient de la filiale d'assurance de personnes et a été contrebalancé par une augmentation de 610 M\$ de la dépense en frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance de cette filiale. Les autres revenus ont aussi bénéficié d'une dévaluation du portefeuille de billets restructurés de PCAA moindre que celle enregistrée à la période équivalente de 2008. La baisse de valeur n'a été que de 43 M\$ en 2009, comparativement à 472 M\$ en 2008.

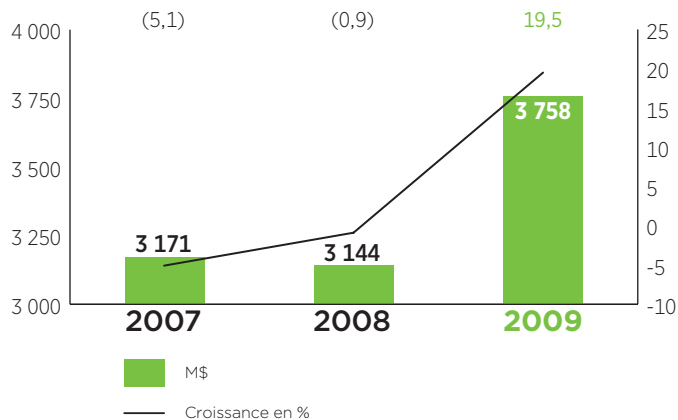
Les revenus provenant des frais de service sur les dépôts et paiements ont profité de l'augmentation des volumes et ont ainsi affiché une hausse de 16 M\$ ou de 3,2%. Les revenus issus des commissions sur prêts et cartes de crédit, constitués surtout des revenus provenant des diverses solutions de paiement offertes par les Services de cartes Desjardins (SCD), ont totalisé 444 M\$ en 2009, en hausse de 8,3% ou de 34 M\$ par rapport à 2008. La croissance des volumes d'affaires de VISA explique cette situation. En effet, les SCD ont réalisé une croissance de 10,4% de leur volume d'affaires, lequel a atteint 55 G\$ au 31 décembre 2009. Les SCD procurent des services à plus de 4 millions de titulaires de cartes de crédit et à plus de 6 millions de titulaires de cartes de débit au Québec et dans d'autres provinces.

Les revenus des services de courtage, de fonds de placement et de fiducie ont diminué de 36 M\$ ou de 5,8% par rapport à 2008. Cette baisse s'explique principalement par le désinvestissement des actifs effectué par Desjardins Gestion d'actifs au cours de l'exercice 2009 ainsi que par la baisse de l'encours moyen des fonds de placement.

Les revenus figurant à la rubrique «Autres» ont diminué de 124 M\$ ou de 26,6% par rapport à 2008, pour atteindre 343 M\$. Cette diminution est due en grande partie à la baisse des revenus associés au programme de titrisation des prêts hypothécaires.

### Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance<sup>(1)</sup>

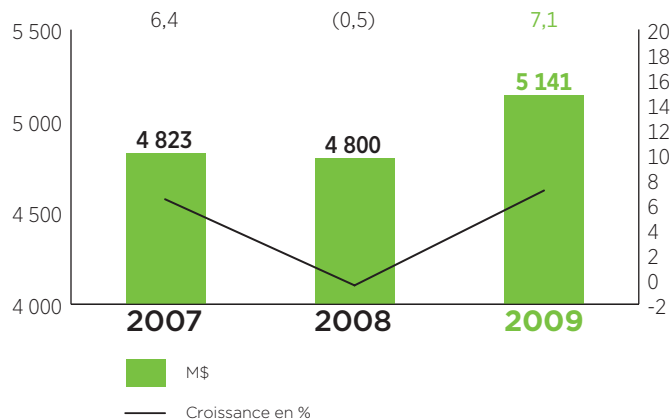
(en M\$ et en %)



(1) La différence entre le total des sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance et la somme des secteurs d'activité à trait aux transactions intersectorielles.

### Frais autres que d'intérêt

(en M\$ et en %)



### Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance

#### Fait saillant

**Hausse des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance, qui atteignent 3 758 M\$ au 31 décembre 2009 par rapport à 3 144 M\$ en 2008.**

En assurance de personnes, Desjardins Sécurité financière a encouru une charge de 2 767 M\$ pour couvrir les prestations d'assurance et de rentes, les autres paiements aux assurés et la variation des provisions techniques, comparativement à 2 089 M\$ en 2008, soit une augmentation de 678 M\$. Cette augmentation de 32,5% découle principalement de la hausse de la juste valeur des revenus de placement, dont la volatilité temporaire de l'ordre de 110 M\$ se reflète dans l'augmentation des provisions techniques équivalentes en 2009. En 2008, par contre, une diminution de la juste valeur de l'ordre de 500 M\$ était survenue. Notons aussi que la croissance des affaires, principalement en assurance invalidité, a fait augmenter la charge relative aux prestations, laquelle totalise 2 175 M\$ (2 062 M\$, en 2008).

En assurance de dommages, Desjardins Groupe d'assurances générales affiche une charge de 992 M\$ (1 055 M\$ en 2008), ce qui représente un taux de sinistralité de 68,8% (74,1% en 2008). Cette baisse de 5,3 points découle entre autres des résultats en assurance habitation. En effet, l'année 2009 a été marquée par des conditions climatiques plus clémentes comparativement à 2008 qui a connu des accumulations de neige records, causant des sinistres importants aux piscines et aux structures, ainsi que par des orages violents. Au chapitre de l'assurance automobile, en décembre 2009, la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre l'appel de la cause qui contestait le plafond instauré par l'Alberta pour les blessures mineures corporelles. Les réserves enregistrées aux cours des dernières années relativement à la possibilité de l'abolition du plafond ont donc été renversées, ce qui a contribué à l'amélioration des résultats en assurance automobile pour 2009 pour les filiales à l'extérieur du Québec.

### Frais autres que d'intérêt

#### Faits saillants

**Augmentation des frais autres que d'intérêt de 341 M\$ ou de 7,1%, pour s'établir à 5 141 M\$ au 31 décembre 2009.**

**Ratio de productivité du Mouvement de 74,4 % comparativement à 91,8% en 2008.**

Les frais autres que d'intérêt totalisaient 5 141 M\$ par rapport à 4 800 M\$ en 2008, une augmentation de 341 M\$ ou de 7,1%. Plus de 50% de cette hausse découle de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux en raison, notamment, de l'indexation annuelle des salaires. Soulignons qu'une charge de 101 M\$ au titre des frais de restructuration est comprise dans les résultats cumulés de 2009.

Le ratio de productivité, qui se calcule en divisant les frais autres que d'intérêt par le total des revenus du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance, s'établit à 74,4% pour l'exercice 2009 comparativement à 91,8% l'an dernier.

**Tableau 16 - Détail des frais autres que d'intérêt**De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 113 \$	1 911 \$	1 904 \$
Avantages sociaux	310	339	434
	2 423	2 250	2 338
Locaux, matériel et mobilier, incluant l'amortissement			
Technologie	46	43	56
Amortissement	160	165	138
Autres	209	185	187
	415	393	381
Impartition de services de traitement	371	322	308
Communications	237	252	357
Frais de restructuration	101	—	—
Autres			
Taxe sur le capital, taxe d'affaires et primes d'assurance-dépôts	160	161	159
Dons et commandites	73	80	72
Formation des employés	31	33	30
Frais liés aux dépôts	50	50	49
Commissions	297	265	291
Autres frais de personnel	62	67	67
Autres	921	927	771
	1 594	1 583	1 439
<b>Total des frais autres que d'intérêt</b>	<b>5 141 \$</b>	<b>4 800 \$</b>	<b>4 823 \$</b>
Ratio de productivité - Mouvement <sup>(1)</sup>	74,4 %	91,8 %	74,2 %

(1) Établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

**Salaires et avantages sociaux**

Les dépenses engagées pour les salaires et les avantages sociaux ont augmenté de 173 M\$ ou de 7,7%, pour atteindre 2 423 M\$ au 31 décembre 2009. Cette augmentation est principalement attribuable à l'indexation annuelle des salaires. Ce poste de dépenses représente 47,1% de l'ensemble des frais autres que d'intérêt du Mouvement Desjardins, comparativement à 46,9% en 2008.

Pour l'année 2009, la rémunération de base se chiffre à 2 113 M\$, une augmentation de 10,6%, comparativement à 1 911 M\$ en 2008. Cette croissance au cours de 2009 résulte principalement de l'indexation annuelle des salaires combinée à l'augmentation du régime d'intéressement.

Le ratio des avantages sociaux sur le total de la rémunération de base est passé de 15,1% en 2008 à 12,8% en 2009. Cette amélioration est attribuable à la diminution de la charge d'avantages sociaux futurs résultant de l'actualisation de certaines hypothèses actuarielles. À cet effet, la note 25 des états financiers cumulés «Régimes d'avantages sociaux futurs» mentionne une réduction des coûts relatifs aux prestations déterminées des régimes de retraite de l'ordre de 29 M\$, pour s'établir à 103 M\$ en 2009, tandis que la charge de 20 M\$ pour les autres régimes a diminué de 19 M\$ par rapport à 2008.

Conformément à la *Loi sur l'information concernant la rémunération des dirigeants de certaines personnes morales*, le Mouvement diffuse la rémunération de ses cinq dirigeants les mieux rémunérés.

Le tableau 17 fournit le détail de la rémunération payée à ces dirigeants pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2009.

**Autres frais**

Au terme de l'exercice 2009, les frais liés aux locaux, matériel et mobilier (incluant l'amortissement) s'établissent à 415 M\$ par rapport à 393 M\$ en 2008. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la dépense de loyer.

Les honoraires liés à l'impartition des services de traitement ont progressé de 49 M\$ ou de 15,2% comparativement à l'an dernier, pour atteindre 371 M\$ au 31 décembre 2009. Cette progression en 2009 est principalement causée par une augmentation des volumes et des coûts d'impartition auprès de certains des fournisseurs de services.

Les dépenses de communications, qui comprennent les coûts de la téléphonie, de publicité, de messagerie et de papeterie, ont diminué de 15 M\$ ou de 6,0% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 237 M\$ en 2009. Cette diminution est causée par un effort publicitaire moindre de la part de Desjardins comparativement à 2008, où un effort substantiel avait été consenti à l'extérieur du Québec.

Les frais de restructuration sont engendrés par la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle qui s'est déroulée tout au long de l'exercice 2009. Dans le cadre de cette restructuration, le Mouvement a comptabilisé dans ses résultats cumulés de 2009 un montant de 101 M\$ au titre d'indemnités de départ, d'honoraires professionnels, de dépréciation d'actifs et autres.

Les autres catégories de frais s'établissent à 1 594 M\$, une augmentation de 11 M\$ ou de 0,7% comparativement à 2008. Dans ce poste, les frais de commissions se chiffrent à 297 M\$, hausse de 32 M\$ ou de 12,1% par rapport à l'an dernier. Les frais divers totalisent 921 M\$, une diminution de 6 M\$ ou de 0,6% comparativement à 2008. Par ailleurs, les dons et commandites totalisent 73 M\$ par rapport à 80 M\$ en 2008.

**Tableau 17 – Hauts dirigeants les mieux rémunérés en 2009**

Nom et poste principal	Salaire	Programme d'intéressement		Toute autre rémunération
		Volet annuel	Volet long terme	
	\$	\$	\$	\$
<b>Monique F. Leroux</b> Présidente et chef de la direction Mouvement des caisses Desjardins	851 367	706 234	s.o.	s.o.
<b>Raymond Laurin</b> Premier vice-président Finances, Trésorerie et chef de la direction financière Mouvement des caisses Desjardins	388 949	152 295	s.o.	s.o.
<b>Bertrand Laferrière</b> Président et chef de l'exploitation Fédération des caisses Desjardins du Québec	602 738	203 632	183 754 <sup>(1,2)</sup>	s.o.
<b>Bruno Morin</b> Premier vice-président et directeur général, Gestion du patrimoine et Assurance de personnes Mouvement des caisses Desjardins	550 000	391 373	s.o.	s.o.
<b>Marc Laplante</b> Premier vice-président exécutif, Stratégie, Performance et Développement Mouvement des caisses Desjardins	499 527	305 018	s.o.	s.o.

(1) Participant au programme de boni incitatif de gestion intégrée (BIGI), qui combine à la fois le court terme et le long terme. Le boni disponible en vertu de ce programme est déterminé à la fin de chaque année en fonction du degré d'atteinte d'objectifs établis en début d'année (volet annuel) et du rendement global du Mouvement (volet long terme). Pour une année donnée, 40% ou 50% du boni disponible est payable en espèces.

(2) Le solde de la cagnotte de M. Laferrière lui sera payable en mai 2010 en raison de son départ pour la retraite.

D'autres informations concernant la rémunération des hauts dirigeants de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins se retrouvent à la section «Déclaration de la rémunération de la haute direction» de leurs notices annuelles respectives.

### Taxes et impôts sur le revenu

La charge d'impôts sur les excédents comprend les impôts sur les activités des diverses entités du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins est un groupe financier coopératif décentralisé dans lequel chacune des entités qui sont des coopératives de services financiers, principalement les caisses, la Caisse centrale Desjardins, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et celle de l'Ontario et la Desjardins Credit Union, sont considérées comme des sociétés privées et autonomes, contrairement à la grande majorité des autres institutions financières qui, elles, sont de grandes sociétés publiques. Ainsi, chaque caisse est assujettie au régime d'imposition des sociétés privées. Le législateur a prévu que ce régime soit adapté de façon à permettre aux caisses d'accumuler une réserve générale suffisante, laquelle constitue la base de capital assurant la protection des dépôts des membres. Lorsque la réserve générale d'une caisse a atteint le niveau prévu par le législateur, la caisse est alors assujettie aux mêmes taux d'imposition que ceux qui s'appliquent aux grandes sociétés. De plus, les caisses sont assujetties à la taxe sur le capital selon une formule adaptée aux entreprises financières de nature coopérative.

Par ailleurs, les entités du Mouvement qui ne sont pas des coopératives de services financiers sont assujetties au régime d'imposition applicable aux grandes sociétés.

Les impôts indirects sont les impôts et taxes sur le capital, l'impôt foncier et les taxes d'affaires, la taxe sur la masse salariale, les charges sociales ainsi que la taxe sur les produits et services (TPS) et les taxes de vente. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêt.

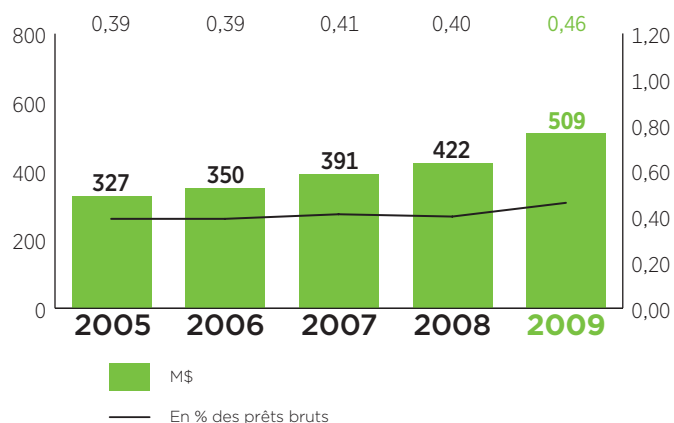
Pour l'exercice 2009, les entités du Mouvement ont versé 703 M\$ en impôts directs et indirects.

### Obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi

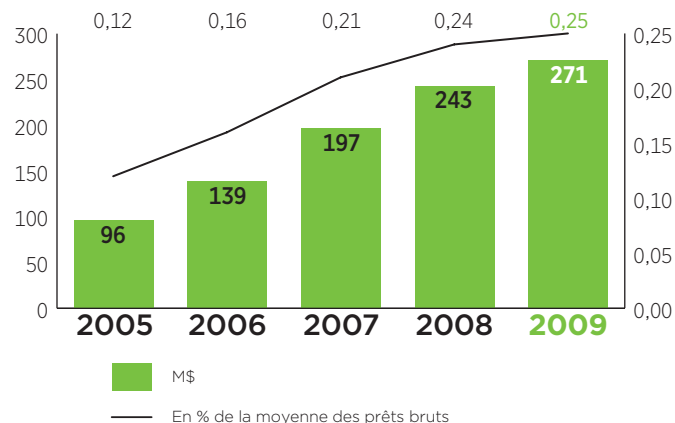
Le Mouvement offre à ses employés des régimes d'avantages sociaux qui procurent aux employés admissibles des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi. Ses régimes de retraite à prestations déterminées procurent des prestations selon les années de service et le revenu moyen au moment du départ à la retraite. Les avantages complémentaires de retraite comprennent des couvertures d'assurances maladie, dentaire et vie. Le Mouvement capitalise ses régimes de retraite à prestations déterminées conformément aux réglementations provinciales. Le rendement des actifs de ses régimes de retraite a subi l'incidence défavorable de la conjoncture économique récente. Le Mouvement a évalué ses obligations au titre des prestations constituées ainsi que les valeurs marchandes et actuarielles de ses actifs au 30 septembre 2009. Le passif au titre des prestations constituées est, quant à lui, mesuré au 31 décembre 2009. Les résultats au 31 décembre 2009 se traduisent par une perte actuarielle de 641 M\$ liée aux obligations au titre des prestations et une perte de 529 M\$ liée aux actifs des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées a diminué, pour s'établir à 692 M\$. Les gains et les pertes en excédent du corridor de 10% sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle de la carrière active, ce qui atténue la volatilité des charges comptabilisées chaque année.

**Prêts douteux bruts**

(en M\$ et en %)

**Provisions pour pertes sur créances**

(en M\$ et en %)

**Qualité du crédit****Faits saillants**

La charge pour provisions pour pertes sur créances reste satisfaisante après le contexte difficile de 2008.

La bonne qualité des portefeuilles a été maintenue.

**Prêts douteux**

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, le remboursement du capital ou le paiement des intérêts n'est plus raisonnablement assuré. Tout prêt dont les paiements sont en souffrance depuis 90 jours s'ajoute à cette catégorie, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti ou qu'il soit en voie de recouvrement. Finalement, tous les prêts, sauf ceux garantis entièrement par un programme gouvernemental, sont classés comme douteux si un paiement exigible en vertu d'un contrat est en retard de 180 jours. Pour les soldes de cartes de crédit, une provision est comptabilisée à l'égard de ceux qui sont en retard depuis 30 jours et ils sont entièrement radiés lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours.

Conformément aux perspectives annoncées en début d'année, le volume de prêts douteux a connu une augmentation, passant de 422 M\$ en 2008 à 509 M\$ en 2009. Cette augmentation est due au portefeuille commercial et, dans une moindre mesure, au portefeuille résidentiel. Compte tenu de la rapidité et de la sévérité de la dégradation de la situation économique au cours du second semestre de 2008, ces résultats sont meilleurs que prévus. Cette situation est principalement attribuable à une reprise de l'activité économique, à l'environnement favorable des taux d'intérêt, au bon comportement du marché résidentiel et, finalement, à une santé financière généralement satisfaisante des entreprises.

Le solde des prêts douteux nets, soit le montant brut moins la provision spécifique rattachée à ces prêts, a augmenté de 74 M\$, passant de 292 M\$ au terme de l'exercice 2008 à 366 M\$ en 2009. Tel qu'indiqué au tableau 18, à la page 102, l'encours des prêts douteux nets représente maintenant 0,33% du portefeuille de prêts bruts. Compte tenu de l'environnement économique de l'année écoulée, le Mouvement a maintenu en 2009 une qualité de portefeuille très satisfaisante.

**Provisions pour pertes sur créances**

Lorsqu'un prêt devient douteux, la diminution de sa valeur doit être comptabilisée dans les résultats cumulés de l'exercice au cours duquel la moins-value est constatée.

Au cours de 2009, le Mouvement a passé en charge 271 M\$ en provisions pour pertes sur créances, un montant supérieur aux 243 M\$ inscrits à l'exercice précédent. Cela représente 0,25% des prêts bruts moyens contre 0,24% en 2008.

La charge provenant du portefeuille de cartes de crédit a été plus élevée en 2009, ce qui fut en partie compensé par le bon comportement du portefeuille de prêts aux particuliers et par de plus faibles variations nettes de la provision générale.

**Perspectives 2010**

Compte tenu d'un certain décalage entre la situation économique et la détérioration d'un portefeuille, les conditions économiques des deux dernières années pourraient encore causer une dégradation additionnelle de la qualité du portefeuille. L'ampleur de celle-ci sera déterminée par la vigueur et la profondeur de la reprise en cours.

Pour le portefeuille de prêts à la consommation, un marché du travail encore difficile et une augmentation des faillites personnelles devraient entraîner une hausse des pertes liées à cette catégorie de crédit. La santé financière de la majorité des ménages devrait toutefois rester satisfaisante et cette augmentation restera limitée.

Quant au financement hypothécaire résidentiel, la stabilité du marché immobilier et la reprise des hausses de prix des maisons au Québec devraient assurer le maintien d'une bonne performance à ce niveau.

Pour ce qui est du portefeuille de prêts aux entreprises, des risques de dégradation sont encore présents pour quelques trimestres, particulièrement dans les secteurs d'activité plus sensibles aux variations macroéconomiques.

**Tableau 18 – Prêts douteux par catégorie d'emprunteurs**Au 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009			2008			2007		
	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques pour pertes sur créances	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	
Hypothécaires résidentiels	63 763 \$	135 \$	0,21 %	13 \$	122 \$	96 \$	72 \$		
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 820	85	0,41	33	52	52	53		
Aux entreprises et aux gouvernements	26 258	289	1,10	97	192	144	143		
<b>Total</b>	<b>110 841 \$</b>	<b>509 \$</b>	<b>—</b>	<b>143 \$</b>	<b>366 \$</b>	<b>292 \$</b>	<b>268 \$</b>		
En pourcentage des prêts bruts	—	—	0,46 %	—	0,33 %	0,28 %	0,28 %		

**Tableau 19 – Taux de couverture spécifique<sup>(1)</sup>**Au 31 décembre  
(en pourcentage)

	2009	2008	2007
Hypothécaires résidentiels	9,6 %	10,3 %	11,1 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	38,8	38,1	39,1
Aux entreprises et aux gouvernements	33,6	37,7	35,9
	<b>28,1 %</b>	<b>30,8 %</b>	<b>31,5 %</b>

(1) Le taux de couverture spécifique est obtenu en divisant le solde des provisions spécifiques par le solde des prêts douteux bruts.

**Provision cumulative pour pertes sur créances**

Fondée sur l'opinion de la direction et son appréciation de la conjoncture économique, la provision cumulative pour pertes sur créances inscrite au bilan cumulé est suffisante pour couvrir les risques potentiels liés au portefeuille de prêts. Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution de la provision cumulative et les provisions pour pertes sur créances, imputées à l'état cumulé des résultats, y sont ajoutées. Dans le bilan cumulé, la provision cumulative est déduite de l'actif approprié et comprend des composantes spécifiques et une composante générale.

**Provisions spécifiques**

Lorsqu'un prêt est considéré douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative afin de déterminer si l'on doit constituer une provision spécifique sur ce prêt.

Au terme de l'exercice financier 2009, les provisions spécifiques totalisent 143 M\$ (130 M\$ en 2008). Ce solde représente 28,1% du portefeuille de prêts douteux bruts alors qu'il se situait à 30,8% au 31 décembre 2008.

**Provision générale**

Pour déterminer le niveau de provision générale requis, le Mouvement Desjardins utilise un modèle interne qui permet d'estimer les pertes potentielles dans le portefeuille de prêts, en excluant les prêts douteux. Il fournit une évaluation du risque pour chaque catégorie de prêts et tient compte de l'évolution du portefeuille au fil du temps ainsi que de l'effet du cycle économique sur le risque de crédit.

Au 31 décembre 2009, la provision générale s'établissait à 703 M\$, un montant en légère hausse par rapport à celui de 696 M\$ inscrit en 2008. La provision de fin d'exercice reflète une augmentation due à la croissance du portefeuille et à une détérioration de la situation économique, le tout partiellement compensé par une diminution résultant du reclassement d'un segment du portefeuille.

La provision générale est suffisante pour refléter la meilleure estimation de la direction quant aux provisions pour pertes sur créances qui n'ont pas encore été identifiées comme douteuses sur un plan individuel.

## 3.2

# Revue de la situation financière

## Faits saillants

Malgré le contexte économique difficile, l'expansion du Mouvement s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2009.

Le Mouvement a continué à jouer un rôle de premier plan dans le financement hypothécaire résidentiel au Québec, permettant ainsi à bon nombre de ses membres et de ses clients d'accéder à la propriété.

Le Mouvement s'est particulièrement illustré dans sa collecte d'épargne hors bilan en 2009, notamment dans le domaine des fonds de placement et des autres valeurs mobilières. Il a su bénéficier de l'embellie de l'activité boursière. Toutefois, la croissance de l'encours de ses dépôts a ralenti quelque peu.

## Gestion du bilan

### Actif total

Au 31 décembre 2009, l'actif total du Mouvement Desjardins s'établissait à 157,2 G\$, en hausse de 4,9 G\$ ou de 3,2% depuis un an, comparativement à une augmentation de 8,2 G\$ ou de 5,7% observée en 2008. L'expansion du Mouvement s'est donc poursuivie à un rythme soutenu en 2009, et ce, malgré un contexte économique plutôt difficile. En effet, le climat de récession dans lequel il a évolué n'a pas été très propice au développement des affaires. Ses activités d'intermédiation financière, notamment du côté de son offre de financement et de sa collecte de dépôts d'épargne, se sont quelque peu affaiblies.

En revanche, le contexte financier s'est considérablement amélioré. Les marchés boursiers ont connu un essor assez remarquable à partir de leur creux de mars 2009. Cette embellie a été alimentée, entre autres, par l'apaisement des tensions financières résultant notamment de la mise en application des divers plans de relance ou de sauvetage par les autorités monétaires et gouvernementales dans plusieurs pays à travers le monde. Le portefeuille de valeurs mobilières du Mouvement Desjardins a donc bénéficié de cette amélioration ; son encours s'est accru de façon appréciable.

L'économie canadienne est entrée dans une phase de récession en 2009 et son produit intérieur brut (PIB) s'est contracté de 2,5%. Aucune province n'a été épargnée, mais le Québec a subi un des reculs les moins sévères avec une baisse de son PIB évaluée à 1,7%, alors que l'Ontario a affiché le pire avec une décroissance estimée à 3,6%. Cependant, il s'agit d'une récession qui aura été relativement courte, comparée à celle du début des années 1990 qui a persisté pendant près de deux ans. En effet, elle a commencé à la fin de 2008 pour se terminer au troisième trimestre de 2009. Outre les exportations qui ont continué à périlcliter en raison de la morosité de l'économie américaine, la demande intérieure a également perdu passablement de tonus. Les dépenses de consommation, celles dans le secteur de l'habitation et les investissements des entreprises ont décliné. Cependant, du côté des ménages et du marché résidentiel, la chute a été moins abrupte ; les dépenses ont même amorcé une remontée au cours de la deuxième moitié de l'année.

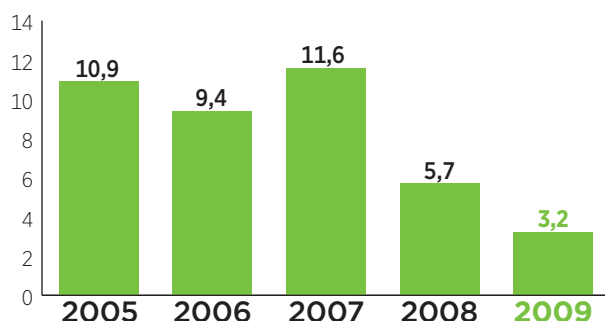
Le marché du travail a souffert de cette détérioration du climat économique. Les pertes d'emplois se sont accumulées, mais de façon beaucoup plus importante en Ontario. Cette province a vu disparaître en moyenne 161 200 postes en 2009, alors que le Québec a encaissé un repli de 37 500 durant la même période. Le taux de chômage a donc augmenté dans les deux provinces. Il est passé de 7,2% à 8,5% sur le territoire québécois et de 6,5% à 9,0% chez sa voisine à l'Ouest. Les déboires du secteur automobile ontarien ne sont évidemment pas étrangers à cette dégradation plus importante.

**Tableau 20 - Bilan condensé**Au 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009		2008		2007	
<b>Actif</b>						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 086 \$	0,7 %	1 489 \$	1,0 %	1 499 \$	1,0 %
Valeurs mobilières	31 560	20,1	29 222	19,2	31 560	21,9
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	5 055	3,2	6 130	4,0	7 593	5,3
Prêts	109 995	70,0	104 462	68,6	95 403	66,2
Autres actifs	9 507	6,0	10 995	7,2	8 004	5,6
	<b>157 203 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>152 298 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>144 059 \$</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>						
Dépôts	106 161 \$	67,6 %	101 436 \$	66,6 %	95 766 \$	66,5 %
Autres passifs	38 213	24,3	39 463	25,9	37 169	25,8
Débitures subordonnées	1 294	0,8	748	0,5	858	0,6
Participations sans contrôle	338	0,2	776	0,5	984	0,7
Capitaux propres	11 197	7,1	9 875	6,5	9 282	6,4
	<b>157 203 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>152 298 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>144 059 \$</b>	<b>100,0 %</b>

**Croissance de l'actif**

(en %)



La confiance des consommateurs et des entreprises a donc diminué, surtout en première moitié de l'année. Ainsi, en dépit de la présence de bas taux d'intérêt, leur demande de crédit s'est amenuisée, et ce, autant au Québec qu'en Ontario. Le Mouvement Desjardins, qui jouit d'une solide expertise dans le financement de l'activité économique, a réussi malgré tout à tirer son épingle du jeu, notamment dans le secteur domiciliaire grâce, entre autres, à la grande popularité de sa marge de crédit Atout et de ses prêts hypothécaires résidentiels.

Par ailleurs, le Mouvement Desjardins a été aussi très actif dans le marché de l'épargne en provenance des particuliers et des entreprises en 2009. Il a affiché une hausse significative de ses activités fiduciaires et de gestion de patrimoine par rapport à l'année précédente, et ce, grâce à la remontée notable de la Bourse. Malgré une collecte de dépôts encore relativement dynamique, celle-ci ne s'est pas traduite par une croissance annuelle aussi rapide que celle qu'il a enregistrée en 2008. Il faut dire que l'année 2008 a été assez exceptionnelle à ce chapitre, et ce, en raison de la grave crise financière qui sévissait. Elle a poussé bon nombre d'épargnants plus frileux vers les types de placement moins risqués.

En termes de parts de marché, les résultats que le Mouvement a obtenus en 2009 lui ont permis de faire des gains dans plusieurs secteurs où il est actif, notamment au Québec. Ces gains attestent donc de la grande qualité de ses produits et services ainsi que de la confiance que lui témoignent ses membres et ses clients.

**Activités de collecte d'épargne****Croissance de 4,7 G\$ des dépôts**

Au 31 décembre 2009, l'encours des dépôts du Mouvement Desjardins a affiché une progression annuelle de 4,7 G\$ ou de 4,7%, pour atteindre 106,2 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à une majoration annuelle de 5,7 G\$ ou de 5,9%, enregistrée en 2008. Il s'agit d'un ralentissement qui marque, en fait, le retour à une cadence plus modérée de la collecte des dépôts, semblable à celle qui prévalait durant les années qui ont précédé l'éclatement de la crise financière. L'incertitude créée par cette crise, la pire depuis la grande dépression des années 1930, a entraîné un déplacement massif de l'épargne sous forme de fonds de placement et d'autres valeurs mobilières vers des produits plus sécuritaires comme les dépôts (ex.: épargne avec opérations, à préavis ou à terme). Ainsi, avec l'amélioration notable du contexte financier en 2009, il n'est pas étonnant de constater que la plupart des institutions financières au Canada ont enregistré un certain essoufflement de leur collecte de dépôts.

En dépit de ce rythme plus lent, la composition du portefeuille d'épargne du Mouvement Desjardins n'a pas subi de changements notables. En effet, les dépôts en provenance des particuliers, des entreprises et des gouvernements représentent toujours sa plus importante source de fonds pour appuyer son expansion. Au 31 décembre 2009, ils totalisaient 98,3 G\$, en hausse de 4,8 G\$ ou de 5,2% depuis un an, comparé à une progression de 6,4 G\$ ou de 7,3% observée en 2008. Ils constituaient ainsi 92,6% de son passif-dépôts, contre 92,1% enregistré à pareille date un an auparavant.

Plus particulièrement, les dépôts des entreprises et des gouvernements ont augmenté de 1,4 G\$ ou de 6,3% annuellement, pour s'établir à 22,9 G\$ au 31 décembre 2009, par rapport à une majoration de 728 M\$ ou de 3,5% en 2008. Notons qu'ils comptaient pour 21,6% du passif-dépôts du Mouvement à la même date, contre 21,2% au terme de l'exercice financier précédent.

Les émissions de titres sur les marchés financiers complètent l'éventail des autres sources de fonds qui sont comptabilisés à son passif-dépôts et dont dispose le Mouvement Desjardins pour soutenir son développement. Leur encours se chiffrait à 7,9 G\$ au 31 décembre 2009, une décroissance de 101 M\$ ou de 1,3% annuellement, comparativement à une baisse de 697 M\$ ou de 8,0% en 2008. De plus, elles ne représentaient que 7,4% du passif-dépôts du Mouvement à la fin de 2009, contre 7,9% à la même date un an plus tôt. Des renseignements supplémentaires concernant la situation de la trésorerie, les sources de financement et la politique de gestion du risque de liquidités du Mouvement se trouvent aux pages 112, 113 et 122.

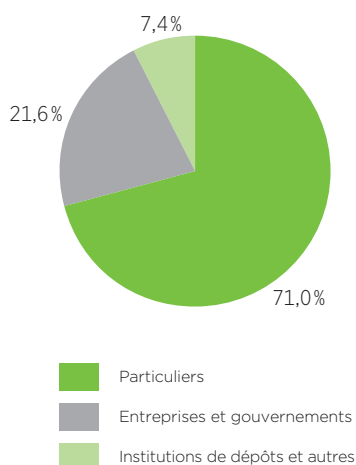
**Tableau 21 – Dépôts**

Au 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

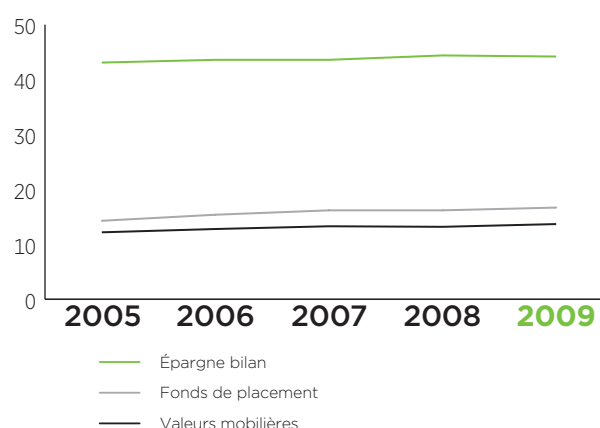
	2009				2008			
	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	Total	Total			
Particuliers	23 252 \$	3 633 \$	48 535 \$	75 420 \$	71,0 %	71 958 \$	70,9 %	
Entreprises et gouvernements	11 849	295	10 732	22 876	21,6	21 512	21,2	
Institutions de dépôts et autres	40	—	7 825	7 865	7,4	7 966	7,9	
	<b>35 141 \$</b>	<b>3 928 \$</b>	<b>67 092 \$</b>	<b>106 161 \$</b>	<b>100,0 %</b>	101 436 \$	100,0 %	

**Composition du portefeuille des dépôts**

Au 31 décembre 2009

**Parts de marché au Québec****Activités de collecte d'épargne personnelle**

(en %)

**L'épargne personnelle est la plus importante source de fonds du Mouvement****Épargne en provenance des particuliers**

Les dépôts en provenance des particuliers constituent depuis toujours la plus importante source de fonds du Mouvement Desjardins pour assurer sa croissance. Ils accaparaient une large part de son passif-dépôts au 31 décembre 2009, soit 71,0 %, semblable à celle observée à la fin de 2008. L'encours de l'épargne personnelle totalisait 75,4 G\$ au 31 décembre 2009, en hausse de 3,5 G\$ ou de 4,8 % depuis un an, contre une progression de 5,6 G\$ ou de 8,5 % enregistrée à pareille date un an auparavant. Soulignons que ces résultats plus faibles affichés par le Mouvement en 2009 s'inscrivent, comme on l'a indiqué précédemment, dans un contexte d'après crise financière, c'est-à-dire de repositionnement des besoins des particuliers en matière de véhicules de placement. La reprise notable de l'activité boursière combinée aux bas taux d'intérêt n'ont pas vraiment créé un contexte très favorable pour les dépôts.

Rappelons que l'épargne personnelle représente une source de financement des plus populaires auprès de l'ensemble des institutions financières, et ce, en raison surtout de sa nature plus stable, du profil plus diversifié des épargnants (âge, sexe, revenu, occupation et lieu de résidence) et de ses coûts d'acquisition généralement plus faibles. Il règne donc dans ce marché un niveau de concurrence très élevé entre les principaux intervenants.

Parmi les trois grands types de dépôts offerts par le Mouvement Desjardins, l'épargne payable à terme est sans conteste prédominante dans son portefeuille. Elle composait 64,4 % de ses dépôts totaux en provenance des particuliers au 31 décembre 2009, pour un encours totalisant 48,5 G\$, en baisse de 1,8 G\$ ou de 3,5 % sur une base annuelle, comparativement à une augmentation de 3,5 G\$ ou de 7,5 % enregistrée en 2008. En ce qui concerne l'épargne payable à vue et à préavis, elle en accaparait 35,6 % à la même date.

Soulignons que dans le domaine des dépôts en provenance des particuliers, le Mouvement Desjardins est sans conteste en tête du peloton au Québec. En effet, il détenait une part de marché évaluée à 44,2 % au 31 décembre 2009.

**La reprise de la Bourse a été salvatrice pour l'épargne hors bilan en 2009**

L'activité boursière canadienne a clôturé 2009 avec sa meilleure performance annuelle observée depuis la fin des années 1970. L'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto a affiché un bond de 30,7 % à la fermeture des marchés au 31 décembre dernier, comparativement à un recul de 35,0 % enregistré à la fin de 2008.

Cette embellie s'est répercutée positivement sur les produits d'épargne hors bilan, comme les fonds de placement et les autres valeurs mobilières. Ils ont ainsi repris une bonne partie du terrain perdu en 2008 à la suite de la crise financière. Le Mouvement Desjardins a su bénéficier de ce climat plutôt favorable. Au 31 décembre 2009, l'encours des actifs dans ce domaine, qu'il administre ou qu'il gère pour autrui, a crû de 8,6 G\$ ou de 27,2 % annuellement, pour totaliser 40,0 G\$, comparativement à une décroissance de 6,4 G\$ ou de 17,0 % observée à pareille date un an plus tôt.

**Tableau 22 – Prêts par catégorie d'emprunteurs**

Au 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009		2008	
Hypothécaires résidentiels	63 763 \$	57,5 %	61 081 \$	58,0 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 820	18,8	18 121	17,2
Aux entreprises	24 775	22,4	24 707	23,5
Aux administrations publiques	1 483	1,3	1 379	1,3
	<b>110 841</b>	<b>100,0 %</b>	105 288	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur créances	(846)	—	(826)	—
	<b>109 995 \$</b>	<b>—</b>	<b>104 462 \$</b>	<b>—</b>
Prêts garantis par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics inclus ci-dessus	29 140 \$	—	27 211 \$	—
Prêts garantis par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics en pourcentage du total des prêts bruts	26,3 %	—	25,8 %	—
Prêts aux particuliers en pourcentage du total des prêts bruts	76,3 %	—	75,2 %	—

**Activités de financement**

**Malgré un contexte économique difficile, le Mouvement Desjardins est demeuré très énergique dans ses activités de financement**

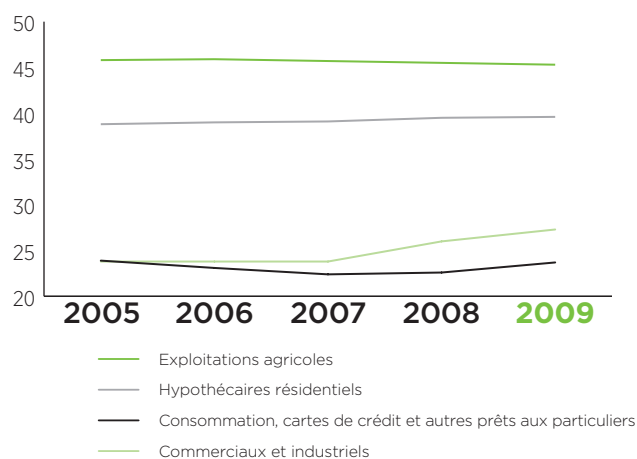
Le Mouvement Desjardins peut s'enorgueillir du rôle important qu'il joue dans le financement de l'activité économique au Québec ainsi que dans celle de certaines régions de l'Ontario. Il est présent également auprès de clientèles diversifiées ailleurs au Canada. L'étendue de ses opérations témoigne de l'engouement des particuliers et des entreprises pour ses produits de crédit hautement concurrentiels. Il a su les adapter au fil des décennies aux besoins changeants de ses membres et de ses clients. En 2009, en dépit du contexte économique difficile, le Mouvement est demeuré très actif dans ce domaine.

Au 31 décembre 2009, l'encours de son portefeuille de prêts, net de la provision cumulative pour pertes sur créances, s'établissait à 110,0 G\$, en hausse de 5,5 G\$ ou de 5,3% annuellement, comparativement à un accroissement de 9,1 G\$ ou de 9,5% observé en 2008. Il s'agit d'un ralentissement qui ne s'explique pas seulement par le repli de l'activité économique canadienne, mais aussi par la poursuite de son programme de titrisation. À cet égard, soulignons que les émissions de titres hypothécaires adossés (TH-LNH) ont atteint 1,7 G\$ en 2009. Rappelons que le recours à la titrisation constitue une autre source de fonds à la disposition du Mouvement pour poursuivre son expansion.

Le tableau 22 résume les activités de crédit du Mouvement Desjardins selon les principales catégories d'emprunteurs. On remarque que le financement octroyé aux particuliers, lequel est composé des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts à la consommation, des avances sur cartes de crédit et des autres prêts personnels, s'élevait à 84,6 G\$ au 31 décembre de 2009, soit une progression annuelle de 5,4 G\$ ou de 6,8%, comparativement à une majoration de 6,1 G\$ ou de 8,3% enregistrée en 2008. Cet essoufflement est attribuable, entre autres, au repli du marché de l'habitation, notamment le secteur de la construction domiciliaire, au recul des dépenses des ménages, de même qu'à ses activités de titrisation. De plus, au terme de ce dernier exercice financier, le financement accordé aux particuliers constituait une proportion considérable de l'ensemble de son portefeuille de prêts, soit 76,3% contre un poids de 75,2% observé un an auparavant. Cela met en relief tout le savoir-faire du Mouvement auprès de cette clientèle, qui lui accorde une grande confiance depuis toujours.

**Parts de marché au Québec  
Activités de financement**

(en %)



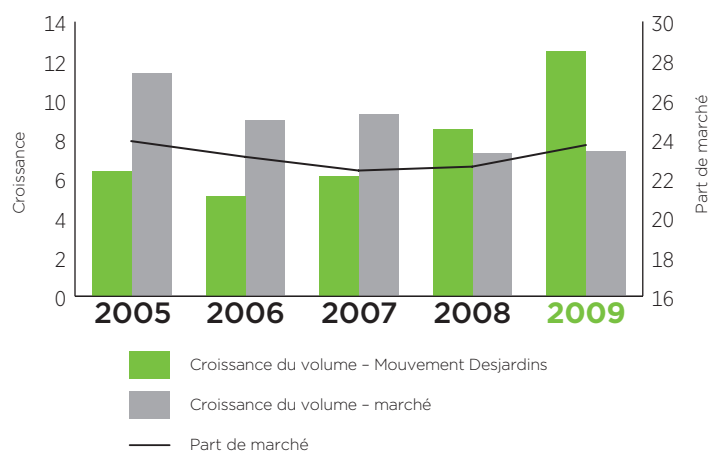
Pour le financement octroyé aux entreprises et aux gouvernements, l'environnement économique et financier n'a pas vraiment été propice au développement des affaires dans ce domaine. La chute des investissements des entreprises a réduit considérablement leurs demandes d'emprunt en 2009. Le Mouvement Desjardins n'a pas été épargné par ce contexte plus difficile. Au 31 décembre 2009, l'encours de ces prêts, qui se chiffrait à 26,3 G\$, était en hausse de 172 M\$ ou de 0,7% annuellement, par rapport à une progression de 3,0 G\$ ou de 13,1% en 2008.

À l'instar de toutes les grandes institutions financières dans le monde, la gestion des risques, notamment les risques de crédit, est une préoccupation constante pour le Mouvement Desjardins. Ses activités de financement sont encadrées par des pratiques de gestion des plus rigoureuses qui sont décrites en détail dans la section «Gestion des risques» aux pages 117 à 125.

Enfin, les résultats du Mouvement par grande catégorie d'emprunteurs sont analysés brièvement dans les deux pages qui suivent.

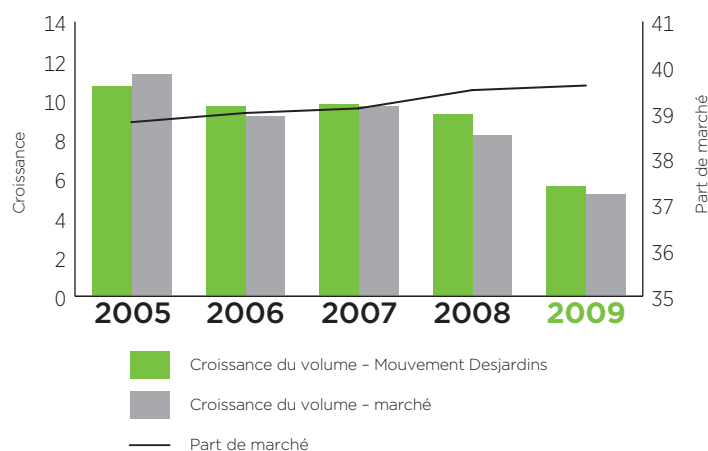
## Prêts à la consommation au Québec

(en %)



## Prêts hypothécaires résidentiels au Québec

(en %)



**Le Mouvement Desjardins, toujours chef de file au Québec dans le financement de l'activité domiciliaire**

### Prêts hypothécaires résidentiels

Dans le domaine de la construction domiciliaire, le Québec a connu une baisse d'activité en 2009 qui a frappé tous les types d'habitation, à l'exception des immeubles à logements multiples conventionnels et des maisons jumelées, qui ont enregistré une faible augmentation. Par exemple, le nombre des mises en chantier répertoriées dans l'ensemble des municipalités s'est élevé à 43 403 unités, contre 47 901 en 2008, soit une diminution de 9,4%. Du côté de l'Ontario, la chute a été nettement plus brutale. En effet, les nouveaux logements recensés se sont chiffrés à 50 384, en baisse de 32,9% par rapport à 2008 où ils ont totalisé 75 076 unités.

Pour sa part, le marché de la revente de maisons existantes a terminé 2009 sur une note plutôt positive, après un début d'année assez difficile qui a fait mentir les spécialistes dans ce domaine, qui redoutaient un repli important. Par exemple, le Service inter-agences (SIA) a dénombré 79 290 transactions au Québec, soit un gain de 3,3% par rapport à 2008 où elles se sont élevées à 76 762. L'Ontario a aussi connu un redressement dans ce secteur, alors que le nombre de résidences ayant changé de propriétaires s'est établi à 195 840 en 2009, comparativement à un volume de 181 001 recensé en 2008, ce qui équivaut à une hausse appréciable de 8,2%. Qui plus est, autant en Ontario qu'au Québec, le prix de vente moyen des maisons s'est apprécié d'environ 4,7%.

Malgré le rebond dans le secteur de la revente, l'activité dans le marché de l'habitation s'est essoufflée en 2009 dans ces deux provinces. Ce contexte n'a donc pas vraiment été propice au développement des affaires du Mouvement Desjardins dans le financement de l'activité domiciliaire. Toutefois, force est de constater que sa performance, même un peu en deçà de celle observée à la fin de 2008, est demeurée relativement soutenue. En effet, son portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a crû de 2,7 G\$ ou de 4,4% annuellement, pour s'établir à 63,8 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à une majoration de 4,4 G\$ ou de 7,8% un an plus tôt. Il s'agit d'une croissance des plus enviables surtout qu'au cours de la dernière année, 1,7 G\$ de prêts ont été titrisés en titres hypothécaires TH-LNH.

Par ailleurs, qu'il soit en période de ralentissement ou encore dans une phase d'expansion, le marché du crédit hypothécaire résidentiel conserve toujours son caractère hautement concurrentiel, en raison de la qualité de ce type de prêts. Les institutions financières se livrent donc une lutte des plus féroces pour tenter d'accroître leur présence dans ce domaine.

Le Mouvement Desjardins est toujours un chef de file en matière de financement hypothécaire résidentiel au Québec. Au 31 décembre 2009, sa part de marché s'élevait à 39,6%, en hausse de 0,1% par rapport à 2008.

**La popularité de la marge Atout du Mouvement Desjardins ne se dément pas**

### Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers

La détérioration du marché du travail au Québec et en Ontario en 2009, qui s'est traduite par des pertes d'emplois et un relèvement du taux chômage, s'est évidemment répercutée négativement sur le niveau de confiance des consommateurs. Leurs dépenses se sont donc repliées. Par exemple, les achats en biens durables des ménages (automobiles, meubles, appareils électroniques et électroménagers) ont reculé d'environ 5% au Québec en 2009 et de près de 9% en Ontario. Par contre, les programmes de rénovation mis de l'avant par les gouvernements fédéral et provincial ont été très populaires auprès des particuliers. Ils ont ainsi permis de mousser les ventes des commerces de détail spécialisés dans ce domaine.

Le Mouvement Desjardins a poursuivi sur sa lancée en 2009 dans le marché des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et des autres prêts personnels. Il connaît depuis quelques années un essor plutôt impressionnant dans ce secteur. En effet, l'encours de son portefeuille de prêts a bondi de 2,7 G\$ ou de 14,9%, pour se chiffrer à 20,8 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à un accroissement de 1,7 G\$ ou de 10,2% observé en 2008. Cette vive progression est attribuable, entre autres, au succès retentissant de sa marge de crédit personnelle «Atout» et à la popularité de son financement Accord D. Grâce à ces excellents résultats, le Mouvement a pu augmenter sensiblement son importance relative au Québec et en Ontario. Les parts de marché s'établissaient, à la fin de 2009, à 23,7% (majoration de 1,1% par rapport à 2008) et à 0,7% (majoration de 0,2% par rapport à 2008), respectivement.

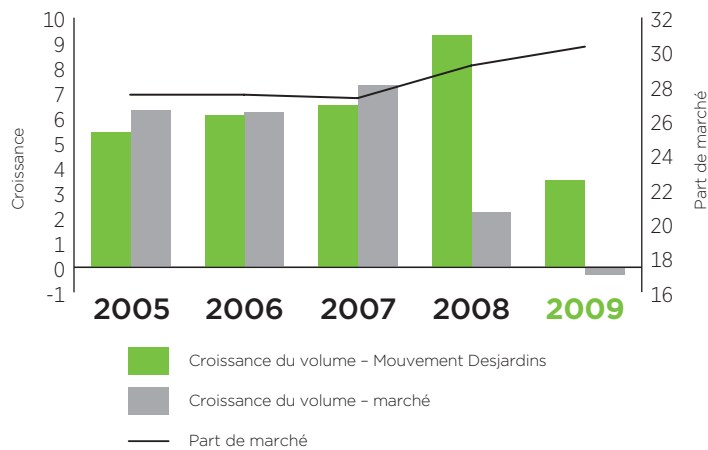
**Le Mouvement Desjardins se distingue dans le financement auprès des entreprises**

### Prêts aux entreprises

L'économie planétaire a été frappée en 2009 par un recul de la production de biens et de services pour une première fois depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Toutefois, l'intervention rapide des autorités monétaires et gouvernementales dans plusieurs régions du globe, grâce à divers plans de sauvetage ou de relance, a permis de limiter les dégâts. Déjà après trois trimestres de repli, plusieurs pays industrialisés, dont le Canada, avaient renoué avec la croissance. Parallèlement, les tensions financières se sont apaisées de façon graduelle, plus particulièrement dans la deuxième moitié de l'année, et le marché du crédit est redevenu plus accessible.

## Prêts aux entreprises au Québec

(en %)



Néanmoins, le recul de l'activité économique au pays a tout de même laissé des séquelles, notamment sur les entreprises. En effet, ce contexte de morosité a incité plusieurs d'entre elles à abandonner ou à reporter des projets de développement ou d'expansion. Par exemple, au Québec, les données préliminaires pour 2009 laissent présager une diminution importante de l'ordre de 10,1% des investissements non résidentiels par rapport à 2008. En Ontario, le portrait est un peu plus sombre, avec une baisse estimée de près de 15%, en raison des difficultés de son secteur automobile. Il n'est pas étonnant que la demande de crédit des entreprises se soit affaiblie dans les deux provinces.

Pour servir ses membres et ses clients en provenance du secteur des entreprises, le Mouvement Desjardins dispose d'un vaste réseau de distribution, dont les caisses et leurs centres financiers aux entreprises ainsi que la Caisse centrale Desjardins font partie. De plus, grâce à l'éventail de produits et services qu'il a développé au fil des ans, il peut répondre aisément aux besoins de financement de la grande majorité des entrepreneurs, et ce, peu importe leur taille ou le secteur d'activité économique dans lequel ils évoluent. Depuis plusieurs années, le Mouvement est sans conteste un acteur de premier plan auprès des petites et moyennes entreprises (PME) au Québec, alors qu'auprès des grandes sociétés, son offre de service se déploie selon une stratégie d'expansion des plus concurrentielles.

Étant donné sa présence importante sur le territoire québécois et dans plusieurs régions de l'Ontario, les activités de financement du Mouvement Desjardins ont été touchées par les difficultés économiques qu'ont connues ces deux provinces en 2009. Cependant, contrairement à bon nombre d'institutions financières au pays, son portefeuille de prêts aux entreprises, qui est composé de crédit commercial, industriel et agricole, n'a pas diminué. En effet, il a crû de 67 M\$ ou de 0,3% annuellement, pour totaliser 24,8 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à une poussée de 2,9 G\$ ou de 13,3% enregistrée en 2008. Cette performance, qui a été encadrée par des pratiques de gestion des risques de crédit des plus rigoureuses, lui a permis d'accroître de 1,1% sa part de marché au Québec, pour la porter à 30,3%, alors qu'il a conservé ses acquis en Ontario (1,0%).

En outre, le Mouvement Desjardins est très actif dans le secteur du crédit agricole, notamment au Québec. Toutefois, il faut mentionner que ce marché a progressé de façon modeste depuis 2003, et ce, autant sur le territoire québécois qu'ontarien, soit selon un rythme de croissance annuel en dessous de 4%. Or, la demande d'emprunt dans ce domaine avait connu un essor considérable durant la seconde moitié des années 1990 et au début du nouveau millénaire en raison, entre autres, de l'appréciation notable du prix des terres agricoles. Le faible potentiel de développement des dernières années a donc exacerbé la concurrence dans ce marché. Cependant, le Mouvement Desjardins a malgré tout tiré son épingle du jeu, en conservant une part de marché de plus de 45% durant toute cette période.

Au 31 décembre 2009, son portefeuille de prêts agricoles en cours a augmenté de 148 M\$ ou de 2,9% annuellement, pour atteindre un volume de 5,3 G\$, comparativement à un gain de 178 M\$ ou de 3,6% observé en 2008. Notons que la croissance un peu plus faible de son financement dans l'industrie laitière a été contrebalancée en partie par les bons résultats qu'il a enregistrés dans les secteurs horticole et céréalier.

### Prêts aux administrations publiques

Par ailleurs, le Mouvement Desjardins est aussi très impliqué dans le financement auprès des administrations publiques, notamment au niveau municipal. Au 31 décembre 2009, ses prêts en cours aux divers niveaux de gouvernement totalisaient 1,5 G\$, en hausse de 104 M\$ ou de 7,5% sur une base annuelle, contre une majoration de 120 M\$ ou de 9,5% observée en 2008. Rappelons que les besoins de financement des administrations publiques, de part leur nature, diffèrent passablement de ceux des entreprises. En fait, une part considérable des prêts consentis dans ce secteur est sous forme de marges de crédit, dont les soldes varient généralement de façon importante d'un mois à l'autre.

## Gestion du capital et cotes de crédit

### Faits saillants

Mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire (Bâle II).

Ratio de capital de première catégorie parmi les plus élevés de l'industrie bancaire canadienne : 15,86 %.

Émission de parts permanentes d'un montant de 654 M\$ au deuxième semestre de 2009.

Émission de débentures subordonnées totalisant 1 G\$ au premier semestre de 2009.

### Objectif

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de préserver une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir une cote de crédit avantageuse et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

### Politiques

La gestion du capital est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité actif-passif afin de veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de capital suffisante et rassurante. Dans ce contexte, la première vice-présidence Finances, Trésorerie et Direction financière du Mouvement a la responsabilité de préparer annuellement, avec l'appui des composantes du Mouvement, un plan de capitalisation permettant d'élaborer et de mettre à jour les objectifs et les cibles de capital de l'ensemble des composantes.

La situation actuelle et celle projetée pour la durée du Plan stratégique révèlent que, globalement, le Mouvement dispose d'une excellente base de capital et, de ce fait, d'une marge de manœuvre rassurante pour son développement.

### Mise en œuvre de Bâle II

À compter de l'exercice financier 2009, les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers, émise par l'Autorité des marchés financiers du Québec (l'Autorité). Ce nouveau cadre réglementaire est en majeure partie inspiré du dispositif révisé de la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (Bâle II) édicté par la Banque des règlements internationaux (BRI). À cet égard, l'Autorité a accordé au Mouvement Desjardins son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée, sous réserve de conditions, pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et au risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». Les nouvelles méthodes ont eu un effet principalement sur le calcul des actifs pondérés en fonction du risque. Toutefois, le calcul des fonds propres n'a pas été modifié de façon significative.

### Activité de gestion du capital

Le 17 mars 2009, le Mouvement a procédé au rachat par anticipation des débentures subordonnées de série D pour une valeur nominale de 450 M\$. Aux termes d'une convention d'achat et de revente intervenue le 30 mars 2009, le Mouvement a convenu d'émettre pour une contrepartie de 500 M\$ des débentures subordonnées, série E, échéant en avril 2019. Aux termes d'une convention d'achat et de revente intervenue le 1<sup>er</sup> juin 2009, le Mouvement a émis pour une contrepartie de 500 M\$ des débentures subordonnées, série F, échéant en juin 2021. Ces opérations engendrent donc une augmentation nette de 550 M\$ des débentures subordonnées au cours de l'exercice 2009, qui se qualifient comme capital de deuxième catégorie au niveau réglementaire.

Au cours des troisième et quatrième trimestres, le réseau des caisses Desjardins a procédé à l'émission de parts permanentes pour un montant de 654 M\$, qui se qualifient comme capital de première catégorie au niveau réglementaire.

### Analyse des résultats

Desjardins compte parmi les institutions financières les mieux capitalisées du Canada : ses ratios de capital de première catégorie et total, évalués sous le nouveau cadre réglementaire (Bâle II), atteignaient tous les deux 15,86 % au 31 décembre 2009. Au 31 décembre 2008, ces ratios, évalués sous l'ancien cadre réglementaire (Bâle I), atteignaient respectivement 13,39 % et 12,85 %. Le Mouvement Desjardins jouit donc toujours d'une excellente capitalisation, son ratio de capital de première catégorie se situant au-dessus de son objectif de 13 % et à un niveau supérieur de plus de 400 points de base à la médiane des grandes banques canadiennes.

### Ratios minimums

Le ratio de capitalisation total minimal recommandé aux institutions pour satisfaire aux exigences réglementaires de la BRI pour être considérées comme suffisamment capitalisées est de 8 %. De plus, le ratio de capital de première catégorie doit représenter au moins la moitié du ratio total. Avec l'entrée en vigueur du nouveau cadre réglementaire, l'Autorité a revu à 11,5 % son exigence minimale sur le ratio de capital total. En début d'année, l'objectif financier du ratio de capital total du Mouvement a été porté, à son initiative, à 13 % (soit le même niveau que l'objectif du ratio de capital de première catégorie), tenant ainsi compte du contexte économique mondial qui prévaut et de la mise en œuvre de Bâle II à compter du premier trimestre de 2009. Il est important de noter que dans le cadre de ses travaux du plan de capitalisation, le Mouvement a rehaussé sa cible minimum de capital de première catégorie, pour la porter à 15 % à compter de 2010.

**Tableau 23 – Cotes de crédit**

Solidité financière du Mouvement représentée par les cotes de crédit de première qualité de la Caisse centrale Desjardins

	DBRS	Standard & Poor's	Moody's
Court terme	R-1 (élevé)	A-1+	P-1
Moyen et long terme de premier rang	AA	AA-	Aa1

S'élevant à 15,86%, les ratios de capital de première catégorie et total du Mouvement dépassent l'exigence réglementaire minimale de même que l'objectif financier du Mouvement. Le haut niveau de capital de première catégorie témoigne ainsi de la solidité financière du Mouvement Desjardins, même dans un environnement économique plus difficile.

En plus des ratios minimums de capitalisation de première catégorie et de capitalisation totale, l'Autorité exige que le Mouvement conserve un ratio actifs sur fonds propres inférieur à 20. Cette mesure permet de déterminer globalement la suffisance des fonds propres, compte tenu de l'importance de l'actif total de l'entité, incluant certains éléments hors bilan. Avec un ratio de 13,6 au 31 décembre 2009, le Mouvement se situe largement en deçà de l'exigence de l'Autorité.

L'augmentation de la rentabilité globale de ses opérations a permis au Mouvement Desjardins d'augmenter la provision pour ristournes aux membres pour la porter à 311 M\$, soit une augmentation de 45% par rapport à l'exercice financier 2008.

**Respect des exigences**

En matière de capital réglementaire, la composition et la suffisance du capital de l'ensemble du Mouvement Desjardins sont évaluées selon la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base émise par l'Autorité. Cet organisme exige qu'un montant de capital minimal soit maintenu sur une base cumulée par l'ensemble des composantes, notamment: les caisses, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins et la Desjardins Credit Union. Ce capital prend en considération les investissements effectués au sein des autres composantes du Mouvement. Certaines de ses filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation sur les banques et les valeurs mobilières. Les exigences de ces organismes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires et changer en fonction des activités. La liquidité des principales filiales du Mouvement est constamment évaluée, compte tenu des restrictions réglementaires des administrations locales de même que des contraintes opérationnelles, fiscales, économiques et autres touchant le mouvement des fonds entre les filiales. Le Mouvement est ainsi en mesure de gérer et de minimiser les liquidités bloquées. Il surveille et gère les exigences en matière de liquidités et de capital dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace du capital et le respect continu, par chacune de ces entités, de la réglementation régionale. Les détails concernant la ligne directrice de l'Autorité, de même que le cadre réglementaire relatif à la capitalisation de chacune des entités de Desjardins, sont fournis à la note 29 des états financiers cumulés.

Le Mouvement ainsi que toutes ses entités soumises à des exigences réglementaires minimales de capitalisation respectaient celles-ci au 31 décembre 2009, tout comme en 2008.

**Agences de notation**

La Caisse centrale Desjardins et Capital Desjardins, émetteurs assujettis, bénéficient de cotes de crédit avantageuses des agences de notation, cotes qui sont parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes.

Les rapports des agences traitent principalement du Mouvement Desjardins, sur une base cumulée, puisque les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins sont adossées à la solidité du bilan des caisses.

Au cours de la dernière année, les agences de notation ont maintenu les cotes de crédit du Mouvement et ont reconnu à nouveau sa très forte capitalisation, la stabilité de ses excédents d'opérations, sa grande prédominance à l'intérieur de ses marchés locaux et la qualité de ses actifs. Cependant, le 3 mars 2009, l'agence de notation Moody's a informé la direction du Mouvement Desjardins qu'elle changeait la perspective attribuée à la cote de crédit de la Caisse centrale Desjardins, qui passe de stable à négative (negative outlook). La cote est toutefois maintenue à Aa1. Moody's reconnaît la solidité du bilan du Mouvement Desjardins, son excellente capitalisation et ses importantes parts de marché au Québec. L'annonce s'inscrit notamment dans une tendance nord-américaine consécutive à la crise financière qui frappe le secteur financier.

Les cotes de crédit élevées reflétant la solidité financière du Mouvement Desjardins et de son réseau des caisses lui assurent crédibilité et notoriété auprès des investisseurs institutionnels. Les programmes d'emprunt que la Caisse centrale a mis en place lui donnent accès à des capitaux diversifiés par clients, marchés, échéances, devises et régions.

**Tableau 24 – Fonds propres et ratios de capital**

Au 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008
	Sous Bâle II	Sous Bâle I
<b>Fonds propres de première catégorie</b>		
Parts de capital admissibles	1 607 \$	917 \$
Réserves	8 149	8 230
Excédents non répartis (déficit)	795	(96)
Participations minoritaires	42	40
Écart d'acquisition	(109)	(113)
Autres déductions <sup>(1)</sup>	(244)	—
<b>Total des fonds propres de première catégorie</b>	<b>10 240</b>	<b>8 978</b>
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>		
Débitures subordonnées	1 300	750
Provision générale admissible	388	581
Autres titres admissibles	77	69
Gains cumulatifs non réalisés sur titres disponibles à la vente (nets d'impôts)	5	—
Autres déductions <sup>(1)</sup>	(1 770)	—
<b>Total des fonds propres de deuxième catégorie</b>	<b>—</b>	<b>1 400</b>
<b>Investissements<sup>(2)</sup></b>	<b>—</b>	<b>(1 766)</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>10 240 \$</b>	<b>8 612 \$</b>
<b>Ratios de capital</b>		
Ratios de capital de première catégorie	15,86 %	13,39 %
Ratios de capital total	15,86	12,85

(1) Comprend le déficit de provision relatif à l'approche de notation interne et les expositions de titrisation non notées et les investissements dans les filiales non consolidées (principalement Desjardins Sécurité financière et Desjardins Groupe d'assurances générales) ainsi que dans les sociétés affiliées.

(2) Ce montant correspond aux investissements dans les filiales (principalement Desjardins Sécurité financière, Desjardins Groupe d'assurances générales, Valeurs mobilières Desjardins et Fiducie Desjardins) à la valeur de consolidation ainsi qu'à tout autre placement détenu qui doit être déduit en fonction de la ligne directrice de l'Autorité.

**Tableau 25 – Actifs pondérés en fonction des risques**

Au 31 décembre 2009  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	Approche notation interne		Approche standardisée		Total		Taux de pondération moyen des risques
	Expositions <sup>(1)</sup>	Actifs pondérés en fonction des risques	Expositions <sup>(1)</sup>	Actifs pondérés en fonction des risques	Expositions <sup>(1)</sup>	Actifs pondérés en fonction des risques	
Emprunteurs souverains	— \$	— \$	9 820 \$	— \$	9 820 \$	— \$	— %
Institutions financières	—	—	8 413	1 680	8 413	1 680	20
Entreprises	—	—	31 029	22 904	31 029	22 904	74
Prêts hypothécaires	41 785	4 662	1 329	201	43 114	4 863	11
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles	22 568	5 877	—	—	22 568	5 877	26
Autres expositions sur la clientèle de détail	28 417	3 711	5 011	3 127	33 428	6 838	20
Titrisation	—	—	1 595	711	1 595	711	45
Actions	—	—	228	228	228	228	100
Portefeuille de négociation	—	—	1 423	348	1 423	348	24
Autres actifs <sup>(2)</sup>	—	—	—	—	10 004	2 845	28
Facteur scalaire <sup>(3)</sup>	—	855	—	—	—	855	—
<b>Total du risque de crédit</b>	<b>92 770 \$</b>	<b>15 105 \$</b>	<b>58 848 \$</b>	<b>29 199 \$</b>	<b>161 622 \$</b>	<b>47 149 \$</b>	
Risque de marché	—	—	—	2 251	—	2 251	
Risque opérationnel <sup>(4)</sup>	—	—	—	—	—	9 793	
Ajustement transitoire en fonction du seuil <sup>(5)</sup>	—	—	—	—	—	5 362	
<b>Total des actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>92 770 \$</b>	<b>15 105 \$</b>	<b>58 848 \$</b>	<b>31 450 \$</b>	<b>161 622 \$</b>	<b>64 555 \$</b>	

(1) Exposition nette, après atténuation du risque de crédit (déduction faite des provisions spécifiques sous l'approche standard mais non sous l'approche avancée, conformément à la ligne directrice de l'Autorité).

(2) Les autres actifs sont évalués à l'aide d'une méthode autre que les méthodes standardisées ou de notation interne.

(3) Le facteur scalaire correspond à un calibrage de 6% des actifs à risque évalués selon l'approche avancée pour les expositions de crédit, en conformité avec la section 1.3 de la ligne directrice de l'Autorité.

(4) L'approche « indicateur de base » a été utilisée pour évaluer le risque opérationnel.

(5) Tel que prescrit à la section 1.6 de la ligne directrice de l'Autorité.

## Situation de trésorerie et sources de financement

La vague d'optimisme amorcée au cours de l'année relativement au rétablissement de la situation économique mondiale s'est amplifiée durant les derniers mois de l'exercice 2009. Le retour de la confiance des consommateurs, l'amélioration du marché de l'immobilier et la hausse des marchés boursiers sont autant d'indicateurs qui nous permettent d'envisager sérieusement une relance de l'économie. Par contre, la reprise demeure extrêmement fragile. Les conditions de crédit sont toujours difficiles et, au Canada, la hausse prolongée du dollar pourrait sérieusement affecter le rétablissement de l'économie. La bonne performance des marchés boursiers et des commodités ainsi que des signes positifs provenant de l'économie mondiale ont été des facteurs importants associés à la vigueur du dollar canadien au cours de l'exercice. Le contexte économique et financier actuel pousse les principales banques centrales à retarder un resserrement de leur politique monétaire qui pourrait être appliqué vers la fin de 2010.

Au cours de l'année 2009, les écarts de financement court terme et corporatifs ont fortement diminué. Après avoir connu une hausse au premier semestre, les taux obligataires sont demeurés relativement stables lors des derniers mois. La volatilité observée a constamment diminué tout au long de l'année. Toutefois, les marchés semblent demeurer sceptiques quant à la force de la reprise économique.

L'intégration des activités de trésorerie du Mouvement Desjardins à celles de la Caisse centrale Desjardins (CCD) qui a été effectuée au cours des dernières années a démontré, une fois de plus, l'avantage de la synergie pour affirmer un leadership fort en vue d'une prospérité accrue. Malgré la situation économique précaire, la CCD a réussi à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins de l'ensemble du Mouvement, grâce à la rigueur de sa politique de trésorerie, à la solidité de ses approvisionnements institutionnels et à l'apport du réseau des caisses. La rigueur de sa politique de trésorerie a également permis à la CCD de consolider ses assises et de traverser avec confiance cette période de stabilisation financière à l'échelle mondiale.

Le bilan combiné des caisses a atteint sa cible d'appariement neutre au cours de l'exercice. Le revenu net d'intérêt s'est redressé, grâce à une hausse des taux d'intérêt à long terme principalement, et à l'amélioration des marges d'intermédiation de certains produits.

Soulignons que la CCD, en accord avec sa stratégie d'allongement de l'approvisionnement institutionnel et sa mission de trésorier du Mouvement, a procédé au début de l'exercice 2009 à une émission de titres de dettes sur les marchés européens, pour une valeur de l'ordre de 800 M\$ afin de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du réseau Desjardins. Elle a également procédé, en septembre et en décembre 2009, à deux émissions de dépôts à moyen terme sur le marché canadien, pour une valeur chacune de 500 M\$. Ces émissions de billets ont été effectuées par la CCD en vertu de son prospectus simplifié préalable de base qui permet l'émission de billets d'une valeur maximale de 5 G\$. Quoique réalisées dans un contexte économique difficile, et sans avoir recours à l'aide offerte aux grands prêteurs par le gouvernement fédéral, ces émissions ont connu une bonne réception.

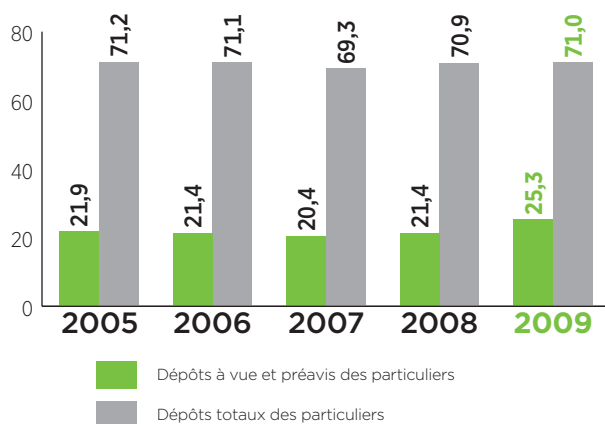
Soulignons également qu'au mois de mars et mai 2009, Capital Desjardins a procédé à deux émissions de billets de premier rang de 500 M\$ CA chacune rachetables respectivement le 1<sup>er</sup> avril 2014 et le 1<sup>er</sup> juin 2016. L'allongement de l'échéance moyenne de l'approvisionnement institutionnel constitue une stratégie avantageuse, grâce à laquelle Desjardins peut maintenir ses objectifs même en période d'instabilité économique et financière.

Au cours du deuxième semestre de 2009, le réseau des caisses Desjardins a procédé à l'émission de parts permanentes pour une somme de 654 M\$.

Les dépôts ont affiché une croissance annuelle de 4,7% en 2009, comparativement à une augmentation de 5,9% en 2008. Au chapitre des dépôts des particuliers, les caisses Desjardins ont enregistré une cadence encore soutenue dans ce domaine. Cependant, en raison d'une croissance plus rapide des dépôts des entreprises et des gouvernements, l'importance relative de l'épargne personnelle a quelque peu varié, passant de 70,9% au cours de l'exercice de 2008 à 71,0% en 2009.

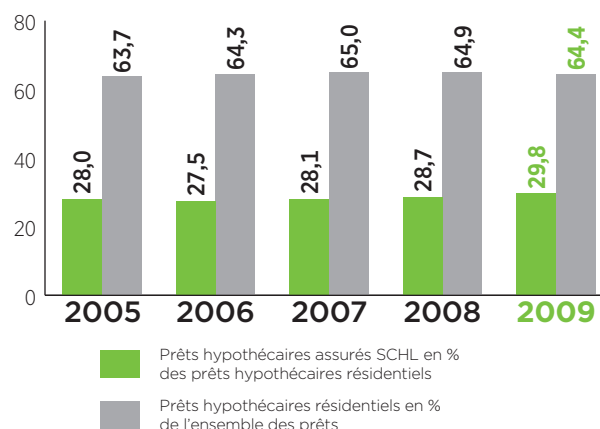
### Dépôts des particuliers en pourcentage de l'ensemble des dépôts

(en %)



### Prêts hypothécaires résidentiels en pourcentage de l'ensemble des prêts des caisses

(en %)



La CCD a poursuivi sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme de la Fiducie du Canada pour l'habitation. En effet, la CCD a été active dans le domaine de la titrisation des créances hypothécaires assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et sa participation aux nouvelles émissions du programme en 2009 était de l'ordre de 500 M\$. Les deux objectifs du programme sont, d'une part, d'obtenir une source de financement long terme au coût le plus bas sur le marché, et d'autre part, en titrisant les hypothèques, d'optimiser le rendement sur le capital réglementaire.

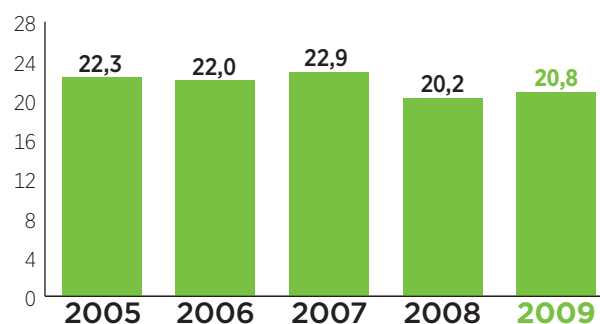
La crise financière mondiale a mis en lumière l'importance du programme de titrisation. Notre expertise dans le domaine nous permet aussi aujourd'hui de participer à notre convenance lors des adjudications inversées d'achat d'hypothèques du gouvernement du Canada. D'ailleurs en 2009, les autorités gouvernementales ont annoncé une augmentation du programme, pour atteindre un montant de 50 G\$. Les prêts hypothécaires résidentiels du réseau des caisses comptaient pour 64,4% de l'ensemble des prêts en 2009 et 29,8% de ceux-ci sont assurés par la SCHL. L'objectif premier de la mise en place de ce programme est d'assurer un approvisionnement de fonds au réseau, et ce, à un coût plus avantageux.

L'encaisse et les valeurs mobilières ont atteint 32,6 G\$, soit 1,9 G\$ de plus qu'à la fin de 2008. Le ratio de l'encaisse et des valeurs mobilières sur l'actif total se chiffre donc à 20,8% à la fin de 2009, par rapport à 20,2% à la fin de 2008. Rappelons que les liquidités sont déterminées par la somme des valeurs mobilières, de l'encaisse et des dépôts auprès des institutions financières. Les valeurs mobilières sont constituées en grande partie de valeurs émises par les gouvernements et les corps publics bénéficiant de cotes de crédit élevées pouvant être utilisées advenant une demande accrue et inattendue de besoins de fonds provenant du réseau des caisses.

Par ailleurs, le 3 mars 2010, la CCD a annoncé une émission de 1 milliard d'euros de billets de dépôt échéant en 2012. Cette émission est la première à être effectuée par la CCD depuis le renouvellement de son programme d'emprunt européen en décembre 2009. Ce programme prévoit l'émission de billets de dépôt d'une valeur maximale de 7 milliards d'euros.

### Encaisse et valeurs mobilières en pourcentage de l'actif total

(en %)



**Tableau 26 - Biens administrés et biens sous gestion**

Au 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009		2008	
		Variation en pourcentage		Variation en pourcentage
<b>Biens administrés</b>				
Services de fiducie et de garde aux particuliers et institutions	219 776 \$	16,0 %	189 504 \$	(2,9) %
Fonds de placement <sup>(1)</sup>	15 672	29,1	12 143	(21,6)
	<b>235 448 \$</b>	<b>16,8 %</b>	<b>201 647 \$</b>	<b>(4,3) %</b>
<b>Biens sous gestion</b>				
Institutions et particuliers	16 366 \$	(4,6) %	17 149 \$	(25,7) %
Fonds de placement <sup>(1)</sup>	15 672	29,1	12 143	(21,6)
	<b>32 038 \$</b>	<b>9,4 %</b>	<b>29 292 \$</b>	<b>(24,1) %</b>

(1) Incluent en 2009 les Fonds Desjardins de 11,7 G\$, les Fonds NordOuest de 2,1 G\$, et les fonds distincts individuels de Desjardins Sécurité financière de 1,8 G\$.

**Éléments hors bilan****Fait saillant**

**Progression de 16,8% des biens administrés, lesquels se chiffraient à 235,4 G\$ au 31 décembre 2009.**

Dans le cours normal de ses opérations, le Mouvement Desjardins contracte différents engagements hors bilan.

Cela inclut les biens administrés et sous gestion pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les instruments financiers dérivés et les engagements contractuels.

**Biens administrés et biens sous gestion**

Au 31 décembre 2009, la valeur des actifs qu'administre et gère le Mouvement Desjardins pour le compte de ses membres et de ses clients s'établissait à 235,4 G\$, soit une hausse appréciable de 33,8 G\$ ou de 16,8%, par rapport à un repli de 9,0 G\$ ou de 4,3% enregistré en 2008. Plus particulièrement, à titre de gestionnaire de patrimoine, le Mouvement avait des avoirs financiers en gestion totalisant 32,0 G\$ au 31 décembre 2009, ce qui représente une augmentation de 2,7 G\$ ou de 9,4% depuis un an, comparativement à une diminution de 9,3 G\$ ou de 24,1% en 2008.

Le redressement assez spectaculaire de l'activité boursière au pays (bond de 30,7% de l'indice S&P/TSX contre une chute de 35,0% en 2008) et ailleurs dans le monde n'est évidemment pas étranger à ces résultats. Il a permis aux grands fiduciaires et gestionnaires de patrimoine au Canada, dont fait partie le Mouvement Desjardins, de renouer avec la croissance.

Cette embellie s'est répercutée favorablement sur les produits d'épargne hors bilan qui composent une partie des avoirs administrés ou gérés par le Mouvement. À ce sujet, soulignons la poussée de 3,5 G\$ ou de 29,1% de ses fonds de placement, pour atteindre un volume de 15,7 G\$ au 31 décembre 2009.

Rappelons que les biens administrés et les biens sous gestion sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde, ainsi que d'actifs accumulés par des caisses de retraite; ils n'appartiennent donc pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et à ses clients. Ainsi, ils ne sont pas comptabilisés au bilan cumulé.

**Instruments de crédit et instruments financiers dérivés**

Les risques associés à ces éléments hors bilan sont gérés selon les mêmes règles rigoureuses que celles appliquées aux éléments du bilan cumulé. De l'avis de la direction, aucun risque inhabituel ne découle de ces éléments hors bilan.

Le calcul du solde pondéré en fonction du risque rattaché à ces éléments hors bilan, figurant au tableau 25 à la page 111, est conforme à la ligne directrice sur la suffisance du capital de base émise par l'Autorité des marchés financiers.

La note 26 afférente aux états financiers cumulés du Mouvement Desjardins explique la convention comptable retenue pour la comptabilisation des instruments financiers dérivés, lesquels sont tous comptabilisés à leur juste valeur. De plus, les notes 26 et 27 fournissent respectivement des renseignements détaillés sur les instruments financiers dérivés et sur les engagements.

**Tableau 27 – Instruments de crédit selon les échéances**Au 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009				2008	
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Garanties et lettres de crédit de soutien	589 \$	2 \$	— \$	— \$	591 \$	566 \$
Prêts de valeurs	29	124	154	777	1 084	1 334
Engagements de crédit	48 497	1 946	565	1 223	52 231	38 105
<b>Total des instruments de crédit</b>	<b>49 115 \$</b>	<b>2 072 \$</b>	<b>719 \$</b>	<b>2 000 \$</b>	<b>53 906 \$</b>	<b>40 005 \$</b>

**Instruments de crédit**

Afin de répondre aux besoins de financement de ses membres et de ses clients, le Mouvement met à leur disposition des instruments de crédit. Ces derniers comprennent les garanties et les lettres de crédit de soutien, les prêts de valeurs ainsi que les engagements de crédit qui représentent les montants autorisés mais non utilisés par les membres et les clients.

Ces instruments exposent le Mouvement à des risques de crédit et de liquidité. La gestion de ces risques est décrite aux pages 117 à 125 du rapport de gestion. Le tableau 27 indique les montants contractuels des instruments de crédit selon la durée restante. Puisque plusieurs de ces instruments de crédit viendront à échéance ou seront résiliés sans qu'il y ait de sortie de fonds, les montants contractuels de ces engagements ne représentent pas les besoins de liquidités futurs.

**Instruments financiers dérivés**

Le Mouvement utilise les instruments financiers dérivés à des fins de gestion de l'actif et du passif et à des fins de négociation. Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent, tel des taux d'intérêt et des cours de change. Les instruments financiers dérivés utilisés comprennent une vaste gamme de contrats financiers, notamment les swaps de taux d'intérêt, de change et de crédit, les contrats à terme et les options. Ces instruments sont d'importants outils de gestion des risques, principalement utilisés pour réduire les risques liés aux variations de taux d'intérêt, aux variations de taux de change et aux autres risques de marché. La majorité des contrats sont transigés de gré à gré.

Le Mouvement comptabilise tous ses instruments financiers dérivés autonomes au bilan cumulé en vertu des normes comptables publiées par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) sur les instruments financiers. Selon ces normes, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur, y compris les dérivés désignés comme éléments de couverture. Selon le chapitre 3865 «Couvertures» publié par l'ICCA, les instruments financiers dérivés peuvent être désignés dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie. Ce chapitre traite des conditions d'admissibilité à la comptabilité de couverture ainsi que de la comptabilisation des relations de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie. La note 26 afférente aux états financiers cumulés présentée à la page 193 fournit des détails sur les conventions comptables portant sur les instruments financiers dérivés et l'incidence de ces normes sur les résultats cumulés de l'exercice.

Ces instruments financiers dérivés exposent le Mouvement principalement à des risques de crédit et de marché. La gestion de ces risques est décrite aux pages 117 à 125 du rapport de gestion.

Le risque de crédit associé aux instruments financiers dérivés correspond à la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles envers le Mouvement à un moment où la juste valeur de cet instrument est positive pour ce dernier. Le risque de crédit associé aux instruments financiers dérivés correspond normalement à une faible fraction du capital nominal de référence. La valeur de remplacement et le risque de crédit équivalent sont deux mesures utilisées pour évaluer ce risque. La valeur de remplacement correspond au coût de remplacement actuel de tous les contrats qui ont une juste valeur positive. Le risque de crédit équivalent est égal à la somme de cette valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel. Ce dernier est une estimation de l'augmentation possible de la valeur de remplacement sur la durée restante des contrats, laquelle est calculée selon une formule établie par l'Autorité des marchés financiers.

Le Mouvement limite le risque de crédit associé aux instruments financiers dérivés en faisant affaire avec des contreparties dont la cote de crédit est élevée. L'un des tableaux de la note 26 afférente aux états financiers cumulés du Mouvement présente les instruments financiers dérivés selon la cote d'évaluation des risques de crédit et le type de contrepartie. En fonction de la valeur de remplacement, le tableau indique que la quasi-totalité des contreparties ont des cotes de crédit se situant entre AAA et A. Le Mouvement limite également le risque de crédit avec certaines contreparties en concluant des accords généraux de compensation qui permettent, en cas d'insolvabilité d'une contrepartie, de régler au net l'ensemble des positions avec cette contrepartie. Des annexes de soutien au crédit sont aussi utilisées. Celles-ci donnent le droit de demander à la contrepartie de payer ou de garantir la valeur au marché courante des positions lorsque cette valeur franchit un certain seuil.

Le risque de marché associé aux instruments financiers dérivés correspond au risque de variation de la valeur marchande de ces instruments découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt et les taux de change. L'un des tableaux de la note 26 afférente aux états financiers cumulés du Mouvement présente les échéances des montants nominaux de référence totaux des instruments financiers dérivés.

En règle générale, le risque de marché associé aux instruments financiers dérivés dont l'échéance est à court terme est moindre que celui associé aux instruments financiers dérivés dont l'échéance est à plus long terme. Au 31 décembre 2009, en fonction des montants nominaux de référence, 40,4% des instruments financiers dérivés avaient une échéance inférieure à un an.

En tenant compte des accords généraux de compensation, le solde pondéré en fonction du risque au 31 décembre 2009 pour tous les instruments financiers dérivés du Mouvement se situait à 160 M\$ (535 M\$ en 2008). Au 31 décembre 2009, le montant de sûretés que le Mouvement aurait à fournir advenant une décote est marginal puisque la valeur de remplacement de la majorité des contrats est positive.

#### Titrisation

Dans le cadre de sa stratégie de gestion de liquidités et des fonds propres, le Mouvement Desjardins conclut, dans le cours normal de ses activités, des transactions de titrisation de prêts hypothécaires. Ces opérations impliquent l'utilisation d'arrangements hors bilan avec des structures d'accueil. La structure d'accueil utilisée par le Mouvement est la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) développée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC).

Dans ce type de transactions, le Mouvement cède des prêts hypothécaires à la structure d'accueil contre de l'argent; celle-ci finance ces achats par l'émission d'obligations aux investisseurs. Les modalités du programme des OHC exigent que des contrats de swaps soient conclus entre la FCH et le Mouvement afin de recevoir mensuellement la totalité des flux de trésorerie liés aux prêts hypothécaires sous-jacents aux titres hypothécaires titrisés et que le Mouvement paie à la FCH les intérêts trimestriellement sur la série d'OHC, ainsi que le capital à l'échéance. Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de vente uniquement lorsque le Mouvement est réputé avoir cédé le contrôle des actifs et qu'il reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaires sur ces actifs. Au moment de la vente des actifs, le Mouvement conserve certains droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires, lesquelles constituent des droits conservés, et assume la responsabilité de la gestion des prêts hypothécaires cédés.

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires car ils sont garantis par la SCHL. Le Mouvement revoit périodiquement la valeur de ces droits et constate aux résultats cumulés toute baisse de valeur durable, le cas échéant. En 2009, l'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 4 521 M\$, comparativement à 4 074 M\$ en 2008. Au 31 décembre 2009, un montant de 123 M\$, était inscrit au bilan cumulé à titre de droits conservés contre 170 M\$ au 31 décembre 2008, et un montant de 23 M\$, à titre de passif de gestion comparativement à 30 M\$ au 31 décembre 2008. La note 7 afférente aux états financiers cumulés donne des renseignements détaillés sur ces structures.

#### Engagements contractuels

Le Mouvement Desjardins a des engagements contractuels en vertu desquels il doit effectuer des paiements futurs sur des emprunts, des débetures subordonnées et des contrats de location. Les emprunts et les débetures subordonnées sont présentés au bilan cumulé du Mouvement alors que les contrats de location ne le sont pas. Les notes 13, 15 et 27 des états financiers cumulés du Mouvement contiennent des renseignements sur ces engagements contractuels.

Le Mouvement Desjardins s'est engagé à fournir une facilité de financement de marge (FFM) relativement au dossier du PCAA. La part du Mouvement dans cet engagement de crédit s'élevant à 1 193 M\$, selon les termes du Plan de restructuration du 24 décembre 2008, se situe au même rang que les autres participants de la FFM et vient à échéance en juillet 2017, ou à une date antérieure si toutes les transactions de swaps sur défaillance de crédit ont été réglées auparavant.

#### Actifs financiers reçus en garantie

Le Mouvement reçoit des actifs financiers en garantie à la suite de transactions de valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente. Ces transactions sont conclues dans des conditions normales attribuables à ces types de transaction. La note 27 afférente aux états financiers cumulés du Mouvement procure des informations additionnelles sur les actifs financiers reçus en garantie.

## Gestion des risques

### Faits saillants

**Gouvernance renforcée en gestion des risques par la mise en place de la nouvelle organisation; l'ensemble des activités en gestion des risques de tout le Mouvement relève désormais d'une seule première vice-présidence Gestion des risques du Mouvement Desjardins.**

**Mise en place ou révision d'encadrements, à portée Mouvement, dans les principaux domaines de risques.**

**Agrément accordé par l'Autorité des marchés financiers du Québec au Mouvement Desjardins relativement à son approche de notation interne avancée, sous réserve de conditions, pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers.**

**Gestion de la crise financière.**

Le Mouvement Desjardins, dans le cours normal de ses activités, est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'assurance et le risque de réputation. L'objectif du Mouvement en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement dans le respect des limites de tolérance établies pour le Mouvement, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités de l'organisation. Il vise également à se donner un cadre de gestion prudent et approprié dans le respect des principes d'imputabilité et d'indépendance reconnus.

Le conseil d'administration de la Fédération assume les responsabilités d'orientation, de planification, de coordination et de surveillance de l'ensemble des activités du Mouvement. Dans certaines de ses responsabilités spécifiques en gestion des risques du Mouvement, le conseil d'administration est appuyé par la commission Gestion des risques, la commission Vérification et Inspection ainsi que le conseil d'éthique et de déontologie. Des informations additionnelles sur ces instances se trouvent aux pages 215 à 226 de la section sur la gouvernance.

Le conseil d'administration a créé deux comités, le comité de gestion intégrée des risques et le comité de gestion Finances et Risques du Mouvement, composé de responsables de fonctions stratégiques Mouvement et d'experts de Desjardins. Le rôle de ces comités est d'appuyer le comité de direction Mouvement à qui il incombe de veiller à ce que le Mouvement soit doté d'un processus permanent, adéquat, efficace et intégré de gestion des risques.

Un rapport d'information sur les risques est produit périodiquement pour le comité de gestion intégrée des risques, le comité de direction Mouvement et la commission Gestion des risques. Ce rapport fournit des indicateurs clés sur chacun des risques. En constante évolution, il inclut les derniers développements en matière de gestion des risques. De l'information sur les fonds propres, notamment sur la suffisance du capital en relation avec le profil de risque du Mouvement, vient compléter le rapport.

L'approche de gestion des risques du Mouvement repose sur des principes favorisant la responsabilité des entités et unités à l'égard des résultats et de la qualité de gestion des risques, et donnant aussi un rôle de premier plan au conseil d'administration de toutes les composantes du Mouvement dans le suivi des risques et des résultats obtenus par celles-ci. Plusieurs mécanismes sont en place afin d'appuyer le conseil d'administration et la direction de chaque composante dans l'exercice de leurs principales responsabilités en matière de gestion des risques.

Des séances de formation en gestion des risques ont été tenues auprès des membres des conseils d'administration, des membres des comités de direction de la Fédération et des filiales, ainsi que pour des directeurs généraux et des dirigeants du réseau des caisses Desjardins. La volonté du Mouvement à l'égard de la formation en gestion des risques auprès de ces instances est de continuer à actualiser leurs connaissances par l'entremise d'un plan de formation continue. À ce titre, des formations en gestion des risques sont déjà prévues en 2010 et des capsules d'information sur des sujets variés en gestion des risques sont et seront également présentées régulièrement à la commission Gestion des risques et au comité de gestion intégrée des risques.

Deux unités fonctionnelles indépendantes viennent compléter l'infrastructure de gouvernance de la gestion des risques du Mouvement.

La première vice-présidence Gestion des risques du Mouvement Desjardins est une fonction stratégique dont la mission est principalement d'être un partenaire du développement du Mouvement dans l'identification, la mesure, la prise et la gestion des risques, tout en assurant la pérennité du Mouvement. Elle vise notamment à soutenir le développement des affaires favorisant à la fois le maintien de la compétitivité et l'obtention d'un rendement approprié selon le profil de risques et les objectifs du Mouvement, à veiller à l'encadrement de la gestion des risques pour le Mouvement, à s'assurer que les risques sont gérés adéquatement et à faire rapport aux instances de l'évolution des risques. Elle assure également la coordination nécessaire entre la Fédération, les secteurs d'affaires et les composantes du Mouvement. Cette coordination à l'échelle du Mouvement est assurée par des mécanismes favorisant la cohésion et l'agilité organisationnelle et permettant aux entités réglementées d'avoir les leviers nécessaires pour exercer leurs responsabilités.

Le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins (BSMD) est une fonction indépendante et objective qui favorise une surveillance intégrée du Mouvement Desjardins. Il regroupe en effet, depuis juin 2009, les services de vérification interne des composantes du Mouvement de même que la surveillance du réseau des caisses. Dans son rôle de responsable fonctionnel de la commission Vérification et Inspection, le BSMD soutient directement la commission dans ses travaux.

La vice-présidence Vérification interne du Mouvement Desjardins a pour mission d'informer, de conseiller et d'appuyer les membres des conseils d'administration et de la direction, ainsi que les gestionnaires, et de leur donner une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des opérations de chacune des entités et de l'ensemble du Mouvement. Cela a pour effet de les aider à assumer efficacement leurs responsabilités, selon les exigences réglementaires et les règles de gouvernance, tout en contribuant aux objectifs de l'organisation. Cette vice-présidence intervient, entre autres, pour fournir une évaluation indépendante des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance et faire des propositions pour en améliorer l'efficacité ainsi que pour s'assurer que les gestionnaires administrent leurs activités de manière efficace, efficiente, saine et prudente.

Le BSMD effectuée, tel que le requiert la *Loi sur les coopératives de services financiers*, la surveillance du réseau des caisses du Québec. Cette surveillance, réalisée en appliquant les meilleures pratiques en la matière, a pour but notamment de fournir des opinions indépendantes sur la gestion et les états financiers des caisses. À cet effet, par ses travaux d'inspection et de vérification, il évalue si les risques reliés aux activités du réseau des caisses sont gérés selon des pratiques de gestion saine et prudente conformément aux lois, normes et règles déontologiques en vigueur. Ainsi, il vise la détection précoce des risques nouveaux. Le BSMD vérifie annuellement les états financiers des caisses suivant les normes de vérification reconnues et exprime une opinion sur ceux-ci.

Les rapports du BSMD aux conseils d'administration des caisses, à la commission Vérification et Inspection et au conseil d'administration de la Fédération et de ses filiales font l'objet d'un suivi rigoureux.

### Accord de Bâle II sur les fonds propres

L'Accord de Bâle II est un dispositif d'adéquation internationale des fonds propres qui permet de relier plus étroitement les exigences de fonds propres réglementaires aux risques encourus et qui favorise la progression constante des capacités d'évaluation des risques dans les institutions financières.

Le cadre de Bâle II repose essentiellement sur trois piliers : le premier met en place les exigences en matière de fonds propres réglementaires en fonction du risque; le second porte sur la surveillance prudentielle; et finalement, le troisième établit les différentes exigences au niveau de la communication de l'information financière.

Au cours du premier trimestre de 2009, l'Autorité des marchés financiers du Québec a accordé au Mouvement Desjardins, dans le cadre de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base, laquelle est adaptée en fonction des dispositions prévues à l'Accord de Bâle II, son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée, sous réserve de conditions, pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et au risque de marché, elles sont évaluées pour le moment selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche «indicateur de base». Cette disposition sert notamment au calcul des ratios de capital du Mouvement Desjardins, lesquels demeurent toujours les plus élevés parmi les institutions financières les mieux capitalisées au Canada.

Dans le cadre de ses activités de placement, le Mouvement Desjardins a recours à quatre organismes d'évaluation externe de crédit (OEEC) pour déterminer les notations de crédit à utiliser pour calculer les exigences de fonds propres selon l'approche standard. Toutes ces OEEC satisfont aux critères d'admissibilité de l'Accord de Bâle II et sont autorisées par l'Autorité des marchés financiers et le Bureau du surintendant des institutions financières. La procédure de transposition consiste à prendre en compte les notations de crédit pour des émissions similaires de chacune des quatre agences de notation et de retenir la pire de ces notations.

De nouveau cette année, de nombreux efforts ont été déployés, à l'échelle du Mouvement, pour consolider la mise en place des saines pratiques en gestion des risques. En effet, le Mouvement Desjardins continue sa progression amorcée il y a quelques années afin de doter l'organisation d'outils et de systèmes à la hauteur des standards reconnus, et ce, dans les principaux domaines de risques.

La mise en place de ces approches jumelée à la réorganisation de la fonction stratégique de gestion des risques nous permettront de mieux identifier et mesurer les risques ainsi que de lier plus étroitement les exigences de fonds propres réglementaires aux risques encourus. Desjardins souhaite assurer une progression constante de sa capacité d'évaluation des risques et réaffirme ainsi son engagement formel à se conformer aux attentes de l'Autorité des marchés financiers du Québec en matière de gestion des risques.

### Risque de crédit

**Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan cumulé.**

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements (au 31 décembre 2009, les prêts représentaient une proportion de 70,0% de l'actif au bilan cumulé), mais aussi par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les lignes de change et les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et sur les valeurs mobilières.

**Gestion du risque de crédit** Le Mouvement Desjardins maintient son objectif de servir l'ensemble de ses membres et de ses clients de façon efficace; pour y parvenir, il s'est doté de canaux de distribution performants et spécialisés par produits ou par clientèles. Les diverses unités et les composantes qui les regroupent constituent des centres d'expertise et sont responsables de leur performance dans leurs marchés respectifs, incluant les risques de crédit. Elles disposent à cet égard de latitudes d'encadrement et d'approbation, ainsi que des structures et des outils de suivi et de gestion qui s'y rattachent.

Afin de les assister sur ce dernier aspect, le Mouvement a établi des structures et des mécanismes centralisés pour s'assurer que ce cadre de gestion des risques permette une gestion efficace qui demeure saine et prudente.

Ainsi, la commission Gestion des risques s'assure que les activités de gestion du risque sont structurées et suivies adéquatement dans l'ensemble du Mouvement, entre autres, par l'examen des principales politiques de crédit et des rapports de suivi, incluant ceux que produisent les unités de supervision indépendantes. Le comité de gestion intégrée des risques, pour sa part, soutient les membres de la commission Gestion des risques dans l'exercice de leurs responsabilités en analysant les éléments clés en matière de gestion des risques et les principaux rapports portant sur les situations particulières et sur l'état des portefeuilles.

Le Mouvement Desjardins s'est doté d'une première vice-présidence Gestion des risques dont sont issues quatre vice-présidences qui assurent la gestion du risque de crédit. Trois de ces unités se partagent des responsabilités en fonction des grands segments de clientèles, soit les grandes entreprises et les marchés des capitaux, les petites et moyennes entreprises et enfin les prêts à la clientèle de détail. Chaque unité est structurée afin de répondre aux caractéristiques propres aux produits ou à la clientèle dont elle a la responsabilité du risque de crédit grâce à des équipes spécialisées et à des procédures spécifiques. Cette structure est appuyée par une vice-présidence responsable des principaux éléments d'encadrement et de la mesure du risque.

**L'encadrement** Un ensemble de politiques et de normes encadrent les éléments de gestion du risque de crédit du Mouvement, tels que les responsabilités et les pouvoirs des intervenants, les limites que dicte à chacun sa tolérance au risque, les règles d'attribution et d'administration des dossiers et, enfin, les règles de communication à l'égard des risques de crédit auxquels l'entreprise est exposée.

Des unités d'approbation et de gestion du risque de crédit, appartenant aux trois vice-présidences mentionnées précédemment, assument les responsabilités d'octroi, de gestion et d'encadrement spécifiques à leurs produits et à leurs opérations. Ces unités établissent leurs propres politiques et pratiques adaptées à leurs produits et à leurs clientèles, dans le respect des politiques générales régissant l'ensemble des activités de crédit.

L'ensemble de ces encadrements, politiques et pratiques permet de déterminer la conduite à suivre en matière de gestion et de contrôle du risque.

**L'octroi de crédit** Cette responsabilité est assumée par différentes unités regroupées dans trois vice-présidences selon leurs clientèles respectives.

Le pouvoir d'approbation des dossiers constitue d'abord la responsabilité des caisses, de leurs centres financiers aux entreprises et des autres centres d'affaires en contact avec la clientèle. Pour les dossiers où le risque de crédit est d'une plus grande ampleur, une approbation en second regard est obtenue de professionnels au sein de la première vice-présidence Gestion des risques.

Ces professionnels sont regroupés dans les trois vice-présidences mentionnées précédemment, selon le type de clientèle correspondant aux dossiers. Leurs qualifications, leurs pouvoirs d'approbation et la profondeur de l'analyse à réaliser sont adaptés aux caractéristiques du produit ainsi qu'à la complexité et à l'ampleur du risque des transactions. Les prêts les plus importants sont approuvés par des comités de crédit où siègent des cadres supérieurs. Enfin, le comité exécutif ou le conseil d'administration participe à l'approbation des dossiers qui excèdent les limites définies dans les politiques.

**La clientèle de détail** Pour évaluer le risque des activités de crédit aux particuliers et aux plus petites entreprises, des systèmes de notation, basés sur des statistiques éprouvées, sont généralement utilisés. Ces systèmes sont développés à partir d'un historique du comportement d'emprunteurs ayant un profil ou des caractéristiques semblables à ceux du demandeur afin d'estimer le risque que représente une transaction.

De tels systèmes sont utilisés lors de l'approbation initiale, mais aussi par la suite, lorsque l'évaluation en continu du risque du portefeuille se fait par la notation comportementale, calculée sur la base des données transactionnelles des membres emprunteurs. Une réactualisation mensuelle du niveau de risque des membres emprunteurs existants est effectuée, permettant ainsi une gestion proactive du risque de crédit du portefeuille.

La performance de ces systèmes est analysée sur une base continue et des ajustements sont apportés régulièrement afin d'évaluer le plus adéquatement possible le risque des transactions et des emprunteurs.

Les unités responsables du processus de développement s'assurent de la mise en place de contrôles adéquats qui veillent à la stabilité et à la performance des systèmes de notation et des modèles internes. Ceux-ci sont validés par une unité indépendante du processus de développement de façon à s'assurer de leur intégrité sur le plan conceptuel et à ce qu'ils tiennent convenablement compte de tous les risques importants. Cette validation est exécutée lorsque le modèle est mis en place initialement et annuellement par la suite, ainsi que lorsque des changements importants y sont apportés. Une politique de validation détermine les événements qui impliquent une validation de la part de l'unité indépendante, les systèmes de notation et les modèles internes visés, ainsi que la portée et la nature des travaux de validation.

L'utilisation des notations internes et des estimations est étendue à d'autres activités de gestion et de gouvernance en matière de risque, telles la détermination des exigences d'analyse et des niveaux d'autorisation de dossiers, des différents types de suivi ainsi que la divulgation de la qualité des risques de portefeuille.

**Les prêts aux entreprises** L'octroi du crédit aux entreprises est basé sur une analyse des différents paramètres de chaque dossier où chaque emprunteur se voit attribuer une cote représentant son niveau de risque. Ces cotes sont attribuées individuellement à la suite d'un examen détaillé des caractéristiques de nature financière, de marché et de gestion de l'entreprise.

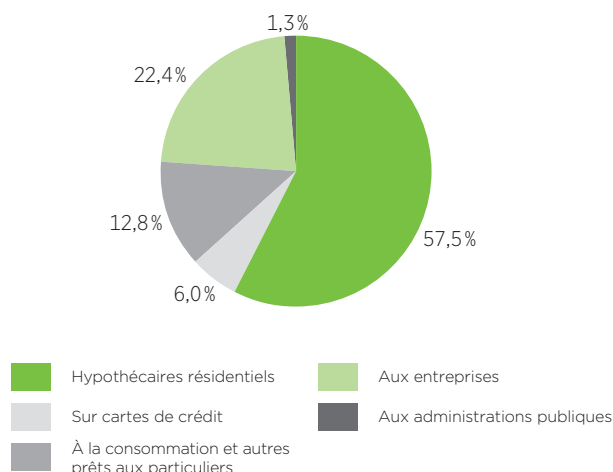
Pour les principaux portefeuilles commerciaux, le dispositif de notation comprend 19 cotes, regroupées en 12 échelons, représentant chacune un niveau de probabilité de défaut. Les caractéristiques de chaque emprunteur sont analysées à l'aide de modèles qui s'appuient sur des historiques de données internes et externes prenant en compte les particularités des secteurs économiques où il évolue et la performance d'entreprises comparables. Ces analyses sont effectuées à l'aide de systèmes permettant des comparaisons quantitatives et sont complétées par l'appréciation professionnelle des intervenants au dossier. Quant aux dossiers des portefeuilles immobiliers et agricoles, ils sont analysés à l'aide de méthodes de cotation différentes adaptées à leurs particularités.

**Le suivi des dossiers et la gestion des risques plus élevés** Les différents portefeuilles sont suivis par les unités d'affaires selon des procédures qui prévoient une profondeur et une fréquence de révision adaptées en fonction de la qualité et de l'ampleur du risque de l'exposition. Un suivi est effectué non seulement pour les portefeuilles, mais aussi pour les données fondamentales de certains secteurs économiques déclarés sous surveillance. Différents rapports sont présentés à tous les échelons de l'organisation, y compris la haute direction, le comité de gestion intégré des risques et la commission Gestion des risques.

La gestion des prêts plus à risque implique un suivi adapté à leur situation respective et est appuyée par des équipes spécialisées en redressement qui sont disponibles pour gérer les dossiers plus difficiles. Enfin, d'autres équipes spécialisées sont en mesure de soutenir le règlement des dossiers où les chances d'amélioration sont faibles afin d'en limiter les pertes.

**Répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs**

Au 31 décembre 2009



**Le risque de contrepartie et d'émetteur** Sur l'ensemble des portefeuilles de valeurs mobilières détenues par le Mouvement, plus de 70,0% sont des titres émis ou garantis par des entités publiques ou parapubliques. Les portefeuilles sont concentrés chez des émetteurs et des contreparties canadiennes de très grande qualité.

La première vice-présidence Gestion des risques du Mouvement détermine les montants maximums d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

**L'atténuation des risques de crédit** Dans ses opérations de prêt, le Mouvement obtient, si elle est jugée nécessaire, une garantie pour la facilité d'emprunt du membre ou du client, et ce, d'après une évaluation de sa solvabilité. Une garantie revêt habituellement la forme d'actifs comme des immobilisations, des comptes débiteurs, des stocks, de l'encaisse, des titres de gouvernement ou des actions. Pour certains portefeuilles, des programmes offerts par certains organismes, comme ceux de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou de La Financière agricole du Québec, sont utilisés en plus des garanties usuelles.

Au besoin, le Mouvement utilise des mécanismes de partage de risque avec d'autres institutions financières telle la syndication de prêts.

Les prêts sont consentis au Québec dans une proportion de 95%, dans les autres provinces canadiennes pour 4,8% et aux États-Unis pour 0,2%.

La multitude d'emprunteurs, en grande partie des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises de la plupart des sphères de l'économie, contribue à favoriser une saine diversification du portefeuille de financement.

Le graphique ci-après représente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs. Plus de la moitié du portefeuille est constituée de prêts hypothécaires résidentiels pour lesquels le taux de perte est statistiquement plus faible. (Le Mouvement n'est pas exposé directement aux hypothèques à haut risque [*subprime*].) Des informations additionnelles sur l'évolution du portefeuille de prêts, incluant la répartition des prêts aux entreprises et aux gouvernements par secteurs d'activité économique, se trouvent aux pages 106 à 108 de la section sur la gestion du bilan.

Dans ses opérations sur instruments financiers dérivés et de prêts de titres, le Mouvement a recours à différentes techniques pour réduire son risque de crédit envers ses contreparties.

La plupart des transactions d'instruments financiers dérivés sont de gré à gré et sont régies à l'intérieur d'ententes-cadres appelées «ententes ISDA» (International Swaps and Derivatives Association) qui définissent les modalités et les conditions des transactions. Ces ententes sont des contrats juridiques liant les contreparties entre elles. La majorité des ententes du Mouvement prévoient l'utilisation de la compensation permettant de déterminer un montant net d'exposition advenant une situation de défaillance. De plus, une annexe de soutien au crédit peut être ajoutée à cette entente-cadre afin de demander aux contreparties de payer ou de garantir la valeur au marché courante des positions lorsque cette valeur franchit un certain seuil.

Les transactions de prêts de titres sont encadrées par des conventions de participation de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Pour atténuer le risque de crédit, le Mouvement utilise également des ententes de compensation avec ses contreparties et exige un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces transactions équivalant aux meilleures pratiques de l'industrie.

Le Mouvement accepte, de ses contreparties, des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis à l'intérieur de ses politiques. Ces critères d'admissibilité favorisent la réalisation rapide, s'il y a lieu, des sûretés advenant une situation de défaillance. Les sûretés reçues par le Mouvement sont principalement faites sous forme d'encaisse et de titres gouvernementaux.

Le Mouvement procède aussi à l'achat de couvertures par le biais de dérivés de crédit. Ces instruments financiers dérivés, soit les swaps de défaut de crédit et les swaps sur rendement totaux, permettent de transférer un risque de crédit à une contrepartie ou de se protéger face à différents types de risque.

## Données supplémentaires liées au risque de crédit

**Tableau 28 – Expositions par catégorie d'expositions**Au 31 décembre 2009  
(en millions de dollars)

	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan <sup>(1)</sup>	Total	Expositions nettes <sup>(2)</sup>
<b>Expositions nettes (exposition en cas de défaut [ECD]) avant atténuation du risque de crédit (ARC)</b>					
<b>Approche standardisée</b>					
Emprunteurs souverains	9 054 \$	513 \$	1 237 \$	10 804 \$	9 820 \$
Institutions financières	7 382	1 284	3 513	12 179	8 413
Entreprises	28 780	2 189	1 382	32 351	31 029
Prêts hypothécaires	1 317	12	—	1 329	1 329
Autres expositions sur la clientèle de détail	4 671	894	111	5 676	5 011
Titrisation	1 595	—	—	1 595	1 595
Actions	228	—	—	228	228
Portefeuille de négociation	—	—	12 786	12 786	1 423
<b>Approche notation interne</b>					
Prêts hypothécaires	37 712	4 073	—	41 785	41 785
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	8 628	13 930	9	22 567	22 568
Autres expositions sur la clientèle de détail	21 465	6 950	2	28 417	28 417
<b>Total</b>	<b>120 832 \$</b>	<b>29 845 \$</b>	<b>19 040 \$</b>	<b>169 717 \$</b>	<b>151 618 \$</b>

(1) Incluant transactions assimilables à des pensions, dérivés de gré à gré et autres expositions hors bilan.

(2) Après techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) incluant l'utilisation des sûretés, garanties et dérivés de crédit.

**Tableau 29 – Expositions par catégorie d'expositions et par tranches de risque****Approche standard**Au 31 décembre 2009  
(en millions de dollars)

Catégorie d'expositions	Tranches de risque							Total
	0%	20%	35%	50%	75%	100%	Autres	
Emprunteurs souverains	11 047 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	11 047 \$
Institutions financières	—	12 316	—	—	—	—	1	12 317
Entreprises	—	1 318	—	—	—	30 742	357	32 417
Prêts hypothécaires	—	—	1 314	—	—	17	—	1 331
Autres expositions sur la clientèle de détail	—	—	—	—	5 588	38	79	5 705
Titrisation	—	189	—	1 296	—	25	84	1 594
Actions	—	—	—	—	—	228	—	228
Portefeuille de négociation	1 006	9 916	—	1	—	1 859	4	12 786
<b>Total</b>	<b>12 053 \$</b>	<b>23 739 \$</b>	<b>1 314 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>5 588 \$</b>	<b>32 909 \$</b>	<b>525 \$</b>	<b>77 425 \$</b>

**Tableau 30 – Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)**Au 31 décembre 2009  
(en millions de dollars)

Impact sur la valeur économique des capitaux propres d'une augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(42) \$
Impact sur la valeur économique des capitaux propres d'une diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	62

**Risque de liquidité**

**Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan cumulé, à l'échéance ou non.**

**Gestion du risque de liquidité** La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité, par un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi que par un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques, car elle est essentielle pour nourrir la confiance du marché et des déposants. Les composantes et le Mouvement ont établi des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Le Mouvement s'est également doté d'un plan de contingence sur la liquidité en mettant notamment en place un comité de crise interne qui est investi de pouvoirs décisionnels spéciaux en situation de crise. Ce plan énumère également les sources de liquidité disponibles en cas de situations exceptionnelles.

Le plan permet une intervention rapide et efficace afin de réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique. Un contrôle des actifs et des sources d'approvisionnement en situation de crise est effectué hebdomadairement et déposé aux instances, et ce, afin de mesurer le ratio de couverture par rapport aux scénarios de crise hypothétique et d'assurer la conformité à la politique de liquidité du Mouvement.

La gestion des liquidités du Mouvement est consolidée en vue de permettre l'instauration de limites sur les divers indicateurs de risque de liquidité. Les décisions quotidiennes de financement à court terme s'appuient sur la position d'encaisse nette cumulative quotidienne, qui est contrôlée au moyen de limites fixées aux ratios de liquidité. Le niveau minimal de titres de liquidité que le réseau des caisses, la Fédération et la Caisse centrale Desjardins doivent maintenir est prescrit par un encadrement spécifique. Ce niveau minimal de titres de liquidité fait l'objet d'une gestion centralisée par la trésorerie du Mouvement et d'un suivi quotidien. Les titres admissibles doivent satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité. Le portefeuille de valeurs mobilières des fonds de liquidité est constitué en majorité de titres gouvernementaux, de corps publics et d'entreprises privées ayant une cote de crédit élevée, soit égale ou supérieure à AA-.

La trésorerie du Mouvement s'assure d'une stabilité et d'une diversité des sources d'approvisionnement en fonds selon leurs types, leurs provenances et leurs échéances. Le Mouvement peut aussi, pour compléter et diversifier son approvisionnement en fonds, recourir à des programmes d'émission de titres et d'emprunts sur les marchés nationaux et internationaux.

Un mécanisme de titrisation des prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est également en place.

Les stratégies de diversification et d'allongement des sources d'approvisionnement implantées au cours des dernières années se sont avérées efficaces pour traverser la récente crise sur les marchés financiers. Le Mouvement est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêt visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

**Risque de marché**

**Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.**

Le Mouvement est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités de négociation. Les composantes et le Mouvement ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

**Gestion du risque de taux d'intérêt** Le Mouvement est exposé au risque de taux d'intérêt qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêt, tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres. Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur l'impact de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure du bilan cumulé, incluant la modélisation des dépôts sans échéance, du comportement des membres et de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement (le comité actif-passif) a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque de taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessus présente l'impact potentiel, sur le portefeuille autre que celui de négociation, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres. Les montants présentés n'incluent pas l'impact sur les actifs financiers des compagnies d'assurance qui sont appariés aux provisions techniques et connexes, car l'effet des variations du taux d'intérêt est entièrement compensé par la variation des provisions techniques et connexes.

**Tableau 31 – VaR par catégorie de risque (portefeuille de négociation)**

Au 31 décembre 2009  
(en millions de dollars)

	Au 31 décembre 2009	Pour la période d'un an terminée le 31 décembre 2009		
		Moyenne	Haut	Bas
Actions	0,7 \$	0,8 \$	1,7 \$	0,4 \$
Change	0,1	0,2	0,6	—
Taux d'intérêt	3,6	4,0	6,0	2,7
Effet de diversification <sup>(1)</sup>	(0,7)	(1,1)	s.o. <sup>(2)</sup>	s.o. <sup>(2)</sup>
<b>VaR globale</b>	<b>3,7 \$</b>	<b>3,9 \$</b>	<b>5,4 \$</b>	<b>2,7 \$</b>

(1) La réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

(2) Sans objet: le haut et le bas des différentes catégories de risque de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les flux monétaires d'actif, de passif et d'instruments financiers hors bilan. La situation présentée reflète la position à cette date, laquelle peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies entérinées par le comité actif-passif.

La détermination de l'écart de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt en fonction de la date de renégociation ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, repose sur diverses hypothèses. L'écart indiqué peut changer de façon importante dans les exercices subséquents selon les préférences des membres et des clients et l'application de la politique du Mouvement en matière de gestion de l'actif et du passif.

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes:

**Instruments non sensibles** Certains postes du bilan cumulé, comme les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts non productifs d'intérêt, les dépôts sans échéance productifs d'intérêt, dont le taux d'intérêt n'est pas indexé sur un taux spécifique comme le taux préférentiel, et les capitaux propres ne sont pas sources de risque de taux d'intérêt. Les provisions techniques et connexes figurent aussi dans cette catégorie.

Dans le cours normal de ses activités, la filiale d'assurance de personnes a établi une politique portant sur l'appariement de l'actif et du passif qui définit clairement les écarts acceptables pour prévenir des flux monétaires non coordonnés. Un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur de marché des actifs et des passifs. La filiale d'assurance de personnes effectue globalement le contrôle de la situation d'appariement pour tous ses secteurs d'affaires, puisque la politique d'appariement établit des limites à cet égard. Au 31 décembre 2009, les durées des actifs et passifs sont égales (elles différaient de 0,1 année au 31 décembre 2008). Puisque la méthode d'évaluation reconnaît déjà l'effet des variations possibles des taux d'intérêt, une baisse ou une hausse soudaine de ces derniers n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats de la filiale d'assurance de personnes.

**Gestion du risque de change** Le risque de change survient lorsque le niveau réel ou prévu des éléments d'actif libellés dans une monnaie étrangère est supérieur ou inférieur à celui des éléments de passif libellés dans cette même monnaie. Certaines composantes ont adopté des politiques précises relativement à la gestion du risque de change. Toutefois, l'exposition du Mouvement à ce risque est limitée, puisque la majorité des opérations sont effectuées en devise canadienne.

**Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – valeur à risque** La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et encadrée par une politique spécifique à cet effet.

Le principal outil servant à mesurer le risque de marché des portefeuilles de négociation est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné.

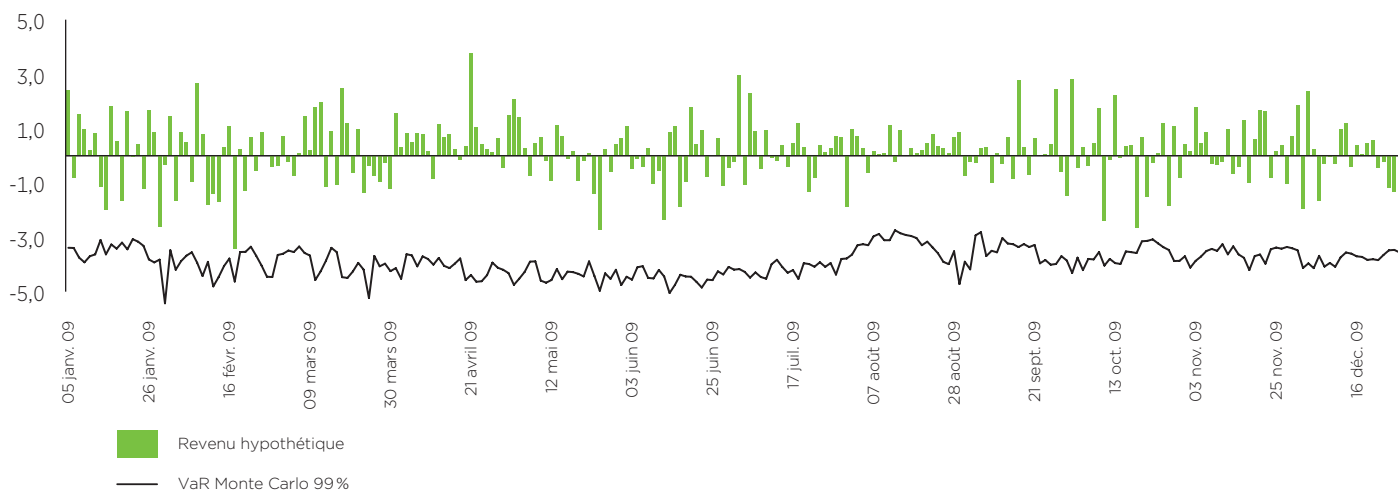
Quotidiennement, une VaR Monte Carlo avec un niveau de confiance de 99% est calculée pour les portefeuilles de négociation, et ce, pour un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable d'anticiper une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

Le tableau ci-dessus présente la VaR globale des activités de négociation du Mouvement par catégorie de risque ainsi que l'effet de diversification qui représente la différence entre la VaR globale et la somme des VaR des différentes catégories de risque. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de change représentent les trois catégories de risque auxquelles est exposé le Mouvement. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

Au 31 décembre 2009, la VaR globale était de 3,7 M\$, la VaR liée aux taux d'intérêt étant la composante la plus importante. Cette VaR globale était inférieure à sa moyenne annuelle de 3,9 M\$. L'atténuation du risque liée à la diversification était de 0,7 M\$ au 31 décembre 2009.

**VaR par rapport au revenu des activités de négociation**

(en millions de dollars)



**Contrôle ex-post** Afin de valider le modèle de VaR utilisé, un contrôle ex-post est effectué, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (ci-après appelé « P&P ») des portefeuilles du Mouvement.

Le Mouvement effectue quotidiennement un contrôle ex-post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé en établissant la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique précédent représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les revenus liés à ces activités. Au cours de l'année 2009 les pertes n'ont, en aucun cas, dépassé la VaR.

**Simulations de crise** À l'occasion, certains événements ayant une faible probabilité de réalisation se produisent et peuvent avoir un impact considérable sur les portefeuilles de négociation du Mouvement. Ces événements de queue de distribution sont issus de situations extrêmes.

L'approche pour évaluer le risque lié à des événements peu probables, mais plausibles, passe par un programme de simulations de crise (analyses de sensibilité, scénarios historiques et scénarios hypothétiques), et ce, à intervalles réguliers. Les résultats des simulations de crise sont analysés conjointement avec le calcul de VaR afin de détecter la vulnérabilité du Mouvement à de tels événements. Afin d'être d'actualité, le programme de simulations de crise est révisé périodiquement.

**Risque opérationnel**

**Le risque opérationnel se définit comme le risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs résultant en pertes, en non-atteinte des objectifs ou en impacts négatifs sur la réputation.**

Ce risque est inhérent à toute activité, qu'elle soit réalisée à l'interne ou impartie. Les pertes peuvent émaner principalement de fraudes, de dommages aux actifs corporels, d'actes non conformes à la législation, de poursuites, du dysfonctionnement des systèmes ainsi que des problèmes dans le traitement des transactions ou dans la gestion des processus.

Le principal objectif poursuivi est le maintien du risque opérationnel à un niveau acceptable, en privilégiant la qualité du service aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de même que l'efficacité de l'organisation.

**Gouvernance** Une politique-cadre Mouvement de la gestion du risque opérationnel a été adoptée à la fin de l'année 2008. Cette politique-cadre formalise le cadre de gestion du risque opérationnel, les pratiques et directives permettant d'opérationnaliser ce cadre de gestion ainsi que les rôles et responsabilités en la matière. Ce cadre de gestion, dont le Mouvement poursuit l'implantation, s'appuie sur une gestion décentralisée et passe par la prise en charge de la gestion des risques opérationnels par l'ensemble des gestionnaires, et ce, à l'échelle du Mouvement.

Une équipe centralisée de gestion du risque opérationnel a été mise en place au sein de la gestion intégrée des risques du Mouvement Desjardins. Outre l'élaboration des politiques et programmes en gestion du risque opérationnel, cette équipe a la responsabilité de surveiller les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes et pratiques en gestion du risque opérationnel et de voir à leur exécution sur une base permanente.

**Mesure du risque** Des efforts significatifs ont été déployés au cours des dernières années afin de concrétiser les éléments du cadre de gestion. L'implantation du cadre de gestion se poursuivra au cours des prochaines années afin de compléter la vision du Mouvement en matière de gestion du risque opérationnel.

Les pratiques en déploiement visent à dégager une vision d'ensemble du profil de risque et de l'exposition aux risques opérationnels afin de bonifier, le cas échéant, la gestion et l'environnement de contrôle.

**Autoévaluation des risques et des contrôles** Un programme est mis en œuvre afin que les activités d'envergure fassent l'objet d'une évaluation. L'autoévaluation des risques et des contrôles permet d'identifier et de mesurer les risques opérationnels significatifs, de même que les mesures d'atténuation en place ainsi que leur efficacité à gérer ces risques.

**Collecte des données sur les pertes** Le Mouvement dispose d'une base de données servant à recueillir des informations sur la nature, la fréquence et la gravité de ses pertes opérationnelles. Les informations colligées comprennent notamment le montant des pertes, les sommes recouvrées, les dates pertinentes ainsi que les causes et inducteurs de risque.

**Indicateurs de risques opérationnels** Afin de lui permettre de mesurer et de suivre l'évolution de ses risques opérationnels les plus importants, le Mouvement s'est doté, au cours de l'année 2009, d'indicateurs de risques opérationnels.

**Contrôle du risque** Plusieurs initiatives et programmes visant la gestion de certains risques opérationnels majeurs ainsi que le transfert de risques sont mis en œuvre au sein du Mouvement :

1. **Gestion des fraudes: activités de prévention, de recherche et d'intervention en matière de fraudes internes et externes;**
2. **Continuité des affaires: activités de planification, de préparation et de coordination des mesures permettant de composer avec toute interruption des activités ou toute crise susceptible d'influer sur la capacité à fournir des services de qualité aux membres et aux clients;**
3. **Sécurité de l'information: activités visant l'encadrement, la gestion et la protection des actifs informationnels;**
4. **Conformité à la réglementation: activités visant la mise en place d'une démarche coordonnée afin d'assurer la conformité de nos opérations aux réglementations afférentes;**
5. **Gestion des relations d'impartition: programme visant à encadrer la gestion des impartitions à travers le Mouvement;**
6. **Vérification interne: les processus et contrôles internes qui sont sous la responsabilité des secteurs d'affaires font l'objet d'opinions indépendantes par le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins.**

**Présentation de l'information** Des rapports trimestriels portant sur le risque opérationnel du Mouvement fournissent aux dirigeants et aux administrateurs l'état des pertes opérationnelles assurables. De plus, des indicateurs de risque et de tendance font maintenant partie de la reddition de comptes périodique.

**Conformité réglementaire** Une fonction Conformité réglementaire Mouvement a été créée en 2003. En 2004, le conseil d'administration de la Fédération a adopté une politique-cadre spécifique de conformité réglementaire pour le Mouvement. Depuis, un programme pour encadrer la gestion de la conformité réglementaire a été développé et il est actuellement déployé au sein du Mouvement. Divers rapports périodiques portant sur les activités de conformité ainsi que sur la divulgation et la gestion de toute situation de non-conformité sont produits à l'intention de différentes instances à travers le Mouvement.

### Risque d'assurance

**Le risque d'assurance inclut le risque de conception et de tarification des produits d'assurance ainsi que le risque de souscription et de règlement des sinistres.**

Le risque de conception et de tarification des produits est lié au risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne. Le risque de souscription et de règlement des sinistres représente celui qui découle de la sélection des risques, du règlement des réclamations et de la gestion des clauses contractuelles.

**Gestion du risque d'assurance** Le risque de conception et de tarification vient de la possibilité que les prévisions relatives à de nombreux facteurs nécessaires à l'établissement des primes, y compris le rendement futur des placements, les résultats techniques en matière de sinistralité, de mortalité et de morbidité et les charges administratives, soient inexacts. Des normes et des politiques de tarification strictes sont adoptées et des vérifications ponctuelles sont effectuées par les filiales d'assurance afin de comparer les prévisions avec les résultats réels. Un certain nombre de produits permettent un rajustement des prix en fonction de la réalisation, ou non, des prévisions.

Le risque de souscription et de règlement des sinistres est géré en établissant des critères et des politiques appropriés de sélection des risques et de paiement des réclamations ainsi qu'en limitant les pertes potentielles au moyen d'ententes de réassurance. De telles ententes ne libèrent toutefois pas les filiales d'assurance de leurs obligations envers les assurés en cas de difficultés financières des réassureurs. Par conséquent, les filiales sont aussi exposées à un risque de crédit à l'égard de ces derniers. Afin de minimiser ce risque, les filiales signent des traités de réassurance avec des sociétés stables, financièrement solides et dûment accréditées.

Les filiales des secteurs de l'assurance respectent les normes de saines pratiques de gestion établies par les organismes de réglementation qui les régissent et se soumettent à l'examen dynamique de la suffisance du capital. Divers scénarios pessimistes ont été testés au cours de l'exercice afin de mesurer leurs effets sur le ratio de capitalisation; il a été démontré que le capital est adéquat dans chacun des cas.

### Risque de réputation

**Le risque de réputation découle d'une détérioration de la réputation auprès des intervenants, tels les membres, les clients, les employés, les médias, les agences de notation et les autorités réglementaires.**

Pour une institution financière de premier rang comme le Mouvement Desjardins, la réputation est d'une importance fondamentale et ne peut être gérée indépendamment des autres risques. Ainsi, la gestion du risque de réputation est une préoccupation constante pour le Mouvement, et ce, dans toutes les sphères de ses activités.

Le Mouvement Desjardins dispose de divers mécanismes contribuant à une saine gestion du risque de réputation. Le risque de réputation est géré, entre autres, au moyen d'un code d'éthique et de déontologie, de pratiques de gouvernance, de séances de sensibilisation et de son cadre de gestion des risques. Il revient à l'ensemble des dirigeants et employés d'exercer leurs activités conformément à ces pratiques et aux valeurs permanentes du Mouvement Desjardins.

La communication du risque de réputation incombe notamment à la première vice-présidence Gestion des risques. Un rapport est fourni régulièrement à la commission Gestion des risques et au comité de gestion intégrée des risques. Ce rapport inclut l'information pertinente et les principaux indicateurs sur le risque de réputation. À cela s'ajoutent les activités des services des vice-présidences Affaires juridiques et Conformité, Soutien à la coopération et Secrétariat général ainsi qu'Affaires publiques et Communications.

## Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques

### Faits saillants

L'exposition du Mouvement face aux structures d'accueil consolidées et non consolidées est de 10,9% de l'actif total des structures d'accueil, par rapport à 5,8% au 31 décembre 2008.

Le Mouvement ne possède pas de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sur le marché américain.

Afin d'aider les utilisateurs externes à mieux évaluer l'exposition du Mouvement aux risques liés à la situation actuelle du marché, celui-ci a décidé de s'inspirer des meilleures pratiques promues et émises par le Conseil de stabilité financière (CSF) à la suite d'une demande des ministres du G7 et des gouverneurs des banques centrales.

Ces meilleures pratiques consistent en la communication d'informations plus étoffées sur les risques liés aux instruments financiers qui sont davantage à risque du point de vue des marchés. Notons que certaines des informations sont déjà incluses dans le rapport de gestion aux rubriques suivantes:

- Gestion des risques
- Éléments hors bilan
- Juste valeur des instruments financiers (voir note 4 afférente aux états financiers cumulés)

Le Mouvement s'est inspiré de ces recommandations afin de fournir les informations additionnelles suivantes au 31 décembre 2009:

### Risques liés aux prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles et de catégorie Alt-A

Dans le cadre de ses opérations, le Mouvement s'expose aux risques de crédit liés aux créances hypothécaires résidentielles à risque (définies comme des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé) et aux prêts hypothécaires de catégorie Alt-A (définis comme des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus). Toutefois, l'exposition du Mouvement est inférieure à 2 M\$ (également inférieure à 2 M\$ en 2008) pour les créances hypothécaires résidentielles à risque. Un seul de ses prêts est présentement en défaut. L'exposition s'établit à 60 M\$ (83 M\$ en 2008) pour les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A. Les créances hypothécaires résidentielles à risque et les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont inscrits au bilan cumulé comme des prêts évalués au coût après amortissement. Au 31 décembre 2009, le total des prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles et de catégorie Alt-A représentait moins de 0,1% (également moins de 0,1% en 2008) du total de l'actif du Mouvement.

### Structures de financement à levier

L'exposition à des structures de financement à levier (définies comme des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés évoluant dans la même industrie) s'élève à 111 M\$ (76 M\$ en 2008). Cette exposition prend la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Notons que les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour réaliser un objectif précis, par exemple effectuer une acquisition, une prise de contrôle ou un rachat d'actions. Les structures de financement à levier sont inscrites au bilan cumulé comme des prêts et créances et celles-ci totalisaient moins de 0,1% (moins de 0,1% en 2008) du total de l'actif du Mouvement.

### Titres adossés à des créances avec flux groupés

La juste valeur et le notionnel des titres adossés à des créances avec flux groupés s'élevaient respectivement à 135 M\$ et 151 M\$ (144 M\$ et 294 M\$ en 2008). Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ceux-ci sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres disponibles à la vente ainsi que des titres de négociation.

### Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Au niveau des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, la juste valeur et le montant en capital s'élevaient respectivement à 329 M\$ et 343 M\$ (342 M\$ et 355 M\$ en 2008). Notons que le Mouvement ne détient que des titres canadiens. Ces titres sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres de négociation.

### Titres adossés à des actifs financiers

La juste valeur et le notionnel des titres adossés à des actifs financiers s'établissaient respectivement à 277 M\$ et 310 M\$ (288 M\$ et 303 M\$ en 2008). Ces titres sont présentés dans le bilan cumulé comme des titres disponibles à la vente ainsi que des titres de négociation.

Le tableau de la page suivante fournit des détails supplémentaires concernant les expositions des titres adossés.

**Tableau 32 – Juste valeur des titres adossés selon la cote de crédit**Au 31 décembre 2009  
(en millions de dollars)

	Titres adossés à des créances avec flux groupés	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des actifs financiers
<b>Notionnel</b>	<b>151 \$</b>	<b>343 \$</b>	<b>310 \$</b>
<b>Juste valeur (JV) des titres selon la cote</b>			
AAA	— \$	324 \$	79 \$
AA	135	5	4
A	—	—	123
BBB	—	—	25
Inférieur à BBB-	—	—	17
Non coté	—	—	29
<b>Total</b>	<b>135 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>277 \$</b>

**Tableau 33 – Juste valeur des swaps en fonction de leurs échéances**Au 31 décembre 2009  
(en millions de dollars)

	Swaps sur 1 <sup>re</sup> défaillance de crédit	Swaps sur défaillance de crédit <sup>(1)</sup>	Swaps sur rendement total <sup>(2)</sup>
<b>Notionnel des swaps</b>			
Notionnel des swaps ayant une JV positive	— \$	— \$	91 \$
Notionnel des swaps ayant une JV négative	21	126	4
<b>Notionnel total</b>	<b>21 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>95 \$</b>
<b>Juste valeur des swaps ayant une juste valeur positive en fonction de leurs échéances</b>			
Moins de 1 an	— \$	— \$	1 \$
De 1 à 3 ans	—	—	1
Plus de 3 à 5 ans	—	—	—
Plus de 5 ans	—	—	—
JV totale des swaps ayant une juste valeur positive	— \$	— \$	2 \$
<b>Juste valeur des swaps ayant une juste valeur négative en fonction de leurs échéances</b>			
Moins de 1 an	— \$	(11) \$	(9) \$
De 1 à 3 ans	(4)	(21)	—
Plus de 3 à 5 ans	—	(24)	—
Plus de 5 ans	—	—	—
JV totale des swaps ayant une juste valeur négative	(4) \$	(56) \$	(9) \$
<b>JV totale</b>	<b>(4) \$</b>	<b>(56) \$</b>	<b>(7) \$</b>

(1) Uniquement sur les titres adossés à des créances avec flux groupés.

(2) Excluant les swaps sur rendement total réalisés dans le cadre de l'activité de titrisation.

**Portefeuille de swaps sur défaillance de crédit**

Des swaps sur première défaillance de crédit et des swaps sur défaillance de crédit (titres adossés à des créances avec flux groupés) avec des contreparties ont été effectués. L'engagement du Mouvement ainsi que la nature des actifs sous-jacents sont présentés à la section « Instruments financiers dérivés » de la note 27 « Engagements, garanties et éventualités » des états financiers cumulés du Mouvement. Au 31 décembre 2009, la juste valeur négative et le notionnel de ces swaps s'élevaient à 60 M\$ et 147 M\$ (130 M\$ et 196 M\$ en 2008). Ces swaps sont présentés dans le bilan cumulé comme des instruments financiers dérivés.

**Portefeuille de swaps sur rendement total**

Les justes valeurs positives et négatives des swaps sur rendement total, en excluant ceux réalisés dans le cadre de l'activité de titrisation, s'élevaient respectivement à 2 M\$ et 9 M\$ (1 M\$ et 59 M\$ en 2008). Le notionnel de ces swaps s'établissait à 95 M\$ (1 779 M\$ en 2008). Les swaps sur rendement total sont présentés dans le bilan cumulé comme des instruments financiers dérivés.

**Tableau 34 – Exposition significative à d'autres structures d'accueil**

(en millions de dollars)

	2009		2008	
	Exposition du Mouvement	Actif total des structures d'accueil <sup>(1)</sup>	Exposition du Mouvement	Actif total des structures d'accueil <sup>(1)</sup>
<b>Structures d'accueil non consolidées</b>				
Fiducies de papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien assujetties au plan de restructuration de l'Entente de Montréal <sup>(2)</sup>	2 445 \$	16 675 \$	1 436 \$	31 838 \$
Autres fiducies de papier commercial adossé à des actifs bancaire et non bancaire	131	8 547	12	5 009
Fonds de placement privés reliés aux produits à capital garanti et autres activités <sup>(3)</sup>	199	532	144	377
<b>Structures d'accueil consolidées</b>				
Fonds de couverture privés reliés aux produits à capital garanti et autres activités <sup>(3)</sup>	47 \$	105 \$	537 \$	956 \$
Desjardins Credit Union Inc. <sup>(4)</sup>	156	1 423	175	1 497

(1) L'actif total de la structure d'accueil divulgué correspond à la donnée la plus récente détenue par le Mouvement. Pour les fonds de placement et de couverture reliés aux produits structurés à capital garanti, le montant présenté correspond à l'actif net de la structure.

(2) Se référer à la note 5 «Valeurs mobilières» des états financiers cumulés. Le montant inscrit dans la colonne «Exposition du Mouvement» est composé de la facilité de financement de marge de 1 193 M\$ (aucune en 2008) et de la juste valeur des nouveaux billets de 1 252 M\$ (1 436 M\$ en 2008).

(3) Aux fins de présentation, les investissements croisés entre les fonds de placement et de couverture n'ont pas été éliminés.

(4) Se référer à la note 1 «Principales conventions comptables» des états financiers cumulés.

**Biens administrés et biens sous gestion**

Le Mouvement fait partie des grands fiduciaires et gestionnaires de patrimoine au Canada. Les biens administrés et les biens sous gestion sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement provenant principalement de particuliers, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite; ils n'appartiennent donc pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et à ses clients. Ces biens sont décrits à la section «Éléments hors bilan» et au tableau 26 «Biens administrés et biens sous gestion».

**Titrisation**

Le Mouvement participe au Programme des titres hypothécaires du Canada de la *Loi nationale sur l'habitation*. Ces opérations impliquent l'utilisation d'arrangements hors bilan avec des structures d'accueil. La structure d'accueil utilisée par le Mouvement est la Fiducie du Canada pour l'habitation mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. Ces arrangements sont décrits à la section «Éléments hors bilan» et à la note 7 des états financiers cumulés du Mouvement.

**Structures d'accueil**

Dans le cours normal de ses affaires, le Mouvement se livre à diverses opérations financières avec des structures d'accueil. Ces dernières sont habituellement créées dans un but unique et distinct – leur durée de vie est souvent limitée – et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante, qui peut être un de nos clients ou notre organisation. Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation et elles n'ont généralement aucun effectif. En vertu des principes comptables généralement reconnus, les structures d'accueil peuvent être comptabilisées ou non au bilan cumulé. Se reporter à la note 1 «Principales conventions comptables» afférente aux états financiers cumulés du Mouvement, pour en savoir davantage sur les entités à détenteurs de droits variables que nous avons consolidées (figurant au bilan cumulé).

Les détails concernant les expositions à des structures d'accueil significatives sont fournis dans le tableau 34 ci-dessus.

# 4

# Informations complémentaires

## 4.1

## Contexte réglementaire

Les activités du Mouvement Desjardins sont notamment régies par la *Loi sur les coopératives de services financiers*. L'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) est le principal organisme gouvernemental qui supervise et surveille les institutions de dépôts (autres que les banques) exerçant leurs activités au Québec, y compris les caisses et la Fédération.

Il s'agit d'une différence importante par rapport aux banques canadiennes, dont les activités sont régies par la législation fédérale. De plus, Desjardins se conforme à la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base de l'Autorité, laquelle est adaptée en fonction des dispositions prévues à l'Accord de Bâle II. La gouvernance d'entreprise et la gouvernance financière du Mouvement Desjardins, traitées à la page 66 et de la page 215 à 226 du présent rapport, sont rigoureuses.

D'autres réglementations peuvent également régir certaines activités que mènent des entités du Mouvement, par exemple, en matière d'assurance ou de courtage de valeurs mobilières.

## 4.2

## Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs

De nombreux facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient survenir et avoir un effet significatif sur nos résultats financiers et ainsi faire en sorte que les résultats réels du Mouvement diffèrent de ceux attendus. La nature incertaine de ces facteurs fait en sorte que des énoncés prospectifs pourraient ne pas se matérialiser. La « Mise en garde sur les énoncés prévisionnels », à la page 57, en fait état.

Certains facteurs sont d'ordre économique ou réglementaire : entre autres, taux d'intérêt, taux d'inflation, cours de change, indices boursiers, politiques monétaires et fiscales, dépenses de consommation, demande de crédit, comportement des particuliers en matière d'épargne, taux de chômage, échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis et modifications des lois et règlements.

Il existe également des facteurs de risque, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'assurance et le risque de réputation, qui sont traités dans la section « Gestion des risques », aux pages 117 à 125, et à l'égard desquels le Mouvement a mis en place des stratégies de gestion.

Qui plus est, les conventions comptables critiques et estimations comptables utilisées par le Mouvement établissent la façon dont il présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction ait recours à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Toute modification à ces estimations et à ces hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière du Mouvement.

Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, énumérés ci-dessus, ne sont pas exhaustifs.

## 4.3

## Conventions comptables critiques et estimations

La description des conventions comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension et à l'interprétation des résultats présentés dans les états financiers cumulés au 31 décembre 2009. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 aux pages 158 à 161 ou, lorsque c'est possible, à même les notes aux états financiers cumulés, dans le but de faciliter leur compréhension. Certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins, du fait que la direction doit formuler des hypothèses et des estimations, dont certaines pourraient avoir trait à des incertitudes. Le texte qui suit traite de ces conventions.

### Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur créances liées au portefeuille d'éléments au bilan cumulé et hors bilan ainsi que son appréciation de la conjoncture économique ; elle comprend les provisions spécifiques et la provision générale. En ce qui concerne le portefeuille de prêts, le risque de crédit est évalué régulièrement et des provisions spécifiques sont établies distinctement, prêt par prêt, sur chacun des prêts considérés comme douteux. De plus, une provision générale est comptabilisée afin de refléter la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de prêts qui n'a pas encore été classée parmi les prêts douteux. La provision générale est préalablement établie à partir d'un modèle statistique en considérant l'évolution des pertes par catégorie de prêts. De plus, un montant additionnel est pris en compte afin de refléter l'impact de facteurs économiques et autres.

Certains éléments peuvent influencer sur les jugements et les estimations de la direction concernant la provision cumulative pour pertes sur créances, dont le risque inhérent aux portefeuilles de prêts, le montant et la date des paiements prévus, les taux de perte prévus et la situation économique. Tout changement important dans ces facteurs pourrait causer une modification du montant constaté à ce jour de la provision cumulative pour pertes sur créances.

Une analyse détaillée des méthodes utilisées pour la gestion du risque de crédit du Mouvement Desjardins se trouve aux pages 118 à 120 du rapport de gestion.

### Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Le Mouvement Desjardins comptabilise initialement au bilan cumulé, à la juste valeur, tous les actifs et passifs financiers. Par la suite, les actifs et passifs financiers détenus à des fins de négociation ainsi que les actifs financiers disponibles à la vente continuent d'être comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur. La variation de juste valeur de ceux

qui sont détenus à des fins de négociation est comptabilisée aux résultats cumulés au poste « Autres revenus – Revenus de négociation » de l'exercice, tandis que la variation de juste valeur de ceux qui sont disponibles à la vente est comptabilisée dans les autres éléments cumulés du résultat étendu jusqu'à leur décomptabilisation. Les titres de capitaux propres classés disponibles à la vente et n'ayant pas de cours sur le marché actif sont comptabilisés au coût.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances ainsi que les passifs financiers non détenus à des fins de négociation sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus et frais d'intérêt sur ces actifs financiers et passifs financiers qui proviennent du secteur Particuliers et entreprises sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt tandis que ceux qui proviennent des autres secteurs d'activité sont constatés au poste « Autres revenus – Revenus sur autres placements ».

La juste valeur d'un instrument financier correspond généralement à la contrepartie pour laquelle il serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes et agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Les justes valeurs des instruments financiers sont déterminées en fonction des cours du marché lorsqu'un marché actif existe. Sinon, le Mouvement détermine les justes valeurs à l'aide des cours du marché d'instruments financiers semblables ou par l'actualisation des flux de trésorerie, aux taux d'intérêt du marché, appliqués aux montants prévus jusqu'à l'échéance. Des écarts entre les hypothèses formulées et les résultats réels pourraient se traduire par des justes valeurs et des résultats financiers différents. Ces estimations ont une incidence sur les titres disponibles à la vente, les titres de négociation, les revenus de négociation ainsi que les autres éléments cumulés du résultat étendu.

### Instrument financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt, de cours de change ou d'autres indices financiers. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre le Mouvement et la contrepartie, et comprend les contrats de change à terme, les swaps de devises et de taux, les swaps sur rendement total, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les options sur taux d'intérêt et sur indices boursiers.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négociation ou à des fins de gestion de l'actif et du passif. Cette utilisation des instruments permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, liés au risque de marché. Les instruments financiers dérivés à des fins de négociation sont utilisés afin de répondre à la demande des membres et des clients et pour permettre au Mouvement de générer des revenus sur ses propres activités de négociation. Ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés ou non réalisés sont comptabilisés sous le poste « Autres revenus – Revenus de négociation ». Les instruments financiers dérivés détenus à des fins de gestion de l'actif et du passif visent à gérer les risques liés aux taux d'intérêt et aux devises auxquels sont exposés les actifs et les passifs figurant au bilan cumulé, les engagements fermes et les opérations prévues.

Les instruments financiers dérivés, incluant les dérivés incorporés devant être comptabilisés distinctement, sont comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur. Les instruments financiers dérivés peuvent être désignés dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie. Lorsque les produits dérivés sont utilisés à des fins de gestion de l'actif et du passif, il faut déterminer pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Lors d'une opération de couverture de juste valeur, l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à la juste valeur et on ajuste la valeur comptable de l'élément couvert du montant du gain ou de la perte attribuable au risque couvert. Lorsque ces variations de juste valeur ne se compensent pas entièrement, le montant en résultant est comptabilisé au poste « Autres revenus – Revenus de négociation ».

Pour une opération de couverture de flux de trésorerie, les gains et les pertes découlant de la variation de juste valeur de la partie efficace de l'instrument financier dérivé sont présentés dans les autres éléments cumulés du résultat étendu jusqu'à ce que l'élément couvert soit constaté aux résultats cumulés; cette variation est alors comptabilisée dans le revenu d'intérêt. La partie inefficace des opérations de couverture est comptabilisée immédiatement aux résultats cumulés au poste « Autres revenus – Revenus de négociation ». Pour les instruments financiers dérivés ne faisant pas l'objet de relations de couverture, la variation de leur juste valeur est comptabilisée au poste « Autres revenus – Revenus de négociation ».

La juste valeur de tous les instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui prennent en compte les prix du marché courant et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation des instruments dérivés sont subjectifs. Des écarts entre les hypothèses formulées et les résultats réels pourraient donner lieu à des justes valeurs et à des résultats financiers différents.

### Baisse de valeur durable

Les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance continuent à faire l'objet d'un examen régulier visant à déterminer s'ils ont subi une moins-value durable. Ces moins-values, le cas échéant, sont comptabilisées à l'état cumulé des résultats, au poste « Autres revenus – Revenus sur les titres disponibles à la vente » pour les titres disponibles à la vente et au poste « Autres revenus – Revenus sur autres placements » pour les titres détenus jusqu'à l'échéance. Aux fins de l'évaluation de la baisse de valeur, le Mouvement tient compte de plusieurs faits propres à chaque placement et de l'ensemble des facteurs qui pourraient être indicateurs d'une baisse durable de la juste valeur. Les facteurs pris en compte comprennent, sans s'y limiter, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur, des difficultés financières importantes de l'émetteur, un manquement au contrat, la possibilité croissante de faillite ou de restructuration de l'émetteur et la disparition d'un marché pour cet actif financier.

### Provisions techniques et connexes

Le calcul des provisions techniques et autres provisions relatives aux polices d'assurance pour le secteur d'assurance de personnes nécessite l'établissement d'hypothèses en ce qui concerne le moment où entreront en jeu de nombreux éléments, dont les décès, les invalidités, les revenus de placement, l'inflation, les résiliations de contrats, les frais, les impôts, les primes, les commissions et les participations destinées aux titulaires de police, ainsi que les sommes qu'ils représentent. Pour prévoir les résultats techniques, Desjardins Sécurité financière utilise les hypothèses les plus probables.

Certaines de ces hypothèses ont trait à des événements qui sont susceptibles de se produire dans un avenir lointain et elles devront éventuellement être modifiées.

### Titrisation

Le Mouvement Desjardins participe au Programme des titres hypothécaires du Canada de la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ce programme, le Mouvement transforme des prêts hypothécaires en titres hypothécaires adossés (TH-LNH), puis les cède à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

Ces opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes; les TH-LNH sont donc retirés du bilan cumulé puisque le Mouvement abandonne le contrôle des actifs vendus et reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

Le gain ou la perte sur cession dépend de la valeur comptable antérieure des TH-LNH vendus ainsi que de la juste valeur des actifs obtenus et des passifs pris en charge. Cette juste valeur est établie à partir des flux de trésorerie prévus actualisés en tenant compte des estimations les plus probables, lesquelles sont basées sur certaines hypothèses clés établies par la direction, dont la courbe des obligations hypothécaires du Canada, les taux d'actualisation selon les risques encourus et le taux de remboursement anticipé. Aucune perte sur créances n'est prévue, car les prêts hypothécaires cédés sont garantis. Toute modification dans ces hypothèses et estimations pourrait avoir une incidence sur le montant des gains comptabilisés; ainsi, une analyse de sensibilité de la juste valeur des droits conservés à des changements défavorables de 10% et de 20% dans les hypothèses clés est présentée à la note 7 afférente aux états financiers cumulés. Par ailleurs, la valeur des droits conservés devant être réévaluée de façon périodique, les méthodes d'établissement de la juste valeur de même que les hypothèses utilisées pourraient influencer sur les montants comptabilisés.

La note 7 afférente aux états financiers cumulés ainsi que la section sur les éléments hors bilan du présent rapport de gestion fournissent des renseignements détaillés sur ces transactions.

### Régimes d'avantages sociaux futurs

Le Mouvement offre à la majorité de ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées prévus par la loi, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. Les prestations sont établies d'après le nombre d'années de participation aux régimes et prennent en considération le salaire moyen des cinq meilleures années de l'employé. Comme les modalités de fonctionnement des régimes font en sorte que l'évolution future des niveaux de salaire aura une incidence sur le montant des prestations futures, le coût des prestations est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Le calcul du taux de rendement prévu de l'actif des régimes est fondé sur la valeur des éléments de l'actif des caisses de retraite évalués à une valeur liée au marché. La méthode de calcul de la valeur liée au marché pour l'ensemble des catégories d'actif consiste à amortir, sur une période de cinq ans, la différence entre l'objectif de rendement à long terme de la politique de placement des régimes et le rendement des caisses de retraite.

### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie et les écarts d'acquisition inscrits au bilan cumulé du Mouvement ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année. Pour les écarts d'acquisition, le test de dépréciation consiste en une comparaison, par unité d'exploitation, de la juste valeur de ces actifs et de la valeur comptable. La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux monétaires ou par les valeurs de réalisation nettes selon la méthode la plus appropriée. Ces techniques nécessitent l'établissement d'hypothèses par la direction qui pourraient entraîner une incidence sur les résultats financiers.

### Impôts sur les excédents

Le calcul de la charge d'impôts sur les excédents est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites aux états cumulés des résultats et du résultat étendu ainsi qu'à l'état cumulé des modifications survenues dans les capitaux propres. Pour déterminer les éléments actuels et futurs de la charge d'impôts sur les excédents, il faut établir des hypothèses concernant les dates auxquelles les actifs et passifs d'impôts futurs seront contrepassés. Si l'interprétation du Mouvement diffère de celle des autorités fiscales ou si les dates des contrepassations ne correspondent pas aux prévisions, la provision pour impôts sur les excédents pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices suivants.

### Provision pour ristournes aux membres

Le montant de la provision 2009 et 2008 a été estimé à l'aide de scénarios et d'hypothèses, tout en prenant en considération les informations obtenues auprès d'un certain nombre de caisses. Pour l'année 2007, la provision pour ristournes annuelles a été évaluée également à l'aide de scénarios provenant des projets de partage des excédents de l'exercice, pour chacune des caisses. Le conseil d'administration de chaque caisse se propose de recommander, pour approbation, le projet de partage des excédents à son assemblée générale des membres. Le montant du versement des ristournes en fait partie. L'écart entre le montant des ristournes réellement versées, en espèces ou en parts, à la suite des diverses assemblées générales des caisses et le montant de la provision estimée est imputé aux résultats cumulés de l'exercice financier suivant. La base de répartition des ristournes est fonction des intérêts enregistrés sur les prêts et sur les dépôts, de l'encours moyen des fonds de placement Desjardins et des prêts Accord D que le membre a obtenus par l'intermédiaire de la caisse et des frais perçus du membre selon les divers services utilisés. Le projet de partage des excédents prend en compte, depuis 2006, un nouveau programme qui permet aux membres, à leur choix, de recevoir leurs ristournes sous forme de parts. Les ristournes sous forme de parts sont bonifiées tel que mentionné à la norme. Les caisses peuvent verser des ristournes lorsque les exigences légales et réglementaires sont respectées.

### Provision pour éventualités

Desjardins a été identifié dans un recours collectif réclamant le remboursement des frais de conversion de devises sur cartes de crédit. Le 11 juin 2009, la Cour supérieure du Québec a accueilli le recours collectif en établissant que les frais de conversion de devises sont des frais de crédit aux termes de la Loi sur la protection du consommateur (LPC). Le Mouvement a décidé d'en appeler du jugement, car il est d'avis que la pratique de Desjardins est plus conforme aux objectifs de la LPC, laquelle ne lui impose pas l'obligation de faire payer les frais de conversion de devises à des détenteurs de cartes qui ne recourent pas à ce service. Étant donné la situation actuelle, Desjardins n'est pas en mesure de déterminer le dénouement de ce litige ni, par conséquent, l'incidence sur ses états financiers cumulés. Aucun montant n'a été comptabilisé à cet effet.

Le Mouvement fait également l'objet de divers litiges commerciaux, de poursuites judiciaires et de réclamations éventuelles qui découlent d'activités d'affaires normales relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements, aux ententes de fournisseurs, à ses activités d'assurance et de distribution de produits d'assurance. En effet, plusieurs de ces poursuites sont rattachées aux mesures prises pour recouvrer des prêts douteux et exercer ses droits quant aux biens donnés en garantie de prêts.

Des provisions pour poursuites éventuelles sont constatées lorsqu'il est probable que le Mouvement subira une perte et que cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La direction du Mouvement et des experts internes et externes évaluent la probabilité qu'un événement futur confirme qu'un passif a été créé à la date du bilan et le montant de la perte éventuelle. De nouvelles informations peuvent se traduire par une provision éventuelle différente. De plus, les déboursés réels lors du règlement d'une poursuite peuvent être différents d'une provision comptabilisée. Pour plus de détails, se référer à la note 27 afférente aux états financiers cumulés.

### Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

La direction du Mouvement doit se servir de son jugement afin de déterminer si les directives relatives aux principes de consolidation énoncés dans la note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) » (NOC-15) permettent de conclure qu'une EDDV dont le Mouvement est le principal bénéficiaire doit être consolidée. Afin de pouvoir arrêter notre conclusion, il faut analyser les contrats, évaluer si les entités respectent les conditions énumérées dans la NOC-15 et identifier les droits variables.

## 4.4

# Modification de conventions comptables

## Nouvelles normes comptables adoptées en 2009

### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Mouvement a adopté rétroactivement la nouvelle norme de l'ICCA intitulée «Écarts d'acquisition et actifs incorporels» (chapitre 3064). Cette norme renforce l'approche fondée sur des principes et des critères de comptabilisation pour la constatation des coûts à titre d'actifs et clarifie l'application du concept de rattachement des charges aux produits afin d'éliminer la pratique consistant à constater à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition ni aux critères de comptabilisation. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur ses états financiers cumulés.

### Information à fournir concernant les instruments financiers

En juin 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié des modifications au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir», afin d'y intégrer les améliorations que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publiées en mars 2009 relativement aux obligations d'information sur les évaluations d'instruments financiers à la juste valeur et le risque de liquidité. Ces modifications incluent notamment l'obligation de présenter la classification de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. Cette hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

- Le niveau 1 consiste en une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- Le niveau 2 consiste en des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché.
- Le niveau 3 consiste en des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Le Mouvement applique pour la première fois les modifications à cette norme dans ses états financiers annuels 2009. Pour ce premier exercice d'application, il n'est pas tenu de fournir de façon comparative les informations requises par les modifications. Ces modifications, visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir, n'ont eu aucune incidence sur les résultats cumulés et la situation financière du Mouvement.

### Dérivés incorporés

En juin 2009, le CNC a modifié le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», par l'ajout d'indications relativement au réexamen des dérivés incorporés qui s'impose lors du reclassement d'un actif financier hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de négociation. Le Mouvement a appliqué les nouvelles indications aux reclassements effectués à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Cette modification n'a eu aucune incidence significative sur ses états financiers cumulés.

### Dépréciation d'actifs financiers

Également, en août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», de manière à changer les catégories dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent ou peuvent être classés ainsi que l'élimination de la distinction entre les titres de créances et les autres instruments d'emprunt. Ces modifications incluent les éléments suivants :

- Les instruments d'emprunt non cotés sur un marché actif peuvent être classés en tant que «Prêts et créances» et leur dépréciation est déterminée en fonction de la perte sur prêt subie.
- Les prêts et créances que le Mouvement a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche doivent être classés «Détenus à des fins de négociation» alors que les prêts et créances dont le porteur peut, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial doivent être classés «Disponibles à la vente».
- Le reclassement d'actifs financiers des catégories «Détenus à des fins de négociation» et «Disponibles à la vente» dans celle des «Prêts et créances» est permis dans certaines circonstances.
- La reprise de perte de valeur relative à un instrument d'emprunt disponible à la vente est exigée lorsque, au cours d'une période ultérieure, sa juste valeur augmente et que cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la dépréciation.

Le Mouvement a appliqué les modifications à cette norme rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2009 dans ses états financiers du 31 décembre 2009. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers cumulés du Mouvement.

### Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et passifs financiers

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Mouvement a adopté rétroactivement le nouvel abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA intitulé «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers» (CPN-173). Ce CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ce CPN n'a pas eu d'incidence significative sur les modèles d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ni sur les résultats et la situation financière du Mouvement.

## Modifications futures de conventions comptables à adopter

### Méthode de l'intérêt effectif

En juin 2009, le CNC a publié une modification au chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA intitulé «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» afin de clarifier le mode de calcul des intérêts d'un actif financier après la comptabilisation d'une perte de valeur. Le Mouvement adoptera cette modification rétroactivement dans son exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il analyse présentement l'impact de cette modification sur ses états financiers cumulés.

## Normes internationales d'information financière

### Historique

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises qui ont une obligation publique de rendre des comptes seront tenues, à compter de 2011, d'appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour le Mouvement, la date de basculement des PCGR du Canada aux normes IFRS a donc été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Afin de respecter cet échéancier, le Mouvement a mis sur pied, dès 2007, un programme de conversion aux normes IFRS et élaboré un plan de conversion détaillé comportant trois grandes étapes.

### Travaux réalisés à ce jour

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Mouvement a complété l'étape d'identification et de faisabilité de son plan et a réalisé plusieurs activités de la seconde étape. Il prévoit terminer ses travaux au cours de l'exercice 2010.

Les incidences relevées au cours de la première étape du plan relativement aux systèmes d'information, aux processus et aux contrôles ont été prises en compte dans le cadre des divers projets. Un plan de gestion du changement, y compris un programme de formation du personnel, a également été élaboré et est présentement en processus de déploiement.

Les progrès réalisés jusqu'à présent sont conformes à l'échéancier établi.

### Principales incidences du passage aux normes IFRS sur les conventions comptables actuelles du Mouvement

Les normes IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation de l'information financière. Lors du basculement le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les normes IFRS seront appliquées de façon rétrospective, à l'exception de l'application de certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires prévues à la norme IFRS 1 (révisée), « Première adoption des normes internationales d'information financière ».

Les choix que le Mouvement prévoit effectuer conformément à la norme IFRS 1 (révisée) ainsi que les modifications de conventions comptables importantes que le Mouvement a identifiées dans le cadre de son programme de conversion aux normes IFRS sont décrites ci-dessous. Ces informations sont basées sur les normes IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en date du 31 décembre 2009.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Mouvement a poursuivi son analyse des incidences qu'aura la conversion aux normes IFRS sur son bilan cumulé et sur ses résultats cumulés. Toutefois, compte tenu de l'évolution de certaines normes, de la non-disponibilité de certaines données de marché et du calendrier de réalisation de certaines solutions, le Mouvement n'est pas en mesure à ce stade-ci de se prononcer sur l'incidence financière qu'aura la conversion aux normes IFRS sur son bilan cumulé et sur ses résultats cumulés.

## Gouvernance du programme IFRS

La gouvernance du programme de conversion aux normes IFRS est mise en œuvre comme suit :

**La Commission Vérification et Inspection approuve le choix des traitements comptables retenus et suit l'avancement des travaux.**

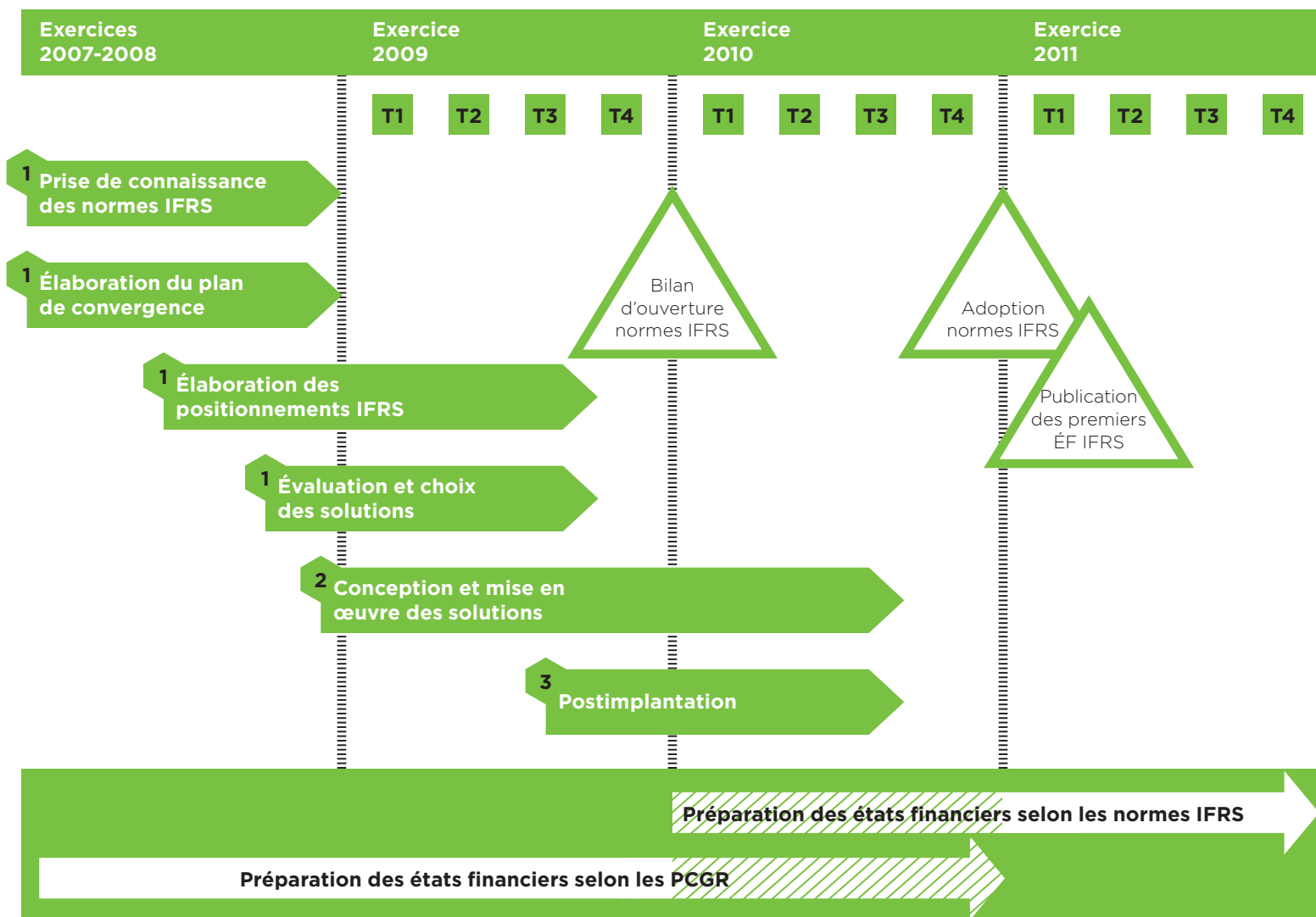
**Le comité directeur fixe les orientations de même que les priorités du programme. De plus, il entérine les traitements comptables recommandés par le comité usager.**

**Le comité de gestion suit l'avancement des travaux afin d'assurer le respect des budgets et des échéanciers. Pour ce faire, il s'assure notamment que les ressources nécessaires sont disponibles et que les décisions et orientations prises par les différents projets sont en accord avec les priorités énoncées.**

**Le comité usager a pour mission d'assurer la qualité des choix comptables et l'application homogène de ces choix au sein de l'ensemble des composantes du Mouvement.**

**Un plan de formation structuré et intégré par clientèle cible a été élaboré. L'état d'avancement du déploiement de ce plan est revu périodiquement et rajusté au besoin.**

## Calendrier de conversion aux normes IFRS



Étape

### Étapes du plan de conversion

#### Étape 1 – Initiative: Identification et Faisabilité

Au cours de cette étape, le Mouvement a évalué en profondeur les domaines où l'application des normes IFRS aurait davantage d'incidences. Il a également élaboré un plan de projet détaillé établissant l'ordre de priorité des éléments à traiter et sélectionné les solutions à mettre en œuvre.

#### Étape 2 – Projet: Conception – Réalisation – Déploiement

Cette étape a pour objectif de mettre en place des plans de conversion pour l'ensemble des normes identifiées lors de la phase Identification. Cette étape inclut l'établissement de stratégies de communication et de formation des diverses parties prenantes. Elle comprend aussi l'exécution des changements nécessaires aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, ainsi que la finalisation formelle des autorisations requises pour l'approbation des changements de politiques comptables.

#### Étape 3 – Opération: Postimplantation

Cette étape a pour objectif la mise en place d'une démarche permettant le maintien des opérations et l'actualisation des connaissances au sein du Mouvement.

## Conventions comptables touchées

Avantages sociaux futurs  
 Décomptabilisation d'actifs financiers  
 Provisions pour pertes sur créances  
 Contrats d'assurance  
 Consolidation  
 Comptabilité de couverture  
 Regroupements d'entreprises  
 Ristournes  
 Immobilisations corporelles  
 Immeubles de placement  
 Impôts sur le résultat

### Avantages sociaux futurs

**Exemptions facultatives et exceptions obligatoires permises lors de la première adoption des IFRS** La norme IFRS 1 (révisée) offre une exemption facultative qui permet à une entreprise qui adopte les normes IFRS pour la première fois d'imputer aux excédents non répartis tous les gains et pertes actuariels nets cumulatifs non amortis à la date de la transition aux normes IFRS, même si elle utilise l'approche du corridor pour les gains et pertes actuariels postérieurs à la date de la transition. La solution de rechange consiste à procéder à l'application rétrospective de la norme IAS 19, « Avantages du personnel », et ce, depuis la création des régimes de retraite.

Le Mouvement a choisi d'imputer tous les gains et pertes actuariels aux excédents non répartis à la date de transition.

### Modifications comptables importantes

**Date d'évaluation** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes sont évaluées au 30 septembre, soit trois mois avant la date de clôture des états financiers cumulés.

Selon les normes IFRS, l'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes seront évalués à la date de clôture des états financiers cumulés.

**Juste valeur des actifs des régimes** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, les actifs des régimes sont évalués selon la méthode de la valeur liée au marché. Selon cette méthode, les variations de juste valeur des actifs des régimes sont constatées sur une période de cinq ans.

Selon les normes IFRS, les actifs des régimes et le rendement prévu des actifs des régimes seront évalués au moyen de la juste valeur à la date de clôture.

### Décomptabilisation d'actifs financiers

**Exemptions facultatives et exceptions obligatoires permises lors de la première adoption des IFRS** Selon la norme IFRS 1 (révisée), au moment du passage aux normes IFRS, une entreprise doit appliquer les dispositions transitoires prévues dans la norme IAS 39, « Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation », qui prévoient un traitement prospectif des dispositions énoncées dans la norme, aux opérations conclues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Pour le Mouvement, cela signifie que l'ensemble des opérations effectuées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, et qui ne répondent pas aux critères de décomptabilisation énoncés dans la norme IAS 39, devront être retraitées et être réintégrées à son bilan cumulé au moment de la transition aux normes IFRS.

**Modifications comptables importantes** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, le modèle de décomptabilisation d'un actif financier se fonde sur le contrôle ou, plus précisément, sur l'abandon du contrôle.

Selon les dispositions de la norme IAS 39, il faut procéder à l'évaluation d'une combinaison de critères qui reposent principalement sur le transfert des risques et des avantages ainsi que sur le contrôle de l'actif financier.

Le Mouvement cède des créances hypothécaires à la Fiducie du Canada pour l'habitation. Bien que ces opérations de titrisation soient comptabilisées comme des cessions de créances selon les PCGR, elles ne répondent pas aux critères de décomptabilisation des normes IFRS.

### Provisions pour pertes sur créances

#### Modifications comptables importantes

**Provisions collectives (ou générales)** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, les provisions collectives sont comptabilisées afin de refléter la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de prêts qui n'a pas encore été classée parmi les prêts douteux. Les provisions collectives sont préalablement établies à partir d'un modèle statistique en tenant compte de l'évolution des pertes par catégorie de prêts. De plus, un montant additionnel est pris en compte afin de refléter l'impact de facteurs économiques et autres.

Selon les normes IFRS, les provisions collectives comprennent les provisions accumulées pour les pertes qui sont réputées être survenues, mais qui ne peuvent être déterminées sur une base individuelle ou pour un portefeuille de prêts donné. Afin d'évaluer ces provisions, le Mouvement doit déterminer un événement générateur de pertes survenant après l'octroi des prêts. Le niveau des provisions collectives dépend de l'évaluation de la conjoncture économique, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents.

**Provisions individuelles** Selon sa convention comptable actuelle, le Mouvement établit des provisions spécifiques distinctes pour chacun des prêts considérés comme douteux.

Selon les normes IFRS, les prêts individuellement significatifs seront passés en revue à la fin de chaque période afin d'apprécier si des indications objectives de dépréciation existent pour lesquelles une perte devrait être constatée en résultat.

Toutefois, les prêts qui ont été appréciés individuellement et pour lesquels aucune dépréciation n'a été constatée de même que tous les prêts individuellement non significatifs seront alors inclus dans des groupes d'actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et seront soumis collectivement à un test de dépréciation.

La dépréciation des prêts, significatifs ou non, sera appréciée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent aux prêts. L'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fera l'objet d'une provision. Toute variation de la provision pour pertes sur créances attribuable à l'écoulement du temps sera comptabilisée au poste « Revenu d'intérêt », tandis que la révision des encaissements prévus sera comptabilisée au poste « Provisions pour pertes sur créances » à l'état cumulé des résultats.

### Contrats d'assurance

**Exemptions facultatives et exceptions obligatoires permises lors de la première adoption des IFRS** Selon les dispositions de la norme IFRS 4, « Contrats d'assurance », les entreprises peuvent maintenir leurs méthodes comptables existantes quant à la comptabilisation des provisions techniques relatives aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement. Elles ne peuvent toutefois changer de méthodes comptables que si, et seulement si, ces modifications rendent les états financiers plus pertinents et permettent de fournir des informations fiables.

### Modifications comptables importantes

**Classement des contrats d'assurance** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, tous les contrats conclus entre l'assureur et le titulaire de la police constituent des contrats d'assurance.

La norme IFRS 4 définit les contrats d'assurance sur une base plus restrictive que les PCGR et elle exclut la comptabilisation des contrats d'investissement sans risque d'assurance significatif. Les contrats qui ne correspondent pas à cette définition et les contrats d'investissement doivent plutôt être traités comme des instruments financiers, conformément à la norme IAS 39, ou comme des contrats de services, conformément à la norme IAS 18, « Produit des activités ordinaires ».

Le Mouvement a relevé un type de contrat d'investissement sans risque d'assurance significatif qui devra dorénavant être comptabilisé conformément aux recommandations de la norme IAS 39, soit les contrats relatifs aux rentes certaines.

**Présentation des opérations de réassurance** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, les provisions techniques relatives à l'assurance de personnes sont présentées au net des montants de réassurance, alors que les provisions techniques relatives à l'assurance de dommages sont présentées au brut, avec un recevable des réassureurs, pour les montants réassurés.

Selon les normes IFRS, les provisions techniques doivent toutes être présentées au brut des montants de réassurance.

### Consolidation

#### Modifications comptables importantes

**Fonds distincts** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, les fonds distincts ne sont pas consolidés mais font plutôt l'objet d'une présentation distincte au bilan, conformément aux dispositions du chapitre 4211, « Entreprises d'assurances de personnes – considérations particulières » du Manuel de l'ICCA.

Selon les dispositions de la norme IAS 27, « Consolidation », le Mouvement devra consolider les fonds distincts de sa filiale d'assurance de personnes.

### Comptabilité de couverture

#### Modifications comptables importantes

**Évaluation de l'inefficacité des relations de couverture** En vertu de sa convention comptable actuelle, le Mouvement a recours à l'utilisation de la méthode de changement des flux de trésorerie variables de même que de la méthode abrégée pour évaluer l'inefficacité des relations de couverture dans certaines circonstances.

La norme IAS 39 ne permet pas le recours à la méthode de changement des flux de trésorerie variables et à la méthode abrégée pour évaluer l'inefficacité des relations de couverture.

Afin de se conformer à ces nouvelles exigences, le Mouvement a élaboré des méthodes de remplacement des méthodes utilisées actuellement. Ces changements augmenteront la volatilité des résultats futurs du Mouvement; la direction n'est toutefois pas en mesure d'estimer pour le moment les incidences financières qui en découleront.

### Regroupements d'entreprises

**Exemptions facultatives et exceptions obligatoires permises lors de la première adoption des IFRS** La norme IFRS 1 (révisée) permet de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux normes IFRS. Dans le cas où une entreprise ne se prévaudrait pas de cette exemption facultative, elle devrait alors retraiter rétrospectivement ses regroupements d'entreprises conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 (révisée), « Regroupements d'entreprises ».

Le Mouvement a choisi de se prévaloir de cette exemption facultative et donc, de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à sa date de transition aux normes IFRS, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Ristournes

**Modifications comptables importantes** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, les ristournes sont comptabilisées trimestriellement à l'état cumulé des résultats conformément aux dispositions du CPN-68, « Ristournes ».

Selon les normes IFRS, les ristournes versées aux membres constituent une rémunération du capital social et seront donc comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les ristournes seront comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'assemblée générale des membres de chacune des caisses aura approuvé le projet de partage des excédents de l'exercice précédent, pour les caisses du Québec, et au cours duquel le conseil d'administration aura statué pour les caisses de l'Ontario.

### Immobilisations corporelles

**Exemptions facultatives et exceptions obligatoires permises lors de la première adoption des IFRS** La norme IFRS 1 (révisée) offre le choix d'évaluer les immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition, laquelle sera le coût présumé selon les IFRS, ou de retraiter le coût historique PCGR selon les directives fournies par la norme IAS 16, « Immobilisations corporelles », et d'utiliser cette nouvelle valeur comme coût présumé. Ce choix peut être effectué actif par actif.

Le Mouvement prévoit se prévaloir de ce choix; certaines immobilisations corporelles (soit les bâtiments) seront donc réévaluées à la juste valeur alors que le coût historique des autres sera retraité.

### Modifications comptables importantes

**Modèle d'évaluation** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti.

Les normes IFRS permettent de comptabiliser les immobilisations corporelles au coût amorti ou selon le modèle de la réévaluation à la date de clôture des états financiers. Le Mouvement a fait le choix de comptabiliser, après la date de transition, ses immobilisations corporelles au coût amorti.

**Approche par composante** Les normes IFRS exigent d'identifier les principales composantes des immobilisations corporelles lorsque celles-ci présentent des durées de vie significativement différentes. Le Mouvement a révisé ses politiques de comptabilisation et de capitalisation afin d'assurer une cohérence avec cette exigence spécifique des normes IFRS.

**Amortissement** Suivant les conventions comptables actuelles du Mouvement, les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif.

En vertu des normes IFRS, les immobilisations corporelles seront amorties de façon à refléter le rythme selon lequel l'entreprise s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. La méthode de l'amortissement dégressif ne satisfait donc pas à cette exigence. Les immobilisations corporelles du Mouvement seront donc amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilisation estimative.

**Immeubles de placement**

**Exemptions facultatives et exceptions obligatoires permises lors de la première adoption des IFRS** La norme IFRS 1 (révisée) offre le choix d'évaluer les immeubles de placement à leur juste valeur à la date de transition, laquelle sera le coût présumé selon les IFRS, ou de retraiter le coût historique PCGR selon les directives fournies par la norme IAS 40, «Immeubles de placement», et d'utiliser cette nouvelle valeur comme coût présumé. Ce choix peut être effectué immeuble par immeuble.

Le Mouvement prévoit se prévaloir de ce choix; certains immeubles de placement seront donc réévalués à la juste valeur alors que le coût historique des autres sera retraité.

**Modifications comptables importantes**

**Modèle d'évaluation** Conformément aux conventions comptables actuelles du Mouvement, les immeubles détenus par la société d'assurance de personnes sont comptabilisés selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes. Les autres immeubles de placement ne font pas l'objet d'un traitement comptable distinct des immobilisations corporelles et sont donc comptabilisés au coût amorti.

Les normes IFRS permettent d'évaluer les immeubles de placement au coût amorti ou selon le modèle de la juste valeur à la date de clôture des états financiers. Le Mouvement a fait le choix de comptabiliser, après la date de transition, tous ses immeubles de placement au coût amorti.

**Impôts sur le résultat****Modifications comptables importantes**

**Impôts exigibles** Selon les conventions comptables actuelles du Mouvement, les impôts exigibles relatifs à des éléments comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés à l'état cumulé des résultats.

En vertu des normes IFRS, les impôts exigibles relatifs à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres seront comptabilisés dans les capitaux propres.

**Impôts différés (ou futurs)- Opérations intersociétés** Suivant les conventions comptables actuelles du Mouvement, aucun impôt différé n'est constaté sur les écarts temporaires découlant d'opérations intersociétés.

Selon les normes IFRS, des impôts différés seront comptabilisés sur les écarts temporaires imposables ou déductibles découlant d'un transfert intersociétés.

**Principales incidences sur la présentation des états financiers**

Le Mouvement a complété l'analyse des nouvelles exigences de divulgation qui découleront de l'adoption des normes IFRS. Un projet de gabarit d'états financiers cumulés a été complété.

**Autres incidences**

Des analyses sont également en cours afin de déterminer les incidences qu'aura l'adoption des IFRS sur les ratios de capital du Mouvement. Ce travail d'analyse est effectué conjointement par des équipes multidisciplinaires du Mouvement. La direction a également entamé des discussions avec les autorités réglementaires pour les sensibiliser à ces incidences. Pour finaliser les analyses en cours, le Mouvement doit cependant attendre que les autorités réglementaires se positionnent quant au traitement des écarts générés par les modifications comptables importantes au moment de la transition et par la suite.

## 4.5

**Environnement économique**

L'année 2009 a débuté en pleine tempête économique et financière. La crise du crédit hypothécaire et des liquidités a eu des effets dévastateurs sur l'économie de la planète, qui a connu la pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale. L'action énergique des banques centrales, qui ont abaissé leurs taux directeurs à des niveaux jamais vus tout en injectant des liquidités de façon massive, a toutefois permis d'apaiser graduellement les tensions sur les marchés financiers. Les ambitieux plans de relance des gouvernements, un peu partout à travers le monde, ont également contribué à remettre l'économie sur les rails. La plupart des pays industrialisés ont donc renoué avec la croissance à la fin de 2009, mettant un terme à la période de récession.

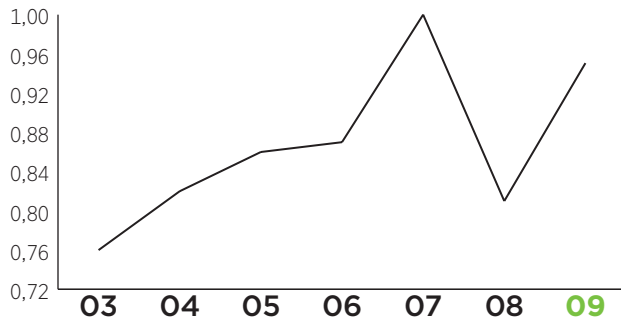
Le début de 2009 a été particulièrement éprouvant pour le marché boursier. La dégringolade amorcée en 2008 s'est notamment poursuivie du côté des bourses américaine et canadienne, qui ont touché un creux cyclique en mars 2009. La remontée a été spectaculaire par la suite, ce qui a permis à l'indice S&P 500 de clôturer l'année avec une hausse de 23,5%. Au Canada, l'indice S&P/TSX s'est apprécié de 30,7% en 2009.

Les prix des matières premières ont terminé l'année en force après la chute vertigineuse enregistrée à partir du troisième trimestre de 2008. Les cours pétroliers ont atteint 80\$ US le baril à la fin de décembre, alors qu'ils se situaient autour de 30\$ US le baril en début d'année. Cette appréciation a été favorable pour le dollar canadien qui a également profité de la faiblesse du billet vert. Le huard, qui avoisinait les 0,80\$ US en janvier 2009, s'est approché de la parité, clôturant l'année à 0,95\$ US.

Le plan de relance de l'administration Obama ainsi que le maintien du taux des fonds fédéraux à un plancher de 0,25% ont produit l'effet escompté puisque l'économie américaine a amorcé une phase de reprise l'été dernier. Les dépenses des ménages ont été stimulées par les différents programmes du gouvernement, notamment celui destiné au remplacement des vieux véhicules automobiles ou encore le crédit d'impôt accordé aux accédants à la propriété.

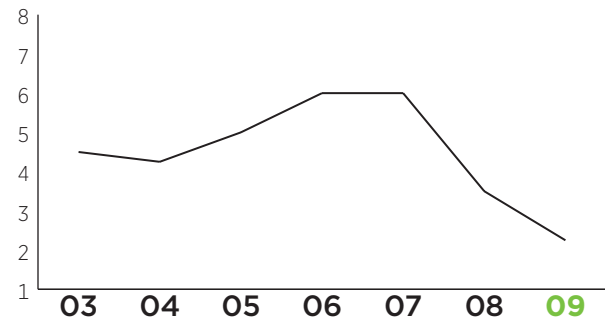
### Dollar canadien

(\$CAN/\$US)



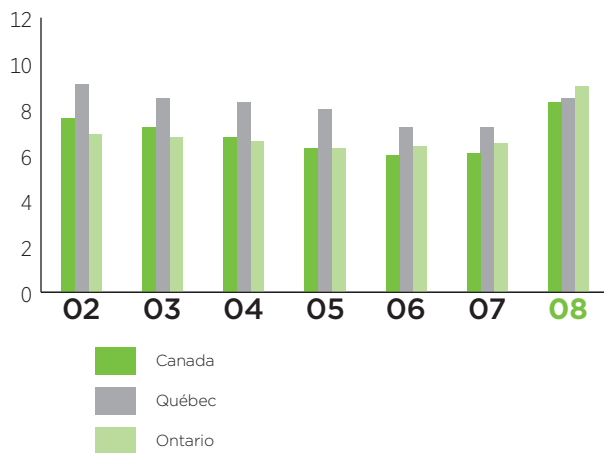
### Taux préférentiel

(%)



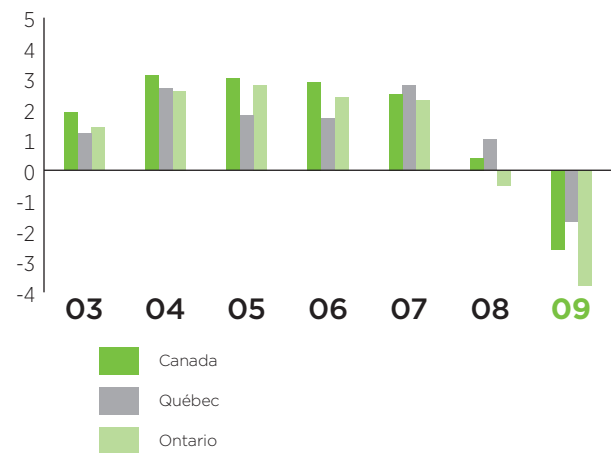
### Taux de chômage

(%)



### Croissance du PIB

(%)



La récession amorcée au début de 2008 a cependant laissé de profondes cicatrices. Plus de sept millions d'emplois ont été perdus, soit la plus forte baisse enregistrée lors d'une période de récession. Dans ce contexte, le marché immobilier tarde à se redresser, surtout que la situation financière des ménages s'est fortement détériorée et que les conditions de crédit demeurent difficiles.

Au Canada, la contraction de l'économie a été moins prononcée qu'aux États-Unis. Le marché immobilier a été ébranlé dans une moindre mesure en raison des pratiques de crédit plus rigoureuses de ce côté-ci de la frontière. Les prix des propriétés ont même déjà récupéré tout le terrain perdu après l'éclatement de la crise financière, tandis que la construction résidentielle a repris le sentier de la croissance. Du côté des entreprises, les conditions de crédit ont commencé à s'assouplir et les investissements se sont redressés. Les exportations demeurent toutefois affectées par l'appréciation du dollar canadien.

### Perspectives 2010

La reprise économique, qui est maintenant en branle dans la plupart des pays industrialisés, se poursuivra tout au long de l'année. Compte tenu des nombreux problèmes structurels, le rétablissement de l'économie sera graduel et continuera de s'appuyer sur les plans de relance des gouvernements. Aux États-Unis, le marché du travail devrait s'améliorer, ce qui consolidera la reprise économique. Les efforts de l'administration Obama permettront de compenser la faiblesse du secteur privé.

Après avoir traversé une période de turbulences extrêmes, les marchés financiers connaîtront une année de consolidation. La Réserve fédérale devrait maintenir ses taux directeurs inchangés tout au long de l'année afin de ne pas étouffer la reprise, tandis que la Banque du Canada fera de même d'ici l'automne. Même si le plan de relance du gouvernement fédéral continue de faire effet cette année, la reprise de l'économie sera modeste au pays. La demande intérieure continuera de se raffermir, mais les exportations auront du mal à se redresser en raison de l'appréciation du dollar. Le Québec et l'Ontario seront désavantagés sur ce plan, tandis que l'ouest du pays profitera de la remontée des prix du pétrole et des effets positifs des Jeux olympiques d'hiver.

## 4.6 Statistiques des cinq dernières années

### Bilan cumulé

Au 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Actif</b>					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 086 \$	1 489 \$	1 499 \$	1 334 \$	1 278 \$
Valeurs mobilières					
Titres de placement	—	—	—	23 099	22 036
Titres disponibles à la vente	12 064	11 338	10 315	—	—
Titres de négociation <sup>(1)</sup>	19 349	17 746	21 127	3 906	3 045
Titres détenus jusqu'à l'échéance <sup>(1)</sup>	18	19	—	—	—
Titres à la valeur de consolidation	129	119	118	38	—
	31 560	29 222	31 560	27 043	25 081
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	5 055	6 130	7 593	4 147	2 389
Prêts					
Hypothécaires résidentiels	63 763	61 081	56 662	52 461	48 505
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 820	18 121	16 440	15 377	14 411
Aux entreprises et aux gouvernements	26 258	26 086	23 063	21 532	20 278
	110 841	105 288	96 165	89 370	83 194
Provision cumulative pour pertes sur créances	(846)	(826)	(762)	(724)	(722)
	109 995	104 462	95 403	88 646	82 472
Autres actifs	9 507	10 995	8 004	7 970	6 873
<b>Total de l'actif</b>	<b>157 203 \$</b>	<b>152 298 \$</b>	<b>144 059 \$</b>	<b>129 140 \$</b>	<b>118 093 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
<b>Passif</b>					
Dépôts					
Particuliers	75 420 \$	71 958 \$	66 319 \$	62 650 \$	59 291 \$
Entreprises et gouvernements	22 876	21 512	20 784	16 282	16 428
Institutions de dépôts et autres	7 865	7 966	8 663	9 211	7 568
	106 161	101 436	95 766	88 143	83 287
Provisions techniques et connexes	13 453	12 874	12 831	11 135	10 500
Emprunts	71	338	69	163	345
Débitures subordonnées	1 294	748	858	1 367	1 355
Autres passifs	25 027	27 027	25 253	19 779	14 701
	39 845	40 987	39 011	32 444	26 901
<b>Capitaux propres</b>					
Capital social	1 650	955	894	856	845
Capital-actions	71	69	67	66	64
Excédents (déficit) non répartis	805	(96)	795	634	729
Cumul des autres éléments du résultat étendu	489	685	50	—	—
Réserves	8 182	8 262	7 476	6 997	6 267
	11 197	9 875	9 282	8 553	7 905
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>157 203 \$</b>	<b>152 298 \$</b>	<b>144 059 \$</b>	<b>129 140 \$</b>	<b>118 093 \$</b>

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

## Principales mesures financières

Au 31 décembre  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007	2006	2005
Ratio de capital de première catégorie - BRI	15,86 %	13,39 %	14,17 %	14,18 %	14,01 %
Ratio de capital total	15,86	12,85	13,59	14,33	14,05
Rendement des capitaux propres	10,4	0,8	12,3	12,1	14,5
Ratio de productivité <sup>(1)</sup>	74,4	91,8	74,2	74,6	72,4
Ratio de couverture des prêts douteux	166,2	195,7	194,9	206,9	220,8
Prêts douteux bruts en pourcentage des prêts bruts	0,46	0,40	0,41	0,39	0,39
Actif moyen	158 463 \$	149 676 \$	139 957 \$	123 563 \$	112 692 \$
Prêts moyens	106 999	99 705	91 832	85 419	78 803
Dépôts moyens	104 584	99 288	92 042	85 485	79 889

(1) Le ratio de productivité est établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

## Résultats cumulés

De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Revenu d'intérêt</b>					
Prêts	5 068 \$	5 573 \$	5 438 \$	4 971 \$	4 522 \$
Valeurs mobilières	438	474	447	386	332
	5 506	6 047	5 885	5 357	4 854
<b>Frais d'intérêt</b>					
Dépôts	1 920	2 590	2 578	2 206	1 739
Débitures subordonnées et emprunts	64	39	62	70	81
	1 984	2 629	2 640	2 276	1 820
<b>Revenu net d'intérêt</b>	3 522	3 418	3 245	3 081	3 034
<b>Primes nettes</b>	4 247	4 131	3 824	3 688	3 547
<b>Autres revenus</b>					
Frais de service sur les dépôts et paiements	513	497	484	447	417
Commissions sur prêts et cartes de crédit	444	410	381	326	263
Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	581	617	738	625	525
Revenus de placement et de négociation	—	—	—	878	965
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	79	(405)	141	—	—
Revenus (pertes) de négociation	666	(1 001)	262	—	—
Revenus sur autres placements	275	239	179	—	—
Autres	343	467	417	374	335
	2 901	824	2 602	2 650	2 505
<b>Revenu total</b>	10 670	8 373	9 671	9 419	9 086
<b>Provisions pour pertes sur créances</b>	271	243	197	139	96
<b>Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance</b>	3 758	3 144	3 171	3 342	3 252
<b>Frais autres que d'intérêt</b>					
Salaires et avantages sociaux	2 423	2 250	2 338	2 271	2 104
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	415	393	381	373	369
Impartition de services de traitement	371	322	308	315	315
Communications <sup>(1)</sup>	237	252	357	237	228
Frais de restructuration	101	—	—	—	—
Autres	1 594	1 583	1 439	1 338	1 206
	5 141	4 800	4 823	4 534	4 222
<b>Excédents d'exploitation</b>	1 500	186	1 480	1 404	1 516
Charge d'impôts sur les excédents	406	109	358	398	403
<b>Excédents d'exploitation avant participations sans contrôle et ristournes aux membres</b>	1 094	77	1 122	1 006	1 113
Participations sans contrôle	17	(1)	21	18	24
<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	1 077	78	1 101	988	1 089
Provision pour ristournes aux membres	311	215	592	483	408
Recouvrement des impôts relatifs à la provision pour ristournes aux membres	(98)	(62)	(174)	(148)	(120)
<b>Excédents (déficits) de l'exercice après ristournes aux membres</b>	864 \$	(75) \$	683 \$	653 \$	801 \$

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

## 4.7 Sommaire des résultats trimestriels

### Résultats cumulés

(non vérifiés, par trimestre et en millions de dollars)

	2009				2008			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	941 \$	958 \$	828 \$	795 \$	880 \$	882 \$	847 \$	809 \$
Primes nettes	1 082	1 102	1 057	1 006	1 027	1 111	997	996
Autres revenus (pertes)	560	1 010	887	444	(178)	17	608	377
<b>Revenu total</b>	<b>2 583</b>	<b>3 070</b>	<b>2 772</b>	<b>2 245</b>	<b>1 729</b>	<b>2 010</b>	<b>2 452</b>	<b>2 182</b>
Provisions pour pertes sur créances	86	80	45	60	88	65	46	44
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	773	1 216	980	789	965	579	777	823
Frais autres que d'intérêt	1 425	1 220	1 275	1 221	1 257	1 145	1 176	1 222
<b>Excédents (déficit) d'exploitation</b>	<b>299</b>	<b>554</b>	<b>472</b>	<b>175</b>	<b>(581)</b>	<b>221</b>	<b>453</b>	<b>93</b>
Charges (recouvrement) d'impôts sur les excédents (déficit)	55	167	128	56	(96)	73	107	25
Participations sans contrôle	—	9	6	2	(9)	(1)	8	1
<b>Excédents (déficit) avant ristournes aux membres</b>	<b>244</b>	<b>378</b>	<b>338</b>	<b>117</b>	<b>(476)</b>	<b>149</b>	<b>338</b>	<b>67</b>
Provision pour ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	50	95	29	39	(63)	7	123	86
<b>Excédents (déficit) de la période après ristournes aux membres</b>	<b>194 \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>78 \$</b>	<b>(413) \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>(19) \$</b>

**Bilan cumulé**

(non vérifié, à la fin du trimestre et en millions de dollars)

	2009				2008			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Actif</b>								
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 086 \$	1 020 \$	1 358 \$	1 212 \$	1 489 \$	1 144 \$	1 230 \$	1 280 \$
Valeurs mobilières – titres disponibles à la vente	12 064	11 368	10 340	10 516	11 338	11 100	11 579	11 064
Valeurs mobilières – titres de négociation <sup>(1)</sup>	19 349	22 469	20 715	20 839	17 746	19 278	21 596	21 579
Valeurs mobilières – titres détenus jusqu'à l'échéance <sup>(1)</sup>	18	18	18	18	19	19	19	–
Valeurs mobilières – titres à la valeur de consolidation	129	117	115	117	119	120	118	119
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	5 055	9 727	10 239	10 674	6 130	7 127	8 766	8 400
Prêts hypothécaires résidentiels	63 763	63 472	62 574	61 035	61 081	60 104	58 989	56 945
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 820	20 194	19 456	18 583	18 121	17 740	17 163	16 717
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	26 258	25 661	25 300	26 757	26 086	25 173	23 968	24 207
Provision cumulative pour pertes sur créances	(846)	(833)	(818)	(845)	(826)	(795)	(777)	(773)
Autres actifs	9 507	10 000	10 570	10 828	10 995	9 311	9 289	10 222
<b>Total de l'actif</b>	<b>157 203 \$</b>	<b>163 213 \$</b>	<b>159 867 \$</b>	<b>159 734 \$</b>	<b>152 298 \$</b>	<b>150 321 \$</b>	<b>151 940 \$</b>	<b>149 760 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
Dépôts des particuliers	75 420 \$	74 336 \$	74 169 \$	72 870 \$	71 958 \$	69 344 \$	69 233 \$	66 908 \$
Dépôts d'entreprises et de gouvernements	22 876	23 540	23 078	20 812	21 512	22 551	22 637	20 256
Dépôts d'institutions de dépôts et autres	7 865	8 010	9 431	9 075	7 966	8 859	9 199	10 252
Provisions techniques et connexes	13 453	13 474	13 046	12 812	12 874	12 678	12 854	12 833
Débitures subordonnées et emprunts	1 365	1 365	1 367	886	1 086	837	850	816
Autres passifs	25 027	31 754	28 642	33 225	27 027	26 329	27 604	29 290
Capitaux propres	11 197	10 734	10 134	10 054	9 875	9 723	9 563	9 405
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>157 203 \$</b>	<b>163 213 \$</b>	<b>159 867 \$</b>	<b>159 734 \$</b>	<b>152 298 \$</b>	<b>150 321 \$</b>	<b>151 940 \$</b>	<b>149 760 \$</b>

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée au 31 décembre 2009.

**Principales mesures financières**

(non vérifiées, par trimestre ou à la fin du trimestre, en pourcentage et en millions de dollars)

	2009				2008			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement des capitaux propres	8,6 %	14,4 %	13,4 %	4,8 %	(19,3) %	6,2 %	14,3 %	2,9 %
Ratio de productivité <sup>(1)</sup>	78,7	65,8	71,1	83,9	164,5	80,0	70,2	89,9
Ratio de couverture des prêts douteux	166,2	166,9	166,6	181,3	195,7	194,6	199,2	198,2
Prêts douteux bruts en pourcentage des prêts bruts	0,46	0,46	0,46	0,44	0,40	0,40	0,39	0,40
Actif moyen	160 208 \$	161 540 \$	159 801 \$	156 016 \$	151 310 \$	151 131 \$	150 850 \$	146 910 \$
Prêts moyens	109 245	107 503	106 021	104 996	103 342	100 783	98 220	96 250
Dépôts moyens	106 024	106 282	104 718	102 097	101 095	100 912	99 243	96 591

(1) Le ratio de productivité est établi en considérant les frais autres que d'intérêt sur le revenu total du Mouvement, déduction faite des frais de sinistres et prestations d'assurance.

## 4.8 Principales statistiques par secteur d'activité

### Particuliers et entreprises

Au 31 décembre  
(non vérifiés, en millions de dollars)

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Caisses et fédérations</b>					
Actif	116 010 \$	110 433 \$	100 565 \$	94 759 \$	87 725 \$
Valeurs mobilières	9 943	10 137	9 770	8 686	8 029
Prêts	100 137	93 378	86 581	80 906	75 725
Dépôts	92 755	88 200	81 670	76 307	71 302
Capitaux propres	11 110	9 944	9 142	8 282	7 553
Excédents avant ristournes aux membres	495	978	1 195	672	775
Provision pour ristournes aux membres	311	215	592	483	408
<b>Caisse centrale Desjardins</b>					
Actif	22 597 \$	25 335 \$	20 431 \$	17 597 \$	15 757 \$
Valeurs mobilières	5 100	4 572	3 722	3 805	3 349
Prêts	13 080	14 781	13 688	10 924	10 286
Dépôts	14 836	16 310	16 038	13 431	11 949
Revenu net (perte nette)	127	(37)	63	54	49
<b>Fonds de sécurité Desjardins</b>					
Actif	628 \$	727 \$	1 331 \$	742 \$	797 \$
Valeur nette du fonds	623	593	593	574	550
Excédents nets (déficit net)	32	(8)	20	25	27
<b>Capital Desjardins</b>					
Actif	1 313 \$	760 \$	761 \$	1 265 \$	1 266 \$
Obligations de premier rang	1 294	749	748	1 250	1 250
<b>Fonds de placement et services fiduciaires<sup>(1)</sup></b>					
Revenus de services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	230 \$	230 \$	275 \$	219 \$	130 \$
Encours des fonds de placement	13 832	11 410	14 769	12 716	10 247
Biens administrés	213 553	186 688	191 048	208 234	203 398

(1) Inclut Desjardins Cabinet de services financiers, Fiducie Desjardins, Gestion d'actifs NordOuest et Gestion placements Desjardins.

### Assurance de personnes

Au 31 décembre  
(non vérifiés, en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Desjardins Sécurité financière</b>					
Primes d'assurance et de rentes	2 983 \$	2 868 \$	2 575 \$	2 438 \$	2 300 \$
Assurance vie en vigueur (capital assuré)	190 699	183 491	171 009	151 192	137 118
Contrats de rentes en vigueur (fonds détenus)	4 088	3 976	4 200	3 895	3 786
Rendement des capitaux propres	25,9 %	5,9 %	27,5 %	20,7 %	24,9 %
Actif sous gestion et sous administration	22 766 \$	19 666 \$	22 576 \$	19 944 \$	20 384 \$

**Assurance de dommages**

Au 31 décembre  
(non vérifiés, en millions de dollars et en pourcentage)

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Desjardins Groupe d'assurances générales</b>					
Primes brutes souscrites	1 499 \$	1 460 \$	1 429 \$	1 412 \$	1 405 \$
Croissance du nombre de polices en vigueur	0,8 %	0,3 %	0,4 %	1,2 %	2,7 %
Ratio combiné	94,4	97,8	92,5	91,9	92,0
Rendement des capitaux propres	17,5	8,5	26,7	25,2	24,7

**Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque**

Au 31 décembre  
(non vérifiés, en millions de dollars et en pourcentage sauf indication contraire)

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Valeurs mobilières Desjardins</b>					
Revenus totaux	340 \$	265 \$	291 \$	273 \$	249 \$
Nombre de clients (en milliers)	206	198	198	205	239
Rendement des capitaux propres	35,1 %	(40,2) %	0,9 %	(10,9) %	(23,5) %
Biens administrés	21 116 \$	16 309 \$	18 601 \$	17 603 \$	15 583 \$
<b>Desjardins Gestion d'actifs</b>					
Revenus d'honoraires	49 \$	82 \$	89 \$	87 \$	68 \$
Biens sous gestion	39 428	38 355	50 773	46 671	35 754
<b>Desjardins Capital de risque</b>					
Revenus d'honoraires de gestion	24 \$	27 \$	26 \$	23 \$	23 \$
Actif sous gestion	1 014	914	848	778	750
Investissements, aux livres (fonds Mouvement) <sup>(1)</sup>	41	40	69	70	108
Bénéfice net (perte nette) (fonds Mouvement) <sup>(1)</sup>	3	(22)	(3)	2	—

(1) Les fonds Mouvement comprennent Desjardins Capital de risque S.E.C. ainsi que les six fonds régionaux Desjardins Capital de développement.

## 4.9

# Glossaire de termes financiers

## Acceptation

Titre d'emprunt à court terme, négociable sur le marché monétaire, qu'une institution financière garantit en faveur d'un emprunteur en échange d'une commission d'acceptation.

## Actifs et instruments financiers hors bilan pondérés en fonction du risque

Il s'agit d'une partie intégrante du calcul des ratios de capital en fonction des risques. Le montant nominal des éléments d'actif à faible risque est escompté en utilisant des facteurs de pondération des risques dans le but de tenir compte d'un risque comparable dans le cas de tous les types d'éléments d'actif. Le risque inhérent aux instruments financiers hors bilan est aussi pris en considération, d'abord en rajustant les valeurs nominales aux équivalents du bilan (ou de crédit), ensuite en appliquant les facteurs de pondération des risques appropriés.

## Actuaire désigné

Actuaire nommé par le conseil d'administration d'une compagnie d'assurance en vertu des lois fédérales et provinciales en matière d'assurance.

## Adhérent

Personne qui participe à un régime d'assurance collective par l'entremise de son employeur, d'une association ou d'un groupe.

## Appariement

Ajustement des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan de manière à minimiser les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et autres indices financiers. La procédure d'appariement est utilisée dans la gestion de l'actif et du passif.

## Assuré

Personne dont la vie ou la santé est assurée en vertu d'un contrat d'assurance. Voir aussi Adhérent.

## Autorité des marchés financiers

Organisme qui a pour mission d'administrer l'ensemble des lois régissant l'encadrement du secteur financier, notamment dans les domaines des assurances, des institutions de dépôts et de la distribution de produits et services financiers ainsi que des valeurs mobilières. Entré en fonction le 1<sup>er</sup> février 2004, elle remplace les organismes d'encadrement suivants: la Commission des valeurs mobilières du Québec, le Bureau des services financiers, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et le Fonds d'indemnisation des services financiers. L'Autorité est également substituée à l'Inspecteur général des institutions financières à l'égard de l'encadrement du secteur financier.

## Bénéfice technique

En assurance de dommages, bénéfice réalisé à l'égard des activités d'assurance avant les revenus de placement.

## Bénéficiaire

Personne, autre que le preneur, désignée pour recevoir des prestations en vertu d'un contrat d'assurance ou de rentes.

## Biens administrés et biens sous gestion

Biens administrés ou gérés par une institution financière dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres et les clients. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente, tandis que les services offerts à l'égard des biens sous gestion comprennent le choix des placements, de même que la prestation de conseils liés aux placements. Ces biens peuvent aussi être administrés par l'institution financière. Les biens administrés et sous gestion excluent l'incidence de la titrisation.

## Contrat de change à terme

Engagement de vendre ou d'acheter un montant fixe de devises à une date ultérieure et à un taux de change convenus.

## Couverture

Opération réalisée dans le but de réduire ou de compenser l'exposition du Mouvement à un ou plusieurs risques financiers. L'opération consiste à prendre une position exposée à des effets équivalents, mais de sens contraire, aux effets des fluctuations de marché sur une position actuelle ou prévue.

## Débitures subordonnées

Obligations non garanties dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné aux créances des déposants et de certains autres créanciers.

## Entente de réassurance

Entente en vertu de laquelle un assureur souscrit à son tour une assurance auprès d'un autre assureur pour la totalité ou une partie du risque qu'il assure. Malgré une telle entente, l'assureur demeure tout de même totalement responsable de ses engagements à l'égard de ses titulaires de contrat.

## Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

**Évaluation à la juste valeur**

Évaluation qui a pour objectif de déterminer approximativement à quels montants les instruments financiers pourraient être échangés dans une opération courante entre des parties consentantes.

**Fonds commun de placement**

Fonds constitué de sommes mises en commun par des épargnants en vue d'un placement collectif. La gestion d'un tel fonds est assurée par un tiers qui doit, sur demande, racheter les parts à leur valeur liquidative (ou valeur de rachat).

**Fonds distincts**

Catégorie de fonds que proposent les compagnies d'assurance par l'entremise de contrats à capital variable offrant certaines garanties à l'acheteur, comme le remboursement du capital au décès. Les fonds distincts comportent une variété d'objectifs de placement et de catégories de titres.

**Garanties et lettres de crédit de soutien**

Essentiellement, un engagement irrévocable d'une institution financière d'effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne pourrait respecter ses obligations financières envers des tiers.

**Instruments de crédit**

Facilités de crédit offertes aux membres et aux clients sous forme de prêts et d'autres modes de financement figurant au bilan cumulé ou sous forme de produits hors bilan comme les garanties, les lettres de crédit et les prêts de titres.

**Instruments financiers dérivés**

Contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction d'un sous-jacent sans nécessiter la détention ou la livraison du sous-jacent lui-même. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, y compris les risques de taux d'intérêt, de change et d'autres indices financiers.

**Instruments financiers hors bilan**

Gamme variée de produits offerts aux membres et aux clients et qui sont liés aux instruments de crédit qui procurent aux membres et aux clients une protection quant aux liquidités.

**Montant théorique**

Montant nominal de référence sur la base duquel sont calculés les paiements à l'égard d'instruments comme les contrats de garantie ou les swaps de taux d'intérêt. Ce capital nominal est dit « théorique » puisqu'il ne fait l'objet d'aucun échange.

**Obligations**

Certificats de reconnaissance de dette en vertu duquel l'émetteur promet de payer au porteur un certain montant d'intérêt pendant une période déterminée et de rembourser le prêt à l'échéance. Des biens sont généralement donnés en garantie de l'emprunt, sauf en ce qui a trait aux obligations des gouvernements et des entreprises, excepté les débentures. Ce terme est souvent utilisé pour désigner tout titre d'emprunt.

**Option**

Entente contractuelle qui accorde le droit (par opposition à obligation) de vendre (option de vente) ou d'acheter (option d'achat) à une date d'échéance déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance (prix d'exercice).

**Part permanente**

Titre de capital offert aux membres des caisses.

**Point de base**

Unité de mesure équivalant à un centième de point.

**Police**

Document écrit qui constate l'existence d'un contrat d'assurance ou de rentes et qui en énonce les stipulations et les conditions.

**Preneur**

Personne physique ou morale qui souscrit un contrat d'assurance ou de rentes auprès d'un assureur. En assurance individuelle, on l'appelle aussi titulaire de contrat. En épargne et en assurance collectives, le preneur est l'organisme qui souscrit un régime de retraite ou d'assurance auprès d'un assureur.

**Prestation**

Montant versé par l'assureur en vertu d'une protection d'assurance vie, d'assurance salaire ou d'assurance accident-maladie. Selon le cas, la prestation est versée au preneur, à l'assuré ou au bénéficiaire de l'assurance. Dans un régime de retraite, ce terme correspond aux droits qu'un participant a acquis en vertu de sa participation au régime.

**Prêts douteux**

Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés comme prêts douteux dès qu'une des situations suivantes se présente : de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues, le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Tous les prêts sont classés comme prêts douteux lorsqu'ils sont en retard depuis 180 jours.

**Prêts hypothécaires de catégorie ALT-A**

Prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus.

**Prêts hypothécaires résidentiels à risque**

Prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé.

**Primes brutes souscrites**

En assurance de dommages, primes stipulées dans les contrats d'assurance conclus au cours de l'exercice.

**Primes d'assurance**

Paiements que le preneur est tenu d'effectuer pour que son contrat d'assurance demeure en vigueur. Ces paiements représentent le coût de son assurance et peuvent parfois comprendre un élément d'épargne. La prime est en relation directe avec l'importance du risque pris en charge par l'assureur.

**Primes de rentes**

Sommes que le preneur investit dans le but du service d'une rente, dans l'immédiat ou à la suite d'une période d'accumulation.

**Primes nettes acquises**

En assurance de dommages, primes gagnées en fonction du temps écoulé, déduction faite des primes de réassurance.

**Provision cumulative pour pertes sur créances**

Montant que la direction considère comme adéquat pour couvrir les pertes sur créances attendues reliées au portefeuille de prêts et aux autres actifs financiers constatés au bilan cumulé et hors bilan. Les provisions spécifiques et la provision générale haussent la provision cumulative pour pertes sur créances qui est diminuée par les radiations nettes des recouvrements.

**Provisions pour pertes sur créances**

Imputation qui s'ajoute à la provision cumulative pour pertes sur créances. Des provisions spécifiques sont constituées afin de ramener la valeur comptable de certains éléments d'actif (surtout des prêts douteux) à une valeur de réalisation estimative. La provision générale est établie pour les pertes attendues à l'égard du total des prêts non douteux notamment dans un secteur d'activité lorsque les pertes sur prêts ne peuvent pas encore être établies sur une base individuelle.

**Ratio combiné**

En assurance de dommages, coûts des sinistres ajoutés aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes acquises.

**Régime de retraite**

Contrat en vertu duquel le participant bénéficie d'une prestation de retraite selon certaines conditions à compter d'un âge donné. Le financement d'un tel régime est assuré par des cotisations versées soit par l'employeur seul, soit par l'employeur et le participant.

**Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite qui garantit à chaque participant un niveau déterminé de revenu de retraite, souvent selon une formule fixée par le régime en fonction du salaire et du nombre d'années de service du participant.

**Relation de couverture**

Relation établie par la direction entre un élément couvert et un élément de couverture qui répond à toutes les conditions de la norme comptable portant sur le sujet émis par l'ICCA. Un élément de couverture (généralement un instrument dérivé) vise à compenser un risque identifié lié aux taux d'intérêt, aux devises et aux autres indices financiers, auquel un élément couvert (généralement un actif ou un passif inscrit au bilan cumulé) expose le Mouvement.

**Résultats techniques**

En assurance de personnes, écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles utilisées pour l'établissement de la prime ou des provisions techniques, selon le cas.

**Revenu net d'intérêt**

Différence entre ce qu'une institution financière reçoit sur ses éléments d'actif, tels que les prêts et les valeurs mobilières, et ce qu'elle paie sur ses éléments de passif, tels que les dépôts et les débiteures subordonnées.

**Ristourne**

Affectation des excédents en fonction du volume d'affaires effectué par le membre avec sa caisse.

**Sinistralité**

En assurance de dommages, coûts des sinistres exprimés en pourcentage des primes nettes acquises. Les primes nettes acquises représentent les primes gagnées en fonction du temps écoulé, déduction faite des primes de réassurance.

**Société filiale ou filiale**

Société dans laquelle le Mouvement Desjardins détient une participation majoritaire.

**Société satellite**

Société dont les politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement subissent l'influence notable du Mouvement Desjardins sans toutefois la contrôler. La portion du capital-actions de ce type de société détenu par le Mouvement se situe habituellement entre 20 % et 50 %.

**Structures de financement à levier**

Prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés évoluant dans la même industrie.

**Swap**

Type d'instrument financier dérivé en vertu duquel deux parties conviennent d'échanger pour une période donnée des taux d'intérêt ou des devises selon une règle prédéterminée.

**Taux de morbidité**

Probabilité qu'une personne d'un âge donné soit atteinte d'une maladie ou d'une invalidité. La prime d'assurance santé que paie une personne appartenant à un groupe d'âge particulier est fonction du taux de morbidité de ce groupe.

**Taux de mortalité**

Fréquence des décès dans un groupe déterminé de personnes. La prime d'assurance vie que paie une personne appartenant à un groupe d'âge donné est fonction du taux de mortalité de ce groupe.

**Taux d'intérêt effectif**

Taux déterminé au moyen de l'actualisation de l'ensemble des flux de trésorerie futurs, incluant les commissions payées ou reçues, les primes ou escomptes, ainsi que les coûts de transaction.

**Titres adossés à des actifs financiers**

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs financiers.

**Titres adossés à des créances hypothécaires avec flux groupés**

Titres obligataires issus d'une opération de titrisation, émis en représentation de créances garanties par une hypothèque immobilière, dont les flux en capital et en intérêts provenant des créances hypothécaires sous-jacentes sont groupés par tranches en vue de leur transmission aux porteurs de titres.

**Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales**

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

**Titres de négociation**

Ensemble des valeurs mobilières détenues à court terme à des fins d'arbitrage.

**Titres de placement**

Ensemble des valeurs mobilières détenues avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que le marché offre d'autres placements plus attrayants.

**Titrisation**

Mécanisme par lequel des actifs financiers, par exemple des prêts hypothécaires, sont transformés en titres adossés; ces titres sont par la suite cédés à une fiducie.

**Unité d'exploitation**

Composante d'une unité dans laquelle s'exerce un ensemble d'activités distinct et relativement important. Une unité d'exploitation correspond généralement à un secteur d'activité ou à une filiale.

# États financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins

## Table des matières

<b>Rapports</b>	<b>150</b>
Rapport annuel de la commission Vérification et Inspection	150
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	151
Rapport des vérificateurs	151
<b>États financiers cumulés</b>	<b>152</b>
Bilan cumulé	152
État cumulé des résultats	154
État cumulé des modifications survenues dans les capitaux propres	155
État cumulé du résultat étendu	156
État cumulé des flux de trésorerie	157
<b>Notes afférentes aux états financiers cumulés</b>	<b>158</b>
Note 1 – Principales conventions comptables	158
Note 2 – Modifications comptables futures	161
Note 3 – Valeur comptable des instruments financiers	162
Note 4 – Juste valeur des instruments financiers	164
Note 5 – Valeurs mobilières	167
Note 6 – Prêts et provision cumulative pour pertes sur créances	175
Note 7 – Titrisation de prêts hypothécaires	177
Note 8 – Terrains, bâtiments et matériel	178
Note 9 – Autres actifs – Autres	179
Note 10 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	179
Note 11 – Dépôts	180
Note 12 – Provisions techniques et connexes	180
Note 13 – Emprunts	184
Note 14 – Autres passifs – Autres	184
Note 15 – Débentures subordonnées	184
Note 16 – Participations sans contrôle	185
Note 17 – Capital social	185
Note 18 – Capital-actions	186
Note 19 – Cumul des autres éléments du résultat étendu	186
Note 20 – Réserves	187
Note 21 – Revenus nets sur instruments financiers détenus à des fins de négociation	187
Note 22 – Frais de restructuration	188
Note 23 – Impôts sur les excédents	188
Note 24 – Provision pour ristournes aux membres	190
Note 25 – Régimes d'avantages sociaux futurs	190
Note 26 – Instruments financiers dérivés et activités de couverture	193
Note 27 – Engagements, garanties et éventualités	198
Note 28 – Gestion des risques découlant des instruments financiers	201
Note 29 – Gestion du capital	209
Note 30 – Information sectorielle	211
Note 31 – Opérations entre apparentés	213

# Rapports

## Rapport annuel de la commission Vérification et Inspection

Le rôle de la commission Vérification et Inspection (la commission) est d'appuyer le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec dans ses responsabilités de surveillance pour le Mouvement des caisses Desjardins. Son mandat consiste essentiellement à analyser les états financiers, leur présentation et la qualité des principes comptables retenus, la gestion des risques liés à l'information financière, les systèmes de contrôle interne, les processus liés à la vérification interne et externe, les procédés appliqués à ces vérifications et la gestion de la conformité réglementaire.

Les états financiers trimestriels et annuels du Mouvement, les communiqués de presse s'y rapportant, le rapport de gestion annuel et la notice annuelle sont examinés par la commission.

Elle s'assure que la direction a élaboré et mis en œuvre un système de contrôle interne efficace en matière de divulgation de l'information financière, de sauvegarde des actifs, de détection de la fraude et de conformité réglementaire. Elle voit aussi à ce que la direction ait mis en place des systèmes de gestion des principaux risques pouvant influencer sur les résultats financiers du réseau des caisses et du Mouvement. À cet égard, la commission examine trimestriellement et annuellement l'information issue de ce processus de gouvernance financière.

Différents dossiers liés à l'évolution du réseau des caisses sont examinés, entre autres, ceux sur la situation financière des caisses et les situations particulières qui y ont été détectées, les suivis apportés, les pertes sur créances, ainsi que l'application de certaines conventions et pratiques comptables telles que la méthode de gestion de la provision générale. En ce qui concerne le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins, la commission s'assure de la réalisation du plan d'action en matière d'inspection et de vérification des caisses et prend connaissance des lettres de commentaires, des rapports d'inspection avec redressement et des suivis qui y sont apportés. Au terme de l'exercice financier, la commission examine le rapport annuel du Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins, qui fait état des résultats des activités de la dernière année en matière de surveillance et évoque les principaux faits saillants de l'exercice écoulé.

Le vérificateur externe est sous l'autorité de la commission. Pour s'acquitter de ses responsabilités en ce sens, elle assure et maintient l'indépendance du vérificateur externe en autorisant tous les services non liés à la vérification, en recommandant sa nomination ou sa reconduction, en fixant et en recommandant sa rémunération et en procédant à son évaluation annuelle. De plus, elle supervise les travaux des vérificateurs externes, examine leur offre de service, leur mandat, leur plan de vérification annuel, leurs rapports, leur lettre à la direction et les commentaires de cette dernière. Le Mouvement a une politique sur les règles d'attribution de contrats pour des services connexes qui traite: a) des services qui peuvent ou non être rendus par le vérificateur externe; b) de la procédure de régie à suivre avant l'octroi de mandats; c) des responsabilités des principaux intervenants. Ainsi, la commission reçoit trimestriellement un rapport sur les contrats accordés aux vérificateurs externes par chacune des entités du Mouvement.

La commission veille à la protection de l'indépendance de la fonction Vérification interne du Mouvement Desjardins. Elle analyse le plan annuel de vérification interne de même que les responsabilités, le rendement, l'objectivité et la dotation en personnel de cette équipe. Elle prend connaissance des rapports sommaires des vérifications internes effectuées et, au besoin, s'assure du suivi. À cet effet, elle rencontre le responsable de la Vérification interne du Mouvement pour analyser toute question importante soumise à la direction. En ce qui concerne les relations avec l'Autorité des marchés financiers, la commission prend connaissance du rapport de surveillance produit par cet organisme, en fait le suivi, et examine également les rapports financiers trimestriels qui lui sont soumis.

La commission rencontre en privé les vérificateurs externes, la direction, le responsable de la Vérification interne du Mouvement Desjardins, le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins et les responsables de l'Autorité des marchés financiers. Trimestriellement, elle fait rapport au conseil d'administration et formule des recommandations, au besoin. Enfin, conformément aux saines pratiques de gouvernance, elle évalue chaque année l'efficacité et l'efficience avec lesquelles elle a exécuté les tâches prévues dans sa charte.

La commission est composée de cinq administrateurs indépendants. Aucun de ses membres ne reçoit de rémunération du Mouvement Desjardins, que ce soit de manière directe ou indirecte, si ce n'est en contrepartie des services qu'il fournit en tant que membre du conseil d'administration de la Fédération ou d'autres entités du Mouvement Desjardins et de leurs comités.

Tous les membres de la commission ont les compétences requises pour lire et interpréter les états financiers d'une institution financière, selon les critères établis par la charte de la commission. À cet égard, dans le contexte d'évolution importante des nouvelles exigences comptables en matière de comptabilisation et de divulgation financières, les membres de la commission ont assisté, au cours de l'exercice, à plusieurs présentations portant notamment sur les nouvelles Normes internationales d'information financière (IFRS) qui seront en vigueur à compter de 2011.

La commission a tenu 17 réunions et 2 séances de formation, durant l'exercice financier 2009. Au cours de l'année, MM. Serge Tourangeau et Benoît Turcotte ont quitté la commission et M<sup>me</sup> Annie P. Bélanger et M. Pierre Levasseur en sont devenus membres. Au 31 décembre, les membres de la commission Vérification et Inspection étaient M<sup>mes</sup> Andrée Lafortune, FCA, et Annie P. Bélanger ainsi que MM. Pierre Leblanc, FCA, Thomas Blais et Pierre Levasseur.

**Andrée Lafortune, FCA**  
Présidente

# Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, à qui il incombe d'assurer l'intégrité et la fidélité de l'information présentée.

Les états financiers cumulés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et selon les exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers, le cas échéant. Les états financiers cumulés comprennent nécessairement des montants établis par la direction selon les estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces estimations incluent, entre autres, des évaluations des provisions techniques et connexes effectuées par les actuaires des secteurs de l'assurance. Toute information financière présentée dans le rapport annuel est conforme aux états financiers cumulés vérifiés.

Responsable de la fiabilité des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, des renseignements connexes et des systèmes comptables qui les produisent, la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec s'appuie sur des contrôles qui régissent les opérations et leur comptabilisation. Les contrôles en place comprennent notamment une structure organisationnelle assurant une répartition efficace des responsabilités, un code de déontologie, des normes d'embauche et de formation du personnel, des politiques et un manuel de procédures, la mise à jour régulière et l'application de méthodes de contrôle en vue d'exercer une supervision appropriée des opérations. Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle du Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins ayant un accès sans réserve à la commission Vérification et Inspection. La direction a également mis en place un cadre de gouvernance financière, issu des meilleures pratiques du marché, afin de s'assurer que les contrôles et les procédures de communication de l'information financière présentée dans les documents annuels et périodiques du Mouvement des caisses Desjardins soient efficaces.

Sur une base continue, l'Autorité des marchés financiers procède à l'inspection de certaines composantes du Mouvement des caisses Desjardins relevant de sa compétence.

Le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec approuve les informations financières présentées au rapport annuel du Mouvement des caisses Desjardins en s'appuyant sur la recommandation de la commission Vérification et Inspection. À cet effet, la commission Vérification et Inspection est mandatée par le conseil d'administration pour examiner les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, ainsi que le rapport de gestion. De plus, la commission Vérification et Inspection, formée d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel du Mouvement des caisses Desjardins, exerce un rôle de surveillance afin de s'assurer que la direction a élaboré et mis en œuvre des systèmes et des procédures de contrôle adéquats pour une présentation d'information financière de qualité avec toutes les divulgations requises dans les délais exigés.

Les états financiers cumulés ont été vérifiés par les vérificateurs externes nommés par le conseil d'administration: PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. dont le rapport suit. Les vérificateurs externes peuvent, en tout temps, s'entretenir avec les membres de la commission Vérification et Inspection de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail, notamment l'intégrité de l'information financière fournie et la qualité des systèmes de contrôle interne.

**Monique F. Leroux, FCA, FCMA**  
Présidente et chef de la direction  
du Mouvement des caisses Desjardins

**Raymond Laurin, CA**  
Premier vice-président Finances, Trésorerie  
et chef de la direction financière du  
Mouvement des caisses Desjardins

Lévis, le 25 février 2010

## Rapport des vérificateurs

### Aux membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

Nous avons vérifié les bilans cumulés du Mouvement des caisses Desjardins aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états cumulés des résultats, des modifications survenues dans les capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2009. La responsabilité de ces états financiers cumulés incombe à la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Mouvement des caisses Desjardins aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2009 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

**PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**  
<sup>1</sup>Comptable agréée auditrice permis n° 14043  
Montréal, le 25 février 2010

# États financiers cumulés

## Bilan cumulé

Au 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008
<b>Actif</b>		
<b>Encaisse et dépôts à des institutions financières</b>	1 086 \$	1 489 \$
<b>Valeurs mobilières</b> (note 5)		
Titres disponibles à la vente	12 064	11 338
Titres de négociation	19 349	17 746
Titres détenus jusqu'à l'échéance	18	19
Titres à la valeur de consolidation	129	119
	<b>31 560</b>	29 222
<b>Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente</b>	<b>5 055</b>	6 130
<b>Prêts</b> (notes 6 et 7)		
Hypothécaires résidentiels	63 763	61 081
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 820	18 121
Aux entreprises et aux gouvernements	26 258	26 086
	<b>110 841</b>	105 288
Provision cumulative pour pertes sur créances (note 6)	<b>(846)</b>	(826)
	<b>109 995</b>	104 462
<b>Autres actifs</b>		
Terrains, bâtiments et matériel (note 8)	1 008	1 025
Intérêts à recevoir	469	520
Instruments financiers dérivés (note 26)	2 647	4 588
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	751	428
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	453	659
Autres (note 9)	4 179	3 775
	<b>9 507</b>	10 995
<b>Total de l'actif</b>	<b>157 203 \$</b>	152 298 \$

2009 2008

**Passif et capitaux propres**

	2009	2008
<b>Passif</b>		
<b>Dépôts</b> (note 11)		
Particuliers	75 420 \$	71 958 \$
Entreprises et gouvernements	22 876	21 512
Institutions de dépôts et autres	7 865	7 966
	<b>106 161</b>	<b>101 436</b>
<b>Autres passifs</b>		
Provisions techniques et connexes (note 12)	13 453	12 874
Emprunts (note 13)	71	338
Intérêts à payer	884	916
Instruments financiers dérivés (note 26)	1 852	2 773
Acceptations	751	428
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 080	11 905
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 038	4 112
Montants à payer aux clients, courtiers et institutions financières	2 355	2 798
Autres (note 14)	3 729	3 319
	<b>38 213</b>	<b>39 463</b>
<b>Débitures subordonnées</b> (note 15)	<b>1 294</b>	<b>748</b>
<b>Participations sans contrôle</b> (note 16)	<b>338</b>	<b>776</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social (note 17)	1 650	955
Capital-actions (note 18)	71	69
Excédents (déficit) non répartis	805	(96)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 19)	489	685
Réserves (note 20)	8 182	8 262
	<b>11 197</b>	<b>9 875</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>157 203 \$</b>	<b>152 298 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

**Monique F. Leroux, FCA, FCMA**  
Présidente du conseil

**Denis Paré, LL.L., D.D.N.**  
Vice-président du conseil

# État cumulé des résultats

De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007
<b>Revenu d'intérêt</b>			
Prêts	5 068 \$	5 573 \$	5 438 \$
Valeurs mobilières	438	474	447
	<b>5 506</b>	<b>6 047</b>	<b>5 885</b>
<b>Frais d'intérêt</b>			
Dépôts	1 920	2 590	2 578
Débitures subordonnées et emprunts	64	39	62
	<b>1 984</b>	<b>2 629</b>	<b>2 640</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>	<b>3 522</b>	<b>3 418</b>	<b>3 245</b>
<b>Primes nettes</b>	<b>4 247</b>	<b>4 131</b>	<b>3 824</b>
<b>Autres revenus</b>			
Frais de service sur les dépôts et paiements	513	497	484
Commissions sur prêts et cartes de crédit	444	410	381
Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	581	617	738
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	79	(405)	141
Revenus (pertes) de négociation (note 21)	666	(1 001)	262
Revenus sur autres placements	275	239	179
Autres	343	467	417
	<b>2 901</b>	<b>824</b>	<b>2 602</b>
<b>Revenu total</b>	<b>10 670</b>	<b>8 373</b>	<b>9 671</b>
<b>Provisions pour pertes sur créances</b>	<b>271</b>	<b>243</b>	<b>197</b>
<b>Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance</b>	<b>3 758</b>	<b>3 144</b>	<b>3 171</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>			
Salaires et avantages sociaux	2 423	2 250	2 338
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	415	393	381
Impartition de services de traitement	371	322	308
Communications	237	252	357
Frais de restructuration (note 22)	101	—	—
Autres	1 594	1 583	1 439
	<b>5 141</b>	<b>4 800</b>	<b>4 823</b>
<b>Excédents d'exploitation</b>	<b>1 500</b>	<b>186</b>	<b>1 480</b>
Charges d'impôts sur les excédents (note 23)	406	109	358
<b>Excédents d'exploitation avant participations sans contrôle et ristournes aux membres</b>	<b>1 094</b>	<b>77</b>	<b>1 122</b>
Participations sans contrôle (note 16)	17	(1)	21
<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	<b>1 077</b>	<b>78</b>	<b>1 101</b>
Provision pour ristournes aux membres (note 24)	311	215	592
Recouvrement des impôts relatifs à la provision pour ristournes aux membres (note 23)	(98)	(62)	(174)
<b>Excédents (déficit) de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>864 \$</b>	<b>(75) \$</b>	<b>683 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

# État cumulé des modifications survenues dans les capitaux propres

De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007
<b>Capital social</b>			
Solde au début de l'exercice	955 \$	894 \$	856 \$
Variation nette de l'exercice	695	61	38
Solde à la fin de l'exercice (note 17)	1 650 \$	955 \$	894 \$
<b>Capital-actions</b>			
Solde au début de l'exercice	69 \$	67 \$	66 \$
Émission d'actions privilégiées	2	2	2
Rachat d'actions privilégiées	—	—	(1)
Solde à la fin de l'exercice (note 18)	71 \$	69 \$	67 \$
<b>Excédents (déficit) non répartis<sup>(1)</sup></b>			
Solde au début de l'exercice	(96) \$	795 \$	634 \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables et autres redressements	—	—	(16)
Excédents (déficit) de l'exercice après ristournes aux membres	864	(75)	683
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(41)	(26)	(24)
Dividendes sur actions privilégiées	(2)	(4)	(3)
Virement à la réserve de stabilisation	(4)	(3)	—
Virement à la réserve pour ristournes éventuelles	(81)	(141)	(68)
Virement provenant de (affectation à) la réserve générale	165	(642)	(411)
Solde à la fin de l'exercice	805 \$	(96) \$	795 \$
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu<sup>(1)</sup></b>			
Solde au début de l'exercice	685 \$	50 \$	— \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables	—	—	113
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	(196)	635	(63)
Solde à la fin de l'exercice (note 19)	489 \$	685 \$	50 \$
<b>Réserves</b>			
<b>Réserve de stabilisation</b>			
Solde au début de l'exercice	278 \$	275 \$	275 \$
Virement provenant des excédents non répartis	4	3	—
Solde à la fin de l'exercice	282 \$	278 \$	275 \$
<b>Réserve pour ristournes éventuelles</b>			
Solde au début de l'exercice	350 \$	209 \$	141 \$
Virement provenant des excédents non répartis	81	141	68
Solde à la fin de l'exercice	431 \$	350 \$	209 \$
<b>Réserve générale</b>			
Solde au début de l'exercice	7 634 \$	6 992 \$	6 581 \$
Virement provenant des (affectation aux) excédents non répartis	(165)	642	411
Solde à la fin de l'exercice	7 469 \$	7 634 \$	6 992 \$
<b>Total des réserves</b>	<b>8 182 \$</b>	<b>8 262 \$</b>	<b>7 476 \$</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>11 197 \$</b>	<b>9 875 \$</b>	<b>9 282 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

(1) Le total des excédents non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu est de 1 294 M\$ (589 M\$ en 2008 et 845 M\$ en 2007).

# État cumulé du résultat étendu

De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007
<b>Excédents (déficit) de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>864 \$</b>	<b>(75) \$</b>	<b>683 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le revenu</b>			
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	180	(182)	(42)
Reclassement à l'état cumulé des résultats des pertes (gains) sur les titres disponibles à la vente <sup>(2)</sup>	(6)	56	(35)
	<b>174</b>	<b>(126)</b>	<b>(77)</b>
Gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie <sup>(3)</sup>	<b>(305)</b>	767	14
Reclassement à l'état cumulé des résultats des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie <sup>(4)</sup>	<b>(63)</b>	(8)	—
	<b>(368)</b>	759	14
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes, déduction faite des opérations de couverture	<b>(2)</b>	2	—
<b>Total des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(196)</b>	635	(63)
<b>Résultat étendu</b>	<b>668 \$</b>	<b>560 \$</b>	<b>620 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

(1) Déduction faite d'une charge d'impôts sur le revenu de 53 M\$ (économie de 42 M\$ en 2008 et de 16 M\$ en 2007).

(2) Déduction faite d'une charge d'impôts sur le revenu de 2 M\$ (économie de 11 M\$ en 2008 et charge de 11 M\$ en 2007).

(3) Déduction faite d'une économie d'impôts sur le revenu de 88 M\$ (charge de 244 M\$ en 2008 et de 5 M\$ en 2007).

(4) Déduction faite d'une charge d'impôts sur le revenu de 22 M\$ (charge de 3 M\$ en 2008 et nulle en 2007).

# État cumulé des flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008	2007
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Excédents (déficit) de l'exercice après ristournes aux membres	864 \$	(75) \$	683 \$
Ajustements pour:			
Amortissement des bâtiments et du matériel	160	165	141
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée	39	35	36
(Plus-value) moins-value, investissement des sociétés de placement	(19)	28	5
Variation nette des provisions techniques et connexes	579	43	278
Impôts futurs	131	(269)	(62)
Provisions pour pertes sur créances	271	243	197
Dépréciation d'un écart d'acquisition	13	31	—
Radiation des frais reportés	—	25	—
Participations sans contrôle	17	(1)	21
(Gains) pertes nets réalisés sur titres disponibles à la vente	(11)	446	87
Variation nette des titres à la valeur de consolidation	(10)	(1)	(80)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts à recevoir	51	8	(42)
Intérêts à payer	(32)	9	60
Titres tenus d'être classés à des fins de négociation	1 990	2 342	(7 660)
Titres désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur	(2 880)	1 011	(8 756)
Titres détenus jusqu'à l'échéance	1	(19)	—
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	572	(930)	251
Autres	(266)	1 132	70
	<b>1 470</b>	<b>4 223</b>	<b>(14 771)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Variation nette des dépôts	4 725	5 670	7 623
Émission de titres d'emprunt et de débentures subordonnées	995	276	—
Remboursements de titres d'emprunt et de débentures subordonnées	(713)	(117)	(596)
Variation nette du capital social	695	23	21
Émission d'actions privilégiées	2	2	—
Rachat d'actions privilégiées	—	—	(1)
Variation nette de la participation sans contrôle	(455)	(207)	374
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouverts)	(41)	(26)	(24)
Dividendes sur actions privilégiées	(2)	(2)	(1)
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(1 825)	2 450	2 500
Variation nette des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	926	(2 763)	2 774
	<b>4 307</b>	<b>5 306</b>	<b>12 670</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Variation nette des prêts	(6 879)	(11 407)	(8 524)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	1 075	2 105	1 570
Variation nette des titres de placement <sup>(1)</sup>	—	—	12 405
Achats de titres disponibles à la vente	(19 194)	(25 147)	(24 559)
Produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente	12 621	11 677	17 865
Produits tirés des échéances de titres disponibles à la vente	5 265	11 991	7 093
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	1 075	1 463	(3 446)
Acquisitions nettes des terrains, des bâtiments et du matériel	(143)	(221)	(138)
	<b>(6 180)</b>	<b>(9 539)</b>	<b>2 266</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents</b>	<b>(403)</b>	<b>(10)</b>	<b>165</b>
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	1 489	1 499	1 334
<b>Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice</b>	<b>1 086 \$</b>	<b>1 489 \$</b>	<b>1 499 \$</b>
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents</b>			
Encaisse	823 \$	885 \$	849 \$
Dépôts à des institutions financières et à la Banque du Canada	160	398	214
Chèques et autres effets en transit (montant net)	103	206	436
	<b>1 086 \$</b>	<b>1 489 \$</b>	<b>1 499 \$</b>
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie</b>			
Intérêts versés au cours de l'exercice	2 016 \$	2 620 \$	2 580 \$
Impôts sur les excédents payés au cours de l'exercice	125	221	208

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

(1) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les titres de placement sont classés en deux postes distincts, soit les titres disponibles à la vente et les titres de négociation, conformément aux nouvelles normes comptables sur les instruments financiers. Les variations présentées dans l'état des flux de trésorerie tiennent compte de ce reclassement.

# Notes afférentes aux états financiers cumulés

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers cumulés sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.)

Le Mouvement des caisses Desjardins (le Mouvement) regroupe la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération), ses caisses membres et ses filiales, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et ses caisses membres et le Fonds de sécurité Desjardins. Le Mouvement, groupe financier coopératif, est un agent de premier plan dans le développement économique et social de la communauté.

## Note 1

# Principales conventions comptables

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (la loi), les états financiers cumulés du Mouvement ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR) et les exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers au Québec (l'Autorité), qui ne diffèrent pas des PCGR. La préparation d'états financiers selon les PCGR requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ayant une incidence sur les actifs, les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers, ainsi que les revenus et les frais des exercices concernés. Les principaux éléments sur lesquels la direction a dû porter des jugements complexes incluent notamment la provision cumulative pour pertes sur créances, la titrisation de prêts hypothécaires, l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers, la baisse de valeur durable des actifs disponibles à la vente, les provisions techniques et connexes, les provisions pour éventualités, la provision pour ristournes aux membres, la charge nette liée aux régimes d'avantages sociaux futurs, la valeur comptable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée, les impôts sur les excédents et la consolidation des entités à détenteurs de droits variables. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### États financiers cumulés

Ces états financiers incluent les comptes des composantes du Mouvement et ceux de certaines entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont il est le principal bénéficiaire. Les règles suivies pour dresser les états financiers cumulés sont semblables à celles suivies pour la préparation d'états financiers consolidés. Les états financiers cumulés comprennent l'actif, le passif, les capitaux propres, le résultat étendu et les résultats d'exploitation des composantes du Mouvement, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

### Principales modifications de conventions comptables

#### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Mouvement a adopté rétroactivement la nouvelle norme de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) intitulée «Écarts d'acquisition et actifs incorporels» (chapitre 3064). Cette norme renforce l'approche fondée sur des principes et des critères de comptabilisation pour la constatation des coûts à titre d'actifs et clarifie l'application du concept de rattachement des charges aux produits afin d'éliminer la pratique consistant à constater à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition ni aux critères de comptabilisation. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur ses états financiers cumulés.

#### Instruments financiers

##### Information à fournir concernant les instruments financiers

En juin 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié des modifications au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA «Instruments financiers – informations à fournir» afin d'y intégrer les améliorations que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié en mars 2009 relativement aux obligations d'information sur les évaluations d'instruments financiers à la juste valeur et le risque de liquidité. Ces modifications incluent notamment l'obligation de présenter la classification de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. Cette hiérarchie se compose des trois niveaux suivants:

- Le niveau 1 consiste en une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Le niveau 2 consiste en des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché.
- Le niveau 3 consiste en des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Le Mouvement applique pour la première fois les modifications à cette norme dans ses états financiers annuels 2009. Pour ce premier exercice d'application, il n'est pas tenu de fournir de façon comparative l'information requise par les modifications. Ces modifications visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir n'ont eu aucune incidence sur les résultats cumulés et la situation financière du Mouvement.

### Comptabilisation et évaluation

Le Mouvement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, comptabilise ses instruments financiers selon les normes de l'ICCA intitulées «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» (chapitre 3855), «Couvertures» (chapitre 3865) et «Résultat étendu» (chapitre 1530).

L'incidence des ajustements de transition, au 1<sup>er</sup> janvier 2007, déduction faite des impôts au chapitre du cumul des autres éléments du résultat étendu, provenait d'une augmentation de 117 M\$ à la suite de la réévaluation des titres disponibles à la vente et d'une diminution de 4 M\$ due à la partie efficace des relations de couverture de flux de trésorerie.

L'incidence des ajustements de transition, au 1<sup>er</sup> janvier 2007, déduction faite des impôts, à l'égard du solde d'ouverture des excédents non répartis cumulés découlait d'une diminution de 21 M\$ due à la variation de juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de négociation et d'autres redressements, des pertes de 1 M\$ dues à l'inefficacité des couvertures de juste valeur et des gains de 6 M\$ relatifs à la partie inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

### Dérivés incorporés

En juin 2009, le CNC a modifié le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» par l'ajout d'indications relatives au réexamen des dérivés incorporés qui s'impose lors du reclassement d'un actif financier hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de négociation. Le Mouvement a appliqué les nouvelles indications aux reclassements effectués à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Cette modification n'a eu aucune incidence significative sur ses états financiers cumulés.

### Dépréciation d'actifs financiers

Également, en août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855 «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» de manière à changer les catégories dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent ou peuvent être classés ainsi que l'élimination de la distinction entre les titres de créances et les autres instruments d'emprunt. Ces modifications incluent les éléments suivants:

- Les instruments d'emprunt non cotés sur un marché actif peuvent être classés en tant que prêts et créances et leur dépréciation est déterminée en fonction de la perte sur prêt subie;
- Les prêts et créances que le Mouvement a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche doivent être classés «Détenus à des fins de négociation» alors que les prêts et créances dont le porteur peut, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial doivent être classés «Disponibles à la vente»;
- Le reclassement d'actifs financiers des catégories «Détenus à des fins de négociation» et «Disponibles à la vente» dans celle des «Prêts et créances» est permis dans certaines circonstances;
- La reprise de perte de valeur relative à un instrument d'emprunt disponible à la vente est exigée lorsque, au cours d'une période ultérieure, sa juste valeur augmente et que cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la dépréciation.

Le Mouvement a appliqué les modifications à cette norme rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2009 dans ses états financiers du 31 décembre 2009. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers cumulés du Mouvement.

### Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Mouvement a adopté rétroactivement le nouvel abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA intitulé «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers» (CPN-173). Ce CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ce CPN n'a pas eu d'incidence significative sur les modèles d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ni sur les résultats et la situation financière du Mouvement.

### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes: «Détenus à des fins de négociation»; «Disponibles à la vente»; «Détenus jusqu'à l'échéance» et «Prêts et créances» en fonction de leurs caractéristiques ainsi que du but de leur acquisition. Quant aux passifs financiers, ils doivent être classés dans la catégorie «Détenus à des fins de négociation» ou dans la catégorie «Autres». Les actifs et passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur. Par la suite, les actifs et passifs financiers détenus à des fins de négociation ainsi que les actifs financiers disponibles à la vente continuent d'être comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur. La variation de juste valeur de ceux qui sont détenus à des fins de négociation est comptabilisée aux résultats cumulés au poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation» de l'exercice, tandis que la variation de juste valeur de ceux qui sont disponibles à la vente est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu cumulé jusqu'à leur décomptabilisation. Les titres de capitaux propres classés disponibles à la vente et n'ayant pas de cours sur le marché actif sont comptabilisés au coût. Les titres disponibles à la vente continuent à faire l'objet d'un examen régulier visant à déterminer s'ils ont subi une moins-value durable. Ces moins-values, le cas échéant, sont comptabilisées au poste «Autres revenus – Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente» à l'état cumulé des résultats.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances ainsi que les passifs financiers non détenus à des fins de négociation sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus et les frais d'intérêt sur ces actifs financiers et passifs financiers qui proviennent du secteur Particuliers et entreprises sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt tandis que ceux qui proviennent des autres secteurs d'activité sont constatés au poste «Autres revenus – Revenus sur autres placements».

Le chapitre 3855 permet de désigner tout actif et passif financier pouvant faire l'objet d'une évaluation fiable de sa juste valeur comme étant détenu à des fins de négociation lors de sa constatation initiale ou lors de l'adoption de cette norme. Cette désignation est alors irrévocable. La possibilité de désigner de tels instruments financiers à des fins de négociation selon l'option de juste valeur est assujettie à des exigences émises par l'Autorité.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers sont demeurées substantiellement les mêmes malgré l'adoption de ces nouvelles normes comptables. Ainsi, la juste valeur est fondée sur le cours du marché lorsqu'un marché actif existe. Sinon, elle est estimée à l'aide de techniques et de modèles d'évaluation, tels que des analyses de flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'établissement des prix des options, reposant le plus possible sur des facteurs de marché observables, ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'affecter la juste valeur de l'instrument.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers sont capitalisés et, par la suite, amortis sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf lorsqu'ils sont classés dans la catégorie «Détenus à des fins de négociation», auquel cas ces coûts sont passés en charge dès qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers acquis ou vendus qui doivent être réglés selon un délai normalisé sont comptabilisés selon la date de transaction.

## Note 1

# Principales conventions comptables (suite)

## Instruments financiers – comptabilisation et évaluation (suite)

### Reclassement d'actifs financiers

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008, le Mouvement applique les recommandations des chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », concernant le reclassement de certains actifs financiers dans des circonstances déterminées. Le Mouvement n'a effectué aucun reclassement d'actifs financiers aux 31 décembre 2009 et 2008.

### Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments financiers dérivés, incluant les dérivés incorporés devant être comptabilisés distinctement, sont comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur.

Les dérivés incorporés sont séparés de leurs contrats hôtes et comptabilisés à titre de dérivés lorsque : a) les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas étroitement liés à ceux que présente le contrat hôte; b) le dérivé incorporé présente les mêmes conditions qu'un instrument séparé; c) l'instrument ou le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur avec les variations aux résultats cumulés. Les dérivés incorporés devant être comptabilisés séparément sont mesurés à la juste valeur, et les variations de leur juste valeur sont constatées aux résultats cumulés. Le Mouvement a choisi le 1<sup>er</sup> janvier 2003 comme date de transition pour les dérivés incorporés; en conséquence, seuls les contrats ou les instruments financiers conclus ou modifiés après cette date de transition ont été revus en vue d'identifier les dérivés incorporés.

Les instruments financiers dérivés peuvent être désignés dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie. Le fait de désigner les relations de couverture à titre de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur n'a pas changé avec l'adoption de ces normes comptables. La note 26 afférente aux états financiers cumulés « Instruments financiers dérivés et activités de couverture » fournit une description des instruments financiers admissibles à la comptabilité de couverture et fait état de la politique de gestion de risques relative aux instruments financiers dérivés, ainsi que des conventions comptables relatives aux activités de couverture.

### Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprennent notamment les gains et pertes non réalisés des actifs financiers disponibles à la vente, la partie efficace de la variation de juste valeur des éléments de couverture de flux de trésorerie et le gain ou la perte net de change non réalisé sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes. Les états financiers cumulés comprennent un état cumulé du résultat étendu, et le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté comme un poste des capitaux propres au bilan cumulé.

### Compensation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont présentés au net lorsqu'ils font l'objet d'un droit juridiquement exécutoire d'effectuer une compensation entre les montants comptabilisés et que le Mouvement a l'intention de procéder à un règlement d'après le solde net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le Mouvement consolide des EDDV dont il est le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15). Le Mouvement consolide les EDDV qui sont des sociétés de placement dont le principal bénéficiaire est une composante du Mouvement.

Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV connexes et non envers l'ensemble des actifs du Mouvement, sauf dans les cas où celui-ci agit à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

### Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat

Le Mouvement effectue des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, s'engage à les revendre et à les racheter à un prix et à une date déterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan cumulé au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les intérêts relatifs aux opérations d'achat avec convention de revente et de vente avec convention de rachat sont comptabilisés aux résultats cumulés de l'exercice.

L'obligation de retourner les garanties en espèces reçues et le droit de recevoir les garanties en espèces payées quand des valeurs sont prêtées ou empruntées sont respectivement comptabilisés au poste « Autres passifs – Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat » et au poste « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente ». Les valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente sont classées dans la catégorie « Prêts et créances » et les engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat sont classés dans la catégorie « Autres passifs », sauf si ces engagements sont tenus d'être classés à des fins de négociation de par l'intention de la direction envers eux. Les intérêts reçus ou payés sur les garanties en espèces sont comptabilisés aux résultats cumulés de l'exercice.

### Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les engagements éventuels du Mouvement en vertu des acceptations figurent comme éléments de passif au bilan cumulé. Le recours contre le client, dans le cas où un engagement de cette nature est appelé au remboursement, est comptabilisé à titre d'élément d'actif de valeur équivalente. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti dans le bilan cumulé. Les commissions qui sont versées sont enregistrées aux résultats cumulés sous le poste « Autres revenus – Autres » pour la durée prévue selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert

Les valeurs mobilières vendues à découvert dans le cadre des activités de négociation, qui représentent l'obligation pour le Mouvement de livrer des valeurs mobilières qu'il ne possédait pas au moment de la vente, sont comptabilisées comme passif et sont inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces valeurs mobilières sont enregistrés aux résultats cumulés sous le poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation». Les valeurs mobilières vendues à découvert sont classées dans la catégorie «Détenus à des fins de négociation».

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée à l'état cumulé des résultats correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires, exprimés en devises, sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la date du bilan cumulé, tandis que les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les revenus et les frais sont convertis au cours moyen du change en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes, réalisés ou non, résultant de ces conversions sont inclus au poste «Autres revenus – Autres», sauf pour les gains et pertes non réalisés des instruments financiers classés «Disponibles à la vente» ainsi que les gains et pertes sur dérivés désignés comme «Couvertures de flux de trésorerie» qui sont, quant à eux, présentés dans les autres éléments du résultat étendu. Tous les éléments d'actif et de passif des établissements étrangers autonomes libellés en devises sont convertis au cours du change en vigueur à la date du bilan cumulé, tandis que les revenus et les frais de ces établissements étrangers sont convertis au cours du change moyen de la période. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion des états financiers de ces établissements, y compris l'incidence connexe au titre de la couverture et des impôts, sont comptabilisés dans les autres éléments cumulés du résultat étendu. Une fraction appropriée de ces gains ou pertes de change cumulés est reclassée dans les «Autres revenus – Autres» de l'état cumulé des résultats lorsqu'il y a réduction de l'investissement net.

### Biens sous gestion et fonds distincts

Les biens sous gestion de même que les fonds distincts détenus par la filiale d'assurance de personnes sont détenus au bénéfice des clients et des titulaires de police. Ces actifs sous administration ne figurent donc pas au bilan cumulé. Les revenus provenant de ces services de gestion sont enregistrés aux résultats cumulés au poste «Autres revenus – Autres».

### Conventions comptables particulières

Les conventions comptables liées à une note des états financiers cumulés ont été présentées avec cette note dans le but de faciliter leur compréhension.

Les principales conventions comptables sont présentées dans les notes suivantes :

Numéro de la note	Titre de la note	Conventions comptables
5	Valeurs mobilières	Valeurs mobilières
6	Prêts et provision cumulative pour pertes sur créances	Prêts, provision cumulative pour pertes sur créances
7	Titrisation de prêts hypothécaires	Titrisation de prêts hypothécaires
8	Terrains, bâtiments et matériel	Terrains, bâtiments et matériel
9	Autres actifs – Autres	Placements immobiliers, écart d'acquisition et autres actifs incorporels
12	Provisions techniques et connexes	Primes nettes et réassurance
23	Impôts sur les excédents	Impôts sur les excédents
24	Provision pour ristournes aux membres	Provision pour ristournes aux membres
25	Régimes d'avantages sociaux futurs	Régimes d'avantages sociaux futurs
26	Instruments financiers dérivés et activités de couverture	Instruments financiers dérivés Couvertures de juste valeur et de trésorerie

### Chiffres correspondants

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers cumulés de l'exercice courant.

## Note 2

# Modifications comptables futures

### Méthode de l'intérêt effectif

En juin 2009, le CNC a publié une modification au chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA intitulé «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» afin de clarifier le mode de calcul des intérêts d'un actif financier après la comptabilisation d'une perte de valeur. Le Mouvement adoptera cette modification rétroactivement dans son exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il analyse présentement l'impact de cette modification sur ses états financiers cumulés.

### Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les PCGR du Canada qui s'appliquent aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS) en 2011. Ainsi, le Mouvement a amorcé son projet de conversion aux IFRS à l'été 2007.

Étant donné que le Mouvement adoptera les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les nouvelles normes relatives aux PCGR canadiens entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou après ne sont pas présentées en tant que modifications comptables futures, car le Mouvement ne prévoit pas les appliquer.

## Note 3

# Valeur comptable des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers:

	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances et passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de négociation	Total
<b>2009</b>						
<b>Actifs financiers</b>						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 086 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 086 \$
Valeurs mobilières						
Titres disponibles à la vente	—	—	12 064	—	—	12 064
Titres de négociation	8 724	10 625	—	—	—	19 349
Titres détenus jusqu'à échéance	—	—	—	18	—	18
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	—	—	—	—	5 055	5 055
Prêts	—	—	—	—	109 995	109 995
Autres actifs financiers						
Intérêts à recevoir	—	—	—	—	469	469
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	2 647	—	—	—	—	2 647
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	—	—	—	—	751	751
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	453	453
Autres	—	—	18	—	1 212	1 230
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>12 457 \$</b>	<b>10 625 \$</b>	<b>12 082 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>117 935 \$</b>	<b>153 117 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts	— \$	— \$	— \$	— \$	106 161 \$	106 161 \$
Autres passifs financiers						
Emprunts	—	—	—	—	71	71
Intérêts à payer	—	—	—	—	884	884
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	1 852	—	—	—	—	1 852
Acceptations	—	—	—	—	751	751
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	—	—	—	—	10 080	10 080
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 038	—	—	—	—	5 038
Montants à payer à des clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	2 355	2 355
Autres	—	—	—	—	2 054	2 054
Débitures subordonnées	—	—	—	—	1 294	1 294
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>6 890 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>123 650 \$</b>	<b>130 540 \$</b>

(1) Inclut des instruments financiers dérivés concernant les activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie d'un montant de 1 116 M\$ à l'actif et de 267 M\$ au passif.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers :

	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances et passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de négociation	Total
<b>2008</b>						
<b>Actifs financiers</b>						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 489 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 489 \$
Valeurs mobilières						
Titres disponibles à la vente	—	—	11 338	—	—	11 338
Titres de négociation	10 001	7 745	—	—	—	17 746
Titres détenus jusqu'à échéance	—	—	—	19	—	19
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	—	—	—	—	6 130	6 130
Prêts	—	—	—	—	104 462	104 462
Autres actifs financiers						
Intérêts à recevoir	—	—	—	—	520	520
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	4 588	—	—	—	—	4 588
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	—	—	—	—	428	428
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	659	659
Autres	—	—	15	—	1 525	1 540
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>16 078 \$</b>	<b>7 745 \$</b>	<b>11 353 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>113 724 \$</b>	<b>148 919 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts	— \$	— \$	— \$	— \$	101 436 \$	101 436 \$
Autres passifs financiers						
Emprunts	—	—	—	—	338	338
Intérêts à payer	—	—	—	—	916	916
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	2 773	—	—	—	—	2 773
Acceptations	—	—	—	—	428	428
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	—	—	—	—	11 905	11 905
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	4 112	—	—	—	—	4 112
Montants à payer à des clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	2 798	2 798
Autres	—	—	—	—	2 656	2 656
Débiteures subordonnées	—	—	—	—	748	748
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>6 885 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>121 225 \$</b>	<b>128 110 \$</b>

(1) Inclut des instruments financiers dérivés concernant les activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie d'un montant de 2 436 M\$ à l'actif et de 174 M\$ au passif.

## Note 4

# Juste valeur des instruments financiers

## Instruments financiers

La juste valeur a pour objet de déterminer approximativement à quels montants les instruments financiers pourraient être échangés dans une opération courante entre des parties consentantes; cependant, plusieurs de ces instruments financiers n'ont pas de marché de négociation. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. De plus, la juste valeur présentée ne reflète pas la valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les terrains, les bâtiments, le matériel et les actifs incorporels à durée de vie limitée et indéfinie. Par ailleurs, la valeur d'autres éléments d'actif et de passif non financiers a été exclue. Compte tenu du rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimations acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, elle peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait également être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers:

### Instruments financiers évalués à la juste valeur (excluant les instruments financiers dérivés)

La juste valeur de certains instruments financiers présentés dans le tableau «Instruments financiers», qui viennent à échéance à court terme, est présumée correspondre approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants: «Encaisse et dépôts à des institutions financières», «Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente», «Autres actifs financiers», «Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat» et «Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert».

### Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières, ainsi que leurs méthodes d'évaluation, sont présentées à la note 5 «Valeurs mobilières».

### Prêts

La variation des taux d'intérêt ainsi que les changements dans la solvabilité des emprunteurs constituent la principale cause des variations de la juste valeur des prêts détenus par le Mouvement, ce qui se traduit par un écart favorable ou un écart défavorable par rapport à la valeur comptable. La juste valeur des prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie prévus, aux taux d'intérêt du marché exigés actuellement pour de nouveaux prêts similaires au 31 décembre. Pour les prêts douteux, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable en conformité avec les méthodes d'évaluation décrites à la note 6 «Prêts et provision cumulative pour pertes sur créances».

### Dépôts

La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie prévus, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement la même période.

### Débitures subordonnées et emprunts

La juste valeur des débitures subordonnées et des emprunts repose sur les cours du marché d'émissions ou d'emprunts de passifs similaires ou sur les taux courants offerts au Mouvement pour des titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

### Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courant et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridiquement exécutoires. La note 26 «Instruments financiers dérivés et activités de couverture» précise la nature des instruments financiers dérivés détenus par le Mouvement.

Le tableau suivant compare la juste valeur à la valeur comptable des instruments financiers :

	2009			2008		
	Juste valeur	Valeur comptable	Écart favorable (défavorable)	Juste valeur	Valeur comptable	Écart favorable (défavorable)
<b>Actif</b>						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 086 \$	1 086 \$	— \$	1 489 \$	1 489 \$	— \$
Valeurs mobilières	31 449	31 431	18	29 105	29 103	2
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	5 055	5 055	—	6 130	6 130	—
Prêts	111 255	109 995	1 260	105 072	104 462	610
Autres actifs financiers						
Intérêts à recevoir	469	469	—	520	520	—
Instruments financiers dérivés	2 647	2 647	—	4 588	4 588	—
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	751	751	—	428	428	—
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	453	453	—	659	659	—
Autres	1 230	1 230	—	1 518	1 540	(22)
<b>Passif</b>						
Dépôts	108 067	106 161	(1 906)	102 723	101 436	(1 287)
Autres passifs financiers						
Emprunts	69	71	2	336	338	2
Intérêts à payer	884	884	—	916	916	—
Instruments financiers dérivés	1 852	1 852	—	2 773	2 773	—
Acceptations	751	751	—	428	428	—
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 080	10 080	—	11 905	11 905	—
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 038	5 038	—	4 112	4 112	—
Montants à payer à des clients, courtiers et institutions financières	2 355	2 355	—	2 798	2 798	—
Autres	2 058	2 054	(4)	2 656	2 656	—
Débitures subordonnées	1 405	1 294	(111)	759	748	(11)

## Note 4

# Juste valeur des instruments financiers (suite)

L'évaluation des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 consiste en une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- Le niveau 2 consiste en des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché.
- Le niveau 3 consiste en des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente la répartition des évaluations en juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon ces trois niveaux :

2009				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Instruments financiers tenus d'être classés à des fins de négociation				
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 086 \$	— \$	— \$	1 086 \$
Valeurs mobilières – titres de négociation				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	4 661	408	—	5 069
Les provinces et les corps municipaux au Canada	2 177	595	—	2 772
Les corps scolaires ou publics au Canada	—	56	—	56
Les administrations publiques à l'étranger	—	48	—	48
Autres titres				
Institutions financières	387	54	—	441
Autres émetteurs	—	101	99	200
Actions	138	—	—	138
Instruments financiers dérivés	1	2 646	—	2 647
Valeurs mobilières – titres de négociation désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	53	1 500	—	1 553
Les provinces et les corps municipaux au Canada	5 245	263	—	5 508
Les corps scolaires ou publics au Canada	—	133	—	133
Les administrations publiques à l'étranger	23	3	—	26
Autres titres				
Institutions financières	43	450	12	505
Autres émetteurs	—	725	1 749	2 474
Actions	404	—	22	426
<b>Total des instruments financiers – titres de négociation</b>	<b>14 218</b>	<b>6 982</b>	<b>1 882</b>	<b>23 082</b>
Instruments financiers classés disponibles à la vente				
Valeurs mobilières – titres disponibles à la vente <sup>(1)</sup>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	1 521	2 348	—	3 869
Les provinces et les corps municipaux au Canada	3 606	825	—	4 431
Les corps scolaires ou publics au Canada	—	75	—	75
Les administrations publiques à l'étranger	4	11	—	15
Autres titres				
Institutions financières	5	2 565	—	2 570
Autres émetteurs	—	24	262	286
Actions	775	8	5	788
<b>Total des instruments financiers – titres disponibles à la vente</b>	<b>5 911</b>	<b>5 856</b>	<b>267</b>	<b>12 034</b>
<b>Total</b>	<b>20 129 \$</b>	<b>12 838 \$</b>	<b>2 149 \$</b>	<b>35 116 \$</b>
<b>Passif</b>				
Instruments financiers tenus d'être classés à des fins de négociation				
Instruments financiers dérivés	3 \$	1 837 \$	12 \$	1 852 \$
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	4 965	73	—	5 038
<b>Total</b>	<b>4 968 \$</b>	<b>1 910 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>6 890 \$</b>

(1) Le Mouvement détient des titres classés disponibles à la vente qui sont comptabilisés au coût puisqu'ils n'ont pas de cours sur le marché actif. Les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan cumulé et non incluses dans ce tableau totalisent 30 M\$.

### Transferts importants entre le niveau 1 et le niveau 2 pour l'exercice 2009

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur au cours de l'exercice.

**Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3**

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde du début et le solde de la fin du niveau 3 de la hiérarchie pour l'exercice 2009:

2009	Solde de début	Pertes réalisées comptabilisées en résultat net <sup>(1)</sup>	Gains (pertes) non réalisés comptabilisés en résultat net <sup>(2)</sup>	Gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu <sup>(3)</sup>	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de la fin
<b>Actif</b>							
Instruments financiers tenus d'être classés à des fins de négociation							
Valeurs mobilières - titres de négociation							
Autres titres							
Autres émetteurs	1 102 \$	(2) \$	— \$	— \$	— \$	(1 001) \$	99 \$
Instruments financiers dérivés	—	(1)	—	—	15	(14)	—
Valeurs mobilières - titres de négociation désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur							
Autres titres							
Institutions financières	12	—	—	—	—	—	12
Autres émetteurs	677	(23)	3	—	1 489	(397)	1 749
Actions	77	—	(1)	—	—	(54)	22
Instruments financiers classés disponibles à la vente							
Valeurs mobilières - titres disponibles à la vente <sup>(1)</sup>							
Autres titres							
Autres émetteurs	936	(21)	(28)	34	2 122	(2 781)	262
Actions	5	—	—	—	—	—	5
<b>Passif</b>							
Instruments financiers tenus d'être classés à des fins de négociation							
Instruments financiers dérivés	56 \$	(32) \$	— \$	— \$	— \$	(12) \$	12 \$

(1) Les pertes réalisées provenant des actifs financiers détenus à des fins de négociation et désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur sont présentées au poste «Autres revenus - Revenus (pertes) de négociation». Les pertes réalisées provenant des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées sous le poste «Autres revenus - Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente».

(2) Les gains ou pertes non réalisés provenant des actifs financiers détenus à des fins de négociation et désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur sont présentés au poste «Autres revenus - Revenus (pertes) de négociation».

(3) Les gains non réalisés provenant des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés sous le poste «Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente».

Le Mouvement effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, sauf pour les billets à terme adossés à des actifs dont une analyse de sensibilité est présentée à la note 5 «Valeurs mobilières - Papier commercial adossé à des actifs/Billets à terme adossés à des actifs».

**Note 5****Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières incluent les titres disponibles à la vente, les titres de négociation et les titres à la valeur de consolidation. Ces valeurs mobilières sont classées parmi les catégories d'instruments financiers selon les méthodes décrites à la note 1 «Principales conventions comptables» et précisées ci-après.

**Titres disponibles à la vente**

Les titres disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés initialement comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans les catégories «Détenus à des fins de négociation», «Détenus jusqu'à l'échéance» et «Prêts et créances». Les titres disponibles à la vente peuvent être vendus à la suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix d'instruments de capitaux propres ou de variations dans les sources ou modalités de financement ou encore afin de combler les besoins de liquidités du Mouvement. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes non réalisés nets d'impôts sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu cumulé jusqu'à leur décomptabilisation. Les primes et escomptes à l'achat des titres disponibles à la vente sont amortis sur la durée du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les résultats cumulés. Les titres de capitaux propres classés disponibles à la vente et n'ayant pas de cours sur le marché actif sont comptabilisés au coût.

Les titres disponibles à la vente continuent à faire l'objet d'un examen régulier visant à déterminer s'ils ont subi une moins-value durable. Ces moins-values, le cas échéant, sont comptabilisées au poste «Autres revenus - Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente» à l'état cumulé des résultats. Aux fins de l'évaluation de la baisse de valeur, le Mouvement tient compte de plusieurs faits propres à chaque placement et de l'ensemble des facteurs qui pourraient être indicatifs d'une baisse durable de la juste valeur. Les facteurs pris en compte comprennent, sans s'y limiter, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur, des difficultés financières importantes de l'émetteur, un manquement au contrat, la possibilité croissante de faillite ou de restructuration de l'émetteur et la disparition d'un marché actif pour cet actif financier.

## Note 5

## Valeurs mobilières (suite)

## Titres disponibles à la vente (suite)

Lors de la cession de titres disponibles à la vente, les gains et pertes réalisés, calculés en fonction du coût moyen, sont comptabilisés sous le poste «Autres revenus – Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente». Les revenus d'intérêt sont constatés parmi les revenus nets d'intérêt pour le secteur Particuliers et entreprises et parmi les revenus sur titres disponibles à la vente pour les autres secteurs.

## Titres de négociation

Les titres détenus à des fins de négociation qui sont acquis aux fins de revente à court terme ou qui ont été désignés selon l'option de juste valeur sont comptabilisés à leur juste valeur. Les intérêts qui proviennent du secteur Particuliers et entreprises sur ces instruments, autres que les dérivés, figurent dans le revenu net d'intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes non réalisés sur les instruments de négociation, de même que les gains et pertes réalisés, incluant les intérêts qui proviennent des secteurs autres que Particuliers et entreprises, sont présentés à titre de revenus de négociation au poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation». Ce dernier poste comprend également tous les revenus tirés des instruments dérivés de négociation.

## Titres détenus par des sociétés de placement

La comptabilisation des valeurs mobilières détenues par les sociétés de placement du Mouvement n'est pas couverte par les nouvelles exigences de l'ICCA sur les instruments financiers. Elle relève plutôt des normes prévues spécifiquement pour les sociétés de placement. Ces valeurs mobilières sont inscrites à la juste valeur au bilan cumulé parmi les titres détenus à des fins de négociation et la variation de leur juste valeur est comptabilisée au poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation».

## Titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe que l'entité a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance autres que ceux désignés initialement comme étant des titres «Détenus à des fins de négociation», «Disponibles à la vente» et «Prêts et créances». Les intérêts sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sous le poste «Autres revenus – Autres» pour un montant de 1 M\$ (1 M\$ en 2008).

## Titres à la valeur de consolidation

Les placements dans lesquels le Mouvement exerce une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation. La quote-part du Mouvement dans les résultats de ces sociétés est portée au poste «Revenu d'intérêt – Valeurs mobilières» à l'état cumulé des résultats.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des valeurs mobilières du Mouvement:

	Échéance contractuelle						2009	2008
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	Total	Total
<b>Titres disponibles à la vente</b>								
Titres émis ou garantis par								
Le Canada	103 \$	1 531 \$	2 055 \$	179 \$	1 \$	— \$	3 869 \$	2 378 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	663	1 288	1 316	855	312	—	4 434	3 544
Les corps scolaires ou publics au Canada	74	—	—	1	—	—	75	4
Les administrations publiques à l'étranger	5	3	—	—	7	—	15	11
Autres titres au Canada								
Institutions financières	564	1 290	709	6	—	1	2 570	3 411
Autres émetteurs <sup>(1)</sup>	136	141	4	5	—	1	287	1 430
Actions	88	47	91	2	—	259	487	321
Titres d'émetteurs étrangers								
Institutions financières	—	—	—	—	—	—	—	4
Actions	—	—	1	—	—	326	327	235
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>1 633</b>	<b>4 300</b>	<b>4 176</b>	<b>1 048</b>	<b>320</b>	<b>587</b>	<b>12 064</b>	<b>11 338</b>
<b>Titres tenus d'être classés à des fins de négociation</b>								
Titres émis ou garantis par								
Le Canada	809	1 076	1 845	957	382	—	5 069	6 073
Les provinces et les corps municipaux au Canada	853	315	622	455	527	—	2 772	1 733
Les corps scolaires ou publics au Canada	50	4	2	—	—	—	56	93
Les administrations publiques à l'étranger	4	—	—	25	19	—	48	125
Autres titres au Canada								
Institutions financières	390	15	—	3	3	1	412	228
Autres émetteurs <sup>(2)</sup>	13	29	29	26	5	—	102	658
Actions	—	—	—	—	—	49	49	58
Titres d'émetteurs étrangers								
Institutions financières	29	—	—	—	—	—	29	30
Autres émetteurs	—	—	—	—	—	98	98	904
Actions	—	—	—	—	—	89	89	99
<b>Total des titres tenus d'être classés à des fins de négociation</b>	<b>2 148</b>	<b>1 439</b>	<b>2 498</b>	<b>1 466</b>	<b>936</b>	<b>237</b>	<b>8 724</b>	<b>10 001</b>
<b>Total partiel des titres disponibles à la vente et tenus d'être classés à des fins de négociation</b>	<b>3 781 \$</b>	<b>5 739 \$</b>	<b>6 674 \$</b>	<b>2 514 \$</b>	<b>1 256 \$</b>	<b>824 \$</b>	<b>20 788 \$</b>	<b>21 339 \$</b>

	Échéance contractuelle						2009	2008
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	Total	Total
<b>Total partiel des titres disponibles à la vente et tenus d'être classés à des fins de négociation (reporté)</b>	<b>3 781 \$</b>	<b>5 739 \$</b>	<b>6 674 \$</b>	<b>2 514 \$</b>	<b>1 256 \$</b>	<b>824 \$</b>	<b>20 788 \$</b>	<b>21 339 \$</b>
<b>Titres désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur</b>								
Titres émis ou garantis par								
Le Canada	107	154	1 230	35	27	—	1 553	56
Les provinces et les corps municipaux au Canada	593	661	493	741	3 020	—	5 508	4 905
Les corps scolaires ou publics au Canada	—	—	14	—	119	—	133	128
Les administrations publiques à l'étranger	—	—	—	—	26	—	26	33
Autres titres au Canada								
Institutions financières	154	154	39	39	30	—	416	588
Autres émetteurs <sup>(3)</sup>	86	91	268	537	1 444	—	2 426	1 592
Actions	7	2	27	8	2	281	327	199
Titres d'émetteurs étrangers								
Institutions financières	—	—	11	34	44	—	89	87
Autres émetteurs	1	21	15	—	11	—	48	57
Actions	—	—	—	—	—	99	99	100
<b>Total des titres désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur</b>	<b>948</b>	<b>1 083</b>	<b>2 097</b>	<b>1 394</b>	<b>4 723</b>	<b>380</b>	<b>10 625</b>	<b>7 745</b>
<b>Titres détenus jusqu'à l'échéance</b>								
Titres émis ou garantis par								
Le Canada	1	—	—	—	—	—	1	1
Les provinces et les corps municipaux au Canada	1	15	—	—	—	—	16	17
Autres titres au Canada								
Institutions financières	1	—	—	—	—	—	1	1
<b>Total des titres détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
<b>Titres à la valeur de consolidation</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>129</b>	<b>129</b>	<b>119</b>
	<b>4 732 \$</b>	<b>6 837 \$</b>	<b>8 771 \$</b>	<b>3 908 \$</b>	<b>5 979 \$</b>	<b>1 333 \$</b>	<b>31 560 \$</b>	<b>29 222 \$</b>

(1) Ne contient aucun billet à terme adossé à des actifs (BTAA) au 31 décembre 2009 (au 31 décembre 2008, cette catégorie contenait des titres de PCAA d'une juste valeur de 751 M\$). Pour plus de détails sur la restructuration de l'Entente de Montréal, se référer à la section « Valeurs mobilières - Papier commercial adossé à des actifs/Billets à terme adossés à des actifs » de la présente note.

(2) Ne contient aucun BTAA au 31 décembre 2009 (au 31 décembre 2008, cette catégorie contenait des titres de PCAA d'une juste valeur de 437 M\$).

(3) Contient des BTAA d'une juste valeur de 1 252 M\$ (au 31 décembre 2008, cette catégorie contenait des titres de PCAA d'une juste valeur de 248 M\$).

Le total des titres de valeurs mobilières inclut des titres en devises étrangères pour un montant de 1 216 M\$ CA (1 664 M\$ en 2008), dont 1 080 M\$ CA (1 439 M\$ CA en 2008) libellés en dollars US.

Les valeurs mobilières des sociétés de placement comprennent des moins-values non réalisées de 36 M\$ (moins-value de 41 M\$ en 2008 et 32 M\$ en 2007) et sont comptabilisées au poste « Autres revenus - Revenus (pertes) de négociation ». Les moins-values réalisées sont de 5 M\$ (19 M\$ en 2008 et aucune en 2007) et sont comptabilisées au poste « Autres revenus - Revenus (pertes) de négociation ».

## Note 5

## Valeurs mobilières (suite)

Les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente se présentent comme suit :

2009				
	Coût après amortissement <sup>(1)</sup>	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	3 829 \$	49 \$	9 \$	3 869 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	4 371	76	13	4 434
Les corps scolaires ou publics au Canada	75	—	—	75
Les administrations publiques à l'étranger	15	—	—	15
Autres titres au Canada				
Institutions financières	2 511	60	1	2 570
Autres émetteurs <sup>(2)</sup>	306	—	19	287
Actions	490	24	27	487
Titres d'émetteurs étrangers				
Institutions financières	—	—	—	—
Actions	344	13	30	327
	<b>11 941 \$</b>	<b>222 \$</b>	<b>99 \$</b>	<b>12 064 \$</b>
2008				
	Coût après amortissement <sup>(1)</sup>	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	2 286 \$	98 \$	6 \$	2 378 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	3 496	87	39	3 544
Les corps scolaires ou publics au Canada	4	—	—	4
Les administrations publiques à l'étranger	12	—	1	11
Autres titres au Canada				
Institutions financières	3 425	33	47	3 411
Autres émetteurs <sup>(2)</sup>	1 478	6	54	1 430
Actions	407	1	87	321
Titres d'émetteurs étrangers				
Institutions financières	4	—	—	4
Actions	298	—	63	235
	<b>11 410 \$</b>	<b>225 \$</b>	<b>297 \$</b>	<b>11 338 \$</b>

(1) Le Mouvement détient des titres classés disponibles à la vente qui sont comptabilisés au coût puisqu'ils n'ont pas de cours sur le marché actif. Les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan cumulé représentent 30 M\$ (40 M\$ en 2008), et c'est ce coût qui figure dans la colonne « Valeur comptable » du tableau ci-dessus. La juste valeur de certains de ces titres peut être estimée et représente une perte non significative.

(2) Les BTAA n'ont subi aucune baisse de valeur durable (au 31 décembre 2008, les titres de PCAA avaient subi une baisse de valeur durable d'un coût après amortissement de 1 401 M\$). Les BTAA ont subi une moins-value de 30 M\$ au 31 décembre 2009 (au 31 décembre 2008, les titres de PCAA avaient subi une dévaluation de 619 M\$).

Au 31 décembre 2009, les pertes brutes non réalisées sur les titres disponibles à la vente s'élevaient à 99 M\$ (297 M\$ en 2008), résultant de la fluctuation des prix sur le marché ainsi qu'aux variations des taux d'intérêt et des taux de change. Les baisses de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente font l'objet d'un suivi régulier par la direction. Le Mouvement a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Il a conclu que les pertes brutes non réalisées étaient temporaires.

### Valeurs mobilières - Papier commercial adossé à des actifs/Billets à terme adossés à des actifs

Le Mouvement détenait des placements dans le marché du papier commercial adossé à des actifs non bancaire (PCAA) bien qu'il n'ait pas été un émetteur de ce type de produit financier auprès de sa clientèle. Rappelons que le Mouvement a procédé, en septembre 2007, et dans une moindre mesure en 2008, au rachat d'actifs détenus sous forme de PCAA auprès des fonds communs de placement du marché monétaire qu'il gère et des activités de prêts de valeurs des clients de la Fiducie Desjardins dont il n'assumait pas le risque à l'origine, et ce, afin de protéger ses membres et ses clients.

Le 21 janvier 2009, la mise en œuvre du Plan de restructuration du PCAA en vertu de l'Entente de Montréal a été complétée. Ce plan de restructuration a mené, entre autres, au remplacement du PCAA par des billets à terme adossés à des actifs (BTAA) à taux variable à long terme ayant une échéance similaire à celle des actifs sous-jacents.

Les principales caractéristiques du Plan de restructuration du PCAA sont les suivantes :

- Création de trois nouvelles fiducies, appelées « véhicules d'actifs cadres » (VAC) :
  - VAC 1 et VAC 2 sont composées de transactions d'actifs synthétiques à 100 %, soit une combinaison d'actifs donnés en garantie et de contrats de swaps sur défaillance de crédit, ou de transactions d'actifs hybrides, soit une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs traditionnels. Elles incluent également les actifs dits inadmissibles (*subprime* et autres) de ces séries.
  - VAC 3 est composée de transactions constituées exclusivement d'actifs inadmissibles (*subprime*) et d'actifs traditionnels.
- Création de cinq catégories de BTAA pour VAC 1 et VAC 2 (A-1, A-2, B, C, IA) et de deux catégories pour VAC 3 (IA et TA). Les BTAA IA et TA se divisent en de multiples séries de billets reflétant reproduisant les flux de trésorerie des actifs originaux sous-jacents.
- Établissement de facilités de financement en soutien à VAC 1 et VAC 2 afin de financer les appels de garantie pouvant découler des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Établissement d'un moratoire initial de 18 mois au cours duquel aucun appel de garantie additionnelle ne peut être effectué pour la grande majorité des swaps sur défaillance de crédit sous-jacents.
- Élargissement de certains déclencheurs « écart-perte » qui recommenceront à s'appliquer à l'échéance du moratoire, réduisant la probabilité d'appels de garantie additionnelle.

Le Mouvement participe aux fiducies VAC 1 et VAC 3.

Outre les actifs qui sont déjà portés en garantie par les fiducies relativement aux swaps sur défaillance de crédit, le plan prévoit que VAC 1 et VAC 2 doivent disposer chacune d'une facilité de financement de marge (« FFM ») destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties auxdits swaps. Le Mouvement a choisi d'autofinancer sa part de la facilité de financement de marge, ce qui explique sa participation dans VAC 1.

La part du Mouvement dans cet engagement de crédit, qui s'élève à 1 193 M\$, se situe au même rang que celle des autres participants de la FFM et vient à échéance en juillet 2017, ou à une date antérieure si toutes les transactions de swaps sur défaillance de crédit ont été réglées auparavant. Le Mouvement ne bénéficie d'aucune commission de VAC 1 relativement à cet engagement de crédit. Les avances qui pourraient être faites en vertu de cette facilité de financement porteront intérêt à un taux fondé sur le taux des acceptations bancaires ou le taux privilégié. Toute somme avancée en vertu de la facilité de financement de marge sera prioritaire sur les montants payables sur les billets émis par VAC 1. Advenant le cas où le Mouvement manquerait à ses obligations de fournir des fonds en vertu de sa part de la facilité de financement de marge, une part proportionnelle des billets de VAC 1 détenus par le Mouvement serait subordonnée aux billets des autres participants. La Caisse centrale, à titre de signataire de la FFM pour le Mouvement, devra maintenir une notation de crédit équivalente à A (faible) auprès d'au moins deux des quatre agences de notation DBRS, S&P, Fitch et Moody's, à défaut de quoi elle devra fournir des garanties ou une autre forme de soutien du crédit à VAC 1 ou faire prendre en charge ses engagements par une autre entité ayant une cote de crédit suffisamment élevée. Au 31 décembre 2009, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM.

En vertu d'une entente distincte, le Mouvement a acheté une protection de 400 M\$ à l'encontre de ses engagements de la FFM auprès d'un des participants de VAC 1 en échange d'une commission d'engagement de 1,2 % par année, soit le même taux que les institutions tierces qui ont souscrit à la FFM équivalente de VAC 2. Cette participation se terminera automatiquement au terme de la FFM de VAC 1.

Advenant le cas où la facilité de financement de marge de VAC 1 et la facilité équivalente de VAC 2 s'avèrent insuffisantes pour atteindre les appels de garantie du véhicule en question, une facilité de financement prioritaire (*senior*) a été mise en place afin de fournir un accès à des liquidités additionnelles. Cette facilité de crédit a été fournie par les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que par un des participants de VAC 1. Le véhicule d'actifs cadres VAC 1 dispose d'un montant de 1 772 M\$ en vertu de cette facilité et versera une commission d'engagement de 1,19 % par année jusqu'en décembre 2016. Cette facilité vient à échéance un mois après la fin du moratoire sur les appels de garantie, c'est-à-dire en juillet 2010, à moins qu'un montant ait été tiré et demeure impayé à cette date. Si tel était le cas, toutes les liquidités disponibles pour remboursement dans VAC 1 seront utilisées pour le versement des intérêts et du capital de la facilité de financement prioritaire (*senior*) prioritairement à la facilité de financement de marge de VAC 1 et aux billets émis par VAC 1. Les avances qui pourront être faites en vertu de cette facilité porteront intérêt à un taux basé sur le taux des acceptations bancaires ou le taux privilégié.

Lors de la restructuration, le 21 janvier 2009, le Mouvement a sorti du bilan ses titres de PCAA à la valeur comptable pour ensuite comptabiliser à la juste valeur les BTAA. Ces BTAA ont été classés dans la catégorie « Désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur ». Avant la restructuration, la valeur négative des facilités de financement de marge, qui s'établissait à 98 M\$ au 31 décembre 2008, a été prise en compte dans le calcul de la juste valeur du PCAA. Depuis la restructuration, un revenu reporté lié à la FFM est constaté au poste « Autres passifs - Autres ». Au 31 décembre 2009, celui-ci s'élevait à 68 M\$.

Au cours de l'année 2009, des versements de capital et d'intérêts relatifs aux BTAA, totalisant 169 M\$ et 14 M\$ respectivement, ont été encaissés par le Mouvement. Étant donné l'incertitude relative à la mesure, le Mouvement a constaté un revenu d'intérêt seulement pour les billets VAC 1 A-1 et A-2, qui sont prioritaires aux autres billets relativement aux intérêts et au capital.

En 2009, un montant de 121 M\$, net de la quote-part estimée du Mouvement dans les frais de restructuration du comité pancanadien, a été versé au Mouvement à titre d'intérêts courus sur le PCAA pour la période du 20 août 2007 au 21 janvier 2009. Au 31 décembre 2008, le Mouvement avait constaté, à même la juste valeur des titres, le revenu net d'intérêt relativement au PCAA.

Le 1<sup>er</sup> avril 2009, le Mouvement a racheté à leur juste valeur les BTAA détenus par le Régime de rentes du Mouvement Desjardins, soit 48 M\$. L'incidence de ce rachat a été d'augmenter de 86 M\$ la valeur nominale des BTAA détenus par le Mouvement. Le rachat n'a eu aucune incidence sur les résultats cumulés du Mouvement.

## Note 5

## Valeurs mobilières (suite)

## Valeurs mobilières – Papier commercial adossé à des actifs/Billets à terme adossés à des actifs (suite)

Le Mouvement détient, au 31 décembre 2009, des BTAA ayant une valeur nominale répartie entre les différents véhicules suivants:

2009		Valeur nominale	Juste valeur
<b>VAC 1</b>			
Catégorie A-1		905 \$	637 \$
Catégorie A-2		820	496
Catégorie B		140	16
Catégorie C		57	—
Catégorie IA – Actifs inadmissibles ( <i>subprime</i> )		146	—
Catégorie IA – Actifs inadmissibles (autres)		18	14
Total VAC 1		2 086	1 163
<b>VAC 3</b>			
Catégorie IA – Actifs inadmissibles ( <i>subprime</i> )		49	—
Catégorie TA – Actifs traditionnels		101	89
Total VAC 3		150	89
<b>Total VAC 1 et VAC 3</b>		<b>2 236 \$</b>	<b>1 252 \$</b>

Au 31 décembre 2008, les titres de PCAA détenus se répartissaient de la façon suivante:

2008		Coût amorti	Dévaluation cumulative	Juste valeur
<b>PCAA</b>				
Actifs synthétiques et hybrides		1 962 \$	772 \$	1 190 \$
Actifs traditionnels		255	11	244
Actifs inadmissibles ( <i>subprime</i> )		229	227	2
<b>Total</b>		<b>2 446 \$</b>	<b>1 010 \$</b>	<b>1 436 \$</b>

2008		Dévaluation cumulative		
	Coût amorti	Résultats	Passif-dépôts et provisions techniques	Juste valeur
Titres disponibles à la vente	1 257 \$	506 \$	— \$	751 \$
Titres de négociation	1 189	243	261	685
<b>Total</b>	<b>2 446 \$</b>	<b>749 \$</b>	<b>261 \$</b>	<b>1 436 \$</b>

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des BTAA :

	Coupon	Échéance légale	Priorité	Notation
VAC 1 A-1 <sup>(1)</sup>	Taux d'acceptations bancaires + 30 points de base <sup>(2)</sup>	15 juillet 2056 <sup>(3)</sup>	Prioritaire aux billets VAC 1 A-2 relativement aux intérêts et aux billets VAC 1 B et C relativement au capital et intérêts	A
VAC 1 A-2 <sup>(1)</sup>	Taux d'acceptations bancaires + 30 points de base <sup>(2)</sup>	15 juillet 2056 <sup>(3)</sup>	Intérêts prioritaires au capital des billets VAC 1 A-1 Subordonné au capital des billets VAC 1 A-1	A <sup>(4)</sup>
VAC 1 B <sup>(1)</sup>	Taux d'acceptations bancaires + 30 points de base <sup>(2)</sup>  Intérêts payables à l'échéance, cumulatifs	15 juillet 2056 <sup>(3)</sup>	Subordonné au capital et intérêts des billets VAC 1 A-2	Aucune
VAC 1 C <sup>(1)</sup>	Taux d'acceptations bancaires + 20 %  Intérêts payables à l'échéance	15 juillet 2056 <sup>(3)</sup>	Subordonné au capital et intérêts des billets VAC 1 B	Aucune
Billets IA de VAC 1 et tous ceux de VAC 3	Varié en fonction du rendement des actifs sous-jacents	Entre le 19 septembre 2012 et le 15 juillet 2056	Priorité au niveau des intérêts pour certains billets	Aucune notation pour les autres billets IA de VAC 1 et tous les billets de VAC 3, à l'exception de 6 séries de VAC 3 qui ont reçu une cote de A (faible) à AAA

(1) Aucune obligation de payer les intérêts avant le 22 janvier 2019.

(2) Le taux d'intérêt est LIBOR + 30 points de base pour les billets en dollars US.

(3) L'échéance prévue des paiements est le 22 janvier 2017.

(4) Pour plus de détails, se référer à la section « Événement subséquent - Notation de crédit des billets A-2 VAC 1 ».

La capacité de transiger les BTAA de VAC 1 est assujettie à des contraintes considérables dans la mesure où un détenteur de BTAA A-1, A-2, B et C de VAC 1 peut les transférer à un tiers seulement si un tel transfert est effectué au prorata de chacune des catégories détenues par le vendeur et si l'acheteur prend en charge une quote-part équivalente des engagements liés à la FFM, soit directement, soit par l'entremise d'une autre entité, le tout dans la mesure où la partie assumant la part de la FFM bénéficie d'une notation de crédit suffisamment élevée.

#### Méthodologie d'évaluation du PCAA et des BTAA

Étant donné l'absence de marché actif sur ces titres, la direction du Mouvement a estimé leur juste valeur et les variations de valeur qui en ont découlé en utilisant une technique d'évaluation. Au moment de préparer ces états financiers, il n'existait pas encore de marché actif pour les différents billets restructurés. De plus, la capacité de transiger les billets de VAC 1 est assujettie à des contraintes considérables telles que décrites précédemment.

La juste valeur des BTAA sous la forme de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1, c'est-à-dire les actifs synthétiques et hybrides, est fondée sur un modèle financier traduisant les incertitudes liées au rendement, aux écarts de crédit, à la nature et au risque de crédit des actifs sous-jacents, aux montants et aux moments des encaissements des flux de trésorerie, aux échéances et contraintes touchant la liquidité des nouveaux billets afin de fournir une juste valeur reflétant les conditions des marchés au 31 décembre 2009. Relativement aux billets A-1, A-2 et B, les flux de trésorerie anticipés de ces nouveaux billets ont été actualisés au taux d'acceptations bancaires plus des primes variant entre 586 et 2 319 points de base, sur des périodes allant jusqu'à l'échéance prévue des paiements des billets. Étant donné l'incertitude importante quant aux flux monétaires à recevoir sur les billets C, la juste valeur de ces derniers a été considérée nulle.

La juste valeur des billets reflète adossés à des actifs traditionnels et inadmissibles (autres) a été évaluée à partir d'indices de référence choisis en fonction des actifs sous-jacents propres à chacun des billets, puisque les flux monétaires générés par lesdits billets proviennent directement des flux générés par les actifs sous-jacents. En ce qui a trait aux billets reflète constitués uniquement d'actifs inadmissibles (*subprime*), compte tenu de la nature des actifs sous-jacents et de la détérioration marquée de ceux-ci dans le contexte économique actuel, une juste valeur nulle a été établie au 31 décembre 2009.

Les hypothèses utilisées reposent autant que possible sur des données observables sur le marché, telles que les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les indices de référence pour des actifs semblables. Elles tiennent également compte, s'il y a lieu, des particularités de la restructuration et reposent en partie sur des hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché pour des actifs similaires. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte de l'échéance, de la notation de crédit ainsi que des risques de marché et de liquidité de chacun des billets.

#### Impact sur les résultats

Une perte totalisant 30 M\$ relative aux BTAA a été constatée aux résultats cumulés du Mouvement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Cette perte, qui découle principalement de la radiation d'un titre exclu du moratoire de l'Entente de Montréal pour un montant de 34 M\$, est compensée par un gain de 13 M\$ relatif à des remboursements de capital principalement sur des titres complètement dévalués. Le reclassement des intérêts courus sur les PCAA, de même que le reclassement de la FFM, auparavant constatés à même le solde des valeurs mobilières, n'ont eu aucune incidence sur les résultats cumulés. La constatation graduelle du revenu relatif à la FFM au cours de l'année 2009 s'élève à 5 M\$.

## Note 5

# Valeurs mobilières (suite)

## Valeurs mobilières – Papier commercial adossé à des actifs/Billets à terme adossés à des actifs (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le Mouvement a constaté à ses résultats cumulés une baisse de valeur de 502 M\$ relativement au PCAA de l'Entente de Montréal, dont 326 M\$ est attribuée à une baisse de valeur qualifiée de durable, selon les normes comptables pour les titres disponibles à la vente. Une partie du PCAA détenu par le Mouvement au 31 décembre 2008 était encore détenue dans le cadre des activités d'investissement associées à certains produits d'épargne à capital garanti. Compte tenu de l'extrême volatilité des marchés qui prévalait depuis le troisième trimestre de 2008, la baisse de valeur du PCAA au quatrième trimestre n'avait pu être compensée par une réduction équivalente du passif-dépôts et des provisions techniques. Par conséquent, la baisse de valeur constatée pour l'exercice 2008 incluait une perte de 76 M\$ relativement à la partie de la baisse de valeur du PCAA qui n'était plus ainsi compensée. Lors de la restructuration intervenue en janvier 2009, les titres de remplacement ont été retirés des activités associées aux produits d'épargne à capital garanti et font désormais partie du portefeuille de valeurs mobilières régulier du Mouvement.

Les estimations de la juste valeur ci-dessus sont susceptibles de ne pas être une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Malgré le fait que la direction croie que sa technique d'évaluation est appropriée dans les circonstances, des modifications dans les hypothèses importantes, notamment celles relatives à la détermination du rendement, des écarts du risque de crédit des actifs sous-jacents et de la qualité des actifs donnés en garantie par les fiduciaires, lesquelles sont intégrées au taux d'actualisation, pourraient venir changer de façon significative la valeur attribuée aux billets de remplacement dans l'avenir. Une augmentation de 1% des taux d'actualisation estimés pourrait réduire d'environ 74 M\$ la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet de diminuer de 52 M\$, ou de 0,5%, les fonds propres de première catégorie en date du 31 décembre 2009. Toutefois, une diminution de 1% des taux d'actualisation estimés pourrait augmenter d'environ 79 M\$ la juste valeur estimative du portefeuille de billets de remplacement dorénavant détenu par le Mouvement, ce qui aurait pour effet d'accroître de 56 M\$, ou de 0,6%, les fonds propres de première catégorie en date du 31 décembre 2009. Une variation du taux d'actualisation pourrait découler de modifications apportées aux hypothèses retenues par la direction, quant à la prime de non-négociabilité ou aux écarts de crédits pertinents. Pour plus de détails sur les fonds propres, se référer à la note 29 «Gestion du capital».

Certaines incertitudes subsistent relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire et à la liquidité de ce marché pour les billets de remplacement, ce qui pourrait modifier davantage la valeur du placement du Mouvement dans les billets de remplacement. La conjoncture économique a eu pour effet de diminuer les taux d'intérêt variables des actifs sous-jacents. Ainsi, le non-appariement des taux d'intérêt variables et des dates de paiement des actifs sous-jacents, comparativement au coût de la facilité de financement prioritaire et à la période de paiement des intérêts de VAC 1, entraîne des incertitudes relatives à la mesure.

Le Mouvement détient ou a accès aux fonds nécessaires afin de s'acquitter de toutes ses obligations financières, d'exploitation ou réglementaires et ne prévoit pas que les problèmes de liquidité liés aux BTAA auront une incidence défavorable significative sur sa santé financière, sa cote de crédit et ses ratios de capital.

Au 31 décembre 2009, le Mouvement détenait d'autres titres restructurés d'une valeur nominale de 105 M\$ et d'une juste valeur de 70 M\$. Rappelons qu'en 2008 le Mouvement a participé à la restructuration d'autres titres de PCAA bancaire et non bancaire canadien dont il assume le risque. Lors de cette restructuration, le Mouvement détenait 159 M\$ avant dévaluation de ces titres; il a reçu en échange des liquidités et des titres pour une juste valeur de 87 M\$ en 2008. La technique d'évaluation retenue pour ces titres au 31 décembre 2008 est similaire à celle qui a été utilisée pour les titres synthétiques couverts par l'Entente de Montréal.

### Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le Mouvement participe à l'EDDV VAC 1 qui est un véhicule disposant d'actifs s'élevant à environ 15 631 M\$, ayant des capitaux propres nuls, et qui est principalement composé de transactions d'actifs synthétiques dont les investisseurs se sont engagés à contribuer à une facilité de financement de marge. Étant donné que le Mouvement n'assume pas la majorité des pertes prévues et ne bénéficie pas de la majorité des rendements résiduels prévus du VAC 1, il ne consolide pas VAC 1. Par ailleurs, le Mouvement détient des droits significatifs dans ce véhicule, soit la facilité de financement de marge de 1 193 M\$ et l'investissement dans les nouveaux billets de VAC 1 ayant une juste valeur de 1 163 M\$, la somme desquels représente le risque maximal de perte pour le Mouvement.

### Événement subséquent – Notation de crédit des billets A-2 VAC 1

Le 9 février 2010, l'agence de notation DBRS a émis un communiqué confirmant la notation de crédit des billets A-2 de VAC 1 à A. DBRS indique qu'elle a retiré la mise sous surveillance avec perspectives négatives du 11 août 2009 pour les raisons suivantes: le passage du temps et la stabilité de l'environnement de crédit.

### Valeurs mobilières – Titres adossés à des créances avec flux groupés

En date du 31 décembre 2009, l'examen de certains de ces titres d'une valeur nominale de 150 M\$ (294 M\$ en 2008) démontre une indication objective de dépréciation se traduisant par une baisse durable de la juste valeur. La baisse de juste valeur cumulative de ces titres, d'un montant de 15 M\$ (113 M\$ en 2008), qui avait été comptabilisée au résultat étendu, a été comptabilisée en résultat net même si les actifs en question n'ont pas été décomptabilisés. La juste valeur de ces titres est établie en fonction d'un modèle qui tient compte de l'évolution des écarts de crédit des titres sous-jacents et de leurs corrélations.

### Valeurs mobilières – Participation dans Visa

À la suite de la restructuration au niveau mondial de Visa, le Mouvement a reçu le 3 octobre 2007, des actions de Visa inc., une nouvelle entité à l'échelle mondiale, en échange de sa participation en tant que membre de l'Association Visa Canada. Les actions reçues ont été mesurées à leur juste valeur basée sur une évaluation indépendante de Visa inc. puisqu'elles n'étaient pas encore échangées sur un marché actif. Ainsi, un gain de l'ordre de 72 M\$ a été comptabilisé en 2007 dans les «Autres revenus – Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente». Les actions reçues de catégorie C ont été classées à titre de valeurs mobilières disponibles à la vente.

Suivant le dépôt d'un prospectus final en date du 19 mars 2008, Visa inc. a procédé à un premier appel public à l'épargne (APE). Cette transaction a entraîné le rachat obligatoire d'un peu plus de 55% des actions détenues par le Mouvement. Notons que dans le cadre de la finalisation du prospectus de Visa inc., le nombre total d'actions attribuées au Mouvement avait fait l'objet d'un ajustement final, tel que prévu par la restructuration mondiale. Compte tenu de l'impact cumulé du produit net de l'APE, de l'ajustement au nombre d'actions détenues par le Mouvement et de la fluctuation de la valeur de la devise américaine par rapport au dollar canadien, le Mouvement a constaté une perte de 5,3 M\$ avant impôts (4,6 M\$ après impôts) en 2008 sur ses actions de Visa inc. qui ont été rachetées dans le cadre de l'APE.

Le solde des actions de Visa inc. de catégorie C détenues par le Mouvement fait l'objet de restrictions de vente qui viendront à échéance en 2011. Compte tenu de la nature de ces restrictions et des normes comptables présentement en vigueur, les fluctuations de valeur de nature temporaire n'entraînent pas d'ajustements à la valeur comptable du placement pour les actions comportant une restriction. Le 24 avril 2009, le conseil d'administration de Visa inc. a autorisé un programme permettant aux détenteurs d'actions de catégorie C d'annuler les restrictions de transfert sur 30% de leurs actions de catégorie C au cours de la période débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et se terminant le 30 septembre 2009. Le Mouvement a décidé de se prévaloir de ce programme en libérant 30% de ses actions de catégorie C, le 21 septembre 2009. Ces actions sont ainsi comptabilisées à la juste valeur dans la catégorie «Disponibles à la vente».

### Valeurs mobilières – Partenariat au sujet des Fonds NordOuest et des Fonds Ethical

En décembre 2007, le Mouvement et les centrales de *credit unions* des provinces du Canada ont mis en commun leurs forces, leurs ressources et leurs réseaux de distribution pour accélérer la croissance des Fonds Mutuels NordOuest inc., détenus par le Mouvement, et de la Ethical Funds Company. Ce partenariat stratégique entre deux systèmes coopératifs canadiens a entraîné la création d'une firme nationale de fonds communs de placement, Placements NordOuest & Éthique S. E. C., laquelle est la propriété à parts égales du Mouvement et des centrales de *credit unions*. Le Mouvement exerce une influence notable sur ce partenariat. La création de ce partenariat a généré un gain de 45 M\$ dans les «Autres revenus – Autres» en 2007.

## Note 6

# Prêts et provision cumulative pour pertes sur créances

### Prêts

Les prêts, incluant les avances aux titulaires de police, sont inscrits au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur créances.

Un prêt est considéré comme douteux et l'intérêt afférent cesse d'être comptabilisé lorsque: a) il y a tout lieu de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne puisse être recouvrée ou b) l'intérêt ou le capital est impayé depuis 90 jours en vertu du contrat, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti ou qu'il soit en voie de recouvrement ou c) le prêt est en retard depuis plus de 180 jours. Lorsqu'un prêt est classé comme étant douteux, l'intérêt antérieurement couru, mais non encaissé, est capitalisé au prêt. Par la suite, aucun intérêt n'est comptabilisé. Les encaissements subséquemment reçus sont comptabilisés au crédit du capital. Un prêt cesse d'être considéré comme douteux et les intérêts sont de nouveau inscrits, selon la comptabilité d'exercice, lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'y a plus de doute quant au recouvrement de ce prêt.

Une garantie est obtenue si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt du membre ou du client, et ce, d'après une évaluation de sa solvabilité. Une garantie revêt habituellement la forme d'actif comme de l'encaisse, des titres de gouvernement, des actions, des débiteurs, des stocks ou des immobilisations.

Les commissions perçues et les frais directs relatifs au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont traités comme faisant partie intégrante du rendement obtenu dans le prêt et sont reportés et amortis à titre de revenu d'intérêt sur la durée estimative de tels prêts. Les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses au poste «Revenu d'intérêt – Prêts» selon la durée prévue, s'il est probable qu'un prêt en résulte; sinon, ces commissions sont comptabilisées comme autres revenus pendant la période d'engagement ou de mobilisation. Les commissions de syndication de prêts sont portées dans les autres revenus à la signature de l'entente de syndication, à moins que le rendement de prêt conservé par le Mouvement ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée par imputation aux revenus d'intérêt sur la durée du prêt.

### Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur créances liées au portefeuille d'éléments au bilan cumulé et hors bilan ainsi que son appréciation de la conjoncture économique. Tout changement important pourrait causer une modification du montant constaté actuellement de la provision cumulative pour pertes sur créances.

La provision cumulative pour pertes sur créances est constituée de provisions spécifiques et d'une provision générale. En ce qui concerne le portefeuille de prêts, le risque de crédit est évalué régulièrement et des provisions spécifiques sont établies distinctement, prêt par prêt, sur chacun des prêts considérés comme douteux. Les prêts douteux sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. L'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative pour pertes sur créances, attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus, est comptabilisée au poste «Provision pour pertes sur créances» aux résultats cumulés. Les soldes de prêts sur cartes de crédit sont radiés entièrement lorsque aucun paiement n'a été reçu à l'issue d'une période de 180 jours. De plus, une provision générale est comptabilisée afin de refléter la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de prêts qui n'a pas encore été classée parmi les prêts douteux. La provision générale est préalablement établie à partir d'un modèle statistique en considérant l'évolution des pertes par catégorie de prêts. De plus, un montant additionnel est pris en compte afin de refléter l'impact de facteurs économiques et autres. La provision générale ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas les provisions spécifiques.

## Note 6

# Prêts et provision cumulative pour pertes sur créances (suite)

## Provision cumulative pour pertes sur créances (suite)

Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été entreprises et qu'il est peu probable que l'on puisse recouvrer d'autres sommes. Lorsqu'une partie d'un prêt douteux est radiée et que le solde est restructuré, les intérêts sont de nouveau inscrits selon la comptabilité d'exercice dès qu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en retard depuis 90 jours.

Les prêts en souffrance représentent les prêts pour lesquels la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle de ceux-ci.

Le tableau suivant présente la qualité du crédit des prêts :

	2009					2008						
	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Provision générale	Prêts douteux nets	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Provision générale	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	63 375 \$	253 \$	135 \$	13 \$	— \$	122 \$	60 786 \$	188 \$	107 \$	11 \$	— \$	96 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	18 883	1 852	85	33	—	52	16 259	1 778	84	32	—	52
Aux entreprises et aux gouvernements	25 503	466	289	97	—	192	25 444	411	231	87	—	144
Provision générale	—	—	—	—	703	(703)	—	—	—	—	696	(696)
	<b>107 761 \$</b>	<b>2 571 \$</b>	<b>509 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>703 \$</b>	<b>(337) \$</b>	<b>102 489 \$</b>	<b>2 377 \$</b>	<b>422 \$</b>	<b>130 \$</b>	<b>696 \$</b>	<b>(404) \$</b>

La valeur comptable des prêts qui seraient en souffrance ou dépréciés, mais dont les conditions ont été renégociées au cours de l'exercice, s'élève à 153 M\$ au 31 décembre 2009 (140 M\$ en 2008).

Le tableau suivant présente les prêts bruts en souffrance mais non douteux :

	2009				
	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	200 \$	24 \$	10 \$	19 \$	253 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 413	239	83	117	1 852
Aux entreprises et aux gouvernements	254	72	45	95	466
	<b>1 867 \$</b>	<b>335 \$</b>	<b>138 \$</b>	<b>231 \$</b>	<b>2 571 \$</b>

	2008				
	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	150 \$	21 \$	10 \$	7 \$	188 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 369	219	91	99	1 778
Aux entreprises et aux gouvernements	244	55	41	71	411
	<b>1 763 \$</b>	<b>295 \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>177 \$</b>	<b>2 377 \$</b>

Le tableau suivant présente la provision cumulative pour pertes sur créances :

	2009			
	Solde au début	Provision pour pertes sur créances	Radiations et recouvrements	Solde à la fin
Hypothécaires résidentiels	11 \$	6 \$	(4) \$	13 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	32	39	(38)	33
Aux entreprises et aux gouvernements	87	54	(44)	97
Provision générale	696	172	(165)	703
	<b>826 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>(251) \$</b>	<b>846 \$</b>

## 2008

	Solde au début	Provision pour pertes sur créances	Radiations et recouvrements	Solde à la fin
Hypothécaires résidentiels	9 \$	7 \$	(5) \$	11 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	34	34	(36)	32
Aux entreprises et aux gouvernements	80	33	(26)	87
Provision générale	639	169	(112)	696
	<b>762 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>(179) \$</b>	<b>826 \$</b>

## Note 7

## Titrisation de prêts hypothécaires

Dans le cadre de sa stratégie de gestion de liquidités et des fonds propres, le Mouvement participe au Programme des titres hypothécaires du Canada de la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ce programme, le Mouvement transforme des prêts hypothécaires en titres hypothécaires adossés (TH-LNH), puis les cède à la Fiducie du Canada pour l'habitation. Ces opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de vente; les TH-LNH sont donc retirés du bilan cumulé puisque le Mouvement abandonne le contrôle des actifs vendus et reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

Lors des opérations de titrisation, le Mouvement conserve le droit à une marge d'intérêt excédentaire, qui est constatée initialement à la juste valeur et présentée au bilan cumulé parmi les «Autres actifs – Autres» et est considérée comme un droit conservé. La marge excédentaire est amortie sur l'échéance des prêts hypothécaires cédés et est portée aux résultats cumulés sous le poste «Autres revenus – Autres».

Puisque les cessions sont effectuées sur la base d'une gestion complète, un passif de gestion est comptabilisé initialement à la juste valeur et présenté sous le poste «Autres passifs – Autres» du bilan cumulé. L'amortissement du passif de gestion est constaté aux résultats cumulés sur la durée des prêts cédés sous le poste «Autres revenus – Autres».

Au moment de la cession, le Mouvement constate le gain ou la perte sur cession aux résultats cumulés sous le poste «Autres revenus – Autres», déduction faite des frais de transaction. Le gain ou la perte sur cession dépend de la valeur comptable antérieure des TH-LNH vendus ainsi que de la juste valeur des actifs obtenus et des passifs pris en charge. Cette juste valeur est établie à partir des flux de trésorerie prévus actualisés en tenant compte des estimations les plus probables, lesquelles sont basées sur certaines hypothèses clés établies par la direction, dont la courbe des obligations hypothécaires du Canada, les taux d'actualisation selon les risques encourus et le taux de remboursement anticipé.

Le tableau suivant résume l'incidence de nos activités de titrisation de prêts hypothécaires sur les ventes de 2009 et sur celles de 2008:

	2009	2008
Prêts hypothécaires titrisés	<b>1 707 \$</b>	2 228 \$
Produits nets en espèces reçues	<b>1 075</b>	2 105
Droits conservés	<b>42</b>	128
Passif de gestion pris en charge	<b>9</b>	20
Gain à la vente, déduction faite des frais de transaction	<b>53</b>	90

Au 31 décembre 2009, le Mouvement a inscrit à son bilan cumulé un montant de 123 M\$ (170 M\$ en 2008), représentant les droits conservés, et un montant de 23 M\$ (30 M\$ en 2008) pour le passif de gestion pris en charge. Un montant de 823 M\$ (202 M\$ en 2008), représentant des titres hypothécaires créés et conservés, est inscrit dans les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation au 31 décembre 2009.

En 2009, les flux de trésorerie provenant des droits conservés s'établissent à 67 M\$ (49 M\$ en 2008) et l'incidence de l'amortissement du passif de gestion dans l'état cumulé des résultats est de 16 M\$ (10 M\$ en 2008).

L'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élève à 4 521 M\$ (4 074 M\$ en 2008).

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la juste valeur initiale des droits conservés à la date de la vente s'établissent comme suit:

	2009	2008
Taux d'actualisation	<b>2,49 %</b>	3,49 %
Taux de remboursement anticipé pour les prêts hypothécaires à taux fixe et variable respectivement	<b>18 et 28 %</b>	15 et 25 %
Durée de vie moyenne pondérée des prêts	<b>29 mois</b>	33 mois

Aucune perte sur créances n'est prévue car les prêts hypothécaires cédés sont garantis.

## Note 7

# Titrison de prêts hypothécaires (suite)

La sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables de 10% et de 20% dans les hypothèses clés se présente comme suit:

	2009	2008
Taux de remboursement anticipé	18 et 28 %	15 et 25 %
Incidence d'un changement défavorable de 10%	(4) \$	(5) \$
Incidence d'un changement défavorable de 20%	(8)	(10)
Taux d'actualisation	2,49 %	3,49 %
Incidence d'un changement défavorable de 10%	(1)	n.s. <sup>(1)</sup>
Incidence d'un changement défavorable de 20%	(2)	(1)

(1) Non significatif.

Le résultat de l'analyse doit être utilisé avec prudence, car les variations de juste valeur associées à un changement dans les hypothèses ne peuvent généralement pas être extrapolées, leur relation n'étant pas linéaire. Il faudrait prendre en considération que chacune des variations d'un facteur peut contribuer aux variations d'un autre facteur pour amplifier ou réduire l'effet des sensibilités.

## Note 8

# Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel, le mobilier et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé, et sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif. Les gains et pertes résultant de cessions sont inscrits aux résultats cumulés de l'exercice au cours duquel ils sont réalisés et inclus au poste «Autres revenus – Autres».

Taux d'amortissement:

Bâtiments	2,5% à 20%
Matériel informatique	20% à 50%
Mobilier, agencement et autres	10% à 33%
Améliorations locatives	Durée du bail, plus la première option de renouvellement

## 2009

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	96 \$	— \$	96 \$
Bâtiments	948	483	465
Matériel informatique	464	340	124
Mobilier, agencement et autres	590	434	156
Améliorations locatives	318	151	167
	<b>2 416 \$</b>	<b>1 408 \$</b>	<b>1 008 \$</b>

## 2008

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	96 \$	— \$	96 \$
Bâtiments	896	465	431
Matériel informatique	496	347	149
Mobilier, agencement et autres	611	427	184
Améliorations locatives	315	150	165
	<b>2 414 \$</b>	<b>1 389 \$</b>	<b>1 025 \$</b>

## Note 9

## Autres actifs – Autres

### Placements immobiliers

Les immeubles détenus à des fins de placement par la filiale d'assurance de personnes, qui comprennent des immeubles occupés en tout ou en partie par cette filiale, sont comptabilisés au coût, auquel s'ajoute trimestriellement 3% de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de marché estimative basée sur les évaluations effectuées par un évaluateur externe selon un cycle triennal. Les biens immobiliers comprennent aussi les immeubles repris destinés à être vendus qui sont inscrits à leur juste valeur estimative, diminuée des frais de vente. Tout écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis ont été évalués initialement est constaté par un gain ou une perte aux résultats cumulés. Le cas échéant, toute baisse de valeur durable de l'ensemble du portefeuille de biens immobiliers est imputée aux résultats cumulés sous le poste «Autres revenus – Autres». Les gains et pertes réalisés sur les biens immobiliers sont reportés et comptabilisés aux résultats cumulés à raison de 3% par trimestre, selon la méthode de l'amortissement dégressif.

### Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, l'excédent du coût d'acquisition d'une entreprise sur la juste valeur des actifs nets acquis constitue l'écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition ainsi que les actifs incorporels à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année. Pour les écarts d'acquisition, le test de dépréciation consiste en une comparaison, par unité d'exploitation, de la juste valeur de ces actifs et de la valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats cumulés de l'exercice au cours duquel la dépréciation est déterminée au poste «Frais autres que d'intérêt – Autres». Pour l'exercice 2009, une réduction de valeur des écarts d'acquisition pour 2 M\$ des Valeurs mobilières Desjardins (aucune pour 2008), et de Desjardins Gestion d'actifs pour 11 M\$ (aucune en 2008), mais aucune pour Desjardins Credit Union Inc. en 2009 (31 M\$ en 2008), a été constatée aux résultats cumulés à la suite du test annuel de dépréciation.

Les actifs incorporels à durée de vie limitée du Mouvement comprennent principalement des logiciels et sont présentés à la valeur comptable nette. Ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimative, laquelle n'excède pas dix ans.

Le tableau ci-dessous présente la composition des «Autres actifs – Autres»:

	2009	2008
Placements immobiliers (note 30)	972 \$	896 \$
Écart d'acquisition	109	122
Actifs incorporels	112	126
Primes à recevoir	730	702
Actifs d'impôts futurs (note 23)	665	671
Actif au titre des prestations constituées (note 25)	90	9
Débiteurs	468	293
Autres	1 033	956
<b>Total</b>	<b>4 179 \$</b>	<b>3 775 \$</b>

Les placements immobiliers ont une juste valeur de 1 325 M\$ (1 278 M\$ en 2008). Les revenus de 85 M\$ (81 M\$ en 2008) provenant des placements immobiliers sont présentés nets des frais d'exploitation.

L'écart d'acquisition provient de la filiale Desjardins Société financière pour 100 M\$ (111 M\$ en 2008), principalement pour sa filiale d'assurance de dommages, de la filiale Valeurs mobilières Desjardins inc. pour 6 M\$ (8 M\$ en 2008) et de la Fédération pour 3 M\$ (3 M\$ en 2008).

La valeur comptable brute des logiciels s'élève à 252 M\$ (202 M\$ en 2008) et l'amortissement cumulé s'élève à 159 M\$ (116 M\$ en 2008). La valeur comptable brute des autres actifs incorporels s'élève à 57 M\$ (90 M\$ en 2008) et l'amortissement cumulé s'élève à 38 M\$ (51 M\$ en 2008). Pour l'exercice 2009, l'amortissement s'élève à 39 M\$ (35 M\$ en 2008).

## Note 10

## Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Le Mouvement conclut des transactions au cours desquelles il transfère des actifs financiers à une tierce partie, qui demeurent toutefois comptabilisés au bilan cumulé, car l'opération ne remplit pas les critères de décomptabilisation.

La valeur comptable de ces actifs financiers transférés est présentée au tableau suivant:

	2009	2008
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	8 964 \$	10 668 \$
Valeurs mobilières prêtées	200	417

## Note 11

# Dépôts

Les dépôts à vue sont des dépôts, productifs d'intérêt ou non, habituellement des comptes dotés du privilège de chèques, pour lesquels le Mouvement n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes d'épargne, pour lesquels le Mouvement peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type, dont les termes varient généralement d'un jour à dix ans et qui arrivent à échéance à une date prédéterminée. Les dépôts sont comptabilisés au coût dans le bilan cumulé.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts:

	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	Payables à vue		Payables à préavis		Payables à terme fixe		Total	
Particuliers	23 252 \$	18 327 \$	3 633 \$	3 338 \$	48 535 \$	50 293 \$	75 420 \$	71 958 \$
Entreprises et gouvernements	11 849	10 594	295	276	10 732	10 642	22 876	21 512
Institutions de dépôts et autres	40	23	—	—	7 825	7 943	7 865	7 966
	<b>35 141 \$</b>	<b>28 944 \$</b>	<b>3 928 \$</b>	<b>3 614 \$</b>	<b>67 092 \$</b>	<b>68 878 \$</b>	<b>106 161 \$</b>	<b>101 436 \$</b>

## Note 12

# Provisions techniques et connexes

Les provisions techniques et connexes comprennent:

	2009	2008
Provisions techniques	10 573 \$	10 114 \$
Sinistres et frais de règlement	1 397	1 371
Primes non acquises	734	713
Dépôts des titulaires de police	435	420
Provisions pour participations aux titulaires de police et ristournes	314	256
	<b>13 453 \$</b>	<b>12 874 \$</b>

## Provisions techniques

Les provisions techniques représentent les montants qui, ajoutés aux primes et aux revenus nets de placement futurs estimatifs, permettront à la filiale d'assurance de personnes d'honorer toutes ses obligations relatives aux prestations, aux participations revenant aux titulaires de police, aux impôts et taxes (autres que les impôts sur les excédents) et aux frais connexes futurs estimatifs. Il revient à l'actuaire désigné de la filiale d'assurance de personnes d'évaluer le montant des provisions techniques qu'elle doit constituer chaque année pour couvrir ses engagements. Les provisions techniques sont déterminées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.

En vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan, le calcul des provisions techniques est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie tirée des hypothèses courantes les plus probables pour chaque composante de ces flux et chaque éventualité importante. Les rendements des placements sont tributaires des revenus de placement prévus en fonction des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies de réinvestissement envisagées. Chaque hypothèse non économique est rajustée afin qu'elle tienne compte d'une marge pour écart défavorable. En ce qui concerne les rendements des placements, la provision pour écart défavorable est déterminée à l'aide de scénarios de taux de rendement. Ces tests sont habituellement effectués au moyen d'un modèle déterministe qui comprend les tests prescrits par les normes actuarielles au Canada. La provision pour garanties minimales sur les produits de fonds distincts est déterminée au moyen d'une modélisation stochastique.

La période utilisée relativement à la projection des flux de trésorerie correspond à la durée des contrats, en ce qui a trait à la plupart des contrats d'assurance. Pour certains types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. Cette période est toutefois limitée à la durée du passif au cours de laquelle la filiale d'assurance de personnes est exposée à un risque important sans possibilité de rajuster des primes ou des charges liées au contrat.

## Primes nettes

Les primes d'assurance et de rentes sont généralement constatées à titre de produits lorsqu'elles deviennent exigibles. Dès que ces primes sont constatées, des provisions techniques sont établies pour assurer le rapprochement des produits et des charges.

## Réassurance

Les revenus de primes, les prestations versées aux titulaires de police, les provisions techniques et la variation des provisions techniques liées aux contrats faisant l'objet d'ententes de réassurance sont comptabilisés à la valeur nette des montants cédés à des réassureurs.

**Composition des provisions techniques**

Au 31 décembre, les provisions techniques et l'actif qui leur est apparié se composent des éléments suivants:

2009				
	Assurance collective	Assurance individuelle	Épargne	Total
<b>Provisions techniques brutes</b>				
Polices sans participation	2 345 \$	2 888 \$	3 966 \$	9 199 \$
Polices avec participation	25	1 692	134	1 851
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	(180)	(285)	(12)	(477)
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>2 190 \$</b>	<b>4 295 \$</b>	<b>4 088 \$</b>	<b>10 573 \$</b>
<b>Composition de l'actif apparié aux provisions techniques</b>				
Obligations	1 211 \$	2 861 \$	1 894 \$	5 966 \$
Prêts hypothécaires	771	478	1 834	3 083
Biens immobiliers	—	356	—	356
Actions	33	342	—	375
Autres	175	258	360	793
	<b>2 190 \$</b>	<b>4 295 \$</b>	<b>4 088 \$</b>	<b>10 573 \$</b>

2008				
	Assurance collective	Assurance individuelle	Épargne	Total
<b>Provisions techniques brutes</b>				
Polices sans participation	2 214 \$	2 725 \$	3 841 \$	8 780 \$
Polices avec participation	23	1 611	148	1 782
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	(168)	(267)	(13)	(448)
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>2 069 \$</b>	<b>4 069 \$</b>	<b>3 976 \$</b>	<b>10 114 \$</b>
<b>Composition de l'actif apparié aux provisions techniques</b>				
Obligations	1 064 \$	2 724 \$	1 845 \$	5 633 \$
Prêts hypothécaires	745	532	1 897	3 174
Biens immobiliers	—	346	—	346
Actions	30	191	—	221
Autres	230	276	234	740
	<b>2 069 \$</b>	<b>4 069 \$</b>	<b>3 976 \$</b>	<b>10 114 \$</b>

La juste valeur de l'actif apparié aux provisions techniques est de 10 729 M\$ (10 318 M\$ en 2008).

**Hypothèses actuarielles et sensibilité des hypothèses aux changements**

La nature des principales hypothèses utilisées pour déterminer les provisions techniques et la méthode ayant servi à établir ces hypothèses sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Les hypothèses de base retenues pour le calcul des provisions techniques sont celles qui s'avèrent les plus probables selon diverses éventualités. L'actuaire désigné est tenu d'établir, pour chacune de ces hypothèses, une marge pour écarts défavorables afin d'en pallier le caractère aléatoire, de prévoir le risque de détérioration des résultats techniques et d'assurer que les provisions sont suffisantes pour honorer les engagements futurs. Ces marges pour écarts défavorables entraînent une augmentation du montant des provisions techniques et une diminution du bénéfice brut qui seraient normalement constatées lors de l'entrée en vigueur des polices. À mesure que le temps passe et que diminuent les risques d'estimation, ces marges sont portées aux résultats cumulés. S'il y a des changements aux estimations des conditions futures pendant la durée d'une police, la valeur actualisée de ces changements est immédiatement constatée aux résultats cumulés.

**Mortalité et morbidité**

La filiale d'assurance de personnes effectue une étude annuelle de ses résultats techniques en matière de mortalité en ce qui concerne les polices d'assurance vie. Elle se sert des conclusions de cette étude pour réviser l'hypothèse de mortalité utilisée dans l'évaluation. Lorsque les résultats techniques de la filiale ne peuvent servir de référence unique en raison du faible volume évalué, l'hypothèse de mortalité tient aussi compte d'études et de tables de l'industrie. Une majoration de 1% de l'hypothèse la plus probable entraînerait une augmentation d'environ 13 M\$ des provisions techniques.

En ce qui a trait aux rentes, la filiale procède aussi à une étude de ses résultats techniques, laquelle comporte un degré de crédibilité suffisant pour constituer la principale base de l'établissement des hypothèses. Contrairement à l'assurance, une amélioration des résultats de mortalité est prévue pour les années futures. Une diminution de 1% de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une augmentation d'environ 10,3 M\$ des provisions techniques.

En ce qui a trait à l'hypothèse de morbidité, soit la survenance de décès accidentels, de mutilations, de maladies et d'invalidités de même que la durée de ces invalidités, la filiale utilise des tables conçues par l'industrie et modifiées selon les données courantes fournies par les études relatives à ses résultats techniques et à ceux de l'industrie. Dans le cas des produits sur lesquels la morbidité a une incidence importante, une augmentation de 1% de l'hypothèse la plus probable entraînerait une augmentation d'environ 11 M\$ des provisions techniques.

**Taux de résiliation des contrats**

Les titulaires de contrat peuvent mettre fin à leur police avant l'expiration de la période de couverture contractuelle en cessant d'en payer les primes. Pour certains produits d'assurance comportant une valeur de rachat, une augmentation des taux de résiliation sera défavorable à la filiale d'assurance de personnes si les provisions techniques sont inférieures aux valeurs de rachat des polices. Pour d'autres produits n'offrant pas ou peu de valeur de rachat, comme l'assurance vie temporaire à 100 ans, une diminution des taux de résiliation aura pour effet d'augmenter le nombre de prestations de décès futures et les bénéficiaires seront inférieurs aux niveaux prévus. Les estimations ayant trait aux taux futurs de résiliation sont fondées sur les résultats techniques antérieurs de chaque groupe de polices et tiennent compte des tendances et des études de l'industrie. Une variation négative de 10% de l'hypothèse la plus probable concernant les résiliations de polices se traduirait par une augmentation d'environ 83,6 M\$ des provisions techniques.

## Note 12

# Provisions techniques et connexes (suite)

## Taux de résiliation des contrats (suite)

Les provisions techniques liées aux polices d'assurance temporaire 100 ans et aux polices d'assurance vie universelle à charges nivelées de mortalité établies par la filiale sont sensibles aux variations des taux de résiliation.

## Revenus nets de placement

La filiale d'assurance de personnes gère ses placements en tenant compte des caractéristiques des engagements de chacun de ses secteurs d'affaires au moyen des mécanismes clairement définis dans sa politique d'appariement.

Un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur de marché des actifs et des passifs. La filiale d'assurance de personnes effectue globalement le contrôle de la situation d'appariement pour tous ses secteurs d'affaires puisque la politique d'appariement établit des limites à cet égard.

La détermination des provisions techniques tient compte de l'incertitude liée aux prévisions relatives aux taux d'intérêt sur le réinvestissement des flux de trésorerie futurs en relation avec la non-coordination des flux de trésorerie si l'on considère une série de scénarios économiques défavorables.

Au 31 décembre 2009, les durées des actifs et passifs sont égales. En 2008, elles différaient de 0,1 année. Puisque la méthode d'évaluation reconnaît déjà l'effet des variations possibles des taux d'intérêt, une baisse ou une hausse soudaine de ces derniers n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats de la filiale d'assurance de personnes.

L'ampleur des pertes sur créances a des répercussions sur les revenus futurs de placement. Outre les provisions pour placements non productifs comptabilisées au moyen d'une diminution de la valeur comptable des actifs, la filiale d'assurance de personnes, dans ses prévisions relatives aux revenus nets de placement, a pris en compte une provision de 305 M\$ (297 M\$ en 2008) pour se protéger contre le risque de rendement insuffisant de l'actif.

## Frais autres que d'intérêt

Les provisions techniques tiennent compte de certains montants liés aux frais d'administration des polices en vigueur, y compris les coûts relatifs à la perception des primes, au traitement et au règlement des demandes de prestations, aux évaluations actuarielles périodiques, à la préparation et à l'expédition des relevés, aux frais indirects connexes et à une juste part des frais généraux. Pour les besoins de la procédure de prévision des charges, il est nécessaire de procéder à l'estimation de certains facteurs comme l'inflation, les taux d'augmentation des salaires, les changements dans la productivité, le volume d'affaires nouvelles et les taux des taxes sur primes. Les estimations relatives aux coûts futurs d'administration des polices reposent sur les coûts unitaires actuels de la filiale d'assurance de personnes rajustés pour tenir compte du taux d'inflation prévu. Une hausse de 5% de l'hypothèse la plus probable concernant les coûts unitaires entraînerait une augmentation d'environ 29,6 M\$ des provisions techniques.

## Participations revenant aux titulaires de police

Les provisions techniques comprennent des montants estimatifs représentant les participations futures revenant aux titulaires de police. La filiale d'assurance de personnes établit ces provisions en tenant compte des bénéfices futurs prévus pour ce bloc d'affaires et des attentes raisonnables des titulaires de police avec participation. Des modifications aux hypothèses les plus probables liées à l'assurance avec participation entraîneraient des changements correspondants des participations des titulaires de police ainsi qu'une variation nette négligeable des provisions techniques liées aux polices avec participation.

## Variation des provisions techniques

Les changements survenus dans les provisions techniques au cours de l'exercice sont attribuables aux activités et aux variations des estimations actuarielles suivantes:

	2009	2008
Solde au début de l'exercice	10 114 \$	10 208 \$
Variation normale due à la mise à jour des hypothèses actuarielles <sup>(1)</sup>	31	2
Variation normale due au passage du temps	436	(120)
Autres variations	(8)	24
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>10 573 \$</b>	<b>10 114 \$</b>

(1) En 2009, les principaux changements apportés aux hypothèses actuarielles concernent la mortalité, l'intérêt et les déchéances alors qu'en 2008, ils concernaient les charges d'exploitation, la mortalité et les déchéances.

## Sinistres et frais de règlement

Les montants comptabilisés au titre des sinistres déclarés sont incertains puisque toutes les informations ne sont pas disponibles à la date de déclaration. Ainsi, le coût prévu de chaque sinistre peut augmenter ou diminuer en raison des informations subséquentes. De plus, certains sinistres n'étant pas signalés dès leur survenance, la valeur des sinistres subis mais non encore déclarés est estimée à la fin de l'exercice. Ainsi, des estimations individuelles de perte sont fournies pour chaque sinistre déclaré. Afin de déterminer la provision adéquatement, la filiale d'assurance de dommages se sert d'hypothèses fondées sur les caractéristiques des secteurs d'affaires, les antécédents de règlement et d'autres facteurs pertinents. La provision pour sinistres et frais de règlement est présentée sur une base actualisée en utilisant le taux des actifs sous-jacents, avec marge pour écarts défavorables. Les méthodes d'estimation utilisées produisent, selon l'avis de la direction, des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

### Réassurance

Dans le but de réduire le risque lié aux sinistres représentant des montants élevés, la filiale d'assurance de dommages a recours à des ententes de réassurance avec plusieurs réassureurs de façon à limiter sa responsabilité à un montant d'indemnisation maximal par sinistre ou par catastrophe. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de libérer la filiale d'assurance de dommages de ses obligations envers les assurés.

L'incapacité des réassureurs de respecter leurs obligations pourrait se traduire par des pertes pour la filiale d'assurance de dommages. Elle s'est dotée d'un processus d'examen de la solvabilité des sociétés auxquelles elle cède une partie des risques. La filiale d'assurance de dommages n'a eu connaissance d'aucune information lui laissant croire à l'insolvabilité d'un réassureur avec qui elle fait affaire en ce moment, de sorte qu'aucune provision n'a été constituée au titre des créances douteuses. De plus, elle fait affaire avec plusieurs réassureurs.

### Primes non acquises

Le revenu de la filiale d'assurance de dommages provenant des primes est réparti également sur la durée des contrats d'assurance selon la méthode dite d'expiration mensuelle. La portion de prime correspondant à la durée restante à courir à la clôture de l'exercice est incluse dans les primes non acquises. La filiale fait face à un risque de tarification dans la mesure où les primes non acquises pourraient être insuffisantes pour couvrir les coûts futurs relatifs aux contrats. Les coûts de sinistres futurs, les frais connexes, les revenus de placement et les bénéfices prévus en relation avec les primes non acquises font l'objet d'une évaluation régulière. Les primes à recevoir sont comptabilisées au montant dû, moins toute provision pour créances douteuses.

La filiale d'assurance de dommages présente la part des réassureurs dans les primes non acquises et dans les sinistres et frais de règlement à l'actif du bilan afin d'indiquer l'étendue du risque de crédit lié à la réassurance et le total des obligations envers les titulaires de contrats. Les résultats d'assurance sont présentés, déduction faite des opérations de réassurance.

Cette filiale a pour politique de souscrire et de réassurer des contrats d'assurance, ce qui, en majeure partie, limite sa responsabilité à un montant d'assurance de 5 M\$ par police.

De plus, elle possède un programme de réassurance de catastrophe dans lequel sa rétention maximale est de 28 M\$.

La provision pour sinistres et frais de règlement, par catégorie de risque pour la filiale d'assurance de dommages, se résume comme suit:

	2009		2008	
	Montant brut	Montant cédé	Montant brut	Montant cédé
Bien	266 \$	15 \$	241 \$	16 \$
Automobile	1 096	20	1 096	28
Autres	35	—	34	—
	<b>1 397 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>1 371 \$</b>	<b>44 \$</b>

Les changements survenus dans la provision pour sinistres et frais de règlement sont attribuables aux variations suivantes:

	2009	2008
Solde au début		
Provision pour sinistres et frais de règlement, brute	1 371 \$	1 263 \$
Moins :		
Part des réassureurs	(44)	(37)
Récupérations et subrogations	(67)	(65)
Provision pour sinistres et frais de règlement, nette	1 260	1 161
Plus sinistres encourus :		
Année courante	1 076	1 141
Années précédentes	(84)	(85)
Moins sinistres payés :		
Année courante	(615)	(665)
Années précédentes	(350)	(292)
Solde à la fin		
Provision pour sinistres et frais de règlement, nette	1 287	1 260
Plus :		
Part des réassureurs	35	44
Récupérations et subrogations	75	67
<b>Provision pour sinistres et frais de règlement, brute</b>	<b>1 397 \$</b>	<b>1 371 \$</b>

### Sensibilité aux taux d'intérêt

Étant donné que la valeur temporelle de l'argent est prise en compte pour établir la provision pour sinistres et frais de règlement, une augmentation ou une diminution du taux d'actualisation entraînerait respectivement une diminution ou une augmentation de la charge pour sinistres et frais de règlement. Ainsi, une variation de 1% du taux d'actualisation aurait une incidence de 36 M\$ sur la provision pour sinistres et frais de règlement au 31 décembre 2009 (31 M\$ en 2008).

### Règlements structurés

Le Mouvement a acheté un certain nombre de rentes dans le cadre du règlement de sinistres. Ces rentes ont été achetées de compagnies d'assurance vie canadiennes agréées possédant la plus haute cote pour la capacité de règlement de sinistres attribuée par des sociétés d'évaluation indépendantes. Le Mouvement fait face à un risque de crédit en cas de défaillance des assureurs, mais la probabilité de perte est considérée comme faible. La juste valeur des rentes au 31 décembre 2009 est d'environ 40 M\$ (34 M\$ en 2008).

## Note 13

# Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti dans le bilan cumulé et se composent des éléments suivants:

	2009	2008
Emprunts hypothécaires portant intérêt à des taux variant de 5,14% à 11,00% (taux moyen pondéré de 6,34% au 31 décembre 2009 et de 6,37% au 31 décembre 2008), venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2017.	59 \$	61 \$
Emprunts, valeur nominale de 166,8 M\$ US et 1,1 M\$ CA, remboursés en 2009.	—	204
Emprunts, valeur nominale de 37,2 M\$ US et 0,1 M\$ CA, remboursés en 2009.	—	46
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition portant intérêt au taux de 4,31%, échéant en mai 2010.	12	26
Autres emprunts remboursés en 2009.	—	1
	<b>71 \$</b>	<b>338 \$</b>

Les montants des remboursements annuels de capital sur les emprunts pour les cinq prochains exercices sont les suivants: 14 M\$ en 2010, 3 M\$ en 2011, ainsi que 3 M\$ en 2012, 2013 et 2014.

## Note 14

# Autres passifs – Autres

Le tableau ci-dessous présente la composition des «Autres passifs – Autres»:

	2009	2008
Parts sociales et privilégiées	28 \$	32 \$
Gains nets réalisés et reportés à la vente de placements	40	46
Passifs d'impôts futurs (note 23)	303	273
Passif au titre des prestations constituées (note 25)	782	775
Créditeurs	1 681	1 834
Autres	895	359
	<b>3 729 \$</b>	<b>3 319 \$</b>

## Note 15

# Débetures subordonnées

Les débetures sont des obligations dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers et qui font partie du capital réglementaire. Les rachats et les annulations de débetures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation des diverses autorités de réglementation. Les débetures sont comptabilisées au coût amorti dans le bilan cumulé et se composent des éléments suivants:

	2009	2008
Obligations de premier rang série C (valeur nominale de 300 M\$) échéant en juin 2017, portant intérêt au taux annuel de 6,322 % pour les dix premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement.	299 \$	299 \$
Obligations de premier rang série D, valeur nominale de 450 M\$, remboursées en 2009.	—	449
Obligations de premier rang série E (valeur nominale de 500 M\$) échéant en avril 2019, portant intérêt au taux annuel de 5,756 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 4,97 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement.	498	—
Obligations de premier rang série F (valeur nominale de 500 M\$) échéant en juin 2021, portant intérêt au taux annuel de 5,541 % pour les sept premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 3,88 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement.	497	—
	<b>1 294 \$</b>	<b>748 \$</b>

## Note 16

## Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle comprennent:

	2009	2008
Polices avec participation de la filiale d'assurance de personnes	197 \$	189 \$
Actions ordinaires de filiales	73	62
Parts de fonds communs de placement cumulés en vertu de l'application de la NOC-15	68	525
	<b>338 \$</b>	<b>776 \$</b>

Le bénéfice (perte) attribuable aux participations sans contrôle est réparti comme suit:

	2009	2008	2007
Bénéfice (perte) attribuable aux titulaires de police avec participation de la filiale d'assurance de personnes	1 \$	(6) \$	6 \$
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de filiales et de parts de capital	16	5	15
	<b>17 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>21 \$</b>

## Note 17

## Capital social

### Autorisé

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts de capital, de parts permanentes et de parts de ristournes.

Les caisses peuvent émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables au gré de l'émetteur. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts de qualification détenues.

Une filiale du Mouvement peut émettre un nombre illimité de parts de capital. Ces parts ne peuvent être émises qu'aux membres auxiliaires de la filiale et ont une valeur nominale de 1 000 \$ chacune. Le conseil d'administration a le pouvoir discrétionnaire de déterminer la rémunération payable et les modalités de paiement sur ces parts. Elles sont transférables entre les membres, avec l'autorisation du conseil d'administration, et leur remboursement, possible seulement advenant la liquidation, l'insolvabilité ou la dissolution de la filiale, est subordonné aux dépôts et aux autres dettes. Elles sont rachetables, en totalité ou en partie, avec l'autorisation de l'Autorité. Elles sont convertibles, avec l'autorisation du conseil d'administration, en parts d'autres catégories émises à cette fin.

La loi autorise l'émission d'un nombre illimité de parts permanentes et de parts de ristournes dont les valeurs nominatives sont respectivement de 10 \$ et de 1 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la loi. Leur taux d'intérêt est déterminé annuellement par l'assemblée générale de chaque caisse.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit:

	2009	2008
Parts de qualification	42 \$	38 \$
Parts de capital	42	40
Parts permanentes	1 502	828
Parts de ristournes	64	49
	<b>1 650 \$</b>	<b>955 \$</b>

## Note 18

# Capital-actions

## Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, offertes seulement aux membres de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et des caisses populaires de l'Ontario, sans droit de vote, rachetables au gré de l'émetteur au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, rachetables au gré de l'émetteur, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et les caisses populaires de l'Ontario, au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif. Elles peuvent être émises en une ou plusieurs séries.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie C, sans droit de vote, rachetables au gré de l'émetteur, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif. Elles peuvent être émises en une ou plusieurs séries.

	Nombre d'actions	2009	Nombre d'actions	2008
<b>Émis et payé</b>				
Actions privilégiées de catégorie A	618 000	6 \$	629 000	6 \$
Actions privilégiées de catégorie B - série 2000	50 000	1	50 000	1
Actions privilégiées de catégorie B - série 2002	338 000	3	338 000	3
Actions privilégiées de catégorie B - série 2003	642 000	6	647 000	6
Actions privilégiées de catégorie C - série 1996	2 141 000	22	2 052 000	21
Actions privilégiées de catégorie C - série 2002	3 340 000	33	3 205 000	32
	<b>7 129 000</b>	<b>71 \$</b>	<b>6 921 000</b>	<b>69 \$</b>

Des dividendes ont été versés sous forme d'actions privilégiées soit: 1 M\$ pour la catégorie C - série 1996 (1 M\$ en 2008) et 1 M\$ pour la catégorie C - série 2002 (1 M\$ en 2008).

## Caractéristiques particulières des actions privilégiées B et C émises et payées

### Actions privilégiées de catégorie B - séries 2000, 2002 et 2003

Le taux de dividende sera équivalent au plus élevé du taux d'intérêt moyen pour l'année sur les dépôts à terme de cinq ans non rachetables majoré de 0,50% ou 6,00% pour la série 2000, de 1,00% ou 5,25% pour la série 2002 et de 1,00% ou 4,00% pour la série 2003, soit le taux minimum. Advenant le cas où l'émetteur ne peut payer le dividende intégralement, un dividende partiel peut être déclaré. Le dividende peut être déclaré chaque fois que le permettront les excédents de l'émetteur et que seront satisfaites toutes les exigences réglementaires en matière de capitalisation et de liquidité. L'émetteur peut racheter, à la demande du détenteur et sur décision de son conseil d'administration, jusqu'à concurrence de 10% des actions émises et en circulation de l'exercice précédent. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur depuis le 30 septembre 2005 pour la série 2000, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007 pour la série 2002, et depuis le 1<sup>er</sup> mars 2008 pour la série 2003. Le rachat des actions ne peut s'effectuer que dans la mesure où l'émetteur ne contrevient ou ne contreviendra pas à l'article 84 de la *Loi de 1994 de l'Ontario sur les caisses populaires et les credit unions* régissant la suffisance de capital.

### Actions privilégiées de catégorie C - séries 1996 et 2002

Le taux de dividende sera équivalent au plus élevé des taux suivants: le taux d'intérêt moyen pour l'année sur les dépôts à terme de cinq ans non rachetables majoré de 0,50% ou 5,75% pour la série 1996 et 5,25% pour la série 2002, soit le taux minimum. Advenant le cas où l'émetteur ne peut payer le dividende intégralement, un dividende partiel peut être déclaré. Le dividende peut être déclaré chaque fois que le permettront les excédents de l'émetteur et que seront satisfaites toutes les exigences réglementaires en matière de capitalisation et de liquidité. L'émetteur peut racheter, à la demande du détenteur et sur décision de son conseil d'administration, jusqu'à concurrence de 10% des actions émises et en circulation de l'exercice précédent. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2003 pour la série 1996, et depuis le 1<sup>er</sup> mai 2008 pour la série 2002. Le rachat des actions ne peut s'effectuer que dans la mesure où l'émetteur ne contrevient ou ne contreviendra pas à l'article 84 de la *Loi de 1994 de l'Ontario sur les caisses populaires et les credit unions* régissant la suffisance de capital.

## Note 19

# Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau suivant fournit les principaux éléments qui composent le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» (déduction faite des impôts):

	2009	2008
Gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	87 \$	(87) \$
Gains sur instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	402	770
Gain net de change non réalisé sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	—	2
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>489 \$</b>	<b>685 \$</b>

## Note 20

# Réserves

Les réserves figurant aux capitaux propres sont constituées des éléments suivants:

La réserve de stabilisation de 282 M\$ (278 M\$ en 2008) se compose des sommes affectées par les caisses et la Fédération à même leurs excédents annuels. Les montants affectés à la réserve de stabilisation servent essentiellement au paiement de l'intérêt sur les parts permanentes, lorsque les excédents d'une caisse sont insuffisants.

La réserve pour ristournes éventuelles de 431 M\$ (350 M\$ en 2008) est constituée des sommes affectées par les caisses à même leurs excédents annuels. Cette réserve leur permet de gérer, au fil du temps, l'impact des variations des excédents annuels sur le versement de ristournes aux membres.

La réserve générale de 7 469 M\$ (7 634 M\$ en 2008) représente principalement les sommes affectées par les caisses, la Fédération, le Fonds de sécurité Desjardins et la Caisse centrale Desjardins; elle est composée également d'une portion des excédents réalisés par les composantes depuis leur création. Cette réserve ne peut servir qu'à combler un déficit et elle ne peut être partagée entre les membres ni être entamée par le versement d'une ristourne.

## Note 21

# Revenus nets sur instruments financiers détenus à des fins de négociation

**Instruments financiers tenus d'être classés à des fins de négociation**

Le tableau suivant présente les incidences des revenus nets provenant d'instruments financiers tenus d'être classés à des fins de négociation à l'état cumulé des résultats:

	2009	2008	2007
<b>Revenu</b>			
Revenu net d'intérêt	69 \$	45 \$	52 \$
Revenus (pertes) de négociation	331	(901)	64

**Instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur**

Les instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur sont composés des éléments suivants: i) certains placements effectués en lien avec des instruments dérivés non désignés dans une relation de couverture, réduisant ainsi de façon importante une disparité de traitement comptable; ii) des titres dont le sous-jacent est composé de fonds de couverture et qui sont gérés suivant une stratégie de placement étayée visant à tirer profit de la volatilité du marché à court terme; iii) les titres appariés aux provisions techniques en assurance de personnes au titre des contrats d'assurance vie et autres, et les provisions pour sinistres en assurance de dommages pour lesquels l'option est utilisée, afin de réduire sensiblement une disparité en matière de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont comptabilisés différemment; iv) des titres comportant des dérivés incorporés pour lesquels le Mouvement se trouve dans l'incapacité d'évaluer séparément le dérivé incorporé à la juste valeur à la date de son acquisition ou à une date ultérieure; v) des titres ne comportant pas de dérivés incorporés et qui sont gérés selon l'option de la juste valeur suivant une stratégie de placement étayée et communiquée aux principaux dirigeants et dont la performance du portefeuille, mesurée sur la base de la juste valeur, reflète plus adéquatement sa substance.

Le tableau suivant présente les incidences des revenus nets sur les instruments financiers désignés à des fins de négociation selon l'option de juste valeur à l'état cumulé des résultats:

	2009	2008	2007
<b>Revenu</b>			
Revenu net d'intérêt	34 \$	18 \$	11 \$
Revenus (pertes) de négociation	335	(100)	198

## Note 22

# Frais de restructuration

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, le conseil d'administration de la Fédération a approuvé la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle pour le Mouvement. Cette restructuration s'inscrit dans le cadre du Plan d'évolution du Mouvement Desjardins mis de l'avant à l'automne 2008 et s'est échelonnée sur toute l'année.

Dans le cadre de cette restructuration, le Mouvement a comptabilisé, dans ses résultats cumulés de 2009, un montant de 101 M\$ au titre d'indemnités de départ, d'honoraires professionnels, de dépréciation d'actifs et autres.

L'incidence de la dépréciation d'actifs est principalement attribuable au secteur Particuliers et entreprises et se compose des éléments suivants:

- Écart d'acquisition et des actifs incorporels liés, entre autres, à un portefeuille de dépôts à demande et à un réseau de distribution.
- Améliorations locatives.

La juste valeur des actifs dépréciés a été établie à l'aide d'une technique d'actualisation des flux de trésorerie. Le Mouvement ne prévoit pas recouvrer ces actifs en raison de la réorganisation de certaines activités dans le cadre de la restructuration.

Ces charges sont présentées au poste «Frais de restructuration» de l'état cumulé des résultats.

Le tableau suivant présente un résumé des charges à payer et de l'incidence dans les résultats cumulés. Les charges à payer sont constatées au poste «Autres passifs – Autres».

Au 31 décembre 2009  
(en millions de dollars)

	Indemnités de départ	Honoraires professionnels	Autres	Total des charges à payer	Dépréciation d'actifs	Total des frais de restructuration
Frais de restructuration	45 \$	15 \$	11 \$	71 \$	30 \$	101 \$
Versements	(5)	(15)	(9)	(29)	s.o. <sup>(1)</sup>	s.o. <sup>(1)</sup>
Solde à la fin	40 \$	— \$	2 \$	42 \$	s.o. <sup>(1)</sup>	s.o. <sup>(1)</sup>

(1) Sans objet.

## Note 23

# Impôts sur les excédents

La charge d'impôts sur les excédents est établie selon la méthode du passif fiscal. D'après cette méthode, la charge d'impôts sur les excédents comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Ces derniers reflètent l'incidence fiscale future prévue et sont engendrés par des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Les passifs ou les actifs d'impôts futurs sont mesurés aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment du règlement des passifs et de la réalisation des actifs. Une provision pour moins-value est constituée, le cas échéant, afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux postes «Autres actifs – Autres» et «Autres passifs – Autres».

La charge d'impôts sur les excédents, présentée dans les états financiers cumulés, se détaille comme suit:

	2009	2008	2007
<b>État cumulé des résultats</b>			
Charge d'impôts sur les excédents	406 \$	109 \$	358 \$
Recouvrement des impôts relatifs à la provision pour ristournes aux membres	(98)	(62)	(174)
<b>Charge d'impôts après ristournes aux membres</b>	308	47	184
<b>État cumulé des modifications survenues dans les capitaux propres</b>			
Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables	—	—	14
Autres éléments du résultat étendu	(59)	210	(22)
Impôts recouverts à la suite du versement de la rémunération sur les parts permanentes	(15)	(10)	(10)
	<b>234 \$</b>	<b>247 \$</b>	<b>166 \$</b>

La charge d'impôts de l'exercice comprend les montants suivants:

	2009	2008	2007
Impôts exigibles	191 \$	312 \$	236 \$
Impôts futurs	43	(65)	(70)
	<b>234 \$</b>	<b>247 \$</b>	<b>166 \$</b>

La charge d'impôts sur les excédents après ristournes aux membres à l'état cumulé des résultats diffère de celle qui serait établie au taux statutaire canadien pour les raisons suivantes:

	2009	2008	2007
Impôts au taux statutaire	361 \$	(8) \$	279 \$
Déduction accordée aux petites entreprises admissibles	(60)	(38)	(29)
Revenus de placement et autres éléments non imposables	(29)	(22)	(80)
Provision pour moins-value	6	17	7
Écart entre les taux statutaires et les taux futurs	12	70	(7)
Dépenses non déductibles et autres	18	28	14
	<b>308 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>184 \$</b>

Les écarts temporaires et les reports qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit:

	2009	2008
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Bâtiments et matériel	11 \$	35 \$
Provisions techniques et connexes	274	543
Provision cumulative pour pertes sur créances	157	154
Passif au titre des prestations constituées	179	194
Pertes fiscales <sup>(1)</sup>	235	220
Provision pour moins-value	(24)	(23)
	<b>832 \$</b>	<b>1 123 \$</b>
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Valeurs mobilières et autres instruments financiers	322	609
Actif au titre des prestations constituées	23	3
Participations dans une société en commandite	9	9
Autres	116	104
	<b>470 \$</b>	<b>725 \$</b>
<b>Solde net des actifs d'impôts futurs</b>	<b>362 \$</b>	<b>398 \$</b>
Actifs d'impôts futurs	665	671
Passifs d'impôts futurs	303	273
	<b>362 \$</b>	<b>398 \$</b>

(1) Au 31 décembre 2009, certaines composantes du Mouvement avaient cumulé des pertes autres qu'en capital pour un montant de 826 M\$ (815 M\$ en 2008). Ces pertes peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs de ces composantes et expirent au plus tard en 2029.

## Note 24

## Provision pour ristournes aux membres

Le Mouvement a comptabilisé une provision pour ristournes aux membres des caisses totalisant 311 M\$ (215 M\$ en 2008 et 592 M\$ en 2007) avant recouvrement des impôts afférents. Le montant de la provision 2009 et 2008 a été estimé à l'aide de scénarios et d'hypothèses, tout en prenant en considération les informations obtenues auprès d'un certain nombre de caisses. Pour l'année 2007, la provision pour ristournes annuelles a été évaluée également à l'aide de scénarios provenant des projets de partage des excédents de l'exercice, pour chacune des caisses.

Le conseil d'administration de chaque caisse se propose de recommander, pour approbation, le projet de partage des excédents à son assemblée générale des membres. Le montant du versement des ristournes en fait partie. L'écart entre le montant des ristournes réellement versées, en espèces ou en parts, à la suite des diverses assemblées générales des caisses et le montant de la provision estimée est imputé aux résultats cumulés de l'exercice financier suivant. La base de répartition des ristournes est fonction des intérêts enregistrés sur les prêts et sur les dépôts, de l'encours moyen des fonds de placement Desjardins et des prêts Accord D que le membre a obtenus par l'intermédiaire de la caisse et des frais perçus du membre selon les divers services utilisés. Le projet de partage des excédents prend en compte, depuis 2006, un nouveau programme qui permet aux membres, à leur choix, de recevoir leurs ristournes sous forme de parts. Les ristournes sous forme de parts sont bonifiées tel que mentionné à la norme. Les caisses peuvent verser des ristournes lorsque les exigences légales et réglementaires sont respectées.

## Note 25

## Régimes d'avantages sociaux futurs

### Régimes de retraite

Le Mouvement offre à la majorité de ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées, ainsi que des régimes complémentaires de retraite qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. Les prestations sont établies d'après le nombre d'années de participation aux régimes et prennent en considération le salaire moyen des cinq meilleures années de l'employé. Comme les modalités de fonctionnement des régimes font en sorte que l'évolution future des niveaux de salaire aura une incidence sur le montant des prestations futures, le coût des prestations est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Le calcul du taux de rendement prévu de l'actif des régimes est fondé sur la valeur des éléments de l'actif des caisses de retraite évalués à une valeur liée au marché. La méthode de calcul de la valeur liée au marché pour l'ensemble des catégories d'actif consiste à amortir sur une période de cinq ans la différence entre l'objectif de rendement à long terme de la politique de placement des régimes et le rendement des caisses de retraite.

Les coûts constatés au titre des prestations déterminées correspondent principalement à la somme des éléments suivants: a) le coût des services rendus au cours de l'exercice, calculé selon la méthode actuarielle; b) les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées; c) le rendement réel des actifs du régime; d) les gains et pertes actuariels; e) les modifications des régimes; f) les gains sur compression et règlement; g) les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ces coûts. Les gains actuariels (pertes actuarielles) résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes et le rendement prévu, des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et des gains ou pertes d'expérience sur cette même obligation. L'excédent de tout gain actuariel net ou de toute perte actuarielle nette sur 10 % du plus élevé du solde de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée au marché des actifs des régimes au début de l'exercice est amorti sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés. L'excédent cumulé des cotisations versées aux caisses de retraite sur les sommes imputées comme coûts constatés au titre des prestations déterminées est inclus dans le poste «Autres actifs – Autres». Si le montant est négatif, il est comptabilisé au poste «Autres passifs – Autres».

### Autres régimes

Le Mouvement offre également des régimes d'assurance maladie, d'assurance de soins dentaires et d'assurance vie aux employés qui prennent leur retraite ainsi qu'aux personnes à leur charge, et ce, dans le cadre d'un régime à prestations déterminées. Le retraité assume une portion de la prime totale en fonction des années de service. Les coûts de ces avantages sont cumulés au cours de la carrière active des employés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite et la croissance des coûts aura une incidence sur le montant des prestations futures. Les coûts cumulés liés à ces avantages postérieurs au départ à la retraite sont constatés dans le poste «Autres passifs – Autres».

Les informations relatives à ces régimes se présentent comme suit:

	2009		2008	
	Régimes de retraite <sup>(1)</sup>	Autres régimes <sup>(2)</sup>	Régimes de retraite <sup>(1)</sup>	Autres régimes <sup>(2)</sup>
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations constituées</b>				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	5 423 \$	453 \$	5 710 \$	538 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	135	13	184	19
Intérêts débiteurs	361	30	338	32
Cotisations des participants	103	—	95	—
Prestations versées	(206)	(16)	(196)	(15)
Transferts provenant d'autres régimes	4	—	5	—
Transferts à d'autres régimes	(2)	—	(2)	—
Pertes (gains) actuarielles <sup>(3)</sup>	622	19	(711)	(75)
Modifications des régimes	—	—	—	(46)
Autres variations	1	1	—	—
<b>Obligation au titre des prestations constituées à la date de mesure</b>	<b>6 441 \$</b>	<b>500 \$</b>	<b>5 423 \$</b>	<b>453 \$</b>
<b>Variation de la juste valeur de l'actif des régimes</b>				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	4 960 \$	— \$	5 679 \$	— \$
Rendement réel de l'actif des régimes	(138)	—	(798)	—
Cotisations des employeurs	188	—	180	—
Cotisations des participants	103	—	95	—
Prestations versées	(201)	—	(192)	—
Transferts provenant d'autres régimes	4	—	5	—
Transferts à d'autres régimes	(2)	—	(2)	—
Autres variations	(7)	—	(7)	—
<b>Juste valeur de l'actif des régimes à la date de mesure</b>	<b>4 907 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>4 960 \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Situation de capitalisation</b>				
Capitalisation à la fin de l'exercice	(1 534) \$	(500) \$	(463) \$	(453) \$
Pertes (gains) nettes non amorties	1 505	(205)	349	(242)
Cotisations des employeurs après la date de mesure	42	—	43	—
<b>Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice<sup>(4)</sup></b>	<b>13 \$</b>	<b>(705) \$</b>	<b>(71) \$</b>	<b>(695) \$</b>
<b>Principales hypothèses actuarielles</b>				
Taux d'actualisation de l'obligation	6,00 %	6,00 %	6,50 %	6,50 %
Taux d'actualisation de la charge	6,50	6,50	5,75	5,75
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	7,25	—	7,25	—
Taux de croissance de la rémunération future	3,50	3,50	3,50	3,50

(1) Pour les régimes de retraite qui ne sont pas capitalisés, l'obligation au titre des prestations constituées totalisait 123 M\$ en 2009 (103 M\$ en 2008).

(2) Régimes d'assurance maladie, d'assurance de soins dentaires et d'assurance vie.

(3) Les gains et pertes sur l'obligation résultent de l'addition des gains et pertes d'expérience réalisés au cours de la période et des gains et pertes provenant des changements d'hypothèses depuis la dernière mesure.

(4) Un montant de 90 M\$ en 2009 (9 M\$ en 2008) lié au principal régime de retraite du Mouvement est comptabilisé dans le poste «Autres actifs - Autres» et un montant de 782 M\$ en 2009 (775 M\$ en 2008) est comptabilisé dans le poste «Autres passifs - Autres».

En ce qui concerne le principal régime de retraite du Mouvement, une évaluation actuarielle préliminaire a été effectuée au 31 décembre 2009 afin de commencer à combler, dès le début de 2010, l'important déficit de solvabilité par le versement de cotisations d'équilibre. Le déficit de capitalisation est estimé à 527 M\$ et le déficit de solvabilité à 1 918 M\$. L'évaluation actuarielle officielle sera déposée à la Régie des rentes du Québec au cours du mois de mars 2010. Si nécessaire, les cotisations d'équilibre seront rajustées. Afin d'éliminer le déficit de 1 918 M\$ au 31 décembre 2009, des paiements spéciaux sont exigés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2016, ou jusqu'à ce qu'une prochaine évaluation actuarielle démontre que le régime n'est plus en situation de déficit de capitalisation ou de solvabilité. La prochaine évaluation actuarielle est requise aux fins de la capitalisation au plus tard le 31 décembre 2010.

Aux fins de la présentation de l'information financière, l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite ont été mesurés au 30 septembre 2009 pour le principal régime et entre le 1<sup>er</sup> novembre 2009 (projection) et le 31 décembre 2009 pour les régimes complémentaires et autres régimes de certaines composantes du Mouvement.

La juste valeur des actifs du principal régime de retraite est répartie de la façon suivante au 31 décembre:

(en pourcentage)

	2009	2008
<b>Principales catégories d'actif</b>		
Actions	44,0 %	44,0 %
Obligations	26,7	24,8
Biens immobiliers	13,2	15,4
Autres	16,1	15,8

Au 31 décembre 2009, les régimes détenaient des placements totalisant 94 M\$ (59 M\$ en 2008) dans des entités du Mouvement.

## Note 25

# Régimes d'avantages sociaux futurs (suite)

Le tableau suivant présente les coûts de l'exercice constatés au titre des prestations déterminées:

	2009		2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes <sup>(1)</sup>	Régimes de retraite	Autres régimes <sup>(1)</sup>	Régimes de retraite	Autres régimes <sup>(1)</sup>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	135 \$	7 \$	184 \$	14 \$	228 \$	15 \$
Intérêts débiteurs	362	30	338	32	317	29
Rendement réel des actifs	138	—	798	—	(638)	—
Pertes (gains) actuariels	606	19	(702)	(76)	(568)	(48)
Modifications des régimes	—	—	—	(46)	—	—
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	1 241	56	618	(76)	(661)	(4)
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs:						
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs	(529)	—	(1 190)	—	292	—
Écart entre le montant de la perte (gain) actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte (gain) actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constatées pour l'exercice	(607)	(29)	702	72	601	48
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	(2)	(7)	2	43	9	(3)
<b>Coûts constatés au titre des prestations déterminées</b>	<b>103 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>132 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>241 \$</b>	<b>41 \$</b>

(1) Régimes d'assurance maladie, d'assurance de soins dentaires et d'assurance vie.

## Total des paiements en espèces

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2009, constitué des cotisations du Mouvement aux régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux salariés, à leurs bénéficiaires ou à leur succession au titre des autres régimes non capitalisés, s'élève à 200 M\$ (196 M\$ en 2008).

## Sensibilité des hypothèses clés en 2009

Il existe des incertitudes importantes liées aux hypothèses retenues puisqu'à l'instar des avantages sociaux futurs, celles-ci sont à long terme. Le tableau suivant montre l'incidence d'une variation d'un point de pourcentage des hypothèses clés des principaux régimes:

	Variation de l'obligation	Variation des coûts au titre des prestations déterminées
<b>Régimes de retraite</b>		
Taux d'actualisation		
Hausse de 1%	(923)	(90)
Baisse de 1%	1 218	160
Taux de croissance de la rémunération future		
Hausse de 1%	321	73
Baisse de 1%	(259)	(58)
Taux de rendement à long terme de l'actif des régimes		
Hausse de 1%	—	(54)
Baisse de 1%	—	54
<b>Autres régimes</b>		
Taux d'actualisation		
Hausse de 1%	(64)	(8)
Baisse de 1%	81	10
Taux de croissance de la rémunération future		
Hausse de 1%	6	2
Baisse de 1%	(5)	(1)
<b>Coûts des soins de santé</b>		
Hausse de 1%	46	9
Baisse de 1%	(38)	(8)

Au 31 décembre 2010, il était prévu que le taux de croissance du coût des soins de santé, qui est un taux annuel moyen pondéré d'augmentation des prestations pour les soins de santé et des soins dentaires couverts, serait de 9,1%, passant à 4,8% d'ici l'exercice 2014 pour demeurer à ce niveau pour tous les participants.

## Note 26

# Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt, de cours de change ou d'autres indices financiers. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre le Mouvement et la contrepartie, et comprennent les contrats de change à terme, les swaps de devises et de taux, les swaps sur rendement total, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les options sur taux d'intérêt et sur indices boursiers. Les autres transactions sont effectuées dans le cadre d'échanges réglementés et comprennent principalement des contrats à terme.

La juste valeur de tous les instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui prennent en compte les prix du marché courant et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans le bilan cumulé, les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, respectivement sous les postes «Autres actifs – Instruments financiers dérivés» et «Autres passifs – Instruments financiers dérivés».

Les contrats liés aux taux d'intérêt comprennent les swaps, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options. Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations dans lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt portant sur un capital nominal spécifié pour une période prédéterminée, selon des taux fixes et variables convenus entre les deux parties. Les montants en capital ne font pas l'objet d'un échange. Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des opérations à terme sur taux d'intérêt portant sur un capital nominal, qui prévoient un règlement au comptant à une date ultérieure à l'égard de la différence entre le taux d'intérêt contractuel et le taux du marché. Les contrats à terme normalisés représentent un engagement futur d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants prédéterminés à des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les contrats de change comprennent les contrats à terme de gré à gré, les opérations au comptant et les swaps de devises. Les contrats de change à terme de gré à gré sont des engagements d'échanger deux devises à une date ultérieure, selon un taux convenu entre les deux parties au moment de l'établissement du contrat. Les opérations de change au comptant sont semblables aux contrats de change à terme de gré à gré, à l'exception du fait que leur livraison s'effectue dans les deux jours ouvrables suivant la date du contrat. Les swaps de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent des versements d'intérêt à taux fixe sur des montants théoriques dans des devises différentes. Dans le cas d'un swap de taux d'intérêt et de devises, les parties s'échangent des versements d'intérêt à taux fixe et variable sur des montants théoriques dans des devises différentes. Le Mouvement utilise des swaps de devises ainsi que des swaps de taux d'intérêt et de devises pour gérer ses risques relativement aux éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères.

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie de ce droit. Le Mouvement conclut ces contrats principalement pour répondre aux besoins de ses clients et pour gérer ses propres risques relativement aux éléments d'actif et de passif.

Les swaps sur défaillance de crédit sont des opérations dans lesquelles l'une des parties convient de payer des intérêts à l'autre partie qui s'engage, quant à elle, à effectuer un paiement dans le cas où l'incident de crédit précisé dans l'accord se produirait.

Les autres contrats financiers dérivés utilisés sont liés aux opérations relatives à des indices financiers et comprennent principalement les swaps sur rendement total. Les swaps sur rendement total sont des opérations dans lesquelles une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie le taux de rendement d'un actif ou d'un indice sous-jacent.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négociation ou à des fins de gestion de l'actif et du passif. Cette utilisation des instruments permet le transfert, la modification ou la réduction de risques, actuels ou prévus, liés au risque de marché. Les instruments financiers dérivés à des fins de négociation sont utilisés afin de répondre à la demande des membres et des clients, et pour permettre au Mouvement de générer des revenus sur ses propres activités de négociation. Ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan cumulé à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés ou non réalisés sont comptabilisés sous le poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation».

Les instruments financiers dérivés détenus à des fins de gestion de l'actif et du passif visent à gérer les risques liés aux taux d'intérêt et aux devises auxquels sont exposés les actifs et les passifs figurant au bilan cumulé, les engagements fermes et les opérations prévues.

## Activités de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion de l'actif et du passif, il faut déterminer pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Pour être admissible à cette comptabilité, la relation de couverture doit être désignée et documentée dès le moment de sa mise en place. Cette documentation doit notamment porter sur la stratégie spécifique de gestion de risque, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie qui font l'objet de la couverture ainsi que la mesure de l'efficacité de cette couverture. L'instrument financier dérivé doit s'avérer grandement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque faisant l'objet de la couverture.

Le Mouvement peut également utiliser des instruments financiers dérivés à titre de couverture économique de certaines opérations dans des situations où celles-ci ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, ou dans des situations où est fait le choix de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, les instruments financiers dérivés sont classés à des fins de négociation, et les gains et les pertes réalisés ou non réalisés sont comptabilisés sous le poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation».

## Note 26

# Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)

## Couvertures de juste valeur

Les opérations de couverture de juste valeur représentent principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de juste valeur d'un instrument financier à taux fixe par suite de la variation des taux d'intérêt sur le marché. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture compense la variation de la juste valeur des éléments couverts attribuable au risque couvert. Le Mouvement utilise des stratégies de couverture de juste valeur pour ses portefeuilles de valeurs mobilières, de prêts et de dépôts.

Lors d'une opération de couverture de juste valeur, l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à la juste valeur et on ajuste la valeur comptable de l'élément couvert du montant du gain ou de la perte attribuable au risque couvert. Lorsque ces variations de juste valeur ne se compensent pas entièrement, le montant en résultant est comptabilisé au poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation». Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, une perte de 1 M\$ (1 M\$ en 2008) liée à l'inefficacité des activités de couverture de juste valeur a été comptabilisée au poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation» à l'état cumulé des résultats.

La désignation d'un instrument financier dérivé comme couverture prend fin dans les cas suivants: l'élément couvert ou l'élément de couverture est vendu ou vient à échéance, la couverture n'est plus efficace ou le Mouvement met fin à la désignation de couverture. Lors de la cessation d'une relation de couverture, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. L'élément couvert n'est plus ajusté pour refléter la juste valeur de l'effet du risque désigné. Les ajustements comptabilisés antérieurement à l'élément couvert sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés aux résultats cumulés sur la durée restante de l'élément couvert, sauf si l'élément couvert n'existe plus, auquel cas les ajustements au titre de l'effet du risque désigné sont immédiatement constatés aux résultats cumulés.

## Couvertures de flux de trésorerie

Les opérations de couverture de flux de trésorerie représentent principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de flux de trésorerie futurs générés par un instrument financier à taux variable. Les instruments financiers dérivés de couverture réduisent la variabilité des flux de trésorerie futurs sur l'élément couvert. Le Mouvement utilise des stratégies de couverture de flux de trésorerie pour ses portefeuilles de prêts, de dépôts ou de valeurs mobilières.

Pour une opération de couverture de flux de trésorerie, les gains et les pertes découlant de la variation de juste valeur de la partie efficace de l'instrument financier dérivé sont présentés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'élément couvert soit constaté aux résultats cumulés; cette variation est alors comptabilisée dans le revenu d'intérêt. La partie inefficace des opérations de couverture est comptabilisée immédiatement aux résultats cumulés au poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation». Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, une perte de 2 M\$ (2 M\$ en 2008) liée à l'inefficacité des activités de couverture de flux de trésorerie a été comptabilisée au poste «Autres revenus – Revenus (pertes) de négociation» à l'état cumulé des résultats. Au cours des douze prochains mois, un revenu net de 58 M\$, qui provient de l'état cumulé du résultat étendu au 31 décembre 2009, devrait être reclassé dans l'état cumulé des résultats. Le solde résiduel du cumul des autres éléments du résultat étendu provenant des couvertures de flux de trésorerie sera reclassé à l'état cumulé des résultats d'ici les neuf prochaines années.

Lorsqu'une relation de couverture de flux de trésorerie ne répond plus aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, le Mouvement cesse de façon prospective d'appliquer la comptabilité de couverture. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats cumulés de l'exercice au cours duquel l'opération couverte sous-jacente affecte les excédents nets.

Lorsqu'il est probable que l'opération future faisant l'objet de la couverture ne se réalisera pas, les gains ou pertes sur l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont immédiatement comptabilisés dans les résultats cumulés.

Le tableau «Instruments financiers dérivés – Risque de crédit» présente une vue d'ensemble du portefeuille d'instruments financiers dérivés du Mouvement et du risque de crédit qui s'y rattache avant et après l'impact des accords généraux de compensation:

<b>Montants nominaux de référence</b>	Les montants du contrat auxquels un taux ou un prix est appliqué pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger.
<b>Valeur de remplacement</b>	Le coût de remplacement actuel de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive sans tenir compte des accords de compensation ni des garanties pouvant être obtenus.
<b>Risque de crédit éventuel</b>	La possibilité d'un changement de la valeur de remplacement sur la durée restante des contrats, calculée selon une formule établie par la Banque des règlements internationaux (BRI).
<b>Risque de crédit équivalent</b>	Le total de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel, à l'exception des éléments prescrits par la BRI, soit la valeur de remplacement des contrats de change à terme d'une échéance initiale de moins de quatorze jours et les instruments dérivés négociés par l'entremise de marchés boursiers lorsqu'ils font l'objet d'une marge de sécurité quotidienne.
<b>Solde pondéré en fonction du risque</b>	Le risque lié à la solvabilité de la contrepartie est établi selon les taux, tel que le stipule la BRI.

## Instruments financiers dérivés – Risque de crédit

	2009					2008			
	Montants nominaux de référence	Valeur de remplacement	Risque de crédit éventuel	Risque de crédit équivalent	Solde pondéré en fonction du risque	Valeur de remplacement	Risque de crédit équivalent	Solde pondéré en fonction du risque	
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>									
Swaps	90 153 \$	1 857 \$	375 \$	2 233 \$	456 \$	2 990 \$	3 317 \$	673 \$	
Contrats de garantie de taux	17 106	5	6	11	2	11	23	5	
Contrats à terme normalisés	17 917	4	—	4	—	2	—	—	
Options achetées	248	—	1	1	—	3	4	1	
Options vendues	248	—	—	—	—	—	—	—	
	125 672	1 866	382	2 249	458	3 006	3 344	679	
<b>Contrats de change</b>									
Contrats à terme	6 498	62	71	133	32	355	467	107	
Swaps	5 876	307	200	507	112	958	1 266	273	
Options achetées	272	9	3	11	3	42	53	16	
Options vendues	311	—	—	—	—	—	—	—	
	12 957	378	274	651	147	1 355	1 786	396	
<b>Autres contrats</b>									
Swaps	3 922	18	462	480	13	59	994	126	
Contrats à terme normalisés	158	—	—	—	—	—	—	—	
Options achetées	4 778	385	391	776	155	168	451	100	
Options vendues	4 670	—	—	—	—	—	—	—	
	13 528	403	853	1 256	168	227	1 445	226	
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>152 157 \$</b>	<b>2 647 \$</b>	<b>1 509 \$</b>	<b>4 156 \$</b>	<b>773 \$</b>	<b>4 588 \$</b>	<b>6 575 \$</b>	<b>1 301 \$</b>	
Incidence des accords généraux de compensation <sup>(1)</sup>		2 391			613	3 813		766	
<b>Total des instruments financiers dérivés après les accords généraux de compensation</b>		<b>256 \$</b>			<b>160 \$</b>	<b>775 \$</b>		<b>535 \$</b>	

(1) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

Le tableau suivant présente les échéances des montants nominaux de référence des instruments financiers dérivés:

	Échéance					2009	2008	
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total des contrats	Classés à des fins de négociation	Désignés comme éléments de couverture	Total
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>								
Swaps	17 067 \$	38 206 \$	32 203 \$	2 677 \$	90 153 \$	61 567 \$	28 586 \$	77 187 \$
Contrats de garantie de taux	15 876	1 230	—	—	17 106	17 106	—	10 849
Contrats à terme normalisés	17 627	290	—	—	17 917	17 917	—	5 924
Options achetées	98	100	50	—	248	248	—	312
Options vendues	98	100	50	—	248	248	—	312
	50 766	39 926	32 303	2 677	125 672	97 086	28 586	94 584
<b>Contrats de change</b>								
Contrats à terme	6 335	163	—	—	6 498	6 290	208	10 037
Swaps	2 344	2 649	874	9	5 876	712	5 164	7 405
Options achetées	270	2	—	—	272	272	—	653
Options vendues	309	2	—	—	311	311	—	760
	9 258	2 816	874	9	12 957	7 585	5 372	18 855
<b>Autres contrats<sup>(1)</sup></b>								
Swaps	157	1 734	2 030	1	3 922	3 922	—	8 690
Contrats à terme normalisés	158	—	—	—	158	158	—	—
Options achetées	564	1 753	2 150	311	4 778	4 778	—	3 472
Options vendues	572	1 752	2 104	242	4 670	4 670	—	3 476
	1 451	5 239	6 284	554	13 528	13 528	—	15 638
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>61 475 \$</b>	<b>47 981 \$</b>	<b>39 461 \$</b>	<b>3 240 \$</b>	<b>152 157 \$</b>	<b>118 199 \$</b>	<b>33 958 \$</b>	<b>129 077 \$</b>

(1) Incluent des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicielle.

## Note 26

# Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)

## Instruments financiers dérivés – Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente les instruments financiers dérivés selon la cote d'évaluation des risques de crédit et le type de contrepartie:

Au 31 décembre

	2009		2008	
	Valeur de remplacement	Solde pondéré en fonction du risque	Valeur de remplacement	Solde pondéré en fonction du risque
Cote d'évaluation des risques de crédit <sup>(1)</sup>				
AAA, AA+, AA, AA-	1 295 \$	376 \$	2 288 \$	638 \$
A+, A, A-	1 285	362	1 707	487
BBB, B, BB-, BBB-	17	12	9	7
Non cotée	50	23	584	169
<b>Total</b>	<b>2 647</b>	<b>773</b>	<b>4 588</b>	<b>1 301</b>
Incidence des accords généraux de compensation <sup>(2)</sup>	2 391	613	3 813	766
<b>Total après les accords généraux de compensation</b>	<b>256 \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>535 \$</b>
Type de contrepartie				
Institutions financières	2 496 \$	710 \$	4 331 \$	1 233 \$
Autres	151	63	257	68
<b>Total</b>	<b>2 647</b>	<b>773</b>	<b>4 588</b>	<b>1 301</b>
Incidence des accords généraux de compensation <sup>(2)</sup>	2 391	613	3 813	766
<b>Total après les accords généraux de compensation</b>	<b>256 \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>535 \$</b>

(1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit sont celles établies par les agences de notation reconnues. Les contreparties non cotées sont principalement des membres ou des clients du Mouvement.

(2) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers dérivés:

	2009			2008		
	Valeur positive	Valeur négative	Montant net	Valeur positive	Valeur négative	Montant net
<b>Classés à des fins de négociation</b>						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 017 \$	859 \$	158 \$	1 481 \$	1 477 \$	4 \$
Contrats de garantie de taux	5	6	(1)	11	10	1
Contrats à terme normalisés	4	12	(8)	2	32	(30)
Options achetées	—	—	—	3	—	3
Options vendues	—	—	—	—	3	(3)
Contrats de change						
Contrats à terme	57	77	(20)	353	393	(40)
Swaps	36	10	26	33	100	(67)
Options achetées	9	—	9	42	—	42
Options vendues	—	11	(11)	—	38	(38)
Autres contrats						
Swaps	18	223	(205)	59	378	(319)
Contrats à terme normalisés	—	2	(2)	—	—	—
Options achetées	385	—	385	168	—	168
Options vendues	—	385	(385)	—	168	(168)
	<b>1 531</b>	<b>1 585</b>	<b>(54)</b>	<b>2 152</b>	<b>2 599</b>	<b>(447)</b>
<b>Désignés comme éléments de couverture</b>						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	840	243	597	1 509	139	1 370
Contrats de change						
Contrats à terme	5	—	5	2	—	2
Swaps	271	24	247	925	35	890
	<b>1 116</b>	<b>267</b>	<b>849</b>	<b>2 436</b>	<b>174</b>	<b>2 262</b>
Désignés comme couverture de juste valeur	504	91	413	1 302	52	1 250
Désignés comme couverture de flux de trésorerie	612	176	436	1 134	122	1 012
	<b>1 116</b>	<b>267</b>	<b>849</b>	<b>2 436</b>	<b>174</b>	<b>2 262</b>
Justes valeurs brutes totales avant les accords généraux de compensation	2 647	1 852	795	4 588	2 773	1 815
Incidence des accords généraux de compensation <sup>(1)</sup>	2 391	2 391	—	3 813	3 813	—
<b>Total des instruments financiers dérivés après les accords généraux de compensation</b>	<b>256 \$</b>	<b>(539) \$</b>	<b>795 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>(1 040) \$</b>	<b>1 815 \$</b>

(1) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

## Note 27

# Engagements, garanties et éventualités

## Engagements

### Engagements liés aux instruments financiers dont les montants contractuels représentent un risque de crédit

Ces instruments ont pour principal objectif de permettre aux membres et aux clients de disposer de fonds, au besoin, pour des durées variables et à des conditions précises. La politique du Mouvement en ce qui a trait aux garanties couvrant les ententes relatives aux instruments de crédit est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futures, car plusieurs de ces instruments expireront ou seront résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le tableau ci-dessous présente les montants contractuels:

	2009	2008
Garanties et lettres de crédit de soutien	591 \$	566 \$
Prêts de valeurs <sup>(1)</sup>	1 084	1 334
Engagements de crédit		
Échéance initiale d'un an ou moins	46 503	33 853
Échéance initiale supérieure à un an	5 728	4 252
	<b>53 906 \$</b>	<b>40 005 \$</b>

(1) Garanties par des titres négociables généralement émis par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, représentant 102% du montant contractuel.

### Garanties et lettres de crédit de soutien

Les garanties et les lettres de crédit de soutien représentent des engagements irrévocables du Mouvement à effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers, et présentent les mêmes risques de crédit que les prêts.

### Prêts de valeurs

Dans le cours normal des affaires, le Mouvement prête des valeurs mobilières de membres et de clients ou ses propres valeurs mobilières. Pour les prêts de valeurs de clients ou de membres, le Mouvement agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de la prêter à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli.

Pour tous les prêts de valeurs, l'emprunteur doit, en tout temps, garantir le prêt (garanti par des titres négociables émis généralement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux). Il y a un risque de perte si l'emprunteur manque à ses engagements et que la valeur de la garantie n'est pas suffisante pour couvrir le montant du prêt. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime puisque le Mouvement ne fait affaire qu'avec des maisons de courtage et des institutions financières reconnues à titre d'emprunteur. De plus, l'emprunteur cède en garantie des titres d'une valeur au moins équivalente au montant de prêt ajusté sur une base quotidienne. Les prêts de valeurs pour lesquels des titres ont été reçus en garantie figurent au tableau précédent tandis que les prêts de valeurs de 12,3 G\$ (11,9 G\$ en 2008) pour lesquels des espèces ont été reçues en garantie sont exclus de ce tableau puisqu'ils sont comptabilisés au bilan cumulé à titre d'engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

### Engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de garanties ou de lettres de crédit.

### Engagements en vertu de contrats de location et de services

Les engagements futurs minimums au 31 décembre 2009 au titre de la location de locaux et de matériel ainsi que de contrats de services sont les suivants:

	Locaux et matériel	Technologies de l'information et télécommunications
2010	105 \$	350 \$
2011	88	193
2012	77	120
2013	66	122
2014	57	121
2015 et après	191	—
	<b>584 \$</b>	<b>906 \$</b>

Les frais de location des bâtiments, déduction faite des revenus de location, qui sont inclus dans les frais autres que d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'élevaient à 92 M\$ (79 M\$ en 2008 et 75 M\$ en 2007).

Des informations supplémentaires sur les engagements sont fournies à la note 5 « Valeurs mobilières - Papier commercial adossé à des actifs/ Billets à terme adossés à des actifs ».

### Engagement d'achat de portefeuilles en épargne et crédit

Le 21 décembre 2009, le Mouvement et le Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale (« Groupe Promutuel ») ont signé une entente de principe en vue de l'établissement d'un partenariat d'affaires portant sur la distribution de produits et services financiers, tels des prêts hypothécaires ou des produits d'épargne. Dans ce contexte, le Mouvement s'est engagé, à des conditions qui devront être remplies dans les délais impartis, à acquérir au plus tard le 14 mai 2010, certains portefeuilles de dépôts et de prêts de Promutuel Capital société de fiducie inc. Le prix d'achat pour les actifs acquis et les passifs assumés sera établi à la date de clôture de la transaction. Au 31 décembre 2009, la juste valeur des dépôts et celle des prêts personnels et commerciaux visés par l'entente de principe s'élevaient à environ 300 M\$ et 270 M\$ respectivement.

### Garanties

Une garantie représente un contrat ou une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger les entités du Mouvement à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie à la suite i) des changements dans un taux d'intérêt, dans un taux de change, dans le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, dans un indice de prix ou de taux ou dans la réalisation ou non-réalisation d'un événement déterminé; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par une tierce partie ou iii) du défaut, par une tierce partie, de rembourser sa dette au moment où elle devient exigible. Le Mouvement comptabilise un passif pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation découlant de l'émission de la garantie. Aucune évaluation subséquente n'est requise, sauf si la garantie respecte la définition d'un instrument financier dérivé. Lorsqu'une garantie correspond à un dérivé, elle doit être réévaluée à la juste valeur à chaque date du bilan cumulé et divulguée sous la rubrique « Autres passifs - Instruments financiers dérivés ». La valeur comptable des garanties ne reflète pas le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties; ainsi, le Mouvement continue de considérer ces garanties comme des instruments de crédit hors bilan.

### Montant maximal potentiel des paiements futurs

Les garanties et le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties que le Mouvement a accordées à des tiers sont les suivants:

	2009	2008
Garanties et lettres de crédit de soutien	591 \$	566 \$
Instruments financiers dérivés	445	752
Garantie pour prêts de valeurs avec indemnisation	2 474	2 548

### Garanties et lettres de crédit de soutien

Les garanties et les lettres de crédit de soutien représentent un engagement irrévocable du Mouvement d'effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers. La politique du Mouvement en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. La durée de ces produits n'excède pas cinq ans.

La provision générale pour pertes sur créances couvre l'ensemble des risques de crédit, incluant ceux des garanties et lettres de crédit de soutien.

### Instruments financiers dérivés

Le Mouvement a effectué des swaps sur défaillance de crédit avec des contreparties bancaires. Il s'est engagé irrévocablement envers les contreparties à assumer le risque de crédit de titres obligataires composant l'actif sous-jacent de ces swaps. La garantie offerte consiste à assurer le paiement partiel ou total d'un titre ou d'un ensemble de titres à la suite de la réalisation d'un événement défavorable entraînant le défaut de paiement.

Le montant maximal de la garantie correspond au notionnel du swap. Les montants déboursés dépendront de la nature du défaut et des taux de récupération sur les titres en recouvrement.

L'actif sous-jacent des swaps consiste en des titres corporatifs ou des tranches à l'intérieur de structures de titrisation de bonne qualité. Tous les titres sous-jacents sont cotés par des agences de notation et leur cote était égale ou supérieure à A- au 31 décembre 2009. Les échéances des contrats de swaps s'échelonnent jusqu'en décembre 2014.

### Garantie pour prêts de valeurs avec indemnisation

Dans le cadre de ses activités de garde de valeurs, le Mouvement a conclu avec des membres et des clients des ententes de prêts de valeurs en vertu desquelles il obtient des garanties afin de se protéger contre toute perte éventuelle. La garantie pour prêts de valeurs avec indemnisation représente le montant contractuel des valeurs des membres et des clients dont le Mouvement a la garde. Au 31 décembre 2009, les engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat de 12,3 G\$ (11,9 G\$ en 2008) incluaient des prêts de valeurs avec indemnisation pour lesquels un montant de 1,6 G\$ (1,6 G\$ en 2008) a été reçu en espèces à titre de garantie. À ce montant s'ajoute une somme de 0,9 G\$ (0,9 G\$ en 2008) reçue en titres, également incluse au tableau « Montant maximal potentiel des paiements futurs ».

## Note 27

# Engagements, garanties et éventualités (suite)

## Garanties (suite)

### Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement conclut nombre de contrats qui renferment des dispositions d'indemnisation. Ces indemnités sont habituellement liées à la vente d'actifs, à des contrats d'achat, à des ententes de prestation de services, à des contrats de location, à des accords de compensation et à des transferts d'actifs ou d'actions. Aux termes de tels contrats, le Mouvement pourrait être tenu de verser des indemnités si certains événements se produisaient, tels que des changements aux lois et à la réglementation (y compris les règles fiscales), ainsi qu'aux situations financières déclarées, l'existence de passifs non déclarés, des pertes causées par les activités de tiers ou des litiges présentés par des tiers. Les dispositions d'indemnisation varient selon les contrats. Dans plusieurs cas, aucun montant ni limite prédéterminés ne figurent au contrat et les événements qui déclencheraient un paiement seraient difficiles à prévoir. Par conséquent, le montant maximal que le Mouvement pourrait devoir payer ne peut être estimé. Dans le passé, les paiements effectués aux termes de ces engagements d'indemnisation étaient négligeables.

### Actifs financiers donnés en garantie

Les actifs financiers que le Mouvement cède en garantie, dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau suivant :

	2009	2008
Actifs financiers donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Banque du Canada	1 739 \$	2 472 \$
Systèmes de compensation et systèmes de paiement et dépositaires <sup>(1)</sup>	6 911	6 106
Actifs financiers donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Opérations sur instruments financiers dérivés	259	670
Emprunts de titres	159	167
Obligations relatives à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	8 533	9 124
Autres	18	19
	<b>17 619 \$</b>	<b>18 558 \$</b>

(1) Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement est tenu de fournir à la Banque du Canada des garanties pour l'utilisation du système de transfert de paiements de grande valeur. En 2008, la Banque du Canada a permis au Mouvement de fournir des garanties autres que des valeurs mobilières. Ainsi, le Mouvement a utilisé des créances sur cartes de crédit dont la valeur comptable au 31 décembre 2009 s'élève à 6 686 M\$ (5 878 M\$ en 2008).

### Actifs financiers reçus en garantie

Au 31 décembre 2009, la juste valeur des actifs financiers reçus en garantie que le Mouvement est autorisé à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'élève à 7 031 M\$ (6 478 M\$ en 2008). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie est de 120 M\$ (958 M\$ en 2008).

Ces actifs financiers reçus en garantie ont été obtenus à la suite des transactions de valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente. Ces transactions sont conclues dans des conditions normales pour ces types de transaction.

## Éventualités

Desjardins a été identifié dans un recours collectif réclamant le remboursement des frais de conversion de devises sur cartes de crédit. Le 11 juin 2009, la Cour supérieure du Québec a accueilli le recours collectif en établissant que les frais de conversion de devises sont des frais de crédit aux termes de la *Loi sur la protection du consommateur* (LPC). Le Mouvement a décidé d'en appeler du jugement, car il est d'avis que la pratique de Desjardins est plus conforme aux objectifs de la LPC, laquelle ne lui impose pas l'obligation de faire payer les frais de conversion de devises à des détenteurs de cartes qui ne recourent pas à ce service. Étant donné la situation actuelle, Desjardins n'est pas en mesure de déterminer le dénouement de ce litige ni, par conséquent, l'incidence sur ses états financiers cumulés. Aucun montant n'a été comptabilisé à cet effet.

Le Mouvement fait également l'objet de divers litiges commerciaux, de poursuites judiciaires et de réclamations éventuelles qui découlent d'activités d'affaires normales relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements, aux ententes de fournisseurs, à ses activités d'assurance et de distribution de produits d'assurance. En effet, plusieurs de ces poursuites sont rattachées aux mesures prises pour recouvrer des prêts douteux et exercer ses droits quant aux biens donnés en garantie de prêts. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel résultant de ces poursuites n'aurait pas une incidence importante sur la situation financière du Mouvement.

## Note 28

# Gestion des risques découlant des instruments financiers

Le Mouvement, dans le cours normal de ses activités, est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché et le risque d'assurance. L'objectif du Mouvement en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement dans le respect des limites de tolérance établies pour le Mouvement en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités de l'organisation. Il vise également à se donner un cadre de gestion prudent et approprié dans le respect des principes d'imputabilité et d'indépendance reconnus.

L'approche de gestion des risques du Mouvement repose sur des principes favorisant la responsabilité des entités et unités à l'égard des résultats et de la qualité de gestion des risques, et donnant aussi un rôle de premier plan au conseil d'administration de toutes les composantes du Mouvement dans le suivi des risques et résultats obtenus par celles-ci. Plusieurs mécanismes sont en place afin d'appuyer le conseil d'administration et la direction de chaque composante dans l'exercice de leurs principales responsabilités en matière de gestion des risques.

## Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan cumulé.

### Gestion du risque de crédit

Le Mouvement maintient son objectif de servir l'ensemble de ses membres et de ses clients de façon efficace; pour y parvenir, il s'est doté de canaux de distribution performants spécialisés par produits ou par clientèles. Les diverses unités et les composantes qui les regroupent constituent des centres d'expertise et sont responsables de leur performance dans leurs marchés respectifs, incluant les risques de crédit. Elles disposent à cet égard de latitudes d'encadrement et d'approbation ainsi que des structures et des outils de suivi et de gestion qui s'y rattachent.

Afin de les assister sur ce dernier aspect, le Mouvement a établi des structures et des mécanismes centralisés pour s'assurer que ce cadre de gestion des risques permette une gestion efficace qui demeure saine et prudente. Ainsi, la commission Gestion des risques s'assure que les activités de gestion du risque sont structurées et suivies adéquatement dans l'ensemble du Mouvement, entre autres, par l'examen des principales politiques de crédit et des rapports de suivi, dont ceux que produisent les unités de supervision indépendantes. Le comité de gestion intégrée des risques, pour sa part, soutient les membres de la commission Gestion des risques dans l'exercice de leurs responsabilités en analysant les éléments clés en matière de gestion des risques et les principaux rapports portant sur les situations particulières et sur l'état des portefeuilles.

Le Mouvement s'est doté d'une première vice-présidence Gestion des risques dont sont issues quatre vice-présidences qui assurent la gestion du risque de crédit. Trois de ces unités se partagent des responsabilités en fonction des grands segments de clientèles, soit les grandes entreprises et les marchés des capitaux, les petites et moyennes entreprises ainsi que les prêts à la clientèle de détail. Chaque unité est structurée afin de répondre aux caractéristiques propres aux produits ou à la clientèle dont elle a la responsabilité du risque de crédit, grâce à des équipes spécialisées et à des procédures spécifiques. Cette structure est appuyée par une vice-présidence responsable des principaux éléments d'encadrement et de la mesure du risque.

### L'encadrement

Un ensemble de politiques et de normes encadrent les éléments de gestion du risque de crédit du Mouvement, tels les responsabilités et les pouvoirs des intervenants, les limites que dicte à chacun sa tolérance au risque, les règles d'attribution et d'administration des dossiers et, enfin, les règles de communication à l'égard des risques de crédit auxquels il est exposé.

Des unités d'approbation et de gestion du risque de crédit, appartenant aux trois vice-présidences mentionnées précédemment, assument les responsabilités d'octroi, de gestion et d'encadrement spécifiques à leurs produits et à leurs opérations. Ces unités établissent leurs propres politiques et pratiques adaptées à leurs produits et à leurs clientèles, dans le respect des politiques générales régissant l'ensemble des activités de crédit.

L'ensemble de ces encadrements, politiques et pratiques permet de déterminer la conduite à suivre en matière de gestion et de contrôle du risque.

## Note 28

# Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

## Risque de crédit (suite)

### L'octroi de crédit

Cette responsabilité est assumée par différentes unités regroupées dans trois vice-présidences selon leurs clientèles respectives.

Le pouvoir d'approbation des dossiers est d'abord la responsabilité des caisses, de leurs centres financiers aux entreprises et des autres centres d'affaires en contact avec la clientèle. Pour les dossiers où le risque de crédit est d'une plus grande ampleur, une approbation en second regard est obtenue de professionnels au sein de la première vice-présidence Gestion des risques.

Ces professionnels sont regroupés dans les trois vice-présidences mentionnées précédemment, selon le type de clientèle correspondant aux dossiers. Leurs qualifications, leurs pouvoirs d'approbation et la profondeur de l'analyse à réaliser sont adaptés aux caractéristiques du produit ainsi qu'à la complexité et à l'ampleur du risque des transactions. Les prêts les plus importants sont approuvés par des comités de crédit où siègent des cadres supérieurs. Enfin, le comité exécutif ou le conseil d'administration participe à l'approbation des dossiers qui excèdent les limites définies dans les politiques.

### La clientèle de détail

Pour évaluer le risque des activités de crédit aux particuliers et aux plus petites entreprises, des systèmes de notation, basés sur des statistiques éprouvées, sont généralement utilisés. Ces systèmes sont développés à partir d'un historique du comportement d'emprunteurs ayant un profil ou des caractéristiques semblables à ceux du demandeur afin d'estimer le risque que représente une transaction.

De tels systèmes sont utilisés lors de l'approbation initiale mais aussi par la suite lorsque l'évaluation en continu du risque du portefeuille se fait par la notation comportementale, calculée sur la base des données transactionnelles des membres emprunteurs. Une réactualisation mensuelle du niveau de risque de nos emprunteurs existants est effectuée, permettant ainsi une gestion proactive du risque de crédit du portefeuille.

La performance de ces systèmes est analysée sur une base continue et des ajustements sont apportés régulièrement afin d'évaluer le plus adéquatement possible le risque des transactions et des emprunteurs.

Les unités responsables du processus de développement s'assurent de la mise en place de contrôles adéquats qui veillent à la stabilité et à la performance des systèmes de notation et des modèles internes. Ceux-ci sont validés par une unité indépendante du processus de développement de façon à s'assurer de leur intégrité sur le plan conceptuel et à ce qu'ils tiennent convenablement compte de tous les risques importants. Cette validation est exécutée lorsque le modèle est mis en place initialement et annuellement par la suite, ainsi que lorsque des changements importants y sont apportés. Une politique de validation détermine les événements qui impliquent une validation de la part de l'unité indépendante, les systèmes de notation et les modèles internes visés, ainsi que la portée et la nature des travaux de validation.

L'utilisation des notations internes et des estimations est étendue à d'autres activités de gestion et de gouvernance en matière de risque, telles la détermination des exigences d'analyse et des niveaux d'autorisation de dossiers, des différents types de suivi ainsi que la divulgation de la qualité des risques de portefeuille.

### Les prêts aux entreprises

L'octroi de crédit aux entreprises est basé sur une analyse des différents paramètres de chaque dossier où chaque emprunteur se voit attribuer une cote représentant son niveau de risque. Ces cotes sont attribuées individuellement à la suite d'un examen détaillé des caractéristiques de nature financière, de marché et de gestion de l'entreprise.

Pour les principaux portefeuilles commerciaux, le dispositif de notation comprend 19 cotes, regroupées en 12 échelons, représentant chacune un niveau de probabilité de défaut. Les caractéristiques de chaque emprunteur sont analysées à l'aide de modèles qui s'appuient sur des historiques de données internes et externes prenant en compte les particularités des secteurs économiques où il évolue et la performance d'entreprises comparables. Ces analyses sont effectuées à l'aide de systèmes permettant des comparaisons quantitatives et sont complétées par l'appréciation professionnelle des intervenants au dossier. Quant aux dossiers des portefeuilles immobiliers et agricoles, ils sont analysés à l'aide de méthodes de cotation différentes adaptées à leurs particularités.

### Le suivi des dossiers et la gestion des risques plus élevés

Les différents portefeuilles sont suivis par les unités d'affaires selon des procédures qui prévoient une profondeur et une fréquence de révision adaptées en fonction de la qualité et de l'ampleur du risque de l'exposition. Un suivi est effectué non seulement pour les portefeuilles, mais aussi pour les données fondamentales de certains secteurs économiques déclarés sous surveillance. Différents rapports sont présentés à tous les échelons de l'organisation, y compris la haute direction, le comité de gestion intégrée des risques et la commission Gestion des risques.

La gestion des prêts plus à risque implique un suivi adapté à leur situation respective et est appuyée par des équipes spécialisées en redressement qui sont disponibles pour gérer les dossiers plus difficiles. Enfin, d'autres équipes spécialisées sont en mesure de soutenir le règlement des dossiers où les chances d'amélioration sont faibles afin d'en minimiser les pertes.

### Le risque de contrepartie et d'émetteur

Sur l'ensemble des portefeuilles de valeurs mobilières détenues par le Mouvement, une grande proportion est composée de titres émis ou garantis par des entités publiques ou parapubliques. Les portefeuilles sont concentrés chez des émetteurs et des contreparties canadiennes de très grande qualité.

La première vice-présidence Gestion des risques du Mouvement détermine les montants maximums d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

### L'atténuation des risques de crédit

Dans ses opérations de prêt, le Mouvement obtient, si elle est jugée nécessaire, une garantie pour la facilité d'emprunt du membre ou du client, et ce, d'après une évaluation de sa solvabilité. Une garantie revêt habituellement la forme d'actifs comme des immobilisations, des comptes débiteurs, des stocks, de l'encaisse, des titres de gouvernement ou des actions. Pour certains portefeuilles, des programmes offerts par certains organismes, comme ceux de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou de La Financière agricole du Québec, sont utilisés en plus des garanties usuelles.

Au besoin, le Mouvement utilise des mécanismes de partage de risque avec d'autres institutions financières telle la syndication de prêts.

La multitude d'emprunteurs, en grande partie des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises de la plupart des sphères de l'économie, contribue à favoriser une saine diversification du portefeuille de financement.

Dans ses opérations sur instruments financiers dérivés et de prêts de titres, le Mouvement a recours à différentes techniques pour réduire son risque envers ses contreparties. La plupart des transactions d'instruments financiers dérivés sont de gré à gré et sont régies à l'intérieur d'ententes-cadres appelées « ententes ISDA » (International Swaps and Derivatives Association) qui définissent les modalités et les conditions des transactions. Ces ententes sont des contrats juridiques liant des contreparties entre elles. La majorité des ententes du Mouvement prévoient l'utilisation de la compensation permettant de déterminer un montant net d'exposition advenant une situation de défaillance. De plus, une annexe de soutien au crédit peut être ajoutée à cette entente-cadre afin de demander aux contreparties de payer ou de garantir la valeur au marché courante des positions lorsque cette valeur franchit un certain seuil.

Les transactions de prêts de titres sont encadrées par des conventions de participation de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Pour atténuer le risque de crédit, le Mouvement utilise également des ententes de compensation avec ses contreparties et exige un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces transactions équivalant aux meilleures pratiques de l'industrie.

Le Mouvement accepte, de ses contreparties, des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis à l'intérieur de ses politiques. Ces critères d'admissibilité favorisent la réalisation rapide, s'il y a lieu, des sûretés advenant une situation de défaillance. Les sûretés reçues par le Mouvement sont principalement faites sous forme d'encaisse et de titres gouvernementaux.

Le Mouvement procède à l'achat de couvertures par l'intermédiaire de dérivés de crédit. Ces instruments financiers dérivés, soit les swaps de défaut de crédit et les swaps sur rendement totaux, permettent de transférer un risque de crédit à une contrepartie ou de se protéger face à différents types de risque.

### Exposition maximale au risque de crédit

	2009	2008
<b>Constaté au bilan cumulé</b>		
Dépôts auprès d'institutions financières	110 \$	282 \$
Valeurs mobilières		
Titres de créances disponibles à la vente	11 250	10 782
Titres de créances désignés comme étant détenus à des fins de négociation selon l'option de juste valeur	10 199	7 446
Titres de créances détenus à des fins de négociation	8 586	9 844
Titres de créances détenus jusqu'à l'échéance	18	19
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	5 055	6 130
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	63 750	61 070
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 787	18 089
Aux entreprises et aux gouvernements	26 161	25 999
Intérêts à recevoir	469	520
Instruments financiers dérivés	2 647	4 588
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	751	428
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	453	659
Autres actifs	1 230	1 540
<b>Total constaté au bilan cumulé</b>	<b>151 466 \$</b>	<b>147 396 \$</b>
<b>Hors bilan</b>		
Garanties et lettres de crédit de soutien	591	566
Engagements de crédit <sup>(1)</sup>	52 231	38 105
<b>Total hors bilan</b>	<b>52 822 \$</b>	<b>38 671 \$</b>

(1) Inclut la facilité de crédit relative au plan de restructuration de l'Entente de Montréal. Des informations supplémentaires sont fournies à la note 5 « Valeurs mobilières ».

Des informations supplémentaires sur le risque de crédit sont fournies à la note 26 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture », ainsi qu'à la note 27 « Engagements, garanties et éventualités ».

## Note 28

# Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan cumulé, à l'échéance ou non.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité, par un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi que par un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques, car elle est essentielle pour nourrir la confiance du marché et des déposants. Les composantes et le Mouvement ont établi des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Le Mouvement s'est également doté d'un plan de contingence sur la liquidité en mettant notamment en place un comité de crise interne qui est investi de pouvoirs décisionnels spéciaux en situation de crise. Ce plan énumère également les sources de liquidité disponibles en cas de situations exceptionnelles.

Le plan permet une intervention rapide et efficace afin de réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique. Un contrôle des actifs et des sources d'approvisionnement en situation de crise est effectué hebdomadairement et déposé aux instances, et ce, afin de mesurer le ratio de couverture par rapport aux scénarios de crise hypothétiques et afin d'assurer la conformité à la politique de liquidité du Mouvement.

La gestion des liquidités du Mouvement est consolidée en vue de permettre l'instauration de limites sur les divers indicateurs de risque de liquidité. Les décisions quotidiennes de financement à court terme s'appuient sur la position d'encaisse nette cumulative quotidienne, qui est contrôlée au moyen de limites fixées aux ratios de liquidité. Le niveau minimal de titres de liquidité que le réseau des caisses, la Fédération et la Caisse centrale Desjardins doivent maintenir est prescrit par un encadrement spécifique. Ce niveau minimal de titres de liquidité fait l'objet d'une gestion centralisée par la trésorerie du Mouvement et d'un suivi quotidien. Les titres admissibles doivent satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité. Le portefeuille de valeurs mobilières des fonds de liquidité est constitué en majorité de titres gouvernementaux, de corps publics et d'entreprises privées ayant une cote de crédit élevée, soit égale ou supérieure à AA-.

La trésorerie du Mouvement s'assure d'une stabilité et d'une diversité des sources d'approvisionnement en fonds selon leurs types, leurs provenances et leurs échéances. Le Mouvement peut aussi, pour compléter et diversifier son approvisionnement en fonds, recourir à des programmes d'émission de titres et d'emprunts sur les marchés nationaux et internationaux.

Un mécanisme de titrisation des prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est également en place.

Les stratégies de diversification et d'allongement des sources d'approvisionnement implantées au cours des dernières années se sont avérées efficaces pour traverser la présente crise sur les marchés financiers. Le Mouvement est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêt visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

Le tableau suivant présente les passifs financiers et les autres obligations par échéance contractuelle restante. Les montants indiqués incluent le capital et les intérêts, le cas échéant :

2009					
	Payables à vue	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts	37 770 \$	32 248 \$	39 648 \$	22 \$	109 688 \$
Emprunts	—	17	42	26	85
Intérêts à payer	1	109	—	—	110
Acceptations	—	751	—	—	751
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	54	10 026	—	—	10 080
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	4 732	139	125	42	5 038
Débitures subordonnées	—	—	1 294	—	1 294
Autres passifs financiers	1 362	2 874	48	75	4 359
Garanties et lettres de crédit de soutien	359	230	2	—	591
Engagements de prêts	16 610	31 887	2 511	1 223	52 231
Instruments financiers dérivés avec règlement brut <sup>(1)</sup>	—	8 545	3 868	8	12 421
Instruments financiers dérivés avec règlement net	—	632	927	47	1 606

## 2008

	Payables à vue	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts	32 648 \$	35 788 \$	37 370 \$	1 491 \$	107 297 \$
Emprunts	—	270	61	26	357
Intérêts à payer	—	8	—	—	8
Acceptations	—	428	—	—	428
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	151	11 127	—	—	11 278
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	3 622	495	—	—	4 117
Débitures subordonnées	—	449	—	299	748
Autres passifs financiers	1 863	3 889	131	59	5 942
Garanties et lettres de crédit de soutien	—	514	51	1	566
Engagements de prêts	—	33 853	4 193	59	38 105
Instruments financiers dérivés avec règlement brut <sup>(1)</sup>	—	10 792	5 439	72	16 303
Instruments financiers dérivés avec règlement net	—	2 267	2 826	72	5 165

(1) Les sorties de trésorerie contractuelles sur les instruments financiers dérivés avec règlement brut s'accompagnent d'entrées connexes de fonds qui, elles, ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités de négociation. Les composantes et le Mouvement ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

### Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Mouvement est exposé au risque de taux d'intérêt qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêt, tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres. Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur l'impact de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure du bilan cumulé incluant la modélisation des dépôts sans échéances et des dépenses d'exploitation, du comportement des membres et de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement (le comité actif-passif) a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'impact potentiel, sur le portefeuille autre que celui de négociation, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres. Les montants présentés n'incluent pas l'impact du taux d'intérêt sur les actifs financiers de la filiale d'assurance de personnes qui sont appariés aux provisions techniques et connexes, car l'effet des variations du taux d'intérêt est entièrement compensé par la variation des provisions techniques et connexes.

### Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)

	2009	2008
Impact sur la valeur économique des capitaux propres d'une augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(42) \$	(21) \$
Impact sur la valeur économique des capitaux propres d'une diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	62	23

L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les flux monétaires d'actif, de passif et d'instruments financiers hors bilan. La situation présentée reflète la position à cette date, laquelle peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies entérinées par le comité actif-passif.

## Note 28

# Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Tableau de sensibilité aux taux d'intérêt et appariement des échéances

2009								
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 à 12 mois	Plus de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt et provisions	Total
<b>Actif</b>								
Encaisse et dépôts à des institutions financières	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 086 \$	1 086 \$
Valeurs mobilières	285	4 449	826	1 711	13 858	8 621	1 810	31 560
<i>Taux d'intérêt effectif</i>		0,78 %	0,95 %	1,76 %	2,91 %	5,02 %		
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	—	564	—	—	—	—	4 491	5 055
<i>Taux d'intérêt effectif</i>		0,20 %						
Prêts	35 427	17 037	6 980	12 513	35 246	3 012	(220)	109 995
<i>Taux d'intérêt effectif</i>		6,12 %	4,51 %	4,52 %	4,54 %	5,33 %		
Autres actifs	—	(987)	45	9	1 099	—	9 341	9 507
<b>Total</b>	<b>35 712 \$</b>	<b>21 063 \$</b>	<b>7 851 \$</b>	<b>14 233 \$</b>	<b>50 203 \$</b>	<b>11 633 \$</b>	<b>16 508 \$</b>	<b>157 203 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
Dépôts	11 722 \$	13 760 \$	3 935 \$	12 552 \$	36 983 \$	1 471 \$	25 738 \$	106 161 \$
<i>Taux d'intérêt effectif</i>		1,85 %	2,26 %	1,73 %	1,93 %	3,00 %		
Débiteures subordonnées et emprunts	—	—	12	—	1 324	29	—	1 365
<i>Taux d'intérêt effectif</i>			4,31 %		4,45 %	5,24 %		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	54	3 260	—	—	—	—	6 766	10 080
<i>Taux d'intérêt effectif</i>		0,30 %						
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	—	139	13	144	3 082	1 645	15	5 038
<i>Taux d'intérêt effectif</i>		2,92 %	0,25 %	0,69 %	2,41 %	4,08 %		
Provisions techniques et connexes	—	—	—	—	—	—	13 453	13 453
Autres passifs	—	(6)	—	—	(27)	—	9 942	9 909
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	11 197	11 197
<b>Total</b>	<b>11 776 \$</b>	<b>17 153 \$</b>	<b>3 960 \$</b>	<b>12 696 \$</b>	<b>41 362 \$</b>	<b>3 145 \$</b>	<b>67 111 \$</b>	<b>157 203 \$</b>
Écart de sensibilité des éléments inscrits au bilan cumulé	23 936	3 910	3 891	1 537	8 841	8 488	(50 603)	—
Écart de sensibilité des instruments financiers dérivés selon les montants nominaux de référence	122	(11 914)	340	(2 313)	12 772	993	—	—
<b>Écart de sensibilité total</b>	<b>24 058 \$</b>	<b>(8 004) \$</b>	<b>4 231 \$</b>	<b>(776) \$</b>	<b>21 613 \$</b>	<b>9 481 \$</b>	<b>(50 603) \$</b>	<b>— \$</b>

## 2008

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 à 12 mois	Plus de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt et provisions	Total
Total de l'actif	34 243 \$	23 788 \$	7 934 \$	11 526 \$	45 128 \$	10 857 \$	18 822 \$	152 298 \$
Total du passif et des capitaux propres	9 330	22 330	5 713	16 585	32 790	3 055	62 495	152 298
Écart de sensibilité des éléments inscrits au bilan cumulé	24 913	1 458	2 221	(5 059)	12 338	7 802	(43 673)	—
Écart de sensibilité des instruments financiers dérivés selon les montants nominaux de référence	—	(4 429)	(513)	(4 420)	9 279	83	—	—
<b>Écart de sensibilité total</b>	<b>24 913 \$</b>	<b>(2 971) \$</b>	<b>1 708 \$</b>	<b>(9 479) \$</b>	<b>21 617 \$</b>	<b>7 885 \$</b>	<b>(43 673) \$</b>	<b>— \$</b>

La détermination de l'écart de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt en fonction de la date de renégociation ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, repose sur diverses hypothèses. L'écart indiqué peut changer de façon importante dans les exercices subséquents selon les préférences des membres et des clients et l'application de la politique du Mouvement en matière de gestion de l'actif et du passif.

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

#### Instruments non sensibles

Certains postes du bilan cumulé, comme les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts non productifs d'intérêt, les dépôts sans échéance productifs d'intérêt, dont le taux d'intérêt n'est pas indexé sur un taux spécifique comme le taux préférentiel, et les capitaux propres ne sont pas sources de risque de taux d'intérêt. Les provisions techniques et connexes figurent aussi dans cette catégorie.

Dans le cours normal de ses activités, la filiale d'assurance de personnes a établi une politique portant sur l'appariement de l'actif et du passif qui définit clairement les écarts acceptables pour prévenir des flux monétaires non coordonnés. Un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur de marché des actifs et des passifs. La filiale d'assurance de personnes effectue globalement le contrôle de la situation d'appariement pour tous ses secteurs d'affaires, puisque la politique d'appariement établit des limites à cet égard. Au 31 décembre 2009, les durées des actifs et passifs sont égales (0,1 année au 31 décembre 2008). Puisque la méthode d'évaluation reconnaît déjà l'effet des variations possibles des taux d'intérêt, une baisse ou une hausse soudaine de ces derniers n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats de la filiale d'assurance de personnes.

#### Gestion du risque de change

Le risque de change survient lorsque le niveau réel ou prévu des éléments d'actif libellés dans une monnaie étrangère est supérieur ou inférieur à celui des éléments de passif libellés dans cette même monnaie. Certaines composantes ont adopté des politiques précises relativement à la gestion du risque de change. Toutefois, l'exposition du Mouvement à ce risque est limitée, puisque la majorité des opérations sont effectuées en devise canadienne.

#### Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et encadrée par une politique spécifique à cet effet.

Le principal outil qui sert à mesurer le risque de marché des portefeuilles de négociation est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné.

Quotidiennement, une VaR Monte Carlo avec un niveau de confiance de 99% est calculée pour les portefeuilles de négociation, et ce, pour un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable d'anticiper une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

Le tableau suivant présente la VaR globale des activités de négociation du Mouvement par catégorie de risque ainsi que l'effet de diversification qui représente la différence entre la VaR globale et la somme des VaR des différentes catégories de risque. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de change représentent les trois catégories de risque auxquelles est exposé le Mouvement. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

#### VaR par catégorie de risque (portefeuille de négociation):

	Au 31 décembre 2009		Pour la période d'un an terminée le 31 décembre 2009		
			Moyenne	Haut	Bas
Actions	0,7 \$		0,8 \$	1,7 \$	0,4 \$
Change	0,1		0,2	0,6	—
Taux d'intérêt	3,6		4,0	6,0	2,7
Effet de diversification <sup>(1)</sup>	(0,7)		(1,1)	s.o. <sup>(2)</sup>	s.o. <sup>(2)</sup>
<b>VaR globale</b>	<b>3,7 \$</b>		<b>3,9 \$</b>	<b>5,4 \$</b>	<b>2,7 \$</b>

(1) La réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

(2) Sans objet: le haut et le bas des différentes catégories de risque de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

	Au 31 décembre 2008		Pour la période d'un an terminée le 31 décembre 2008		
			Moyenne	Haut	Bas
Actions	0,7 \$		1,3 \$	2,5 \$	0,7 \$
Change	0,2		0,1	0,7	—
Taux d'intérêt	3,2		2,9	4,4	2,1
Effet de diversification <sup>(1)</sup>	(1)		(1,5)	s.o. <sup>(2)</sup>	s.o. <sup>(2)</sup>
<b>VaR globale</b>	<b>3,1 \$</b>		<b>2,8 \$</b>	<b>4,1 \$</b>	<b>2,2 \$</b>

(1) La réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

(2) Sans objet: le haut et le bas des différentes catégories de risque de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

Au 31 décembre 2009, la VaR globale était de 3,7 M\$ (3,1M\$ en 2008), la VaR liée aux taux d'intérêt étant alors la composante la plus importante. Cette VaR globale était inférieure à sa moyenne trimestrielle de 3,9 M\$ (2,8 M\$ en 2008). L'atténuation du risque liée à la diversification était de 0,7 M\$ au 31 décembre 2009 (1,0 M\$ en 2008).

## Note 28

# Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

## Contrôle ex-post

Afin de valider le modèle de VaR utilisé, un contrôle ex-post est effectué, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (ci-après appelé «P&P») des portefeuilles du Mouvement.

Le Mouvement effectue quotidiennement un contrôle ex-post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé en établissant la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours reste statique.

## Simulations de crise

À l'occasion, certains événements ayant une faible probabilité de réalisation se produisent et peuvent avoir un impact considérable sur les portefeuilles de négociation du Mouvement. Ces événements de queue de distribution sont issus de situations extrêmes.

L'approche pour évaluer le risque lié à des événements peu probables, mais plausibles, passe par un programme de simulations de crise (analyses de sensibilité, scénarios historiques et scénarios hypothétiques), et ce, à intervalles réguliers. Les résultats des simulations de crise sont analysés conjointement avec le calcul de VaR afin de détecter la vulnérabilité du Mouvement à de tels événements. Afin d'être d'actualité, le programme de simulations de crise est révisé périodiquement.

## Risque d'assurance

Dans le cours normal de leurs activités, les filiales d'assurance sont exposées au risque d'assurance. Ce dernier se définit comme le risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne; il résulte de la sélection des risques, du règlement des demandes de prestations de la gestion des clauses contractuelles ou de l'expérience qui en découle. Pour gérer ce risque, les filiales d'assurance ont adopté plusieurs politiques portant sur le développement et la tarification des produits de même que sur la gestion des souscriptions et des engagements. Elles ont également adopté une politique sur la réassurance. Ces politiques définissent clairement le cadre de gestion du risque d'assurance. Elles effectuent annuellement un contrôle strict du respect de ces politiques.

Les filiales d'assurance ont recours à des ententes de réassurance en ce qui concerne, notamment, les polices dont le capital assuré dépasse certains maximums, qui varient selon la nature des activités. Elles ont aussi souscrit une assurance contre les catastrophes. Cette protection comporte, entre autres, une protection relative aux actes terroristes.

Dans le but de réduire le risque afférent à la réassurance, les filiales d'assurance font affaire avec de nombreux réassureurs différents, majoritairement enregistrés, qui satisfont à des normes de crédit sévères et qui sont assujettis aux mêmes organismes de réglementation qu'elles. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de les libérer de leurs obligations envers les titulaires de leurs polices.

L'incidence détaillée de la réassurance sur les primes et les prestations pour la filiale d'assurance de personnes est la suivante:

	2009	2008
Primes cédées en vertu d'ententes de réassurance	157 \$	149 \$
Prestations réglées par les réassureurs	102	84

Notons que le Mouvement a fait le choix, conformément au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir», d'appliquer les obligations d'information du chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», relativement aux contrats d'assurance au lieu du chapitre 3862.

## Note 29

# Gestion du capital

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers, émise par l'Autorité des marchés financiers du Québec (l'Autorité). Ce nouveau cadre réglementaire, qui s'applique depuis le premier trimestre de 2009, est en majeure partie inspiré du dispositif révisé de la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (Bâle II) édicté par la Banque des règlements internationaux (BRI). À cet égard, l'Autorité a récemment accordé au Mouvement Desjardins son agrément relatif à l'approche de notation interne avancée pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail-particuliers. Quant aux autres expositions de crédit et au risque de marché, ils sont évalués selon une approche standardisée, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche « indicateur de base ». Les nouvelles méthodes ont eu un effet principalement sur le calcul des actifs pondérés en fonction du risque. Toutefois, le calcul des fonds propres n'a pas été modifié de façon significative.

L'objectif du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir une cote de crédit avantageuse et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

La gestion du capital est sous la responsabilité du conseil d'administration du Mouvement qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité actif-passif composé de membres de la haute direction afin de veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de capital suffisante et rassurante. Dans ce contexte, la direction financière du Mouvement a la responsabilité de préparer, avec l'appui des composantes de ce dernier, un plan de capitalisation permettant d'élaborer et de mettre à jour les objectifs et les cibles de capital de l'ensemble des composantes.

En matière de capital réglementaire, la composition et la suffisance du capital de l'ensemble du Mouvement des caisses Desjardins sont évaluées selon la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base émise par l'Autorité. Celle-ci exige qu'un montant de capital minimal soit maintenu sur une base cumulée par l'ensemble des composantes, notamment les caisses, la Fédération, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., la Desjardins Credit Union, les Valeurs mobilières Desjardins et la Fiducie Desjardins. Ce capital prend en considération les investissements effectués au sein des autres composantes du Mouvement.

Le capital réglementaire du Mouvement, qui constitue les fonds propres, diffère des capitaux propres figurant au bilan. Il est composé de deux catégories :

Les fonds propres de première catégorie sont constitués d'éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Ils sont composés des parts de capital admissibles, des réserves, des excédents non répartis et des participations sans contrôle. Les écarts d'acquisition y sont déduits. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les débentures subordonnées, les parts privilégiées et de qualification admissibles et la portion admissible de la provision générale pour risque de crédit. Tel que le prescrivent les dispositions actuelles de la ligne directrice de l'Autorité, les investissements effectués dans les sociétés d'assurance et dans les sociétés affiliées ainsi que les expositions de titrisation non notées ne sont pas cumulés aux fins du calcul des actifs à risque mais déduits des fonds propres de deuxième catégorie, jusqu'à concurrence du montant de fonds propres de deuxième catégorie, l'excédent devant, s'il y a lieu, être déduit des fonds propres de première catégorie.

Le ratio de capitalisation total minimal recommandé aux institutions pour satisfaire aux exigences réglementaires de la BRI afin d'être considérées comme suffisamment capitalisées est de 8%. De plus, le ratio du capital de première catégorie doit représenter au moins la moitié du ratio total. Avec l'entrée en vigueur du nouveau cadre réglementaire, l'Autorité a revu à 11,5% son exigence minimale sur le ratio de capital total. En début d'année, l'objectif financier du ratio de capital total du Mouvement a été porté, à son initiative, à 13% (soit le même niveau que l'objectif du ratio de capital de première catégorie), tenant ainsi compte du contexte économique mondial qui prévaut et de la mise en œuvre, à compter du premier trimestre de 2009, du nouveau cadre de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base de l'Autorité. Rappelons que cette cible était auparavant établie à 12,5%.

En plus des ratios minimums de capitalisation de première catégorie et de capitalisation totale, l'Autorité exige que le Mouvement conserve un ratio actifs sur fonds propres inférieur à 20. Cette mesure permet de déterminer globalement la suffisance des fonds propres, compte tenu de l'importance de l'actif total de l'entité, incluant certains éléments hors bilan.

## Note 29

# Gestion du capital (suite)

Le tableau suivant indique la composition du capital réglementaire du Mouvement pour l'exercice terminé le 31 décembre :

(en millions de dollars)

	2009	2008
	Sous Bâle II	Sous Bâle I
<b>Fonds propres de première catégorie</b>		
Parts de capital admissibles	1 607 \$	917 \$
Réserves	8 149	8 230
Excédents (déficit) non répartis	795	(96)
Participations minoritaires	42	40
Écart d'acquisition	(109)	(113)
Autres déductions <sup>(1)</sup>	(244)	—
<b>Total des fonds propres de première catégorie</b>	<b>10 240</b>	<b>8 978</b>
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>		
Débetures subordonnées	1 300	750
Provision générale admissible	388	581
Autres titres admissibles	77	69
Gains cumulatifs non réalisés sur titres disponibles à la vente (nets d'impôts)	5	—
Autres déductions <sup>(1)</sup>	(1 770)	—
<b>Total des fonds propres de deuxième catégorie</b>	<b>—</b>	<b>1 400</b>
<b>Investissements<sup>(2)</sup></b>	<b>—</b>	<b>(1 766)</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>10 240 \$</b>	<b>8 612 \$</b>

(1) Comprend le déficit de provision relatif à l'approche de notation interne, les expositions de titrisation non notées et les investissements dans les filiales non consolidées (principalement Desjardins Sécurité financière et Desjardins Groupe d'assurance générales) ainsi que dans les sociétés affiliées.

(2) Ce montant correspond aux investissements dans les filiales (principalement Desjardins Sécurité financière, Desjardins Groupe d'assurance générales, Valeurs mobilières Desjardins et Fiducie Desjardins) à la valeur de consolidation ainsi qu'à tout autre placement détenu qui doit être déduit en fonction de la ligne directrice de l'Autorité.

Les fonds propres totaux du Mouvement atteignaient 10,2 G\$ à la fin de l'exercice 2009, soit une augmentation de 1,6 G\$ par rapport à la fin de l'exercice 2008. En raison des modifications apportées au cadre réglementaire sous Bâle II, certains éléments de fonds propres ne peuvent être directement comparés au montant correspondant de 2008.

Le 17 mars 2009, le Mouvement a procédé au rachat par anticipation des débetures subordonnées de série D pour une valeur nominale de 450 M\$. Selon les termes d'une convention d'achat et de vente intervenue le 30 mars 2009, le Mouvement a convenu d'émettre pour une contrepartie de 500 M\$ (valeur comptable de 498 M\$ au 31 décembre 2009) des débetures subordonnées, série E, échéant en avril 2019. Ces débetures portent intérêt à un taux annuel de 5,756% pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 4,970% pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement. Suivant les termes d'une convention d'achat et de vente intervenue le 1<sup>er</sup> juin 2009, le Mouvement a émis pour une contrepartie de 500 M\$ (valeur comptable de 497 M\$ au 31 décembre 2009) des débetures subordonnées, série F, échéant en juin 2021. Ces débetures portent intérêt à un taux annuel de 5,541% pour les sept premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 3,880% pour les cinq années suivantes et sont remboursables au gré du Mouvement. Ces opérations engendrent donc une augmentation nette de 550 M\$ des débetures subordonnées, qui se qualifient comme capital de deuxième catégorie sur le plan réglementaire.

Au cours du deuxième semestre, le réseau des caisses Desjardins a procédé à l'émission de parts permanentes pour un montant de 654 M\$, qui se qualifient comme capital de première catégorie sur le plan réglementaire.

La suffisance du capital des caisses du Québec et de la Caisse centrale Desjardins est encadrée par les normes établies par la Fédération. Ces normes sont inspirées de celles de l'Autorité et sont relatives à la suffisance du capital de base, aux éléments qui le composent et à la proportion de ces éléments entre eux.

La filiale d'assurance de personnes est aussi régie par l'Autorité en vertu de sa charte provinciale. Elle doit également respecter les normes édictées par les organismes de réglementation des autres provinces et territoires où elle fait des affaires. Au Québec, les compagnies d'assurance doivent se conformer aux exigences en matière de suffisance des fonds propres (EMSFP) de l'Autorité afin de soutenir leur solvabilité.

La filiale d'assurance de dommages est, quant à elle, soumise aux exigences réglementaires suivantes: afin de soutenir leur solvabilité, les filiales d'assurances de dommages du Québec doivent, par la mesure du test du capital minimal (TCM), se conformer aux exigences en matière de suffisance du capital émises par l'Autorité, alors que les filiales hors Québec doivent, quant à elles, se conformer aux exigences du TCM publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

La suffisance du capital de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, des caisses affiliées de même que de la Desjardins Credit Union est visée par un règlement et des lignes directrices de la Commission des services financiers (Ontario). Ces directives, bien que comportant certaines différences, sont dans l'ensemble similaires à celles qui sont émises par l'Autorité. La Fiducie Desjardins, sous juridiction fédérale, est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières sous un cadre réglementaire qui est aussi, à toutes fins utiles, identique aux directives émises par l'Autorité. Enfin, les Valeurs mobilières Desjardins sont réglementées par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). Cette filiale doit détenir en tout temps un capital ajusté en fonction du risque supérieur à 0, tel qu'il a été évalué selon les statuts de l'OCRCVM.

Le Mouvement, de même que toutes ses composantes soumises à des exigences réglementaires minimales de capitalisation, respectent celles-ci au 31 décembre 2009, comme lors de l'exercice antérieur.

## Note 30

# Information sectorielle

Le Mouvement est un groupe financier coopératif. La Fédération, sous l'autorité du conseil d'administration, gère les composantes évoluant dans le secteur Particuliers et entreprises, ainsi que les sociétés filiales.

Le secteur Particuliers et entreprises regroupe l'ensemble des activités d'intermédiation financière, de fonds de placement et de services fiduciaires. Le réseau des sociétés filiales regroupe des activités du secteur Assurance de personnes, du secteur Assurance de dommages et du secteur Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque. Enfin, le secteur Autres inclut différents ajustements de consolidation attribuables à l'ensemble des composantes du Mouvement.

Depuis le premier trimestre de 2009, les activités liées à la filiale 9186-8034 Québec inc. et à ses propres filiales, qui détenaient des actifs sous forme de titres de PCAA qui avaient été rachetés auprès des fonds communs de placement du marché monétaire et des activités de prêts de valeurs des clients de la Fiducie Desjardins dont elle n'assumait pas le risque, ont été transférées du secteur Particuliers et entreprises au secteur Autres aux fins de la présentation de l'information sectorielle. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été révisés afin de tenir compte de ce reclassement.

Les activités du secteur Particuliers et entreprises et celles des sociétés filiales sont complémentaires et les transactions entre les secteurs sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les composantes. Les résultats des principaux secteurs reflètent les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les règles suivies pour la préparation des états financiers cumulés du Mouvement.

## Note 30

## Information sectorielle (suite)

2009

	Particuliers et entreprises	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	Autres	Éliminations	Cumulé
Revenu net d'intérêt	3 565 \$	— \$	— \$	— \$	5 \$	(48) \$	3 522 \$
Primes nettes	—	2 983	1 443	—	—	(179)	4 247
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	11	39	29	—	1	(1)	79
Revenus de négociation	72	435	40	102	17	—	666
Revenus (pertes) sur autres placements	(6)	311	(1)	(7)	(12)	(10)	275
Autres revenus (frais)	1 627	131	(3)	321	39	(234)	1 881
<b>Revenu total</b>	<b>5 269</b>	<b>3 899</b>	<b>1 508</b>	<b>416</b>	<b>50</b>	<b>(472)</b>	<b>10 670</b>
Provisions pour pertes sur créances Sinistres, prestations, rentes et variations	270	1	—	—	—	—	271
des provisions d'assurance	—	2 767	992	—	—	(1)	3 758
Frais autres que d'intérêt	3 973	880	369	388	3	(472)	5 141
<b>Excédents d'exploitation</b>	<b>1 026</b>	<b>251</b>	<b>147</b>	<b>28</b>	<b>47</b>	<b>1</b>	<b>1 500</b>
Charge d'impôts sur les excédents	281	56	42	6	19	2	406
Participations sans contrôle	5	2	11	—	—	(1)	17
<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	<b>740</b>	<b>193</b>	<b>94</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>—</b>	<b>1 077</b>
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts recouvrés	213	—	—	—	—	—	213
<b>Excédents de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>527 \$</b>	<b>193 \$</b>	<b>94 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>864 \$</b>
<b>Éléments d'actif sectoriels</b>	<b>126 211 \$</b>	<b>14 122 \$</b>	<b>3 069 \$</b>	<b>12 066 \$</b>	<b>1 735 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>157 203 \$</b>

2008

	Particuliers et entreprises	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	Autres	Éliminations	Cumulé
Revenu net d'intérêt	3 466 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(48) \$	3 418 \$
Primes nettes	—	2 868	1 426	—	—	(163)	4 131
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	(127)	16	(12)	—	(274)	(8)	(405)
Revenus (pertes) de négociation	(565)	(379)	36	50	(135)	(8)	(1 001)
Revenus (pertes) sur autres placements	(11)	304	(7)	(33)	(31)	17	239
Autres revenus (frais)	1 746	112	(2)	338	22	(225)	1 991
<b>Revenu total</b>	<b>4 509</b>	<b>2 921</b>	<b>1 441</b>	<b>355</b>	<b>(418)</b>	<b>(435)</b>	<b>8 373</b>
Provisions pour pertes sur créances Sinistres, prestations, rentes et variations	242	1	—	—	—	—	243
des provisions d'assurance	—	2 089	1 055	—	—	—	3 144
Frais autres que d'intérêt	3 725	774	338	387	11	(435)	4 800
<b>Excédents (déficit) d'exploitation</b>	<b>542</b>	<b>57</b>	<b>48</b>	<b>(32)</b>	<b>(429)</b>	<b>—</b>	<b>186</b>
Charge (recouvrement) d'impôts sur les excédents	183	22	7	(3)	(100)	—	109
Participations sans contrôle	(1)	(5)	5	—	—	—	(1)
<b>Excédents (déficit) avant ristournes aux membres</b>	<b>360</b>	<b>40</b>	<b>36</b>	<b>(29)</b>	<b>(329)</b>	<b>—</b>	<b>78</b>
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts recouvrés	153	—	—	—	—	—	153
<b>Excédents (déficit) de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>207 \$</b>	<b>40 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(329) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(75) \$</b>
<b>Éléments d'actif sectoriels</b>	<b>123 647 \$</b>	<b>13 281 \$</b>	<b>2 808 \$</b>	<b>11 242 \$</b>	<b>1 320 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>152 298 \$</b>

2007

	Particuliers et entreprises	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Valeurs mobilières, gestion d'actifs et capital de risque	Autres	Éliminations	Cumulé
Revenu net d'intérêt	3 271 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(26) \$	3 245 \$
Primes nettes	—	2 575	1 379	—	—	(130)	3 824
Revenus (pertes) sur les titres disponibles à la vente	58	57	58	12	(47)	3	141
Revenus (pertes) de négociation	(39)	274	46	46	(10)	(55)	262
Revenus (pertes) sur autres placements	(20)	226	(10)	(15)	(1)	(1)	179
Autres revenus	1 649	120	—	361	22	(132)	2 020
<b>Revenu total</b>	<b>4 919</b>	<b>3 252</b>	<b>1 473</b>	<b>404</b>	<b>(36)</b>	<b>(341)</b>	<b>9 671</b>
Provisions pour pertes sur créances Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	197	—	—	—	—	—	197
Frais autres que d'intérêt	—	2 215	956	—	—	—	3 171
	3 599	748	321	379	117	(341)	4 823
<b>Excédents (déficit) d'exploitation</b>	<b>1 123</b>	<b>289</b>	<b>196</b>	<b>25</b>	<b>(153)</b>	<b>—</b>	<b>1 480</b>
Charge (recouvrement) d'impôts sur les excédents	318	71	56	8	(95)	—	358
Participations sans contrôle	—	7	14	—	—	—	21
<b>Excédents (déficit) avant ristournes aux membres</b>	<b>805</b>	<b>211</b>	<b>126</b>	<b>17</b>	<b>(58)</b>	<b>—</b>	<b>1 101</b>
Provision pour ristournes aux membres nette des impôts recouverts	418	—	—	—	—	—	418
<b>Excédents (déficit) de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>387 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>(58) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>683 \$</b>
<b>Éléments d'actif sectoriels</b>	<b>113 554 \$</b>	<b>14 592 \$</b>	<b>3 129 \$</b>	<b>11 139 \$</b>	<b>1 645 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>144 059 \$</b>

Dans le cadre d'une réorganisation effectuée au cours de 2007 de la structure de détention et de gestion de certains immeubles du Mouvement, des immeubles de la Fédération et de ses filiales ont été regroupés au sein d'une seule composante du Mouvement, soit Desjardins Sécurité financière. Ainsi, un immeuble a été transféré du secteur Autres au secteur Assurance de personnes où il est dorénavant comptabilisé à titre de placement immobilier. La valeur nette comptable de l'immeuble transféré était de 295 M\$ au moment de la transaction. De même, des immeubles ayant une valeur nette comptable de 21 M\$ ont été transférés du secteur Particuliers et entreprises au secteur Assurance de personnes. Enfin, des immeubles ayant une valeur nette comptable de 29 M\$ ont été transférés du secteur Assurance de dommages au secteur Assurance de personnes. Ces immeubles demeurent dans la catégorie « Terrains, bâtiments et matériel ».

## Note 31

# Opérations entre apparentés

Le Mouvement effectue des opérations avec des entités apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations avec ces entités ont produit, en 2009, des revenus de 248 M\$ (285 M\$ en 2008 et 279 M\$ en 2007) et des charges de 38 M\$ (45 M\$ en 2008 et 38 M\$ en 2007) alors que le bilan cumulé comprend des éléments d'actif de 53 M\$ (45 M\$ en 2008) ainsi que des éléments de passif de 178 M\$ (117 M\$ en 2008).

# Principaux résultats financiers des caisses et des fédérations du Manitoba et de l'Acadie

Les fédérations du Manitoba et de l'Acadie, qui regroupent 36 caisses populaires, sont membres auxiliaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Elles sont régies par un ensemble de lois et de règlements qui leur sont propres.

## Bilan cumulé (non vérifié)<sup>(1,2)</sup>

Au 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008
<b>Actif</b>		
Encaisse et valeurs mobilières	763 \$	735 \$
Prêts	2 698	2 582
Terrains, bâtiments et matériel	40	43
Autres actifs	71	36
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 572 \$</b>	<b>3 396 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	3 171 \$	3 065 \$
Autres passifs	90	75
Emprunts	10	—
Capitaux propres		
Capital social	20	22
Capital-actions	13	14
Excédents non répartis	22	14
Cumul des autres éléments du résultat étendu	2	2
Réserves	244	204
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>3 572 \$</b>	<b>3 396 \$</b>

## Résultats cumulés (non vérifiés)<sup>(1,2)</sup>

De l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2009	2008
Revenu d'intérêt	184 \$	194 \$
Frais d'intérêt	73	84
Revenu net d'intérêt	111	110
Autres revenus	34	33
Revenu total	145	143
Provisions pour pertes sur créances	1	8
Frais autres que d'intérêt	112	113
Excédents d'exploitation	32	22
Charge d'impôts sur les excédents	5	5
<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	<b>27</b>	<b>17</b>
Provision pour ristournes aux membres	1	1
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux membres	—	—
<b>Excédents de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>26 \$</b>	<b>16 \$</b>

(1) Le bilan cumulé et les résultats cumulés comprennent les données relatives aux caisses et aux fédérations du Manitoba et de l'Acadie après élimination des soldes et des transactions intersociétés. En raison de la non-simultanéité des fins d'exercices financiers des caisses, les excédents non répartis ne correspondent pas aux excédents de l'exercice présentés aux résultats.

(2) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

# Une gouvernance en pleine évolution

Le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada, se démarque des institutions financières de nature bancaire par sa gouvernance coopérative qui valorise la participation démocratique de ses membres et de leurs représentants à son orientation.

L'année 2009 a été marquée par plusieurs travaux d'envergure qui visent, à terme, à accroître l'unité de pensée et d'action entre toutes les organisations qui composent le Mouvement, soit les caisses Desjardins, leurs filiales, la Caisse centrale Desjardins ainsi que la Fédération des caisses Desjardins. Ces travaux, qui sont menés sous l'égide d'un plan d'évolution comprenant cinq grands chantiers, auront des effets marqués sur la gouvernance du Mouvement Desjardins. Les efforts déployés, qui profiteront aux membres et aux clients de Desjardins, visent à :

- assurer à long terme la croissance et le développement stratégique du Mouvement,
- accroître la concertation, la participation et les liaisons avec le réseau des caisses,
- faire évoluer le rôle de la Fédération en fonction des nouveaux besoins,
- optimiser la performance de la Fédération et des filiales,
- mobiliser l'ensemble du capital humain qui anime Desjardins, en l'occurrence ses quelque 6 200 dirigeants élus et plus de 42 200 employés,

le tout dans le respect de l'identité coopérative et des valeurs qui guident la réalisation de la mission du Mouvement Desjardins.

## Faits saillants

Les effets de la crise financière amorcée en 2007 et les travaux découlant du plan d'évolution du Mouvement adopté en 2008 auront marqué l'année 2009. Avec ce contexte en toile de fond, voici les principales actions réalisées au cours de l'exercice à l'égard de la gouvernance de la Fédération, mais aussi plus largement de celle des filiales et des caisses.

- Mise en œuvre d'une nouvelle approche pour définir les grandes orientations du Mouvement, fondée sur une démarche participative et une optique Mouvement. Dix thèmes stratégiques porteurs de croissance et de développement pour le Mouvement Desjardins ont fait l'objet de travaux par des équipes de réflexion multidisciplinaires dont les résultats ont été soumis à des consultations auprès des instances démocratiques de la Fédération et des caisses. Cette démarche a culminé avec la tenue du 20<sup>e</sup> Congrès des dirigeants et dirigeantes du Mouvement, dont l'objectif était d'obtenir des délégués des caisses une confirmation de certaines grandes orientations appelées à guider à long terme la gouvernance et le développement du Mouvement.
- Dans le même esprit, mise sur pied d'une équipe de réflexion sur la planification stratégique du réseau des caisses constituée de 21 directeurs généraux de caisses, représentant toutes les régions du Québec, de l'Ontario et les caisses de groupes. Son mandat était de dégager les enjeux propres au réseau des caisses à partir des résultats des travaux des équipes de réflexion stratégique dont il a été question précédemment. En plus de contribuer aux orientations du plan stratégique du Mouvement, le plan stratégique du réseau des caisses servira d'intrant à chacune des caisses dans l'élaboration de son propre plan stratégique triennal.
- Révision en profondeur de la structure organisationnelle du Mouvement, qui mise sur l'établissement de secteurs d'affaires favorisant une réponse mieux adaptée à ses besoins actuels et futurs, tout en répondant aux impératifs de marché et à la nécessité de clarifier les zones de responsabilité et d'imputabilité.

- Mise en œuvre de la nouvelle structure qui vise à rapprocher la Fédération et les filiales des caisses et de leurs membres, à simplifier l'organisation, à optimiser leur performance globale et à assurer leur croissance et le renforcement de leur gestion financière ainsi que de la gestion de leurs risques. La gouvernance des filiales sera adaptée en fonction de cette structure organisationnelle au cours de 2010. Les membres du conseil d'administration ont bénéficié à cette fin de l'appui d'une firme d'experts-conseils pour établir un diagnostic rigoureux et obtenir un maximum d'information sur les stratégies qui ont cours dans le secteur financier à l'échelle mondiale pour faire face aux enjeux de l'industrie des services financiers. Plusieurs périodes d'échanges ont été tenues pour en arriver à la structure d'organisation finale qui a, par la suite, fait l'objet de plans de mise en œuvre et de communication exhaustifs.

- Révision des mécanismes de concertation, de participation et de liaison avec le réseau pour assurer une participation significative des directeurs généraux des caisses dans l'établissement des grandes stratégies opérationnelles ayant des impacts sur les opérations des caisses. Une démarche similaire a été amorcée et se poursuivra en 2010 pour les dirigeants élus des caisses qui, eux, sont appelés à contribuer, à différents niveaux, à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques du Mouvement.

- Gestion proactive des effets de la crise financière sur le Mouvement par :

- un suivi serré de l'état des marchés et de ses impacts sur le Mouvement;
- l'adoption d'un positionnement comptable pour le Mouvement et ses filiales sur le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et l'adoption de plans d'action touchant le traitement des titres de PCAA et des fonds de couverture par suite du dépôt d'un bilan complet de la situation;
- l'obtention de facilités d'emprunt auprès de la Banque du Canada et le recours à d'autres mesures gouvernementales, dont la modification de la *Loi sur les coopératives de services financiers*;
- la mise sur pied d'un comité de gestion Finances et Risques Mouvement ayant pour mandat de suivre hebdomadairement l'évolution de ses risques financiers;
- l'adoption d'un plan de contingence;
- la révision de plusieurs encadrements financiers pour la Caisse centrale Desjardins, la Fiducie Desjardins ainsi que pour la Fédération des caisses Desjardins et les caisses.

Cette année encore, la commission Gestion des risques et la commission Vérification et Inspection ont joué un rôle déterminant dans le suivi des travaux entourant la gestion des effets de cette crise sur Desjardins et sur le suivi courant des risques propres au Mouvement.

- Poursuite des travaux auprès de l'Autorité des marchés financiers dans plusieurs dossiers, dont les suites à la demande officielle d'agrément en vertu de l'Accord de Bâle II à l'égard de l'approche standard pour le risque opérationnel du Mouvement. Par ailleurs, la mise en œuvre des nouvelles lignes directrices, notamment celle sur la gouvernance, a été planifiée et suivie sous la supervision de la commission Gestion des risques. Ces travaux ont entre autres mené, pour la Fédération, à l'adoption d'encadrements portant sur la gestion du risque opérationnel, sur la continuité des affaires ainsi que sur les risques de contrepartie et d'émetteur. Une norme financière relative à la gestion intégrée des risques a également été adoptée.
- Continuation des travaux d'implantation des normes internationales d'information financière (IFRS), dont les échéanciers exigeants sont respectés. Ces normes, dont la date d'entrée en vigueur se situe en 2011, exigeront du Mouvement un exercice comptable fort complexe en 2010.

- Tenue du premier Rendez-vous des présidentes et présidents des conseils de surveillance (Québec) et des comités de vérification (Ontario), qui a connu un vif succès et permis le ressourcement et l'échange en matière de surveillance de l'éthique, de la déontologie et de la coopération. Sous le thème «Coopérer pour mieux gouverner», les 300 participants ont partagé une compréhension des enjeux et des défis de la surveillance dans une société défiant chaque jour un peu plus les valeurs de l'éthique et de la coopération.
- Publication par le Mouvement d'un deuxième rapport de responsabilité sociale et coopératif aligné sur les lignes directrices de la Global Reporting Initiative, que l'on peut trouver sur son site *desjardins.com*. Ce rapport contient notamment son bilan de carbone dont la méthodologie de quantification a été validée par le chef de la Surveillance du Mouvement Desjardins.

## Politique sur la gouvernance de la Fédération

La Fédération s'est dotée d'une politique de gouvernance respectueuse des lignes directrices de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et de l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF), tout en adaptant son contenu à la nature coopérative de Desjardins. Cette politique a été adoptée par la Caisse centrale Desjardins, les filiales et les caisses dans une version adaptée à leur réalité.

La première adaptation fondamentale est liée à l'objectif même des mesures que prend le conseil d'administration de la Fédération en matière de gouvernance. En effet, la gouvernance de Desjardins vise avant tout à permettre la réalisation de sa mission, qui est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Guidée par des objectifs à long terme, elle est centrée sur la création de valeur économique pour le bénéfice de ses propriétaires usagers, les membres des caisses, qui profitent alors :

- d'une offre de service concurrentielle, complète, intégrée et accessible;
- de ristournes individuelles et collectives;
- d'une contribution active au développement local et régional dans une perspective de développement durable.

Pour atteindre ces objectifs, Desjardins recherche une rentabilité rassurante et suffisante qui lui permet d'assurer sa pérennité tout en assumant un leadership sur le plan de sa responsabilité sociale.

## Application des lignes directrices en matière de gouvernance

### Mandat du conseil d'administration (CA)

#### 1. Gérance de la Fédération

Le conseil d'administration assume explicitement la responsabilité de la gérance de la Fédération en administrant ses affaires de façon saine et prudente. Il veille à ce que soient mis en place les mécanismes et les structures qui lui permettent de jouer pleinement son rôle. Il revoit périodiquement son fonctionnement dans une perspective d'amélioration continue et veille à la protection du patrimoine du Mouvement, de ses quelque 5,8 millions de membres et de ses clients.

Il joue un double rôle puisque ses responsabilités touchent la Fédération comme entreprise, mais aussi le Mouvement comme groupe financier de nature coopérative. En effet, la Fédération est l'organisme d'orientation, de planification, de coordination, de surveillance et de contrôle de l'ensemble des activités du Mouvement. La révision de la structure organisationnelle réalisée en 2009 vise notamment à renforcer ce rôle.

En vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, le conseil exerce tous les pouvoirs de la Fédération, à l'exception de ceux qu'il délègue de temps à autre à ses commissions et comités. Il assume notamment les responsabilités suivantes :

#### a. Culture d'intégrité

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer du respect de l'identité coopérative de Desjardins et de ses valeurs permanentes, soit l'argent au service du développement humain, l'action démocratique, l'engagement personnel, la rigueur et l'intégrité ainsi que la solidarité avec le milieu. Dans ce contexte, il lui revient de voir au respect du *Code d'éthique et de déontologie du Mouvement des caisses Desjardins* par les membres de la direction, les employés et les dirigeants élus.

Soulignons que Desjardins dispose d'un conseil d'éthique et de déontologie (CEDEO) qui relève de l'assemblée générale de la Fédération au même titre que le conseil d'administration. Le CEDEO a la responsabilité d'assurer l'évolution du Code et de produire, au besoin, des avis en matière d'éthique ou de déontologie. Une structure de soutien des activités de ce conseil permet le déploiement d'activités de sensibilisation et de formation, en plus d'offrir un service-conseil. Ces mesures concrétisent les efforts de Desjardins pour assurer le respect du Code, lequel prévoit d'ailleurs des sanctions en cas de dérogation aux règles déontologiques. Desjardins dispose aussi d'un mécanisme de signalement confidentiel des actions contraires au Code et aux encadrements réglementaires.

Le *Code d'éthique et de déontologie du Mouvement des caisses Desjardins*, accessible au public sur le site *desjardins.com* et sur le portail intranet de la Fédération, invite chacune des personnes actives au sein de Desjardins à faire preuve d'une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

#### b. Processus de planification stratégique et financière

Le conseil d'administration dispose d'un processus continu de planification stratégique et financière pour le Mouvement Desjardins, qui inclut l'élaboration d'un plan financier et d'un plan de capitalisation. Il est appuyé par le comité de direction du Mouvement dans ses responsabilités d'assurer l'intégration des orientations et des plans stratégiques et financiers des caisses et des filiales, ainsi que la cohérence des stratégies de développement des affaires, le tout en tenant compte des risques. La communication de ce plan stratégique est assurée auprès des acteurs de Desjardins pour en dégager une compréhension commune. L'exercice de planification stratégique 2010-2012 a mis à contribution à la fois les caisses et les instances démocratiques de la Fédération, compte tenu de l'ampleur du virage souhaité par le conseil d'administration. Du plan stratégique et financier découle un plan d'affaires pour le réseau coopératif (PARC)<sup>(1)</sup>. La responsabilité de la réalisation de ces plans est confiée au comité de direction du Mouvement. Le conseil d'administration joue à cet égard un rôle de suivi, de surveillance et de contrôle et veille à obtenir les renseignements qui lui permettront d'apporter les correctifs nécessaires, au besoin.

Quant à la Caisse centrale Desjardins, à Desjardins Capital de risque et à la Fiducie Desjardins, leur conseil d'administration respectif adopte un plan stratégique et financier triennal mis à jour chaque année.

#### c. Détermination et gestion des principaux risques

Le conseil d'administration voit à la détermination des principaux risques de la Fédération et du Mouvement et s'assure de la mise en place des systèmes pertinents pour les gérer de façon intégrée. La Fédération compte sur l'appui de la première vice-présidence Gestion des risques, Mouvement Desjardins. Le conseil d'administration de la Fédération, appuyé par sa commission Gestion des risques, assure un arrimage avec sa commission Vérification et Inspection qui demeure responsable des risques liés au processus de divulgation de l'information financière. Il en est de même pour la Caisse centrale Desjardins, Desjardins Capital de risque et la Fiducie Desjardins. Le comité de direction du Mouvement appuie aussi le conseil d'administration dans l'exercice de cette responsabilité et reçoit annuellement un rapport sur la situation globale des risques dans le Mouvement. La commission Gestion des risques tient des séances à huis clos, sans la présence de membres de la direction.

#### d. Planification de la relève

Le conseil d'administration supervise l'évolution du programme de planification de la relève et est appuyé dans cette responsabilité par la commission Ressources Humaines et la première vice-présidence Capital humain et Culture, Mouvement Desjardins. La commission veille à la réalisation de ce programme, fait rapport au conseil d'administration et formule, au besoin, des recommandations à l'intention de celui-ci. Le processus de sélection des cadres supérieurs aux fins de la nouvelle structure organisationnelle du Mouvement s'est appuyé sur les travaux menés au cours des dernières années dans le cadre de la mise sur pied de ce programme puisque les candidats retenus proviennent principalement du bassin de personnes ayant été identifiées comme relève potentielle à des postes de direction.

En ce qui concerne le poste de président du conseil et chef de la direction, marque de la distinction coopérative de Desjardins, son titulaire est élu par un collège électoral formé de 256 représentants des caisses du Québec et de l'Ontario<sup>(2)</sup> et du président et chef de la direction du Mouvement. Bien qu'il n'ait pas à nommer le titulaire de ce poste, le conseil d'administration veille à bien planifier la relève en déterminant les grands paramètres des mandats de la présidence du Mouvement, d'une durée de quatre ans. Le processus électoral est encadré par un règlement de la Fédération et est supervisé par un comité d'élection formé de dirigeants élus et indépendants du conseil d'administration, qui a notamment pour responsabilité d'établir les règles de conduite et le processus électoral. L'ensemble du processus électoral, et plus particulièrement ses règles afférentes de même que le guide de conduite applicable aux candidats et membres du collège électoral, est sous la responsabilité du comité d'élection à la présidence.

#### e. Intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion

Le conseil d'administration, appuyé par sa commission Vérification et Inspection, veille à la mise en place de systèmes de contrôle efficaces (comptables, administratifs et de gestion) pour garantir l'intégrité de ses activités et obtient les redditions de comptes requises des gestionnaires. Le conseil d'administration est appuyé dans cette responsabilité par le Vérificateur interne du Mouvement dont le plan annuel de travail est approuvé par la commission Vérification et Inspection. Des travaux se poursuivent de façon continue pour améliorer la documentation des contrôles afférents à la production de l'information financière. Ces travaux sont suivis par le chef de la direction financière du Mouvement à qui revient la responsabilité d'attester les états financiers consolidés et cumulés du Mouvement, conjointement avec le chef de la direction du Mouvement. Des travaux importants ont été menés en 2009 pour définir les éléments de renforcement de la gouvernance financière des caisses, incluant le volet des contrôles internes, et ce, en appui à l'atteinte de leurs objectifs d'affaires et dans la perspective de faire évoluer leurs pratiques dans le sens des exigences des autorités réglementaires.

Le conseil d'administration veille aussi à ce que le comité de direction du Mouvement lui fournisse, ainsi qu'à ses commissions et comités, des informations intègres, présentées à temps et adaptées aux besoins particuliers de ses administrateurs, de façon à leur permettre de tirer parti des occasions d'affaires qui surviennent et d'évaluer les risques. Les membres du conseil sont invités à évaluer au fur et à mesure la qualité de chaque dossier soumis devant soutenir la prise de décision. À cet égard, une session de formation est disponible pour le personnel qui présente des dossiers aux instances décisionnelles de la Fédération.

La direction dispose d'information de gestion permettant de suivre efficacement les principaux indicateurs de performance, et ce, pour le bénéfice notamment du conseil d'administration qui obtient ainsi plus rapidement les données stratégiques soutenant la prise de décision.

Les administrateurs reçoivent au moins trimestriellement de l'information financière et d'exploitation permettant d'évaluer la situation du Mouvement et l'avancement des projets que mène la Fédération. Le conseil d'administration s'assure que l'organisation possède les politiques et les mécanismes appropriés pour favoriser la production et la présentation de cette information.

Pour remplir efficacement son rôle, le conseil d'administration de la Fédération se réunit régulièrement, selon un calendrier préétabli. Les administrateurs reçoivent à l'avance l'ordre du jour et la documentation relative à ces réunions afin d'assurer des discussions éclairées et de faciliter le processus décisionnel.

Ils disposent des outils technologiques permettant l'accès à la documentation relative aux réunions et aux encadrements des activités du Mouvement.

#### f. Orientations stratégiques de communication

Le conseil d'administration adopte des orientations stratégiques de communication alignées sur la planification stratégique et financière en précisant les actions à réaliser et les résultats à mesurer. La Fédération élabore aussi des plans de communication interne et externe pour mieux encadrer ses relations avec les caisses et leurs membres et sociétaires, ses employés, les filiales et leurs clients, les organismes socioéconomiques et communautaires, les leaders d'opinion, le public, les médias, les agences de notation et les gouvernements.

La Fédération possède un plan stratégique de la fonction communication à portée Mouvement pour encadrer notamment la divulgation de l'information financière et des changements importants pouvant influencer sur la situation financière du Mouvement. Elle dispose aussi de divers mécanismes lui permettant d'assurer une communication efficace auprès de ces diverses parties prenantes. Ces mécanismes sont, notamment : la vice-présidence exécutive Communications, l'Ombudsman, l'équipe de soutien à l'éthique et à la déontologie du Secrétariat général, le processus de règlement des plaintes de la caisse (*Votre satisfaction, ma priorité*) et, dans le Mouvement, les assemblées générales annuelles, la divulgation trimestrielle des résultats financiers du Mouvement, ses publications (dont son rapport annuel, son rapport de responsabilité sociale et coopératif, les revues *Desjardins*, *Espace D*, *Entreprises*, *Partenaires*, les bulletins d'information destinés aux employés), sa ligne téléphonique sans frais, son portail intranet, son site Internet où l'on trouve une section *Relations avec les membres*, le Service aux membres de la Fédération et le mécanisme de signalement des actions contraires au Code d'éthique et de déontologie et aux encadrements réglementaires.

Par ailleurs, la Fédération entretient des relations avec les agences de notation internationales et coordonne les relations du Mouvement avec les divers niveaux de gouvernement dans le respect des lois en vigueur sur le lobbying.

#### 2. Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fédération compte 22 membres et est constitué d'une majorité de personnes non reliées, dont les critères de désignation sont énumérés au paragraphe 3.

Les vice-présidents des conseils des représentants de la région Outaouais-Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec et de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine assistent également aux réunions du conseil d'administration à titre d'administrateurs délégués.

#### 3. Application de la définition de personne non reliée

Le conseil d'administration compte cinq administrateurs reliés, soit le président du conseil et chef de la direction du Mouvement et quatre directeurs généraux de caisses. Le premier est relié parce qu'il est membre de la direction de la Fédération, et les quatre autres parce qu'ils sont employés d'entreprises du groupe, en l'occurrence de caisses. Par ailleurs, aucun administrateur n'a de lien d'affaires ou personnel avec les membres du comité de direction du Mouvement, ni d'intérêts susceptibles, au jugement du conseil d'administration, de nuire de façon importante à sa capacité d'agir au mieux des intérêts de la Fédération et du Mouvement, ni d'intérêts raisonnablement susceptibles, encore une fois au jugement du conseil d'administration, d'être perçus comme nuisibles.

(1) Le PARC est un plan d'affaires d'un an consolidant les plans d'affaires des 481 caisses et de la Fédération et intégrant la contribution des filiales à l'offre de service intégrée destinée aux membres propriétaires des caisses. Le processus menant à l'établissement du PARC est révisé périodiquement pour répondre aux attentes des caisses.

(2) Les membres des conseils des représentants.

Pour le guider dans le jugement qu'il porte, le conseil d'administration se réfère aux dispositions du Code d'éthique et de déontologie applicables à ses administrateurs et aux déclarations d'intérêts produites annuellement par ces derniers. Les administrateurs consacrent leur attention à leurs rôle et responsabilités chez Desjardins, aucun d'eux ne siégeant à d'autres conseils d'administration de grandes entreprises. En général, ils occupent un ou deux postes d'administrateur auprès de sociétés à but non lucratif.

La liste des administrateurs avec mention de leur statut d'administrateur relié ou non relié se trouve dans la brochure «Leadership partagé et cohésif» insérée en page 17 de ce rapport.

#### 4. Processus de mise en candidature

Compte tenu de la structure coopérative du Mouvement et du principe de délégation qui y prévaut, le conseil d'administration de la Fédération est composé de personnes élues par les délégués des caisses membres de la Fédération qui, réunis en assemblée dans chacune des régions ou en assemblée des caisses de groupes, élisent directement 17 des 22 membres du conseil d'administration. Ces personnes assument la présidence des conseils des représentants<sup>(3)</sup>. Il revient donc aux délégués des caisses de choisir parmi les candidats intéressés les personnes les plus aptes à jouer deux rôles, soit administrer la Fédération et le Mouvement dans son ensemble et assurer un rôle de représentation en région. Au moment des mises en candidature, un rappel est fait des responsabilités et exigences relatives à la fonction de président de conseil des représentants. Parce qu'ils agissent comme dirigeants de caisse, comme membres de leur conseil des représentants, et ensuite comme membres du conseil d'administration de la Fédération, cette dernière peut compter sur des administrateurs qui connaissent en profondeur les activités du Mouvement tout en étant indépendants de la direction. Cette connaissance des activités de l'organisation est un avantage significatif découlant de la structure coopérative du Mouvement.

Les présidents des conseils des représentants ont aussi la responsabilité de bien faire comprendre aux caisses les orientations que définit le conseil d'administration, de voir à l'efficacité des mécanismes de concertation, de participation et de liaison avec le réseau ainsi que de communiquer au conseil d'administration les préoccupations des caisses qu'ils représentent. La préoccupation du bien commun des membres et des autres parties prenantes du Mouvement anime les membres du conseil d'administration qui assument un leadership en cette matière.

Les quatre autres postes occupés par des directeurs généraux de caisses sont comblés par une élection tenue lors d'une assemblée des représentants de la Fédération. Le dernier poste est réservé au président du conseil et chef de la direction du Mouvement.

Ainsi, le processus d'élection des administrateurs de la Fédération assure en soi l'indépendance des membres du conseil d'administration envers le président du conseil et chef de la direction du Mouvement, puisque ce dernier n'a aucune influence sur leur élection.

Par ailleurs, les règles relatives à la composition du conseil d'administration favorisent la stabilité et la continuité de la gouvernance du Mouvement, puisque les mandats de ses membres sont de trois ans, renouvelables, et que le tiers d'entre eux sont sortants de charge annuellement. Par conséquent, les administrateurs ont le temps d'approfondir leur connaissance des dossiers et de participer activement aux travaux du conseil. Depuis 2001, on observe un renouvellement naturel et continu dans la composition du conseil d'administration, mais à un rythme qui assure le maintien de sa performance globale.

La composition du conseil d'administration est équilibrée par la présence de représentants de toutes les régions du Québec, des caisses de groupes et des caisses populaires de l'Ontario, mais aussi par la somme des compétences et des expériences que l'on y retrouve (expert comptable, avocat, notaire, gestionnaire, médiateur professionnel, professeur d'université en gestion, entrepreneur, directeur général de caisse, etc.).

Tous les processus, modalités et exigences relatifs à l'exercice des responsabilités d'un administrateur de la Fédération et d'un président de conseil des représentants sont énumérés dans un guide mis à la disposition des dirigeants des caisses, à la fois pour soutenir les personnes intéressées à poser leur candidature et pour aider ceux qui élisent les dirigeants de la Fédération.

La commission sur la gouvernance n'a pas de rôle à jouer quant au choix des administrateurs de la Fédération. Elle est toutefois responsable du processus de sélection des administrateurs des filiales du Mouvement.

#### 5. Évaluation de l'efficacité des instances

Le conseil d'administration, ses commissions et ses comités évaluent annuellement leur performance à partir d'objectifs mesurables fixés par le conseil d'administration en début d'année. Les pistes d'amélioration ainsi que les points à surveiller déterminés lors de cet exercice d'évaluation font l'objet d'un plan d'action recommandé au conseil d'administration par la commission sur la gouvernance, qui veille à son suivi. Le conseil d'administration reçoit d'ailleurs un rapport d'avancement à la mi-année. Le programme d'évaluation des instances de la Fédération prévoit également une démarche d'autoévaluation suivie d'une rencontre individuelle de chaque administrateur avec le président du conseil. En 2009, le conseil a poursuivi les travaux entrepris l'année précédente. Chaque administrateur a évalué le processus d'évaluation en place et les outils utilisés. Les volets mobilisation et développement des compétences ont été intégrés. Les rencontres individuelles entre la présidente et chef de la direction et chacun des administrateurs, qui avaient été suspendues en 2008, ont repris. Le président du conseil est responsable du processus d'évaluation et la commission sur la gouvernance en assure la supervision.

La commission Orientation coopérative est aussi associée à l'évaluation du conseil d'administration en déposant annuellement un rapport qui confirme dans quelle mesure ce dernier s'est acquitté de son premier objectif annuel, qui est de s'assurer que ses décisions importantes tiennent compte des éléments de la distinction coopérative.

#### 6. Programme d'accueil et de formation des nouveaux administrateurs

La Fédération assure l'accueil et la formation continue de ses administrateurs et prépare les sessions en fonction de leurs besoins spécifiques.

Tout nouvel administrateur bénéficie d'une session d'intégration comportant notamment une rencontre avec certains membres de la direction et la remise d'un manuel de référence contenant les renseignements essentiels à l'exercice de ses fonctions. Tout administrateur reçoit un document rappelant les attentes et devoirs afférents à ses fonctions. Des sessions d'accueil sont également tenues pour assurer une intégration efficace d'un nouveau membre d'une commission ou d'un comité du conseil.

Au besoin et sur demande, des rencontres sont organisées avec du personnel spécialisé de la Fédération, de la Caisse centrale, de Desjardins Capital de risque et de la Fiducie Desjardins pour aider les administrateurs à approfondir leur connaissance générale de l'entreprise et de ses principaux dossiers stratégiques.

Le programme de formation des membres du conseil d'administration s'intègre à la programmation des activités de l'Institut coopératif Desjardins, institut de formation créé à l'intention des dirigeants élus et des gestionnaires du Mouvement des caisses Desjardins. En 2009, le conseil d'administration a donné le mandat au premier vice-président Capital humain et Culture, Mouvement Desjardins de faire un diagnostic global de la formation chez Desjardins à la fois pour les membres du personnel, les gestionnaires et les dirigeants élus, de manière à recentrer tous les efforts sur les priorités stratégiques et à en optimiser la diffusion.

(3) Les conseils des représentants sont des instances démocratiques de la Fédération. Le rôle du conseil des représentants est, dans chacune des régions et pour le regroupement des caisses de groupes, d'assurer une vie associative dynamique par: la concertation entre les caisses de la région et avec la Fédération; son influence sur la prise de décision touchant les grandes orientations et les projets importants par une participation active aux consultations; sa contribution à l'identification des enjeux régionaux et des occasions de développement des affaires; son suivi de la satisfaction des membres et l'image de Desjardins dans la région; la présence institutionnelle dans la région. Il anime la vie associative par le biais du rôle d'animation attribué à chaque membre du conseil des représentants. Il s'assure que les préoccupations formulées par les caisses de la région sont prises en compte par la Fédération.

## 7. Taille du conseil

La composition du conseil d'administration permet la représentation adéquate des caisses des 17 régions couvrant le territoire du Québec et d'une partie de l'Ontario ainsi que des caisses de groupes. Aussi, la présence de quatre directeurs généraux de caisses vise à donner l'assurance au conseil d'administration que les orientations qu'il adopte et leur mise en œuvre sont adaptées à la réalité des caisses.

Malgré leur nombre élevé, les administrateurs s'imposent une bonne discipline et une gestion efficace des réunions. De plus, les rencontres informelles et périodiques entre le président du conseil et chef de la direction et les administrateurs accroissent l'efficacité des réunions formelles. Les résultats de l'évaluation de la performance du conseil d'administration confirment d'année en année la très grande pertinence de ces rencontres. Chacune des réunions du conseil d'administration, d'une commission ou d'un comité est suivie d'une période de huis clos de laquelle sont absents les membres de la direction de la Fédération, exception faite du président du conseil et chef de la direction lorsqu'il ne doit pas se retirer pour des questions d'indépendance.

## 8. Politique de rémunération des administrateurs

Le conseil d'administration révisé annuellement sa politique encadrant la rémunération de ses administrateurs, des membres du conseil d'éthique et de déontologie et des membres des conseils des représentants. Le conseil bénéficie de la recommandation de la commission sur la gouvernance, laquelle étudie attentivement l'évolution du marché en ce domaine. En 2009, la commission a eu recours aux services de la firme Towers Perrin pour s'assurer que la méthodologie d'étalonnage utilisée prenait en compte la réalité du poste d'administrateur du Mouvement et assurait la comparabilité recherchée.

Les barèmes de cette politique sont en deçà des tendances de l'industrie, mais tiennent compte de façon appropriée de la culture de Desjardins, de l'ensemble des fonctions assumées auprès de la Fédération, de la Caisse centrale Desjardins, de Desjardins Capital de risque et de la Fiducie Desjardins, et des risques et des exigences inhérents aux fonctions des administrateurs. Soulignons que les membres du conseil d'administration ont maintenu le statu quo des barèmes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Ajoutons que la rémunération du président et chef de la direction fait l'objet d'une recommandation d'un comité spécifique du conseil, dont la totalité des membres sont des administrateurs non reliés. Celui-ci ne retire personnellement aucune somme d'argent pour les postes qu'il assume comme administrateur des composantes énumérées plus haut.

### Barèmes de rémunération des membres des conseils d'administration de la Fédération, de la Caisse centrale Desjardins, de Desjardins Capital de risque et de la Fiducie Desjardins ainsi que des membres du conseil d'éthique et de déontologie de la Fédération et de la Caisse centrale Desjardins

	Fédération	Desjardins Capital de risque	Caisse centrale Desjardins	Fiducie Desjardins	Filiales
Présidence du CA <sup>(4)</sup>	Aucune car assumée par le président et chef de la direction du Mouvement	20 000\$ remis à la Fédération car assumée par le président et chef de la direction du Mouvement	20 000\$ remis à la Fédération car assumée par le président et chef de la direction du Mouvement	20 000\$ remis à la Fédération car assumée par le président et chef de la direction du Mouvement	20 000\$, dont 10 000\$ à titre d'administrateur et 10 000\$ comme président du CA
Indemnité annuelle pour une présidence de commission ou de comité <sup>(5)</sup>	6 500\$	6 500\$	6 500\$	6 500\$	6 500\$
Indemnité annuelle pour un membre du conseil d'administration <sup>(6, 7)</sup>	7 500\$	7 500\$	7 500\$	7 500\$	10 000\$
Indemnité annuelle pour un membre d'une commission ou d'un comité du conseil d'administration <sup>(8)</sup>	2 000\$	2 000\$	2 000\$	2 000\$	2 000\$
Allocation de présence pour une réunion du conseil d'administration <sup>(9)</sup>	1 000\$ (maximum par jour)	1 000\$ (maximum par jour)	1 000\$ (maximum par jour)	1 000\$ (maximum par jour)	1 000\$ (maximum par jour)
Allocation de présence pour une réunion d'une commission ou d'un comité <sup>(9)</sup>	500\$ (par demi-journée)	500\$ (par demi-journée)	500\$ (par demi-journée)	500\$ (par demi-journée)	500\$ (par demi-journée)
Conférence téléphonique	200\$	200\$	200\$	200\$	200\$
Allocation de présence pour les membres du conseil d'éthique et de déontologie ou du comité de déontologie	1 500\$ pour la présidence 750\$ pour les membres	500\$ (par demi-journée)	1 500\$ pour la présidence 750\$ pour les membres	1 500\$ pour la présidence 750\$ pour les membres	500\$ (par demi-journée)
Compensation pour la présidence des conseils des représentants <sup>(6)</sup>	15 000\$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Allocation de présence pour les membres des conseils des représentants	300\$ par réunion	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Présidence d'un forum de consultation	1 000\$ pour la préparation 1 000\$ pour la journée	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

s.o.: sans objet

(4) La présidence du conseil des filiales est assumée par un membre du conseil d'administration de la Fédération.

(5) Pour les commissions ou les comités ayant moins de quatre réunions, l'allocation de présence est doublée à la place du versement d'une indemnité annuelle.

(6) Un membre du conseil de la Fédération reçoit 30 000\$ comme indemnité annuelle pour agir comme administrateur de la Fédération, de la Caisse centrale Desjardins, de Desjardins Capital de risque et de la Fiducie Desjardins. Ce montant est réparti également entre ces quatre composantes. Pour les deux administrateurs délégués, cette indemnité est de 23 250\$, à laquelle s'ajoute un montant de 7 500\$ comme vice-présidents de leur conseil des représentants respectif.

(7) En ce qui concerne les quatre directeurs généraux qui sont membres des conseils d'administration, la politique prévoit qu'il appartient au conseil d'administration de leur caisse de décider s'ils conservent l'ensemble de leur rémunération.

(8) L'indemnité annuelle de membre est versée, et ce, indépendamment du nombre de commissions ou comités auxquels siègent ces membres au sein de la Fédération, de la Caisse centrale Desjardins (CCD), de Capital Desjardins inc. (CDI), de Desjardins Capital de risque (DCR) ou de la Fiducie Desjardins (FD). Une seule indemnité est donc versée pour les fonctions assumées à la Fédération, à la CCD, à DCR et à la FD. Pour un membre d'une commission ou d'un comité qui n'est pas membre du conseil d'administration, l'indemnité est de 5 000\$.

(9) Peu importe le nombre de réunions de conseils d'administration, commissions et comités dans la même journée, l'allocation quotidienne maximale est de 1 000\$; tous les efforts sont faits pour concentrer les réunions dans une même journée afin de limiter le plus possible les coûts.

## Rémunération des membres du conseil d'administration

Est divulguée la rémunération individuelle touchée par les membres du conseil d'administration pour les fonctions qu'ils assument à la Fédération, à Desjardins Capital de risque (DCR), à la Caisse centrale Desjardins (CCD), à la Fiducie Desjardins (FD) ou à titre de président du conseil d'une filiale.

Nom	Reçue de la Fédération, de DCR, de la CCD et FD		Autres honoraires <sup>(10)</sup>		Total 2009
	Jetons de présence	Indemnité annuelle	Jetons de présence	Indemnité annuelle	
ARSENAULT, Dominique <sup>(11)</sup>	10 300 \$	8 188 \$			18 488 \$
BARIL, Jacques	44 500 \$	70 500 \$			115 000 \$
BÉLANGER, Annie P.	48 700 \$	28 313 \$			77 013 \$
BLAIS, Thomas	57 400 \$	67 000 \$	17 800 \$ <sup>(12)</sup>	15 000 \$ <sup>(12)</sup>	157 200 \$
BOUDREAU, Laurier	41 200 \$	32 000 \$			73 200 \$
CHAMBERLAND, Serges	37 000 \$	73 500 \$			110 500 \$
CHARBONNEAU, Louise	42 400 \$	32 000 \$			74 400 \$
DUGUAY, Denis	42 300 \$	53 000 \$			95 300 \$
DUMAS, Alain	42 000 \$	32 000 \$			74 000 \$
GAGNÉ, André (prés. CA de DGA) <sup>(13)</sup>	48 400 \$	47 000 \$	7 400 \$	28 500 \$	131 300 \$
GRANT, Norman	44 600 \$	58 875 \$			103 475 \$
LACHAPPELLE, André (prés. CA de CRCD) <sup>(13)</sup>	33 300 \$	47 000 \$	12 500 \$	28 000 \$	120 800 \$
LAFONTAINE, Daniel <sup>(14)</sup>	27 100 \$	19 250 \$			46 350 \$
LAFORTUNE, André	60 100 \$	84 500 \$			144 600 \$
LAUZON, Marcel (prés. CA de DID) <sup>(13)</sup>	43 800 \$	51 875 \$	6 400 \$	28 500 \$	130 575 \$
LEBLANC, Pierre	60 000 \$	64 000 \$			124 000 \$
LEVASSEUR, Pierre	41 000 \$	39 000 \$			80 000 \$
MERCIER, Daniel <sup>(11)</sup>	12 200 \$	13 375 \$			25 575 \$
PARÉ, Denis	64 030 \$ <sup>(15)</sup>	59 000 \$ <sup>(15)</sup>			123 030 \$
RAÏCHE, Alain <sup>(16)</sup>	5 600 \$	2 500 \$			8 100 \$
ROY, Michel	39 800 \$	51 875 \$			91 675 \$
SAMSON, Clément (prés. CA de DGAG) <sup>(13)</sup>	51 500 \$ <sup>(15)</sup>	51 875 \$	17 200 \$	30 500 \$	151 075 \$
ST-PIERRE BABIN, Sylvie (prés. CA de DSF) <sup>(13)</sup>	39 800 \$	55 000 \$	14 700 \$	28 500 \$	138 000 \$
TARDIF, Pierre <sup>(11, 15)</sup>	15 000 \$ <sup>(13, 15)</sup>	13 750 \$ <sup>(13, 15)</sup>	3 100 \$	8 750 \$	40 600 \$
TOURANGEAU, Serge (prés. CA des VMD) <sup>(13)</sup>	42 700 \$	55 875 \$	6 700 \$	14 583 \$	119 858 \$
TURCOTTE, Benoît	49 300 \$	34 000 \$	6 000 \$ <sup>(17)</sup>		89 300 \$
VINET, Yvon	34 800 \$	35 250 \$			70 050 \$
<b>Total</b>	<b>1 078 830 \$</b>	<b>1 180 501 \$</b>	<b>91 800 \$</b>	<b>182 333 \$</b>	<b>2 533 464 \$<sup>(18)</sup></b>

(10) Montants reçus à titre de président du conseil d'administration d'une filiale.

(11) Mandat terminé en mars 2009.

(12) Montant reçu comme administrateur de la Desjardins Credit Union (DCU).

(13) Desjardins Gestion d'actifs (DGA), Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) – fond public géré par Desjardins, Développement international Desjardins (DID), Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG), Desjardins Sécurité financière (DSF), Valeurs mobilières Desjardins (VMD).

(14) Mandat terminé le 4 octobre 2009.

(15) Inclut la rémunération spéciale reçue comme membre du comité de suivi au signalement intervenu à la CCD ou membre du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) ou du comité Entrevues de sélection pour cadres supérieurs.

(16) Mandat ayant débuté le 7 décembre 2009.

(17) Inclut un montant reçu comme formateur à l'Institut coopératif Desjardins.

(18) 63% de ce montant est afférent aux fonctions assumées à la Fédération seulement.

## Rémunération des membres du conseil d'éthique et de déontologie de la Fédération

Nom	Jetons de présence
Bourgeois, Isabelle	8 600 \$
Cardinal, Marcel	7 800 \$
Douvry, Josyane	9 400 \$
Lee-Gosselin, Hélène	19 200 \$
Pichette, Ronald	9 200 \$
Perreault, Lise B.	9 400 \$
Sarrazin, Claire	10 400 \$
St-Aubin, Jacques	9 400 \$

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers*, l'enveloppe budgétaire globale pour le versement des allocations de présence des membres du conseil d'administration, des conseils des représentants et du conseil d'éthique et de déontologie est autorisée par l'assemblée générale de la Fédération. C'est l'ensemble de la rémunération (indemnité annuelle et allocation de présence) qui fait l'objet d'une reddition de comptes à l'assemblée générale. Cette dernière bénéficie d'un rapport sur l'évolution de cette rémunération à chaque année. L'enveloppe budgétaire globale est passée de 2 011 900 \$ en 2007 à 2 476 000 \$ en 2008 et à 2 497 682 \$ en 2009.

## 9. Composition des commissions et comités

Le conseil d'administration crée et définit les mandats des divers commissions et comités dont il a besoin pour exercer ses responsabilités d'orientation, de planification, de surveillance et de contrôle et pour alléger son fonctionnement. Ces commissions et comités sont composés en totalité ou en quasi-totalité de personnes non reliées. La composition et le mandat de ces commissions et comités sont revus annuellement. En 2009, le conseil d'administration a clarifié les règles électorales applicables au choix des membres du comité exécutif de la Fédération ainsi que l'éligibilité des directeurs généraux (administrateurs reliés) aux commissions du conseil.

## 10. Responsabilité à l'égard de la gouvernance

Le conseil d'administration confie à la commission sur la gouvernance le mandat de veiller à l'application et à l'évolution du programme de gouvernance à la lumière des nouvelles tendances de l'industrie; celle-ci formule au conseil d'administration ses observations et recommandations. Cette commission tient des séances à huis clos, sans la présence de membres de la direction.

## 11. Limite de l'autorité du comité de direction du Mouvement

Les responsabilités du président du conseil et chef de la direction du Mouvement sont précisées dans le règlement de régie interne de la Fédération. Le conseil d'administration a aussi établi par écrit un partage très clair des responsabilités entre le conseil d'administration et le comité de direction du Mouvement. Dans le cadre des suites du plan d'évolution du Mouvement, ce partage des responsabilités sera revu en 2010 pour concrétiser les bénéfices recherchés sur le plan de la performance de la gouvernance.

Les objectifs annuels du président du conseil et chef de la direction du Mouvement sont recommandés au conseil d'administration par le comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement (CRGPCDM). En ce qui concerne les objectifs des membres du comité de direction, ils sont fixés à l'intérieur de leur régime d'intéressement par le président et chef de la direction.

Le conseil d'administration s'est doté de principes directeurs liés à la fixation des objectifs pour assurer une saine gestion des régimes d'intéressement et une application équitable pour l'ensemble des composantes de Desjardins. Une évaluation annuelle permet de mesurer l'atteinte de ces objectifs. En ce qui concerne le président du conseil et chef de la direction du Mouvement, le CRGPCDM supervise son évaluation et chaque administrateur y participe de façon anonyme au moyen d'une grille préétablie par ce comité et en l'absence des membres de la direction.

## 12. Indépendance du conseil d'administration face au comité de direction du Mouvement

Le conseil d'administration a mis en place différentes structures et procédures pour assurer son indépendance par rapport à la direction du Mouvement.

1. Un seul poste d'administrateur est occupé par un membre de la direction du Mouvement, qui est aussi un dirigeant élu par des représentants des membres (le président du conseil et chef de la direction du Mouvement).
2. L'assemblée générale a créé le poste de vice-président du conseil d'administration dont le titulaire prend en charge la direction des réunions du conseil d'administration lorsque les sujets traités exigent le retrait du président du conseil et chef de la direction. Le règlement de régie interne prévoit que le vice-président du conseil remplace le président du conseil lorsque ce dernier ne peut agir.
3. Des rencontres informelles périodiques ont lieu entre les administrateurs. Le président du conseil et chef de la direction fait le suivi auprès des membres de la direction du Mouvement, ces derniers n'étant pas présents à ces rencontres. Tant les administrateurs non reliés que les administrateurs reliés sont toutefois présents à ces rencontres, compte tenu que les échanges portent sur des dossiers ne comportant pas de risque de conflit d'intérêts pour les administrateurs reliés.

4. Des périodes à huis clos sont tenues sans la présence de la direction (sauf le président du conseil et chef de la direction) à l'issue de chacune des réunions du conseil d'administration ou du comité exécutif. Il en est de même pour les commissions du conseil.
5. La présidence de la commission Vérification et Inspection est assumée par un administrateur non relié.
6. La commission sur la gouvernance (dont un seul membre est une personne reliée) assume le mandat:
  - a. d'administrer la relation du conseil d'administration avec le comité de direction du Mouvement;
  - b. de voir à ce que le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités. De plus, la responsabilité d'élaborer ou de superviser les ordres du jour du conseil d'administration et de ses comités est confiée au président du conseil d'administration et chef de la direction du Mouvement.
7. Seuls des administrateurs non reliés siègent au comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement.
8. L'appui, au besoin, d'un conseiller externe est fourni pour les dossiers touchant la rémunération globale des cadres aux membres de la commission Ressources humaines et du comité sur la rémunération globale du président du Mouvement.

La Fédération dispose aussi d'un conseil d'éthique et de déontologie dont les membres sont élus par l'assemblée générale. Ses membres sont tous indépendants de la direction et du conseil d'administration.

# Positionnement concernant la non-séparation des fonctions de président du conseil et de chef de la direction

Les fonctions de président du conseil et de président et chef de la direction du Mouvement ne sont pas séparées. Cette décision de l'assemblée générale des membres de la Fédération est traduite dans le règlement de régie interne de la Fédération.

Les principaux éléments qui justifient cette position sont les suivants:

- À la différence des autres entreprises où le chef de la direction est nommé par le conseil d'administration, le titulaire de cette fonction chez Desjardins est élu par un collège électoral de 256 représentants des membres de la Fédération. Sa première responsabilité est de veiller à la protection des intérêts des quelque 5,8 millions de membres de Desjardins; ses intérêts sont ainsi alignés sur ceux de ces membres.
- Le président du conseil et chef de la direction de Desjardins n'a pas d'influence sur le choix des membres du conseil d'administration, puisque ceux-ci sont élus par les représentants des caisses au sein des instances démocratiques responsables de l'élection de ces derniers.
- Le conseil d'administration s'est doté d'un comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement, composé entièrement d'administrateurs indépendants pour éliminer tout risque de conflit d'intérêts en cette matière.
- En raison de la complexité se rattachant à la direction et à la gestion des activités du Mouvement, il est essentiel que le président du conseil connaisse intimement les activités, affaires et dossiers de la Fédération et du Mouvement pour jouer efficacement son rôle de leader et de rassembleur, que ce soit auprès des dirigeants élus, de la direction des différentes composantes de Desjardins ou des membres des caisses.
- La nouvelle structure organisationnelle du Mouvement vise notamment à dégager le président du conseil et chef de la direction du Mouvement des questions liées à l'exploitation. Les filiales du Mouvement sont désormais placées sous la responsabilité d'un premier vice-président et directeur général.

### 13. Commission Vérification et Inspection

En raison de ses activités liées à l'inspection des caisses, la commission Vérification et Inspection (CVI), constituée en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, remplit le rôle d'un comité de vérification pour la Fédération. Elle est entièrement composée d'administrateurs non reliés; deux d'entre eux, dont la présidente de la commission, ont une expertise comptable.

Les rôles et les responsabilités de la commission sont définis de façon à donner à ses membres une indication claire de leurs fonctions, qui sont de l'ordre de la surveillance. La CVI dispose des pouvoirs et de toute l'information voulue pour remplir son mandat. Elle revoit toute l'information financière et supervise la mise en place d'un contrôle efficace et les redditions de comptes requises. Elle dispose de moyens de communication directs avec les responsables de la vérification interne du Mouvement, du Bureau du Vérificateur général du Mouvement Desjardins<sup>(19)</sup> ainsi qu'avec les vérificateurs externes pour discuter et passer en revue certaines questions, le cas échéant. La CVI tient des séances à huis clos, sans la présence de membres de la direction.

La CVI veille à l'indépendance du secteur de la vérification interne du Mouvement et adopte son plan d'action annuel.

### 14. Engagement de conseillers externes

Un administrateur peut retenir les services d'un conseiller externe aux frais de la Fédération. Toutefois, pour assurer la pertinence du recours à de tels conseillers, une demande en ce sens doit être adressée à la commission sur la gouvernance.

# Mandats et composition des commissions, des comités et du conseil d'éthique et de déontologie de la Fédération

#### Au 31 décembre 2009

N.B.: \* personne non reliée  
\*\* administrateur délégué

### Comité exécutif (CE)

#### (composé de sept administrateurs)

Ce comité exerce les mêmes fonctions et les mêmes pouvoirs que le conseil d'administration, à l'exclusion de ceux que le conseil d'administration se réserve ou attribue à un autre comité ou à une commission. Il a tenu 17 réunions et 8 conférences téléphoniques en 2009.

#### Ses membres

Monique F. Leroux, présidente du CA  
Denis Paré\*, vice-président du CA  
Clément Samson\*, secrétaire du CA  
Serges Chamberland<sup>(i)</sup>  
Louise Charbonneau  
André Gagné\*  
Sylvie St-Pierre Babin<sup>(i)</sup>

(i) Ont commencé leur mandat à la fin de mars 2009.  
Pierre Tardif et Daniel Mercier ont siégé jusqu'en mars 2009.

### Commission Orientation coopérative (COC)

#### (composée de cinq administrateurs)

Cette commission assure une vigie du respect des valeurs coopératives et des valeurs permanentes de Desjardins ainsi que des éléments de la distinction coopérative. Au besoin, elle formule des recommandations au conseil d'administration. Elle a tenu cinq réunions, dont une journée de formation et deux conférences téléphoniques en 2009.

#### Ses membres

Michel Roy\*, président  
Annie P. Bélanger<sup>\*/\*\*<sup>(i)</sup></sup>  
Louise Charbonneau<sup>(i)</sup>  
Denis Duguay\*  
Serge Tourangeau\*  
Yvon Vinet<sup>(i)</sup>

(i) Ont commencé leur mandat à la fin de mars 2009.  
Dominique Arseneault et Laurier Boudreault ont siégé jusqu'en mars 2009.

### Commission Vérification et Inspection (CVI)

#### (composée de cinq administrateurs)

Cette commission supervise les activités du Bureau du Vérificateur général du Mouvement Desjardins. Elle soutient le conseil d'administration dans ses responsabilités de surveillance et de contrôle de la Fédération et du Mouvement. Elle examine en profondeur tous les éléments touchant la divulgation de l'information financière. Elle a tenu 22 journées de réunion incluant 5 séances de formation et 2 conférences téléphoniques en 2009.

#### Ses membres

Andrée Lafortune\*, FCA, présidente  
Annie P. Bélanger<sup>\*/\*\*<sup>(i)</sup></sup>  
Thomas Blais\*  
Pierre Leblanc\*, FCA  
Pierre Levasseur<sup>\*<sup>(i)</sup></sup>

(i) A commencé son mandat à la fin de mars 2009.  
Serge Tourangeau et Benoît Turcotte ont siégé jusqu'en mars 2009.

### Commission Gestion des risques (CGR)

#### (composée de six administrateurs)

Cette commission appuie le conseil d'administration dans l'identification et le suivi des principaux risques auxquels sont susceptibles de faire face la Fédération et le Mouvement. Elle a tenu six réunions et sept conférences téléphoniques en 2009.

#### Ses membres

Serges Chamberland\*, président  
Norman Grant\*  
André Lachapelle\*  
Marcel Lauzon\*  
Michel Roy\*  
Benoît Turcotte<sup>\*/\*\*<sup>(i)</sup></sup>

M<sup>me</sup> Andrée Lafortune et M. Alain Dumas y siègent comme observateurs.

(i) A commencé son mandat à la fin de mars 2009.  
Jacques Baril a siégé jusqu'en mars 2009.

(19) Le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins fournit des opinions indépendantes sur la gestion et les états financiers des caisses. Ainsi, il surveille, par ses travaux d'inspection et de vérification, les risques liés aux activités du réseau et détermine si ces risques sont gérés selon des pratiques de gestion saines et prudentes conformément aux lois, normes et règles déontologiques en vigueur; par ailleurs, il vérifie les états financiers des caisses et covérifie les états financiers du Mouvement des caisses Desjardins suivant les normes de vérification reconnues, et exprime une opinion sur ceux-ci.

## Commission Ressources humaines (CRH)

### (composée de cinq administrateurs)

Cette commission revoit périodiquement le positionnement du Mouvement en matière de rémunération globale afin de permettre à celui-ci de maintenir une position concurrentielle dans le marché. Elle s'assure que les pratiques de rémunération appliquées dans le Mouvement respectent les politiques et principes directeurs du Mouvement. Le mandat de cette commission exclut l'examen des dossiers touchant les conditions d'emploi du président du conseil et chef de la direction. Elle a tenu 10 réunions et 2 conférences téléphoniques en 2009.

### Ses membres

Monique F. Leroux, présidente du CA  
Denis Paré\*, vice-président du CA  
André Gagné\*(<sup>(i)</sup>)  
Marcel Lauzon\*  
Yvon Vinet\*(<sup>(i)</sup>)

(i) Ont commencé leur mandat à la fin de mars 2009.  
Clément Samson et Pierre Tardif ont siégé jusqu'en mars 2009.

## Comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du mouvement (CRGPCDM)

### (composé de quatre administrateurs)

Ce comité, dont la totalité des membres sont des administrateurs non reliés, a pour mandat de formuler des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la rémunération, les conditions de travail et les objectifs annuels du président et chef de la direction. Ce comité a tenu quatre réunions en 2009.

### Ses membres

Denis Paré\*, vice-président du CA  
André Gagné\*(<sup>(i)</sup>)  
Marcel Lauzon\*  
Yvon Vinet\*(<sup>(i)</sup>)

(i) Ont commencé leur mandat à la fin de mars 2009.  
Clément Samson et Pierre Tardif ont siégé jusqu'en mars 2009.

## Commission sur la gouvernance (CG)

### (composée de cinq administrateurs)

Cette commission appuie le conseil d'administration dans l'application et l'évolution du programme de gouvernance. Elle supervise également le processus menant à la recommandation de candidatures pour les postes d'administrateur des filiales du Mouvement. Elle est aussi responsable de la supervision du programme d'évaluation des membres du conseil d'administration, et de ses commissions et comités, ainsi que de la mise en œuvre de la politique de développement durable et de la politique sur l'exercice des droits de vote. La commission sur la gouvernance a tenu neuf réunions en 2009.

### Ses membres

Monique F. Leroux, présidente du CA  
André Gagné\*  
Sylvie St-Pierre Babin\*  
Clément Samson\*(<sup>(i)</sup>)  
Yvon Vinet\*(<sup>(i)</sup>)

(i) Ont commencé leur mandat à la fin de mars 2009.  
Serges Chamberland et Daniel Mercier ont siégé jusqu'en mars 2009.

## Commission Placements

### (composée de quatre administrateurs et d'un membre externe)

Cette commission a pour mandat d'appuyer le conseil d'administration dans l'établissement et le suivi des politiques de placement pour les Fonds Desjardins et dans la supervision de la sélection des conseillers et sous-conseillers en valeurs. Elle examine également la performance des fonds et de la gestion discrétionnaire et veille à la conformité des opérations de fonds de placement. La commission Placements a tenu quatre réunions en 2009.

### Ses membres

Jacques Baril\*, président  
Laurier Boudreault(<sup>(i)</sup>)  
Alain Dumas(<sup>(i)</sup>)  
Normand Grégoire\*  
Benoît Turcotte\*/\*\*(<sup>(i)</sup>)

(i) Ont commencé leur mandat à la fin de mars 2009.  
Pierre Leblanc, Daniel Mercier et Denis Paré ont siégé jusqu'en mars 2009.

## Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD)

### (composé de représentants des employeurs, des participants, des retraités et d'un membre externe)

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le règlement du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, le comité de retraite a la responsabilité d'administrer sainement le régime de retraite, de gérer la caisse de retraite et de verser aux participants et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaire de la caisse de retraite. Le comité de retraite a tenu quatre réunions en 2009 et deux conférences téléphoniques. Son comité exécutif a tenu trois réunions au cours de la même période.

La Fédération des caisses Desjardins du Québec représente tous les employeurs de Desjardins pour le compte du Régime de rentes du Mouvement Desjardins. Le conseil d'administration de la Fédération a le pouvoir décisionnel en certaines matières, dont le règlement du Régime, la nature et les modalités d'application des bénéfices octroyés aux participants et aux retraités, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La Fédération, par son conseil d'administration, se porte garante des obligations (rentes aux employés) résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au Régime.

Les représentants des employeurs sont nommés par le conseil d'administration de la Fédération. Les représentants des participants et des retraités sont élus démocratiquement par le groupe qu'ils représentent.

### Représentants de l'employeur provenant du conseil d'administration

Denis Paré, président\*  
Jacques Baril\*  
Thomas Blais\*  
Serges Chamberland\*  
Norman Grant\*  
Pierre Leblanc\*

### Représentants des participants

Vincent Coulombe  
Mario Lévesque  
Clément Roberge  
Sylvain Rouleau

### Représentant externe

Reynald Harpin\*

## Représentant des retraités et des participants détenant une rente différée

Normand Deschênes

## Observatrice pour les participants actifs

Johanne Rock

## Observateur pour les participants non actifs

Yvon Lesiège

## Comité de placement

Sous la responsabilité du comité de retraite, qui élabore la politique de placement, le comité de placement a le mandat de s'assurer que cette politique est appliquée, au même titre qu'il coordonne les activités des gestionnaires de fonds à qui sont confiés des mandats de gestion. Le comité de placement a tenu six réunions et une conférence téléphonique en 2009.

### Ses membres

Jacques Baril\*, président

Denis Paré\*

Serges Chamberland\*, secrétaire

Reynald Harpin\*

Pierre Leblanc\*

Sylvain Rouleau<sup>(i)</sup>

(i) A commencé son mandat à la fin de mars 2009. Clément Roberge a siégé jusqu'en mars 2009.

## Comité de vérification, de déontologie et de conformité

Ce comité agit à titre de responsable de la surveillance du processus d'information financière, des règles d'éthique et de déontologie, de la politique de traitement des plaintes, de la gestion de la conformité réglementaire et de la gouvernance. Il a tenu trois réunions en 2009.

### Ses membres

Norman Grant\*, président

Normand Deschênes, secrétaire

Thomas Blais\*

## Comité de direction du Mouvement

### (composé de treize membres de la direction)

Ce comité appuie le président du conseil et chef de la direction du Mouvement et le conseil d'administration dans leur responsabilité d'assurer la direction du Mouvement. En ce sens, il appuie le conseil d'administration dans l'intégration des orientations stratégiques du réseau coopératif et des filiales et des stratégies de développement des affaires. Il a tenu 18 réunions depuis sa mise en place en 2009.

### Ses membres

**Monique F. Leroux**, chef de la direction du Mouvement et présidente du comité

**Stéphane Achard**, premier vice-président et directeur général, Services aux entreprises, Mouvement Desjardins

**Serge Cloutier**, vice-président exécutif, Soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques, Mouvement Desjardins

**Marie-Huguette Cormier**, vice-présidente exécutive, Communications, Mouvement Desjardins

**Normand Desautels**, premier vice-président et directeur général, Services aux particuliers, Mouvement Desjardins

**Jacques Dignard**, premier vice-président, Capital humain et Culture, Mouvement Desjardins

**Daniel Dupuis**, premier vice-président, Soutien au réseau des caisses, Mouvement Desjardins

**Louis-Daniel Gauvin**, premier vice-président et chef de la gestion des risques, Mouvement Desjardins

**Marc Laplante**, premier vice-président exécutif, Stratégie, Performance et Développement, Mouvement Desjardins

**Raymond Laurin**, premier vice-président, Finances et Trésorerie et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins

**Bruno Morin**, premier vice-président et directeur général, Gestion du patrimoine et Assurance de personnes, Mouvement Desjardins

**Robert Ouellette**, premier vice-président, Technologies et Services partagés, Mouvement Desjardins

**Sylvie Paquette**, première vice-présidente et directrice générale, Assurances de dommages, Mouvement Desjardins

Ce comité s'est doté de comités de coordination à portée Mouvement dans les domaines suivants : actif-passif ; finance et gestion intégrée des risques ; ressources humaines.

## Conseil d'éthique et de déontologie

### (composé de huit dirigeants élus)

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers*, la Fédération dispose d'un conseil d'éthique et de déontologie indépendant du conseil d'administration, dont les huit membres sont des dirigeants élus de Desjardins. Ce conseil bénéficie de l'appui d'une équipe relevant du Secrétariat général de la Fédération. Il a tenu, en 2009, 5 réunions ordinaires et 16 réunions extraordinaires, dont 12 conférences téléphoniques. Les membres ont été invités à participer à un colloque au cours de cette même année.

L'une des premières responsabilités du conseil d'éthique et de déontologie est de veiller à l'indépendance et à l'objectivité du service d'inspection et du service de vérification de la Fédération (Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins, voir note au bas de la page 222) à l'égard des caisses et de faire des recommandations au président du conseil et chef de la direction du Mouvement pour la nomination de la personne devant assurer la direction de ces services.

Le conseil d'éthique et de déontologie a aussi pour rôle d'adopter les règles déontologiques applicables aux dirigeants du Mouvement et des filiales et aux employés de la Fédération et des caisses, de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration et de voir à ce qu'elles soient respectées par les caisses et la Fédération, d'appuyer les caisses et la Fédération dans l'application des règles déontologiques, d'émettre des avis, observations et recommandations en matière de déontologie et d'éthique, particulièrement en cas de dérogation, d'aviser le conseil d'administration dans les cas de dérogation aux règles déontologiques et lorsque la Fédération contrevient à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et aux règlements se rapportant aux transactions intéressées ainsi qu'aux règles sur les conflits d'intérêts, de s'assurer que soient traitées les plaintes provenant des caisses ou d'autres membres de la Fédération (Caisse centrale Desjardins, sociétés de portefeuille, filiales) concernant la Fédération. Ce conseil tient des séances à huis clos, sans la présence de membres de la direction. En 2009, il a revu certaines des dispositions du Code d'éthique et de déontologie qui appartiennent à la partie commune à toutes les composantes du Mouvement.

### Ses membres

Hélène Lee-Gosselin\*, présidente

Claire Sarrazin\*, secrétaire

Isabelle Bourgeois\*

Marcel Cardinal\*

Josyane Douvry\*

Lise B. Perreault\*

Ronald Pichette\*

Jacques St-Aubin\*

## Relevé des présences des membres du conseil d'administration de la Fédération

Nom <sup>(20)</sup>	CA	CE	CCP <sup>(21)</sup>	COC	CVI	CGR	CRH	CRGP		CP	CRMD <sup>(22)</sup>	CP		CVDC		
								CDM	CG			CRMD	CRMD	CORE		
Arsenault, Dominique**	9/10			3/3												2/2
Baril, Jacques	34/35					4/4				4/4	6/6	7/7				12/12
Bélanger, Annie P.**	25/25			4/4	17/17											12/12
Blais, Thomas	33/35				23/23						6/6			3/3		8/9
Boudreault, Laurier	34/35			3/3						3/3						8/9
Chamberland, Serges	25/35 <sup>(23)</sup>	10/16				9/13			3/4		4/6	5/7				6/10
Charbonneau, Louise	30/35 <sup>(23)</sup>	23/25		4/4												8/12
Duguay, Denis	35/35			7/7												10/11
Dumas, Alain	35/35					8/9				3/3						8/9
Gagné, André	34/35	24/25					8/8	3/3	9/9							9/9
Grant, Norman	35/35					12/13					6/6			3/3		12/12
Lachapelle, André	32/35					9/13										12/13
Lafontaine, Daniel	27/27									2/2						7/8
Lafortune, Andrée	34/35				23/23	11/13										9/9
Lauzon, Marcel	35/35					13/13	12/12	4/4								8/10
Leblanc, Pierre	34/35				23/23					0/1	4/6	5/7				9/9
Leroux, Monique F.	35/35	25/25					12/12		9/9							s.o.
Levasseur, Pierre	25/25				16/17											11/11
Mercier, Daniel	7/10	8/9							4/4	1/1						2/3
Paré, Denis	34/35	24/25					12/12	4/4		1/1	6/6	7/7				10/10
Raïche, Alain	3/3															12/13
Roy, Michel	32/35			7/7		12/13										7/7
Samson, Clément	34/35	21/25					4/4	1/1	5/5							9/9
St-Pierre Babin, Sylvie	34/35	15/16							9/9							13/13
Tardif, Pierre	10/10	8/9					3/4	1/1								8/10
Tourangeau, Serge	34/35			7/7	6/6											11/11
Turcotte, Benoît**	35/35				6/6	8/9				3/3						10/10
Vinet, Yvon	24/25			4/4			8/8	3/3	5/5							10/10

(20) Conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE), conseil consultatif pancanadien (CCP), commission Orientation coopérative (COC), commission Vérification et Inspection (CVI), commission Gestion des risques (CGR), commission Ressources humaines (CRH), comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement (CRGP/CDM), commission sur la gouvernance (CG), commission Placements (CP), comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD), comité de placement du comité de retraite du Mouvement Desjardins (CPCRMD), comité de vérification, de déontologie et de conformité du comité de retraite du Mouvement Desjardins (CVDC/CRMD), conseil des représentants (CORE).

(21) Le CCP n'a pas tenu de réunion en 2009.

(22) Le CE du CRMD a tenu trois réunions en 2009, ce qui explique un total de six réunions pour certains membres.

(23) Administrateur ayant dû se faire remplacer par le vice-président de son conseil des représentants pour une certaine période.

### Note

Pour le CA, le nombre 35 représente le nombre de jetons de présence versés. Il y a eu 24 journées de réunions et 11 conférences téléphoniques. La politique prévoit le versement de jetons de présence de 1 000\$ par jour de réunion et de 200\$ pour une conférence téléphonique.

Pour le CE, 8 des 25 réunions se sont déroulées par conférence téléphonique.

Pour la CVI, le nombre 23 représente le nombre de jetons de présence versés. La CVI a une incidence sur les activités de la Fédération, de Desjardins Capital de risque, de la Caisse centrale Desjardins, de Capital Desjardins et de la Fiducie Desjardins. Elle donne également des avis aux conseils d'administration des divers fonds de placement et du Cabinet de services financiers.

## Relevé des présences des membres du conseil d'éthique et de déontologie de la Fédération

Nom	Nombre de réunions
Bourgeois, Isabelle	21/22
Cardinal, Marcel	17/22 <sup>(24)</sup>
Douvry, Josyane	21/22
Lee-Gosselin, Hélène	22/23 <sup>(25)</sup>
Pichette, Ronald	20/22
Perreault, Lise B.	21/22
Sarrazin, Claire	22/23 <sup>(25)</sup>
St-Aubin, Jacques	21/22

(24) M. Cardinal a dû s'absenter de cinq réunions pour des questions d'indépendance n'ayant pas trait à une situation personnelle.

(25) La présidente et la secrétaire ont participé à une vidéoconférence avec des dirigeants de caisses.

Les absences des administrateurs sont liées à des impératifs professionnel ou personnel et sont en tout temps justifiées. Aussi, lorsqu'ils s'absentent, les présidents des conseils des représentants se font remplacer par leur vice-président qui est, par le fait même, administrateur délégué, ce qui assure une présence continue de la région.

### Membres des conseils des représentants

Étant donné que 255 personnes sont visées, le conseil d'administration a décidé de publier un indice de présence aux réunions des 17 conseils des représentants.

2009	Indice de présence en %	Nombre de réunions
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93	12
Kamouraska-Chaudière-Appalaches	86	7
Québec-Est	86	9
Québec-Ouest-Rive-Sud	87	9
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Charlevoix-Côte-Nord	86	10
Centre-du-Québec	86	11
Mauricie	83	9
Cantons-de-l'Est	87	10
Richelieu-Yamaska	92	11
Lanaudière	83	13
Rive-Sud de Montréal	91	10
Laval-Laurentides	89	10
Ouest de Montréal	88	9
Est de Montréal	86	12
Outaouais	95	13
Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec	87	10
Caisses de groupes	88	11
Ontario	93	9

### Assemblée des représentants

	Nombre de représentants présents	Indice de présence en %
28 février 2009	206	80
27 mars 2009	250	98
13 juin 2009	206	80
19 septembre 2009	213	83

# L'empreinte sociale et coopérative de Desjardins

**Ce sommaire présente les faits saillants de la performance sociale du Mouvement Desjardins en tant que groupe financier coopératif dont la mission est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités.**

## **Responsabilité sociale et développement durable**

En 2005, s'appuyant sur les principes de la responsabilité sociale, le Mouvement Desjardins a adopté sa politique de développement durable, qui s'inscrit en droite ligne avec sa mission, et ce, pour l'ensemble de ses activités. Desjardins adhère aux principes de la Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable des Nations Unies (UNEP-FI), les met en œuvre et mesure graduellement sa performance. Par des partenariats privilégiés, il s'associe à des organismes voués à la sensibilisation et à l'action citoyenne tels Équiterre, la Fondation David Suzuki, la Fondation québécoise en environnement, la Fondation de la faune du Québec, le Projet climatique Canada, le Jour de la Terre et la Tablee des Chefs. Il donne priorité à la lutte aux changements climatiques dans ses actions touchant l'environnement.

## **Champ d'études**

Ce compte rendu de l'année 2009 fait état de la performance de l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins, excluant la Desjardins Credit Union ainsi que les fédérations affiliées de l'Acadie et du Manitoba. Les indicateurs sélectionnés sont basés sur les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) et répondent aux préoccupations principales des parties prenantes du Mouvement Desjardins. Les lecteurs de son Rapport de responsabilité sociale et coopératif 2008 ont d'ailleurs été invités, par sondage en ligne, à émettre des commentaires. Un rapport plus complet de sa performance sociale sera publié sur *desjardins.com* au cours de l'automne 2010.

On trouvera une présentation générale de l'approche du Mouvement Desjardins en matière de responsabilité sociale à la page 52 du présent rapport.

Pour toutes questions ou commentaires concernant ce sommaire, veuillez contacter :

Direction principale Communications institutionnelle, MCD  
Fédération des caisses Desjardins du Québec  
Téléphone: 514 281-7000, poste 7272  
Sans frais: 1 866 866-7000, poste 7272

# Gouvernance

## Participation à la vie démocratique

	2009	2008	2007
Membres participants aux assemblées générales annuelles des caisses	88 951	88 274	89 881
Participation en pourcentage des membres aux assemblées générales annuelles des caisses	1,56 %	1,56 %	1,69 %
Délégués de caisses aux assemblées générales régionales et de caisses de groupes	1 030	1 026	1 100
Délégués de caisses aux assemblées générales de la Fédération	1 085	1 094	1 119
Représentants qui ont participé aux assemblées des représentants <sup>(1)</sup>	85,4 %	89,2 %	89,3 %

## Représentativité des femmes dans la gouvernance des caisses

	2009	2008	2007
Femmes dirigeantes élues	34,7 %	34 %	34 %
Femmes présidentes du conseil d'administration	14,6	13,5	14
Femmes présidentes du conseil de surveillance <sup>(2)</sup>	33,5	34	33

## Représentativité des dirigeants élus par groupe d'âge

	2009	2008	2007
Dirigeants âgés de 18 à 34 ans	11,0 %	10,8 %	10,1 %
Dirigeants âgés de 35 à 49 ans	20,7	21,3	22,8
Dirigeants âgés de 50 à 64 ans	43,6	44,4	45,2
Dirigeants de 65 ans et plus	24,7	23,5	21,9

## Corruption

	2009	2008	2007
Domaines d'activité stratégiques soumis à la nouvelle pratique d'autoévaluation des risques et des contrôles en matière de risque opérationnel, incluant la fraude interne	100 %	89 %	31 %

# Relation aux membres et clients

## Accessibilité du Mouvement Desjardins

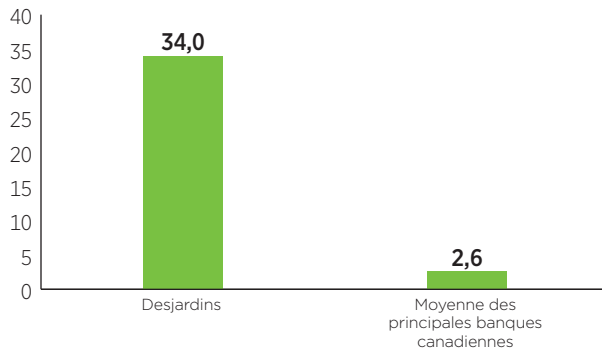
	2009	2008	2007
Nombre de caisses	481	513	536
Nombre de centres financiers aux entreprises	51	52	52
Nombre de centres de services	903	915	919
Nombre de guichets automatiques	2 728	2 764	2 769

(1) L'Assemblée des représentants se réunit trois fois par année et regroupe les membres des 17 conseils des représentants du Québec et de l'Ontario ainsi que la présidente et chef de la direction du Mouvement (256 personnes).

(2) Seules les caisses du Québec ont un conseil de surveillance.

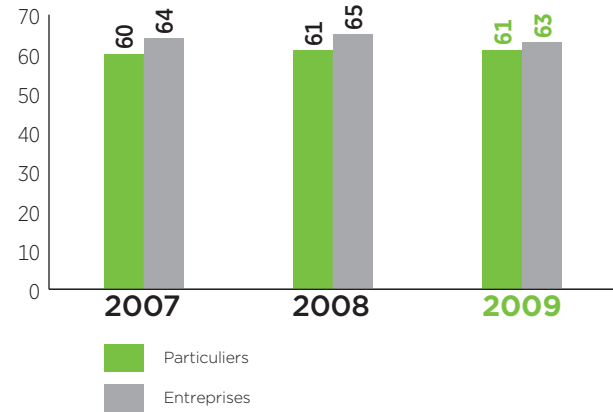
## Points de service situés dans des zones à faible densité de population<sup>(3)</sup>

(%)



## Satisfaction des membres du réseau des caisses

(en % de «très satisfaits»)



## Sondage sur la satisfaction à l'égard de la distinction coopérative

	2009	2008	2007
Membres particuliers «très satisfaits»	43 %	44 %	40 %
Membres particuliers «assez satisfaits» et «très satisfaits»	83	84	82
Membres entreprises «très satisfaits»	50	52	50
Membres entreprises «assez satisfaits» et «très satisfaits»	88	89	88
Coopération comme élément distinctif par rapport aux banques - «très satisfaits»	34	32	28

## Microcrédit et produits de solidarité

	2009	2008	2007
<b>Fonds d'entraide Desjardins (FED)</b>			
Caisses participantes	61 %	59,4 %	55 %
Nombre de prêts consentis par l'entremise d'un FED	703	672	629
Sommes prêtées par les FED	433 150 \$	409 712 \$	366 324 \$
<b>Microcrédit</b>			
Caisses participantes	4,8 %	5 %	4,7 %
Financement octroyé	285 526 \$	208 055 \$	172 854 \$
<b>Créavenir</b>			
Caisses participantes	21 %	16 %	5 %
Montant des prêts	497 025 \$	160 156 \$	46 000 \$
Montant des subventions	174 821	55 350	21 900

## Assurances vertes

	2009	2008	2007
Nombre de véhicules hybrides assurés avec réduction de prime	2 821	2 563	1 674
Valeur des primes pour véhicules hybrides	2 464 627	2 213 143	1 523 167
Nombre de constructions LEED assurées avec réduction de prime	7	3	—
Valeur des primes pour constructions LEED	4 037	1 574	—

(3) Municipalités de moins de 2 000 habitants qui ne font pas partie d'une région urbaine, telle que définie par Statistique Canada. La densité moyenne de ces municipalités est de 0,5 habitant par km<sup>2</sup>. Données pour le Québec uniquement.

## Performance des fonds socialement responsables

	2009	2008	2007
<b>Fonds Desjardins Environnement</b>			
Valeur monétaire	149,86 M\$	91,77 M\$	123,9 M\$
Nombre de détenteurs	19 935	19 336	18 169
<b>Fonds SociéTerre Sécuritaire boursier</b>			
Valeur monétaire	12,36 M\$	— M\$	— M\$
Nombre de détenteurs	1 178	—	—
<b>Fonds SociéTerre Équilibré</b>			
Valeur monétaire	34,58 M\$	— M\$	— M\$
Nombre de détenteurs	3 300	—	—
<b>Fonds SociéTerre Croissance</b>			
Valeur monétaire	45,64 M\$	— M\$	— M\$
Nombre de détenteurs	5 043	—	—
<b>Fonds SociéTerre Croissance plus</b>			
Valeur monétaire	16,67 M\$	— M\$	— M\$
Nombre de détenteurs	1 265	—	—

Placement garanti valeurs mondiales<sup>(4)</sup>

	2009	2008	2007
Rendement cumulé	59,9 %	—	—
Valeur monétaire	36,0 M\$	—	—
Nombre de certificats vendus	6 241	—	—

## Investissement durable

## Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

	2009 <sup>(5)</sup>	2008	2007
Caisses qui possèdent un FADM	—	84,2 %	87,7 %
Solde du FADM à la fin de l'année	—	86,6 M\$	75,2 M\$
Sommes versées au FADM en cours d'année	—	38,6	35,3
Sommes versées pour soutenir des initiatives	—	27,3	26,2

## Desjardins Capital de risque

	2009	2008	2007
Actif investi en capital de risque dans les régions	589 M\$	526 M\$	522 M\$
Actif investi dans des coopératives ou d'autres entreprises situées dans les régions ressources	123	122	117
<b>Par secteur</b>			
Entreprises à caractère social	0,5	2,1	—
Gestion environnementale	4,8	2,7	—
Énergie renouvelable	10,7	11,4	11

(4) Le Placement garanti valeurs mondiales investit dans des entreprises positionnées favorablement face aux divers impacts des changements climatiques.

(5) Les données au 31 décembre 2009 ne seront connues qu'en juin 2010, après les assemblées générales annuelles des caisses, et figureront dans le rapport complet publié à l'automne 2010.

# Engagement dans la communauté

## Caisse scolaire

	2009	2008	2007
Caisses offrant la caisse scolaire <sup>(6)</sup>	77 %	79 %	76 %
Écoles bénéficiant de la caisse scolaire	995	1 200	1 100
Valeur totale des ristournes jeunesse versées aux membres de la caisse scolaire (jeunes de 5 à 14 ans)	349 201 \$	337 779 \$	285 789 \$

## Bourses et prix attribués par la Fondation Desjardins<sup>(7)</sup>

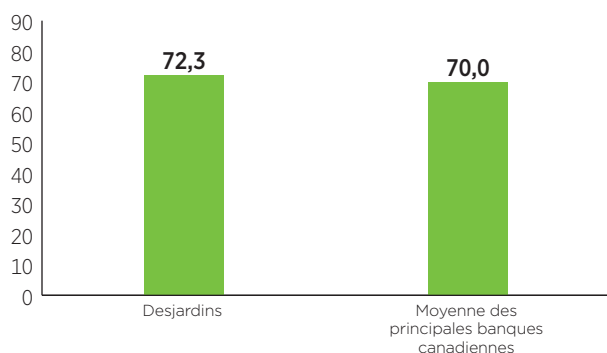
	2009	2008	2007
Bourses universitaires	507 500 \$	431 700 \$	416 375 \$
Bourses en appui à la formation autre qu'universitaire	92 500	71 680	64 600
Bourses en lien avec l'esprit coopératif	49 700	35 700	79 500
Prix en reconnaissance de l'action bénévole	35 000	33 500	33 500
Prix en soutien à l'entrepreneuriat (incluant le développement durable)	30 000	70 000	90 000
<b>Nombre total de bourses et de prix attribués</b>	<b>323</b>	<b>315</b>	<b>350</b>
<b>Valeur totale des bourses et des prix attribués</b>	<b>714 700 \$</b>	<b>642 580 \$</b>	<b>683 975 \$</b>

## Montants versés en commandites et dons par secteur<sup>(8)</sup>

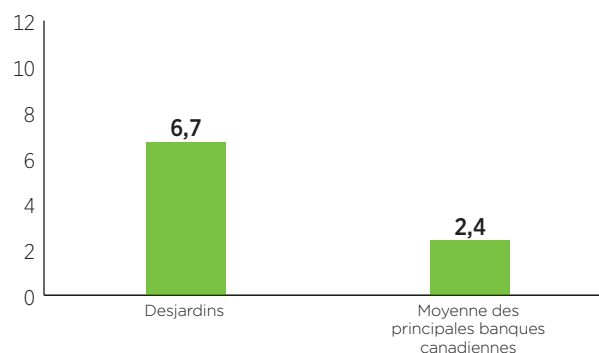
	2009	2008	2007
Arts et culture	7,8 M\$	10,4 M\$	8,5 M\$
Développement économique des régions	17,9	17,9	15,2
Éducation	10,6	10,7	12,2
Entraide et solidarité	5,6	9,1	6,5
Santé et mieux-être	19,6	21,9	19,6
Sports et loisirs	10,0	8,7	8,5
Environnement	0,8	1,4	1,2
<b>Total</b>	<b>72,3 M\$</b>	<b>80,1 M\$</b>	<b>71,7 M\$</b>

## Montants versés par les principales institutions financières<sup>(9)</sup>

(en M\$)



## Pourcentage des excédents (bénéfices) versés par les principales institutions financières



(6) Données basées sur un recensement volontaire réalisé auprès des caisses.

(7) Ces données n'incluent pas les programmes de bourses offerts par les caisses, la Fédération ou les filiales.

(8) Inclut les bourses attribuées par la Fondation Desjardins.

(9) Selon les données disponibles au 1<sup>er</sup> mars 2010.

**Soutien financier annuel au Mouvement coopératif<sup>(10)</sup>**

	2009	2008	2007
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	633 168 \$	783 360 \$	696 640 \$
Conseil de la coopération de l'Ontario	23 983	21 817	20 300
Conseil canadien de la coopération	15 000	15 000	35 000
Association internationale des banques coopératives	— <sup>(11)</sup>	7 215	6 300
International Co-operative and Mutual Insurance Federation (ICMIF)	65 000	62 184	54 549
Americas Association of Cooperative/Mutual Insurance Societies (chapitre régional Amérique de l'ICMIF)	40 746	43 521	31 381
Confédération internationale des banques populaires	38 971	43 885	38 556
Groupement Européen des banques coopératives	42 449	—	—
Alliance coopérative internationale	77 216	69 273	64 008
<b>Total</b>	<b>936 533 \$</b>	<b>1 046 255 \$</b>	<b>946 734 \$</b>

**Contribution au développement de coopératives financières dans les pays émergents**

	2009	2008	2007
Nombre de membres ou de clients des institutions partenaires de Développement international Desjardins	6 122 050	5 914 051	4 085 196
Volume d'épargne de ces institutions	1 863 M\$	1 679 M\$	1 274 M\$
Volume de crédit octroyé	1 948	1 924	1 316
Pourcentage de membres ou clients de sexe féminin	32,6 %	35,7 %	41,1 %

# Environnement

**Consommation de papier<sup>(12)</sup>**

	2009	2008	2007
Utilisation totale de papier – activités internes et commerciales (tonnes)	4 014	4 292	4 182
Pourcentage de papier d'origine recyclée	83 %	70 %	57 %

**Résultats des événements écoresponsables**

	2009	2008	2007
Nombre d'événements écoresponsables (volets gaz à effet de serre et gestion des matières résiduelles)	4	4	2
Nombre d'événements comprenant le volet gaz à effet de serre uniquement	10	13	2
Taux de recyclage ou de valorisation des matières résiduelles	80,3 %	85,1 % <sup>(13)</sup>	93,4 %
Émissions de gaz à effet de serre compensées par l'achat de crédits de carbone (tonnes d'équivalent de CO <sub>2</sub> )	490	402	235

**Émissions de gaz à effet de serre (GES) en tonnes d'équivalent de CO<sub>2</sub><sup>(14)</sup>**

	2009	2008	2007
Émissions directes – parc automobile, carburants	17 858	16 140	16 825
Émissions indirectes – électricité, vapeur	6 021	6 371	6 322
Émissions indirectes – véhicules de location, véhicules personnels, avion, navette Desjardins, locaux loués (carburants), papier <sup>(15)</sup>	20 296	22 194	25 215
<b>Total des émissions de GES</b>	<b>44 174</b>	<b>44 704</b>	<b>48 362</b>
Intensité d'émission (tonnes par employé)	1,05	1,07	1,21

(10) Inclut les contributions financières de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, de Desjardins Sécurité financière et de Desjardins Groupe d'assurances générales.

(11) Ne s'applique pas en 2009 puisque déjà inclus à l'intérieur de la cotisation globale faite à l'Alliance coopérative internationale depuis l'implantation de la nouvelle formule de cotisation.

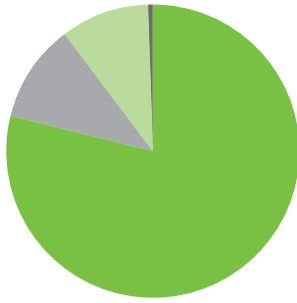
(12) Selon les données des principaux fournisseurs de Desjardins et les résultats d'un sondage à participation volontaire mené auprès des caisses.

(13) La donnée publiée antérieurement a dû être modifiée en raison d'un changement dans la méthodologie de calcul.

(14) Les facteurs de conversion pour l'électricité et les carburants ont été mis à jour selon le plus récent rapport d'Environnement Canada (*Rapport d'inventaire national: sources et puits de gaz à effet de serre au Canada de 1990 à 2007*), ce qui cause un redressement des données publiées antérieurement. Les données des caisses sont basées sur un recensement volontaire annuel.

(15) Calculé à l'aide du Calculateur de papier du Environmental Defense Fund.

## Consommation d'énergie par source



■ 1 437 203 GJ - Électricité	■ 178 651 GJ - Produits pétroliers
■ 195 935 GJ - Gaz naturel	■ 5 479 GJ - Vapeur

## Relevé caisse virtuel

	2009	2008	2007
Nombre de relevés virtuels	2 322 168	2 014 165	1 674 435
Pourcentage des relevés qui sont virtuels	34,9 %	30,4 %	25,3 %
Économie annuelle de papier (en nombre de feuilles)	84 M	73 M	60 M
Quantité de gaz à effet de serre évitée (tonnes d'équivalent de CO <sub>2</sub> )	1 115	966	803

# Gestion des ressources humaines

## Répartition des employés<sup>(16)</sup>

	2009	2008	2007
<b>Par composante</b>			
Fédération	7 144	7 211 <sup>(17)</sup>	6 264
Caisses	25 470	25 145	24 528
Filiales	9 659	9 565	9 553
<b>Par province</b>			
Québec	39 434	39 119	37 621
Lévis-Québec	9 180	9 081	8 587
Grand Montréal	13 864	13 804	12 702
Autres régions	16 390	16 234	16 332
Ontario	2 657	2 650	2 585
Autres provinces	127	96	81
Hors Canada	55	56	58
<b>Par statut<sup>(18)</sup></b>			
Réguliers	37 298	36 419	34 926
Temporaires	4 636	4 636	4 662
<b>Par catégorie d'emploi<sup>(18)</sup></b>			
Cadres supérieurs	213	772	834
Gestionnaires	3 232	2 553	2 465
Employés non cadres	38 489	37 730	36 289
<b>Total</b>	<b>42 273</b>	<b>41 921</b>	<b>40 345</b>

(16) Certaines données publiées antérieurement ont dû être modifiées en raison de corrections ou de changements dans la méthodologie de compilation.

(17) L'écart entre 2007 et 2008 s'explique en grande partie par le transfert d'employés des filiales vers la Fédération pour le Centre de services partagés d'arrière-guichet - produits d'épargne spécialisée (CSP).

(18) N'inclut pas les données pour 14 caisses de groupes et 6 caisses de l'Ontario.

**Représentativité des employés âgés de 30 ans et moins**

	2009	2008	2007
Total d'employés	19,4 %	18,5 %	18,8 %
Gestionnaires (incluant cadres supérieurs) <sup>(19)</sup>	2,6	1,9	2,1
Employés non cadres	20,9	20	20,3

**Représentativité des femmes**

	2009	2008	2007
Cadres supérieurs	18,3 %	19,2 %	19,1 %
Gestionnaires	52,7	56,9	56,2
Employés non cadres	78,3	74	79,3

**Départs volontaires d'employés réguliers<sup>(20)</sup>**

	2009	2008	2007
Employés réguliers qui ont quitté volontairement le Mouvement Desjardins	4,2 %	4,8 %	4,8 %

**Mobilité intercomposantes<sup>(21)</sup>**

	2009	2008	2007
Employés ayant comblé des postes et qui proviennent d'une autre composante de Desjardins	4,8 %	5,7 %	5,8 %
Gestionnaires (incluant cadres supérieurs) <sup>(19)</sup>	6,1	8,5	11,8
Employés non cadres	4,6	5,4	5,3

# Santé et sécurité au travail

**Promotion de la santé**

	2009	2008	2007
Pourcentage de la masse salariale investi dans des programmes de prévention et de promotion	0,6 %	0,6 %	0,6 %
Nombre de participants Desjardins au Défi Santé 5/30	10 458	13 341 <sup>(22)</sup>	9 008
Nombre d'employés ayant bénéficié de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière	— <sup>(23)</sup>	11 457	11 038

(19) Les données publiées antérieurement ont dû être modifiées en raison d'un changement dans la définition de «cadre supérieur».

(20) N'inclut pas les départs à la retraite.

(21) Exclut la mobilité au sein des caisses, mais inclut la mobilité d'une caisse vers une filiale ou d'une caisse vers la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

(22) La donnée publiée antérieurement, soit 19 000 inscriptions, était erronée en raison de problèmes informatiques de l'organisateur, ACTI-MENU.

(23) La campagne de vaccination 2009 pour la grippe saisonnière a été reportée au début de 2010 compte tenu de la pandémie de grippe H1N1.

# Des retombées tangibles pour les collectivités

Dans l'accomplissement de sa mission, le Mouvement Desjardins contribue de façon tangible au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. L'attribution de commandites et de dons fait partie des moyens qu'il utilise pour concrétiser cet engagement: ce sont ainsi plus de 72,3 M\$ qui ont été versés aux collectivités en 2009.

Chaque année, le Mouvement Desjardins soutient ainsi une multitude de projets et d'initiatives communautaires, locales, régionales et nationales ayant trait à la promotion des valeurs coopératives, au développement économique, à l'éducation, à la santé, à l'environnement, aux arts et à la culture ainsi qu'aux sports et aux loisirs.

Qu'il se traduise par l'attribution de commandites, de dons et de bourses d'études, ou qu'il s'exerce par l'entremise des fonds d'aide au développement du milieu mis en place par les caisses, cet appui financier favorise le développement économique des localités et des régions.

Au-delà des sommes investies, ce qui distingue le Mouvement Desjardins, c'est l'enracinement des caisses dans leur milieu, l'engagement quotidien de leurs dirigeants élus ainsi que celui des employés de l'ensemble du Mouvement envers la collectivité.



La Féria du vélo de Montréal



Le nouveau spectacle du Cirque du Soleil «OVO», en tournée canadienne



Le spectacle du Cirque du Soleil «Les chemins invisibles», à Québec



La Fondation des Canadiens pour l'enfance



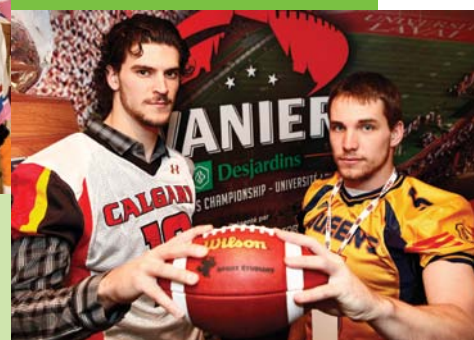
La chanson francophone à l'honneur au Festival de Tadoussac



Des représentants d'une des coopératives honorées en compagnie des organisateurs du Gala Mérite coopératif 2009 de la Coopérative de développement régional de l'Estrie, appuyée par les caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est



La 44<sup>e</sup> édition de la Finale des Jeux du Québec, à Rosemère, Blainville et Sainte-Thérèse



La Coupe Vanier Desjardins du football universitaire canadien



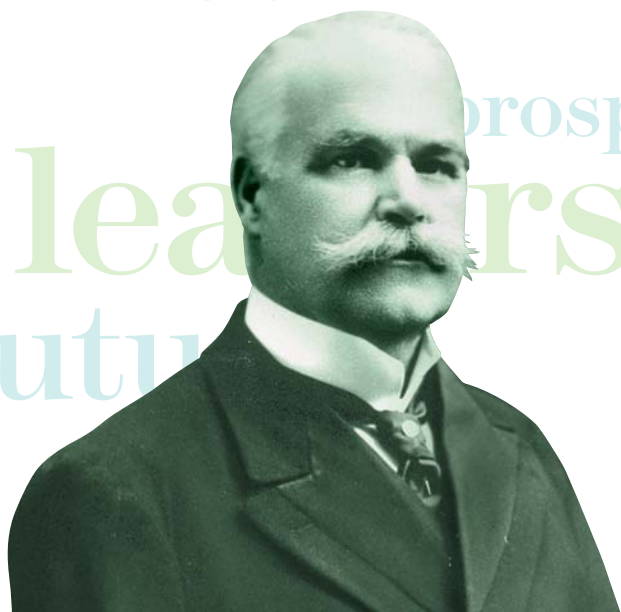
Le Festival de montgolfières de Gatineau

vision

prospérité

leadership

future



démocratie  
solidarité

## LA COOPÉRATION, UN MODÈLE PORTEUR D'AVENIR

À l'aube du 110<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement Desjardins, son fondateur, Alphonse Desjardins, a été désigné comme étant le *plus grand coopérateur canadien* lors d'un vote populaire tenu par l'Association des coopératives du Canada.

Cette nomination, reçue en juin 2009, est une reconnaissance de la vision coopérative d'Alphonse Desjardins, qui a non seulement donné naissance aux caisses populaires au Québec, mais a aussi grandement inspiré la création de *credit unions* ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Cet honneur montre également que la coopération, telle que perpétuée depuis plus d'un siècle au sein du Mouvement Desjardins, constitue toujours un modèle porteur d'avenir.

Riche de cette vision partagée avec ses membres et clients, ses dirigeants élus et ses employés, le Mouvement Desjardins contribue à améliorer la qualité de vie des personnes et des collectivités dans une perspective de prospérité durable.

**C'est ainsi que « Coopérer pour créer l'avenir » prend tout son sens.**